

Stage de groupe DA4
2011-2012

POUR DES VILLES PETITES ET MOYENNES VIVABLES ET DURABLES.



SOURCE : [HTTPS://SITES.GOOGLE.COM/SITE/ANALYSEVPMCENTRE/](https://sites.google.com/site/ANALYSEVPMCENTRE/)

ANALYSE DES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT DES VILLES PETITES ET MOYENNES DE LA REGION CENTRE

Tuteurs :
Demazière Christophe
Hamdouch Abdelillah

Aucher Gwendoline
Bernois Jean-Charles
Berton Côme
Theron Nicolas
Vallat Etienne

Avertissement

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

Les tableaux et figures de ce rapport, sauf mention contraire ont été réalisés par les auteurs. Tout emprunt devra faire l'objet d'une citation de cet écrit.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes qui nous ont soutenus tout au long de la réalisation de ce travail.

Nous tenions tout d'abord à remercier M. Christophe Demazière d'avoir encadré ce stage. Ses conseils, son appui ainsi que sa grande disponibilité à notre égard nous ont permis de mener à bien le travail demandé. Nous remercions également M. Hamdouch, notre deuxième tuteur, pour la précieuse aide qu'il a pu nous apporter. Nos remerciements se dirigent également vers le centre de ressources Villes au Carré et son équipe, en particulier sa directrice Cécile Dublanche et Marie Bizeray, pour leur accueil, leurs remarques et leurs conseils avisés sans lesquels nous n'aurions pas abouti au résultat espéré. Nous n'oublions pas Vianney Barbin et nous le remercions pour le temps qu'il nous a accordé afin de mettre à notre disposition des outils informatiques et de communication de qualité.

Nous remercions nos partenaires, l'Université François Rabelais de Tours, Polytech Tours, le centre de ressources Villes au Carré, le laboratoire CITERES, le CNRS, le Centre de Recherche sur l'Intégration Economique et Financière ainsi que l'INDL.

Nous aimerions aussi remercier tous les acteurs rencontrés sur le terrain ou lors d'entretiens téléphoniques qui nous ont accordé du temps et de l'aide pour mener à bien notre travail. Nous pensons tout particulièrement à M. Xavier Garnavault, directeur de l'emploi et du développement économique à la Communauté du Pays de Vendôme, Mme Fabienne Dupuis, directrice de l'aménagement du territoire au Conseil Régional du Centre, ainsi que toute son équipe, M. Emmanuel Humeau, adjoint au maire de Châteaudun au développement économique, à l'emploi et au commerce, M. Jérôme Clément du Pays du Perche d'Eure-et-Loir, M. Hervé Chaballier, directeur général des services de la ville de Chinon et de la communauté de communes Rivière, Chinon, Saint-Benoît, Mme Bonneau, maire de Pithiviers, ainsi que toutes les personnes ayant répondu à nos interrogations et à nos demandes.

Un grand merci à tous ceux qui pendant cette étape de notre scolarité nous ont accordé leur soutien et leur affection. Merci à toutes et à tous.

Sommaire

AVERTISSEMENT	2
REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	6
PARTIE 1.....	8
SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE.....	8
<i>Chapitre 1 - Eléments de définition des VPM à l'échelle nationale et en région Centre.....</i>	<i>8</i>
I. Définition des villes petites et moyennes : prendre en compte l'échelle d'analyse la plus pertinente	8
II. Au regard de la densité urbaine... ..	10
III. Les villes petites et moyennes : un maillage régulier du territoire français	10
IV. D'autres critères à prendre en comptes dans la définition d'une VPM	10
V. Aperçu de la région Centre et VPM sélectionnées	11
<i>Chapitre 2 - Géographie des VPM</i>	<i>14</i>
I. Différents types de villes petites et moyennes	14
II. Plaques territoriales	16
III. Relations des VPM à la métropole	19
IV. Relations des VPM aux espaces ruraux	20
<i>Chapitre 3 - Une démographie fortement marquée par les flux migratoires</i>	<i>22</i>
I. Une région avec d'importants flux migratoires.....	22
II. Taux de migration net et effet migratoire par âge	22
III. Notamment avec la région Île-de-France	22
IV. Vers un éloignement des centres villes	23
<i>Chapitre 4 - Nature de l'économie des villes petites et moyennes</i>	<i>24</i>
I. L'économie productive.....	24
II. Les secteurs phares de la région Centre.....	25
III. L'industrie est en forte mutation dans les VPM ce qui fragilise le tissu économique	26
IV. La tertiarisation, une réponse à la crise de l'industrie dans les VPM	26
V. Nature de l'économie.....	27
<i>Chapitre 5 - Conclusion.....</i>	<i>30</i>
<i>Chapitre 6 - Point méthodologique :</i>	<i>31</i>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	32
PARTIE 2.....	34
METHODOLOGIE.....	34
<i>Chapitre 1 - Choix des indicateurs</i>	<i>35</i>
I. Introduction	35
II. Géographie.....	35
III. Population	36
IV. Formation.....	38
V. Nature de l'économie.....	39
VI. Foncier	44
<i>Chapitre 2 - Entretiens.....</i>	<i>46</i>
FICHES PORTRAIT	47
<i>Chapitre 1 - Note d'introduction.....</i>	<i>47</i>
<i>Chapitre 2 - Glossaire</i>	<i>48</i>
<i>Chapitre 3 - Fiche portrait type.....</i>	<i>53</i>
<i>Chapitre 4 - Tendances globales.....</i>	<i>71</i>
I. Population	71
II. Nature de l'économie.....	75
III. Foncier et immobilier	80

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	81
PARTIE 3	82
REPONSES AUX QUESTIONNEMENTS ET COMPARAISON	82
<i>Chapitre 1 - Quelle est l'influence des plaques territoriales ?</i>	82
<i>Chapitre 2 - Quels sont les facteurs d'attractivité des VPM pour les ménages?</i>	86
I. Les services ou équipements.....	89
II. Les commerces.....	90
III. Typologie à partir de l'indicateur sur le commerce et celui des équipements et services	91
IV. La santé	91
V. Le foncier.....	91
<i>Chapitre 3 - Quelles sont les vocations économiques qui se dessinent pour les VPM dans un contexte général de désindustrialisation ?.....</i>	94
<i>Chapitre 4 - Quels sont les facteurs d'attractivité des VPM pour les entreprises?</i>	100
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	102
LES LIMITES DE L'ETUDE.....	104
CONCLUSION GENERALE	105
TABLE DES MATIERES	107
ANNEXES	109
<i>Chapitre 1 - Liste de personnes contactées</i>	109
<i>Chapitre 2 - Nomenclature Insee des gammes d'équipement.....</i>	110
<i>Chapitre 3 - Calendrier.....</i>	112
<i>Chapitre 4 - Les trois principaux déplacements domiciles-travail par zone d'emploi en 2007 :</i>	113

Introduction

Références spatiales, historiques et culturelles, les villes petites et moyennes (VPM) voient aujourd'hui leur identité et leur attractivité économique menacées du fait notamment de la concurrence de l'espace rural, de l'influence des grandes agglomérations mais aussi de leur possible isolement. Malgré tout, en 2007, 20,9% de la population de la France métropolitaine se concentrait dans les aires urbaines centrées autour des villes petites et moyennes (selon l'INSEE) soit près d'un habitant sur cinq. Elles rassemblaient, toujours en 2007, plus de cinq millions d'emplois soit 20,9% de l'emploi total. De ce fait et par leur profond ancrage territorial, les VPM sont un des enjeux importants des politiques publiques territoriales et ce plus en tant que catégorie des politiques d'aménagement du territoire qu'en tant qu'entités géographiques clairement identifiées. En effet, villes de l'entre-deux, lieux d'interfaces, intermédiaires à la définition controversée, les villes petites et moyennes tendent à s'imposer comme des entités essentielles à la mise en relation du phénomène de métropolisation et de la mutation des espaces ruraux.

En région Centre, du fait de la bipolarisation Tours-Orléans, le maillage de l'espace par des villes petites et moyennes est un atout de développement original mais fragile¹. La question du positionnement de ces pôles secondaires est donc un enjeu fort d'action publique, à la fois à l'échelle d'une vingtaine de bassins de vie et au niveau de l'espace régional.

Depuis le début des années 2000, le Conseil Régional du Centre a initié une politique « ville moyenne », tandis que la politique nationale menée par l'Etat de 1973 à 1982 a été « réactivée » par la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (expérimentation Villes moyennes, travaux de prospective Territoires 2040). Réaffirmée par la réalisation du Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire SRADDT de la région Centre en 2010-2011, l'attention portée à ces territoires est marquée par un besoin d'actualisation des connaissances à leurs sujets ainsi que de leurs potentialités de développement. Ceci est permis par des phases de diagnostic basées sur des données statistiques mais également par le dialogue avec les acteurs du territoire notamment dans le cadre des activités du centre de ressources Villes au Carré, où les élus des VPM de la région se réunissent pour échanger sur les problématiques qui leurs sont communes dans le cadre d'un Forum permanent.

Ce stage collectif, réalisé en quatrième année (DA4) du cycle d'ingénieur en génie de l'aménagement de Polytech' Tours en partenariat avec le centre de ressources Villes au Carré, s'inscrit dans la continuité de l'atelier DA5, réalisé de février à mars 2012, dédié aux méthodes d'analyse des VPM. Ce premier travail a permis de construire une grille d'analyse, constituée d'indicateurs de premier et de second ordre, applicables empiriquement aux villes petites et moyennes. Le stage comme l'atelier se sont inscrits dans le cadre de la première phase de la recherche ODES (Observation des dynamiques économiques et stratégies des villes petites et moyennes). Retenu par la Région, ce projet vise à apporter une « connaissance détaillée des avantages comparatifs et faiblesses inhérentes aux activités économiques présentes dans une quinzaine de VPM, et à identifier ceux qui seraient à développer à l'initiative, notamment, des acteurs publics. ODES doit aussi permettre à la Région de situer sa politique d'appui aux VPM, en contribuant à mesurer l'impact des équipements sur le rayonnement local, en permettant d'appuyer

¹ Villes au Carré, 2011, Note sur le projet de SRADDT

éventuellement la définition de stratégies économiques locales, en ouvrant les territoires à la mise en réseau »².

Notre stage constitue la deuxième étape de la première phase du projet ODES. Il a consisté en une **analyse des mutations socio-économiques à l'œuvre dans les VPM**. Sur le plan empirique, l'analyse s'est centrée sur 14 pôles supérieurs définis par l'INSEE et qui sont des pôles de centralité pour la région Centre : Vierzon, Saint Amand-Montrond, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou, Issoudun, La Châtre, Le Blanc, Amboise, Chinon, Loches, Vendôme, Romorantin-Lanthenay, Pithiviers et Gien. Deux agglomérations moyennes à la situation géographique et dynamique socio-économique contrastée, à savoir Châteauroux et Montargis, ont été adjointes à cette liste. L'objectif était à la fois de cerner les logiques socio-économiques propres à chaque site, en utilisant les indicateurs de l'atelier DA5 et en les remodelant. Notre travail principal a été la **production de seize fiches-portrait des VPM de la région Centre**. Nous tâcherons ensuite de distinguer grâce à ces fiches de **grandes tendances** susceptibles de décrire une situation générale pour les VPM régionales, et de **répondre à des questionnements** dégagés de notre travail d'appropriation de la bibliographie sur le sujet.

Ce rendu est composé de trois parties. Dans une première partie, nous restituerons la synthèse de la bibliographie des productions scientifiques sur le sujet des villes petites et moyennes afin de comprendre et de s'approprier cette notion. Nous traiterons dans cette première partie de la définition des VPM, de leur échelle d'analyse, des grandes tendances déjà identifiées dans la région, mais également d'une ébauche de typologie de ces villes.

La deuxième partie de notre dossier s'attelle à la présentation des fiches-portrait : choix des indicateurs, fiche-portrait type mais également les conclusions tirées de leur analyse ainsi que les grandes tendances dégagées. Les seize fiches-portrait ont été regroupées, pour une meilleure lisibilité de ce rapport, dans une annexe à part.

Enfin, une troisième partie sera consacrée à la réponse à une partie de nos hypothèses.

Ce stage s'insère dans un dispositif visant à intensifier les échanges entre les professionnels ayant en charge l'action sur le territoire (la composante opérationnelle de l'aménagement assurée par la maîtrise d'ouvrage) et les professionnels travaillant à la connaissance des phénomènes et à la transmission des savoirs (la composante étude de l'aménagement). La diffusion des résultats sera donc un débouché naturel du travail. Les résultats seront diffusés :

- en continu, sur le site internet mis en place dans le cadre du programme ODES
- dans le cadre Forum permanent des élus des VPM organisé par Villes au Carré

² CITERES, 2011, Observation des dynamiques économiques et stratégies des villes petites et moyennes, réponse à l'Appel à Projet de Recherche de la Région Centre, Université François-Rabelais de Tours, Septembre 2011.

PARTIE 1

Synthèse bibliographique

Chapitre 1 - Eléments de définition des VPM à l'échelle nationale et en région Centre

« Les aires urbaines moyennes ont un rôle d'intermédiation entre les différents niveaux urbains, entre la sociabilité de voisinage et l'ouverture au global, entre le patrimoine et les nouvelles technologies, entre l'économie résidentielle et l'économie productive »³
[DE ROO P., 2007, p. 27]

Les villes petites et moyennes ont parfois été considérées comme des « objets réels non-identifiés »⁴ : "réel", parce qu'il existe une incontestable réalité, celle de l'existence d'une catégorie de villes qui ne s'apparente ni à des centres d'intérêt strictement local, ni à des agglomérations disposant d'un véritable rôle d'organisation régionale. "Non identifié", car les limites de taille et les fonctions de la catégorie ne font pas l'unanimité au sein de la communauté des chercheurs [SANTAMARIA, 2000, p. 229]. Mais, profondément ancrées dans le territoire, elles font aujourd'hui partie des enjeux majeurs des politiques publiques territoriales en tant qu'espaces « d'interterritorialité »⁵. Villes de l'entre-deux, lieux d'interfaces, intermédiaires, les villes petites et moyennes tendent à s'imposer comme des entités essentielles à la mise en relation du phénomène de métropolisation et de la mutation des espaces ruraux. Les VPM combinent donc aujourd'hui une identité politique historique et une projection dans de nouveaux fonctionnements territoriaux faits d'enchevêtrements et d'interdépendances. Somme toute, « il faut considérer la ville moyenne non seulement comme un objet en soi ou comme le reflet d'une situation géographique, mais aussi comme un élément d'un système territorial, entre la grande ville et le rural »⁶.

I. Définition des villes petites et moyennes : prendre en compte l'échelle d'analyse la plus pertinente

Du fait de la périurbanisation et de l'explosion de la mobilité, définir une ville moyenne sur le seul critère du seuil d'habitants devient très difficile et peu objectif. L'échelle de définition la plus pertinente des villes petites et moyennes serait l'aire urbaine, si l'on se base sur la publication de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires en 2007. Celle-ci s'attache à « définir la ville moyenne comme une aire urbaine de 30 000 à 200 000 habitants, de

³ DE ROO P. – Les villes moyennes françaises : enjeux et perspectives. – DIACT, Paris, 2007, coll. Travaux, 59 p

⁴ BRUNET R., 1997, cité par SANTAMARIA F. - *La notion de « ville moyenne » en France, en Espagne et au Royaume-Uni*, Annales de géographie n°613, mai-juin 2000, éd Armand Colin, Paris, p. 228

⁵ VANIER M. - *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, 2008, Anthropos-Economica

⁶ D.A.T.A.R, - *Les villes moyennes : enjeux de l'action publique*, 2005, p. 12

manière à prendre en compte la dilatation urbaine résultant des trajectoires résidentielles »⁷. L'INSEE, avec l'aide de la DATAR et d'autres organismes, a défini, en 2010, un nouveau zonage des aires urbaines. Ce nouveau zonage se distingue du précédent par le fait qu'il « décrit l'influence des villes sur le territoire, sans pour autant en établir une partition entre urbain et rural. » [INSEE, 2010]. Le nouveau zonage distingue à présent trois catégories d'aires urbaines :

- « Grande aire urbaine: ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- Aire urbaine moyenne : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

- Petite aire urbaine : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. »⁸

Le choix de la taille de l'aire urbaine la plus pertinente pour appréhender la notion de « VPM » varie et reste exclusivement le fait de représentations, d'un contexte et de l'environnement extérieur : une aire urbaine de 20 000 habitants en milieu rural n'aura pas le même statut qu'une ville de même poids démographique en périphérie d'une métropole. De manière générale, en France, les petites villes sont souvent les unités urbaines comptant « de 3 000 à 20 000 habitants, alors que les villes moyennes ont un seuil supérieur de 20 000 habitants pour se limiter à 100 000 habitants »⁹. En s'appuyant sur la définition de l'aire urbaine donnée ci-dessus, la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) a également défini dans les années 2000 la ville moyenne comme une aire urbaine de 30 000 à 200 000 habitants, un seuil plus pertinent notamment au regard de l'analyse statistique. Prises dans cette tranche de 30 000 à 200 000 habitants, les villes moyennes comptaient, en 1999, 20% de la population française et environ 30% des citadins (DIACT, 2007, p. 5). Plus précisément, les aires urbaines de 30 000 à 200 000 habitants représentent aujourd'hui 156 aires regroupant plus de 13 millions d'habitants, ce qui fait des VPM une réalité majeure du paysage urbain français.

	Fédération des Maires des Villes Moyennes/ Association des Petites Villes de France	DATAR	
		Villes moyennes	Villes intermédiaires (prospective Territoires 2040)
Villes Petites	3 000 à 20 000 habitants	/	/
Villes Moyennes	20 000 à 100 000 habitants	30 000 à 200 000 habitants	50 000 à 500 000 habitants

Tableau 1 Seuils démographiques pour définir les villes petites et moyennes Source : TAULELLE, 2010

⁷ Appel à expérimentation consultable sur :

[http://www.diact.gouv.fr/Datar_Site/DATAR_Actu.nsf/5d6f4fe925592aeec1256591003f98f8/528e7692e6edbc69412572a4005ddb8d/\\$FILE/VM_appel_a_experimentation.pdf](http://www.diact.gouv.fr/Datar_Site/DATAR_Actu.nsf/5d6f4fe925592aeec1256591003f98f8/528e7692e6edbc69412572a4005ddb8d/$FILE/VM_appel_a_experimentation.pdf)

⁸ <http://territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/le-nouveau-zonage-en-aires-urbaines-2010> le 21 mai 2012

⁹ TAULELLE F. - *La France des villes petites et moyennes* – in CAILLY L. et VANIER M. (dir) « La France : une géographie urbaine », 2010, éd. Armand Colin

Nous choisissons de classer les villes moyennes que nous allons étudier avec le seuil inférieur de 20 000 habitants proposé par la Fédération des Maires des Villes Moyennes, car celui-ci nous semble plus pertinent appliqué à l'échelle de la région Centre que le seuil de 30 000 proposé par la DATAR.

II. Au regard de la densité urbaine...

L'importance des aires urbaines des villes moyennes peut être justifiée au regard du critère de la densité urbaine. Selon l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux « les villes moyennes sont caractérisées par une faible densité de population »¹⁰, phénomène renforcé dans les villes moyennes les plus importantes en terme de population par le départ de nombreux ménages vers des franges rurales situées hors de l'aire urbaine. Cela implique une prise en considération particulière de la mobilité quotidienne dans les VPM : la faible densité implique en effet un allongement des distances vécues notamment à l'échelle des flux domicile/travail, « une majorité des actifs (83 %) travaille ainsi dans une commune autre que celle où ils habitent, tandis que 80% des emplois d'une ville moyenne sont occupés par des actifs venant d'autres villes moyennes. D'autres échanges s'effectuent, mais de manière plus limitée, avec les communes rurales, les communes multipolarisées et les petites villes » [FUTURIBLES, 2011, p. 23]. La prise en compte de l'aire urbaine serait donc de ce fait plus pertinente, du moins pour l'analyse économique des villes moyennes.

III. Les villes petites et moyennes : un maillage régulier du territoire français

Si le critère du seuil démographique est justifié pour une première approche, d'autres critères entrent en résonance pour une étude optimale des dynamiques de développement des villes petites et moyennes. Ainsi, « au moins autant que de repères statistiques, la notion de ville moyenne est à rapprocher d'un modèle, qui associe, dans ces villes d'entre-deux, des fonctions économiques, sociales et territoriales »¹¹. Le dynamisme et le développement des VPM peut ainsi être menacé, d'une part, par l'espace rural en terme d'attractivité et d'économie résidentielle et, d'autre part, par l'étalement urbain et la dilatation des grandes agglomérations. Ce double phénomène pourrait préfigurer « la fin des villes moyennes »¹² mais force est de constater que les VPM structurent et recouvrent l'ensemble du territoire français à travers un maillage régulier (53 des 96 chefs-lieux de département actuels en France sont des villes moyennes), base de multiples réseaux et d'interconnexions. A l'échelle globale « une telle régularité d'implantation géographique des villes moyennes ne se retrouve pas fréquemment » [D.I.A.C.T. 2007, p. 7]. Les VPM sont une caractéristique importante de l'organisation de l'espace français, ce qui se ressent au niveau démographique. De plus, elles bénéficient en 2012 d'un intérêt renforcé à l'échelle nationale mais aussi à l'échelle européenne ce qui diffère donc de notre objet d'étude, à travers « la valorisation des éléments secondaires de la hiérarchie urbaine que sont les *secondary growth poles* » [TAULELLE, 2010, p. 152].

IV. D'autres critères à prendre en comptes dans la définition d'une VPM

Si la taille est, comme nous l'avons souligné, un critère de différenciation et de définition des villes petites et moyennes vis-à-vis des autres formes urbaines, il s'agit également de prendre en compte d'autres considérations dans l'analyse de leur développement à l'image des critères de densité ou de flux de migrations domicile/travail évoqués précédemment.

Ainsi, il s'agit de distinguer des critères permettant de mettre en valeur plusieurs types de VPM selon :

¹⁰ FUTURIBLES INTERNATIONAL, IFSTTAR – *Prospective de la mobilité dans les villes moyennes*, 2011

¹¹ SAINT-JULIEN T. - La fin d'un modèle hiérarchique. *Urbanisme*, vol. Mai-Juin, 2011, n. 378, pp. 44-46

¹² BEHAR D. - *La fin des villes moyennes ?*, 2007, Les Echos, 14 déc, p.15

- **l'offre de service, d'équipements et d'activités** : afin de renforcer leur « rôle d'intermédiation entre les différents niveaux urbains » [D.I.A.C.T., 2007, p. 27] et de faciliter l'ancrage de la population sur leur territoire. L'offre de service, d'équipements et d'activités se doit d'être adaptée aux besoins de la population. Du fait du poids des métropoles, il est également attendu des VPM qu'elles offrent des services inédits notamment dans le domaine de la culture et des loisirs.
- **la connectivité/accessibilité** : plusieurs facteurs peuvent être mis à jour ici à l'image de « la connexion aux transports basiques, l'accès aux nœuds, les coûts routiers, le temps de transport routier [...] le nombre de ville de plus de 100 000 habitants accessibles par pas de temps »¹³. A noter que la connectivité d'une VPM peut se définir comme la combinaison de ces différents facteurs.
- **la fonction de centralité**¹⁴ : qualifiant « l'action d'un élément central sur sa périphérie » [Demazière, 2011, p. 42], elle a été définie par W.E. Christaller comme « une notion hiérarchisée de desserte et d'attraction »¹⁵
- **la compétitivité** : la notion de compétitivité associée à celle de ville petite et moyenne peut englober et être due à plusieurs points tels une fiscalité compétitive, des loyers commerciaux attractifs ou encore une bonne offre de transport. Cette notion est importante à l'heure de la mondialisation impliquant une mise en concurrence accrue des territoires.

V. Aperçu de la région Centre et VPM sélectionnées

Le cadre de notre étude étant la région Centre, il s'agit de mettre en lumière quelques-unes de ses caractéristiques. Le Centre est la quatrième région française du fait de sa superficie (39 151 km²). On peut la qualifier de « peu peuplée » au regard de sa densité de population de 65 habitants au km². Elle est malgré tout la région la plus peuplée du Bassin Parisien hors Île-de-France et celle qui connaît la plus forte progression démographique (+0,4% par an en moyenne entre 1999 et 2009).

La région Centre est également la 6^{ème} région industrielle française avec des partenaires principalement issus de l'Union Européenne. Si le Centre était en 2008 la troisième région d'accueil des entreprises franciliennes¹⁶. Elle accueille également des investisseurs étrangers, peu nombreux certes, mais apportant un nombre significatif d'emplois (exemples : l'entreprise agroalimentaire suisse TransGourmet à Châteauroux, Pfizer PGRD à Amboise ou encore Otis à Gien). Par ailleurs, la région possède des atouts patrimoniaux considérables qui font sa renommée à l'échelle internationale à l'image des châteaux de la vallée de la Loire ou des produits du terroir (vignoble) mais également son statut de « grenier de l'Europe » [Diagnostic S.R.A.D.D.T., 2010, p. 245].

¹³ TESSON F. – *Le rôle des petites et moyennes villes*, 2009, Université de PAU et des Pays de l'Adour

¹⁴ DEMAZIERE, C. (dir.) - *Portrait des villes petites et moyennes en région Centre*, 2011, rapport de recherche pour la DREAL Centre, Tours, Université François-Rabelais, UMR CITERES.

¹⁵ CHRISTALLER, W.E., 1933, in DEMAZIERE, C. (dir.) - *Portrait des villes petites et moyennes en région Centre*, 2011, rapport de recherche pour la DREAL Centre, Tours, Université François-Rabelais, UMR CITERES, p. 42

¹⁶ REGION CENTRE, *Diagnostic S.R.A.D.D.T.*, 2010

Ville	Département	Statut	Population de la commune centre	Densité de la commune centre en hab./m ²	Aire urbaine en habitants (petite aire ou aire moyenne au sens de l'INSEE)	Catégorie
St-Amand-Montrond	Cher (18)	Sous-préfecture	11 829	586	19 787	Ville petite
Vierzon	Cher (18)	Sous-préfecture	27 495	369	38 525	Ville moyenne
Châteaudun	Eure-et-Loir (28)	Sous-préfecture	13 905	488	23 531	Ville moyenne
Nogent-le-Rotrou	Eure-et-Loir (28)	Sous-préfecture	11 124	474	18 332	Ville petite
Châteauroux	Indre (36)	Préfecture	46 386	2387	93 691	Ville moyenne
Issoudun	Indre (36)	Sous-préfecture	13 230	361	17 991	Ville petite
La Châtre	Indre (36)	Sous-préfecture	4477	739	8669	Ville petite
Le Blanc	Indre (36)	Sous-préfecture	6946	121	11677	Ville petite
Amboise	Indre-et-Loire (37)	/	12 505	308	Aire urbaine de Tours	Ville petite
Chinon	Indre-et-Loire (37)	Sous-préfecture	7986	205	9787	Ville petite
Loches	Indre-et-Loire (37)	/	6478	239	11890	Ville petite
Romorantin-Lanthenay	Loir-et-Cher (41)	Sous-préfecture	18 353	405	28 263	Ville moyenne
Vendôme	Loir-et-Cher (41)	Sous-préfecture	16 669	698	39 610	Ville moyenne
Gien	Loiret (45)	/	15 495	228	23 144	Ville moyenne
Montargis	Loiret (45)	Sous-préfecture	15 526	3481	69 602	Ville moyenne
Pithiviers	Loiret (45)	Sous-préfecture	8839	1274	11 176	Ville petite

Tableau 2 Aperçu des VPM en région Centre sélectionnées dans le cadre de l'étude

Source : INSEE, 2008

La région Centre est forte de 1 842 communes. Dans une recherche récente, l'analyse des aires urbaines régionales a permis de distinguer treize villes moyennes en Région Centre (aires urbaines allant de 19 000 à 90 000 habitants) auxquelles ont été ajoutées six petites villes qui « jouent un rôle de centralité dans leur bassin de vie » [Demazière, 2011, p.43]. Toutefois, selon les critères choisis (population, emplois, fonctions...) et les échelles (unité urbaine, aire urbaine), la liste des VPM peut varier. Ainsi, le SRADDT identifie 16 VPM, à partir des services et équipements qu'elles concentrent. Dans la suite de ce travail, nous étudierons 14 de ces villes, en y ajoutant deux villes (Châteauroux, Montargis) que la Région identifie comme étant des agglomérations, mais qui à l'échelle nationale sont des villes moyennes

La catégorie des VPM est hétérogène. Avant de faire 16 portraits individuels, il est important de dégager les principales variables permettant d'analyser la situation de ces territoires. Cet exercice sera réalisé par une synthèse de travaux de recherche et d'études. Cette revue de littérature ne prétend pas à l'exhaustivité, puisque l'atelier DA5 a déjà réalisé cette étape ¹⁷. Les travaux mentionnés permettront de pointer les variables principales du développement des VPM. L'exploitation de sources complémentaire permettra de donner un aperçu de la région Centre, contexte du développement des villes petites et moyennes étudiées.

Dans une première section, nous centrerons l'analyse sur les dimensions géographiques des villes petites et moyennes. En effet, pour de nombreux auteurs, la situation géographique des villes de taille et de rang secondaire est déterminante, notamment en termes de potentiel de croissance et de développement.

Nous analyserons dans une deuxième section la démographie des VPM, très affectée notamment par la mobilité des individus.

¹⁷ DEMAZIERE, C., HAMDOUCH, A. (dir) (2012) *Méthodes d'analyse des dynamiques de développement des villes petites et moyennes*, Ecole Polytechnique de l'Université François-Rabelais de Tours, rapport d'atelier DA5, 97p.

Enfin, une troisième section sera consacrée à la présentation de l'économie de ces villes, entre économie productive et résidentielle, à l'heure d'une forte tertiarisation des activités.

Le choix de se focaliser sur ces dimensions des villes petites et moyennes, plutôt que sur les fonctions sociales ou les caractéristiques environnementales par exemple, est justifié par l'état des recherches. La pertinence d'une approche géographique et socioéconomique des VPM est une des conclusions du colloque « Villes petites et moyenne : un regard renouvelé », organisé à l'Université François-Rabelais de Tours en décembre 2010¹⁸. Mais on peut aussi évoquer la relative facilité d'accès aux données. Les données démographiques sont ainsi presque à l'unanimité les premières utilisées par les auteurs pour identifier les VPM. Ce choix sera justifié dans chaque section par une revue de la littérature.

¹⁸ Voir notamment Carrier, M. et Demazière, C. (eds.) (2012), Les mutations économiques des villes petites et moyennes, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n. 2. Et Demazière C., Serrano, J. et Vye (eds.) (2012), Villes petites et moyennes, Norois, n. 223, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Chapitre 2 - Géographie des VPM

I. Différents types de villes petites et moyennes

En lisant l'article de Taulelle nous avons pu distinguer sa typologie des villes petites et moyennes :

- « - certaines villes petites et moyennes sont directement intégrées aux grandes agglomérations. Ce sont aujourd'hui des villes de banlieue, [...] »
- d'autres villes plus éloignées des métropoles, exercent des fonctions de capitale régionale ou départementale. Ce sont des chefs-lieux, petits par la taille mais qui rayonnent sur un espace de faible densité. [...]
- enfin, d'autres villes petites et moyennes sont intégrées dans des conurbations industrielles qui forment de vrais grappes de villes dont les raisins sont de petite ou de moyenne taille ». [TAULELLE, 2010, p. 144].

Cependant ne trouvant pas cette typologie assez adéquate pour accueillir les villes que nous allons étudier, nous avons choisi de réaliser notre propre typologie de manière à ce qu'elle s'applique aux seize villes de la région Centre qui nous intéressent :

Villes autonomes	Villes sous influence de villes moyennes	VPM sous influence d'une grande agglomération
Châteauroux Vierzon Issoudun <u>Villes isolées</u> Nogent-le-Rotrou Gien	<u>VPM sous influence d'une ville moyenne</u> La Châtre (Châteauroux) Saint-Amand-Montrond (Châteauroux) Le Blanc (Châteauroux) <u>VPM sans polarisation nette</u> Vendôme Romorantin-Lanthenay	Amboise (Tours) Loches (Tours) Chinon (Tours) Montargis (Paris) Pithiviers (Paris/Orléans) <u>VPM sous moindre influence</u> Châteaudun (Chartres/Orléans)

Tableau 3 Typologie des VPM étudiées

Cette typologie est une tentative de regroupement des seize villes étudiées en sous-groupes (réalisée en se basant sur les flux domicile-travail sortants¹⁹, sur le temps d'accès à la ville polarisante et sur les entretiens réalisés).

Les aires urbaines des villes de la région Centre s'étendent, « certaines aires d'attraction se rejoignent et pourraient être absorbées à l'avenir. »²⁰ Ainsi Amboise paraît faire la jonction entre Tours et Blois, et Issoudun assure une certaine continuité entre Bourges et Châteauroux : leurs couronnes périurbaines se sont rejointes entre 1990 et 2010. On retrouve également cette idée chez Taulelle : « Parfois, ces communes distantes auparavant de la ville centre de plusieurs kilomètres,

¹⁹ Voir annexe Chapitre 4 Les trois principaux déplacements domiciles-travail par zone d'emploi en 2007

²⁰ LEVI-VALENSIN M. - *Extension des aires urbaines en région Centre et nouveaux espaces périurbains* – in INSEE Centre Info n°157, décembre 2009

séparées par des espaces vides de toute construction se trouvent maintenant intégrées dans un continuum urbain, celui de la ville étalée. » [TAULELLE, 2010, p. 144].

Nous avons également pu constater que les villes de la région Centre avaient une hiérarchisation entre elles et formaient un ensemble multipolaire. La région Centre se compose, d'après le SRADDT [*Diagnostic S.R.A.D.D.T.*, 2010] de deux agglomérations régionales que sont Orléans et Tours, qui disposent de fonctions métropolitaines (les secteurs économiques, culturels et universitaires notamment) et jouent un rôle majeur dans l'attraction de ce territoire. Viennent ensuite six autres agglomérations offrant une gamme de services complets aux habitants, Bourges, Chartres, Blois, Châteauroux, Montargis et Dreux. Seize « pôles de centralités » ont ensuite été définis, ce sont généralement les villes-centres de plus de 5 000 habitants assurant les fonctions de pôle supérieur de services ou distantes d'au moins 30 kilomètres d'un pôle de services. Ils remplissent des fonctions urbaines dans un espace plus rural. Il s'agit d'Aubigny-sur-Nère, Vierzon, Saint Amand-Montrond, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou, Issoudun, La Châtre, Argenton-sur-Creuse, Le Blanc, Amboise, Chinon, Loches, Vendôme, Romorantin-Lanthenay, Pithiviers et Gien. Enfin cette armature urbaine est complétée par un maillage dense de « pôles de proximité » (380 communes entre 1 000 et 5 000 habitants hors agglomérations, représentant 28,1% de la population régionale). Ces pôles offrent les services « de base » liés à la vie quotidienne, et constituent des appuis essentiels de l'espace rural.

Nous pouvons répartir nos seize villes selon le type de services et équipements qu'elles proposent, en deux catégories :

Agglomérations offrant une gamme de services complets aux habitants	« Pôles de centralités »
Châteauroux Montargis	Amboise Châteaudun Chinon Gien Issoudun La Châtre Le Blanc, Loches Nogent-le-Rotrou Pithiviers Romorantin-Lanthenay Saint Amand-Montrond Vendôme Vierzon

Tableau 4 Typologie de service des 16 VPM étudiées

Source : REGION CENTRE, Diagnostic S.R.A.D.D.T, 2010.

Cependant, les seize villes que nous étudions sont toutes des pôles de services supérieurs selon la définition de l'INSEE.²¹

²¹ REGION CENTRE, S.R.A.D.D.T. session de décembre 2011

II. Plaques territoriales

« Les villes petites et moyennes sont intégrées à des dynamiques régionales. [...] Ces villes fonctionnent sur des plaques territoriales (P. De Roo)²² dont elles sont dépendantes : elles sont insérées dans des réseaux, fonctionnent en lien avec d'autres ensembles urbains » [TAULELLE, 2010, p 144].

Certains travaux, datant des années 1990 et 2000 considèrent que la région Centre est constituée de trois plaques territoriales²³. La première correspond aux franges franciliennes de l'Eure-et-Loir et du Loiret, qui sont sous influence directe de l'Île-de-France (bassins d'emplois de Dreux, Chartres, Pithiviers et Montargis). La seconde plaque correspond à l'axe ligérien et est soulignée par la présence des agglomérations de Tours, Blois et Orléans. Cet axe scinde la région en deux. La troisième plaque a une composante plus rurale et représente la partie sud de la région Centre, proche du Massif Central. Selon le vice-président à l'aménagement du territoire de la région Centre, « le sud de la région va continuer de perdre des habitants quand l'axe ligérien en gagnera »²⁴.

Ces plaques territoriales peuvent avoir un effet positif pour ces villes, du fait de la proximité des unes et des autres au sein de chaque plaque territoriale, des effets de synergie ou de complémentarité peuvent être observés.

Cependant, l'appartenance à une plaque territoriale est relative pour certaines villes comme Vendôme. Nous avons choisi de la positionner sur la plaque territoriale de l'axe ligérien, cependant, elle se situe à la limite de celle-ci avec la plaque territoriale des franges franciliennes. L'influence de l'axe ligérien y est de ce fait moins importante. Cette diminution d'importance est marquée sur la carte suivante par le dégradé de couleur.

²² DE ROO P. – Les villes moyennes françaises : enjeux et perspectives. – DIACT, Paris, 2007, coll. Travaux, 59 p

²³ Demazière, C., Boutet, A. (2001) *La région Centre et ses villes. Armature urbaine, réseaux de villes et aménagement du territoire*, série Documents Sciences de la Ville, n°7, Tours, Université François Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », 135p.

²⁴ ROULLET Dominique - Synthèse du forum participatif, Issoudun – in Ambition 2020, 2010, S.R.A.D.D.T.

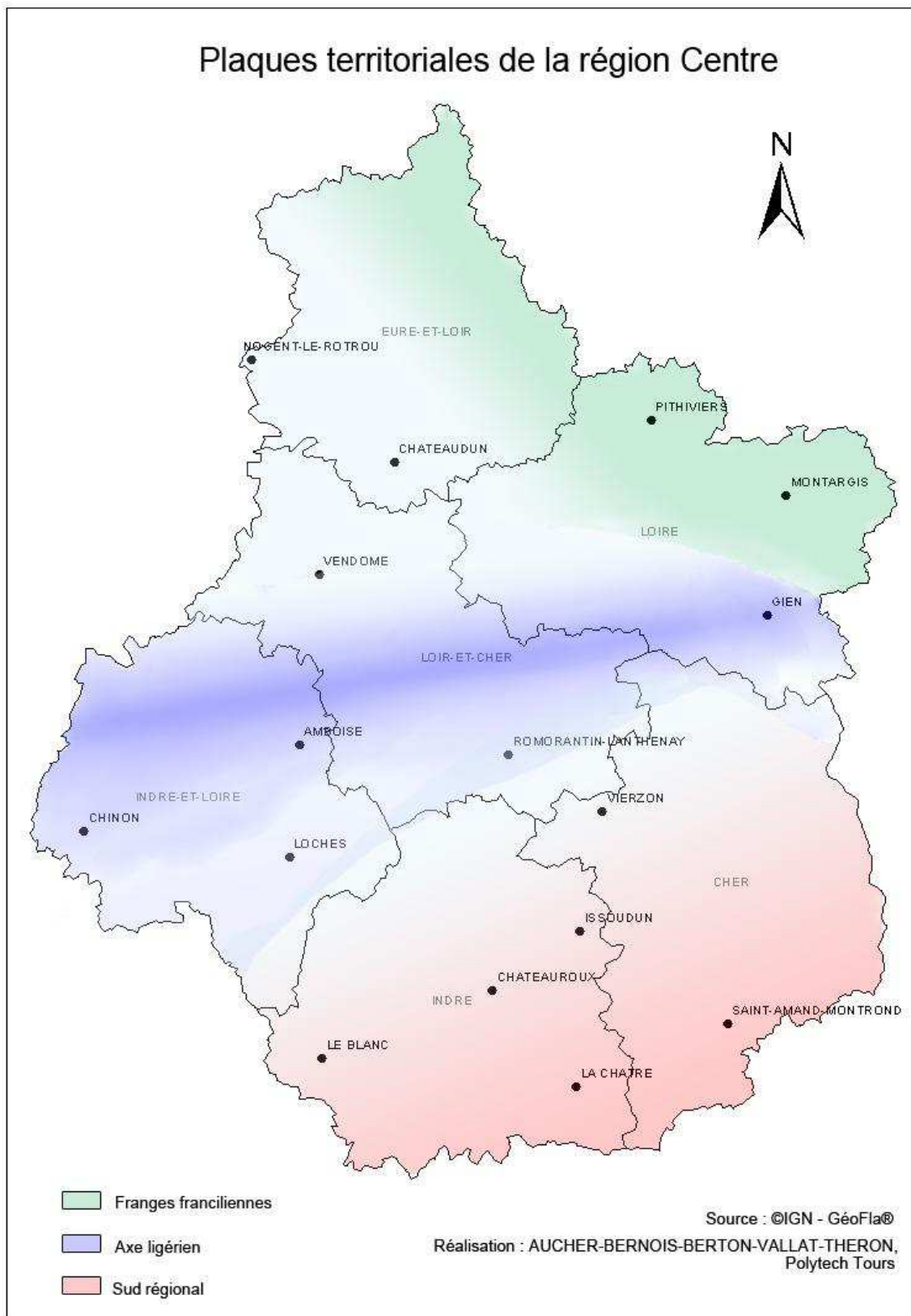


Figure 1 Plaques territoriales de la région Centre

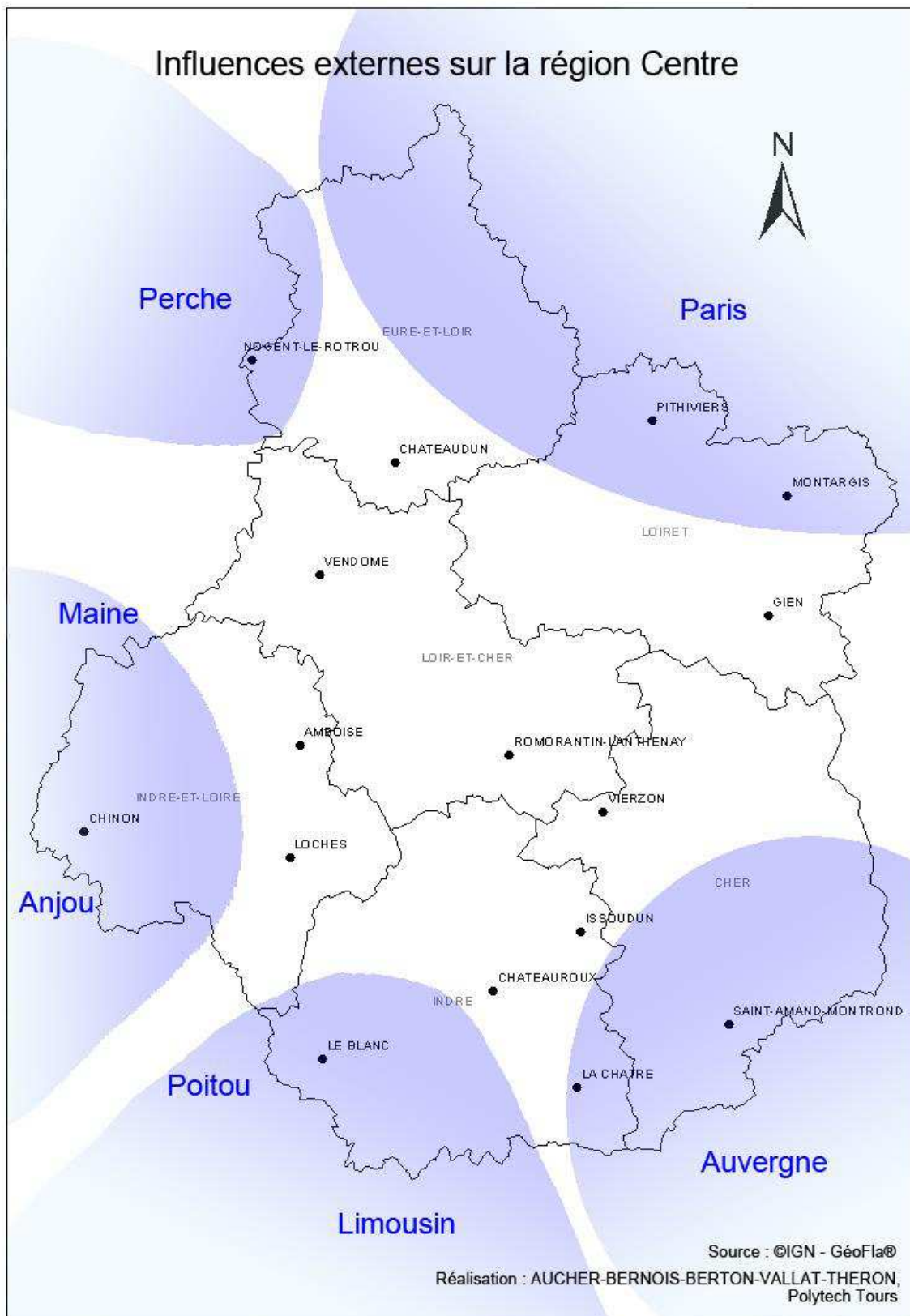


Figure 2 Influences externes sur la région Centre

III. Relations des VPM à la métropole

Les VPM évoluent dans un système de villes constitué d'éléments interdépendants²⁵. Les relations des VPM à la métropole relèvent à la fois de la concurrence et de la complémentarité. La hiérarchisation des villes est issue de l'existence de plusieurs niveaux de services sur un périmètre. En présence de villes de mêmes niveaux hiérarchiques, la concurrence entre les villes implique une régularité dans leurs espacements. De plus, lorsque le niveau de hiérarchie augmente, l'espacement entre les centres augmente aussi. Ainsi les VPM de la région Centre sont régulièrement espacées et plus nombreuses que les métropoles comme Tours et Orléans.

Les grandes villes sont plus favorables à l'innovation car elles possèdent une base sociale et économique plus diversifiée. En effet, contrairement aux VPM, les métropoles peuvent atteindre une taille critique leur permettant d'attirer des entreprises et une main d'œuvre à haut niveau de savoir faire [LEO, MONNOYER, PHILIPPE, 2010, p. 4]. Ensuite, les innovations se diffusent vers les villes de moindre importance. L'avance qu'acquiert la métropole lui confère un avantage concurrentiel la rendant plus attractive ce qui accroît les écarts avec les autres villes.

Le risque pour les VPM est de se faire « court-circuiter » en raison de l'accroissement de la vitesse des communications. Leur rôle de relais ne serait plus nécessaire car les métropoles voient leur portée élargie et captent directement la clientèle et les ressources des plus petits territoires.

Les métropoles sont plus ouvertes à l'extérieur dans une ère mondialisée. Cependant, la spécialisation fonctionnelle des villes et leur situation géographique nuance le faible rôle des VPM dans un système mondialisé.

La métropole semble donc avantagée, sa position hiérarchique se trouve confortée grâce à ses avantages comparatifs :

- la concentration des activités (notamment dans le secteur tertiaire)
- ses fonctions métropolitaines
- les flux de capitaux
- la surreprésentation en emplois qualifiés
- les innovations des entreprises qui y sont localisées
- son rayonnement plus important

En revanche, les VPM peuvent aussi avoir leur carte à jouer en évitant les déséconomies engendrées par une trop grande concentration.

- Ainsi dans les VPM, les coûts du foncier sont plus faibles, ces espaces sont donc attractifs pour les ménages les moins favorisés (INSEE, 2011) et les entreprises (LEO, MONNOYER, PHILIPPE, 2010, p. 5). La proximité d'une métropole joue un rôle important dans la localisation des entreprises et des actifs en évitant un certain nombre de coûts tout en gardant de bonne condition de développement. A contrario, une localisation éloignée d'une métropole serait un handicap pour le développement d'une entreprise. Les conséquences d'une localisation sont à évaluer au cas par cas et dépendent notamment de la spécialisation économique de la ville.
- Ensuite, les VPM ne nécessitent pas de coûts de coordination aussi importants que dans les métropoles.

²⁵ PUMAIN D. - *Quel rôle pour les villes petites et moyennes des régions périphériques ?*, Revue de géographie alpine, Volume 87, N°87-2 1999, p. 167-184

- Enfin la concentration des habitants des métropoles entraîne un phénomène de congestion et des coûts de gestions élevés dans les transports (LEO, MONNOYER, PHILIPPE, 2010, p. 5).

Les VPM doivent faire face à des défis contradictoires en jouant à la fois sur la polyvalence et la spécialisation, l'ouverture et la complémentarité à la métropole. Deux alternatives s'offrent aux VPM : la spécialisation pour se différencier, conserver leur attractivité ; l'autre possibilité réside dans la fusion de son espace à l'espace métropolitain.

« En outre, selon leur position géographique, leur branchement aux réseaux de transports, les flux de navettes quotidiennes entre domicile et travail, leur attractivité résidentielle, les fonctions de leur emploi, la dynamique des villes moyennes est plus ou moins liée à celle de la métropole voisine. Certaines villes moyennes paraissent même absorbées dans une véritable conurbation en voie de constitution, notamment dans les grandes vallées fluviales : vallée de la Seine, de la Loire et du Rhône ou de la Saône, et sur les zones littorales. » [DIACT, 2007, p. 23]

IV. Relations des VPM aux espaces ruraux

L'analyse territoriale des villes petites et moyennes, éclairée au regard de leurs relations avec les métropoles, se doit aussi d'être faite en portant attention aux espaces ruraux. En effet, « d'un côté les métropoles monopolisent l'attention des chercheurs, des aménageurs [...] de l'autre l'espace rural fait l'objet de sollicitudes régulières, offensives lors des recensements ou lors des appels à projets qui font éclore leur excellence »²⁶. De plus, dès le début des années 2000, l'INRA avait montré que « certaines villes moyennes étaient concurrencées par leur espace rural, notamment en terme d'attractivité et d'économie résidentielle »²⁷. Notre étude se doit donc de prendre en compte cette réalité.

En 1999, « 10,6 millions de personnes, soit 18 % de la population métropolitaine, résident dans l'espace à dominante rurale »²⁸. Le solde migratoire de ces espaces est globalement positif, on observait en 2003 bien plus de départs que d'arrivées dans 60% de ces communes [DATAR, 2003, p. 12].

Concernant les dynamiques de l'emploi dans ces espaces, il faut souligner sa croissance, de l'ordre de 8% si l'on fait abstraction de l'évolution agricole. Ce phénomène est cependant à relativiser au regard du poids démographique des zones rurales : « alors qu'un français sur quatre réside dans le rural, seul un sur cinq y travaille » [DATAR, 2003, p. 15].

Il est également important de mentionner le lancement de l'appel à projet « Pôles d'Excellence Rurale »²⁹ par la DATAR en 2009 qui vise à soutenir des projets innovants, créateurs d'emplois directs et indirects en milieu rural. En septembre 2011, 263 avaient été labélisés.

Ces quelques caractéristiques ainsi que le point de vue de divers chercheurs nous permettent d'affirmer le « renouveau » d'attractivité des espaces ruraux, loin du schéma « Paris et le désert français » d'après-guerre, phénomène aux impacts directs sur les dynamiques de développement des VPM.

La DATAR distingue en 2003 quatre fonctions qui définissent les territoires ruraux : « outre la fonction productive, ils ont une fonction résidentielle, une fonction récréative et touristique, et une fonction environnementale », autrement dit quatre fonctions entrant directement en concurrence avec celles des VPM.

²⁶ DE ROO P. – *Des charnières territoriales à renforcer* – Revue Urbanisme, mai-juin 2011, p. 5 à 29

²⁷ DEMAZIERE C. (2011) Les villes moyennes dans la recherche urbaine : état des lieux et pistes pour des recherches appliquées, *Urbanisme*, n°378, pp.74-76.

²⁸ D.A.T.A.R. – *Quelle France rurale pour 2020 ?* – 2003, p. 11

²⁹ <http://poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr/>, 21/05/2012

Si l'on se focalise sur la fonction résidentielle (économie présentielle) des espaces ruraux, à l'aide des travaux de Davezies et Béhar notamment, on comprend l'aptitude de ces territoires à attirer des ménages de plus en plus mobiles, leur susceptibilité à capter des « revenus mobiles »³⁰, aux dépens des villes petites et moyennes. Nous sommes donc actuellement dans un schéma d'organisation territoriale voulant que « chaque espace est convoité pour le développement de fonctions concurrentes voire contradictoires » [BEHAR, 2009, 152].

Si les relations entretenues entre les espaces ruraux, dont l'attractivité apparaît renouvelée, et les villes petites et moyennes sont incontournables, ces deux réalités territoriales tendent de plus en plus à se chevaucher aujourd'hui. Toutes deux sont aptes à apporter aux grandes villes ce qui leur fait défaut : « les espaces résidentiels, les lieux d'implantation industrielle, les sites environnementaux ou de stockage de déchets urbains » [DATAR, 2003, p. 36]. Cependant, comme l'expliquent Davezies et Béhar, l'économie locale des territoires est largement alimentée par les mécanismes redistributifs nationaux, qui ne peuvent pas être reproduits durablement à tous les niveaux territoriaux. L'enjeu est donc de trouver une cohérence des politiques sectorielles, où chacune d'entre elles serait définie et arrêtée, afin que les relations des VPM aux espaces ruraux ne soient plus placées sous le signe de la concurrence.

³⁰ BEHAR D. - *L'action publique locale à l'épreuve de l'économie résidentielle* - Revue POUR, n°199, février 2009, p. 149 à 153. Voir aussi Davezies, L. (2008), *La République et ses territoires*, Paris : Le Seuil.

Chapitre 3 - Une démographie fortement marquée par les flux migratoires

I. Une région avec d'importants flux migratoires

Bien que la croissance démographique de la région Centre soit faible (+0.4%) par rapport à la croissance démographique nationale (+0,7%), le nombre de flux migratoires est important. En effet entre 2001 et 2006, l'INSEE recense pas moins de 400 000 mouvements d'entrée ou de sortie. Cependant ces migrations résidentielles ne sont pas également réparties entre les différentes classes d'âge. On remarque un déficit important pour les jeunes adultes de 18 à 24 ans, qui quittent les espaces non métropolisés où l'offre en formations supérieures est insuffisante. Dans un même temps, la région attire les plus de 60 ans, qui cherchent à s'éloigner des métropoles et qui sont séduits par les VPM et leur meilleure qualité de vie.

« Ces villes (petites et moyennes) seraient donc des endroits où l'on vivrait bien et dans lesquels une cohésion sociale serait plus facile à réaliser du fait d'une proximité et d'une vie sociale plus riches que dans les métropoles anonymes » [TAULELLE, 2010, p. 148].

L'installation des plus de 60 ans peut être un atout pour la région et notamment pour les VPM, ils sont un critère de différenciation. Ils suscitent une nouvelle offre dans les services et participent donc au développement des VPM.

II. Taux de migration net et effet migratoire par âge

Migrations résidentielles entre 2001 et 2006	Taux de migration net (pour 10 000)	Effet migratoire relatif (%)
5 à 17 ans	20	0
18 à 24 ans	-111	-0,5
25 à 39 ans	19	0,1
40 à 59 ans	13	0,1
60 à 74 ans	31	0,2
75 ans et plus	8	0

Tableau 5 Taux de migration net et effet migratoire par âge en région Centre

Source : INSEE, 2006

Note de lecture : en région Centre, le solde déficitaire des jeunes âgés de 18 à 24 ans correspond à un manque de 111 jeunes pour 10 000 jeunes résidents entre 2001 et 2006. En l'absence de migration, le poids des jeunes âgés de 18 à 24 ans aurait été supérieur de 0,5 point à ce qu'il est en réalité.

III. Notamment avec la région Île-de-France

Un atout majeur de la région Centre est sa position géographique (Diagnostic SRADDT, 2010). En effet le fait d'être limitrophe avec la région d'Île-de-France lui permet de bénéficier en partie de son aire d'influence mais aussi d'être la deuxième terre d'accueil des Franciliens.

Ces nombreuses migrations permettent d'assister à un renouveau de l'espace rural, sachant que 28% de la population régionale réside dans le rural.

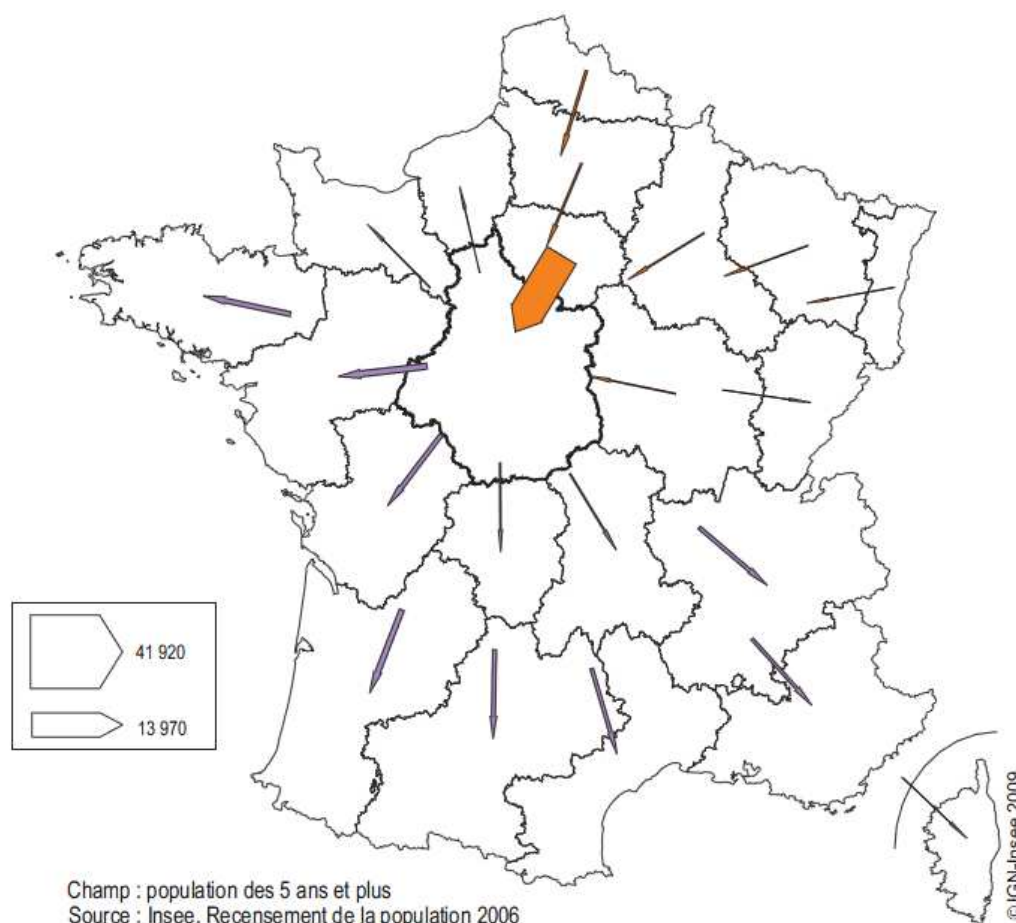


Figure 3 Solde migratoire de la région Centre entre 2001 et 2006

Source : INSEE, 2006

IV. Vers un éloignement des centres villes

Ce renouvellement de la population fait ressortir des tendances intéressantes. En effet il apparaît que les espaces périurbains sont plus prisés par les nouveaux arrivants, qui cherchent à s'éloigner des centres villes. « Le périurbain devient le principal moteur de croissance en région Centre : il concentre les taux de croissance les plus élevés sur certaines communes et se généralise sur une grande partie du territoire régional » [Diagnostic SRADDT, 2010, p. 51] et le repeuplement des campagnes, notamment à proximité des VPM et de leurs aires urbaines (mais aussi à proximité des grandes agglomérations). Ce phénomène engendre cependant une augmentation de l'étalement urbain. « Cette urbanisation de la campagne peut amener certains villages en périphérie des grandes villes à devenir de nouvelles cités dortoirs, les résidents des campagnes partant travailler dans les villes. » [LEVI-VALENSIN, 2009, p. 4]. Et il peut s'expliquer par le coût du foncier qui y est moins élevé; de ce fait la population est de moins en moins dense à mesure que l'on s'éloigne des villes centres.

Chapitre 4 - Nature de l'économie des villes petites et moyennes

L'économie de la région Centre peut être appréhendée de manière traditionnelle en analysant le poids de chacun des secteurs productifs, cependant cette analyse ne permet pas d'appréhender de manière exhaustive les richesses d'un territoire.

En effet, dans les petites villes et les villes moyennes, il existe une part de l'économie qui échappe à l'économie productive étant donné que ces villes sont assez pauvres en emplois productifs comparés aux métropoles. Cependant, ces villes possèdent tout de même une population susceptible de générer un besoin en services et une activité économique. « *Les petites villes ne disposent pas de grandes marges de manœuvre quant au développement du système productif, (...) l'économie résidentielle constitue souvent une ressource primordiale des budgets locaux.* » (TAULELLE, 2010, p. 12)

L'économie résidentielle peut être perçue par certains comme une activité non productive, pourtant, elle est aussi synonyme de développement pour un territoire.

Il convient donc d'analyser à la fois les richesses produites dans la région dans un système concurrentiel, et l'économie résidentielle dans une autre partie. L'analyse de l'économie résidentielle dans la région Centre ne sera pas approfondie dans cette synthèse bibliographique, ayant été peu traitée dans les analyses régionales fournies en bibliographie.

I. L'économie productive

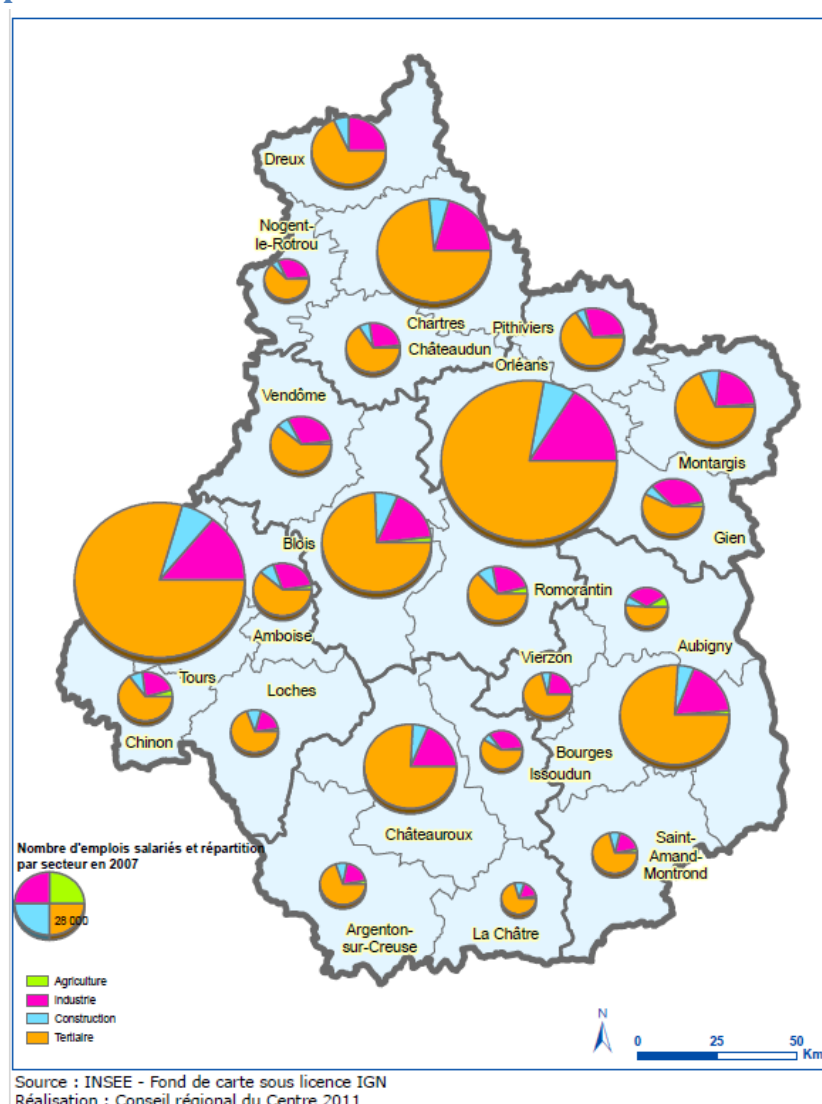


Figure 4 Emploi salarié en 2007 et répartition par secteur par zone d'emploi dans la région Centre

Source : REGION CENTRE, Diagnostic S.R.A.D.D.T, 2010

Le secteur industriel représente une part importante de l'emploi en région Centre. Avec 19,3% contre 15% sur le territoire métropolitain, la région a conservé son caractère industriel qu'elle a acquis dès le 19^{ème} siècle en se spécialisant dans le textile, l'habillement et le travail des métaux. Le grand tournant industriel de la région s'est produit à partir des années 1960 en accueillant les industries de la région parisienne.

Cette phase de décentralisation s'est déroulée grâce à la proximité géographique de Paris en accueillant les entreprises qui souhaitaient se restructurer. L'image de marque de la région et les modernisations des voies de communication, dans le Nord de la région ont donné un avantage distance temps, comparé à la région Champagne-Ardenne qui a moins bénéficié de cette décentralisation³¹. Celle-ci s'est opérée principalement dans l'Eure-et-Loir et le Loiret. La décentralisation dans cette région s'est produite sans incitations financières sauf dans les villes de Châteaudun, Vendôme et Montargis³².

La politique de décentralisation de la DATAR a eu aussi pour conséquence de délocaliser des industries parisiennes en région Centre en rééquilibrant les contrastes entre « Paris et le désert français »³³ en dissuadant les entreprises d'investir en région parisienne (plafonnement des surfaces, redevance) et en incitant à l'installation en province (primes et dégrèvement). Dans la région Centre, le Sud et du Cher et de l'Indre seront classées en zone prioritaire aidée. Cette politique a aussi permis d'attirer de nouvelles entreprises notamment à Châteauroux grâce à des incitations financières suite au départ des militaires américains.

Aujourd'hui la mondialisation remet en cause ce modèle avec une nouvelle phase de délocalisation à l'international. L'industrie étant importante dans la région Centre, ce territoire est plus sensible aux aléas économiques.

II. Les secteurs phares de la région Centre

Pourtant la région est « leader et garde son avantage compétitif dans certains domaines comme le secteur pharmaceutique, chimique, l'équipement automobile, l'électronique et l'équipement électrique » [Diagnostic SRADDT, 2010, p. 79].

En termes d'emplois salariés, les secteurs les plus représentés sont « la mécanique, l'industrie agricole et alimentaire, la métallurgie et la transformation des métaux, la chimie, le caoutchouc, les plastiques et la pharmacie, parfumerie et entretien » [Diagnostic SRADDT, 2010, p. 79]. Ces secteurs sont, selon le modèle de projection du SRADDT³⁴ à l'horizon 2020³⁵, les secteurs les plus enclins à subir des changements.

Secteurs	Nombre d'établissements	Effectifs salariés
Automobile	200	30000
Industrie agricole et alimentaire	386	17332
Aéronautique défense	200	16000
Electronique et équipements électrique	153	13726
Parfumerie-cosmétique	156	13374
Pharmaceutique	113	10425
Plasturgie	207	9449
Caoutchouc	67	6800

Tableau 6 Les principales filières industrielles en région Centre

Source : Centreco³⁶

³¹ DOUSSET M., CROUBOIS C., MIRLOUP J., SURRAULT JP, VERRIERE J., La Région Centre au cœur de l'avenir, Ed Bordessoules, 1989, p. 141

³² CABANNE, C. , Pays de la Loire Centre, mémentos de géographie sirey, Ed Sirey, 1984, p. 85

³³ GRAVIER J-F, Paris et le désert français, Le Portulan, 1947

³⁴ REGION CENTRE, S.R.A.D.D.T. projet soumis au vote du Conseil régional à la session de juin 2011 p. 47

³⁵ Modèles de projections réalisés avec l'Institut National de la Statistique (INSEE), et l'Observatoire Régional Formation-Emploi (ORFE) du GIP Alfa Centre.

³⁶ <http://www.centreco.regioncentre.fr/filieres>

III. **L'industrie est en forte mutation dans les VPM ce qui fragilise le tissu économique**

Bien que le secteur industriel soit bien représenté, particulièrement dans les VPM, sa part a diminué de près de 4 points entre 1999 et 2007. « Dans les zones d'emploi de Gien, Issoudun, Aubigny-sur-Nère, Vendôme et Nogent-le-Rotrou, l'emploi industriel représente plus de 30 % des emplois. » [Diagnostic SRADDT, 2010, p. 24].

L'industrie en région Centre subit de profondes mutations en raison des évolutions technologiques et concurrentielles.

« La crise de la confection a provoqué de nombreuses fermetures d'entreprises dans l'Indre, et la restructuration des industries d'armement (Giat, MBDA) et de l'automobile (Matra, Thyssenkrupp) a déjà causé des pertes d'emplois importantes dans le Cher et le Loir-et-Cher. Des difficultés plus récentes, liées aux mutations de l'économie mondialisée, sont apparues sur le bassin de Dreux (Philips), de Châteaudun (Flextronic, Paulstra) ou sur le Loiret (Thyssenkrupp, Lexmark). » [Diagnostic SRADDT, 2010, p. 78].

L'emploi salarié dans le secteur industriel étant très concentré dans certaines villes, celles-ci sont vulnérables aux chocs conjoncturels. Ces territoires doivent donc développer des activités complémentaires pour augmenter leur résilience économique.

La restructuration du secteur industriel a entraîné un désintérêt des jeunes dans ce secteur de formation par la crainte du manque de débouchés. Selon certains acteurs, ces choix d'orientation vont entraîner des difficultés de recrutement. De plus, le non remplacement des départs en retraites seront synonymes de perte de compétences. « Les métiers qui rencontrent des difficultés de recrutement structurelles sont les métiers de la maintenance, et les techniciens des industries de process. » [Diagnostic SRADDT, 2010, p. 48].

IV. **La tertiarisation, une réponse à la crise de l'industrie dans les VPM**

La part importante du secteur industriel dans les VPM, diminue au profit du secteur tertiaire qui a gagné 10% d'emplois supplémentaires dans la région entre 1999 et 2007. L'économie en région Centre est dans une phase de restructuration. En voie de tertiarisation, celle-ci se diversifie mais elle doit tout de même conserver ses compétences dans le secteur industriel. Pour les VPM, le secteur tertiaire est souvent représenté par les services à la population. Le service à la personne est particulièrement bien positionné dans la région avec 44000 emplois. Ce secteur d'activité serait encore en voie de développement d'environ 11% selon les estimations du SRADTT [Diagnostic SRADTT, 2010, p. 34] en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation du travail féminin.

V. Nature de l'économie



Figure 5 Part de la sphère présentielle dans le nombre de postes salariés des établissements

Source : Diagnostic S.R.A.D.D.T, 2010

« L'économie résidentielle peut être définie comme l'ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire. »³⁷ L'économie résidentielle représenterait 64% des effectifs régionaux (SRADDT) et se conceptualise de la manière suivante : les revenus sont générés ailleurs (notamment dans les métropoles), ceux-ci sont ensuite réinjectés dans le territoire.

C. Terrier a constaté une dissociation entre les lieux de production de richesses et les lieux de consommation. Pour compléter la notion d'économie résidentielle, on distinguera l'économie résidentielle de l'économie présentielle. En effet, l'économie résidentielle selon Terrier serait générée par les habitants du territoire alors que l'économie présentielle engloberait à la fois l'économie résidentielle et les autres populations présentes sur le territoire (touriste, navetteurs par exemple).³⁸

³⁷ DEMAZIERE, C., HAMDOUCH, A. (dir) (2012) *Méthodes d'analyse des dynamiques de développement des villes petites et moyennes*, Ecole Polytechnique de l'Université François-Rabelais de Tours, rapport d'atelier DA5, 97p.

³⁸ ETD, Économie résidentielle, Du diagnostic à la stratégie, les notes d'Etd, 2011, p. 36

Etant naturellement moins pourvues en activités que les métropoles, les VPM seraient des territoires où l'on consommerait alors que les métropoles produiraient la richesse. Ces richesses, Laurent Davezies les définit en quatre catégories qu'il appelle « bases économiques »³⁹ :

- La base **productive** est représentée par les revenus des actifs qui vivent sur le territoire et travaillent dans des secteurs d'activités exportateurs et concurrentiels.
- La base **publique** est modélisée par les salaires des fonctionnaires. Cette base compte en région Centre. Les unités urbaines des VPM comptent en moyenne 25 % d'emplois publics dans l'ensemble des effectifs salariés : à titre d'exemple, la Châtre compte 41 % de salariés dans l'emploi public dans sa ville centre. Cependant le secteur public n'a pas vocation à se développer dans ces villes. On observe une réduction des activités publiques [Diagnostic SRADDT, 2010, p. 118] à titre d'exemple :
 - les hôpitaux : la fermeture du centre hospitalier du Blanc représentant 400 emplois dans l'Indre et la fermeture des blocs opératoires de moins de 1500 séjours ainsi que des maternités⁴⁰.
 - la justice : en 2009 les tribunaux d'instance de Vierzon, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Issoudun, Le Blanc, La Châtre, Chinon, Loches, Vendôme, Romorantin-Lanthenay, Pithiviers et Gien ont été supprimés, ainsi que le tribunal de commerce de Montargis et les tribunaux des prud'hommes de Vierzon, Nogent le Rotrou, Issoudun et Romorantin-Lanthenay.
 - l'armée : à Châteauroux, la suppression du 517^{ème} régiment du train aurait entraîné la disparition de 1044 emplois directs.
 - ...
- La base **sociale** est représentée par les revenus sociaux (allocation chômage, allocation pour le logement....)
- La base **présentielle** est représentée par les pensions de retraite, les activités touristiques et les salaires des personnes qui vivent sur le territoire mais travaillent à l'extérieur. Pour cette base, la qualité de vie et la présence d'aménités sont essentielles à son développement. En effet, la proximité du domicile avec le lieu de travail est de moins en moins privilégiée, le cadre de vie est le facteur primordial pour les nouveaux arrivants. Ensuite, le tourisme représente un fort potentiel dans la région Centre mais il est inégalement réparti dans la région.

³⁹ Davezies, L. (2008), *La République et ses territoires*, Paris, Le Seuil.

⁴⁰ Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées, circulaire N°DHOS/O/2004/101 du 5 mars 2004

Monuments, musées ou sites représentant plus de 10 000 entrées

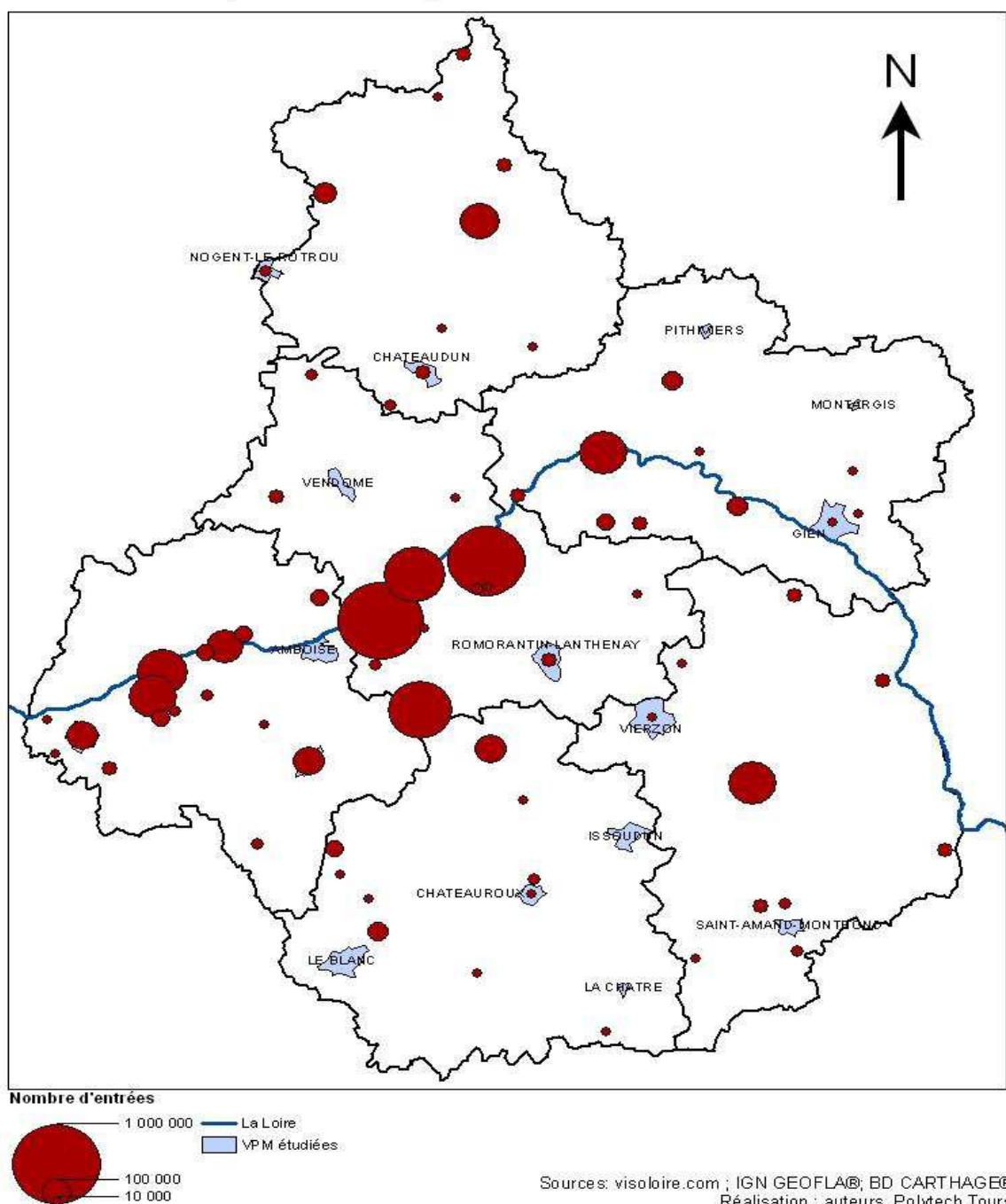


Figure 6 Carte de la fréquentation touristique en région Centre

En effet les activités touristiques sont essentiellement concentrées dans le Val de Loire. Toutes les VPM ne sont pas destinées à être des villes touristiques dans le futur.

L'économie résidentielle n'est pas liée au phénomène de mondialisation comme l'économie productive. Elle représente une manne stable et faiblement concurrentielle. A ce titre, l'économie résidentielle agit comme un véritable stabilisateur économique. De plus elle est pourvoyeuse d'emplois faiblement qualifiés et non délocalisables sur le territoire.

Chapitre 5 - Conclusion

Les villes petites et moyennes sont, à l'échelle nationale et pour la plupart des spécialistes, un maillage indispensable et indissociable du territoire français. Cependant, au niveau du local, les VPM ont du mal à véritablement trouver leur place et sont en porte-à-faux entre espaces métropolisés et espaces ruraux. « Elles sont dans une position inconfortable d'entre deux entre les métropoles et la pulvérisation des bourgs. » [TAULELLE, 2010, p. 153]

Cette position peu affirmée des VPM se répercute dans leur développement, notamment dans le secteur économique. Les VPM sont confrontées à une difficulté de positionnement entre développer une économie productive ou une économie résidentielle. Bien que les VPM aient une histoire industrielle à considérer, il apparaît clairement qu'une stratégie de spécialisation économique trop forte, dans un contexte actuel de désindustrialisation, n'est pas la solution à mettre en place. Pareillement, sachant que nous sommes dans un contexte de vieillissement de la population, et que les personnes de plus de 60 ans sont attirées par les VPM pour leur qualité de vie et leur environnement, c'est un pari risqué pour les VPM de se développer seulement avec l'économie résidentielle, en privilégiant l'attraction des retraités sur leur territoire. Qui plus est, bien des VPM s'engagent trop souvent sur des voies de développement classiques, essayant d'utiliser les mêmes leviers de développement des métropoles à une échelle plus petite. Mais n'ayant pas les mêmes caractéristiques et ne disposant pas de fonctions métropolitaines, les VPM se doivent d'élaborer des stratégies différenciées, afin de pouvoir se développer de manière durable et pérenne.

En outre, c'est en partie grâce à la diversification de leurs activités économiques que les VPM arriveront mieux à attirer ainsi qu'à conserver des entreprises et des acteurs qualifiés. Leur permettant de s'affirmer et d'être compétitives face aux métropoles, tout en structurant l'espace rural.

Comme nous l'avons montré, les VPM, en leur qualité d'échelon indispensable à la structuration du territoire, représentent de véritables enjeux pour le développement de la région Centre. Ces enjeux sont à la fois politiques, économiques, territoriaux et sociaux. (Diagnostic SRADDT, 2010). Mais si les enjeux sont importants, les défis le sont tout autant. En effet, les VPM doivent surmonter des défis liés au contexte national (vieillissement de la population, répartition des richesses, précarité,...) mais également des défis plus spécifiques à la région Centre (tendance à la désindustrialisation et à la tertiarisation, évolution de l'agriculture, déséquilibres économiques et démographiques, relation avec l'Ile-de-France...).

Chapitre 6 - **Point méthodologique :**

L'exploitation du dossier bibliographique, mis à disposition par M. Demazière au début du stage, prend activement part à notre méthodologie de travail. Il s'est agi, dans un premier temps, de comprendre la notion de « villes petites et moyennes » puis de faire une synthèse objective des différents thèmes abordés et de mettre en valeur les éléments à approfondir sur le terrain (liés aux questionnements).

Il s'agira ensuite, dans la partie suivante, d'exploiter le travail de l'atelier DA5 dédié aux méthodes d'analyse des VPM qui a débouché sur l'établissement d'une série de trente indicateurs. Ce travail sera de regarder d'un œil critique, afin de distinguer les indicateurs à accentuer, de ceux qui seraient à supprimer, en vue de la production de 16 fiches portrait des VPM de la région Centre.

La mise en ligne d'un site internet dédié à notre travail est également en cours. Il sera une vitrine, un moyen de partage optimal des documents, et également un moyen de suivi et de mise en valeur auprès de nos interlocuteurs. En effet, par son actualisation régulière, ce site permettra de maintenir un lien avec les personnes rencontrées sur le terrain, mais également avec les personnes intéressées par notre sujet d'étude. Il pourra également permettre le téléchargement de documents gratuits et libres de droits ainsi que le visionnage de contenu multimédia (vidéos, émission radio...) en rapport avec les villes petites et moyennes.

Références bibliographiques

BEHAR D., *La fin des villes moyennes ?*, 2007, Les Echos, 14 déc

BEHAR D. - *L'action publique locale à l'épreuve de l'économie résidentielle* - Revue POUR, n°199, février 2009, p. 149 à 153

BRUNET R., 1997, in SANTAMARIA F., *La notion de « ville moyenne » en France, en Espagne et au Royaume-Uni*, Annales de géographie n°613, mai-juin 2000, éd Armand Colin, Paris, p. 228

CABANNE, C., *Pays de la Loire Centre, mémentos de géographie*, Ed Sirey, 1984

Carrier, M. et Demazière, C. (eds.) (2012), *Les mutations économiques des villes petites et moyennes*, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n. 2.

CHRISTALLER W., *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, léna, Université d'Iéna, 1933

CHRISTALLER, W.E., 1933, in DEMAZIERE, C. (dir.) - *Portrait des villes petites et moyennes en région Centre*, 2011, rapport de recherche pour la DREAL Centre, Tours, Université François-Rabelais, UMR CITERES, p. 42

D.A.T.A.R., *Les villes moyennes : enjeux de l'action publique*, 2005

D.A.T.A.R. – *Quelle France rurale pour 2020 ?* – 2003, p. 11

Davezies, L. (2008), *La République et ses territoires*, Paris, Le Seuil.

DEMAZIERE, C. (dir.), *Portrait des villes petites et moyennes en région Centre*, 2011, rapport de recherche pour la DREAL Centre, Tours, Université François-Rabelais, UMR CITERES

DEMAZIERE C. (2011) "Les villes moyennes dans la recherche urbaine : état des lieux et pistes pour des recherches appliquées", *Urbanisme*, n°378, pp.74-76.

Demazière, C., Boutet, A.(2001) *La région Centre et ses villes. Armature urbaine, réseaux de villes et aménagement du territoire*, série Documents Sciences de la Ville, n°7, Tours, Université François Rabelais, Maison des Sciences de l'Homme « Villes et Territoires », 135p.

DEMAZIERE, C., HAMDOUCH, A. (dir) (2012) *Méthodes d'analyse des dynamiques de développement des villes petites et moyennes*, Ecole Polytechnique de l'Université François-Rabelais de Tours, rapport d'atelier DA5, 97p.

Demazière C., Serrano, J. et Vye, D. (eds.) (2012), *Villes petites et moyennes*, *Norois*, n. 223, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

DE ROO P., *Les villes moyennes françaises : enjeux et perspectives*, DIACT, Paris, 2007, coll. Travaux

DE ROO P. – *Des charnières territoriales à renforcer* – Revue Urbanisme, mai-juin 2011, p. 5 à 29

DOUSSET M., CROUBOIS C., MIRLOUP J., SURRAULT JP, VERRIERE J., *La Région Centre au cœur de l'avenir*, Ed Bordessoules, 1989, p. 141

ETD, Économie résidentielle, Du diagnostic à la stratégie, les notes d'Etd, 2011

FUTURIBLES INTERNATIONAL, IFSTTAR, *Prospective de la mobilité dans les villes moyennes*, 2011

GRAVIER J-F, Paris et le désert français, Le Portulan, 1947

LEO, MONNOYER, PHILIPPE, *Services et haute-qualification, un nouveau défi pour le développement des villes moyennes*, 2008

LEVI-VALENSIN M., *Extension des aires urbaines en région Centre et nouveaux espaces périurbains* – in INSEE Centre Info n°157, décembre 2009

Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées, circulaire N°DHOS/O/2004/101 du 5 mars 2004

PUMAIN D., *Quel rôle pour les villes petites et moyennes des régions périphériques ?*, Revue de géographie alpine, Volume 87, N°87-2 1999, p. 167-184

REGION CENTRE, *Diagnostic S.R.A.D.D.T.*, 2010

REGION CENTRE, S.R.A.D.D.T. projet soumis au vote du Conseil régional à la session de juin 2011

REGION CENTRE, S.R.A.D.D.T. session de décembre 2011

ROULLET Dominique, Synthèse du forum participatif, Issoudun – in Ambition 2020, 2010, S.R.A.D.D.T.

SAINT-JULIEN T., La fin d'un modèle hiérarchique. *Urbanisme*, vol. Mai-Juin, 2011, n. 378

TAULELLE F., *La France des villes petites et moyennes* – in CAILLY L. et VANIER M. (dir) « La France : une géographie urbaine », 2010, éd. Armand Colin

TESSON F., *Le rôle des petites et moyennes villes*, 2009, Université de PAU et des Pays de l'Adour

VANIER M. - *Le pouvoir des territoires. Essai sur l'interterritorialité*, 2008, Anthropos-Economica

Sites internet

<http://www.centreco.regioncentre.fr/filieres>

[http://www.diatr.gouv.fr/Datar_Site/DATAR_Actu.nsf/5d6f4fe925592aeec1256591003f98f8/528e7692e6edbc69412572a4005ddb8d/\\$FILE/VM_appel_a_experimentation.pdf](http://www.diatr.gouv.fr/Datar_Site/DATAR_Actu.nsf/5d6f4fe925592aeec1256591003f98f8/528e7692e6edbc69412572a4005ddb8d/$FILE/VM_appel_a_experimentation.pdf)

<http://poles-excellence-rurale.datar.gouv.fr/>, 21/05/2012

PARTIE 2

Méthodologie

Ce stage s'est déroulé en trois grandes phases :

- le travail bibliographique
- la rédaction des fiches portrait
- la réalisation des entretiens

M. Demazière nous ayant fourni au début du stage une bibliographie, nous l'avons étudié les trois premières semaines. Durant la troisième semaine, nous avons rédigé une note bibliographique de nos lectures. Elle était pour nous une manière d'appréhender et de comprendre les villes petites et moyennes. Ces lectures nous ont permis de distinguer trois grands domaines pour les villes petites et moyennes.

Notre stage étant la continuité de l'atelier d'étudiants de cinquième année, du Département Aménagement de Polytech'Tours, nous avons étudié leur rendu. Particulièrement la grille d'indicateurs qu'ils avaient retenue pour étudier les villes petites et moyennes. Nous avons retravaillé cette liste en ajoutant et supprimant des indicateurs en fonction de la pertinence que nous leur trouvions, vu le travail demandé, et également en fonction de la disponibilité des données. Ce travail sur les indicateurs ne s'est pas fait en une seule fois, il a été réalisé au fur et à mesure de l'avancement de quelques fiches portrait, et il a été modifié à nouveau suite au rendez-vous avec la région Centre (Mme. Fabienne Dupuis, directrice de l'aménagement du territoire) et au premier entretien avec une ville étudiée.

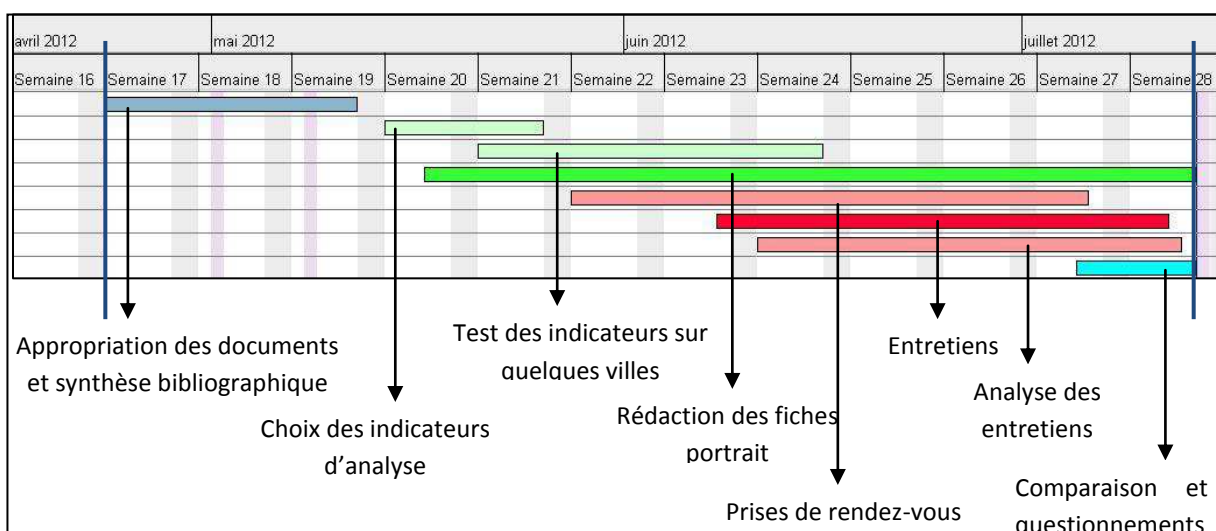


Figure 7 Calendrier

Les deux traits verticaux bleus représentent le début et la fin du stage, soit du 23 avril au 13 juillet 2012. La première partie du stage consacrée au travail bibliographique et à la rédaction de la note de synthèse est en bleu. La seconde partie concernant les fiches portrait (choix des indicateurs, les tests des indicateurs sur quelques villes et la rédaction des fiches portrait) apparait dans une gamme de vert sur ce calendrier. En rouge, est présentée la partie concernant les entretiens (prises de rendez-vous, entretiens et analyse des entretiens). Et pour finir en bleu clair, la comparaison et les questionnements que nous avons commencé à travailler sur le temps restant du stage.

Chapitre 1 - **Choix des indicateurs**

I. **Introduction**

Suite à la production de plusieurs fiches portrait, nous nous sommes rendu compte que nous devons réaliser une première page d'introduction afin de mettre le lecteur en contexte. Cette première page permet d'avoir un rapide aperçu de la commune observée. La carte donne une vue d'ensemble de la zone d'emploi de la ville, et le tableau en haut à droite, les principaux chiffres en terme de population à différentes échelles. Les communes de l'unité urbaine sont précisées afin d'éviter tout malentendu lors de la lecture de ce document.

II. **Géographie**

Le facteur géographique est important pour le développement d'une ville. Pour les VPM, la proximité ou non d'une grande ville va avoir une forte influence sur son développement. Une VPM éloignée des grandes villes va voir son rôle de centralité renforcé, alors qu'une VPM à proximité immédiate d'une grande ville va être fortement dépendante de celle-ci, notamment concernant les emplois. De même, l'aire géographique dans laquelle elle évolue a une forte influence sur son développement (patrimoine, installation de nouveaux arrivants, spécialisation économique, interaction entre les territoires).

Pour vérifier ces postulats, il a été nécessaire de rechercher les temps de trajets en voiture avec les villes les plus proches, et notamment celles qui attirent la majorité des flux domicile-travail sortants de la zone d'emploi étudiée. Ces temps ont été calculés à l'aide de logiciels de calculs d'itinéraires accessibles sur internet, de type *Google Maps*⁴¹ et *ViaMichelin*⁴².

Aujourd'hui, le positionnement géographique des villes par rapport aux autres impacte principalement le temps de parcours. Ce temps est fortement dépendant de l'accessibilité aux réseaux de transports. L'accès à ces réseaux autoroutiers ou ferroviaire offre des possibilités d'échange au niveau interrégional voir national. C'est aussi un facteur important de localisation d'entreprises et de populations selon l'ensemble des acteurs interrogés. Nous avons donc étudié les principales infrastructures de transports, comme l'ont aussi proposé les étudiants de l'atelier DA5, comme méthodes d'analyse des VPM. Mais au-delà d'un comptage des infrastructures, nous avons ajouté des indicateurs chiffrés afin d'alimenter nos analyses.

Réseau routier

Le temps d'accès à un échangeur autoroutier a été calculé pour chaque VPM depuis le centre-ville jusqu'à l'échangeur le plus proche.

Réseau ferroviaire

L'analyse concernant l'accessibilité au réseau ferroviaire fait état d'une part de la desserte, qui reflète les opportunités d'échanges et le degré d'ouverture d'une ville, mais aussi de la fréquentation de ce réseau. Dans les deux cas, ces données concernent les liaisons train express régional (TER) et Intercités. Les autres types de liaisons comme le TGV ne sont pas prises en compte dans cette analyse malgré leur importance capitale pour des raisons de disponibilité des données.

⁴¹ www.maps.google.fr/

⁴² www.viamichelin.fr/

La desserte est le nombre de trains qui s'arrêtent par jour ordinaire de base (JOB), et le nombre de montées et descentes est le nombre de voyageurs qui montent ou descendent pour rejoindre un train TER ou Intercités, à partir de cette gare en un an. Cette fréquentation traduit l'intensité des flux migratoires donc des relations avec les autres villes et peut être reliée aux flux domicile-travail.

Déplacements domicile-travail

Les déplacements domicile-travail traduisent les relations des villes les unes par rapport aux autres, leurs attractivités et dépendances. Comme l'ont proposé les étudiants de l'atelier sur les méthodes d'analyse des VPM, nous avons choisi d'étudier ces migrations domicile-travail.

Pour comparer cette attractivité, le coefficient sortant/entrant permet de mesurer si une ville attire plus d'actifs qu'elle n'en perd dans le cadre des flux domicile-travail. Si ce coefficient est égal à 1, la ville est à l'équilibre, elle a autant d'entrées d'actifs que de sorties chaque jour. Si ce coefficient est inférieur à 1, la ville est attractive, s'il est supérieur, la ville est déficitaire en actifs pour les flux domicile-travail.

L'effectif d'actifs sortants et entrants traduit l'intensité de ces flux quotidiens. Ces données sont issues des portraits de territoires réalisés par la région Centre. Elles se basent sur les flux entrants et sortants d'actifs entre zones d'emploi en 2007. N'ayant pas d'autres sources disponibles concernant le périmètre et désirant montrer l'attractivité ou non d'un territoire, nous n'avons pas étudié les flux dans un périmètre plus restreint. L'étude des relations entre aires urbaines aurait semblé plus pertinente mais nous n'avons pas eu les possibilités matérielles de la réaliser.

En mesurant le degré de dépendance d'une ville à une autre, les services pourront être adaptés aux modes de vie des habitants. Une ville fortement dépendante d'une zone d'emploi voisine, par des flux domicile-travail journaliers importants, aura une forte demande pour une adaptation des horaires d'ouverture des services publics, de circulation des transports en communs et des garderies, plus tard le soir, ou le samedi matin, selon les entretiens réalisés. Ainsi, le temps de déplacement domicile-travail a aussi une influence sur les modes de vie⁴³. L'indicateur de temps de déplacement domicile travail proposé par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie est mesuré à l'échelle de l'aire urbaine en 2006. Pour compléter cette variable, nous avons voulu étudier leur évolution depuis 1999 en minutes.

III. Population

Le premier indicateur de la partie sur la population est l'évolution démographique depuis 1968, dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine. Ces deux zonages ont été choisis afin d'observer si les tendances constatables dans l'unité urbaine existaient aussi pour un périmètre plus large, ou bien si elles étaient différentes. La période d'étude de 1968 à 2008 nous permet d'avoir l'évolution générale et donc des résultats exploitables.

Constatant une baisse démographique dans l'unité urbaine pour une grande majorité des VPM, nous avons ajouté un indicateur sur l'évolution de la population des communes de l'unité urbaine. Pour des raisons d'échelle, vu que la commune centre compte presque toujours beaucoup plus d'habitants que les communes qui l'entourent, les données apparaissent dans deux graphiques distincts.

⁴³ Kaufmann, V., *Mobilité et vie quotidienne : synthèse et questions de recherche*, 2001 Plus..., Synthèses et recherches, DRAST, n° 48, 1999

L'indicateur suivant est la variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties. L'évolution de la population est due au solde migratoire et au solde naturel. Mais le vieillissement de la population étant présent dans toutes les villes, nous avons décidé de choisir le solde migratoire comme un indicateur. Afin de voir s'il pouvait expliquer l'évolution démographique des VPM étudiées et si la ville était plus une destination qu'un point de départ.

Cependant, nous voulions savoir comment se composait la population des VPM, quelles étaient les personnes qui partaient et celles qui arrivaient. Pour savoir si les VPM se caractérisaient toutes par la même population.

Pour cela nous avons tout d'abord utilisé un indicateur sur la répartition de la population par classe d'âge. Ceci entre 1990 et 2008 afin de pouvoir constater s'il y avait ou non une évolution dans la répartition par classe d'âge. Cet indicateur nous permet de constater des tendances pour les VPM étudiées.

L'indicateur suivant, sur le lieu de résidence de la population cinq ans auparavant, à l'échelle de l'unité urbaine, permet de savoir d'où viennent les nouveaux arrivants et si certaines catégories d'âge sont plus mobiles que d'autres. Il convenait de savoir une catégorie de la population était plus ancrée sur le territoire. Et de savoir d'où venaient les nouveaux arrivants, afin d'avoir une idée plus précise de l'aire d'influence des VPM.

La répartition de la population de plus de 15 ans par catégories socioprofessionnelles est un indicateur indispensable à l'étude de la population. L'étude entre 1990 et 2008 permet de savoir comment évoluent les effectifs et la part de chaque catégorie. De plus les CSP servent de base à l'étude des inégalités sociales, objet de notre indicateur suivant.

Nous avons décidé d'inclure un indicateur de précarité afin d'avoir une idée des difficultés sociales que peuvent connaître certaines VPM. Pour cela nous avons combiné plusieurs indicateurs. Le premier concerne les revenus, afin de savoir si le revenu net déclaré moyen est élevé ou non, et son écart avec celui de la région Centre. De plus le nombre de foyers fiscaux non-imposables et son évolution nous permet de savoir si le nombre de foyers avec de bas revenus est en augmentation, et donc si la précarité est en augmentation. Nous avons ensuite étudié la composition des ménages, en faisant l'hypothèse que certains ménages étaient plus susceptibles de se trouver en situation de précarité que d'autres. Notamment les familles monoparentales, dans la plus grande majorité des cas d'une femme avec enfants. Nous avons étudié cet indicateur entre 1999 et 2008 afin de se rendre compte de son évolution. Nous avons également étudié cet indicateur à l'échelle de l'aire urbaine pour savoir si les tendances étaient les mêmes, ou si certains ménages privilégiaient plus l'unité ou l'aire urbaine.

Puis nous avons créé un dernier indicateur composé, dans lequel nous avons inclus le taux de chômage, qui est la variable la plus souvent associée à la précarité, le pourcentage de bénéficiaires de la Caisse Mutuelle Universelle Complémentaire ainsi que le nombre d'allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales dont les revenus sont constitués à plus de 50% de prestations sociales. Nous aurions pu choisir bien d'autres variables pour cet indicateur, mais nous avons choisi celles pour lesquelles nous disposions des données et qui nous paraissaient être les plus pertinentes.

IV. Formation

Offre de formation post-baccalauréat

Nous avons étudié les formations post-bac proposées à l'échelle de la zone d'emploi afin de savoir si celle-ci était attractive pour les bacheliers. Nous n'avons pas choisi l'échelle de l'unité urbaine puisque celle-ci est trop réduite. En effet, dans la plupart des villes étudiées les formations étaient dispensées au sein de l'unité urbaine ou de l'aire urbaine. Cependant, dans quelques cas, les formations supérieures au baccalauréat étaient hors de ces deux zones. Les formations post-bac étant peu nombreuses, nous sommes partis de l'hypothèse que celles-ci avaient un rayonnement assez large, c'est pourquoi nous avons choisi l'échelle de la zone d'emploi pour étudier les formations post-bac présentes sur la ville étudiée.

Afin d'avoir une meilleure connaissance de la situation, et de pouvoir observer des tendances, nous avons étudié les effectifs des différentes formations de la zone d'emploi sur la période 2004-2011.

Pour permettre aux lecteurs de cette fiche de situer la zone d'emploi dans un périmètre plus large, nous avons réalisé un classement des effectifs 2010-2011, des zones d'emploi de la région Centre ayant des formations supérieures au baccalauréat, et avons indiqué ce classement dans le commentaire. Ces zones d'emploi sont au nombre de vingt-et-un. Puis nous avons réalisé le même classement sur les seize zones d'emploi étudiées, en relativisant l'effectif total de la zone concernée par rapport à celui de la zone la plus étudiante des seize étudiées.

Niveau de formation de la population de l'unité urbaine

Afin de voir si une corrélation existe entre l'offre de formation post-baccalauréat et le niveau de formation de la population, nous avons choisi d'étudier la répartition de la population de l'unité urbaine, par diplôme le plus élevé nous avons choisi de réaliser une moyenne des trois dernières années, à savoir 2006, 2007, et 2008, pour des raisons d'affichage. Si nous avons mis les trois années sur le même histogramme, nous aurions dû en réaliser deux, que nous aurions mis l'un en dessous de l'autre, celui de l'unité urbaine étudiée et celui de la moyenne régionale. Cependant, le résultat obtenu n'était pas lisible, c'est pourquoi nous avons choisi de réaliser une moyenne des trois années disponibles.

Dans le commentaire nous réalisons une comparaison de la répartition des diplômes de la population de l'unité urbaine étudiée et de la moyenne régionale pour la population non scolarisée de plus de 15 ans. Nous situons ensuite cette unité urbaine vis-à-vis des quinze autres étudiées selon deux critères : le nombre de personnes n'ayant aucun diplôme et le nombre de personne ayant un diplôme supérieurs à bac +2 pour le Recensement de la Population 2008.

Nous avons étudié les fluctuations des différentes catégories, sur la période 2006-2008. Pour les trois premières catégories, sans diplôme à brevet des collèges, nous avons considéré que leur augmentation était « mauvaise », car elle signifiait une augmentation de la population active non diplômée. Au contraire, l'augmentation des quatre dernières catégories, du CAP au diplôme supérieur à bac +2, sur les trois années étudiées, signifie pour nous, une augmentation du niveau de formation de la population active de plus de 15 ans. L'évolution de la population non scolarisée de plus de 15 ans a été prise en compte pour nuancer ces fluctuations.

En conclusion, nous resituons l'unité urbaine étudiée par rapport à la moyenne régionale, et au regard des fluctuations de niveau de diplôme de sa population. Un dernier classement est réalisé pour classer l'unité urbaine étudiée vis-à-vis des quinze autres en tenant compte de toutes les catégories. Pour cela nous réalisons une somme, pour l'année 2008, des quatre dernières catégories,

à laquelle nous soustrayons la somme des trois premières catégories. Nous avons soustrait la somme des valeurs des catégories que nous considérons comme étant les moins diplômées et « obligatoires » à la somme des valeurs des catégories que nous considérons comme choisie et sortant de l'obligation scolaire. En effet, la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans¹, ce qui correspond globalement à la sortie du collège.

V. Nature de l'économie

Les indicateurs regroupés sous le thème « Nature de l'économie » ont été sélectionnés car ils rendaient objectivement compte du paysage économique de la ville. Cette identité économique sera déterminée à travers des indicateurs quantitatifs et statistiques mais également qualitatifs (clusters, grappe d'entreprises, présence d'une CCI/CMA).

Le premier indicateur à figurer dans la partie « Nature de l'économie » est l'existence d'un cluster ou d'une grappe d'entreprises sur le territoire de la VPM en question. Le choix de placer cet indicateur en tête de partie n'est pas anodin : s'il constitue une accroche, une particularité du territoire, il rend également compte d'une volonté politique interventionniste en matière d'économie et permet d'insister sur une mise en réseau des entreprises. Un cluster ou une grappe d'entreprises sur un territoire peut être considérée comme un pôle économique fort et caractéristique du territoire en question. Les recherches concernant cet indicateur ont été faites au cas par cas.

Les deuxièmes et troisièmes indicateurs de cette partie sont à mettre en regard l'un de l'autre. Le premier décrit par un graphique l'évolution de l'emploi salarié à l'échelle de la zone d'emploi et sur la période allant de 1993 à 2009. Cet indicateur permet d'avoir un aperçu des grandes tendances de l'emploi sur le territoire concerné. Il aurait été intéressant d'observer cette évolution sur une période plus étendue, les données nécessaires n'étaient cependant pas disponible auprès de la source utilisée. Les chutes notables du nombre d'emplois en un laps de temps très court sont les témoins de crises économiques qui peuvent être liées à la fermeture d'un grand établissement industriel par exemple. Le troisième indicateur modélise l'évolution des parts des emplois dans les sphères présentielle et non-présentielle de l'économie entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de la ville en question. Cette échelle d'analyse a été privilégiée car les données disponibles l'étaient à l'échelle des communes centres. Dans certains cas, les évolutions des répartitions entre ces deux sphères sont très marquées et sont les témoins des mutations économiques du territoire. Bien souvent, ce phénomène est lié à la désindustrialisation.

L'indicateur suivant s'intéresse toujours à cette partition de l'économie en deux sphères. Il s'attache à comparer le pourcentage d'emplois dans les sphères présentielle et non-présentielle par rapport au nombre total d'emplois et ce à différentes échelles en 2008 : l'unité urbaine, la zone d'emploi et la moyenne de la région Centre. La comparaison est intéressante en ce sens où elle permet de distinguer partiellement les fonctions de la ville centre. Une ville-centre « pôle de service supérieur » aura ainsi une différence marquée entre le taux d'emplois dans la sphère présentielle à l'échelle de son unité urbaine (taux élevé) et de sa zone d'emploi (taux plus faible). La comparaison avec la région Centre permet de distinguer plus rapidement une forme d'organisation des VPM. En effet, la partition de l'économie permet en un sens de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités économiques (activités productives dans la zone d'emploi plutôt que dans l'unité urbaine par exemple).

Le cinquième indicateur modélise l'évolution de la répartition des emplois par secteurs d'activités à l'échelle de la zone d'emploi entre 1993 et 2009. Cette analyse permet de constater, au regard de l'évolution de la répartition des emplois dans les deux sphères de l'économie, la stratégie économique mise à l'œuvre sur le territoire de la VPM étudiée, entre spécialisation ou diversification.

Le niveau de précision a été construit à partir des nomenclatures NAF38 et NAF88 de l'INSEE utilisées par Pôle Emploi. Le regroupement des activités par domaines (huit au total) ne suit pas exactement celui réalisé par l'INSEE, il a été fait ainsi afin d'obtenir un panorama plus clair et plus rapidement exploitable. Les mêmes tendances sont constatées à l'échelles des seize VPM retenues pour notre étude : une baisse marquée de la part des emplois industriels est compensée par une hausse de la part des emplois administratifs et de services.

Comme évoqué précédemment, l'indicateur modélisant l'évolution de la répartition des emplois par secteurs d'activités à l'échelle de la zone d'emploi entre 1993 et 2009 nous a permis de constater une baisse généralisée (certes plus ou moins importante) de la part des emplois industriels compensée par une hausse de la part des emplois administratifs et de services (dans la majorité des cas). De plus, ces deux domaines d'activités sont ceux qui, en majorité, concentraient le plus grand nombre d'emplois à l'échelle de la zone d'emploi. De ce fait, nous avons pris le parti de nous intéresser à la concentration de l'emploi dans ces domaines d'activité à travers deux indicateurs.

Si les étudiants de l'atelier précédant notre travail avaient choisi de mesurer la concentration de l'emploi industriel au regard de la part de l'emploi des quatre plus grands établissements industriels dans l'ensemble des emplois industriels de l'aire, nous avons choisi de nous focaliser sur les domaines d'activité industrielle à partir de la nomenclature NAF88 de l'INSEE. Ainsi, nous avons pu mesurer la concentration de l'emploi industriel par secteur et qualifier les zones d'emplois concernées de « spécialisées » ou de « diversifiées ». Le tableau relatif à cet indicateur comprend l'énoncé des domaines d'activité industrielle, le nombre d'emplois correspondant à chacun et leur pourcentage au regard de l'emploi total (global, pas uniquement industriel) de la zone d'emploi, ainsi qu'une comparaison avec la moyenne de la région Centre. Ainsi, les taux notablement supérieurs à la moyenne régionale seront mis en valeur en gras dans le tableau.

Le même procédé a été utilisé pour l'indicateur intitulé « Concentration de l'emploi administratif et de services ». La nomenclature NAF88 nous a permis de distinguer plusieurs secteurs d'activité au sein de ce domaine. Cet indicateur nous a en partie permis d'avoir un regard sur la politique de l'économie sociale et solidaire menée sur le territoire des VPM. Des incompréhensions ont cependant été rencontrées concernant certains chiffres, notamment dans les secteurs de l'emploi dans l'enseignement et dans l'administration publique (ainsi par exemple le fait qu'une zone d'emploi comme celle de Pithiviers comptant 13 085 emplois et ne comportant que cinq emplois dans le secteur « administration publique » apparaît contestable). La comparaison avec la moyenne de la région Centre permet, au même titre que l'indicateur précédent, de comparer l'économie locale avec une économie de référence et de pouvoir ainsi identifier les spécialisations de la zone d'emploi en question.

L'indicateur suivant est un tableau modélisant les six plus grands établissements de la zone d'emploi. Ce tableau comprend quatre colonnes déclinant la raison sociale, le type d'activité, l'effectif et la localisation du siège social de chacun de ces établissements. Nous avons tâché d'obtenir le nombre exact de salariés pour chacun de ces établissements, que nous avons jugé plus parlant qu'un ordre de grandeur de type « 500-749 salariés ». Cependant, il a fallu tenir compte des évolutions rapides de ces nombres et dans certains cas de la confidentialité des données, de ce fait l'effectif de certains de ces établissements est décliné suivant un ordre de grandeur. La localisation du siège social est importante car elle permet de constater dans certains cas une dépendance non-négligeable vis-à-vis de sièges sociaux situés hors de la zone d'emploi concernée. Ce phénomène peut fragiliser grandement l'économie d'un territoire.

Cet indicateur nous a permis de faire la différence entre des zones d'emplois caractérisées par un emploi diffus et des zones caractérisées par un emploi concentré (lorsque les emplois liés aux six plus grands établissements représentent une grande part de l'emploi total de la zone d'emploi).

L'avant-dernier indicateur de la partie « Nature de l'économie » concerne la démographie des entreprises. La création et l'évolution du nombre d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 à l'échelle de l'unité urbaine est modélisée sur le même graphique. Ce dernier nous permet

d'appréhender une dynamique territoriale sur la période donnée et de constater les impacts d'événements majeurs à l'image des crises économiques et de la mise en place du dispositif d'auto-entreprenariat à partir de 2009. Les données utilisées pour cet indicateur sont celles de l'INSEE. L'analyse aurait pu être étendue à l'échelle de la zone d'emploi mais les échéances nous ont conduites à nous limiter à l'unité urbaine.

Un travail sur le nombre d'entreprises ainsi que leur taille, à l'image de celui réalisé par les étudiants de l'atelier, aurait été très intéressant notamment pour étudier le rapport entre les PME voir TPE et les grands groupes sur le territoire.

Le dernier indicateur que nous avons choisi s'attache à mentionner la présence ou non sur le territoire d'une Chambre de Commerce et d'Industrie et d'une Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ces deux organismes jouent un rôle important dans l'aide et les services aux entreprises du territoire. Ainsi la présence d'une CCI ou d'une CMA, ou d'antennes de ces dernières (en effet seule Châteauroux accueille une Chambre de Commerce et d'Industrie à proprement parler), est révélateur d'un certain suivi des entreprises, voire d'une mise en réseau de ces dernières. Une action efficace de ces deux organismes sur un territoire est le témoin d'un certain dynamisme économique.

Tourisme

Afin de savoir si la ville étudiée avait un potentiel touristique, nous avons choisi d'étudier le nombre de nuitées des hébergements touristiques. Nous avons pris l'échelle du Pays pour cet indicateur car les données à une échelle inférieure sont confidentielles.

Nous avons établi un profil du Pays, selon s'il accueillait majoritairement en hôtellerie ou en hôtellerie de plein air (camping). Afin de relativiser le nombre de nuitées, nous avons également tenu compte du taux d'occupation de ces deux types d'hébergements touristiques, permettant de constater le cas échéant une corrélation entre l'offre et la demande d'hébergements.

L'étude sur la période la plus large disponible, 2006-2011, nous a permis d'observer les tendances de fréquentation en nombre de nuitées pour ces deux types d'hébergements. Si la même tendance était observable pour le taux d'occupation, nous pouvions compléter ce commentaire par l'augmentation ou la diminution du nombre de chambres, ou emplacements offerts à la location.

En conclusion, une comparaison entre le Pays étudié et les quinze autres, nous permettait d'obtenir un classement selon les quatre critères figurant sur le graphique, à savoir, le nombre de nuitées et le taux d'occupation de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air.

Un dernier classement est réalisé et compare le nombre global de nuitées, pour les deux types confondus, pour les seize Pays étudiés.

Pour compléter cette partie sur le tourisme nous avons étudié la fréquentation touristique des sites, monuments et festivals de l'unité urbaine. Nous avons choisi comme échelle l'unité urbaine pour avoir le potentiel touristique à une échelle resserrée autour de la ville étudiée sans prendre l'échelle de la commune qui aurait été trop restrictive.

Dans un premier temps, nous avons exprimé le type de sites touristiques présents sur l'unité urbaine, à savoir château, train touristique, festivals, Parc Naturel Régionaux L'évolution sur la période 2001-2011, nous permet de définir des tendances pour la fréquentation de l'unité urbaine en général ou pour les différents types de sites touristiques.

Nous avons ensuite réalisé un classement des seize unités urbaines étudiées selon leur fréquentation touristique totale en 2011. Enfin, nous citons les sites touristiques majeurs situés aux alentours de la ville étudiée et au sein de sa zone d'emploi.

Les équipements dans l'aire urbaine

• La base permanente des équipements BPE

Les étudiants de l'atelier ont proposé dans leur rapport d'analyser le nombre et la nature des équipements. Nous avons repris cet indicateur et l'avons retravaillé de manière à le rendre comparable et simplifié.

Les données concernant les équipements et services sont tirées de la base permanente des équipements BPE. Ces données permettent de mesurer le niveau d'équipement et de services rendus à la population sur un territoire. « *Le champ actuel recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du tourisme, du sport et des loisirs* »⁴⁴.

La base est mise à jour annuellement, actuellement la base 2011 a été mise en ligne au mois de juin. Ayant déjà réalisé l'étude concernant les équipements et services à cette date, cette dernière base mise à jour n'a pas été étudiée. L'étude s'appuie donc sur la base de 2010.

• Les gammes de services

Au-delà d'un dénombrement des équipements et services, nous avons analysé la qualité de ces services en distinguant les différents niveaux de services rendus. L'Insee propose justement une nomenclature en trois niveaux.

La méthode utilisée pour séparer les équipements en trois gammes consiste à analyser leur présence simultanée dans les communes. Dans chaque commune de France est réalisée une matrice qui précise la présence de chaque type d'équipement. Cette analyse permet de réunir les équipements qui présentent les mêmes logiques d'implantation afin de rendre compte de l'organisation hiérarchisée des territoires pour les services.

En voici des exemples :

- « - Gamme de proximité : École maternelle, pharmacie, boulangerie, la poste...
- Gamme intermédiaire : Collège, orthophoniste, supermarché, Trésor public...
- Gamme supérieure : Lycée, maternité, hypermarché, Pôle emploi »⁴⁵

Cette nomenclature étant réalisée pour la base de 2008, certains codes de types d'équipements ne sont plus compatibles. Nous avons adapté cette base à la nomenclature de 2010.

• L'analyse de la BPE, construction des indicateurs

Les données ont été extraites à partir d'un logiciel de traitement statistique en faisant une requête à partir des codes des communes et par regroupement selon des gammes et les aires urbaines.

Ensuite, nous avons réalisé un taux d'équipements pour 1 000 habitants grâce à la population 2008. Cela dans le but de comparer les villes entre elles en éliminant le lien entre la taille de la population et le nombre de services. Cet indicateur permet d'identifier quels types de ville sont les mieux dotées en services à la population. En élaborant cet indicateur, nous avons voulu savoir s'il y avait une relation entre un nombre de services importants et l'éloignement à une grande ville, mais également à une masse de population importante. La répartition des services est une proportion d'une gamme par rapport au total des services ou équipements du périmètre. Plus la proportion d'équipements de

⁴⁴ http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=fd-bpe11&page=fichiers_detail/bpe11/presentation.htm

⁴⁵ <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-bpe.htm>

la gamme supérieure sera importante pour une ville, plus son niveau hiérarchique sera élevé (pôle de centralité, métropole régionale).

Enfin, nous avons étudié la part des services dans le reste de l'aire urbaine. Pour cela nous avons recensé le nombre d'équipements à la fois dans l'aire urbaine et dans l'unité urbaine. La différence de ces deux résultats donne le nombre d'équipements dans le reste de l'aire urbaine. Ensuite nous avons réalisé le taux à partir de la différence de population des deux périmètres.

Cet indicateur secondaire nous a permis dans certains cas de mettre en évidence la forte concentration des services dans l'unité urbaine ou au contraire une répartition dispersée des services ou équipements dans l'aire urbaine.

Commerces dans l'aire urbaine

Cet indicateur a été réalisé pour mesurer plus précisément l'importance de la sphère présentielle dans l'économie à travers le nombre de commerces par habitants. La BPE représente l'ensemble des services et équipements, la sphère publique y est confondue avec l'économie privée représentée par les commerces. Cet indicateur permet donc de mesurer particulièrement ce secteur d'activité.

Il a été construit à partir d'une base annexe de la BPE qui est plus précise car dédiée aux commerces. Celle-ci donne le type de commerce et les sépare en trois catégories : les grandes surfaces, les commerces alimentaires et les commerces spécialisés non alimentaires. Il nous est paru important de distinguer les grandes surfaces des autres commerces par leur différence d'échelle manifeste d'aire de chalandise, de choix de produits, et de nombre d'employés. Ainsi il est possible d'observer le poids plus ou moins prépondérant d'un des deux types de commerce et d'observer si les grandes surfaces nuisent vraiment aux petits commerces.

Hypermarché	Surface de vente déclarée supérieure à 2500 m ² .
Supermarché	Surface de vente déclarée entre 400 et 2500 m ²
Grande surface de bricolage	Surface de vente déclarée supérieure à 400 m ² .

Tableau 7 Commerces de grande taille

Source : INSEE

Comme pour les services et équipements, nous avons étudié la répartition des commerces dans l'aire urbaine en calculant le taux de commerces pour 10 000 habitants dans le reste de l'aire urbaine. Il a été choisi un dénominateur de 10 000 habitants pour avoir des nombres entiers et éviter des taux inférieurs à 1.

Accessibilité à la santé

L'accessibilité à la santé est un enjeu important pour les villes petites et moyennes. Etant des pôles de centralité, elles sont le relais pour les services de proximité, y compris les services de santé.

Dans un contexte de vieillissement de la population, une ville mal dotée en services de santé peut être handicapée pour répondre aux besoins de sa population et au contraire, une ville bien dotée peut générer une attraction supérieure sur son arrière-pays. L'intérêt de cet indicateur est donc de mesurer si les VPM sont suffisamment équipées en services de santé de proximité pour répondre à ces enjeux.

Le groupe d'étudiant ayant réalisé une liste d'indicateurs a aussi soulevé cet élément comme un point important dans le cadre de vie. Parmi les VPM, toutes ou presque sont équipées d'un centre hospitalier. Il n'y a donc pas lieu de retenir cet élément comme un point de comparaison. Comme

eux, nous avons étudié la densité de médecins mais nous avons aussi ajouté une variable d'accessibilité aux médecins et à l'ensemble des services de proximité.

Le site du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie met à disposition une base de données, réalisée à partir du distancier Odomatrix et de la BPE 2006, elle représente la part de la population éloignée de plus de 20 minutes d'un service de santé de proximité à l'échelle du bassin de vie.

Un service de santé de proximité est défini par les métiers ou professions exercées suivantes: médecin généraliste, infirmier libéral, chirurgien-dentiste, masseur-kinésithérapeute et pharmacie.

Afin de réaliser un indicateur simplifié, nous avons choisi de faire apparaître l'indicateur sur l'accessibilité globale à tous ces services de santé de proximité et l'accessibilité à un médecin généraliste. Nous avons aussi fait apparaître les masseurs kinésithérapeutes, pour mesurer s'il existait des différences avec les deux variables précédentes et car les personnes âgées sont demandeuses de ce type de services.

Enfin, lorsque que le service de santé est accessible, cela ne signifie pas toujours qu'il soit en capacité suffisante. Le taux de médecins omnipraticiens pour 1 000 habitants dans l'aire urbaine à partir de la BPE 2010 mesure la capacité de médecins généralistes pour 1 000 habitants.

VI. Foncier

Afin d'appréhender la dimension foncière des VPM, nous avons choisi de reprendre trois indicateurs choisis par les étudiants de 5^{ème} année :

- le taux de surface communale artificialisée,
- le taux de remplissage des zones d'activités ainsi que la surface de foncier valorisable disponible dans ces zones d'activités,
- le prix moyen du m² de foncier bâti et non-bâti.

Surface communale artificialisée

Pour obtenir le taux de surface communale artificialisée nous avons recherché la surface des territoires artificialisés de la ville étudiée dans la base de données Corine Land Cover⁴⁶ et la superficie totale de cette même ville⁴⁷. Nous obtenons le taux de surface communale artificialisée (surface artificialisée/superficie totale de la commune).

Nous avons calculé le taux de surface communale artificialisée afin de mesurer le développement de la VPM étudiée. Pour cet indicateur, nous n'avons pas choisi de prendre comme échelle l'unité urbaine, l'aire urbaine ou la zone d'emploi car ces dernières sont plus importantes. De ce fait, leurs taux d'artificialisation risqueraient de masquer l'essor réel de la ville étudiée.

Pour observer d'éventuelles tendances, nous avons calculé la moyenne du taux de surface communale artificialisée pour l'ensemble des seize VPM étudiée, et établi un classement des villes. Dans le commentaire, nous mentionnons le positionnement et le classement de la VPM considérée, par rapport à la moyenne afin de permettre aux lecteurs de ces fiches de situer la ville.

⁴⁶ <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/li/1825.html> (ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie)

⁴⁷ <http://www.annuaire-mairie.fr/>

Occupation des zones d'activités

Concernant les zones d'activités nous avons choisi de traiter cet indicateur avec d'autres ressources que celles proposées par l'atelier de DA5 qui ne permettaient pas l'étude de toutes les villes. Les informations ont donc été collectées sur des sites internet traitant de développement économique, ou sur le site internet de la ville étudiée.

Nous avons étudié le taux de remplissage des zones d'activités et la surface de foncier valorisable disponible, à l'échelle de l'unité urbaine, pour mesurer l'attractivité des VPM. Nous avons choisi de prendre cette échelle d'étude car la plupart des zones d'activité se situent dans l'unité urbaine et qu'il s'agit, de plus, d'une échelle intermédiaire entre la zone d'emploi et la ville centre.

Dans le commentaire, nous comparons le taux de remplissage de la VPM étudiée à la moyenne obtenue pour l'ensemble des VPM et à celui obtenu pour la région Centre. Ceci nous permet de voir si des tendances se dégagent et de mesurer le niveau d'attractivité de la VPM.

Prix moyen du m² de foncier bâti et non-bâti

Nous avons obtenu les prix moyens du m² de foncier bâti et non bâti sur les sites internet des Observatoires de l'Habitat ou en contactant des agences immobilières des unités urbaines étudiées.

Nous avons pris en compte le prix moyen du m² de foncier bâti et non-bâti afin d'apporter un complément au taux de surface artificialisée, puisque plus l'unité urbaine est artificialisée, plus le prix du m² est élevé. Nous avons choisi ce périmètre d'étude car il nous a permis d'obtenir une estimation du prix du m² bâti et non-bâti à une échelle globale que la commune centre, sans toutefois être trop écarté de celle-ci.

Afin de constater d'éventuelles tendances, nous avons calculé la moyenne des prix moyen du m² de foncier bâti et non-bâti, pour l'ensemble des seize VPM étudiées, nous permettant de situer la VPM étudiée par rapport à ces deux moyennes.

Vacance du parc de logement

Nous avons choisi de créer cet indicateur car nous voulions connaître le marché de logement des VPM et savoir s'il y avait une corrélation entre l'évolution de celui-ci et le prix moyen du m² de foncier bâti et non-bâti, pour les unités urbaines étudiées.

Nous avons obtenu les données 2008 concernant la vacance du parc de logement de l'unité urbaine sur le site internet de l'INSEE. Nous avons choisi l'unité urbaine comme échelle d'analyse afin d'avoir un aperçu élargi pour cet indicateur.

Nous avons ensuite calculé l'écart entre la vacance de logement de l'unité urbaine en 1999 et en 2008, afin de voir l'évolution du marché de l'immobilier. Dans le commentaire, nous classons les VPM les unes par rapport aux autres, comparons l'évolution de la vacance avec la tendance régionale et nous les classons également selon les évolutions de la vacance entre 1999 et 2008.

Chapitre 2 - **Entretiens**

Nous avons choisi de ne pas réaliser de questionnaire d'entretien. Avant chaque entretien nous prenions note de remarques et interrogations qui nous étaient apparues dans les différents domaines (géographie, population, formation, économie, tourisme et foncier) à la réalisation de la fiche portrait. Ainsi nous réalisions un entretien personnalisé avec chaque ville interrogée. Nous envoyions la fiche portrait avant l'entretien (téléphonique ou sur place) à l'interlocuteur afin qu'il puisse en prendre connaissance. L'entretien se déroulait en suivant la structure de la fiche portrait, et nous posions les questions à notre interlocuteur au fil des pages, et lui les siennes.

Nous avons réalisé notre premier entretien par téléphone afin de pouvoir tester la structure de notre fiche portrait dans les plus brefs délais. La personne interrogée s'est montrée coopérative et nous a fait part de remarques qui nous ont permises de retravailler la structure des fiches portrait. Pour notre second entretien nous nous sommes déplacés à Vendôme. L'entretien a été très instructif pour nous puisqu'il a duré près de trois heures et demie.

Malgré un entretien sur place plus instructif que l'entretien téléphonique, nous avons dû faire le choix de réaliser les autres entretiens par téléphone, puisque nous entamions le troisième mois de stage, et n'avions réalisé que deux entretiens. Nous avons par la suite réalisé six autres entretiens téléphoniques. Tous n'ont pas été très instructifs. De ce fait, pour la suite du travail réalisé, les villes non interrogées doivent être recontactées, si possible par la réalisation d'un entretien sur place, et certaines comme Gien, Pithiviers et Nogent-le-Rotrou devraient être réinterrogées, en contactant des personnes différentes.

Fiches portrait

Chapitre 1 - **Note d'introduction**

Les fiches portrait présentées dans une annexe à part, ont été élaborées d'une part pour permettre aux lecteurs d'avoir une vision globale du développement et des dynamiques des seize Villes Petites et Moyennes étudiées au cours du stage. D'autre part, pour permettre aux élus de ces VPM d'identifier leurs atouts et leurs points faibles et de se comparer avec les autres VPM.

Pour aboutir à ces fiches, nous avons tout d'abord sélectionné les indicateurs parmi ceux proposés par l'atelier des DA5, réalisé sur cette même thématique, qui nous semblaient les plus pertinents et le moins contraignants en terme de temps et de disponibilité pour étudier les VPM. Ensuite, nous avons créé nos propres indicateurs afin de compléter ceux déjà choisis et d'apporter de nouvelles informations sur les villes.

Au début de chaque fiche, nous avons mis une page d'introduction qui présente les caractéristiques générale de la VPM étudiée.

Après cette première page, la fiche est organisée en cinq grandes thématiques : Géographie, Population, Formation, Nature de l'économie et Foncier et Immobilier. Chaque thématique regroupe plusieurs indicateurs. Les résultats obtenus pour chacun d'entre eux sont présentés sous forme de tableaux, de cartes ou encore de graphiques. Pour obtenir des résultats et identifier des tendances fortes, nous avons comparé les données obtenues, pour les indicateurs sur lesquels l'application de cette démarche était pertinente, à la moyenne obtenue pour l'ensemble des seize VPM ou à la moyenne régionale. Chaque résultat est légendé et commenté.

Afin que les lecteurs comprennent mieux les fiches, une fiche-portrait type a été intégré ci-après. Celle-ci permet de voir la structure globale d'une fiche-portrait classique, telle que décrite ci-dessus, mais ne présente aucune valeur ni aucune carte mais une description des différentes parties divisées en thématiques. Elle explique chaque élément graphique ainsi que les interrogations qui permettent d'aboutir à l'analyse des résultats dans le commentaire.

Chapitre 2 - **Glossaire**

Le glossaire suivant précise les notions abordées dans les fiches portrait afin de les rendre intelligibles et communes.

Action sociale sans hébergement

Cette division de la nomenclature NAF 2008 utilisée pour certains de nos indicateurs comprend la prestation de divers services d'action sociale directement aux bénéficiaires (aide à domicile, aide par le travail, accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées, ...). Les activités de cette division ne comprennent pas de services d'hébergement, sauf sur une base temporaire.

Source : INSEE – NAF, 2008

Aire urbaine

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=DEFINITIONS/AIRE-URBAINE.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/aire-urbaine.htm)

Auto-entrepreneuriat

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=DEFINITIONS/AUTO-ENTREPRENEUR.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/auto-entrepreneur.htm)

Bassin de vie

Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi.

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=DEFINITIONS/BASSIN-DE-VIE.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/bassin-de-vie.htm)

Cluster

Un cluster est la concentration géographique d'entreprises interdépendantes : fournisseurs de biens et de services dans des branches industrielles proches ; les firmes livrant le produit final coopèrent avec les universités, et leurs concurrentes.

SOURCE : PORTER MICKAËL (1998) : ON COMPETITION, BOSTON, HARVARD BUSINESS REVIEW BOOKS, 1998.

CMUC : Couverture Maladie Universelle Complémentaire

La couverture maladie universelle complémentaire permet d'avoir le droit à une protection complémentaire santé gratuite. C'est donc la possibilité d'accéder aux médecins, à l'hôpital, etc., sans dépense à charge et sans avance de frais.

La CMU complémentaire est accordée pour un an sous conditions de ressources.

SOURCE : [HTTP://WWW.CMU.FR/SITE/CMU.PHP4?ID=6](http://www.cmu.fr/site/cmu.php4?id=6)

Etablissement

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=DEFINITIONS/ETABLISSEMENT.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/etablissement.htm)

Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=DEFINITIONS/ENTREPRISE.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/entreprise.htm)

Grappe d'entreprises

Une grappe d'entreprises est principalement constituée et dirigée par des TPE/PME, avec un fort ancrage territorial et associant, selon les contextes, des grandes entreprises et des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation. Elle apporte des services concrets aux entreprises, en particulier pour les aider à asseoir leur stratégie sur leurs marchés et à améliorer leur compétitivité. Elle favorise les coopérations avec les autres acteurs publics et privés, notamment de la formation, de la gestion de l'emploi et des compétences et de l'innovation.

SOURCE : [WWW.DATAR.GOUV.FR/GRAPPES-DENTREPRISES](http://www.datar.gouv.fr/grappes-dentreprises)

Reste de l'aire urbaine

Cet espace est défini comme la différence de l'aire urbaine et de l'unité urbaine.

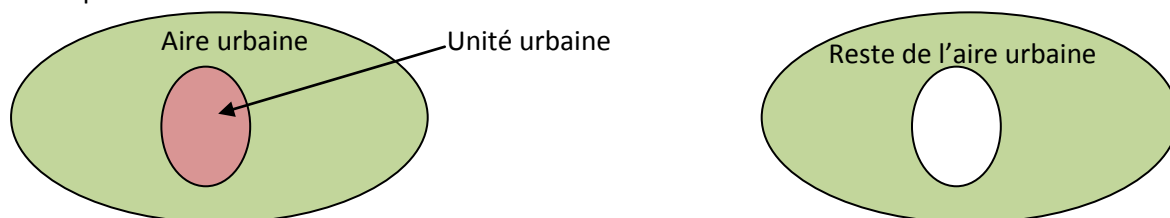


Figure 8 Différentes échelles spatiales

Services ou équipements

Les services et équipements recouvrent les domaines des services, marchands ou non, publics ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir et du tourisme.

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=SOURCES/OPE-ADM-BPE.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-bpe.htm)

Sphères présentielle et non présentielle

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Surface communale artificialisée

Le taux de surface communale artificialisée correspond à la part des espaces artificialisés de la commune.

Les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (tissu urbain continu ou discontinu), les zones industrielles et commerciales, les réseaux de transport, les mines, carrières, décharges et chantiers, ainsi que les espaces verts artificialisés (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs), par opposition aux espaces agricoles, aux forêts ou milieux naturels, zones humides ou surfaces en eau.

Les espaces qui subissent une artificialisation ne sont plus disponibles pour des usages tels que l'agriculture ou comme habitats naturels. L'extension de l'artificialisation correspond à une consommation d'espaces naturels et ruraux.

SOURCE : [HTTP://WWW.OBSERVATOIRE-DES-TERRITOIRES.GOUV.FR/OBSERVATOIRE-DES-TERRITOIRES/FR/PART-DES-ESPACES-ARTIFICIALIS%C3%A9S](http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/part-des-espaces-artificialis%C3%A9s)

Surface de foncier valorisable disponible

La surface de foncier valorisable disponible correspond à la superficie de foncier disponible et équipée pour accueillir de nouvelles entreprises, au sein des zones d'activités.

Taux de remplissage des zones d'activités

Le taux de remplissage des zones d'activités correspond à la part des zones d'activités occupées, c'est-à-dire, les surfaces déjà utilisées par les entreprises implantées.

Unité urbaine

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=DEFINITIONS/UNITE-URBAINE.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/unite-urbaine.htm)

Vacance du parc de logements

La vacance du parc de logements est la part des logements vacants parmi les logements locatifs proposés à la location dans l'ensemble des logements loués ou proposés à la location.

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=DEFINITIONS/TAUX-DE-VACANCE.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/taux-de-vacance.htm)

Un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- Proposé à la vente, à la location
- Déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation
- En attente de règlement de succession
- Conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés
- Gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=DEFINITIONS/LOGEMENT-VACANT.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/logement-vacant.htm)

Villes petites ou moyennes (VPM)

Ce sont les villes qui font l'objet de notre étude et qui sont définies en première partie. Le mot « ville » ne correspond pas aux limites administratives d'une commune mais à un espace

géographique vécu. Pour ces raisons, les limites communales ou celles des EPCI ne sont pas prises en compte afin d'éviter tout biais politique ou bornes juridiques.

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

SOURCE : [HTTP://WWW.INSEE.FR/FR/METHODES/DEFAULT.ASP?PAGE=DEFINITIONS/ZONE-EMPLOI.HTM](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-emploi.htm)

Chapitre 3 - Fiche portrait type

Fiche portrait

...



	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes <i>Dont hors département</i>				
Population en 2008				
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008				
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1969 et 2008, en %				

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITÉ URBAINE
...
...
...

Illustration

Source

Fiche portrait

...

I. GÉOGRAPHIE

Principales infrastructures de la zone d'emploi en 2010.

Situation de la VPM sur une plaque territoriale ou sur les plaques territoriales à proximité.

Le territoire est-il isolé par rapport aux infrastructures de transport?

Réseau routier

Autoroutes traversant le territoire, temps d'accès aux échangeurs autoroutiers.

Temps d'accès aux principales villes environnantes.

Illustration

Carte des principales infrastructures de transport

Réseau ferroviaire

Nombre de trains par jour ordinaire sur les lignes TER et Intercités.

Montées et descentes en 2008 sur les lignes TER et Intercités.

Temps de trajet pour atteindre les principales villes desservies.

Fiche portrait

...

Déplacements domicile travail

Etude des déplacements domicile-travail à l'échelle de la zone d'emploi (source INSEE 2007 et région Centre) et comparaison avec les 16 autres VPM étudiées (principales villes de destination, d'accueil des actifs avec le flux correspondant).

La ville étudiée est-elle polarisée par une grande ville régionale ou en réseau avec une/d'autre(s) ville(s) moyenne(s) ?

Existe-t-il des différences dans les pratiques de déplacement entre les VPM ? Les déplacements ont-ils évolué entre 1999 et 2006 ?

Temps de déplacement domicile-travail moyen à l'échelle de l'aire urbaine et écart entre 1999 et 2006.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées			

Mobilité
domicile-
travail
Source : INSEE
2007, DATAR
2006

Illustration

Carte des flux domicile-travail entrants et
sortants à l'échelle de la zone d'emploi

Source : Région Centre

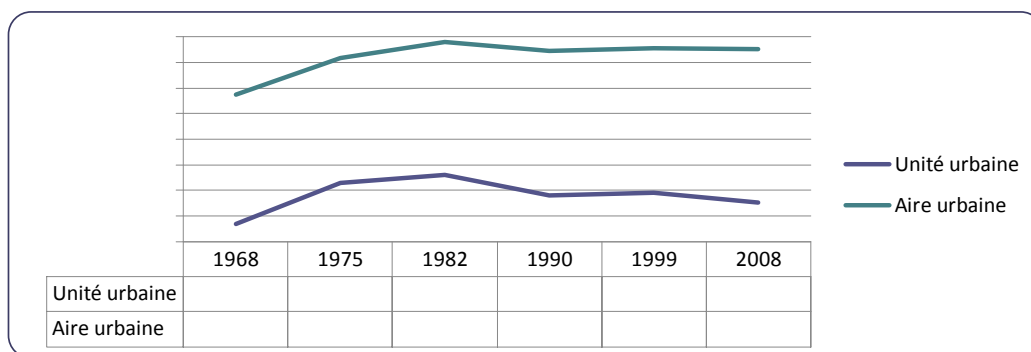
Classement des villes selon les migrations domicile-travail et l'accessibilité aux villes qui les polarisent (ville autonome, ville sous influence des villes moyennes, ville sous influence d'une large agglomération).

3

Fiche portrait

...

II. POPULATION

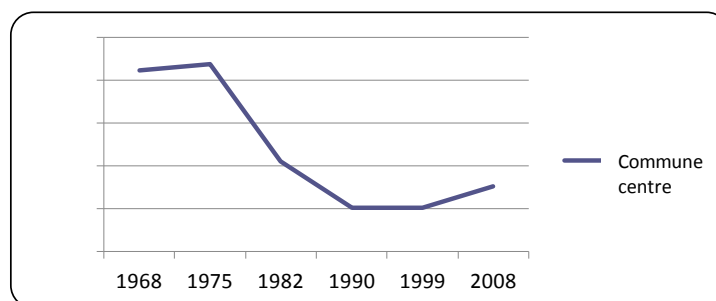


Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

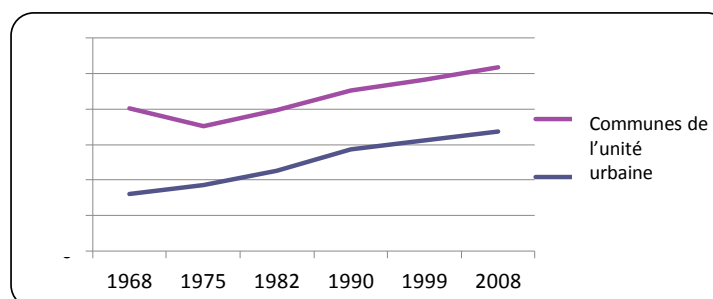
L'indicateur sur la variation de la population nous permet de constater l'attractivité de l'unité urbaine et de l'aire urbaine et de comparer leurs évolutions depuis 1968.

Ayant remarqué que l'unité urbaine était souvent en déclin de population nous avons décidé de faire un zoom au niveau des communes la composant pour observer l'origine de ce phénomène.



Evolution de la population de la commune centre de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008



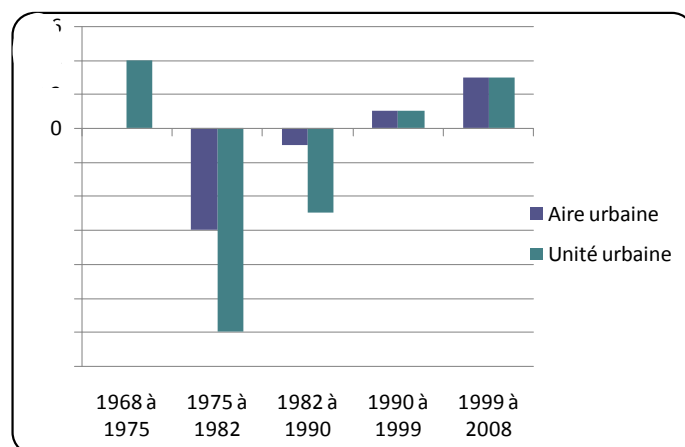
Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

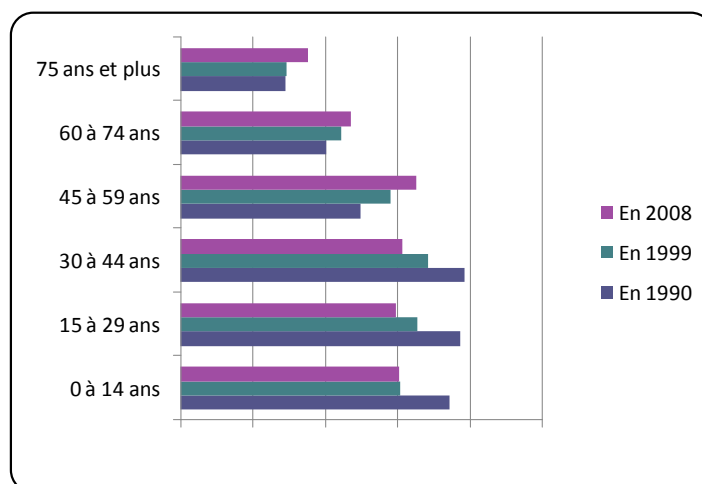
...

Cette variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées-sorties permet de savoir si les VPM attirent de nouveaux habitants ou non et à quelle échelle.



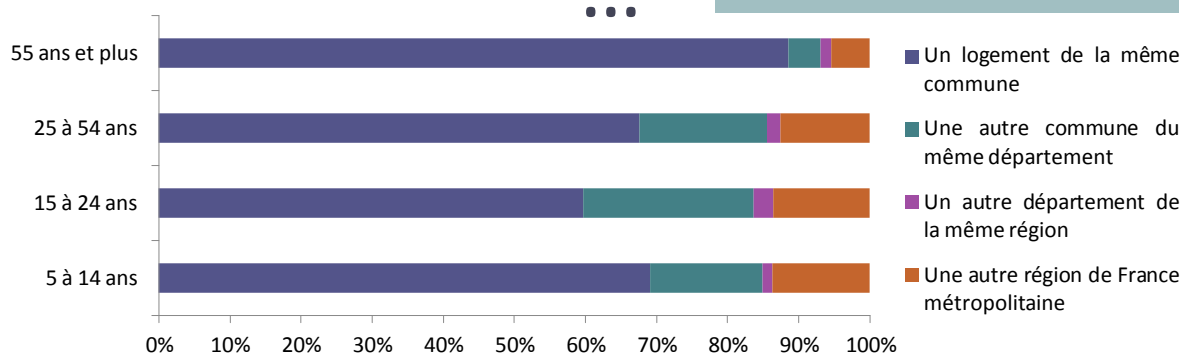
Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %
Source : INSEE 2008

Cet indicateur permet de vérifier si les VPM se caractérisent toutes par une sur-représentation des personnes âgées et un déficit des jeunes.



Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE

Fiche portrait



Source : INSEE

L'analyse du lieu de résidence cinq ans auparavant permet de savoir si les habitants sont mobiles ou non et d'où viennent les nouveaux arrivants afin d'avoir une idée du rayonnement de la VPM.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble		100%		100%		100%
Agriculteurs exploitants						
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise						
Cadres et professions intellectuelles supérieures						
Professions intermédiaires						
Employés						
Ouvriers						
Retraités						
Sans activité professionnelle						

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégories socio-professionnelles entre 1990 et 2008 pour l'unité urbaine
Source : INSEE

La part des retraités est-elle en augmentation dans toutes les VPM ? Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont-ils attirés par ces villes ?

Fiche portrait

...

Revenus et indicateur de précarité

L'étude des revenus permet de distinguer les VPM qui sont les plus confrontées à la précarité.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux				
Revenu net déclaré (K euros)				
Revenu net déclaré moyen (euros)				
Foyers fiscaux non imposables en %				

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine 2006 à 2009

Source : INSEE

La composition des ménages est-elle liée à la précarité d'une ville ? Quels sont les ménages que les VPM attirent ?

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100%	100%	100%	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls				
	femmes seules				
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant				
	couple avec enfant				
	famille monoparentale				

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Ce dernier indicateur rendant compte de la précarité est composé des chiffres du chômage et de la part de la population bénéficiant d'aides réservées aux personnes les plus en difficulté.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Ville étudiée			
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

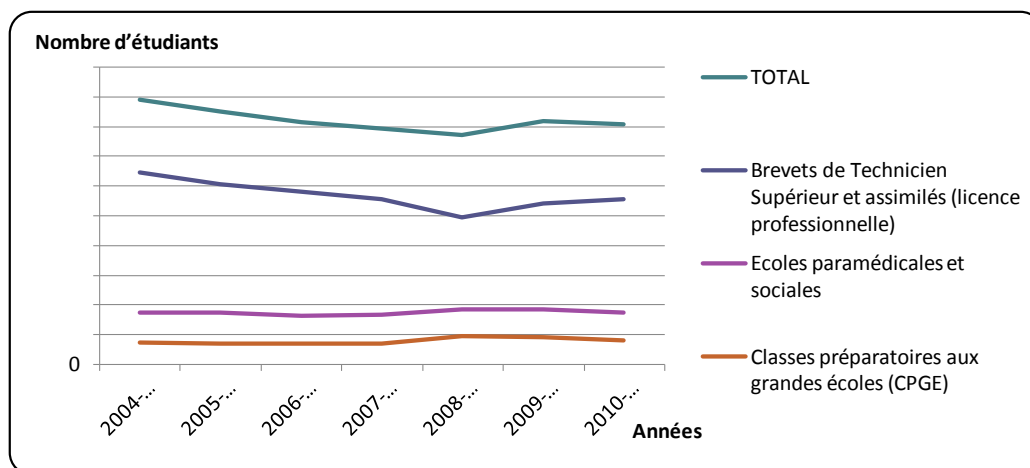
Source : INSEE

7

Fiche portrait

...

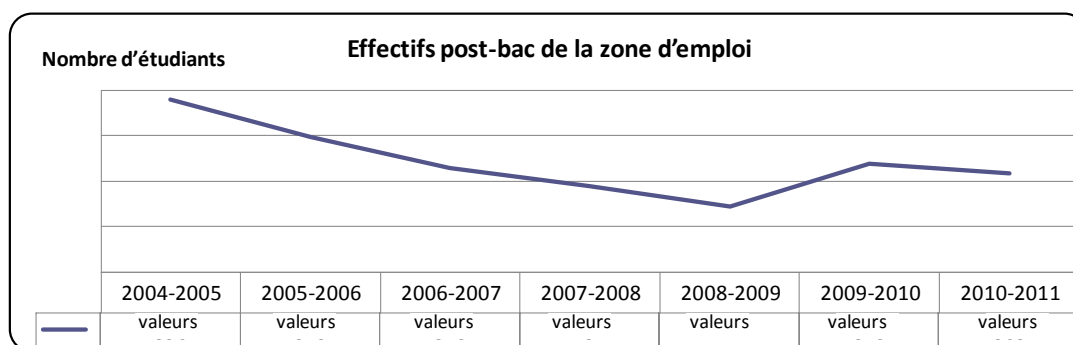
III. FORMATION



Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Etude des formations post-bac par effectif selon les types de formations afin d'étudier la dynamique de l'enseignement supérieur des VPM, le nombre d'étudiants étant un indicateur du dynamisme d'une ville.

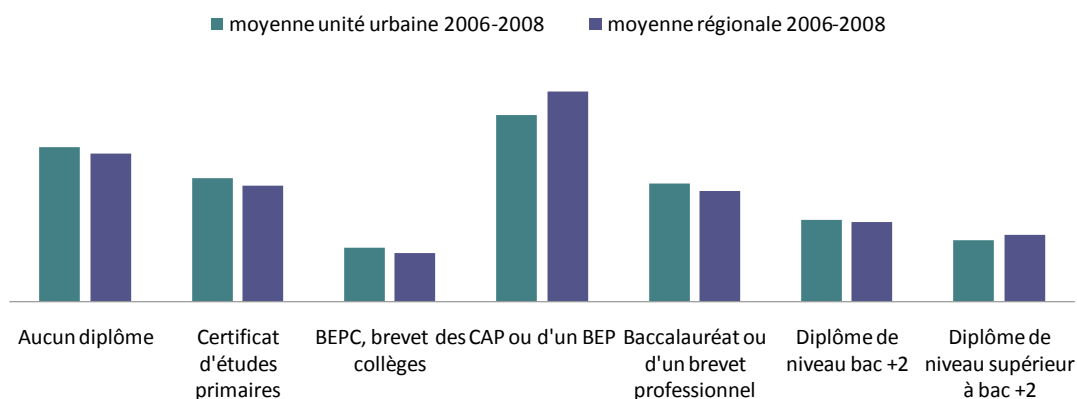


Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Fiche portrait

...

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans
Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Etude de la répartition de la population selon son niveau de formation afin de rendre compte du niveau de formation entre 2006 et 2008, mais également de constater si les diplômés restent dans l'unité urbaine où ils ont été formés.

Fiche portrait

...

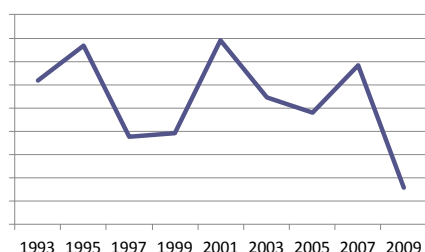
IV. Nature de l'économie

Cluster / Grappe d'entreprises

Présence du cœur d'un cluster, d'entreprises appartenant à un cluster ou d'une grappe d'entreprises sur le territoire (unité urbaine, zone d'emploi). Au cas par cas, d'autres structures ou formes d'organisation pourront être ajoutées dans cet encart.

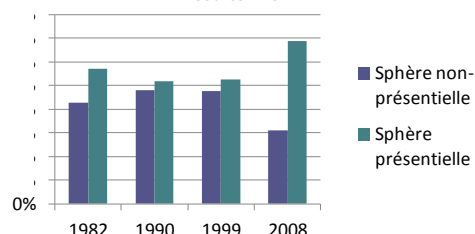
Evolution de l'emploi salarié sur la ZE entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



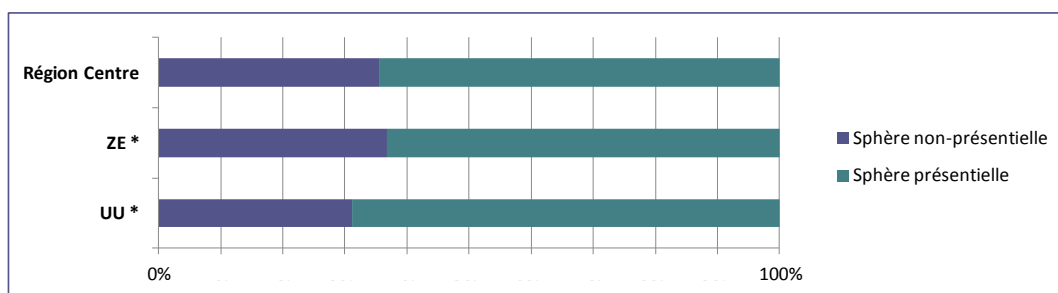
Evolution des parts des emplois des sphères présentes et non-présentes entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine

Source : INSEE



Ces deux indicateurs, l'évolution de l'emploi salarié sur la zone d'emploi entre 1993 et 2009 et l'évolution des parts des emplois des sphères présentes et non-présentes entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine, permettent de distinguer les grandes tendances de l'emploi aux échelles des zones d'emploi et des unités urbaines des VPM sélectionnées pour notre étude.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes en 2008

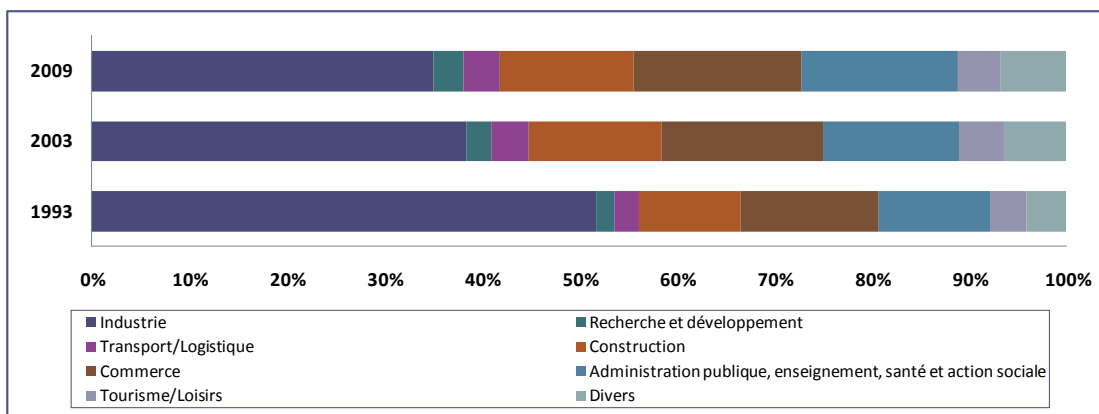
Source : INSEE

Comparaison de la répartition entre les sphères présentes et non-présentes de l'économie aux échelles de l'unité urbaine et de la zone d'emploi de la VPM sélectionnée et des chiffres de la région Centre en 2008.

Fiche portrait

...

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi

Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

Ce graphique est fortement inspiré des nomenclatures A17 et A38 de l'INSEE, les secteurs d'activité ont cependant été affinés pour une meilleure appréhension des données. Il s'agit d'une comparaison de la répartition des emplois par secteur d'activité à l'échelle des zones d'emplois de chacune des VPM afin d'avoir un aperçu des secteurs de l'économie les plus dynamiques du territoire.

Concentration de l'emploi industriel

Répartition et comparaison (zone d'emploi et région Centre en 2009) de l'effectif salarié par type d'activité industrielle.

Les chiffres de la zone d'emploi qui seront notablement supérieurs à ceux de la région Centre seront en gras.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
<i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 10 399</i>			
Industrie			24,8%
Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.			3,4%
Aut. ind. manuf., répa. & inst. de mach.			2,1%
Fabrication de matériels de transport			2,0%
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines			3,5%
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac			3,1%
Fabric. de machines & équipements n.c.a			2,0%
Fabrication d'équipements électriques			1,3%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi

Source : Pôle Emploi 2009

11

Fiche portrait

...

Concentration de l'emploi administratif et de services

Répartition et comparaison (zone d'emploi et région Centre en 2009) de l'effectif salarié par type d'emploi administratif et/ou de services.

Les chiffres de la zone d'emploi qui seront notablement supérieurs à ceux de la région Centre seront en gras.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 10399</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs et de services			22,8%
Activités de services administratifs et de soutien			10,5%
Enseignement			1,6%
Administration publique			1,3%
Activités pour la santé humaine			2,8%
Hébergement médico-social et social			2,7%
Action sociale sans hébergement			3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social

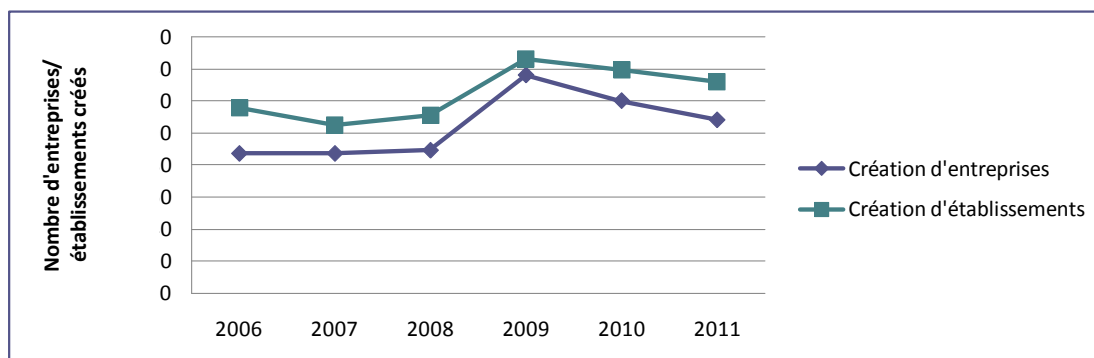
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi
Source : recherches au cas par cas

La base de cet indicateur étant une base de données INSEE – CLAP de 2008, il faudra tenir compte des éventuelles fermetures d'entreprises, ou réduction d'effectifs ayant eu lieu depuis cette date et de ce fait procéder à des recherches au cas par cas. Cet indicateur permet de rendre compte de la concentration de l'emploi à l'échelle de la zone d'emploi et de la vulnérabilité économique du territoire (localisation des sièges sociaux).

Fiche portrait

...

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements dans l'unité urbaine entre 2006 et 2011

Source : INSEE

Flux de création des entreprises et établissements de l'unité urbaine entre 2006 et 2011. Il faudra tenir compte du succès du dispositif d'auto-entrepreneuriat, mis en place au début 2009 afin de ne pas commettre d'erreurs d'analyse. Cet indicateur permet de rendre compte de l'attractivité économique de la VPM en question.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI :

CM :

Présence ou non d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie et/ou d'une antenne de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du département correspondant au sein de l'unité urbaine de chacune des VPM sélectionnées pour notre étude.

Les effets de cet indicateur seront analysés en terme de dynamisme économique sur le territoire.

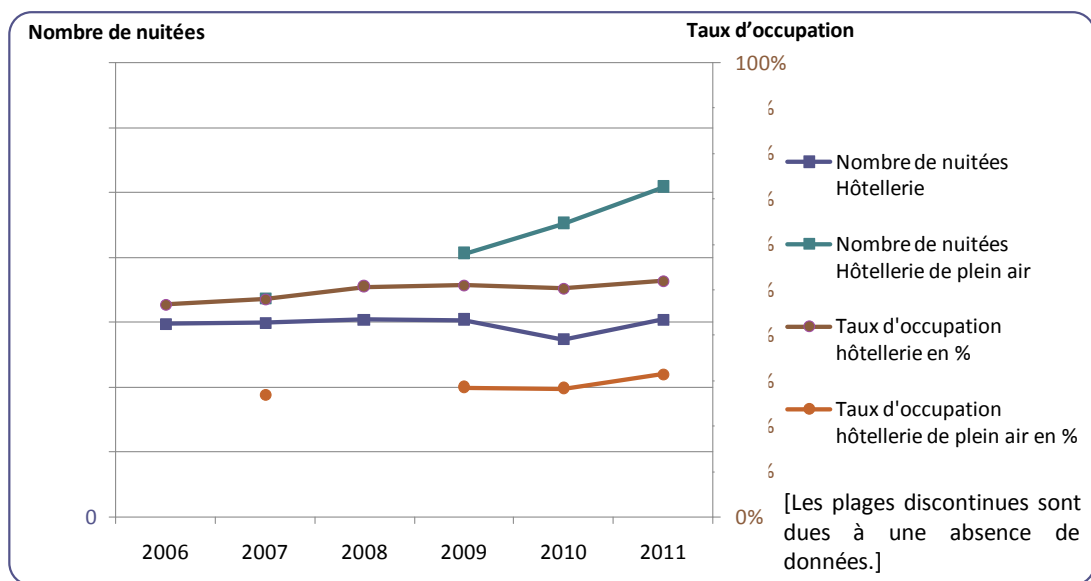
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr> / <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

...

Fréquentation touristique

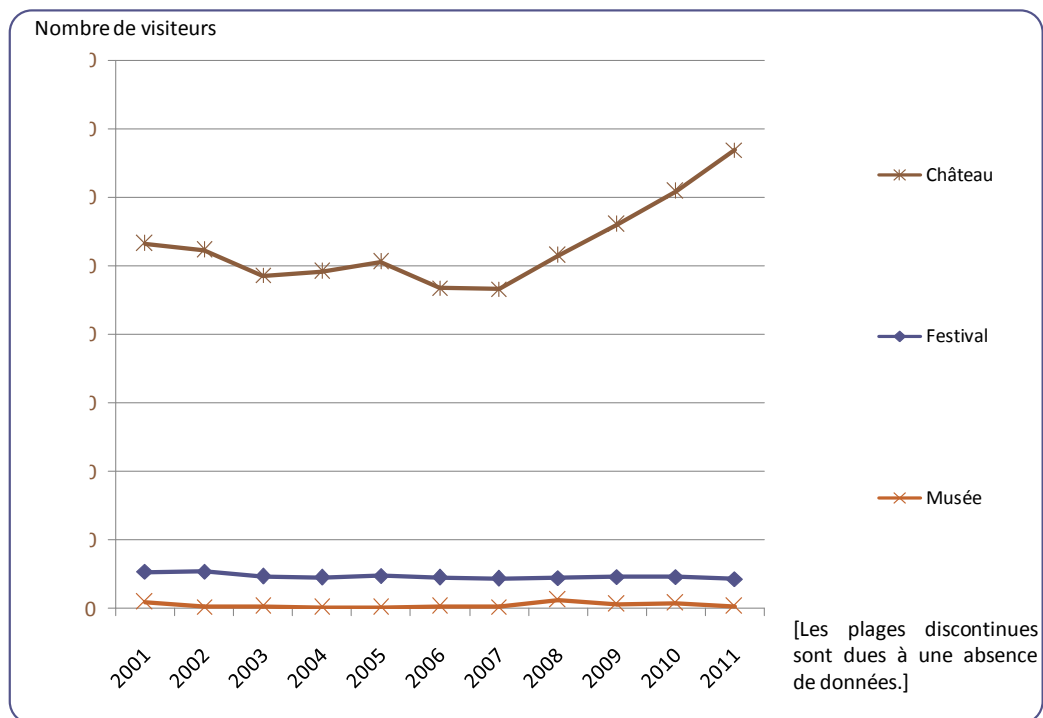


Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays
Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

Cet indicateur sur le nombre de nuitées et le taux d'occupation en hôtellerie et hôtellerie de plein air servent à déterminer le potentiel touristique de la ville petite et moyenne étudiée.

Fiche portrait

...



Fréquentation touristique de l'unité urbaine
Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

Attractivité touristique de la VPM et de ses alentours, comparée aux quinze autres étudiées.

Fiche portrait

...

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieure	Total
Equipement pour 1 000 habitants				
% de gamme de service	...%	...%	...%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

Etude de la centralité d'une ville à travers le nombre d'équipements et services par rapport à la population. Comparaison du nombre total d'équipements présent pour 1000 habitants dans l'aire urbaine aux quinze autres villes étudiées.

Représentation des gammes de services ou équipements définies par l'INSEE (voir méthodologie) parmi les autres gammes pour mesurer le niveau hiérarchique d'une VPM. Comparaison de la répartition des différentes gammes de services au sein de l'aire urbaine.

Accessibilité aux commerces

...		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10 000 habitants	Unité urbaine		
	Reste de l'aire urbaine		

Commerces selon la taille
Source : INSEE BPE 2010

Analyse du dynamisme commercial d'une VPM pour les grandes surfaces et le commerce traditionnel dans l'unité urbaine et dans la périphérie.

Fiche portrait

...

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	/16	/16	/16	/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Analyse de la capacité en médecins omnipraticiens par rapport à la population.

Etude de l'accessibilité aux services de santé de proximité (voir définition dans la méthodologie) à travers la part de la population n'ayant pas accès à ces services en moins de vingt minutes.

Fiche portrait

...

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
...%	32,3 %

Taux de surface communale artificialisée

Comparaison de la surface communale artificialisée de la VPM concernée en 2012 avec la moyenne des seize villes étudiées.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

		région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100% ... ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	... % ... ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	... % ... ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	... % ... ha	16,6 % 3 139 ha

Comparaison des zones d'activités de et de la région Centre

Etat des lieux des zones d'activités de l'unité urbaine en 2012 et comparaison à la moyenne régionale.

Sources : <http://www.economie-touraine.com/>,
<http://www.nouveauciel.com/>,
<http://www.objectifindre.com/>, <http://www.adil36.org>,
<http://www.cc-giennoises.fr/>,
<http://www.adeloiret.com/>, <http://www.pilote41.fr/>,
<http://www.ville-saint-amand-mont rond.fr/>,
<http://www.simplanter.fr/>, Mise à jour : 01/01/12,
Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre: 31/05/10

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
...	...

Prix moyen du foncier bâti et non-bâti de l'unité urbaine

Prix moyen du foncier bâti et non-bâti en 2012. Ces prix peuvent avoir une influence sur l'urbanisation.

Source : Observatoire de l'habitat, Observatoire de l'habitat du Loiret, Observatoire du foncier, Données Perval de Vendôme,
<http://www.guy-hoquet.com/>, <http://www.citya.com/>,
<http://webvitrine.fnaim.fr/>, <http://www.agencebacq.com/>,
<http://www.orpi.com/>, <http://www.erafrance.com/>,
<http://www.century21.fr/>, <http://www.bourse-immobilier.fr/>,
<http://www.immobiliere-remangeon.fr/>, Mise à jour : 01/01/12

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
...	...%	...%
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7%	+ 1,6%

Vacance du parc de logements de l'unité urbaine et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Source : INSEE 2008

Vacance du parc de logements en 2008, et comparaison à la moyenne des seize villes étudiées. Cet indicateur peut éventuellement montrer un marché de l'immobilier détendu.

Chapitre 4 - Tendances globales

A partir de l'analyse des indicateurs décrivant chaque ville, il est apparu certaines tendances communes à l'ensemble des villes petites et moyennes étudiées. Ces tendances sont susceptibles de décrire une situation générale pour les villes de cette taille.

I. Population

Un déclin démographique général et un report de population

Même si l'on ne distingue pas de tendance générale entre 1968 et 2008, on remarque que seulement trois villes (Montargis, Loches et Amboise) ont gagné des habitants au cours de ces vingt dernières années, il en résulte que toutes les autres VPM connaissent une décroissance ou une stagnation démographique dans leur unité urbaine.

Cependant la tendance est différente à l'échelle de l'aire urbaine puisque sur les 16 VPM, seules deux ont vu leur population décroître depuis 1990. Cette décroissance dans la majorité des unités urbaine est une conséquence directe de la décroissance des communes centres. En effet, mis à part à Montargis, la population de toutes les autres communes centres représentent plus de 60% de la population de l'unité urbaine. Sur 13 des 16 villes étudiées, la population de la commune centre a chuté et explique la baisse de la population dans l'unité urbaine.

La première tendance observable est donc un report de la population des communes centre vers d'autres communes de l'unité urbaine ou vers l'aire urbaine, désormais plus attractive que l'unité urbaine. Cette tendance est observée par les élus interrogés. A savoir qu'à l'heure actuelle, le mode d'habitat pavillonnaire, les maisons individuelles avec jardin sont préférées aux modes d'habitat collectifs. Hors l'habitat pavillonnaire se situe plus en périphérie car les réserves de foncier disponibles sont plus grandes et surtout moins chères.

Un vieillissement de la population

La deuxième tendance des VPM concernant la démographie, est la très forte augmentation du nombre de personnes âgées de 45 ans et plus entre 1990 et 2009, notamment des 75 ans et plus. A contrario, les moins de 45 ans ont diminué, la catégorie des 15 à 29 ans est celle qui enregistre presque toujours la plus forte chute.

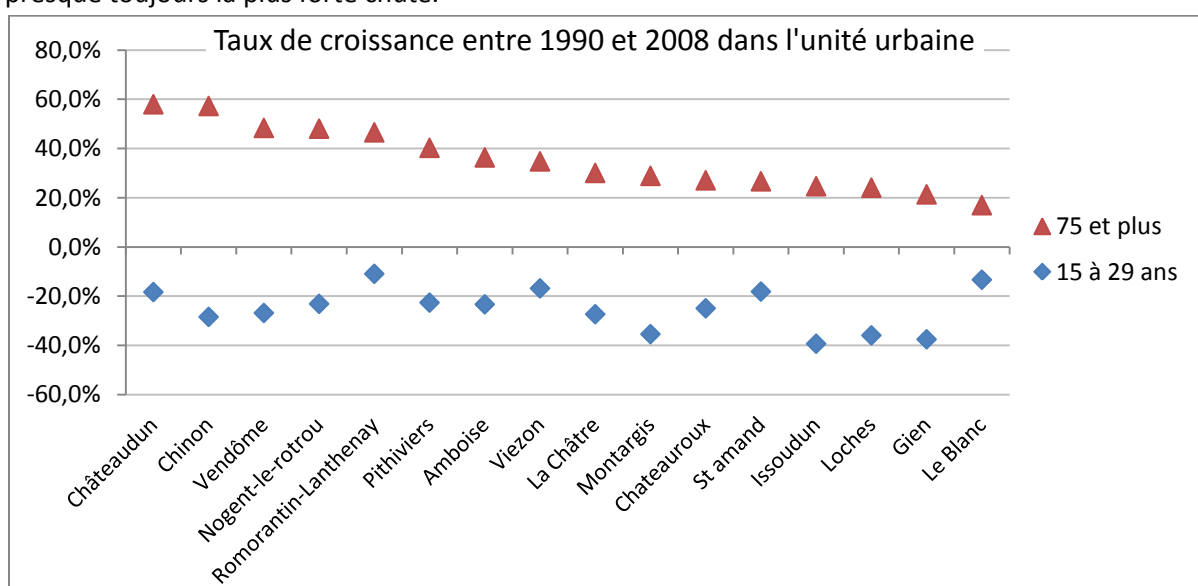


Figure 9 Taux de croissance entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine

SOURCE : INSEE, 2008

Cette tendance se confirme avec le lieu de résidence de la population cinq ans auparavant. Avec l'ancrage des 55 ans et plus et la forte mobilité des 15 à 24 ans.

Une baisse du nombre d'ouvriers, d'artisans et commerçants et une augmentation du nombre de retraités

L'étude des catégories socioprofessionnelles montre que dans toutes les VPM, le nombre et la proportion d'ouvriers a fortement diminué en raison de la désindustrialisation que connaissent ces villes. L'augmentation importante du nombre de retraités est une conséquence directe du vieillissement de la population et de du taux de croissance des 75 ans et plus.

On constate que le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises ainsi que le nombre d'agriculteurs sont également en diminution dans toutes les VPM.

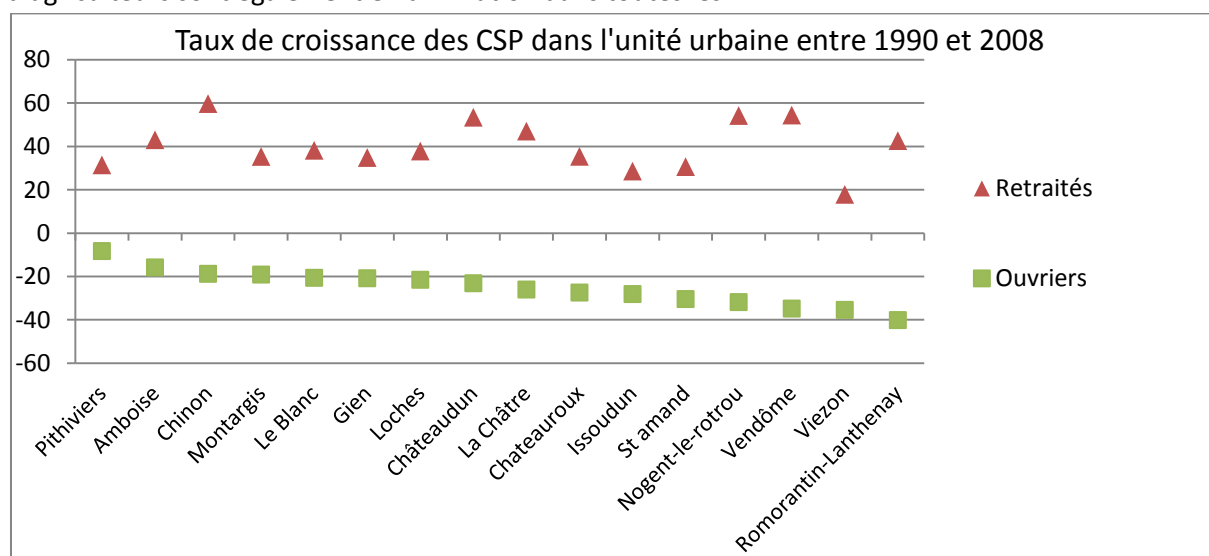


Figure 10 Taux de croissance des CSP dans l'unité urbaine entre 1990 et 2008

SOURCE : INSEE, 2008

Des revenus faibles, un faible nombre de foyers imposés

Tout d'abord sur les revenus. Il apparaît que 14 des 16 VPM ont un revenu net déclaré moyen inférieur, voire très inférieur à celui de la région Centre.

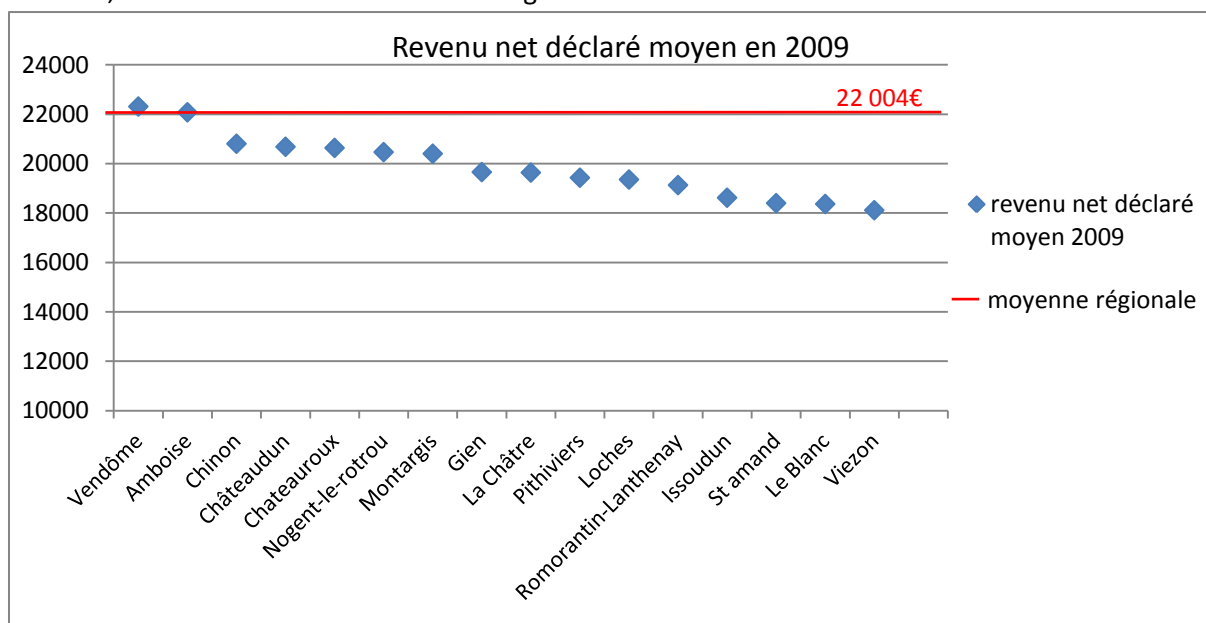


Figure 11 Revenu net déclaré moyen en 2009

SOURCE : INSEE, 2008

Le pourcentage de foyers fiscaux non-imposables est lui aussi, très supérieur dans les villes petites et moyennes que dans le reste de la région. Aucune des VPM étudiée n'a un taux de foyers fiscaux non imposable inférieur au taux moyen de la région Centre. Onze des seize VPM ont un taux de foyers fiscaux non imposables supérieur à 50%, quand la moyenne régionale est de 44,8%. De plus, ce pourcentage est en augmentation par rapport à 2006 dans la majorité des VPM.

Pour les ménages, on remarque que ceux constitués d'un individu entre 1999 et 2008 sont en augmentation que ce soit dans l'unité ou dans l'aire urbaine. Les familles monoparentales sont elles aussi en augmentation, mais leur pourcentage reste néanmoins dans la moyenne régionale. Dans le même temps, ce sont les couples avec enfant qui sont en forte diminution.

Des effectifs post-bac en baisse

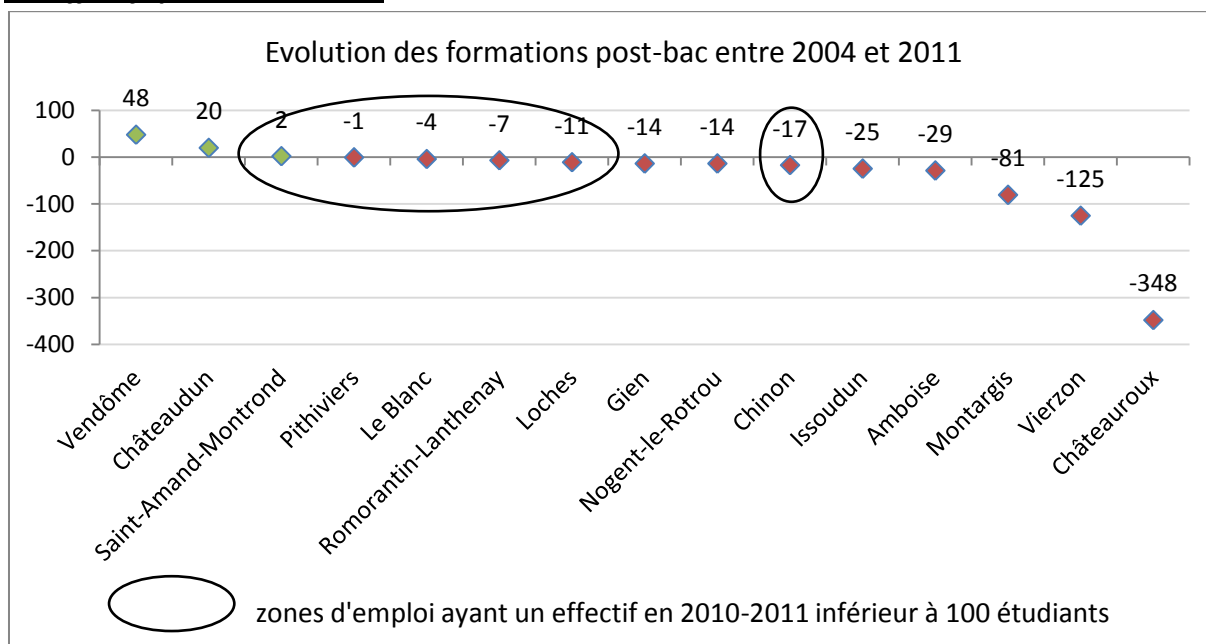


Figure 12 Evolution des formations post-bac des zones d'emploi entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Globalement, l'effectif post-bac des villes étudiées est en baisse avec une perte totale de 606 étudiants sur la période 2004-2011. En ôtant la perte d'étudiants de Châteauroux, cette baisse est revue à 258 étudiants. Sur les quinze villes ayant des formations post-bac, seules trois connaissent une hausse de leur effectif sur la période 2004-2011 : Vendôme, Châteaudun et Saint-Amand-Montrond. Les zones d'emploi ayant un effectif en 2010-2011 inférieur à 100 étudiants, connaissent des baisses sur la période 2004-2011 de l'ordre d'une vingtaine d'étudiants en six ans. Alors que les trois baisses les plus importantes correspondent aux zones d'emploi ayant les effectifs les plus importants en 2010-2011, à savoir Châteauroux, Vierzon et Montargis.

La formation de Brevet de Technicien Supérieur est la formation la plus répandue dans les seize villes étudiées (quinze sans La Châtre, qui ne dispose pas de formation post-bac). Douze des quinze zones d'emploi ont ou avaient une formation de ce type en 2010-2011. Les écoles paramédicales et sociales sont elles aussi bien représentées sur les quinze zones d'emploi étudiées puisque six d'entre elles ont un Institut de Formation en Soins Infirmier sur leur zone d'emploi.

Les cinq villes ayant le plus d'étudiants parmi les 16 villes ont toutes plusieurs types de formations sur leur territoire, excepté Vendôme qui ne dispose que de Brevets de Technicien Supérieur sur son territoire. Sur les onze autres zones d'emploi, seule Châteaudun a plusieurs types de formations sur sa zone : des Brevets de Technicien Supérieur et une école paramédicale et sociale.

Une population des unités urbaines moins formée que la moyenne régionale :

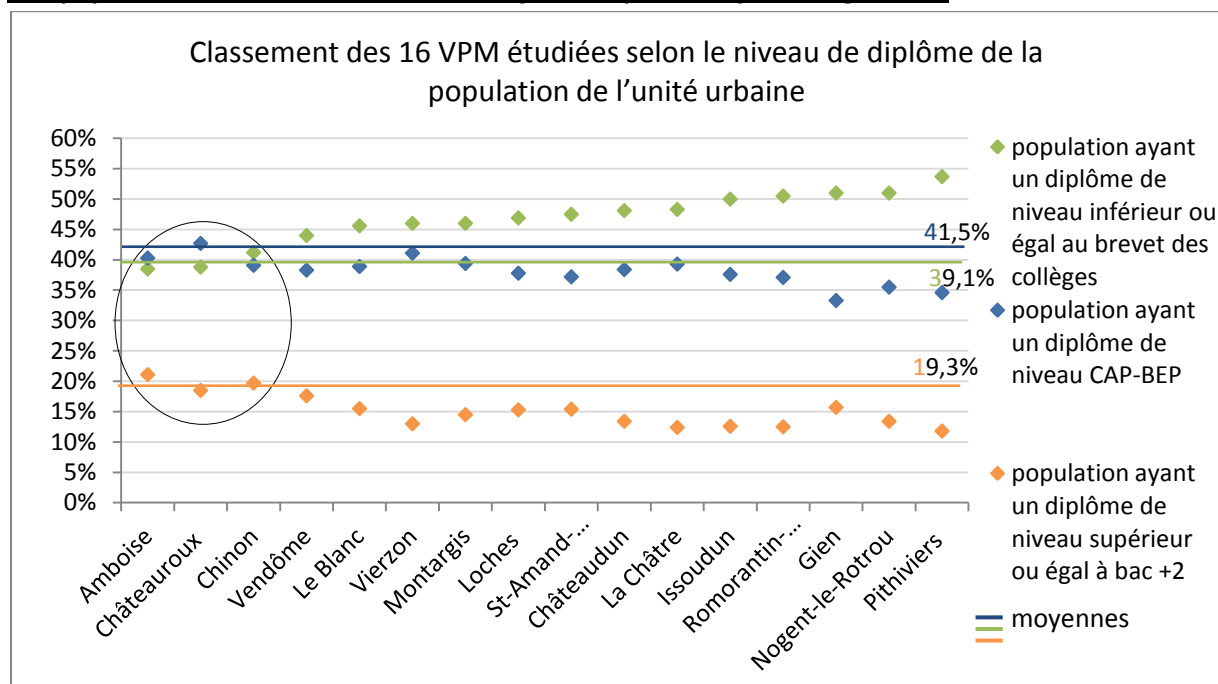


Figure 13 Classement des seize VPM étudiées selon le niveau de diplôme de la population de l'unité urbaine

Source : INSEE, 2008

La population des seize unités urbaines étudiées est globalement moins diplômée que la moyenne régionale. Seules Amboise, Châteauroux et Chinon ont des niveaux de diplômes équivalents ou supérieurs à celui de la moyenne régionale pour les trois catégories de niveau de formation représentées.

II. Nature de l'économie

Baisse de la part de l'emploi dans la sphère non-présentielle de l'économie

On constate une baisse généralisée de la part des emplois dans la sphère non-présentielle de l'économie, à savoir les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

De plus, chacune des seize zones d'emploi est marquée en 2008 par une part de la sphère présentielle de leur économie supérieure à la part de la sphère non-présentielle, ce qui n'a pas été toujours le cas auparavant.

Baisse de la part des emplois industriels

La décroissance de la part des emplois de la sphère non-présentielle est liée à la baisse généralisée de la part des emplois industriels au regard de l'emploi total à l'échelle des zones d'emploi des VPM. Ainsi ce phénomène de désindustrialisation, dans une région pourtant aujourd'hui considérée comme la sixième région industrielle de France (INSEE, 2009), touche l'intégralité des zones d'emploi des villes sélectionnées pour notre étude.

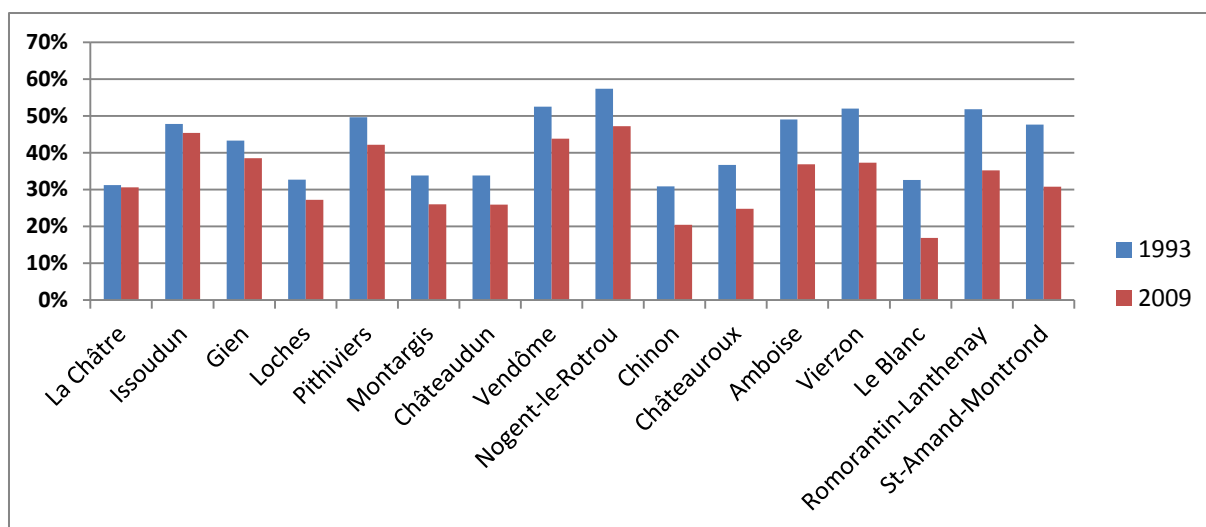


Figure 14 Évolution des parts de l'emploi industriel à l'échelle des zones d'emploi des VPM étudiées entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009

Hausse de la part des emplois administratifs et de services

Le phénomène de baisse de la part des emplois industriels est compensé par une hausse croissante de la part des emplois administratifs et de services. Ce phénomène renforce la croissance de la sphère présentielle dans les VPM étudiées. Si les taux de ce domaine d'activité sont souvent inférieurs à la moyenne régionale en général, ils sont tous marqués par une valeur supérieure à celle relevée en 1993. Une comparaison avec une échelle d'étude moins étendue que la zone d'emploi aurait été judicieuse et aurait permis de confirmer la fonction de pôle de services que revêtent ces villes au regard de leurs périphéries.

Une augmentation des emplois sur la période 1993-2009 ...

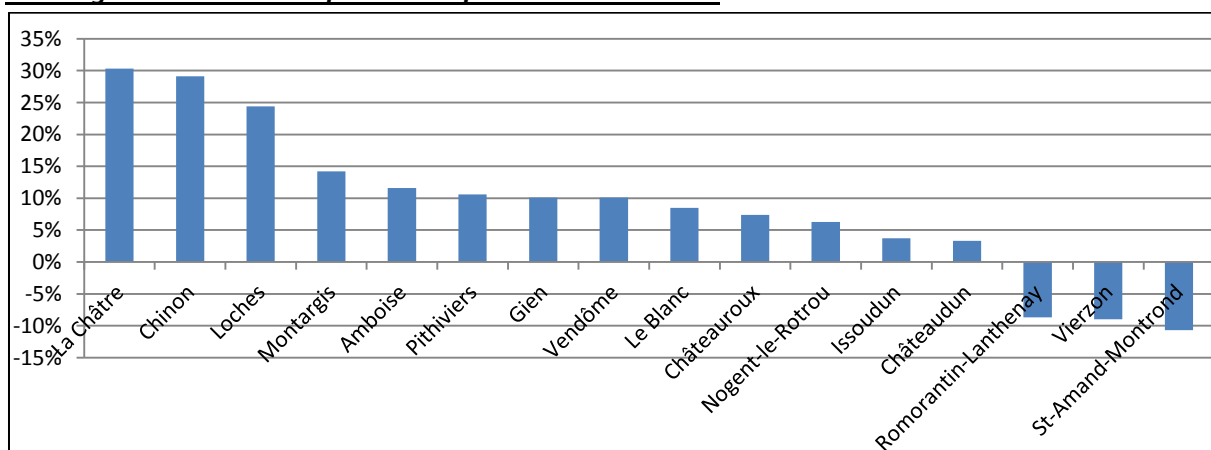


Figure 15 Evolution de l'emploi salarié entre 1993 et 2009 à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues

Source : Pôle Emploi, 2009

Au regard de ce graphique nous pouvons constater que l'emploi a augmenté dans la plupart des villes petites et moyennes retenues pour notre études pour la période allant de 1993 à 2009. La moyenne à l'échelle des seize villes étant de +8,8%. Si trois zones d'emploi sont marquées par une hausse de leur taux d'emploi supérieure à 20% (avec respectivement La Châtre +30,3%, Chinon +29,1% et Loches +24,4%), trois autres ont connu une baisse. Ainsi à Romorantin-Lanthenay, Vierzon et Saint-Amand-Montrond, le taux d'emplois a baissé d'un peu moins de 10%. Si la

désindustrialisation peut en partie expliquer ce phénomène, elle n'en est pas entièrement responsable car l'ensemble de ces zones d'emploi ont subi d'importantes pertes d'emplois industriels. Dans le cas de Saint-Amand-Montrond par exemple, ce pourcentage négatif s'explique par « le retard avec lequel la création d'emplois de service s'est produite » [Département du Cher, 2007].

... mais une baisse généralisée entre 2006 et 2009

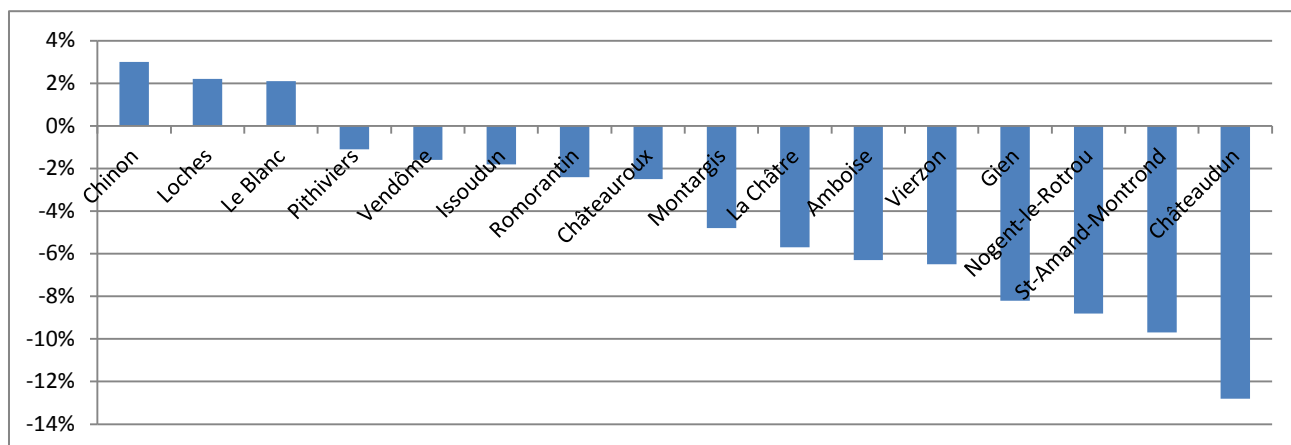


Figure 16 Evolution de l'emploi salarié entre 2006 et 2009 à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues

Source : Pôle Emploi, 2009

La forme des résultats est à l'inverse du graphique précédent : seules trois zones d'emploi ont des taux d'évolution d'emplois salariés positifs. On retrouve parmi ces trois zones celles de Loches et Chinon, intégrées à la plaque territoriale de l'axe ligérien, déjà identifiées comme faisant partie des zones d'emplois ayant gagné le plus d'emplois entre 1993 et 2009.

On peut établir une corrélation entre ces trois zones d'emplois dont l'évolution du taux d'emplois est restée positive entre 2006 et 2009 avec l'évolution de la part de la population de 15 à 29 ans entre 1999 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine. En effet Chinon, Loches et le Blanc se placent respectivement 4^{ème}, 2^{ème} et 7^{ème} dans le classement propre à cet indicateur. Le problème d'ancrage des jeunes dans les villes petites et moyennes de région Centre ayant été clairement identifié, une dynamique positive de l'emploi pourrait être une source de maintien ou de moindre diminution pour cette tranche d'âge comme constaté avec Loches ou Chinon.

Des courbes de créations d'entreprises et d'établissements relativement très proches

L'indicateur de démographie des entreprises est le témoin d'une tendance forte concernant les flux de créations d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011. En effet, les courbes de chacune des VPM étudiées suivent la même tendance malgré des variations (liés à la taille de la ville en termes d'emplois salariés). La mise en vigueur du dispositif d'auto-entrepreneuriat début 2009 occasionne à chaque fois un pic de créations qui marque une nette différence entre les chiffres de 2008 et de 2009. Les effets de la crise économique mondiale se retranscrivent également sur ces courbes avec une décroissance affectant la majorité des unités urbaines à partir de l'année 2010.

Le nombre de services et équipements ou de commerces est lié au nombre d'habitants

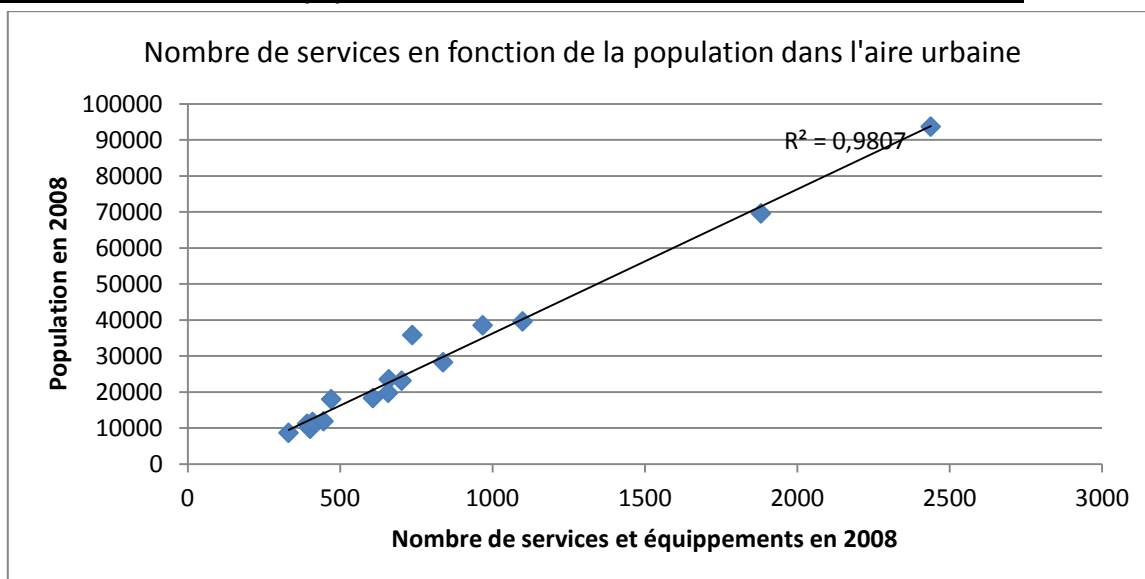


Figure 17 Nombre de services en fonction de la population dans l'aire urbaine

SOURCE : BPE, 2011

On constate que le nombre de services ou équipements est très fortement lié au nombre d'habitants. Ainsi, plus la population est importante dans l'aire urbaine, plus le nombre de services ou équipements sera important. De même pour les commerces, bien que la corrélation entre le nombre de grandes surfaces soit moins forte étant donné que les collectivités peuvent directement agir sur l'implantation de grandes surfaces grâce à une Commission Départementale d'Aménagement Commercial, on constate tout de même un lien entre l'importance de la population et le nombre de grandes surfaces.

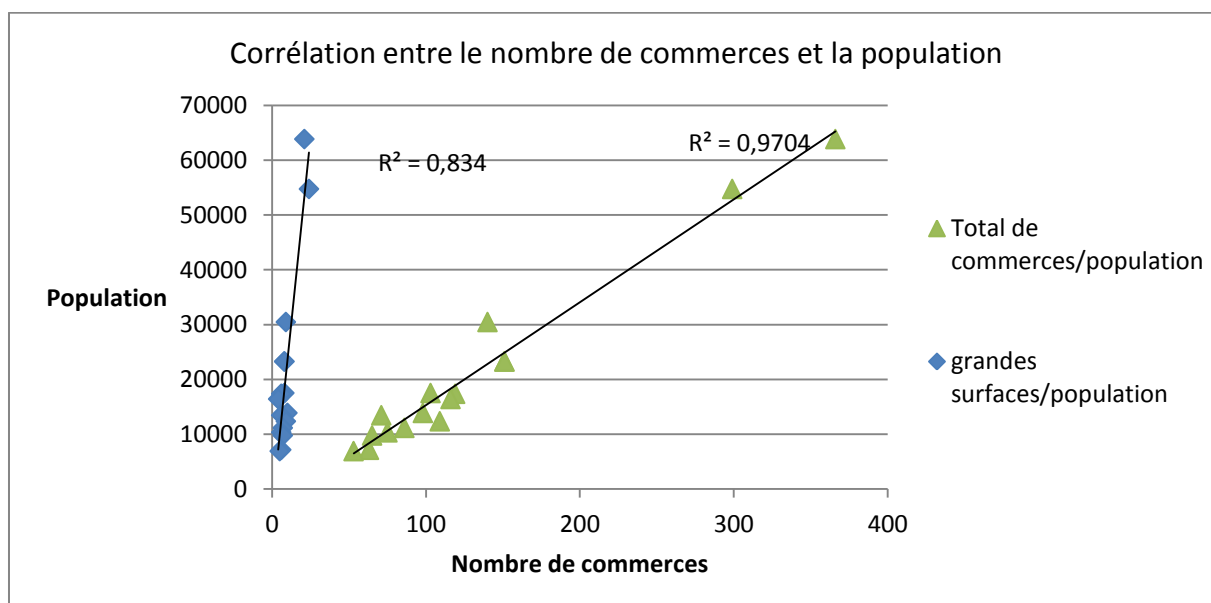


Figure 18 Corrélation entre le nombre de commerces et la population

SOURCE : BPE, 2011

Une faible accessibilité aux médecins généralistes

Les VPM sont en grande partie sous équipées en médecins généralistes. En effet, seule Chinon se trouve au-dessus de la moyenne nationale (1,63), ensuite Vierzon et Pithiviers sont mieux pourvues en médecins généralistes que la moyenne régionale (1,35)⁴⁸.

Les acteurs rencontrés dressent un portrait inquiétant pour l'accès à la santé dans les VPM. En effet, bien que la situation ne soit pas encourageante, ceux-ci redoutent qu'elle ne s'aggrave encore dans les années à venir. La plupart pointent la difficulté à attirer de nouveaux médecins avec par exemple la difficulté à trouver un emploi au conjoint. Ensuite les médecins actuellement en place ont en majorité plus de 50 ans et vont donc prendre leur retraite dans les années à venir. Enfin, dans ces villes touchées par le vieillissement de la population, la demande en prestation médicale va probablement augmenter. La conjonction de ces trois tendances fait redouter une pénurie de médecins dans les années à venir.

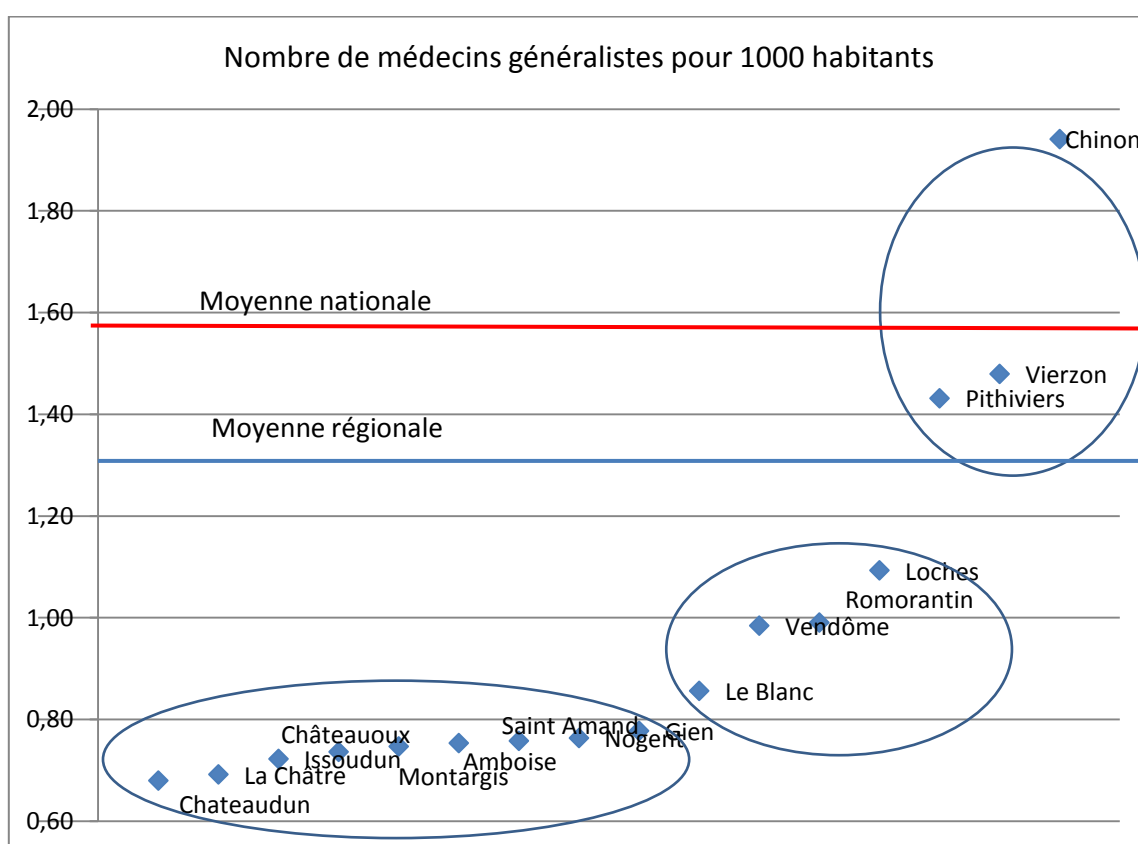


Figure 19 Nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants

SOURCE : INSEE BPE 2010 - BASE PERMANENTE DES EQUIPEMENTS : FONCTIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES

⁴⁸ http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/2010_plfss_pqe_maladie_8.pdf

III. Foncier et immobilier

Un faible taux d'artificialisation

La majorité des villes étudiées sont très peu artificialisées : treize VPM sur seize ont un taux de surface communale artificialisée inférieur à 50%.

Un bon taux de remplissage des zones d'activités

La plupart des VPM étudiées possède un taux de remplissage des zones d'activités élevé. Neuf villes ont un remplissage de leurs zones d'activités supérieur à 75%. Les VPM possèdent peu de surface de foncier valorisable disponible pour accueillir de nouvelles entreprises. Cependant, certaines d'entre elles, possèdent des surfaces non équipées pouvant être aménagées afin d'offrir aux entreprises des lieux d'implantations.

Des prix de fonciers liés aux plaques territoriales

On observe une corrélation entre le prix du foncier et les plaques territoriales. En effet, on a un prix du m² de foncier bâti élevé le long de l'axe ligérien, très touristique, un prix du m² de foncier bâti relativement élevé dans les franchises franciliennes et un prix du m² de foncier bâti faible dans le sud régional. La majorité des VPM étudiées ont un prix du foncier non-bâti faible. De plus, ce prix est moins cher dans le sud régional que dans les deux autres plaques territoriales.

Hausse de la vacance du parc de logements

La vacance du parc de logements est faible pour l'ensemble des seize villes étudiées. Globalement, la vacance du parc de logements est en hausse sur la période 1999-2008. Seules quatre VPM ont un taux de logements vacants qui a diminué sur cette période. Il s'agit d'Amboise, de Gien, de La Châtre et de Le Blanc. Le taux de remplissage des zones d'activités est relativement élevé. Onze villes ont un remplissage de leurs zones d'activités supérieur à 70%.

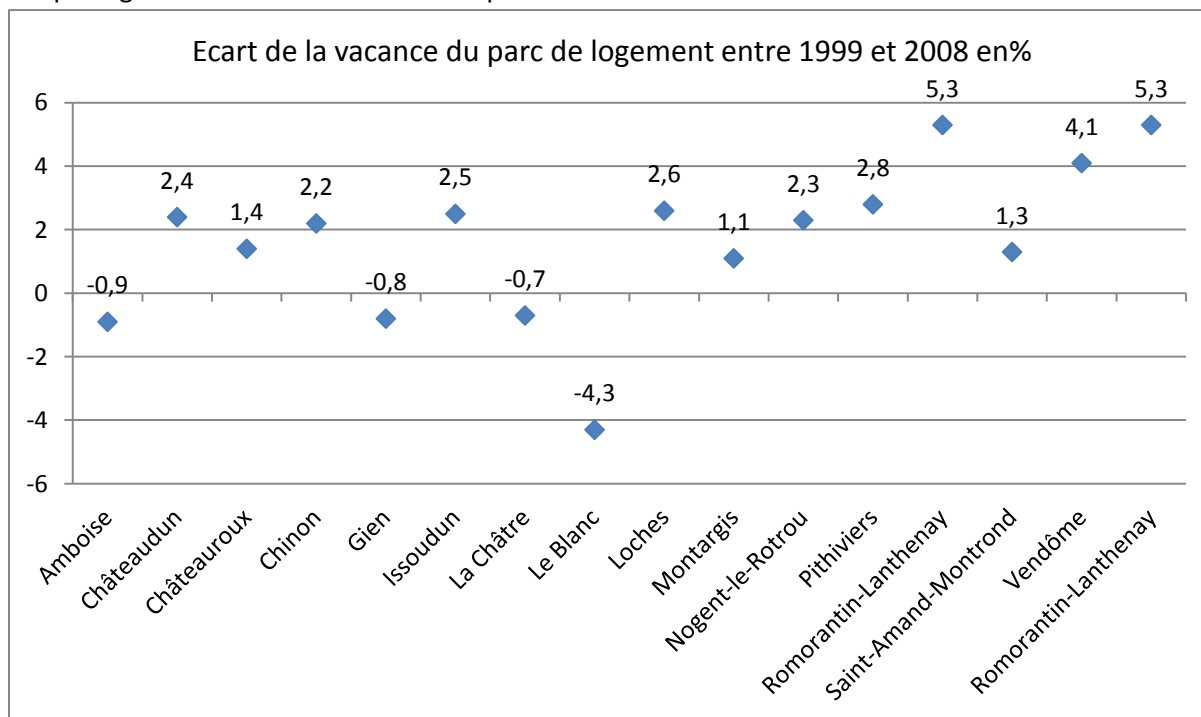


Figure 20 Ecart de la vacance du parc de logement entre 1999 et 2008 en %

SOURCE : INSEE, 2008

Références bibliographiques

Kaufmann, V., *Mobilité et vie quotidienne : synthèse et questions de recherche*, 2001 Plus..., Synthèses et recherches, DRAST, n° 48, 1999

PORTER Mickaël (1998): On competition, Boston, Harvard Business Review Books, 1998

Sites internet

Couverture Maladie Universelle – <http://www.cmu.fr/site/cmu.php4?Id=6>

Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale – <http://www.datar.gouv.fr>

Densités régionales des médecins omnipraticiens et des spécialistes pour 100 000 habitants – http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/2010_plfss_pqe_maladie_8.pdf

.
Google Maps – www.maps.google.fr

Institut national de la statistique et des études économiques – www.insee.fr

Information sur les mairies et les villes de France – <http://www.annuaire-mairie.fr>

L'Observatoire des territoires – <http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/part-des-espaces-artificialis%C3%A9s>

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, données Corine Land Cover
<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/li/1825.html>

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

Plateforme de l'information territoriale open-data du Loir-et-Cher – www.pilote41.fr

Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes – <http://www.ville.gouv.fr/?le-secretariat-general-a-la-ville>

Statistique annuelle par zone géographique – Pôle Emploi – <http://unistatis.orsid.com/index.php>

Viamichelin – www.viamichelin.fr/

PARTIE 3

Réponses aux questionnements et comparaison

Chapitre 1 - **Quelle est l'influence des plaques territoriales ?**

La région Centre, comme nous l'avons expliqué en première partie, se partage en trois plaques territoriales :

- Les franges franciliennes
- L'axe Ligérien
- Le Sud régional

Ces trois plaques, définies par des critères géographiques, sont des foyers de tendances différentes pour les villes y appartenant. Nos seize VPM se trouvent dans ces plaques, et leur analyse, via nos indicateurs, nous permet de mieux cerner leurs influences et leurs dynamiques, qu'elles soient démographiques, économiques ou touristiques.

Au niveau démographique, les villes de l'axe ligérien sont celles qui attirent le plus de population. Les quatre villes qui ont le plus fort taux de croissance entre 1968 et 2008 sont des villes de l'axe ligérien. Sur les neuf villes ayant un taux de croissance faible, sur cette période, on retrouve toutes celles du sud régional. Vierzon et Issoudun sont les deux villes, du sud régional, qui ont moins de population en 2008, qu'en 1968. Ceci est en adéquation avec ce que M.Roullet déclarait lors du forum participatif SRADDT 2010 « Le sud de la région va continuer de perdre des habitants quand l'axe ligérien en gagnera. »

Mais l'influence des plaques territoriales sur la démographie ne se limite pas aux taux de croissance. Nous avons également essayé de trouver un lien entre les plaques territoriales et les catégories socioprofessionnelles qu'elles sont susceptibles d'attirer.

Ainsi, nous avons constaté que dans l'axe ligérien, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que leur croissance sont les plus importantes. Ce sont ensuite les VPM se situant dans les franges franciliennes qui comptent une part de cadres élevée. Mis à part Châteauroux qui par sa taille importante compte une part conséquente de cadres, les villes du sud régional ont un déficit pour cette catégorie socioprofessionnelle.

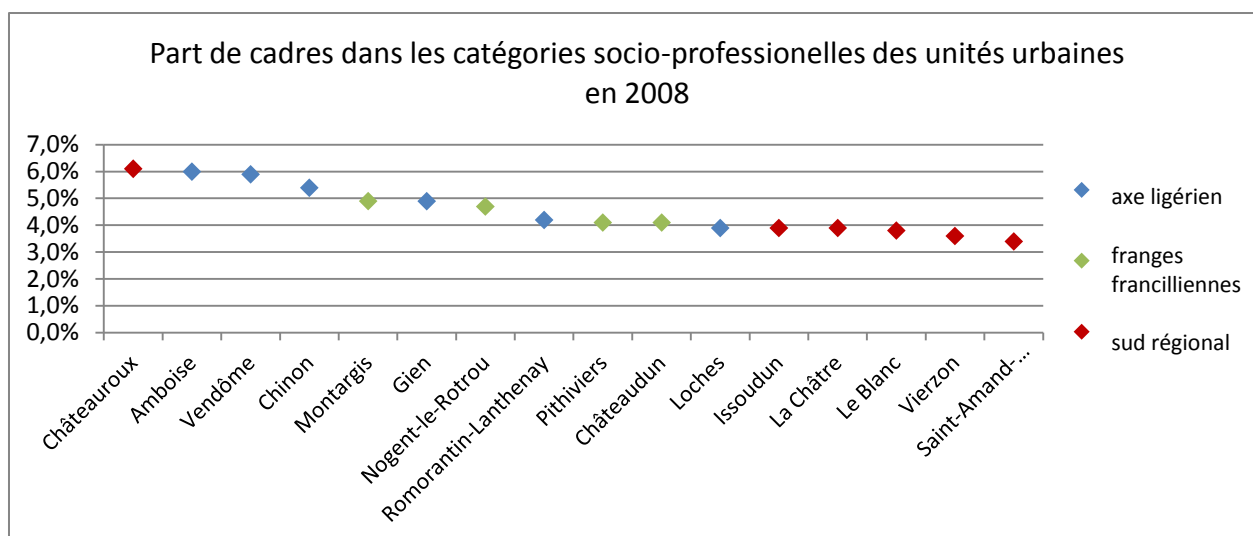


Figure 21 Part de cadres dans les catégories socio-professionnelles des unités urbaines en 2008

Source : INSEE, 2008

Cependant, concernant la part des retraités, la tendance est inversée et ce sont les petites villes du sud régional qui comptent le plus de retraités. Nous pouvons corréliser ces résultats avec le prix du foncier bâti et non-bâti. En effet, celui-ci est faible pour la plaque territoriale du sud régional et élevé pour l'axe ligérien, ainsi que pour les communes centres.

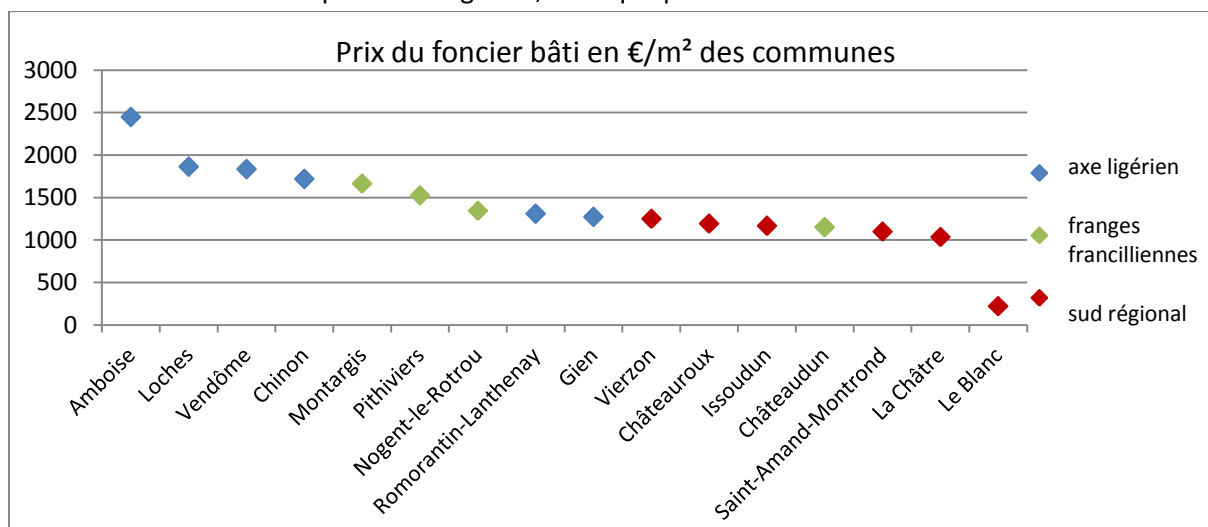


Figure 22 Prix du foncier bâti en €/m² des seize communes étudiées

Sources : Observatoire de l'habitat, Observatoire du foncier, Observatoire de l'habitat du Loiret, Données Perval, <http://www.guy-hoquet.com/>, <http://www.citya.com/>, <http://webvitrine.fnaim.fr/>, <http://www.agencebacq.com/>, <http://www.orpi.com/>, <http://www.erafrance.com/>, <http://www.century21.fr/>, <http://www.bourse-immobilier.fr>, <http://www.immobiliere-remangeon.fr/>

On remarque également une influence des plaques territoriales sur le taux de croissance des ouvriers. Hormis Le Blanc, toutes les villes du sud régional étudiées ont connu une décroissance de 25% de leur effectif d'ouvriers entre 1990 et 2008. Ceci est synonyme d'une désindustrialisation forte de ces villes du sud régional.

Il ressort des variables de l'indicateur de précarité, que les villes du sud régional ont une proportion de foyers fiscaux non imposables, dans les unités urbaines, plus marquée que les villes des deux autres plaques territoriales. Il en est de même quant à la part de familles monoparentales. Que cela concerne les foyers fiscaux non imposables ou le taux de familles monoparentales, les villes,

qui se situent dans les franges franciliennes, se trouvent en dessous de la moyenne des villes étudiées.

En ce qui concerne le revenu net déclaré moyen, on constate que la population des villes de l'axe ligérien a des revenus supérieurs, et que celle des villes du sud régional a, globalement, les revenus les plus bas.

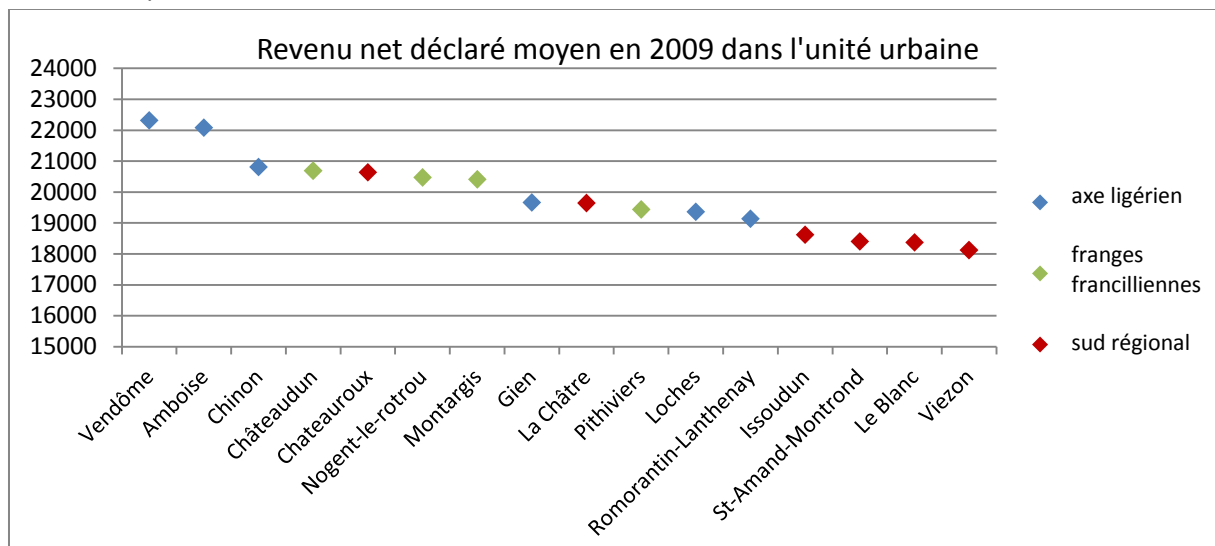


Figure 23 Revenu net déclaré moyen en 2009 dans l'unité urbaine

Source : INSEE, 2008

Cependant, nous n'avons remarqué aucun lien entre le taux de chômage et la répartition des villes sur les plaques territoriales.

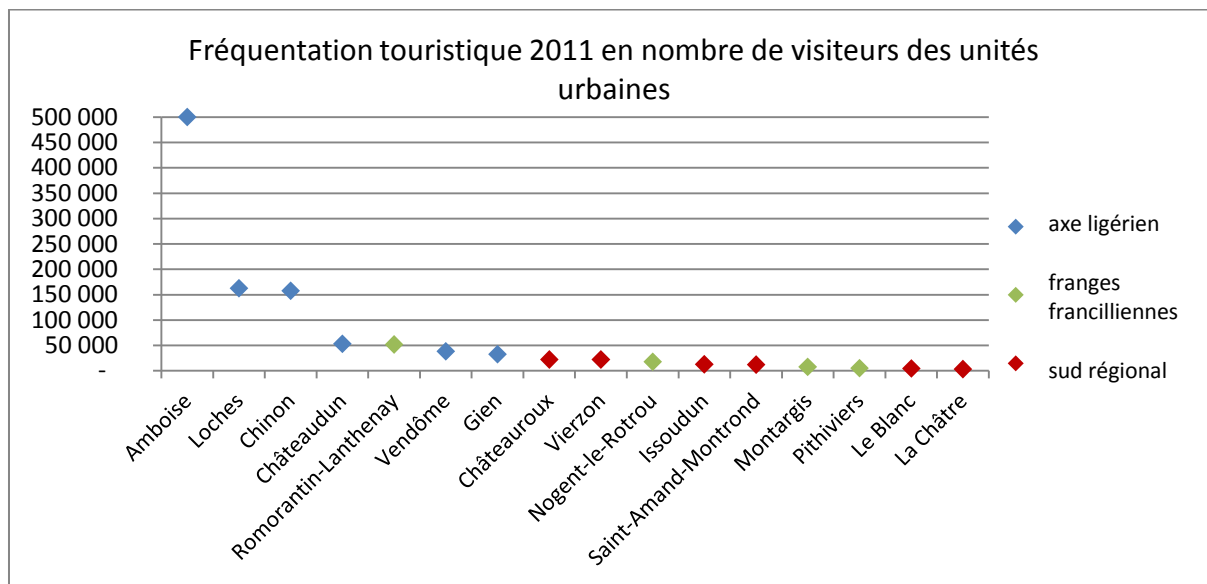


Figure 24 Fréquentation touristique 2011 en nombre de visiteurs des unités urbaines étudiées

Source : Enquête INSEE/DGICIS/CRT Centre-Val de Loire, 2011

Il y a une certaine corrélation entre la fréquentation touristique des unités urbaines et les plaques territoriales. En effet, sur les sept premières villes touristiques, six appartiennent à l'axe ligérien. La présence des Châteaux de la Loire et de la Loire à Vélo affecte fortement la fréquentation touristique de ces villes se situant aux alentours de ces sites. De ce fait, les villes de l'axe ligérien ont tendance à être plus touristiques que les villes des autres plaques territoriales de la région Centre.

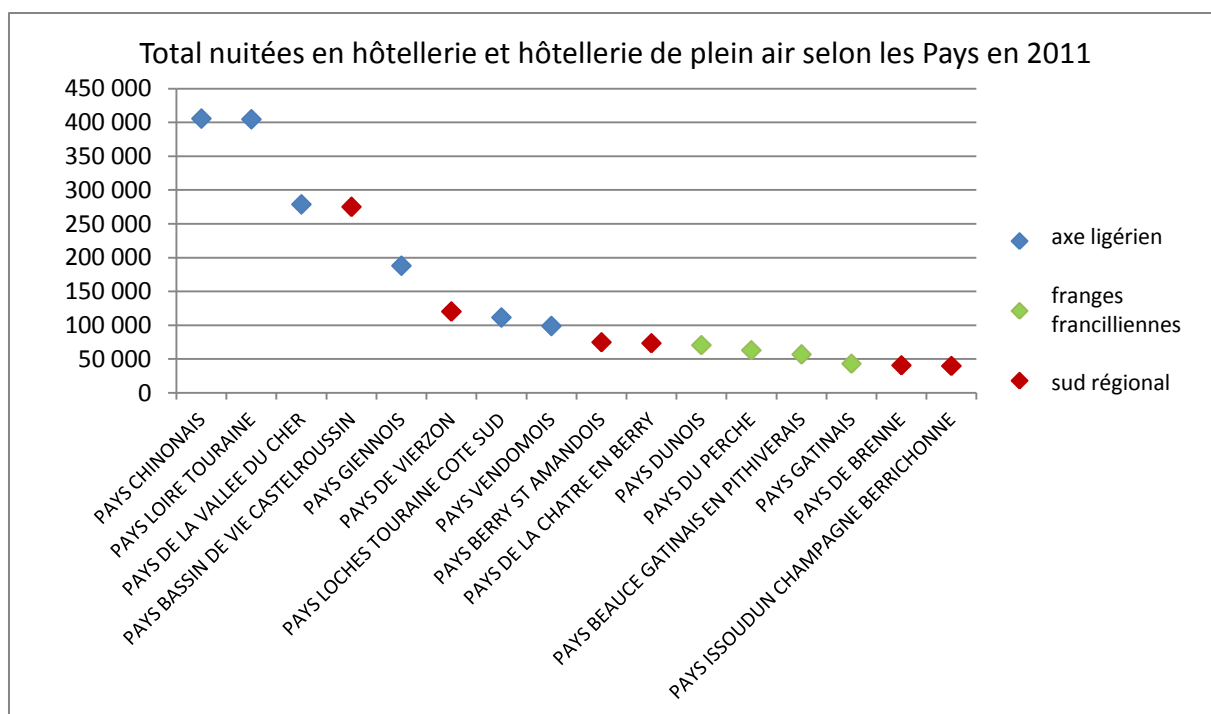


Figure 25 Total nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air selon les Pays en 2011

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire, 2011

Il en est de même avec la fréquentation en hôtellerie et hôtellerie de plein air des Pays, puisque sur les huit premiers Pays, six sont des pays de l'axe ligérien et les deux autres sont du Sud régional. On pourra noter que les pays ayant des Parcs Naturels Régionaux n'enregistrent pas de très forte fréquentation, Pays du Perche, et Pays de Brenne. Excepté le Pays Chinonais qui contient également un Parc Naturel Régional, et qui fait parti de la plaque territoriale de l'axe ligérien.

franges franciliennes	axe ligérien	Sud régional
- peu de tourisme - dans les villes ayant le plus d'ouvriers - dans la 2^{ème} moitié des VPM étudiées pour les foyers fiscaux, et familles monoparentales - foncier bâti relativement cher	- foncier bâti cher - fréquentation touristique importante - part de cadres important - moins de familles monoparentales	- foncier bâti peu cher - foncier non bâti peu cher - peu de cadres - part importante de retraités et croissance faible sur 1990 et 2008 - plus de foyers fiscaux non imposables - plus de familles monoparentales

Tableau 8 Résumé de la question sur les plaques territoriales

Chapitre 2 - Quels sont les facteurs d'attractivité des VPM pour les ménages?

Si les villes petites et moyennes veulent exister dans l'ombre d'agglomérations comme Tours ou Orléans, elles se doivent d'être attractives. Mais sont-elles attractives, que ce soit pour la population, pour les entreprises ou encore pour les touristes ? Nous allons tenter de répondre à cette question par le biais de nos indicateurs.

Au regard de l'évolution de la population, depuis 1968, dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine, on est tenté de répondre que les villes sont relativement attractives, puisque quatorze des seize VPM étudiées ont gagné des habitants sur les quarante dernières années. On constate que pour toutes les villes hormis pour Loches, pour Saint-Amand-Montrond et pour Le Blanc, l'aire urbaine est plus attractive que l'unité urbaine, avec un taux de croissance souvent bien supérieur. Ceci illustre le fait que les nouveaux arrivants préfèrent s'installer en périphérie. Les villes contactées donnent les mêmes explications à cette préférence pour l'aire urbaine. A savoir que le prix de du foncier bâti y est moins cher, que la fiscalité est également moins chère, mais surtout que l'offre de logement proposée est différente. A l'échelle de l'aire urbaine il s'agit plus de quartiers pavillonnaires, avec des maisons individuelles et un jardin, ce qui est recherché par les nouveaux arrivants.

Dès lors, étudier l'attractivité des VPM au niveau de la population demande une distinction entre l'unité urbaine et l'aire urbaine. Pour qu'une ville soit attractive, il faut que son unité et son aire urbaine le soient. Mais si l'aire urbaine, par son offre de logement différente et son foncier peu cher, attire les nouveaux arrivants, l'unité urbaine connaît un véritable déclin démographique. En effet, depuis 1990 plus de la moitié des VPM (9 sur 16) ont vu la population de leur unité urbaine diminuer, quand, sur la même période, seules les aires urbaines de Vierzon et de Le Blanc perdaient des habitants.

	Croissance en % entre 1968 et 2008	
	Unité urbaine	Aire urbaine
Amboise	53,6	53,6
Gien	28,4	36,6
Romorantin-Lanthenay	23,4	37,4
Vendôme	19,4	25,3
Montargis	17,4	27,6
Pithiviers	15,0	/
Loches	12,6	10,9
Châteauroux	11,2	15,4
La Châtre	10,8	12,7
Chinon	10,5	/
Saint-Amand-Montrond	5,2	0,4
Châteaudun	5,0	8,4
Le Blanc	2,5	-2,8
Nogent le Rotrou	1,2	12,8
Issoudun	-10,8	-4,4
Vierzon	-12,9	-9,0

Tableau 9 Croissance en % entre 1968 et 2008

Source : INSEE, 2008

La première conclusion à tirer est donc que les VPM sont en partie attractives car elles bénéficient d'une périphérie avec du foncier disponible et peu cher, ce qui fait défaut aux grandes villes et aux métropoles. Les aires urbaines des VPM sont donc apparemment attractives. Néanmoins, les communes centres des VPM connaissent les mêmes problèmes que les grandes villes, à savoir un certain nombre de logements vétustes et donc vacants, ce qui explique la faible attractivité des VPM à l'échelle des unités urbaines.

L'étude des soldes migratoires nous permet de confirmer ce résultat. Six villes, sur les seize étudiées, ont eu un solde migratoire positif dans leur unité urbaine, ce qui montre un réel manque d'attractivité, quand, sur la même période, neuf villes ont vu leur aire urbaine enregistrer plus d'arrivées que de départs. Au regard de nos 16 villes petites et moyennes la tendance est plus à l'arrivée de nouveaux habitants qu'au départ d'habitants vers d'autres villes, ce qui est encourageant pour le développement de ces villes.

Nous devons, cependant, à la vue de notre indicateur sur le lieu de résidence 5 ans auparavant nuancer ce résultat. En effet, il apparaît que l'aire d'influence des VPM n'est pas très importante puisqu'une grande majorité des nouveaux arrivants habitaient dans le même département 5 ans auparavant.

Savoir que les VPM attirent pour la plupart de nouveaux arrivants ne suffit pas, il convient de savoir quel type de population est attiré. La ville n'aura en effet pas les mêmes potentialités de développement avec toutes les catégories ou tranches d'âge de la population.

Comme les fiches-portrait l'ont montré, ce sont majoritairement les personnes âgées qui sont attirées par les VPM et qui s'y installent, pour leur qualité de vie et pour l'offre de services et d'équipements. Le tableau ci-dessous montre bien cette attractivité pour la catégorie des 75 ans et plus. Le fort taux de croissance mesuré dans le cas de Montargis s'explique par son appartenance à la plaque territoriale des franges franciliennes, et par le fait que de nombreux retraités d'Ile-de-France viennent s'y installer. Dans un même temps, les VPM perdent leurs jeunes. Cela montre bien que l'attractivité des VPM sur la population n'est pas homogène. Elles attirent un certain type de population, et dans un même temps connaissent de réelles difficultés pour garder leurs jeunes afin qu'ils participent au développement futur.

	Solde migratoire en % entre 1999 et 2008	
	Unité urbaine	Aire urbaine
La Châtre	0,7	0,7
Loches	0,6	0,7
Amboise	0,6	0,5
Issoudun	0,3	0,3
Saint Amand-Montrond	0,3	0,3
Le Blanc	0,2	0,5
Montargis	0	0,2
Vendôme	-0,1	0,3
Gien	-0,1	0,1
Nogent-le-Rotrou	-0,2	-0,1
Châteaudun	-0,3	-0,1
Vierzon	-0,5	-0,3
Chinon	-0,5	/
Châteauroux	-0,6	-0,2
Romorantin-Lanthenay	-0,7	-0,1
Pithiviers	-0,7	/

Tableau 10 Solde migratoire entre 1999 et 2008

Source : INSEE, 2008

	Taux de croissance entre 1990 et 2008	
	15 à 29 ans	75 ans et plus
Montargis	-10,90%	58,0%
Vierzon	-37,50%	57,3%
Châteauroux	-23,30%	48,4%
Vendôme	-28,40%	48,1%
Loches	-24,90%	46,6%
Saint Amand-Montrond	-35,90%	40,3%
Chinon	-16,80%	36,4%
Châteaudun	-18,30%	30,1%
La Châtre	-35,40%	28,9%
Romorantin-Lanthenay	-39,30%	27,1%
Issoudun	-27,30%	26,7%
Pithiviers	-18,10%	24,8%
Le Blanc	-26,80%	24,7%
Gien	-23,10%	24,1%
Nogent-le-Rotrou	-22,60%	21,4%
Amboise	-13,30%	17,0%

Tableau 11 Evolution de la population entre 1990 et 2008 pour les 15-25 ans et les 75 ans et plus dans l'aire urbaine

Source : INSEE, 2011

L'attractivité identifiée en faveur des personnes âgées a une répercussion directe sur les catégories socioprofessionnelles et donc sur les strates sociales de la ville. Les retraités sont en très forte augmentation dans toutes les VPM, ce qui est logique au vu de l'attractivité des VPM pour les 75 ans et plus. Cependant, certaines catégories socioprofessionnelles, notamment les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, et les cadres et professions intellectuelles supérieures sont des catégories importantes pour les VPM si elles veulent être attractives pour des entreprises.

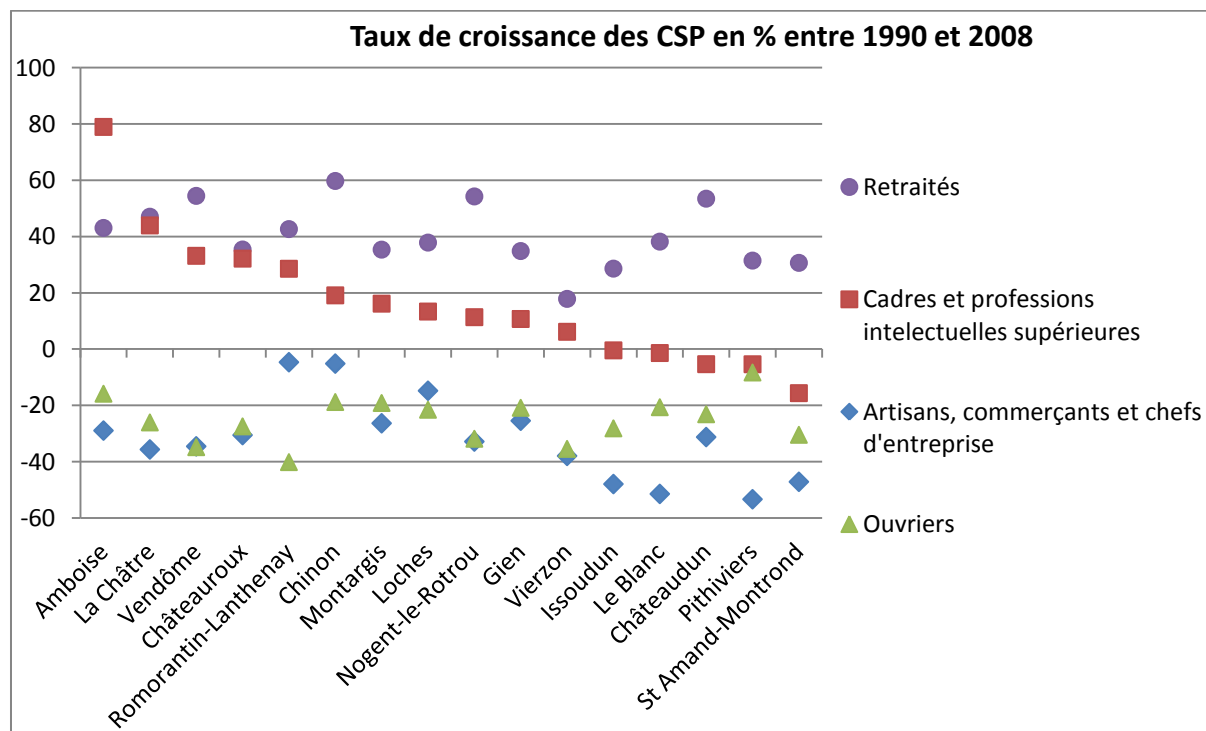


Figure 26 Taux de croissance des CSP en % entre 1990 et 2008

SOURCE : INSEE, 2008

Au regard de ce graphique, il apparaît que onze des seize villes ont attiré des cadres au cours des vingt dernières années. Cependant, le nombre de cadres initial étant souvent faible, voire très faible, le taux de croissance n'est pas significatif. On remarque que l'intégralité des VPM voit le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise diminuer assez fortement. La diminution du nombre d'ouvriers est, quant à elle, pas imputable à un manque d'attractivité des VPM mais est due au fait qu'elles s'insèrent toutes plus ou moins dans des processus de désindustrialisation.

Au regard de l'évolution de la composition des ménages de 1999 à 2008, on constate que les VPM attirent plus, notamment grâce à leur offre pavillonnaire, des jeunes couples sans enfants. Les couples avec enfants sont pour leur part en forte diminution, ce qui ne fait qu'aggraver la situation des VPM pour cette classe d'âge, car elles n'arrivent à attirer ni de jeunes, ni de jeunes parents et n'arrivent pas non plus à conserver les jeunes déjà présents.

La présence de commerces et de services est un facteur important pour l'attractivité d'un territoire, surtout pour la population jeune⁴⁹ et pour les villes les plus petites. En effet, « *La présence de commerces et services apparaît comme une condition nécessaire pour maintenir et améliorer la qualité de vie des habitants des zones rurales, pour attirer de nouvelles populations (résidents, touristes) et pour faire émerger de nouvelles activités économiques (maintien des emplois, attraction d'entreprises).* »⁵⁰

Les villes sont plus ou moins dotées en services et en équipements et offrent donc un potentiel d'attractivité divers. Parmi les indicateurs étudiés, trois répondent à la question des équipements et des services qui peuvent contribuer à la qualité de vie pour les habitants : l'indicateur global du nombre d'équipements ou de services, l'indicateur sur les commerces et l'accessibilité à la santé.

I. Les services ou équipements

On peut distinguer trois catégories concernant le nombre d'équipements ou de services, dans l'aire urbaine, pour une population donnée. On constate que les villes les mieux pourvues sont plutôt celles qui sont les moins peuplées et, inversement, les villes les plus peuplées sont dans la catégorie des villes les moins pourvues en services ou en équipements par habitants.

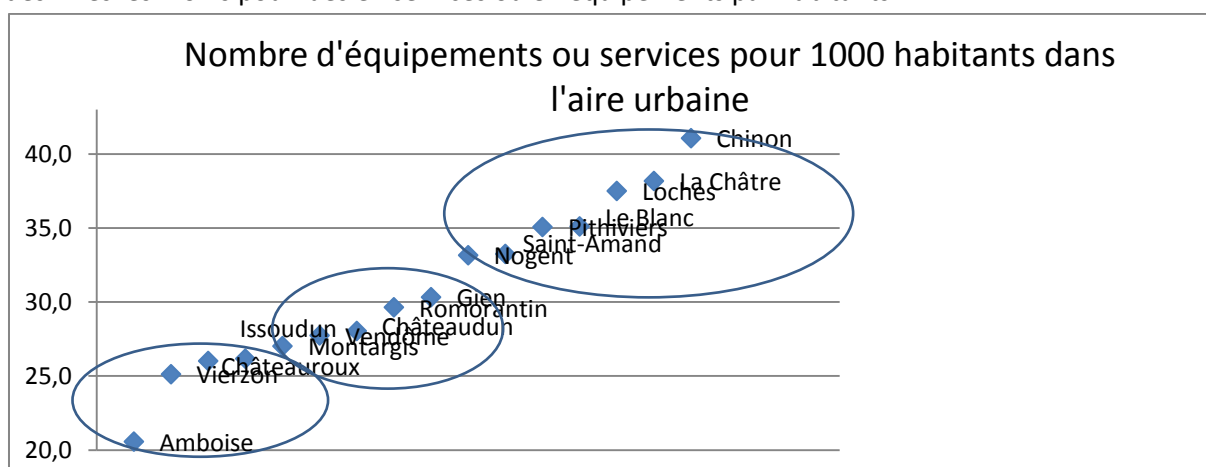


Figure 27 Nombre d'équipements ou services pour 1000 habitants dans l'aire urbaine

Source : BPE, 2011

⁴⁹Entretien téléphonique avec Mr. Humeau, adjoint au maire de Châteaudun au Développement économique, à l'Emploi et au Commerce, du 08/06/12.

⁵⁰ Mohamed Hilal, Temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et des petites villes, Economie et statistique, 2007, Volume 402 p42 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/estat_0336-1454_2007_num_402_1_7099#

Dans le cas d'Amboise, l'absence relative d'équipements et de services ne signifie pas une déshérence ni un enclavement. L'accès aux services de l'agglomération de Tours est raisonnable et répond aux besoins des habitants.

II. Les commerces

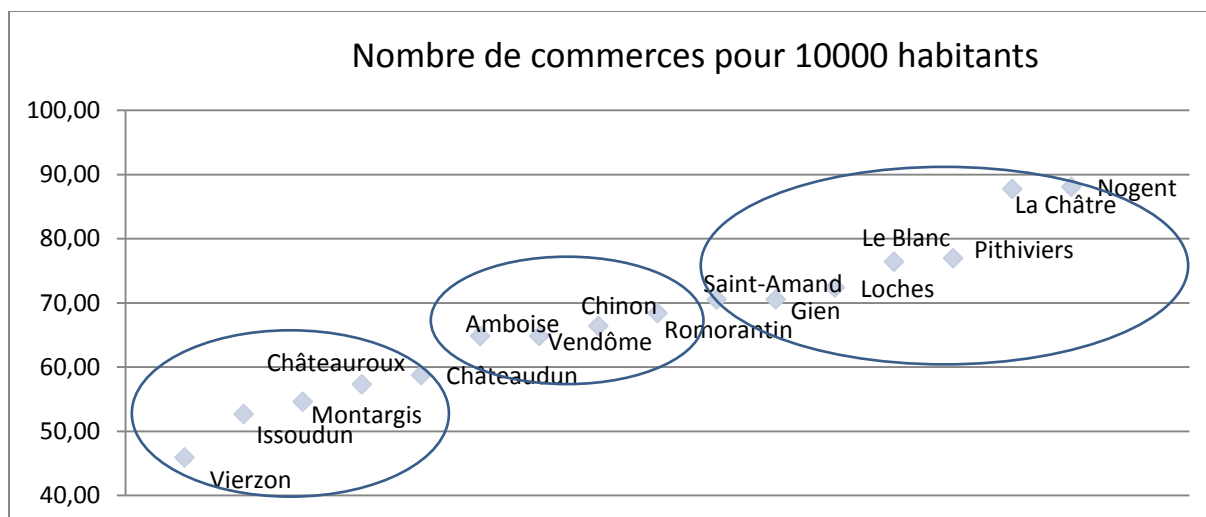


Figure 28 Nombre de commerces pour 10000 habitants dans l'aire urbaine

Source : INSEE BPE, 2010 - Base permanente des équipements : commerce

	bien pourvues	moyennement pourvues	peu pourvues
Grandes surfaces	La Châtre	Châteaudun	Amboise
	Nogent-le-Rotrou	Issoudun	Châteauroux
	Le Blanc	Montargis	Vierzon
	Saint-Amand-Montrond	Romorantin-Lanthenay	Gien
	Chinon	Vendôme	
	Pithiviers		
	Loches		
Total commerces	La Châtre	Romorantin-Lanthenay	Châteaudun
	Nogent-le-Rotrou	Chinon	Châteauroux
	Le Blanc	Amboise	Montargis
	Pithiviers	Vendôme	Issoudun
	Loches		Vierzon
	Gien		
	Saint-Amand-Montrond		

Tableau 12 Typologie des VPM selon la dotation en commerces

Globalement, on constate que les groupes les mieux équipés en grandes surfaces et en commerces sont quasiment identiques, mis à part Chinon qui est bien équipée seulement en grandes surfaces. En revanche on peut remarquer que la plupart des villes qui ont un faible taux de commerces ont un taux de grandes surfaces moyen. Le groupe, qui a un taux de grandes surfaces moyen, a moins de commerces. Cela illustre le fait que, dans certains cas, la présence de grandes surfaces a une influence négative sur le petit commerce.

III. Typologie à partir de l'indicateur sur le commerce et celui des équipements et services

A partir des groupes précédents et au regard du nombre d'apparitions dans un niveau d'équipement, se distingue la typologie suivante :

bien pourvues	moyennement pourvues	peu pourvues
La Châtre Nogent-le-Rotrou Le Blanc Chinon Pithiviers Loches Saint-Amand-Montrond	Montargis Châteaudun Vendôme Romorantin-Lanthenay Gien	Châteauroux Vierzon Issoudun Amboise

Tableau 13 Typologie des VPM selon la dotation en commerces et en services et équipements

Cette typologie prend en compte le taux de services et équipements pour 10 000 habitants, le nombre de commerces pour 1000 habitants et le nombre de grandes surfaces pour 10 000 habitants. Le premier groupe est très homogène, chacune des VPM, qui sont bien pourvues dans l'ensemble des variables étudiées, appartiennent aux villes les moins peuplées. De plus, mis à part Chinon pour les commerces, toutes ces villes sont bien équipées dans l'ensemble des variables étudiées.

IV. La santé

Par sa nature de service différente, la santé, bien que recourant à la qualité de vie de la population, ne donne pas les mêmes résultats. En effet, une ville bien équipée en équipements et en services ou en commerces n'est pas forcément bien pourvue en professionnels de santé. Dès lors, il n'est raisonnablement pas possible de donner une typologie de VPM plus ou moins équipées et incluant la variable de l'accessibilité à la santé. Néanmoins, au sein de ce secteur, on s'aperçoit qu'il existe des groupes de villes relativement homogènes.

Bonne	Moyenne	Faible
Vierzon	Pithiviers	Issoudun
Chinon	Loches	Saint-Amand-Montrond
Nogent	Amboise	Le Blanc
Châteauroux	Gien	Châteaudun
Vendôme	Montargis	La Châtre
Romorantin-Lanthenay		

Tableau 14 Typologie des VPM selon l'accessibilité à la santé

V. Le foncier

Pour que les VPM jouent un rôle, au niveau régional, dans le domaine du foncier et de l'immobilier, il faut que celles-ci soient attractives. Nous allons voir si c'est le cas pour celles étudiées à l'aide des indicateurs de cette thématique.

En regardant le taux de surface communale artificialisée, nous sommes tentés de répondre que les VPM sont majoritairement attractives car la plupart des villes ont un faible taux de surface communale artificialisée. Sur les seize VPM étudiées, treize ont leur taux inférieur à 50 %. Elles sont donc peu voire très peu artificialisées. Les VPM proposent donc un cadre de vie différent des métropoles régionales ou des grandes villes, recherché par les nouveaux arrivants car plus apaisant et reposant que celui que l'on trouve dans les villes qui ont un taux de surface communale artificialisée élevé.

Villes	Taux de surface communale artificialisée (%)
Le Blanc	7,43
Gien	12,12
Chinon	14,79
Amboise	14,99
Loches	15,96
Nogent-le-Rotrou	21,49
Issoudun	21,55
Vierzon	23,81
Romorantin-Lanthenay	26,63
Châteaudun	28,9
Vendôme	32,1
Saint-Amand-Montrond	35,89
La Châtre	40,38
Pithiviers	57,87
Châteauroux	70,54
Montargis	92,64

Tableau 15 Taux de surface communale artificialisée

Source : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

L'observation des prix moyens du m² de foncier bâti des unités urbaines étudiées, nous amène à confirmer le résultat précédent. En effet, ces prix sont relativement peu élevés pour l'ensemble des VPM étudiées. Toutes les unités urbaines des VPM, à l'exception de celle d'Amboise qui est sous l'influence directe de Tours, ont un prix moyen du m² de foncier bâti inférieur à 2000 €/m². En observant les prix moyens du m² de foncier non-bâti de chaque unité urbaine, on constate que ces derniers sont également peu élevés. Les unités urbaines des VPM étudiées sont donc accessibles à toutes les classes de populations.

Villes	Prix moyen du m ² de foncier bâti (€/m ²)	Villes	Prix moyen du m ² de foncier non-bâti (€/m ²)
Le Blanc	921	Saint-Amand-Montrond	15
La Châtre	1 036	La Châtre	16,3
Saint-Amand-Montrond	1 100	Chinon	19,13
Châteaudun	1 150	Le Blanc	19,1
Issoudun	1 165	Issoudun	24,7
Châteauroux	1 194	Vierzon	28,46
Vierzon	1 250	Gien	31,7
Gien	1 274,60	Nogent-le-Rotrou	37,38
Romorantin-Lanthenay	1 300	Vendôme	49
Nogent-le-Rotrou	1 344	Pithiviers	50,4
Pithiviers	1 526,20	Châteauroux	50,75
Montargis	1 666	Amboise	50,89
Chinon	1 721	Châteaudun	52,5
Vendôme	1 836	Loches	55,5
Loches	1 865	Romorantin-Lanthenay	60,6
Amboise	2 450	Montargis	70

Tableau 16 Prix moyen du m² de foncier bâti et non bâti

Sources : Observatoire de l'habitat, Observatoire du foncier, Observatoire de l'habitat du Loiret, Données Perval, <http://www.guy-hoquet.com/>, <http://www.citya.com/>, <http://webvitrine.fnaim.fr/>, <http://www.agencebacq.com/>, <http://www.orpi.com/>, <http://www.erafrance.com/>, <http://www.century21.fr/>, <http://www.bourse-immobilier.fr>, <http://www.immobiliere-remangeon.fr/>

Les faibles valeurs obtenues pour le taux de vacance du parc de logements renforcent l'idée que la majorité des unités urbaines des VPM étudiées est attractive pour les ménages. Sur les seize unités urbaines, onze ont un taux de vacance du parc de logements inférieur à 10%. Ceci montre que la quasi-totalité des logements disponibles dans les unités urbaines sont occupés et que l'offre proposée est adaptée à toutes les catégories de population.

Villes	Taux de vacance du parc de logements (%)
Amboise	5,9
Le Blanc	7,4
Châteauroux	8,7
Montargis	8,7
Loches	8,8
Gien	9,4
Vendôme	9,5
La Châtre	9,6
Chinon	9,8
Châteaudun	9,9
Saint-Amand-Montrond	9,9
Pithiviers	10,1
Nogent-le-Rotrou	10,3
Issoudun	10,8
Romorantin-Lanthenay	12,2
Vierzon	14,1

Tableau 17 Vacance du parc de logements

Source INSEE, 2008

Nous pouvons donc conclure que les VPM sont attractives pour les ménages car elles proposent des conditions de vie différentes de celles des métropoles ou des grandes villes.

Chapitre 3 - Quelles sont les vocations économiques qui se dessinent pour les VPM dans un contexte général de désindustrialisation ?

Notre première phase d'élaboration des seize fiches portrait des VPM, sélectionnées dans le cadre de cette étude, nous a permis de déterminer les profils économiques de ces dernières. Le paysage économique de chacune d'entre-elles a été étudié à deux échelles différentes : au niveau de la zone d'emploi et au niveau de l'unité urbaine. Des éléments tels que l'évolution de l'emploi salarié, les parts des sphères présentielle et non-présentielle, la démographie des entreprises, l'évolution de la concentration de l'emploi par secteurs d'activités, mais aussi un aperçu plus approfondi des concentrations des emplois industriels et tertiaires nous ont permis de dégager de grandes tendances.

La mise en perspective de ces fiches portraits et de nos savoirs sur les villes petites et moyennes acquis grâce à une bibliographie conséquente nous a permis d'identifier des questionnements auxquels l'outil « comparaison » peut apporter des pistes de réponses. Nous avons constaté un recul de l'industrie dans chacune d'entre-elles. Si elle représentait près de 23% des emplois salariés à l'échelle de la région en 1999, elle n'en comptait plus que 19% en 2007. Nous nous sommes donc demandé **quelles sont aujourd'hui les vocations économiques qui se dessinent pour les VPM dans un contexte général de désindustrialisation ?**

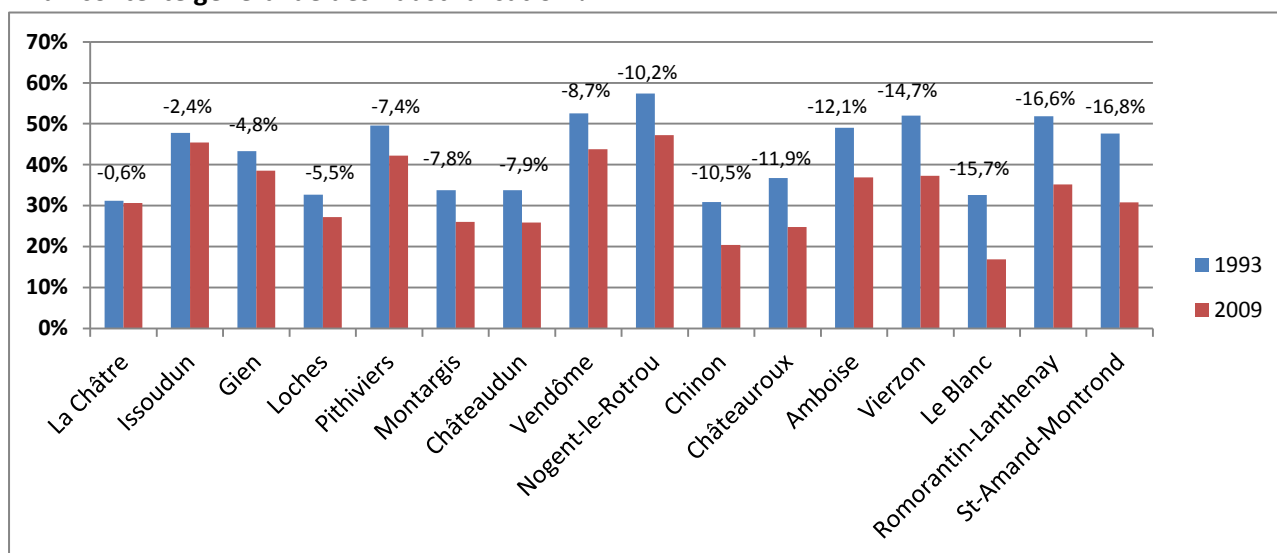


Figure 29 Évolution des parts de l'emploi industriel à l'échelle des zones d'emploi des VPM étudiées entre 1993 et 2009

SOURCE : POLE EMPLOI, 2009

Sur la période allant de 1993 à 2009, la perte d'emplois industriels est un phénomène généralisé à l'échelle des seize VPM étudiées. La moyenne de cette désindustrialisation s'élève à 9,6%. Le cas de La Châtre est particulier car son taux de perte d'emplois industriels a été calculé à l'échelle de son unité urbaine (La Châtre est intégrée à la zone d'emploi de Châteauroux depuis 2010). Si des zones d'emploi comme celles d'Issoudun ou de Gien qui ont respectivement perdu 2,4% et 4,8% de la part de leur emploi industriel conservent une forte tradition productive, d'autres ont vu cette part s'écrouler à l'image de Romorantin-Lanthenay et de Saint-Amand-Montrond (-16,6% et -16,8%).

L'emploi industriel constituant la majeure partie de la sphère non-présentielle, il s'agit d'avoir un regard sur les deux sphères de l'économie en 2008 à l'échelle de ces seize zones d'emploi.

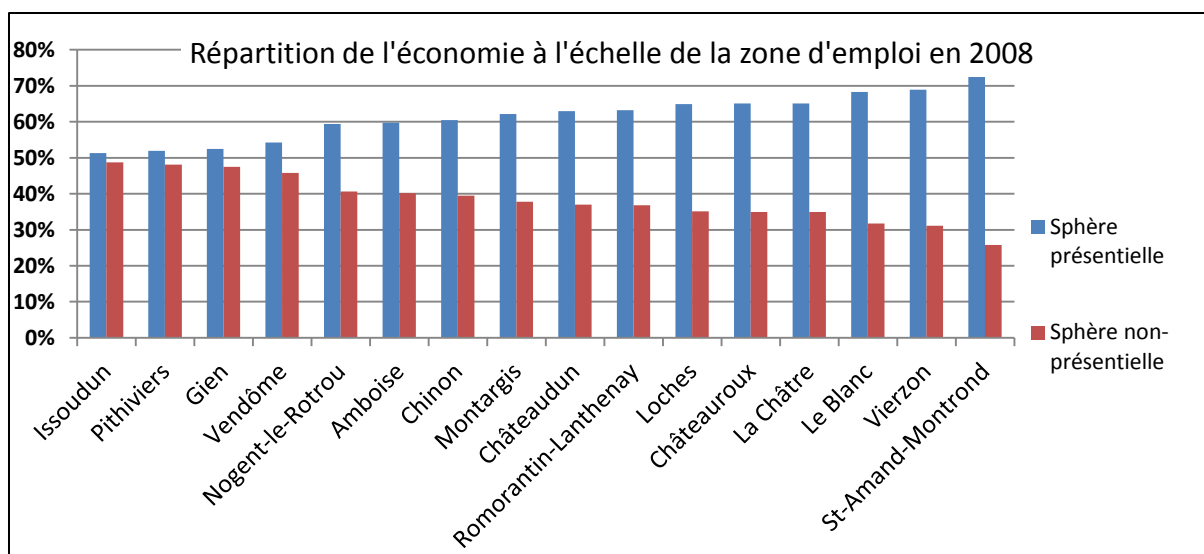


Figure 30 Répartition entre les sphères présentes et non-présentes de l'économie à l'échelle de la zone d'emploi en 2008

SOURCE : INSEE, 2008

Toutes les zones d'emploi des VPM retenues dans notre étude sont marquées par le même constat en 2008 : la part de la sphère présente de leur économie est supérieure à la part de la sphère non-présente. Si le phénomène se constatait également en 1982, les écarts se sont de plus en plus creusés. Ce phénomène est dû à une tendance nationale, à la tertiarisation de l'économie du fait notamment de la concurrence étrangère sur les performances industrielles induite par la mondialisation, du développement de la société de loisirs et de l'externalisation de certaines tâches de l'industrie vers le secteur des services.

Ces constats et nos données nous ont permis de classer les villes petites et moyennes, sélectionnées dans le cadre de notre étude, en fonction de la part de leur économie présente.

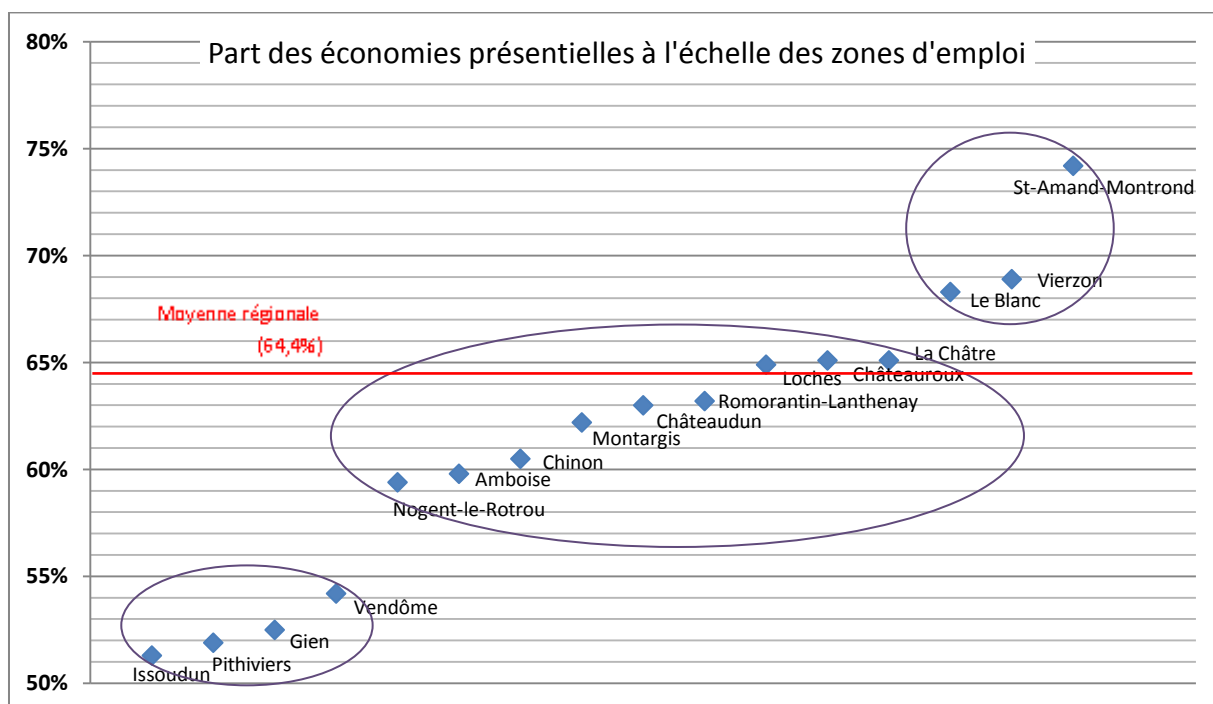


Figure 31 Part des économies présentes à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues

SOURCE : INSEE, 2008

Ce regroupement a été établi au regard de la moyenne régionale de l'économie présentielle (64,4%). Ainsi, quatre villes ont tout d'abord été identifiées : elles sont caractérisées par les parts de leurs sphères présentielles inférieures à la moyenne, de près de 10%. Mis à part Gien, les trois autres zones d'emploi sont parmi les plus industrielles de la région Centre (avec respectivement 45,4% des effectifs salariés dans le domaine de l'industrie dans la zone d'emploi d'Issoudun, 43,8% pour Vendôme et 42,2% pour celle de Pithiviers).

Les zones d'emploi de l'autre groupe de VPM identifié sont caractérisées par une part d'économie présentielle très proche de la moyenne régionale. Ces dernières conservent une fonction productive importante, voir traditionnelle, tout en ayant assisté, ces dernières années, à une progression marquée des effectifs dans le secteur tertiaire.

Enfin le dernier groupe est caractérisé par des parts de l'économie présentielle supérieures à la moyenne régionale. Les zones d'emploi de ces VPM sont parmi les plus attractives pour le tourisme (6,6% des effectifs salariés dans le domaine du tourisme dans la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond, 5,6% à Vierzon ou encore 4,9% à Loches par exemple). Elles sont aussi caractérisées par une offre de services importante. Ainsi, les secteurs de la santé et de l'action sociale, les services aux particuliers, l'administration publique, le commerce de détail ou encore le domaine de la construction, sont souvent marqués par des taux d'effectifs supérieurs à la moyenne régionale. La plupart des zones d'emplois des villes de ce groupe ont subi une désindustrialisation marquée et plus brutale que le reste des VPM de notre étude. Ainsi la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond est passé de 47,6% d'emplois dans le domaine de l'industrie en 1993 à 30,8% en 2009 soit une perte de près de 17% en seize ans. Celle de Vierzon a perdu 15% d'emplois industriels sur cette période tandis que celle de Le Blanc a vu son taux d'emplois industriels divisé par deux (33% en 1993 contre 17% en 2009).

Si la part de l'économie non-présentielle a indéniablement baissé, il n'en va pas de même pour le taux d'emploi. En effet, nous pouvons constater que l'emploi a augmenté dans la plupart des villes petites et moyennes retenues pour notre études, pour la période allant de 1993 à 2009 [Source : Pôle Emploi, 2009]. La moyenne à l'échelle des seize villes étant de +8,8%.

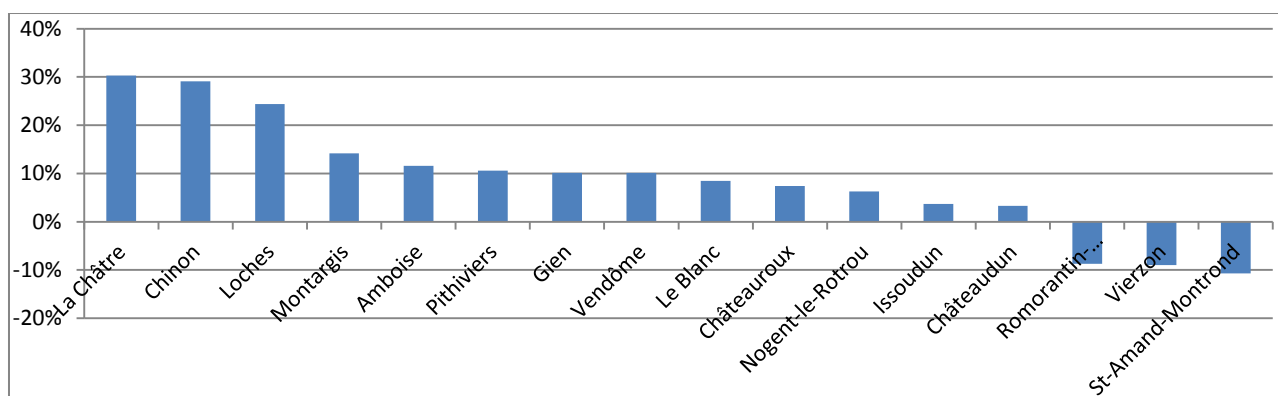


Figure 32 Evolution de l'emploi salarié entre 1993 et 2009 à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues

SOURCE : POLE EMPLOI, 2009

Associant ce phénomène à la baisse de la part de l'économie productive, on peut affirmer que « l'économie résidentielle constitue aujourd'hui un moteur majeur de l'activité économique des villes moyennes »⁵¹.

Deux phénomènes nous ont alors intéressés : si l'offre de services est importante et favorise un ancrage de la population et des entreprises sur le territoire, le tourisme revêt aujourd'hui une importance en termes d'attractivité et d'emploi (saisonnier et permanent). Nous nous sommes donc demandé s'il y avait eu un développement du tourisme dans les VPM étudiées et quelle en était la

⁵¹ DATAR, Groupe de travail Villes Moyennes, *Note de synthèse n°5 : l'économie présentielle*, 2005

nature. Dans un deuxième temps nous nous intéresserons à un éventuel développement du tertiaire productif (commerce de gros, transport et logistique, services aux entreprises, recherche et développement).

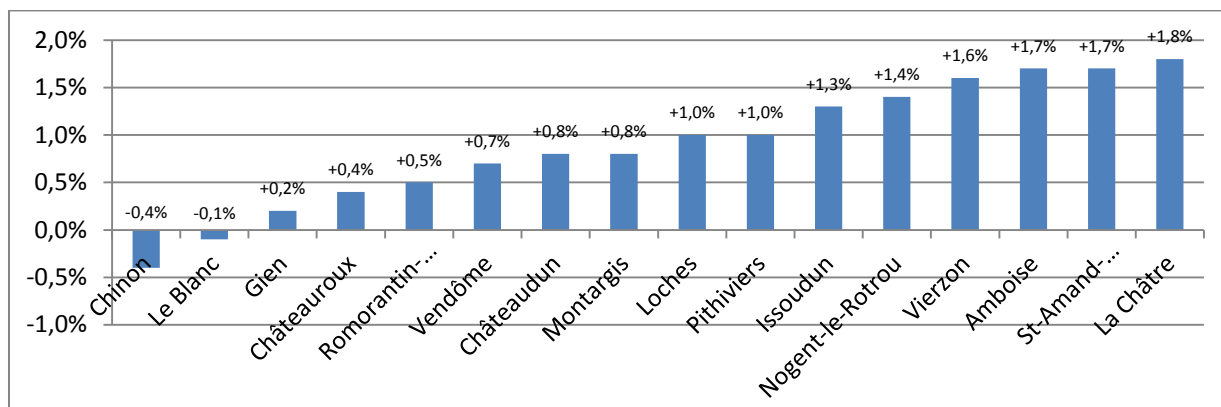


Figure 33 Evolution du tourisme dans la part totale de l'emploi entre 1993 et 2009 à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues

SOURCE : POLE EMPLOI, 2009

L'analyse de l'évolution du taux d'emplois, dans le domaine du tourisme, dans la part totale de l'emploi entre 1993 et 2009, à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM étudiée, révèle une augmentation quasi-généralisée de ce taux (+0,9% en moyenne pour les seize villes). Les villes ayant le plus subi la désindustrialisation sont aussi celles pour lesquelles le taux d'emploi dans le tourisme a le plus augmenté à l'image de la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond qui a gagné 1,7% entre 1993 et 2009, de celle d'Amboise (+1,7%) ou encore de Vierzonn (+1,6%). À l'inverse, on observe que certaines villes ayant conservé un taux d'emplois industriels relativement stable comme Gien (+0,2%) ont beaucoup moins axé leur développement économique sur le tourisme. Il est important de noter que le taux calculé ci-dessus ne tient pas en compte les emplois saisonniers, ces derniers augmentent considérablement le nombre d'emplois dans le domaine du tourisme sur une période de l'année donnée.

Le développement touristique d'une ville et de sa périphérie est fortement influencé par la volonté politique de ses élus. Ainsi Emmanuel Humeau, adjoint à la ville de Châteaudun chargé des affaires économiques, affirmait que Châteaudun pourrait dans les années à venir mener une politique touristique dynamique, un projet réel mais encore au « stade embryonnaire ».

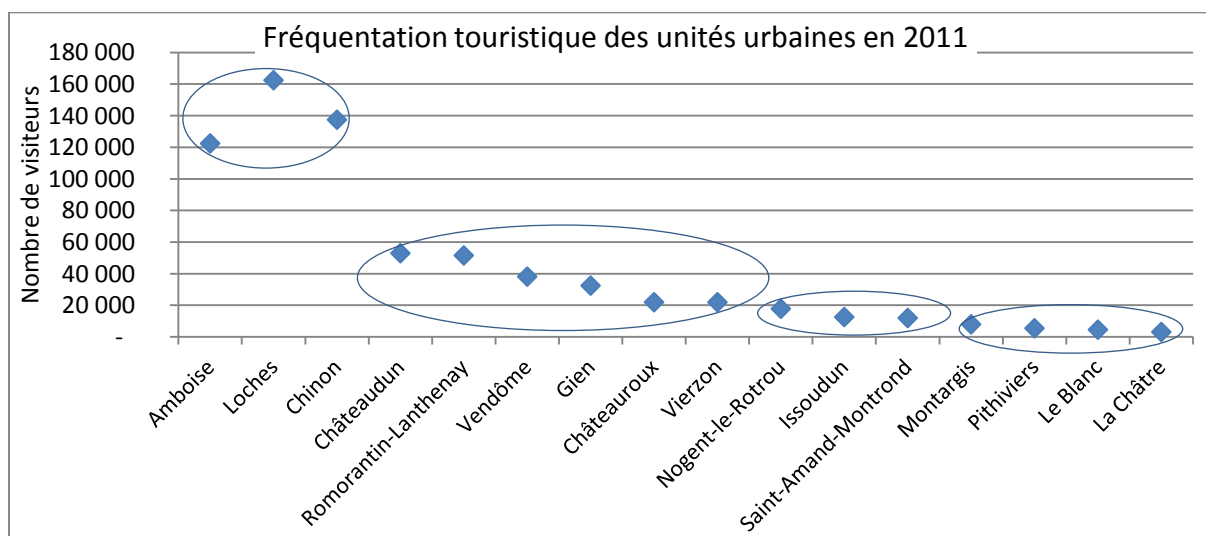


Figure 34 Fréquentation touristique des unités urbaines en 2011 en nombre de visiteurs

SOURCE : ENQUETE INSEE/DGCIS/CRT CENTRE-VAL DE LOIRE, 2011

Le graphique ci-dessus retranscrit la fréquentation touristique en 2011 des unités urbaines des VPM étudiées en nombre de visiteurs. Il aurait été intéressant d'étudier l'évolution de cette fréquentation sur une période longue, le manque de disponibilité des données ne nous l'a malheureusement pas permis. Si les corrélations sont difficiles à établir avec la désindustrialisation, on remarque, cependant, que les villes dont les sphères non-présentielles étaient les plus importantes en 2008 (plus de 40%) sont, en partie, celles qui accueillent le moins de visiteurs en 2011 (Pithiviers, Issoudun, Nogent-le-Rotrou). Ce phénomène est cependant difficile à apprécier, la dynamique touristique dépendant fortement des aménités touristiques du territoire et de la volonté politique des acteurs du territoire.

Comme constaté ci-dessus, les villes petites et moyennes de la région Centre tendent à voir se réduire leurs activités productives et à devenir des pôles de services. L'enjeu est, aujourd'hui, de maintenir sur leurs territoires une sphère non-présentielle, pourtant traditionnellement ancrée en région Centre. Nous nous sommes donc posé la question de l'ampleur du développement du tertiaire productif, en réponse aux difficultés qu'a entraîné la désindustrialisation.

Le tertiaire productif est défini par l'INSEE comme « l'ensemble des activités concourant à la production industrielle à l'image de la logistique, du transport de marchandises, des services aux entreprises et de la recherche et développement » [INSEE, 2011]. Ce secteur revêt donc une importance primordiale en faveur de l'ancrage des entreprises et à une plus grande échelle pour le dynamisme économique du territoire. L'évolution de la part de l'emploi dans ces domaines d'activités a été identifiée entre 1993 et 2009 grâce à l'indicateur « répartition des emplois par secteur d'activité ». Celle-ci nous a permis de constater une augmentation de la part du tertiaire productif sur cette période.

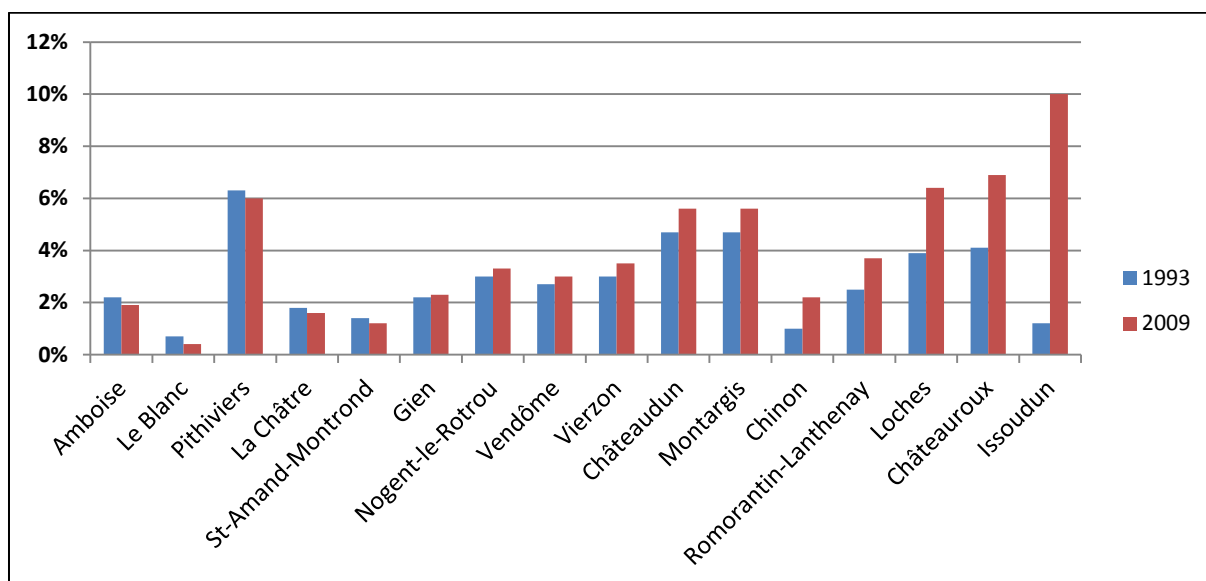


Figure 35 Évolution des parts de l'emploi dans le secteur d'activité « transport et logistique » à l'échelle des zones d'emploi des VPM étudiées entre 1993 et 2009

SOURCE : POLE EMPLOI, 2009

Seules cinq zones d'emplois, parmi celles retenues dans le cadre de notre étude, sont marquées par une baisse des parts de l'emploi dans le secteur d'activité « transport et logistique ». De plus, ces baisses ne sont pas conséquentes au regard des augmentations. En effet si les zones d'emplois d'Amboise (-0,30%), de le Blanc (-0,30%) ou de Pithiviers (-0,30%) ont perdu une infime partie de leurs emplois dans ce secteur, des zones comme Issoudun (+8,80%), Châteauroux (+2,8%) ou Loches (+2,50%) ont vu ce taux nettement augmenter. La moyenne, de l'évolution des parts de l'emploi, dans le secteur d'activité « transport et logistique », dans les seize zones d'emplois des VPM sélectionnées est en augmentation de 1,2%.

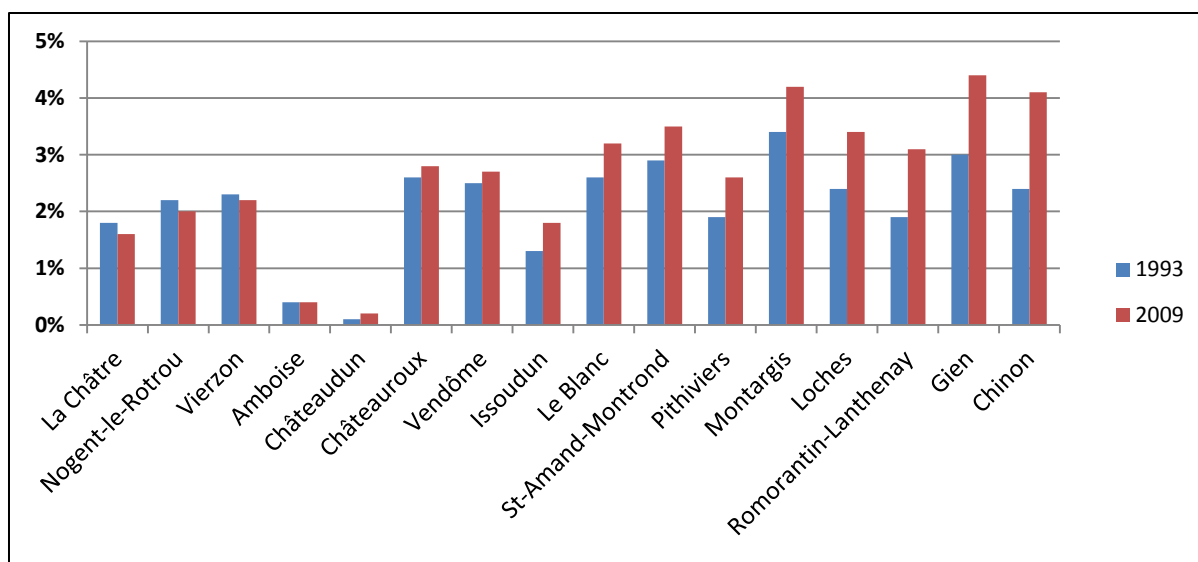


Figure 36 Évolution des parts de l'emploi dans le secteur d'activité « recherche et développement » à l'échelle des zones d'emploi des VPM étudiées entre 1993 et 2009

SOURCE : POLE EMPLOI, 2009

Le même constat peut être établi au regard de l'évolution des parts de l'emploi dans le secteur d'activité « recherche et développement ». Seules trois zones d'emploi sont marquées par une baisse de ce taux, celle-ci ne dépasse pas la valeur de -0,20% (La Châtre, Nogent-le-Rotrou). Les évolutions positives les plus notables sont à mettre à l'actif des zones d'emploi de Chinon (+1,7%), Gien (+1,40%) ou encore Romorantin-Lanthenay (+1,20%). Ces dernières restent cependant peu élevées au regard des évolutions positives d'autres domaines d'activités comme le secteur « administration publique, enseignement, santé et action sociale ».

Si la corrélation n'est pas évidente entre l'augmentation des parts des emplois du secteur du tertiaire productif et les zones d'emplois les plus industrialisées, ce premier phénomène est une réalité établie à l'échelle des seize villes petites et moyennes de région Centre, retenues dans le cadre de notre étude. Les emplois créés dans le secteur du tertiaire productif font partie intégrante de la sphère non-présentielle et compensent en partie la perte d'emplois industriels.

Dans le contexte de désindustrialisation que connaissent ces VPM de la région Centre, le développement du tertiaire productif, qui comprend des activités à fort potentiel de développement, est une réponse au maintien du dynamisme économique et du secteur secondaire (industrie) sur le territoire. La mise en place de services aux entreprises innovants à l'image de la zone du « Node Park » située dans la zone d'emploi de Loches ou encore de réseaux d'entreprises efficaces comme le Groupement des Entreprises du Val d'Amboise (GEVA) sont des facteurs d'attractivité non-négligeable et permettent un ancrage des acteurs économiques à long terme sur le territoire.

Le danger est, cependant, de voir se concentrer les activités du secteur tertiaire productif dans les plus grandes villes de la région Centre (Tours, Orléans, Bourges).

Si l'ampleur de la perte d'emplois industriels dans les seize villes petites et moyennes, sélectionnées dans le cadre de notre étude, permet d'employer le terme de désindustrialisation, au même titre que la déprise agricole, l'emploi n'a quant à lui pas baissé, bien au contraire. Ces VPM ont donc su apporter des réponses dans un contexte difficile de fragilisation de leur tissu économique. Ces réponses passent notamment par un intérêt majeur porté à la sphère présentielle de l'économie. Si une sphère résidentielle dynamique permet de « sédentariser » les habitants sur un territoire, elle encourage également le développement du tertiaire productif, un domaine d'activité au service du dynamisme économique des VPM et notamment de l'emploi industriel. L'un des enjeux pour ces VPM dans un contexte de désindustrialisation passe par la revitalisation du secteur des services publics (sphère présentielle). Ainsi, si les taux de ce domaine d'activité sont souvent inférieurs à la moyenne régionale, en général, ils sont tous marqués par une valeur supérieure à celle relevée en 1993.

Chapitre 4 - Quels sont les facteurs d'attractivité des VPM pour les entreprises?

L'indicateur relatif au taux de remplissage des zones d'activités a été étudié aux échelles des unités urbaines des villes petites et moyennes. Au regard de ce tableau, il apparaît que si ces zones d'activités (ZA) ne sont pas exploitées à leur maximum, la plupart sont marquées par un taux de remplissage supérieur à 75% (9 VPM sur 16), un taux non-négligeable au regard du phénomène de désindustrialisation qui frappe ces territoires. Certaines ZA sont en revanche très faiblement remplies à l'image celles de La Châtre (38,5%) ou de Pithiviers (35%). Il aurait été intéressant de disposer de données nous permettant d'étudier l'évolution de ce taux de remplissage, à court ou à long terme, pour mesurer au mieux l'attractivité de ces espaces pour les entreprises.

Aires urbaines	Taux de remplissage des zones d'activités (%)
Chinon	95,2
Nogent-le-Rotrou	92,8
Loches	91
Châteaudun	88,9
Gien	88,8
Montargis	81,9
Vierzon	79,1
Le Blanc	78,3
Saint-Amand-Montrond	75,2
Issoudun	74,4
Amboise	73,3
Châteauroux	63,7
Romorantin-Lanthenay	48,4
Vendôme	41,9
La Châtre	38,5
Pithiviers	35

Tableau 18 Taux de remplissage des zones d'activités

Sources : <http://www.economie-touraine.com/>, <http://www.nouveauciel.com/>, <http://www.objectifindre.com/>, <http://www.adil36.org>, <http://www.cc-giennoises.fr/>, <http://www.adeloret.com/>, <http://www.pilote41.fr>, <http://www.ville-saint-amand-montrond.fr/>, <http://www.simplanter.fr/>, Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre, 31/05/10

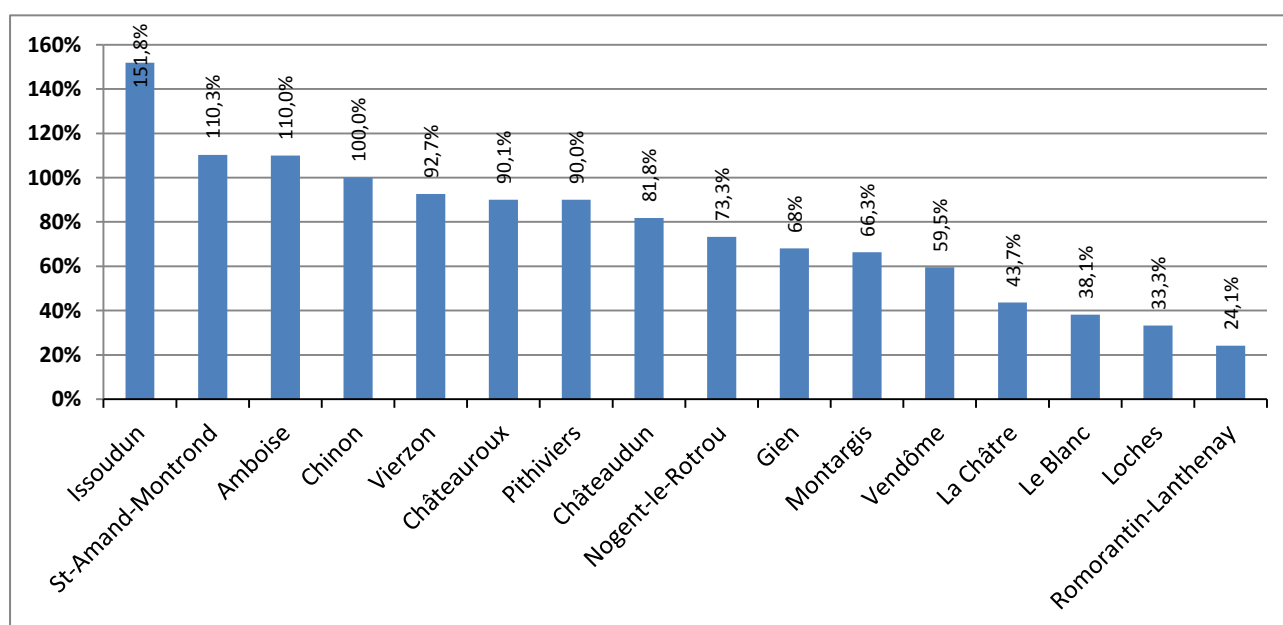


Figure 37 Evolution du nombre d'entreprises entre 2006 et 2011 en % à l'échelle des unités urbaines de chacune des VPM retenues

Source : INSEE, 2011

Une corrélation aurait pu être établie entre le taux de remplissage des zones d'activités, à l'échelle des unités urbaines, des VPM retenues et le taux de création d'entreprises, à cette même échelle, entre 2006 et 2011. Cependant, les unités urbaines ayant vu augmenter considérablement le

nombre de leurs entreprises à l'image d'Issoudun (+151,8% en 5 ans), Saint-Amand-Montrond (+110,3%) ou encore Amboise (+110%) ne sont pas celles qui disposent de la plus grande surface libre en zone d'activités (les zones d'activités de l'unité urbaine d'Amboise sont ainsi remplies à 73,3%). Comme précédemment évoqué, une comparaison sur le long terme aurait pu déboucher sur des conclusions bien différentes.

Il existe une grande disparité entre les unités urbaines ayant attiré le plus d'entreprises et celles en ayant attiré le moins. Il faut cependant souligner que onze d'entre elles ont vu leur nombre augmenter de plus de 65%. On peut donc affirmer que les villes petites et moyennes de région Centre sont attractives pour les entreprises et les établissements. Malgré tout, il s'agit de relativiser ces pourcentages car ils comprennent les entreprises créées suite à la mise en vigueur par la loi LME en 2008 du régime d'auto-entrepreneuriat (entreprise individuelle). De plus, ces entreprises utilisent peu de superficie des zones d'activités.

Références bibliographiques

Données Perval de la commune de Vendôme, 2010

Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre, 2010

Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire, 2011

Sites internet

Agence départementale d'information sur le logement – <http://www.adil36.org>

Agence du développement économique de l'Indre – <http://www.objectifindre.com>

Agence du développement économique du Loiret – <http://www.adeloiret.com>

Agence Immobilière Bacq – <http://www.agencebacq.com>

Agence Immobilière Bourse de l'Immobilier – <http://www.bourse-immobilier.fr>

Agence Immobilière Citya – <http://www.citya.com>

Agence Immobilière Century21 – <http://www.century21.fr>

Agence Immobilière Era – <http://www.erafrance.com>

Agence Immobilière Fnaim – <http://webvitrine.fnaim.fr>

Agence Immobilière Guy Hoquet – <http://www.guy-hoquet.com>

Agence Immobilière Orpi – <http://www.orpi.com>

Agence Immobilière Remangeon – <http://www.immobiliere-remangeon.fr>

Comité de développement économique d'Eure-et-Loir – <http://www.nouveauciel.com>

Communauté des communes Giennoises – <http://www.cc-giennoises.fr>

Densités régionales des médecins omnipraticiens et des spécialistes pour 100 000 habitants – http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/2010_plfss_pqe_maladie_8.pdf

Institut national de la statistique et des études économiques – www.insee.fr

Implantation industrielle et logistique des zones d'activités – <http://www.simplanter.fr>

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, données Corine Land Cover – <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/li/1825.html>

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, indicateurs et indices – www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/.html

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Touraine – www.economie-touraine.com

Observatoire de l'habitat d'Indre-et-Loire – <http://www.atu37.org/blog/2008/02/observatoire-de-l%E2%80%99habitat>

Observatoire de l'habitat du Loiret – <http://www.loiret.com/observatoire-departemental-de-l-habitat--21954.htm?RH=ACCUEIL&RF=1277393351354>

Observatoire du foncier d'Indre-et-Loire – <http://www.atu37.org/blog/2009/05/observatoire-foncier>

Observatoire économique de l'Indre – www.trente-six.fr

Plateforme de l'information territoriale open-data du Loir-et-Cher – www.pilote41.fr

Statistique annuelle par zone géographique – Pôle Emploi – <http://unistatis.orsid.com/index.php>

Ville de Saint-Amand-Montrond – <http://www.ville-saint-amand-montrond.fr>

Les limites de l'étude

Lors de la réalisation finale de notre étude sur les dynamiques de développement des villes petites et moyennes, nous avons été confronté à des limites diverses.

La première limite que nous avons rencontrée est le temps. La durée du stage (3 mois) est trop courte pour étudier l'ensemble des villes. De ce fait, nous n'avons pas pu nous entretenir avec tous les acteurs. Par conséquent, nous avons été obligés de réaliser des entretiens téléphoniques avec des acteurs ciblés afin d'obtenir des renseignements et afin de vérifier des informations, puisqu'il nous était impossible de nous déplacer.

Ensuite, tous les entretiens n'ont pas été instructifs, nos interlocuteurs n'ayant pas toujours les connaissances et les moyens nécessaires pour répondre à nos questions. En conséquence, certaines fiches ne peuvent pas être considérées comme valides car nous ne savons pas si les données, que nous nous sommes procurés sont toujours d'actualités ou si celles-ci ont évoluées avec le temps.

L'appréhension exacte d'un territoire n'est possible que lorsque toutes les données sont réunies. De ce fait, la description d'un territoire repose sur un choix d'indicateurs partial. Les conclusions tirées de ces indicateurs conduisent donc à une vision personnelle du territoire, qui tente de se rapprocher le plus possible de la réalité.

Au cours de notre étude, nous avons été obligés de prendre des échelles d'études diverses car les informations, nécessaires pour élaborer les indicateurs, n'étaient pas toujours disponibles pour une échelle donnée. Nous n'avons donc pas pu définir une échelle de référence unique pour l'ensemble des indicateurs. Par ailleurs, nous avons été obligés de vérifier la fiabilité des données car nous ne savons pas si les informations obtenues émanaient de sources sûres ou non.

Ce stage a eu aussi ses points positifs. Tout d'abord, la réalisation des fiches portrait a permis aux personnes interrogées d'avoir une vue d'ensemble de leur territoire et de pouvoir se comparer aux autres VPM de la région Centre. Ensuite, grâce à ce stage, nous avons maintenant une meilleure connaissance des VPM en général et plus particulièrement de celles de la région Centre. Ce savoir est important car dans notre futur métier d'aménageur, nous serons peut-être amenés à prendre en considération cette catégorie de villes. Pour finir, nous avons eu la possibilité de contacter certains acteurs des villes avec lesquels nous pourrions être amenés à collaborer dans l'exercice de notre métier.

Conclusion générale

Ce rapport commandité par le centre de ressources Villes au Carré et la région Centre rentre dans le cadre du projet ODES. Il avait pour objectif principal la réalisation de « fiches synthétiques » permettant de décrire les facteurs et les dynamiques de développement des Villes Petites et Moyennes (VPM) de la région Centre. Ces villes, au nombre de quatorze, sont identifiées par l'INSEE comme des pôles supérieurs et des pôles de centralité auxquelles ont été adjointes deux agglomérations moyennes à la situation géographique et dynamiques socio-économiques contrastées. Il fait suite à un travail d'atelier qui étudiait les méthodes d'analyse du développement des VPM basé sur une recherche bibliographique approfondie. Cet atelier a permis de réaliser une première grille d'indicateurs applicable empiriquement aux VPM.

Le stage a permis une mise en application de ces indicateurs aux réalités du terrain avec un remodelage adapté aux contraintes temporelles et de disponibilité des données. Ajouté à ces indicateurs, des entretiens ont été réalisés à partir d'un échantillon d'acteurs identifiés afin d'avoir une vision du territoire vécu. Au final ce sont seize fiches-portraits qui ont été créées. Si ces dernières ont permis une comparaison entre les VPM sélectionnées, nous avons exploité les indicateurs en les rassemblant pour identifier des grandes tendances et répondre à nos questions.

Après avoir mené un travail sur les éléments bibliographiques rassemblés par l'atelier précédant le stage, nous avons mis en évidence certaines tendances. Tout d'abord, la notion de Villes Petites et Moyennes est mal définie, entre les espaces métropolisés et les espaces ruraux.

Ensuite, ces territoires sont confrontés à des difficultés économiques. Entre désindustrialisation et spécialisation dans l'économie résidentielle, elles ne bénéficient pas de dynamiques de développement identique aux métropoles.

Enfin, le vieillissement de la population est un facteur qui démontre le manque d'attractivité de ces territoires pour les populations jeunes.

La réalisation des fiches portrait a permis la confrontation d'indicateurs et de répondre à certaines de nos hypothèses. Tout d'abord, nous avons pu remarquer un lien entre les plaques territoriales identifiées en région Centre et plusieurs indicateurs : le prix du foncier, la répartition des foyers fiscaux, les types de ménages et le tourisme. L'hypothèse d'une dynamique par plaque territoriale est donc vérifiée.

Ensuite nous avons observé pour l'ensemble des villes une baisse de dynamisme de l'économie productive compensée par un essor de l'économie résidentielle. D'autre part, le taux d'emplois augmente globalement pour ces villes, ce qui est un point positif et montre que l'économie résidentielle est un moteur majeur pour les VPM. Ce secteur apparaît comme une réponse possible aux difficultés économiques rencontrées sur les territoires, notamment à travers le développement du tourisme lorsque qu'il existe un potentiel et à travers le tertiaire productif.

En revanche nous n'avons pu identifier de corrélation entre les différents indicateurs d'attractivité étudiés. Nous n'avons pas mis en évidence une typologie de ville dans laquelle chaque groupe aurait un mode de développement similaire. Les indicateurs étant nombreux et appartenant

à des thématiques variées, observer les mêmes évolutions pour l'ensemble des indicateurs était donc peu probable.

Cette étude a permis d'apporter un aperçu de la situation des VPM. En poursuivant le travail réalisé lors de l'atelier précédant le stage, une méthode d'analyse systématique a été élaborée pouvant être reproduite sur l'ensemble des VPM françaises.

Cet état des lieux a aussi pour ambition d'animer un réseau d'acteurs concernés sur les territoires de cette nature. Ceux-ci, après avoir comparé leurs situations grâce aux fiches portrait, pourront aussi comparer les effets de leurs politiques publiques. En effet, après cette phase de diagnostic qui met en évidence les points forts et les faiblesses de ces territoires, des politiques publiques pourront être développées sur ces territoires à partir des tendances générales observées mais aussi des tendances spécifiques inhérentes à l'identité de chaque ville.

Table des matières

Figure 1 Plaques territoriales de la région Centre.....	17
Figure 2 Influences externes sur la région Centre.....	18
Figure 3 Solde migratoire de la région Centre entre 2001 et 2006	23
Figure 4 Emploi salarié en 2007 et répartition par secteur par zone d'emploi dans la région Centre .	24
Figure 5 Part de la sphère présentielle dans le nombre de postes salariés des établissements	27
Figure 6 Carte de la fréquentation touristique en région Centre	29
Figure 7 Calendrier	34
Figure 8 Différentes échelles spatiales.....	49
Figure 9 Taux de croissance entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine.....	71
Figure 10 Taux de croissance des CSP dans l'unité urbaine entre 1990 et 2008	72
Figure 11 Revenu net déclaré moyen en 2009.....	73
Figure 12 Evolution des formations post-bac des zones d'emploi entre 2004 et 2001.....	74
Figure 13 Classement des seize VPM étudiées selon le niveau de diplôme de la population de l'unité urbaine	75
Figure 14 Évolution des parts de l'emploi industriel à l'échelle des zones d'emploi des VPM étudiées entre 1993 et 2009	76
Figure 15 Evolution de l'emploi salarié entre 1993 et 2009 à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues	76
Figure 16 Evolution de l'emploi salarié entre 2006 et 2009 à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues	77
Figure 17 Nombre de services en fonction de la population dans l'aire urbaine	78
Figure 18 Corrélation entre le nombre de commerces et la population	78
Figure 19 Nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants	79
Figure 20 Ecart de la vacance du parc de logement entre 1999 et 2008 en %.....	80
Figure 21 Part de cadres dans les catégories socio-professionnelles des unités urbaines en 2008.....	83
Figure 22 Prix du foncier bâti en €/m ² des seize communes étudiées	83
Figure 23 Revenu net déclaré moyen en 2009 dans l'unité urbaine	84
Figure 24 Fréquentation touristique 2011 en nombre de visiteurs des unités urbaines étudiées.....	84
Figure 25 Total nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air selon les Pays en 2011.....	85
Figure 26 Taux de croissance des CSP en % entre 1990 et 2008	88
Figure 27 Nombre d'équipements ou services pour 1000 habitants dans l'aire urbaine	89
Figure 28 Nombre de commerces pour 10000 habitants dans l'aire urbaine	90
Figure 29 Évolution des parts de l'emploi industriel à l'échelle des zones d'emploi des VPM étudiées entre 1993 et 2009	94
Figure 30 Répartition entre les sphères présentielles et non-présentielles de l'économie à l'échelle de la zone d'emploi en 2008	95
Figure 31 Part des économies présentielles à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues	95
Figure 32 Evolution de l'emploi salarié entre 1993 et 2009 à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues	96
Figure 33 Evolution du tourisme dans la part totale de l'emploi entre 1993 et 2009 à l'échelle des zones d'emploi de chacune des VPM retenues	97

Figure 34 Fréquentation touristique des unités urbaines en 2011 en nombre de visiteurs.....	97
Figure 35 Évolution des parts de l'emploi dans le secteur d'activité « transport et logistique » à l'échelle des zones d'emploi des VPM étudiées entre 1993 et 2009.....	98
Figure 36 Évolution des parts de l'emploi dans le secteur d'activité « recherche et développement » à l'échelle des zones d'emploi des VPM étudiées entre 1993 et 2009.....	99
Figure 37 Evolution du nombre d'entreprises entre 2006 et 2011 en % à l'échelle des unités urbaines de chacune des VPM retenues.....	100

Tableau 1 Seuils démographiques pour définir les villes petites et moyennes Source : TAULELLE, 2010	9
Tableau 2 Aperçu des VPM en région Centre sélectionnées dans le cadre de l'étude.....	12
Tableau 3 Typologie des VPM étudiées	14
Tableau 4 Typologie de service des 16 VPM étudiées	15
Tableau 5 Taux de migration net et effet migratoire par âge en région Centre.....	22
Tableau 6 Les principales filières industrielles en région Centre	25
Tableau 7 Commerces de grande taille	43
Tableau 8 Résumé de la question sur les plaques territoriales.....	85
Tableau 9 Croissance en % entre 1968 et 2008	86
Tableau 10 Solde migratoire entre 1999 et 2008	87
Tableau 11 Evolution de la population entre 1990 et 2008 pour les 15-25 ans et les 75 ans et plus dans l'aire urbaine.....	88
Tableau 12 Typologie des VPM selon la dotation en commerces.....	90
Tableau 13 Typologie des VPM selon la dotation en commerces et en services et équipements	91
Tableau 14 Typologie des VPM selon l'accessibilité à la santé	91
Tableau 15 Taux de surface communale artificialisée	92
Tableau 16 Prix moyen du m ² de foncier bâti et non bâti.....	92
Tableau 17 Vacance du parc de logements.....	93
Tableau 18 Taux de remplissage des zones d'activités	100
Tableau 19 Liste des personnes interrogées.....	109
Tableau 20 Les 87 équipements retenus de la BPE 2008, classés par domaine et gamme	111
Tableau 21 Déplacement domicile-travail par zone d'emploi en 2007	114

ANNEXES

Chapitre 1 - Liste de personnes contactées

Ville	Personnes contactées	Fonction	Contact
Châteaudun	- M. Humeau Emmanuel	- Adjoint au maire de Châteaudun au développement économique, à l'emploi et au commerce	emmanuel.humeau@mairie-chateaudun.fr 02.37.45.99.82
Vendôme	- M. Garnavault Xavier - M. Jousse Sébastien	- Directeur de l'emploi et du développement économique de la Communauté du Pays de Vendôme - Chargé de mission	developpementeconomique-direction@vendome.eu 02.54.89.41.26
Nogent-le-Rotrou	- M. Clément Jérôme	- Directeur du Pays du Perche d'Eure-et-Loir	paysperche.siap@wanadoo.fr 02.37.29.09.29
Châteauroux	- M. Pagnard Charles - Mme. Lagonotte Claire - M. Basset Loïc	- Projets transversaux à la Communauté d'Agglomération Castelroussine - Direction du développement économique - Etudiant en 5ème année à Polytech Tours en stage à Châteauroux	charles.pagnard@agglomeration-chateauroux.fr claire.lagonotte@agglomeration-chateauroux.fr 02.54.08.71.54
Pithiviers	- Mme. Bonneau Marie-Thérèse - Mme. Providence Martine	- Maire de Pithiviers - Directeur général des services à la mairie de Pithiviers	cabinet-du-maire@ville-pithiviers.fr 02.38.30.85.17
Chinon	- M. Chaballier Hervé	- Directeur général des services de la ville de Chinon et de la Communauté de Communes Rivière-Chinon-Saint-Benoît-la-Forêt	02.47.93.53.04.
Amboise	- Mme. Deletang-Esnault Carine	- Directeur général des services de la ville d'Amboise	dgs@ville-amboise.fr 02.47.23.47.10.
Gien	- M. Arnaud Benjamin	- Service économie de la Communauté des Communes Giennoises	benjamin.arnaud@cc-giennoises.fr 02.38.67.64.64.

Tableau 19 Liste des personnes interrogées

Chapitre 2 - Nomenclature Insee des gammes d'équipement

Domaine	Gamme		
	Proximité	Intermédiaire	Supérieure
Services aux particuliers	Bureau de poste Banque, Caisse d'Épargne Réparation auto et de matériel agricole Maçon, Plâtrier peintre, Électricien Menuisier charpentier serrurier Plombier couvreur chauffagiste Entreprise générale du bâtiment Coiffure Restaurant Agence immobilière	Gendarmerie et Police Trésorerie Pompes funèbres Contrôle technique automobile École de conduite Vétérinaire Blanchisserie-teinturerie Soins de beauté	ANPE Location auto-utilitaires légers Agence de travail temporaire
Commerces	Supérette – Épicerie Boulangerie Boucherie-charcuterie Fleuriste	Supermarché Grande surface de bricolage, droguerie quincaillerie Librairie-papeterie Magasin de vêtements, d'équipements du foyer, de chaussures, d'électroménager, de meubles, d'art. de sports et de loisirs Horlogerie-bijouterie	Hypermarché Produits surgelés Poissonnerie Parfumerie
Enseignement	École maternelle Ecole élémentaire	Collège	Lycée d'enseignement général et/ou technologique Lycée d'enseignement professionnel
Santé et action sociale	Médecin omnipraticien Chirurgien dentiste Infirmier Masseur kinésithérapeute Pharmacie	Opticien-lunetier Orthophoniste Pédicure-podologue Laboratoire d'analyses médicales Ambulance Personnes âgées : hébergement Personnes âgées : services d'aide Garde d'enfant d'âge préscolaire	Établissements santé, court, moyen, long séjour Établissement psychiatrique Urgences Maternité Centre de santé Structures psychiatriques en ambulatoire Sage-femme, orthoptiste Personnes âgées : soins à domicile Spécialistes en : cardiologie, dermatologie vénéréologie, gynécologie médicale, gynécologie

			obstétrique, gastro-entérologie hépatologie, psychiatrie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, pédiatrie, radiodiagnostic & imagerie médicale Enfants handicapés : hébergement Enfants handicapés : service à domicile ou ambulatoire Adultes handicapés : hébergement Adultes handicapés : services Travail protégé
Transport & déplacement	Taxi		
Sports, loisirs et culture			Cinéma

Tableau 20 Les 87 équipements retenus de la BPE 2008, classés par domaine et gamme

Source : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=17036&reg_id=18&page=ipa/ipa53/definitions.htm

Chapitre 3 - Calendrier

2012			mai 2012				juin 2012				juillet 2012			
Semaine 16	Semaine 17	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29	
Rdv C. Demazière														
Rdv V. Barbin + M. Bizerai Rdv Villes²														
Appropriation des documents et synthèse pour le rapport														
Choix des indicateurs d'analyse														
Tests des indicateurs sur quelques villes														
Fiches portraits														
Prise de rdv avec techniciens/élus														
Entretiens														
Châteaudun Vendôme Nogent-le-Rotrou Châteauroux Pithiviers Amboise Chinon Gien														
Comparaison et questionnements														
Analyse des entretiens														

Chapitre 4 - Les trois principaux déplacements domiciles-travail par zone d'emploi en 2007 :

	Entrées dans la zone d'emploi	Origine des actifs entrants dans la ZE		Sorties de la zone d'emploi	Destinations des actifs sortants de la zone d'emploi	
Amboise	6300	TOURS	3897	14300	TOURS	10644
		BLOIS	1180		BLOIS	1506
		LOCHES	409		IDF	558
Châteaudun	3877	CHARTRES	1166	6695	CHARTRES	3020
		VENDOME	665		ORLEANS	1334
		NOGENT LE ROTROU	581		PARIS	1086
Châteauroux	8970	ISSOUDUN	2312	5110	ISSOUDUN	1367
		ARGENTON/CREUSE	2455		ARGENTON/CREUSE	805
		LA CHATRE	1856		IDF	493
Chinon	4895	TOURS	3736	6721	TOURS	2240
		SAUMUR BAUGE	640		SAUMUR BAUGE	818
		CHATELLERAULT	540		NRD POITOU	617
Gien	4630	ORLEANS	1522	5340	ORLEANS	1943
		MONTARGIS	1184		MONTARGIS	1176
		AUBIGNY	742		AUBIGNY	739
Issoudun	3419	CHATEAUROUX	1366	4477	CHATEAUROUX	2312
		BOURGES	334		BOURGES	552
		VIERZON	373		ROMORANTIN	519
La Châtre	1514	CHATEAUROUX	405	3324	CHATEAUROUX	1856
		GUERET	359		ARGENTON/CREUSE	340
		ARGENTON/CREUSE	286		GUERET	243
Le Blanc	2310	CHATEAUROUX	805	4120	CHATEAUROUX	2455
		LA CHATRE	340		LA CHATRE	296
		MONTMORILLON	242		MONTMORILLON	240
Loches	3545	TOURS	1267	6425	TOURS	3330
		CHATELLERAULT	583		CHATELLERAULT	900
		CHINON	412		CHINON	510
Montargis	5290	GIENT	1180	10480	NEMOURS	1600
		IDF	1110		PARIS	1450
		ORLEANS	930		ORLEANS	1200
Nogent-le-Rotrou	4817	MORTAGNE AU	2431	4821	CHARTRES	1650
		PERCHE			IDF	823
		CHARTRES	601		MONTAGNE AU	581
		SARTHE NORD	451		PERCHE	
Pithiviers	4518	ORLEANS	1582	8624	IDF	5121
		IDF	1513		ORLEANS	2405
		MONTARGIS	870		MONTARGIS	314

Romorantin-Lanthenay	4200	BLOIS	1521	6960	BLOIS	2263
		VIERZON	613		ORLEANS	2149
		ORLEANS	551		VIERZON	664
Saint-Amand-Montrond	2045	BOURGES	870	4280	BOURGES	2644
		MONTLUCON	407		MONTLUCON	520
		LA CHATRE	240		LA CHATRE	230
Vendôme	3440	BLOIS	1173	5890	BLOIS	2073
		SARTHE NORD	560		SARTHE NORD	680
		AMBOISE	468		CHATEAUDUN	665
Vierzon	3321	BOURGES	1507	5064	BOURGES	3023
		ROMORANTIN	664		ROMORANTIN	613
		ISSOUDUN	462		ISSOUDUN	373

Tableau 21 Déplacement domicile-travail par zone d'emploi en 2007

Source : INSEE RP2007, Conseil régional du Centre 2010

Tuteurs :

Demazière Christophe
Hamdouch Abdelillah

Aucher Gwendoline
Bernois Jean-Charles
Berton Côte
Theron Nicolas
Vallat Etienne

Stage de groupe DA4
2011-2012

Résumé

Les Villes Petites et Moyennes (VPM) sont des entités mal définies. Afin de mieux les comprendre, le centre de ressources Villes au Carré avec la région Centre et le laboratoire CITERES ont commandité une étude sur seize villes de la région Centre pouvant être appelées de la sorte. Dans ce but, chaque ville est décrite sous forme de « fiches-portrait » organisées par thématique (géographie, population, formation, nature de l'économie et foncier et immobilier). Ces fiches rassemblent un certain nombre d'indicateurs. Ces indicateurs ont pour objectif de mesurer le degré d'attractivité des villes étudiées pour les comparer entre elles. Les données collectées pour la réalisation de ces fiches éclairent sur les tendances communes observées dans les villes étudiées. De plus elles permettent de répondre à certaines hypothèses comme l'influence des plaques territoriales (territoires ayant des dynamiques communes autour d'une géographie infrarégionale), les facteurs d'attractivité pour les ménages et les entreprises et les vocations économiques des VPM dans un contexte de désindustrialisation.

Mots clés

Villes petites et moyennes- indicateurs- attractivité- économie présentielle-désindustrialisation- formation-tourisme-foncier-équipements et services.

Annexe : Fiches portrait

Stage de groupe DA4
2011-2012

POUR DES VILLES PETITES ET MOYENNES VIVABLES ET DURABLES.



Source : <https://sites.google.com/site/analysevpmcentre/>

ANALYSE DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES PETITES ET MOYENNES DE LA RÉGION CENTRE

Tuteurs :
Demazière Christophe
Hamdouch Abdelillah

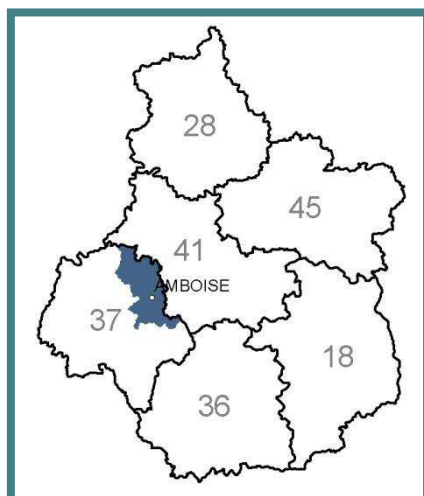
Aucher Gwendoline
Bernois Jean-Charles
Berton Côme
Theron Nicolas
Vallat Etienne

Sommaire

Amboise.....	3
Châteaudun.....	22
Châteauroux.....	41
Chinon	61
Gien	79
Issoudun	98
La Châtre	116
Le Blanc	133
Loches	151
Montargis	169
Nogent-le-Rotrou	189
Pithiviers	208
Romorantin-Lanthenay	227
Saint-Amand-Montrond	246
Vendôme	264
Vierzon	283

Fiche portrait

Amboise



Communes de l'UNITE URBAINE d'Amboise
Amboise
Chargé
Nazelles-Négron

	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 1999)	Aire urbaine (périmètre INSEE 1999)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 1999)
Nombre de communes	1	3	10	50
Population en 2009	12 505	17 183	23 581	75 892
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2009	307,6	199,9	118,1	71,2
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2009, en %	+ 1,10 %	+ 1,31 %	+ 1,29 %	+ 1,32 %

Source : INSEE 2009

Amboise se situe dans le département de l'Indre-et-Loire. Elle se trouve sur les bords de Loire et fait partie du périmètre du Val-de-Loire qui est inscrit au patrimoine de l'UNESCO. Amboise et le Pays Loire-Touraine sont labellisés Ville d'Art et d'Histoire. Selon le périmètre défini en 2010 par l'INSEE, l'unité urbaine, l'aire urbaine et la zone d'emploi d'Amboise sont confondues avec l'unité urbaine, l'aire urbaine et la zone d'emploi de Tours.



Photographie : <http://www.visite-au-chateau.com/amboise/>

Fiche portrait

Amboise

I. GÉOGRAPHIE

Amboise se trouve dans le Val-de-Loire. Elle fait partie de la plaque territoriale de l'axe ligérien.

Réseau routier :

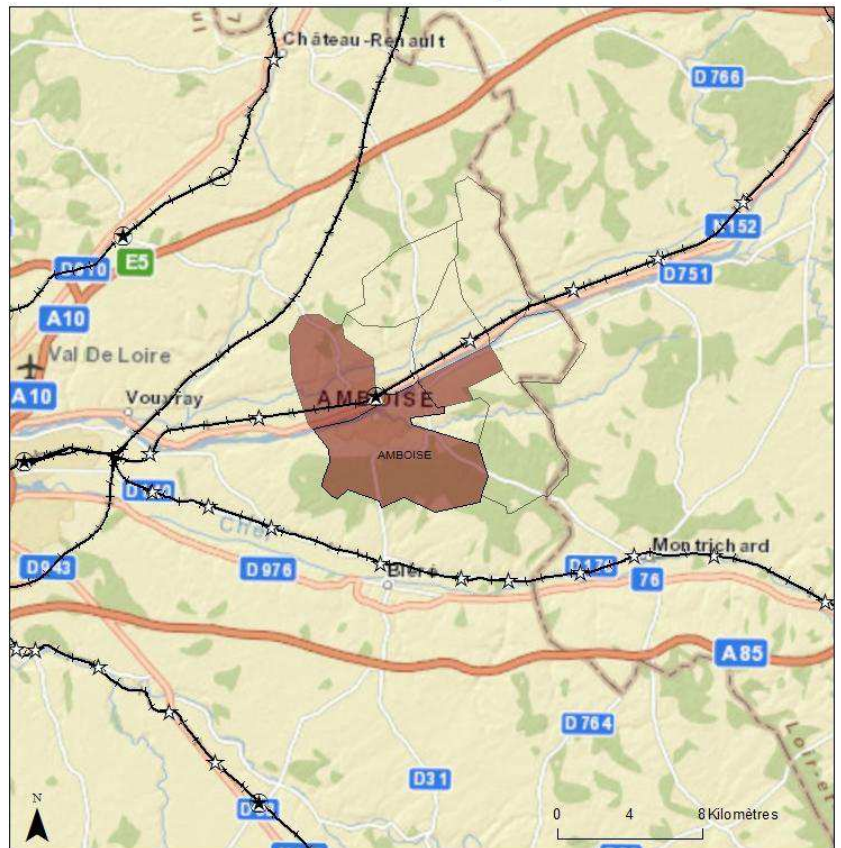
L'accessibilité au réseau autoroutier est bonne.

L'A10, est accessible à Château-Renault en 20 minutes, elle permet de rejoindre Tours en 30 minutes et Orléans en 1h20.

L'A85 est accessible en 20 minutes, elle est accessible à Bléré en 20 minutes et permet de rejoindre Vierzon en 1h15.

Le Mans peut être rejointe par l'A28 en 1h35.

Infrastructures de transport à Amboise



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

○	Gare de fret	 Unité urbaine
☆	Gare de voyageurs	 Aire urbaine
★	Gare de voyageurs et de fret	
—+—+—	Ligne ferroviaire	

Réseau ferroviaire :

La desserte ferroviaire est bonne avec 42 liaisons de base par jour (3^{ème} sur les 16 VPM étudiées) et 361514 montées/descentes en 2008 sur une ligne TER et Intercités.

Avec des liaisons vers Orléans (1h), Tours (20 minutes) Blois (20 minutes), Paris (1h40) Nantes (2h) la ville est bien reliée aux grandes villes sur l'axe ligérien et jusqu'à Paris.

Amboise dispose aussi de l'aéroport Tours Val-de-Loire situé à 30 minute par l'A10. Il a quelques lignes régulières vers le Royaume-Unis ou le Portugal. L'aéroport a transporté 121 014 passagers en 2011.¹

¹ http://www.economie-touraine.com/territoires_indre_et_loire/index.aspx

Fiche portrait

Amboise

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi d'Amboise enregistre les flux domicile-travail les plus importants. Elle attire un nombre important d'actifs (6300) mais avec 14300 actifs sortants en 2007, le coefficient sortants/entrants reste le plus défavorable des seize VPM étudiées.

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement à Tours (10600), puis viennent Blois (1500), l'île-de-France (568), Vendôme (468) et Loches (389).

Les entrants viennent en majorité de Tours (3900), puis Blois (1160), Loches (409) et Vendôme (397).

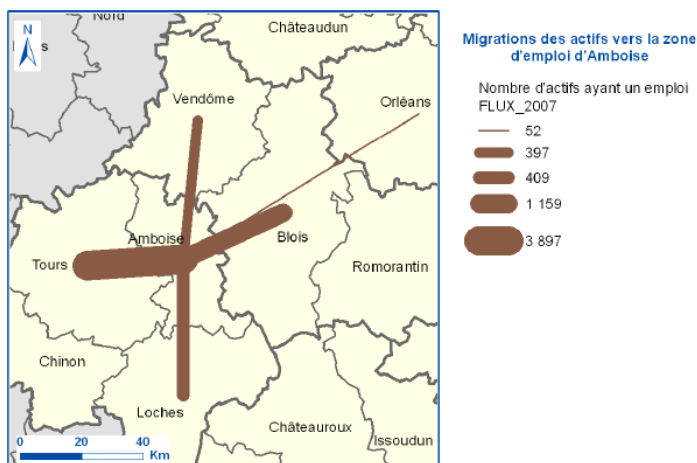
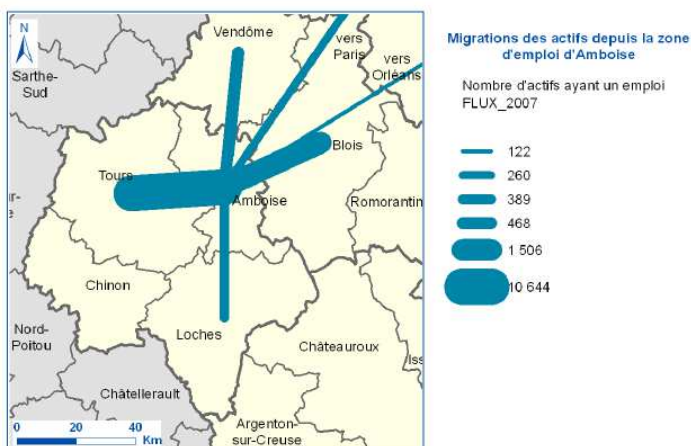
La forte mobilité des actifs explique que le temps passé en déplacements domicile-travail est un des plus importants, et celui qui a le plus augmenté entre 1999 et 2006 parmi les VPM étudiées.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	2,27	19,9 min	3,6 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	16/16	12/12	12/12

Mobilité domicile-travail
Source : INSEE 2007, DATAR 2006

Les migrations domicile - travail des actifs ayant un emploi concernant la zone d'emploi d'Amboise en 2007

Migrations par zones d'emploi en région Centre d'après les données INSEE 2007



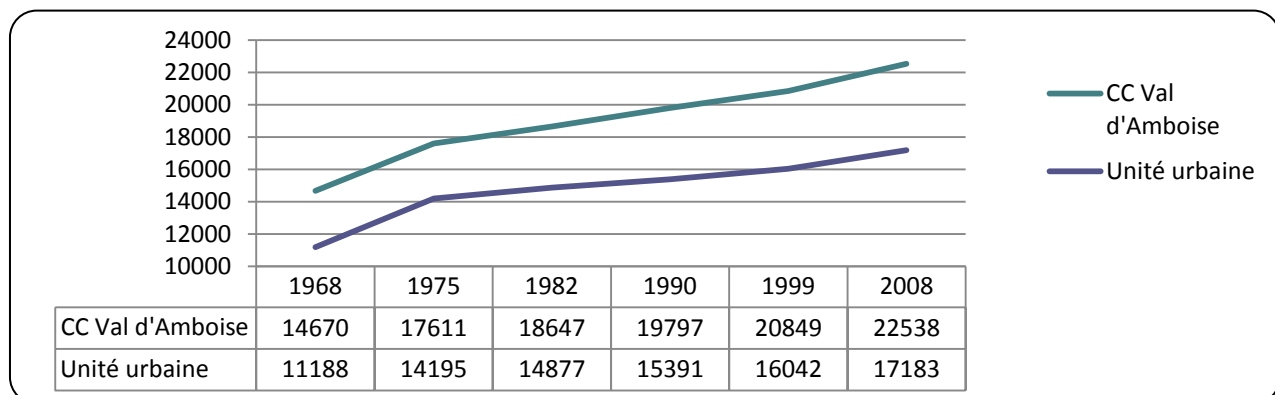
Source : INSEE RP2007 - Fond de carte sous licence IGN
Réalisation : Conseil régional du Centre 2010

La forte dépendance d'Amboise à Tours en matière d'emplois conduit à la classer dans la catégories des VPM sous l'influence d'une large agglomération.

Fiche portrait

Amboise

II. POPULATION



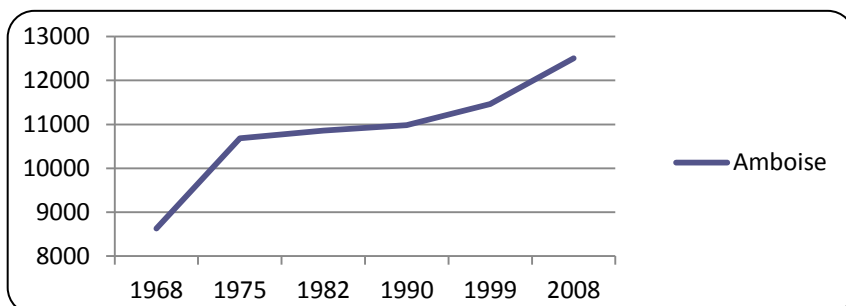
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'EPCI Val d'Amboise de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine d'Amboise comprend 17 183 habitants en 2008, répartis dans trois communes. Elle a gagné 5 995 habitants entre 1968 et 2008, correspondant à une croissance démographique de +53,6%. L'unité urbaine n'a cessé de gagner des habitants depuis 1968. Idem pour la communauté de Commune Val d'Amboise² qui elle aussi connaît une croissance démographique depuis 1968. L'unité urbaine et la CC Val d'Amboise ont, d'après le graphique ci-dessus, à peu près la même attractivité en terme démographique.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

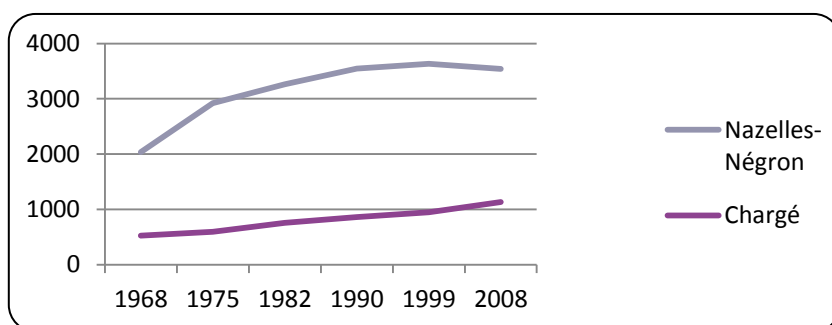
Nous pouvons constater qu'à l'échelle de l'unité urbaine, la commune d'Amboise suit la même évolution démographique que l'unité urbaine. A savoir une croissance continue depuis 1968 (+45%). Ceci s'explique par le poids très important de la commune d'Amboise dans l'unité urbaine.



Evolution de la population de la commune d'Amboise de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

On remarque que pour les autres communes qui composent l'unité urbaine, la tendance est relativement similaire. Les communes de Nazelles-Négron et de Chargé gagnent des habitants depuis 1968. Cependant, ces deux communes ne représentent en 2008, en terme de poids démographique, que 27% de l'unité urbaine.



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de 1968 à 2008

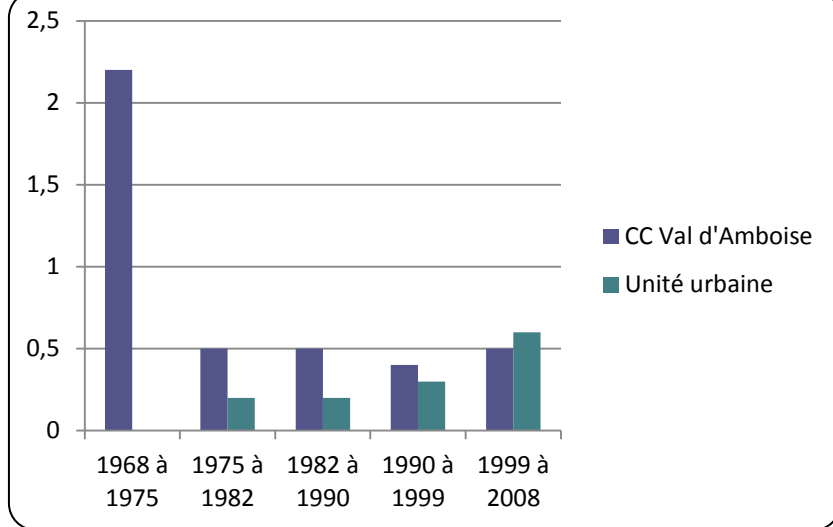
Source : INSEE 2008

² En raison de disponibilité des données, les périmètres choisis pour cette fiche portrait sont l'unité urbaine 1999 et l'EPCI CC du Val d'Amboise.

Fiche portrait

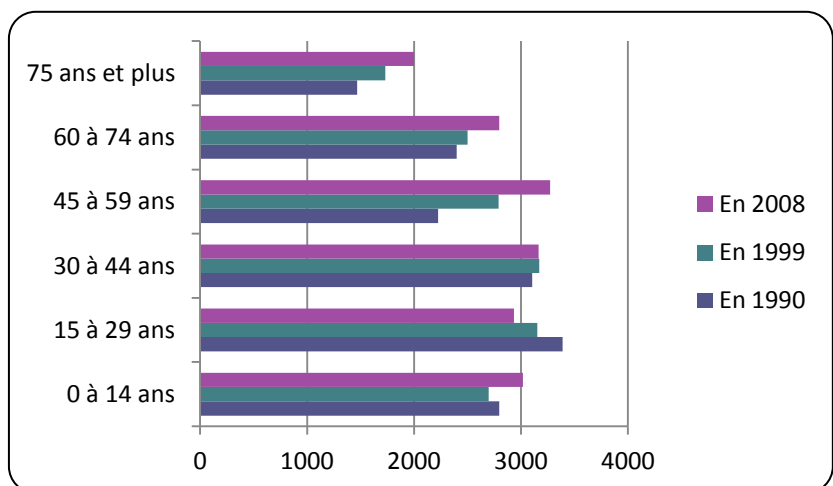
Amboise

On remarque, à l'échelle de l'unité urbaine, une corrélation entre l'évolution démographique et la variation annuelle moyenne de la population due aux entrées et aux sorties. A savoir un fort taux dû au solde migratoire entre 1968 et 1975 (+2,2%), synonyme d'une forte croissance. Et de 1975 à 2008 des soldes migratoires positifs, correspondant donc à plus d'entrées que de sorties, expliquant la croissance que connaît l'unité urbaine d'Amboise entre 1975 et 2008.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %
Source : INSEE 2008

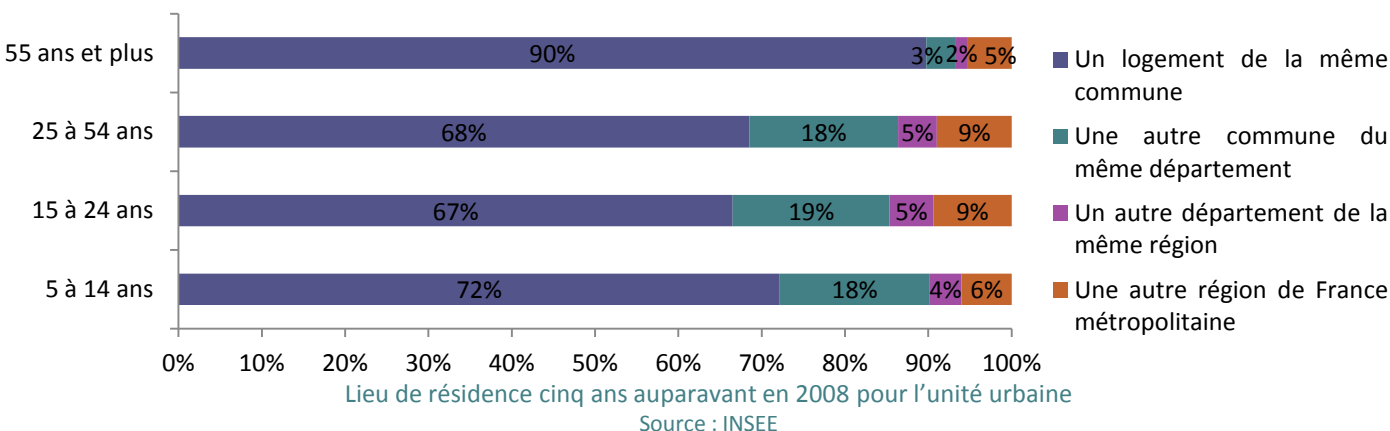
Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine d'Amboise est en phase de mutation. Dans cette période, ce sont les personnes de 45 ans et plus qui ont augmenté. Notamment les 45 à 59 ans et les 75 ans et plus, qui ont vu leur effectif augmenter de respectivement 47% et 36,4%. En revanche, on constate une baisse des personnes âgées de 15 à 29 ans, avec une perte significative de -13,3% de leur effectif entre 1990 et 2008. Il est à noter que les catégories des 0 à 14 ans et des 30 à 44 ans sont relativement stables depuis 1990 alors que dans les autres VPM étudiées elles sont en décroissance.



Répartition de la population par classes d'âges dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE

Fiche portrait

Amboise



Bien que pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus est assez peu mobile, 90% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seul 7% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Et au contraire, ce sont les catégories des 15 à 24 ans, et des 25 à 54 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 33% d'entre eux qui n'habitaient pas sur la même commune 5 ans plus tôt. Cependant dans ces 33% de nouveaux jeunes, 19% résidaient déjà dans le département du Cher.

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	11670	100%	12316	100%	13345	100%
Agriculteurs exploitants	96	0,8%	72	0,6%	38	0,3%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	532	4,6%	388	3,2%	378	2,8%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	448	3,8%	579	4,7%	802	6,0%
Professions intermédiaires	1000	8,6%	1181	9,6%	1601	12,0%
Employés	1576	13,5%	1807	14,7%	2067	15,5%
Ouvriers	2522	21,6%	2508	20,4%	2123	15,9%
Retraités	3124	26,8%	3573	29,0%	4469	33,5%
Sans activité professionnelle	2372	20,3%	2208	17,9%	1867	14,0%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine
Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de +43,1% entre 1990 et 2008). La croissance la plus importante est cependant à mettre au profit de la catégorie des cadres des professions intellectuelles supérieures qui ont connu une forte croissance de +79% depuis 1990. La catégorie des professions intermédiaires a elle aussi connu une forte progression de +60,1% depuis 1990. Sur la même période, le nombre d'ouvriers et le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise a fortement baissé, avec des évolutions de respectivement -15,8% et -28,9% entre 1990 et 2008. Cette forte décroissance du nombre de d'ouvriers est un signe, comme dans la majorité des VPM, d'une importante désindustrialisation.

Fiche portrait

Amboise

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 9 223 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 203 662k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 22 080€. Amboise est la VPM avec le revenu net déclaré moyen le plus important. Il est même supérieur au revenu net déclaré moyen de la région Centre qui est de 22 004€. Depuis 2006, le nombre de foyers fiscaux est resté constant, tout comme le revenu net déclaré moyen. Le taux de foyers fiscaux non imposables a quant à lui légèrement augmenté depuis 2006 (+1,2%).

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	9 010	8 941	9 075	9 223
Revenu net déclaré (K euros)	191 643	195 730	193 968	203 662
Revenu net déclaré moyen (euros)	21 270	21 891	21 374	22 082
Foyers fiscaux non imposables en %	46,3	45,6	47,8	47,7

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. Que ce soit dans l'unité ou dans l'EPCI CC Val d'Amboise, les ménages composés d'une personne et ceux composés d'un couple sans enfant sont en augmentation depuis 1990. Les familles monoparentales, pour leur quasi-totalité composées d'une femme seule avec enfant, et qui sont les plus susceptibles de se trouver en situation précaire sont également en augmentation dans l'unité et dans l'aire urbaine. Cependant, les ménages composés d'un couple avec enfant sont en forte diminution.

		1999		2008	
		Unité urbaine	CC Val d'Amboise	Unité urbaine	CC Val d'Amboise
Ensemble		100%	100%	100%	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	11,1%	11,5%	13,9%	13,6%
	femmes seules	13,8%	17,0%	20,5%	17,7%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	37,9%	31,9%	31,2%	33,2%
	couple avec enfant	29,5%	31,1%	25,1%	27,7%
	famille monoparentale	7,6%	8,5%	9,3%	7,9%

Composition des ménage entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine d'Amboise à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est inférieur à celui des autres VPM étudiées. Le nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire est également inférieur à la moyenne. Ces données laissent à penser qu'Amboise est une des VPM dans laquelle nous sommes le moins susceptibles de trouver des ménages en situation précaire.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Amboise	7,9	4,0%	5,3%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,9%	4,8%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Amboise

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé

- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

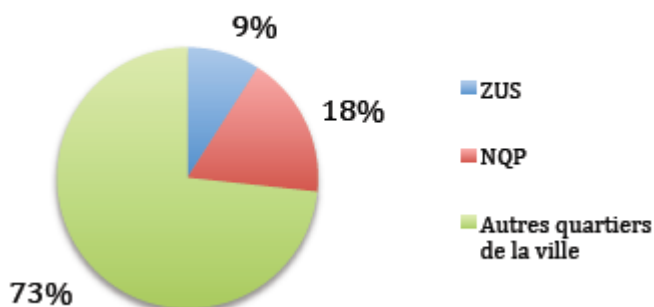
Ils ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

Géographie prioritaire

EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages			PRU
CC Val d'Amboise	Amboise	La Verrerie	2	ZUS			Opération isolée
		Malétrenne Plaisance	3	NPQ			

Sources: SGCIV / ONZUS
Réalisation : Villes au Carré

Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville d'Amboise en 2009



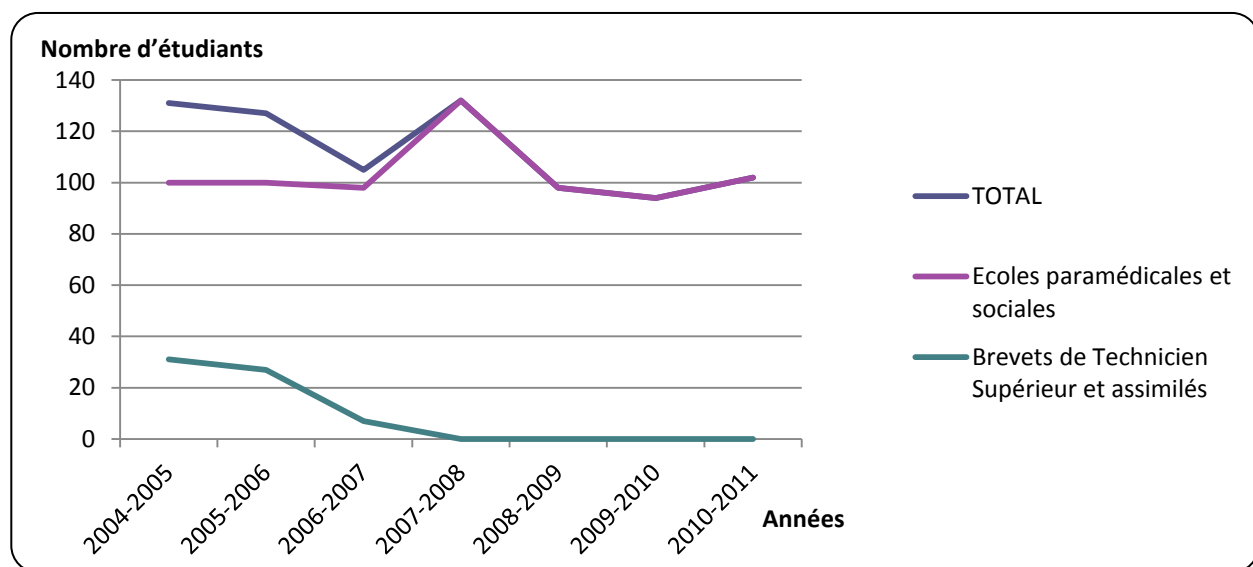
Source : INSEE
Réalisation : Villes au Carré

Sur la population des ménages d'Amboise, plus d'une personne sur quatre habite un quartier politique de la ville.

Fiche portrait

Amboise

III. FORMATION



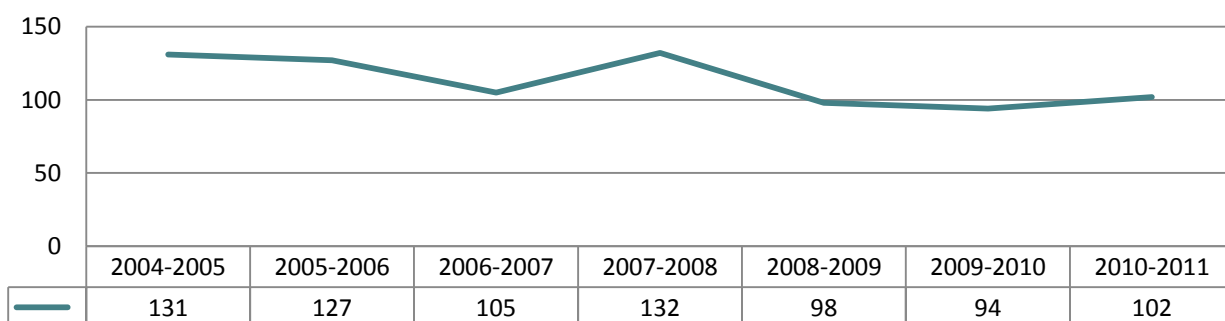
Types et effectifs selon les formations pour Amboise entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Des formations post-bac sont proposées dans la ville d'Amboise. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est globalement en baisse avec la perte de 29 étudiants entre l'effectif à la rentrée 2004-2005 et celui de 2010-2011. L'effectif le plus bas est pour l'année scolaire 2009-2010 avec 94 étudiants. Deux types de formations étaient présents à Amboise. Les Brevets de Technicien Supérieur et une école paramédicale et sociale : l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (accueillant des classes préparatoires aux écoles paramédicales et formant des infirmiers). Les effectifs des Brevets de Technicien Supérieur ont chuté sur la période étudiée jusqu'à devenir nuls à partir de la rentrée 2007-2008. Le nombre d'étudiants de l'IFSI reste relativement constant entre 2004 et 2011, avec en moyenne une centaine d'étudiants, excepté un pic à 132 étudiants en 2007-2008.

Amboise est la 14^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi ayant des formations supérieures. En accueillant 102 étudiants, Amboise est la 8^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées.³

Effectif post-bac à Amboise



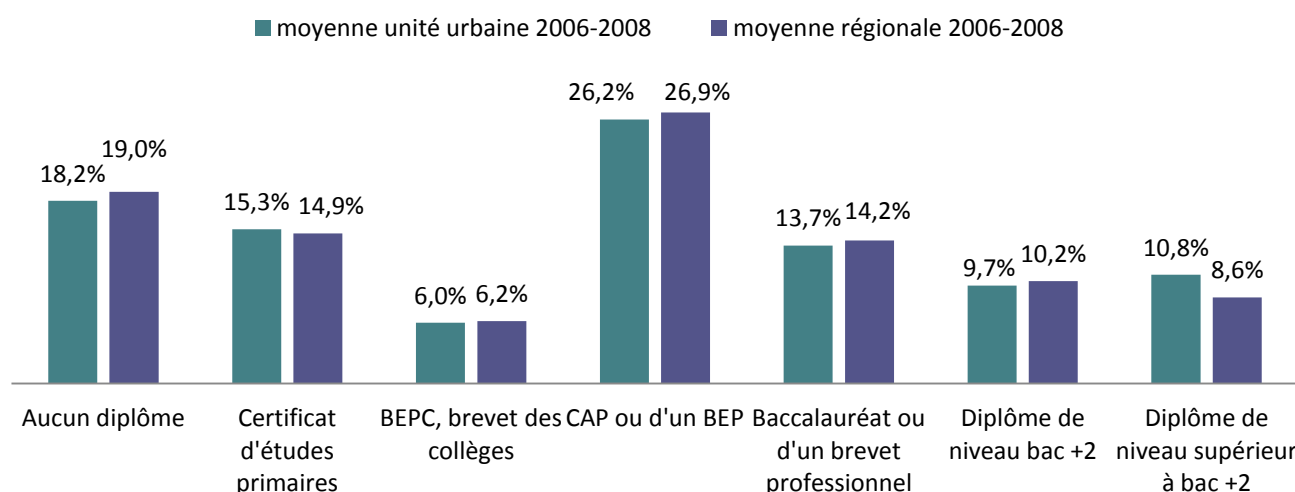
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

³ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Amboise

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine d'Amboise et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Ces données sont celles de la population de l'unité urbaine d'Amboise selon son périmètre de 1999, composé des communes d'Amboise, Chargé et Nazelles-Négron.

Globalement, si l'on compare l'unité urbaine d'Amboise et la moyenne régionale, on constate que sa population est légèrement plus diplômée. Elle a une proportion de personnes non diplômées moins importante que la moyenne régionale et davantage de personnes diplômées d'après le Recensement de la Population 2008).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine d'Amboise est celle qui a le moins de personnes sans diplôme (d'après le RP 2008), avec 0,8% de moins que la moyenne régionale en 2008. Elle compte davantage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2, et se trouve de ce fait au dessus de la moyenne des seize villes étudiées en étant première, avec 10,8% selon le RP 2008.

Sur la période 2006-2008, la population de l'unité urbaine d'Amboise a augmenté son niveau de formation. Le pourcentage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de 0,3% sur cette période. Le taux de baccalauréats et de diplômes de niveau bac +2 également avec une augmentation de respectivement 1,1% et 1,5%. Les autres catégories ont quant à elles légèrement diminué. Le nombre de personnes ayant un certificat d'études primaires, un brevet des collèges, ou un CAP-BEP a diminué avec respectivement -1,7%, -0,2% et -0,2% entre 2006 et 2008. De plus, le nombre de personnes non-diplômées a diminué de 1% sur cette période sachant que la population non-scolarisée de 15 ans et plus de l'unité urbaine a légèrement diminué sur cette période (-0,3%).

Avec la diminution des personnes n'ayant aucun diplôme ainsi que celles ayant un diplôme inférieur au baccalauréat ; et l'augmentation des diplômes supérieur au baccalauréat, il semble que le niveau de formation de la population de l'unité urbaine d'Amboise soit en augmentation sur la période 2006-2008. C'est l'unité urbaine ayant la population la plus diplômée des 16 unités urbaine étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

Fiche portrait

Amboise

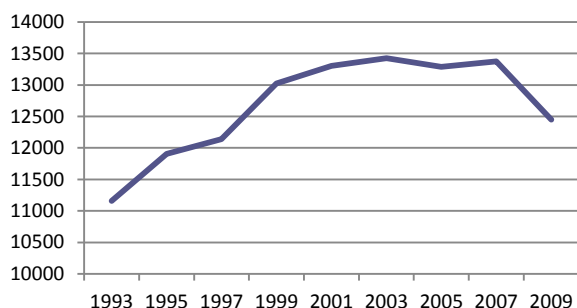
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Mise au point

La commune d'Amboise est intégrée depuis 2010 à la zone d'emploi de Tours [INSEE, 2011]. De ce fait, nous avons procédé à un changement d'échelle d'analyse afin d'analyser au mieux les dynamiques en place sur ce territoire. Plutôt que de prendre en compte la zone d'emploi de Tours, nous avons privilégié l'étude du bassin d'emploi d'Amboise dont la définition est proche de la zone d'emploi périmètre INSEE 1990 d'Amboise.

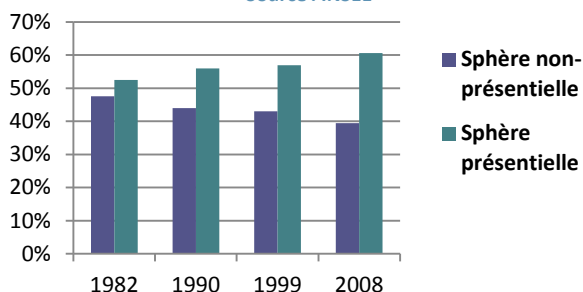
Evolution de l'emploi salarié sur le bassin d'emploi d'Amboise entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



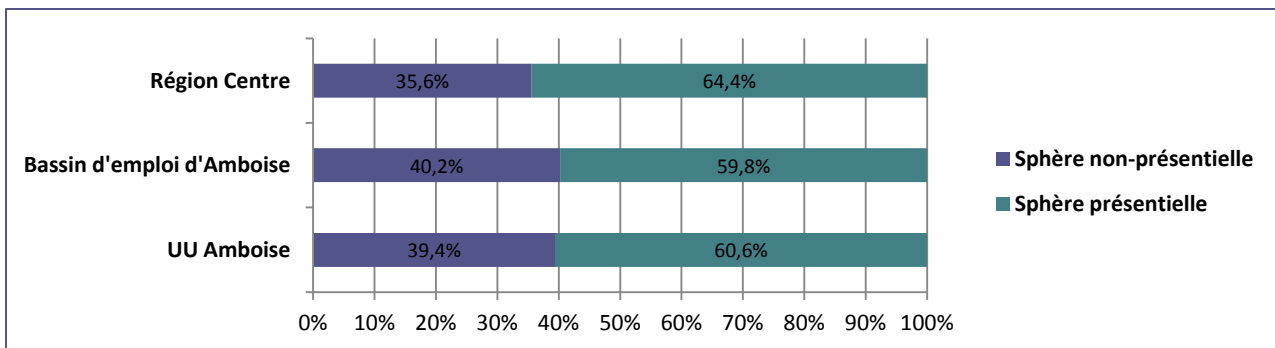
Evolution des parts des emplois des sphères présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine d'Amboise

Source : INSEE



Après un **plafond** atteint en 2003 (13423 emplois), le nombre d'emplois salariés dans le bassin d'emploi d'Amboise a stagné puis chuté en 2007 pour atteindre 12450 emplois en 2009 (soit -7,2% en deux ans). Ces pertes d'emplois sont à mettre à l'actif du secteur de l'industrie dont les effectifs se sont considérablement réduits durant cette période. La désindustrialisation du territoire est un facteur d'explication de la baisse constante **de la part de l'emploi dans la sphère non-présentielle** entre 1999 et 2008. Parallèlement, « le tertiaire voit ses effectifs augmenter (+2% par an en moyenne) » [Région Centre, 2011].

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle en 2008

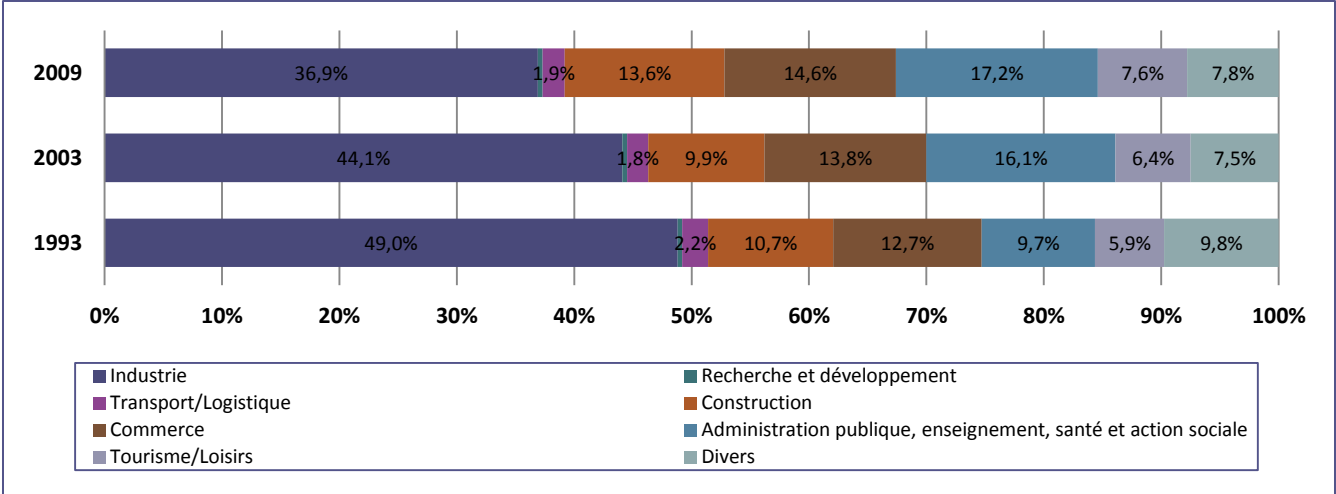
Source : INSEE

Si jusqu'en 1982 les parts des sphères présentielle et non-présentielle étaient relativement **équivalentes** à l'échelle de l'unité urbaine d'Amboise (52% pour la première contre 48%), la dynamique de **désindustrialisation** observable dans la plupart des VPM de région Centre a eu raison de cette réalité. Les pourcentages d'emplois dans ces deux sphères de l'économie étaient en 2008 proches des moyennes régionales, tant à l'échelle de l'unité urbaine que du bassin d'emploi. L'industrie reste cependant une réalité importante du territoire.

Fiche portrait

Amboise

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la repartitions des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans le bassin d'emploi d'Amboise - Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

A l'image de la baisse de la part de la sphère non-présentielle à Amboise et dans sa périphérie, la **part de l'industrie a chuté** de 12% entre 1993 et 2009. Les secteurs du commerce, de l'administration, des services et de la construction ont quant à eux su générer de l'emploi. La **dynamique touristique** est également une réalité de l'économie présentielle sur le territoire d'Amboise. Avec 7,6% des effectifs salariés dans le domaine du tourisme, ce bassin d'emploi apparaît comme l'un des plus touristiques des seize VPM sélectionnées.

Concentration de l'emploi industriel

Pris indépendamment de la zone d'emploi de Tours, le bassin d'emploi d'Amboise est le **deuxième pôle industriel de la Touraine** (près de 37% des effectifs salariés). Le secteur de la **métallurgie** est le plus important du territoire (10,5% contre 3,5% à l'échelle de la région Centre), il regroupe notamment deux usines de plus de 320 salariés. L'industrie sur le territoire est **diversifiée** et de nombreux secteurs ont des parts d'effectifs supérieures à la moyenne régionale (industrie pharmaceutique, textile et cuir...).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 12450			
Industrie	4596	36,9%	24,8%
Métallurgie & fabrication pièces métalliques sauf machines	1310	10,5%	3,5%
Industrie pharmaceutique	647	5,2%	1,4%
Fabrication produits informatiques, électroniques & optiques	474	3,8%	1,1%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	467	3,7%	0,7%
Fabrication aliments, boissons & produits de base, tabac	379	3,0%	3,1%
Autres industries manufacturières, réparation & installation de machines	375	3,0%	2,1%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	292	2,3%	3,4%

Effectif salarié par établissement industriel du bassin d'emploi d'Amboise
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Amboise

Concentration de l'emploi administratif et de services

La part de l'emploi administratif et de services est plus faible dans le bassin d'emploi d'Amboise qu'à l'échelle de la région Centre (17,2% contre 22,8%). Ce phénomène peut être expliqué par la **proximité de Tours** qui concentre un grand nombre de services supérieurs. Malgré la présence du centre hospitalier intercommunal Amboise-Château-Renault (deux sites), la part des **activités pour la santé humaine** s'avère assez faible au regard de la moyenne régionale (1,2% contre 2,8%).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 12450</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs et de services	2140	17,2%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	835	6,7%	10,5%
Enseignement	126	1,0%	1,6%
Activités pour la santé humaine	146	1,2%	2,8%
Hébergement médico-social et social	582	4,7%	2,7%
Action sociale sans hébergement	451	3,6%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif du bassin d'emploi d'Amboise
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements du bassin d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
Centre Hospitalier	750-1000 salariés	Santé	/
Institut National de la Recherche Agronomique (INRA)	570 salariés	Recherche agroalimentaire	Paris (75)
Laboratoire pharmaceutique Pfizer	560 salariés	Fabrication de médicaments	New York (USA)
TI Group Automotiv Systems	340 salariés	Commerce de détail	Nazelles-Negron (37)
Mecachrome	330 salariés	Mécanique de précision	Amboise (37)
Société Radiall	308 salariés	Connecteurs pour l'aéronautique	Rosny-Sous-Bois (93)

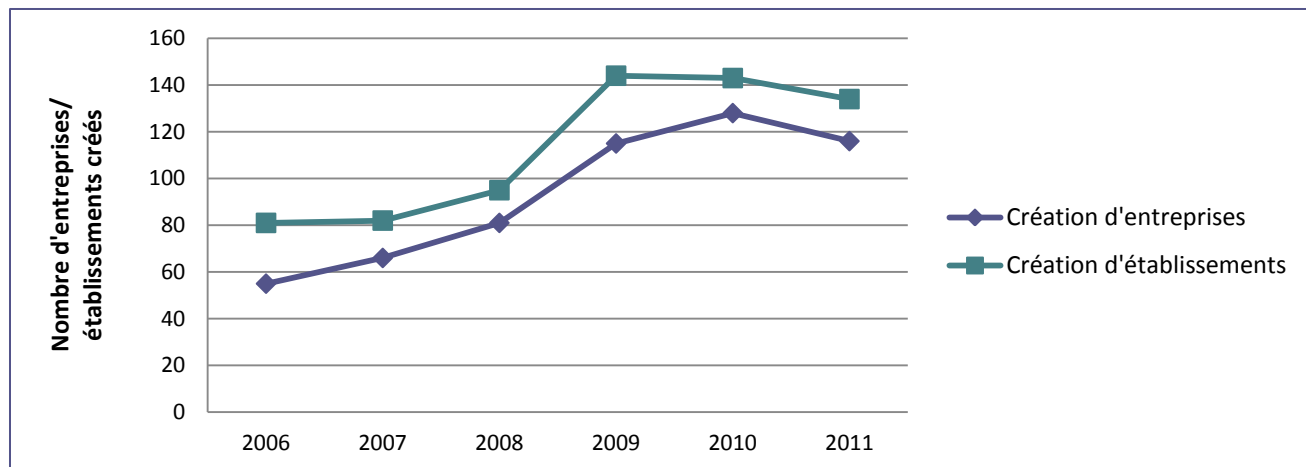
Liste des six plus grands établissements publics ou privés du bassin d'emploi d'Amboise
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées

Le premier employeur du bassin d'emploi d'Amboise relève de **l'administration publique** avec le Centre Hospitalier Intercommunal Amboise – Château-Renault. L'activité de **recherche et de développement** est bien représentée sur le territoire grâce à la présence de l'INRA créé en 1966 (570 employés). Il apparaît que la **concentration de l'emploi est diffuse**, en effet ces six établissements ne représentent que 24% de l'emploi salarié du territoire. Enfin trois de ces derniers sont marqués par une dépendance des sièges sociaux situés hors du bassin d'emploi.

Fiche portrait

Amboise

Démographie des entreprises



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine d'Amboise

Source : INSEE

Le succès du dispositif d'**auto-entrepreneuriat**, mis en place au début 2009, s'est confirmé à Amboise par une exacerbation de la **croissance** du nombre de créations d'entreprises et d'établissements. Il concerne **57% des créations d'entreprises en 2011** [INSEE, 2011].

Ce sont les secteurs de la **construction** et du **commerce** qui créent le plus d'entreprises avec respectivement 19% et 60% des entreprises créées [Région Centre, 2011].

La **mise en réseau des entreprises** au sein du Groupement des Entreprises du Val d'Amboise (GEVA) ou du Groupement des industriels du Castelrenaudais peut être un **facteur d'attractivité**.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne de l'Indre-et-Loire)
CM : oui

La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire à Amboise favorise **l'implantation et l'ancrage** des entreprises sur le territoire (PME/PMI ici) en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant une forme de conseil plus local. La permanence de la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire** assure, toujours dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises sur le territoire.

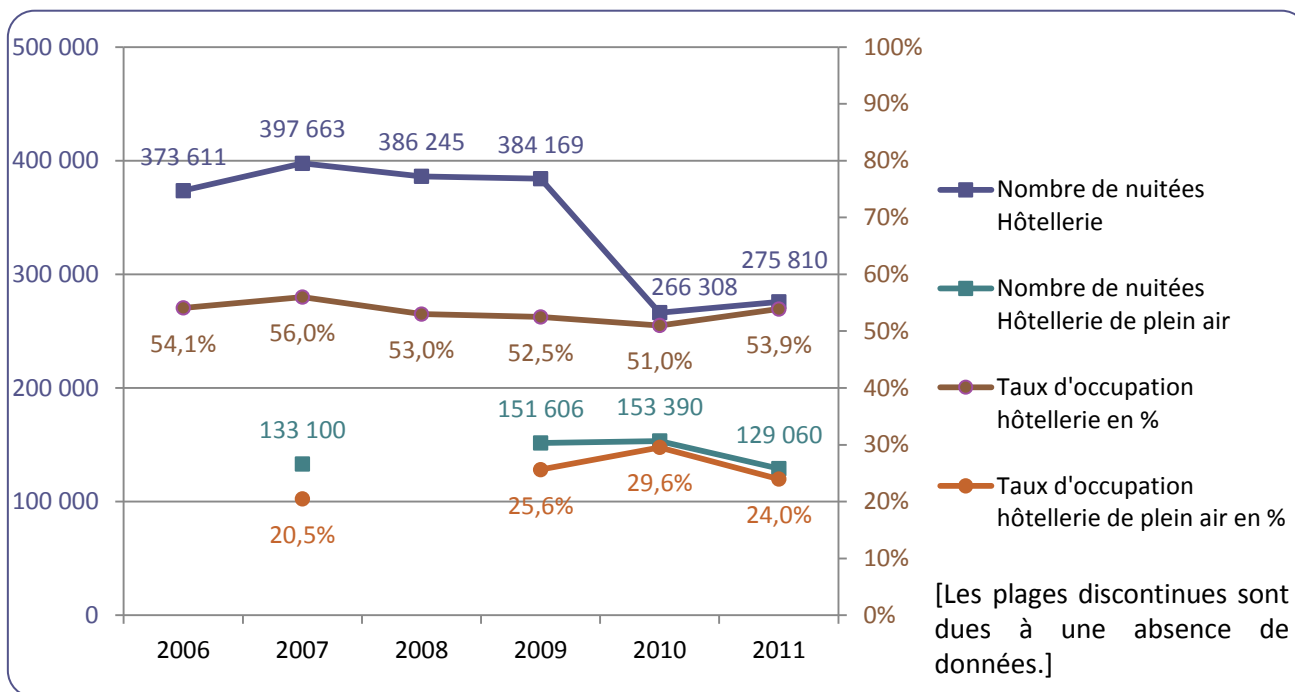
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Amboise

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Loire-Touraine

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Loire-Touraine est majoritairement due à l'hôtellerie avec 275 810 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est deux fois moins fréquentée que l'hôtellerie classique avec 129 060 nuitées en 2011.

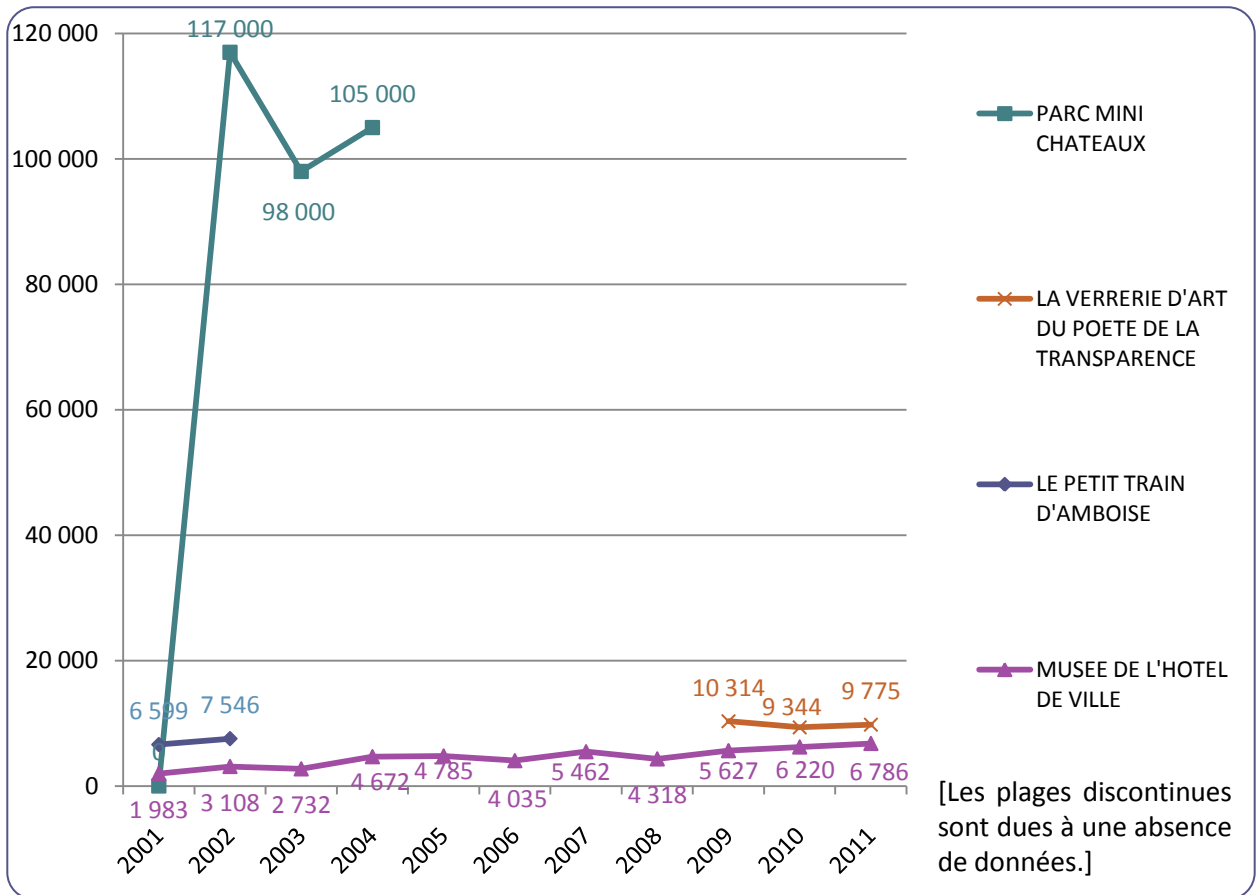
L'hôtellerie connaît une baisse de fréquentation depuis 2009, passant de 384 169 nuitées en 2009 à 275 810 nuitées en 2011. Le taux d'occupation semble rester constant sur la période 2009-2011 malgré la chute brutale du nombre de nuitées en hôtellerie, ce qui indique que le nombre de chambres proposées a été réduit (-130 800 chambres proposées sur cette période, soit -122 000 entre 2009 et 2010, et - 8 800 entre 2010 et 2011).

La fréquentation de l'hôtellerie de plein air semble globalement en légère baisse entre 2007 et 2011 (133 100 à 129 060 nuitées). Sur la période 2007-2010 l'hôtellerie de plein air a connu une hausse de fréquentation, + 20 290 nuitées et un taux d'occupation augmentant de 9,1%. Puis sur la période 2010-2011 il y a eu une chute de 24 300 nuitées et une baisse de 5,6% du taux d'occupation pour l'hôtellerie de plein air.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 5^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et de 2^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit adaptée à la demande, malgré un taux d'occupation de 24% dans le Pays Loire-Touraine en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 3^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 1^{er}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande semblent donc en adéquation pour les deux types d'hébergements touristiques dans le Pays Loire-Touraine avec un classement de 2^{ème}/16 pour la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées.

Fiche portrait

Amboise



Fréquentation touristique de l'unité urbaine d'Amboise

Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine d'Amboise est composée de sites et monuments. Il y a un festival, le Festival des Courants, qui a lieu le 1^{er} week-end de juillet et qui attire environ 10 000 festivaliers. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine d'Amboise se situent à Amboise même. Leur fréquentation est comprise entre 1 983 et 117 000 visiteurs par an sur la période 2001-2011. Les sites les plus attractifs sont le Château d'Amboise et le Clos Lucé, mais les données précises ne nous sont pas accessibles. Des estimations nous ont été fournies: environ 200 000 visiteurs pour le Château d'Amboise et 300 000 visiteurs pour le Clos Lucé. ⁴

La fréquentation variant largement d'une année sur l'autre, et selon différentes tendances, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011. La fréquentation du Parc des Mini-Châteaux est en baisse entre 2002 et 2004, avec 105 000 visiteurs en 2004. La fréquentation de la Verrerie d'Art est elle aussi en légère baisse entre 2009 et 2011, avec 9 775 visiteurs en 2011. Nous ne pouvons pas donner de tendance pour le Petit Train d'Amboise du fait du peu de données disponibles, notons seulement qu'il a accueilli 7 546 visiteurs en 2002. Le Musée de l'Hôtel de ville connaît quant à lui une augmentation de sa fréquentation sur la période 2001-2011, avec une augmentation de 4 800 visiteurs entre 2001 et 2011.

En extrapolant sur les données disponibles et la fréquentation du Château d'Amboise et du Clos Lucé, on peut dire que l'unité urbaine d'Amboise, qui a accueilli environ 500 000 visiteurs en 2011, est l'unité urbaine la plus attractive touristiquement des 16 villes étudiées.

⁴ Entretien téléphonique du 10.07.12 avec Mme Carine Delétang, DGS de la commune d'Amboise.

Fiche portrait

Amboise

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1000 habitants	13,9	4,8	1,9	20,6
% de gamme de service	68%	23%	9%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

Amboise est relativement peu pourvue en services et équipements par rapport aux 16 villes étudiées. Elle est la dernière avec 20,6 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine. Dans chacune des gammes, Amboise est la moins équipée comparé aux autres VPM, elle est aussi en dessous de la moyenne nationale.

La répartition des services et équipements selon leurs gammes montre que la gamme supérieure est peu représentée avec l'avant dernier taux de services supérieurs.

Les services et équipements dans la gamme intermédiaire sont assez fortement présents dans l'aire urbaine de 1999 car 19% des services de cette gamme sont dans le reste de l'aire urbaine contre 7% en moyenne.

Ces résultats s'expliquent par l'influence de Tours qui capte l'ensemble des services, des équipements et des clients.

Commerces dans l'aire urbaine

Amboise		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	Unité urbaine	3,44	64,84
	Reste de l'aire urbaine	1,22	20,83

Commerces selon la taille
Source : INSEE BPE 2010

Amboise est moyennement équipée en commerces, étant 10^{ème} sur 16 en nombre de commerces avec 4,67 dans l'ensemble de l'aire urbaine .

Dans l'unité urbaine, Amboise a le 10^{ème} taux de commerces.

Dans le reste de l'aire urbaine , le taux de commerce par habitant est meilleur (4^{ème} des 16 villes).

Fiche portrait

Amboise

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 mn d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,75	1,5	4,5	4,5
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	11/16	11/16	2/16	1/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les médecins généralistes sont relativement peu accessibles, il reste une faible part de la population qui n’a pas accès à un médecin généraliste en moins de 20 minutes et le taux de médecins par habitant reste moyen.

En revanche la part de la population éloignée de plus de vingt minutes d’au moins un des services de santé de proximité est la plus faible des seize villes étudiées. Les autres services de santé sont présents en nombre, d’où cette bonne accessibilité².

¹ Entretien téléphonique avec Mme DE L’ETANG, directrice générale des services à la ville d’Amboise, le 10/07/2012

Fiche portrait

Amboise

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
15 %	32,3 %

La commune d'Amboise est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate qu'Amboise se trouve largement en dessous de la moyenne, étant 13^{ème}.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée d'Amboise et de la moyenne des 16 villes étudiées

	Amboise	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 258 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	73,3 % 189 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	12,7 % 32,70 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	14 % 36,3 ha	16,6 % 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine d'Amboise est de 72,3 %. Ce taux montre que les zones d'activités sont presque exploitées au maximum de leur capacité. Celui-ci est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.economie-touraine.com/> : Observatoire de l'économie et des territoires de Touraine. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités d'Amboise et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
2 450	50,89

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine d'Amboise

Au sein de l'unité urbaine, le prix moyen du m² de foncier bâti est supérieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Au sein de l'unité urbaine, le prix moyen du m² de foncier non bâti est supérieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : Observatoire de l'habitat. Mise à jour : 01/01/2012

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Amboise	5,9 %	- 0,9 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

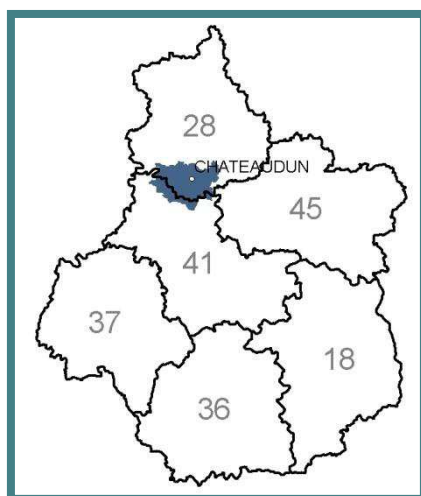
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine d'Amboise et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine d'Amboise est parmi les moins importants (16^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une diminution de la vacance de 0,9 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine d'Amboise. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine d'Amboise a la 15^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Châteaudun



	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes <i>Dont hors département</i>	1	4	18	50 12
Population en 2008	13 905	17 534	23 531	37 858
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	488,2	271,5	79,6	44,2
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008, en %	- 0,09 %	- 0,20 %	+ 0,20%	+ 0,20 %

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITE URBAINE de Châteaudun
La Chapelle-du-Noyer
Châteaudun
Jallans
Saint-Denis-les-Ponts

La ville de Châteaudun fait partie du département de l'Eure-et-Loir, cependant sa zone d'emploi se situe également sur le département du Loir-et-Cher (12 communes). Elle est classée 'plus beau détour de France' en 2012.



Photographie : Camille Boulay

Fiche portrait

Châteaudun

I. GÉOGRAPHIE

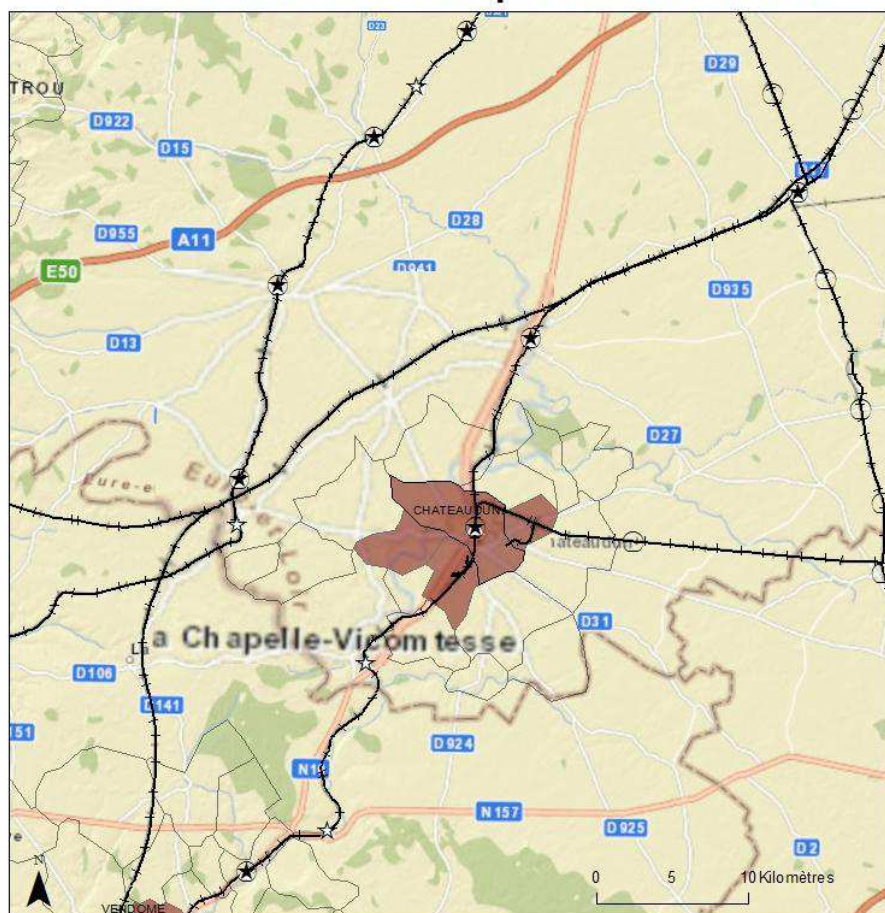
Châteaudun se trouve entre l'Île-de-France, la Normandie et le Val-de-Loire, le Perche et la Beauce. Elle se trouve à l'extrémité de la plaque territoriale des franges franciliennes.

Réseau routier :

Faiblement relié aux infrastructures de transport, le territoire est isolé. En effet l'unité urbaine n'est pas reliée à une autoroute, et l'échangeur le plus proche se trouve à une trentaine de minutes, à Brou ou Thivars, pour rejoindre l'A11. L'échangeur pour rejoindre l'A10 se trouve à Allaines ou Artenay à une cinquantaine de minutes.

La D955 permet de relier Châteaudun à Orléans en une cinquantaine de minutes. La N10 permet de rejoindre Vendôme en 40 minutes en direction du Sud et Chartres en 50 minutes vers le Nord.

Infrastructures de transport à Châteaudun



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla[©], INSEE, Esri World Street Map

- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ★ Gare de voyageurs et de fret
- +—+—+ Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

Réseau ferroviaire :

La desserte ferroviaire est moyenne avec 32 liaisons de base par jour et 130 600 montées/descentes en 2008 sur la ligne Tours-Paris (1h30 vers Paris et 1h45 vers Tours par car ou TER, et 40 minutes vers Vendôme). Les liaisons ferroviaires vers Tours sont limitées. En effet, il y a seulement deux trains TER au départ le matin.

La ville n'est pas desservie par le train vers Orléans.

Fiche portrait

Châteaudun

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi de Châteaudun est moyennement attractive comparée aux seize autres villes étudiées avec 3877 entrants dans la zone d'emploi et 6995 sortants en 2007.

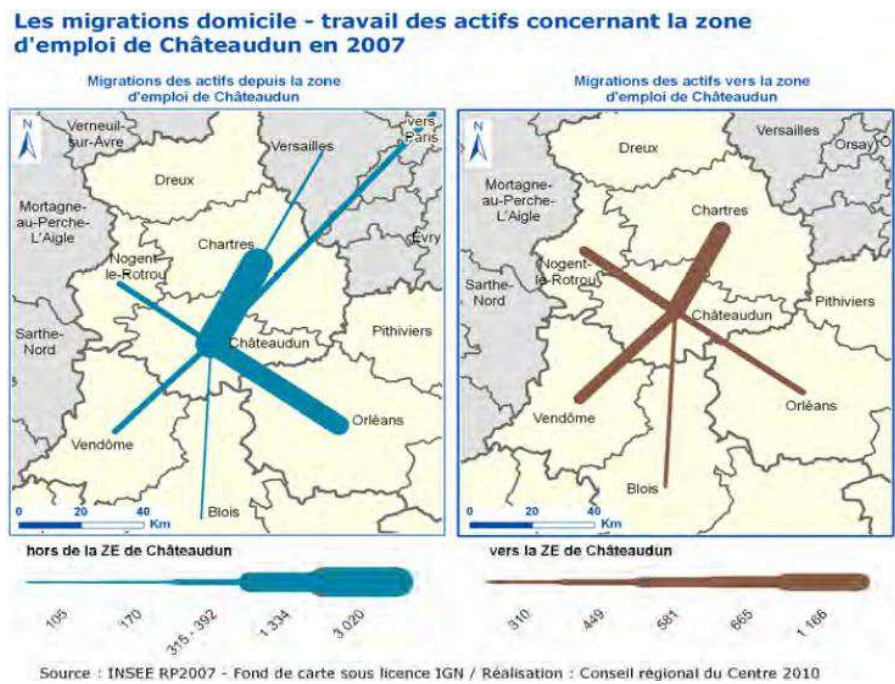
Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement à Chartres (3020), Orléans (1302) et en l'Ile-de-France (1086). Les entrants viennent en majorité de Chartres (1166) Vendôme (665), Nogent-le-Rotrou (581) et Orléans (449).

Les grandes villes régionales, que sont Chartres et Orléans, sont plus attractives pour les actifs de Châteaudun que l'Ile-de-France. La polarisation de Châteaudun sur Chartres peut être due au manque d'accessibilité d'Orléans par le train notamment.

D'autre part, on observe des échanges plus faibles avec les autres villes moyennes comme Nogent-le-Rotrou et Vendôme. Les temps de déplacements domicile-travail sont moyens mais ont tendance à augmenter.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	1,73	15,2 min	0,6 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	9/16	6/12	7/12

Mobilité
domicile-
travail
Source : INSEE
2007, DATAR
2006

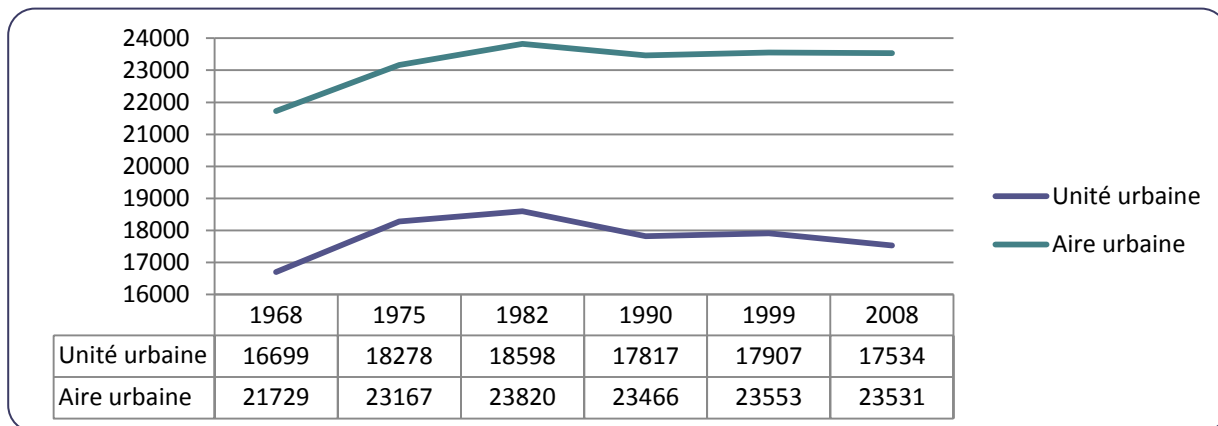


Les déplacements domicile-travail des actifs sur ce territoire permettent de le classer dans la catégorie des villes sous influence d'une large agglomération, bien que cette influence soit plus réduite que pour les autres villes de cette catégorie.

Fiche portrait

Châteaudun

II. POPULATION



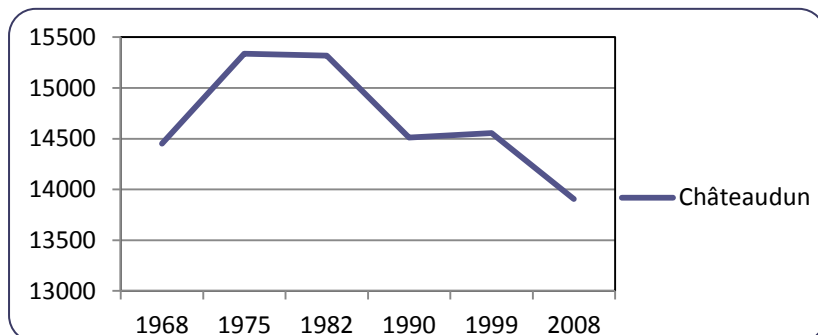
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Châteaudun de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Châteaudun comprend 17 534 habitants en 2008, répartis dans ses quatre communes. Elle a gagné 835 habitants entre 1968 et 2008, soit une croissance démographique de 5%. Cependant, l'unité urbaine perd de la population depuis 1982 avec une diminution de 1064 habitants, représentant -5,7% entre 1982 et 2008. « Les nouveaux arrivants préfèrent désormais s'installer dans l'aire urbaine car le prix du foncier est trop élevé dans l'unité urbaine de Châteaudun. »¹

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

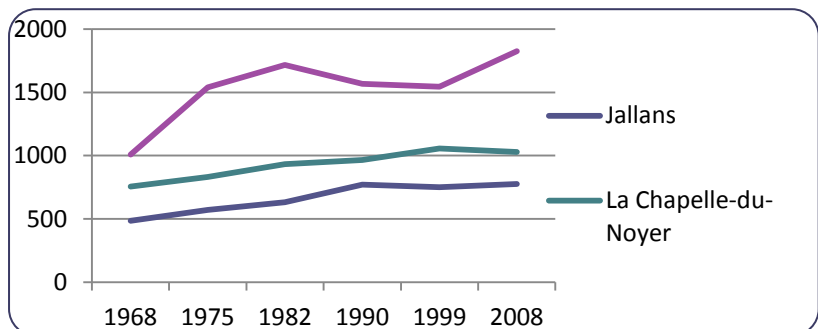
Cependant, il convient de préciser que cette chute démographique n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. La commune de Châteaudun connaît une croissance démographique faible ou négative depuis 1982, qui s'explique par la part largement déficitaire du solde des entrées et sorties de la commune.



Evolution de la population de la commune de Châteaudun de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

A l'inverse, les trois communes périphériques connaissent des croissances positives. Ces deux graphiques illustrent que les nouveaux arrivants préfèrent s'installer dans la première couronne plutôt que dans le centre urbain. « Ceci peut s'expliquer par le fait que le poids des services publics sont rapportés par la ville centre, ce qui se ressent sur la fiscalité de Châteaudun ».¹



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de Châteaudun de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

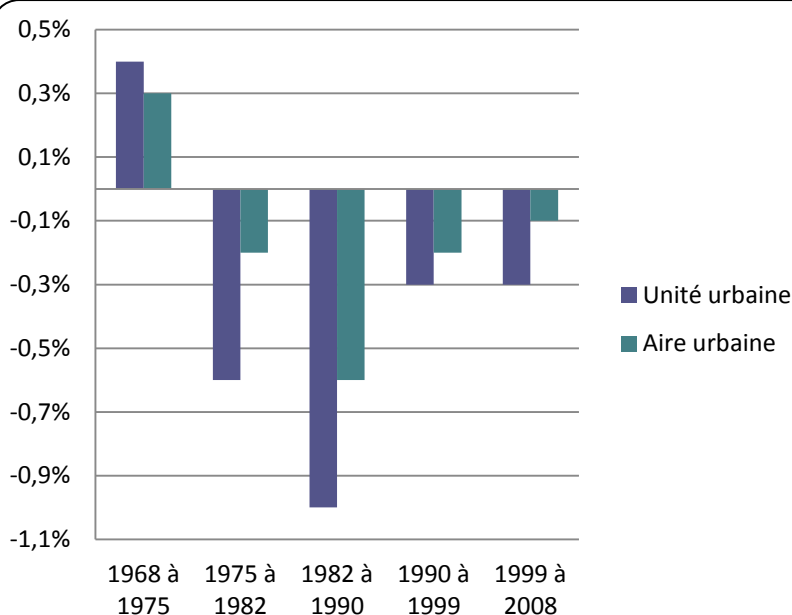
¹ Entretien téléphonique avec Mr. Humeau, adjoint au maire de Châteaudun au Développement économique, à l'Emploi et au Commerce, du 08/06/12.

Fiche portrait

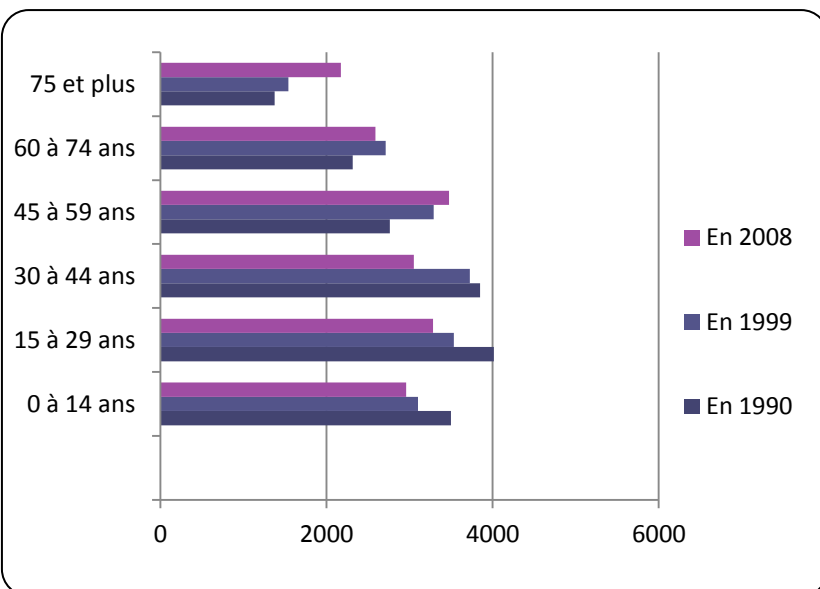
Châteaudun

Concernant la variation de la population due aux entrées et sorties, il apparaît que, depuis trente ans, l'unité urbaine et l'aire urbaine de Châteaudun ont un solde négatif. Cette perte de population par migration est plus marquée pour l'unité urbaine que pour l'aire urbaine, où le poids de la commune centre est moins important. Cependant, depuis 1990, l'unité urbaine et l'aire urbaine de Châteaudun n'attirent plus de nouveaux résidents. *«Ce sont les entreprises qui attirent les nouveaux arrivants.»*² L'enclavement de Châteaudun, par l'absence de TGV et d'autoroute, ne favorise pas l'arrivée de nouveaux habitants, au contraire. On constate une corrélation entre un solde migratoire négatif et une croissance démographique en perte de vitesse à l'échelle de l'unité urbaine.

Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Châteaudun est en phase de mutation. Entre 1999 et 2008, les classes de 45 ans et plus ont augmenté leurs effectifs, notamment les 75 ans et plus, avec une augmentation de 634 personnes. En revanche, on constate une baisse notable des 15 à 44 ans.



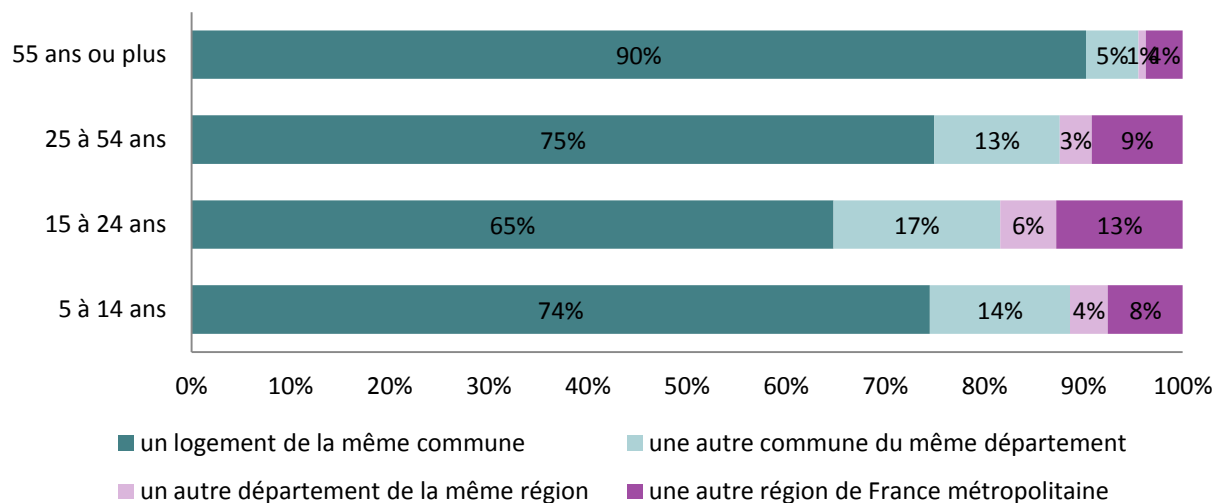
Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %
Source : INSEE 2008



Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE

Fiche portrait

Châteaudun



Lieu de résidence cinq ans auparavant pour l'unité urbaine de Châteaudun en 2008

Source : INSEE

Bien que pour l'ensemble des classes d'âge de l'unité urbaine la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles avec seulement 10% de déménagements hors commune. Les 15 à 24 ans sont quand à eux la catégorie la plus mobile quelle que soit l'échelle de déplacement (autre commune, autre département, ou autre région).

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	14328	100	14 438	100	14597	100
Agriculteurs exploitants	84	0,6	73	0,5	33	0,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	512	3,6	348	2,4	352	2,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	640	4,5	637	4,4	606	4,1
Professions intermédiaires	1472	10,3	1463	10,1	1585	10,9
Employés	2291	16	2401	16,6	2543	17,4
Ouvriers	2970	20,7	2744	19	2284	15,6
Retraités	3012	21	3847	26,6	4623	31,7
Sans activité professionnelle	3347	23,3	2925	20,3	2572	17,6

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine

Source : INSEE

En effet, le tableau ci-dessus montre que les retraités sont en forte augmentation (+53,5% en vingt ans). Cependant, la part d'actifs diminue, les ouvriers sont moins présents dans l'unité urbaine (-23% entre 1990 et 2008). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont eux aussi en diminution (-31,2% depuis 1990). Les professions intellectuelles supérieures et les cadres, déjà peu représentés en 1990, sont également en diminution (-5,6% en vingt ans). Ceci montre que l'unité urbaine de Châteaudun n'est pas attractive pour les cadres, mais surtout qu'elle ne garde pas ceux qui résident et travaillent sur son territoire.

Fiche portrait

Châteaudun

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 9 433 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 195 140 k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 20 687€.

Depuis 2006, la tendance est à l'augmentation du nombre de foyers fiscaux non imposables et la diminution du nombre de foyers fiscaux imposables.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	9 498	9 595	9 519	9 433
Revenu net déclaré (K euros)	193 947	198 014	194 803	195 140
Revenu net déclaré moyen (euros)	20 420	20 637	20 465	20 687
Foyers fiscaux non imposables en %	46,9	46,3	48,6	48,9

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Châteaudun de 2006 à 2009

Source : INSEE

On remarque que les ménages constitués d'une seule personne sont en augmentation, notamment les ménages de femmes seules (+5% entre 1999 et 2008). Parallèlement, les couples avec enfant sont en forte diminution (-5,8% entre 1999 et 2008). Les familles monoparentales, composées dans leur quasi-totalité par une femme seule avec enfant, qui sont les plus sujettes à la précarité, sont en stagnation dans l'unité urbaine, mais en augmentation dans l'aire urbaine entre 1999 et 2008.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100%	100%	100%	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	13,3%	11,2%	13,1%	13,1%
	femmes seules	17,4%	17,2%	22,4%	20,3%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	31,2%	33,1%	32,4%	33,2%
	couple avec enfant	30,8%	32,3%	25,0%	26,6%
	famille monoparentale	7,3%	6,2%	7,5%	6,8%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Châteaudun à celles des 15 autres VPM étudiées. Il apparaît que le taux de chômage est légèrement plus faible, comme pour le pourcentage de bénéficiaires de la CMUC et les allocataires majoritaires de la CAF. Il semblerait donc que l'unité urbaine de Châteaudun soit moins précaire socialement que la moyenne des autres VPM étudiées.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/ pop2007	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Châteaudun	8,1	6,2%	3,7%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,9%	4,8%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Châteaudun

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé

- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

Il ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

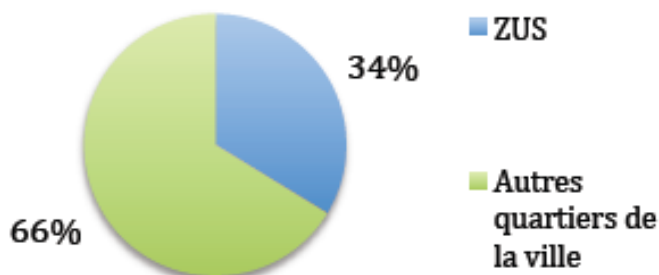
Géographie prioritaire

EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages		PRU
CC du Dunois	Châteaudun	Beauvoir	2	ZUS	ZRU	Supplémentaire

Sources: SGCIV / ONZUS

Réalisation : Villes au Carré

Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville de Châteaudun en 2009



Source : INSEE

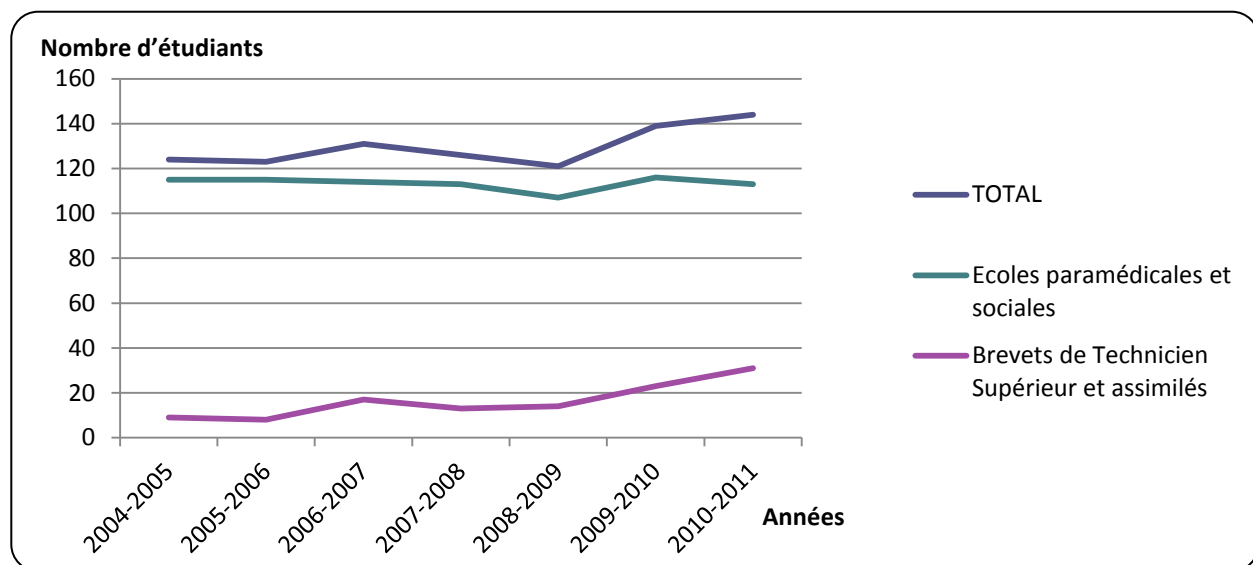
Réalisation : Villes au Carré

Sur la population des ménages, plus d'une personne sur trois habite la ZUS Beauvoir à Châteaudun.

Fiche portrait

Châteaudun

III. FORMATION

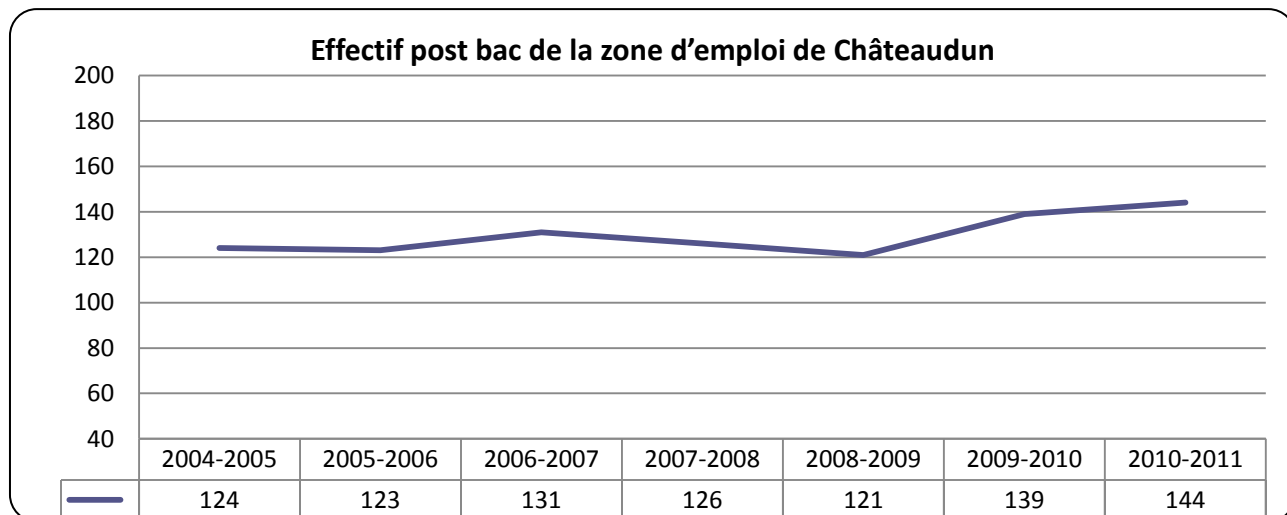


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Châteaudun entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Châteaudun sont concentrées à Châteaudun et à Nermont. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est en légère augmentation avec une hausse d'une vingtaine d'étudiants entre la rentrée 2004-2005 et celle de 2010-2011 (124 à 144 étudiants). Les formations sont de deux types : les Brevets de Technicien Supérieur et les enseignements des écoles paramédicales et sociales. Ces derniers sont les plus représentés sur cette zone d'emploi, avec la présence de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers qui propose des classes préparatoires aux écoles paramédicales ainsi qu'un diplôme d'infirmier. L'effectif de l'IFSI représente 78% de l'effectif total de la zone d'emploi de Châteaudun.

La zone d'emploi de Châteaudun est la 12^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi pour les formations supérieures. Même si elle n'accueille qu'environ 140 étudiants, la zone d'emploi de Châteaudun est la 6^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées.³



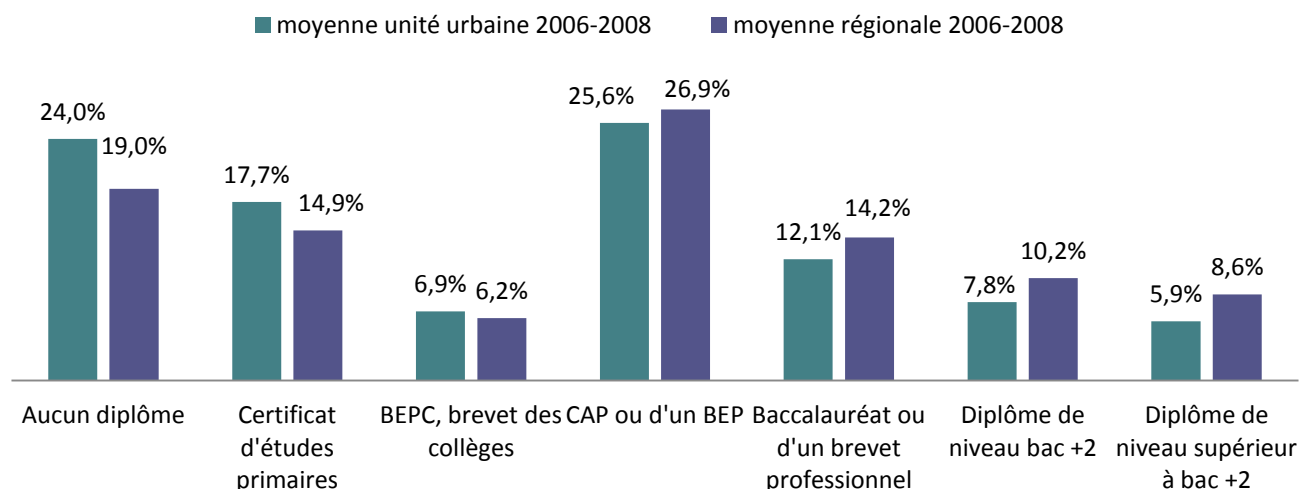
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

³ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Châteaudun

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Châteaudun et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si l'on compare l'unité urbaine de Châteaudun à la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a une proportion de personnes non diplômées plus importante que la moyenne régionale et moins de personnes diplômées (pour le Recensement de la Population 2008).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Châteaudun est la 5^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplôme (pour le RP 2008), avec 5,9% de plus que la moyenne régionale en 2008. Cependant, même si comparé à la moyenne régionale l'unité urbaine de Châteaudun a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2, elle se trouve légèrement en dessous de la moyenne des seize villes étudiées en étant 10^{ème} (RP 2008).

Sur la période 2006-2008, la population de l'unité urbaine de Châteaudun a gardé un niveau de formation constant. Le pourcentage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 et de CAP a augmenté de 0,2% et 1,3 % sur cette période. Le taux de bac +2, de baccalauréats, de brevet des collèges et de certificats d'études primaires a quant à lui légèrement baissé avec une perte de respectivement 0,5%, et 0,3% pour les trois dernières catégories entre 2006 et 2008. De plus, le nombre de personnes non diplômées a augmenté de 1,2% sur cette période sachant que sur cette période la population non scolarisée de 15 ans et plus (de l'unité urbaine) est restée stable (-0,5%).

La population de l'unité urbaine de Châteaudun a une forte proportion de personnes non diplômées par rapport à la moyenne régionale. L'augmentation du nombre de personnes non diplômées sur la période 2006-2008, a été accompagnée d'une diminution du nombre de personnes diplômées de niveau certificat d'études primaires, brevet de collèges, baccalauréat et bac +2, alors que l'unité urbaine connaît une augmentation du nombre de CAP ou de niveau supérieur à bac +2. Globalement le niveau de formation de cette unité urbaine est resté constant entre 2006 et 2008.

Fiche portrait

Châteaudun

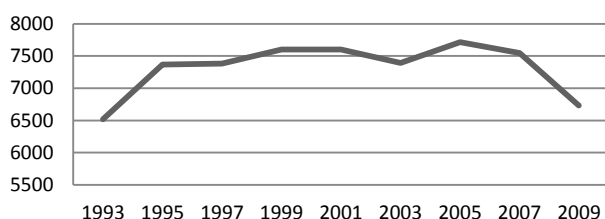
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Grappe d'entreprise

La ville de Châteaudun est au cœur d'une **grappe d'entreprises** labellisée en 2010, nommée **Agrodynamic** et développement durable, dont elle accueille le siège social. Six des dix entreprises et centres de formations composant cette grappe d'entreprise appartiennent à l'aire urbaine de Châteaudun. Cette grappe d'entreprise se concentre sur la valorisation des agro-ressources (agroalimentaire, agro carburant, agro matériaux ...) et le développement durable.

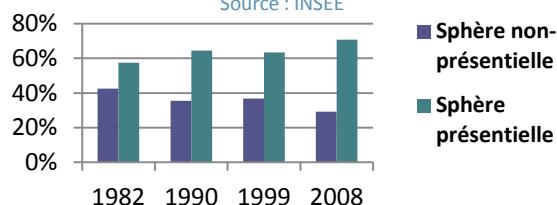
Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Châteaudun entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



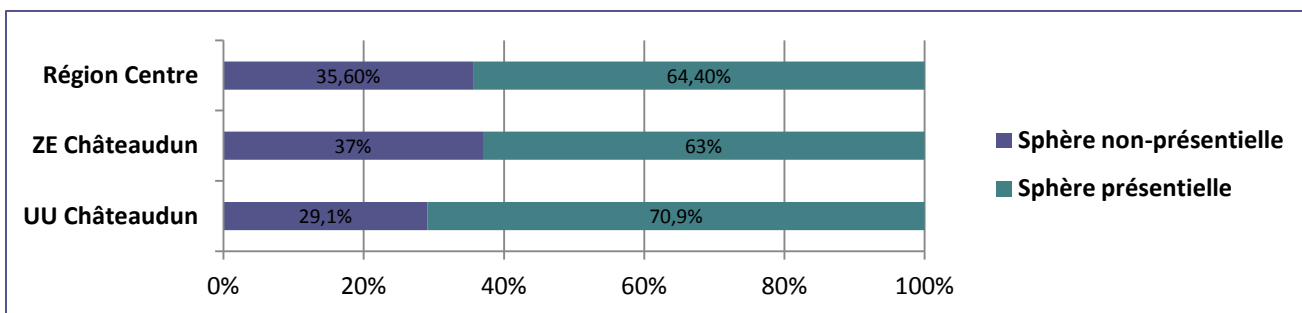
Evolution des parts des emplois des sphères présentes et non-présentes entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Châteaudun

Source : INSEE



La dynamique de l'emploi salarié de la zone d'emploi de Châteaudun est marquée par la perte d'emplois industriels, compensée par un certain nombre de postes dans la sphère présente, notamment dans le secteur tertiaire. Si le territoire a connu une relative stabilité jusqu'en 2007 ce n'est plus le cas depuis. La zone d'emploi a en effet enregistré une perte d'environ mille emplois en 2008-2009, phénomène en partie dû à la fermeture de l'usine Flextronics en janvier 2008.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes en 2008

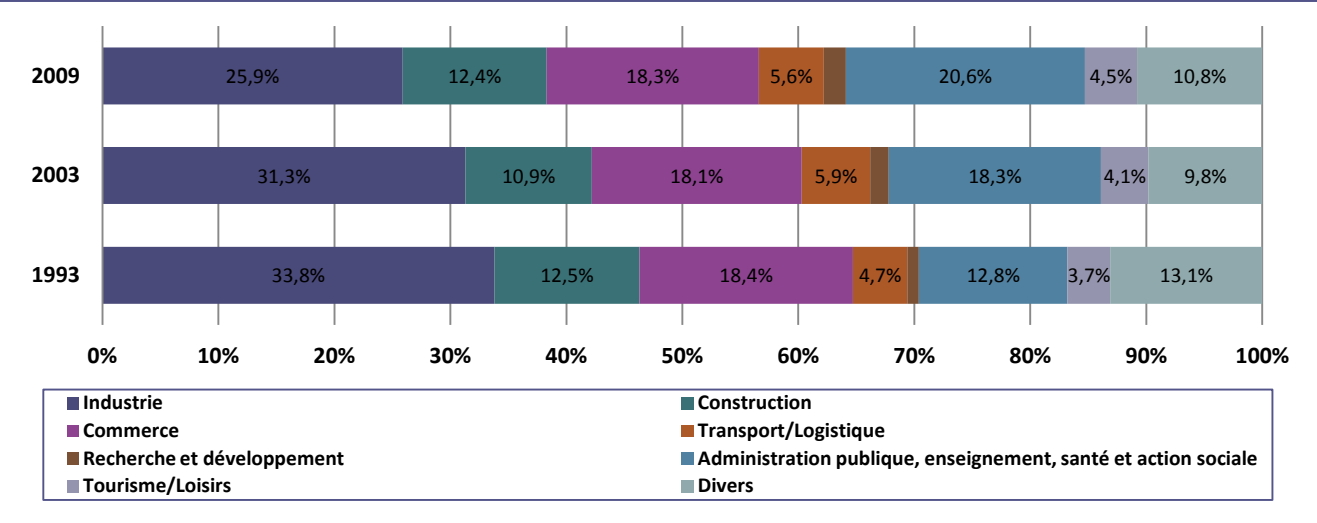
Source : INSEE

Il existe une réelle différence entre la proportion de la sphère présente dans l'unité urbaine de Châteaudun et dans sa zone d'emploi (70,9% contre 63%). Ces chiffres sont révélateurs de l'organisation spatiale du Dunois. Châteaudun, ville moyenne relativement **isolée**, concentre les services et les emplois administratifs. Sa périphérie est quant à elle plus rurale et industrielle. Les proportions sphère présente/non-présente à l'échelle de la zone d'emploi s'accordent plus avec la moyenne régionale.

Fiche portrait

Châteaudun

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la repartitions des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Châteaudun
Source : Pôle Emploi 2009

Témoin d'une désindustrialisation rapide, la zone d'emploi de Châteaudun n'en conserve pas moins une dimension industrielle concentrée. Une baisse notable a également été enregistrée dans le secteur de la construction (17% en 1993 contre 11,8% en 2009). Si certains emplois ont disparu, la plupart d'entre eux sont venus gonfler les rangs du secteur tertiaire, notamment dans le domaine des services à la personnes et de l'économie sociale et solidaire. Profitant de sa relative proximité avec l'Île-de-France, Châteaudun pourrait dans les années à venir mener une politique touristique dynamique, un projet aujourd'hui « au stade embryonnaire » [Emmanuel Humeau, adjoint à la ville de Châteaudun chargé des affaires économiques 08/06/2012].

Concentration de l'emploi industriel

Forte de 33,6% des effectifs salariés dans le domaine de l'industrie contre 24,8% à l'échelle de la région Centre, la zone d'emploi de Châteaudun a peu à peu vu l'industrie prendre le pas sur l'agriculture. Celle-ci se concentre notamment dans le secteur du caoutchouc-plastique avec l'usine Paulstra (depuis 1936 à Châteaudun), intégrée au pôle de compétitivité Elastopole, qui est le plus grand établissement industriel de la zone avec 600 salariés (en 2011). Ce secteur représente 11,6% des effectifs salariés de la zone d'emploi de Châteaudun contre 3,4% à l'échelle de la région.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 6730			
Industrie	2263	33,6%	24,7%
Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	779	11,6%	3,4%
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	457	6,8%	3,5%
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	324	4,8%	3,1%
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	253	3,8%	2,0%
Fabrication d'équipements électriques	211	3,1%	1,3%
Aut. ind. manuf., répa. & inst. de mach.	88	1,3%	2,1%
Gestion eau, déchets, dépollution	63	0,9%	0,9%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Châteaudun
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Châteaudun

Concentration de l'emploi administratif et de services

Si les effectifs salariés du secteur administratif et des services suivent à peu de choses près les statistiques à l'échelle de la région, la part de **l'action sociale sans hébergement** est bien plus élevée que la moyenne régionale (7,3% contre 3,6%). Ceci peut s'expliquer par la présence du service d'aide à domicile Schweitzer et d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) Effectif salarié total tout domaines confondus : 6730	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	1401	20,8%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	484	7,2%	10,5%
Enseignement	69	1,0%	1,6%
Administration publique	41	0,6%	1,7%
Activités pour la santé humaine	165	2,4%	2,7%
Hébergement médico-social et social	148	2,2%	2,7%
Action sociale sans hébergement	494	7,3%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Châteaudun
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
Centre Hospitalier Spécialisé Henri Ey - Bonneval	500-749 salariés	Santé	/
Paulstra SNC	500-749 salariés	Fabrication de produits en caoutchouc et plastique	Paris (75)
Centre Hospitalier de Châteaudun	500-749 salariés	Santé	/
Service Aide à Domicile Schweitzer	250-499 salariés	Hébergement médico-social et action sociale	Châteaudun (28)
IN-LHC	250-499 salariés	Fabrication de machines et équipements n.c.a	Châteaudun (28)
Dunois Distribution - E. Leclerc	250-499 salariés	Commerce	Saint-Denis-les-Pont (28)

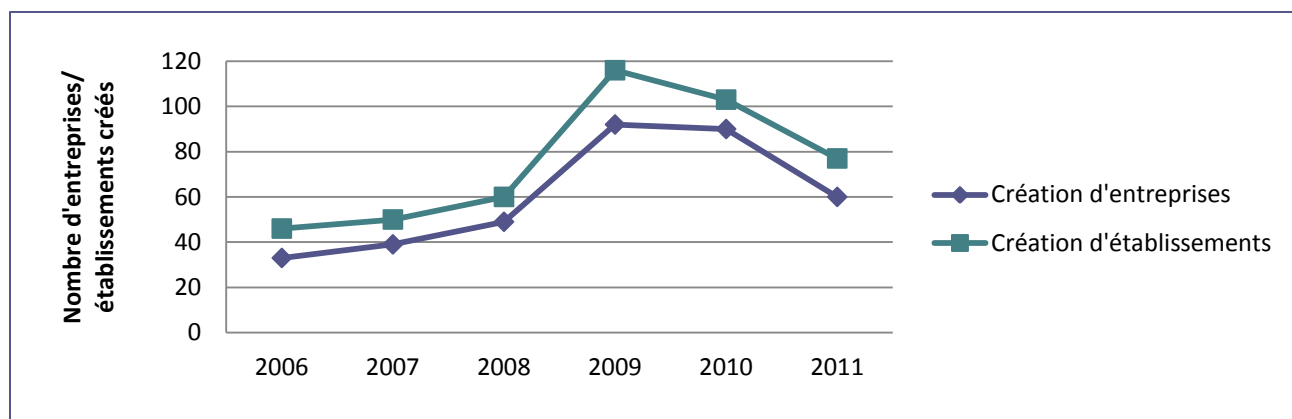
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Châteaudun
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées

Châteaudun a subi de plein fouet les fermetures d'entreprises ces dernières années. Ainsi l'usine du grand groupe de montage électronique Flextronics a fermé ses portes à Châteaudun en janvier 2008 occasionnant la suppression de plus de 800 emplois (360 en CDI, 150 emplois intérimaires, les sous-traitants locaux). Cependant, Châteaudun est en passe d'accueillir le premier pôle d'activité français en matière d'énergies renouvelables. Initié par l'entreprise chinoise Fire Energy, ce projet vise à faire du Dunois une « Silicon Valley des énergies renouvelables ». : il représente 100 millions d'euros d'investissements et à terme 250 emplois dans l'industrie mais aussi dans la recherche.

Fiche portrait

Châteaudun

Démographie des entreprises



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans la commune de Châteaudun
Réalisation : auteurs Source : INSEE

Le succès du dispositif d'auto-entrepreneuriat, mis en place au début 2009, s'est confirmé à Châteaudun. Il concerne 45% des créations d'entreprises en 2011 [INSEE, 2011].

L'attractivité du Dunois pour les entreprises peut notamment s'expliquer par une baisse significative du prix de location des locaux industriels. Le foncier ainsi que la main d'œuvre disponible (du fait des fermetures d'entreprises par exemple) sont des facteurs d'attractivité pour les entreprises. On observe malgré tout une baisse assez notable de création d'entreprises et d'établissements depuis 2009, à l'image du contexte national.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne d'Eure-et-Loir)
CM : oui

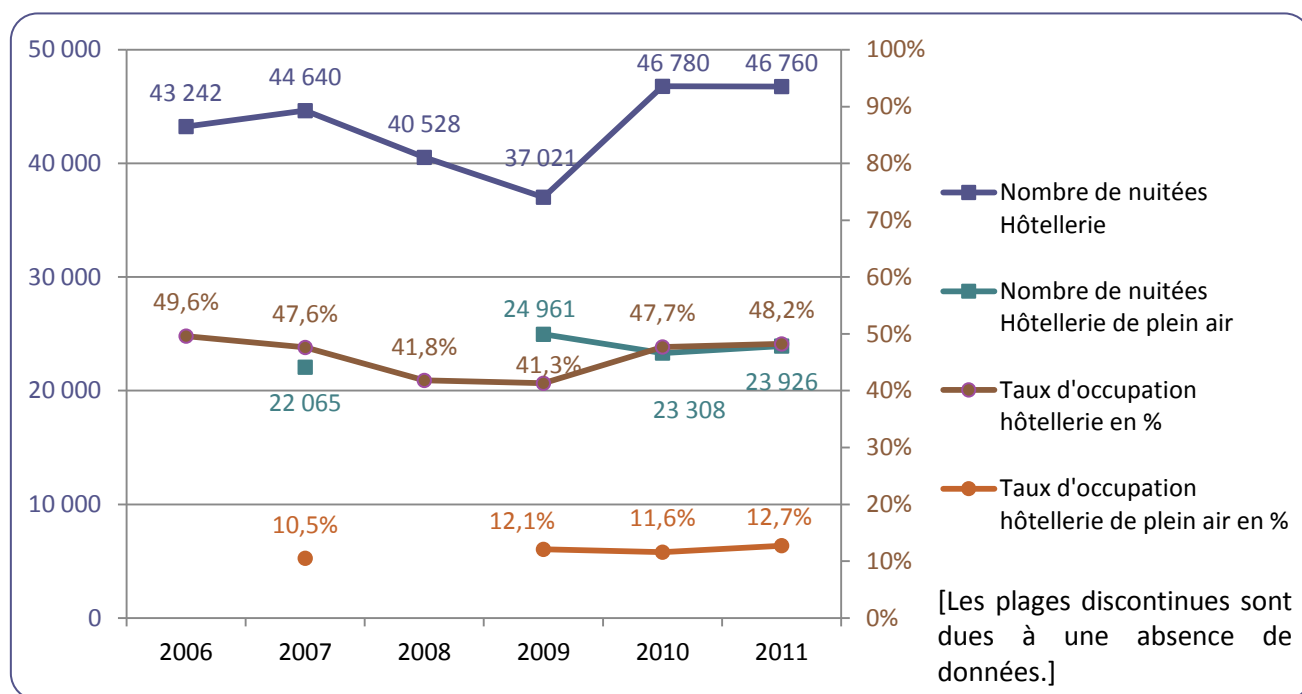
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012
Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir à Châteaudun favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant un forme de conseil plus local. La permanence de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir assure, toujours dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises sur le territoire.

Fiche portrait

Châteaudun

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Dunois

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

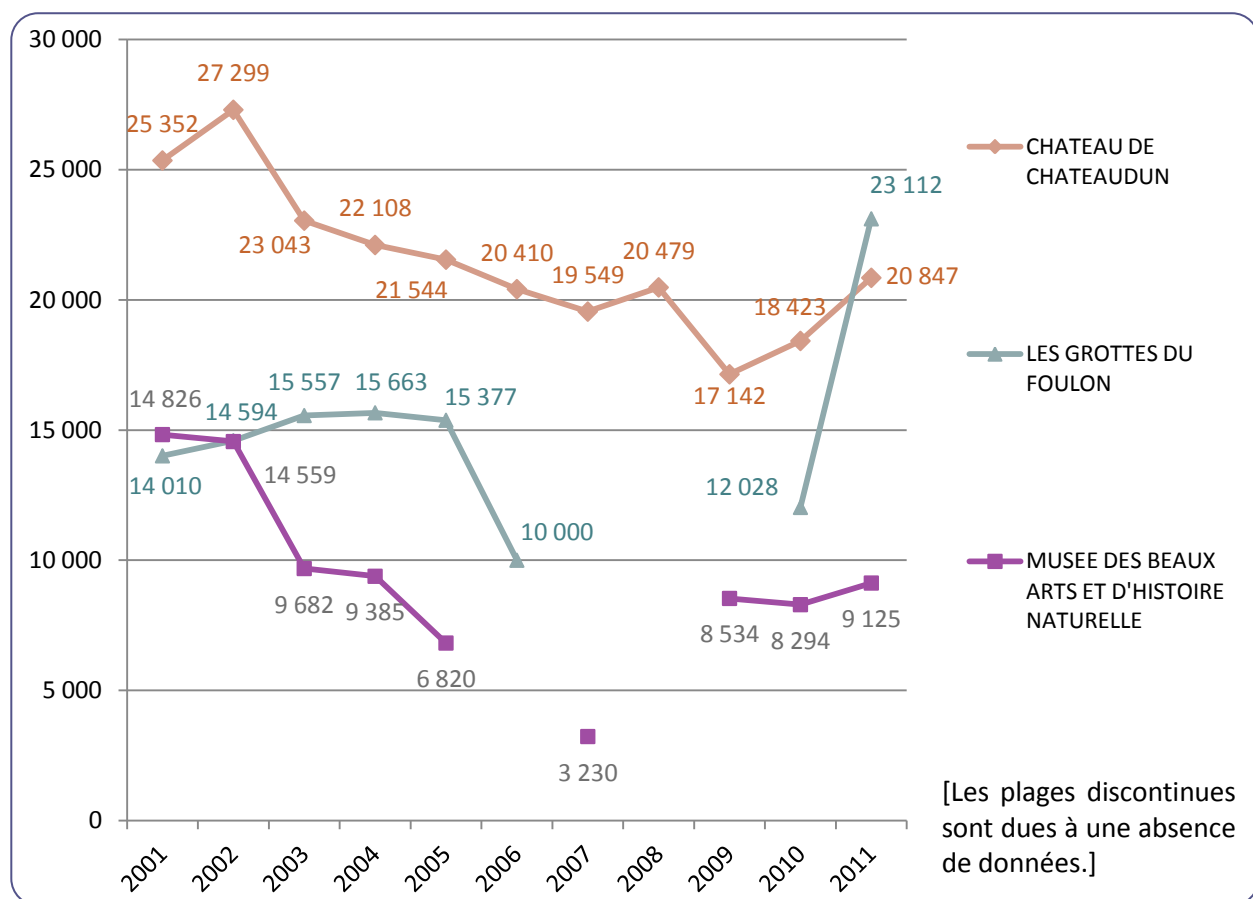
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Dunois est majoritairement due à l'hôtellerie avec 46 760 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est deux fois moins fréquentée que l'hôtellerie avec 23 926 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une baisse de fréquentation entre 2007 et 2009, passant de 44 640 nuitées en 2007 à 37 021 nuitées en 2009. Cependant la tendance globale sur la période 2006-2011 est à l'augmentation pour l'hôtellerie avec une augmentation de 3 500 nuitées. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées, ce qui signifie que le nombre de chambres proposées est resté relativement constant sur cette période. Hormis en 2007, où le nombre de chambres proposées a diminué car le nombre de nuitées a fortement baissé, ce qui n'est pas le cas pour le taux d'occupation. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est globalement en légère hausse de fréquentation entre 2007 et 2011 (22 065 à 23 926 nuitées), avec un pic de fréquentation en 2009 avec 24 961 nuitées. Comme le taux d'occupation reste relativement constant, le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés, on obtient un classement de 14^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et de 9^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées, toujours pour l'hôtellerie de plein air. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 12,7% dans le Pays Dunois en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 8^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 11^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande ne semblent pas en réelle adéquation, avec une offre trop importante par rapport à la demande dans ce Pays.

Fiche portrait

Châteaudun



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Châteaudun

Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine de Châteaudun est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine de Châteaudun se situent à Châteaudun même. Leur fréquentation est comprise entre 3 230 et 27 299 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La fréquentation variant largement d'une année sur l'autre, et selon différentes tendances, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011. La fréquentation du Château de Châteaudun est globalement en baisse sur cette période avec 25 352 visiteurs en 2001 et plus que 20 847 en 2011. La fréquentation du Château de Foulon a connu une baisse sur la période 2001-2006, puis une forte hausse sur la période 2010-2011 due à une ouverture sur 12 mois au lieu de 8 les années précédentes, pour atteindre 23 112 visiteurs en 2011. Le Musée des Beaux Arts et d'Histoire Naturelle de Châteaudun a lui aussi connu une forte baisse de sa fréquentation entre 2001 et 2007, passant de 14 826 à 3 230 visiteurs. La fréquentation a ensuite augmenté pour atteindre 8 534 visiteurs en 2009, et elle est restée constante sur la période 2009-2011 avec en moyenne 8 500 visiteurs.

L'unité urbaine de Châteaudun accueillant environ 53 000 visiteurs en 2011 est une unité urbaine relativement attractive touristiquement, et se classe 4^{ème} des 16 villes étudiées.

Fiche portrait

Châteaudun

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieure	Total
Equipement pour 1 000 habitants	18,6	6,3	3,1	28,0
% de gamme de service	66%	22%	11%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

Châteaudun est moyennement équipée en services par rapport aux 16 villes étudiées: elle est la 10^{ème} ville, avec 28 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine. Dans chacune des gammes, Châteaudun est relativement peu équipée comparé aux autres VPM étant 9^{ème} sur 16 dans la gamme supérieure, 9^{ème} dans la gamme intermédiaire et 12^{ème} dans la gamme de proximité. La répartition des services et équipements selon leurs gammes est moyenne.

Accessibilité aux commerces

Châteaudun		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10 000 habitants	Unité urbaine	4,56	58,74
	Reste de l'aire urbaine	0,00	6,67

Commerces selon la taille
Source : INSEE BPE 2010

Châteaudun est relativement peu équipée en commerces, étant 14^{ème} sur 16 en nombre de commerces dans l'ensemble de l'aire urbaine. Dans l'unité urbaine, Châteaudun a le 8^{ème} taux de commerces, y compris de grandes surfaces, et se trouve en dessous de la moyenne des 16 villes. Dans le reste de l'aire urbaine, le taux de commerces par habitant est très faible, et elle reste la dernière des 16 villes. L'unité urbaine concentre ainsi les commerces. Le faible nombre de commerces et de commerces de proximité s'explique par la captation de l'achat alimentaire par deux grandes surfaces. ⁵

⁵ Ibid.

Fiche portrait

Châteaudun

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,68	23,7	0	19,4
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	16/16	14/16	1/16	16/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Bien que les médecins généralistes soient accessibles, l'aire urbaine de Châteaudun semble souffrir d'un manque de médecins. Le bassin de vie de Châteaudun est le dernier en terme de nombre de médecins par habitant et la part de la population ayant accès à un service de santé à plus de 20 minutes est la plus élevée parmi les 16 villes étudiées. Cette tendance va se creuser avec les départs à la retraite de certains médecins généralistes ,conjugué à la difficulté du territoire à attirer de nouveaux arrivants.⁶

⁶ Ibid.

Fiche portrait

Châteaudun

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
28,9 %	32,3 %

La commune de Châteaudun est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Châteaudun se trouve en dessous de la moyenne, étant 7^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée de Châteaudun et de la moyenne des 16 villes étudiées

	Châteaudun	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 163 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	88,9 % 144,82 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	8,5 % 13,89 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	2,6 % 4,29 ha	16,6 % 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Châteaudun est de 88,9 %. Ce taux est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.nouveauciel.com/>. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de Châteaudun et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 150	52,5

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Châteaudun

Le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées. On a donc un marché de l'immobilier qui est détendu car l'offre actuelle est adaptée à la demande effective.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est supérieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : Guy Hoquet Immobilier. Mise à jour : 01/01/12

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Châteaudun	9,9 %	+ 2,4 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

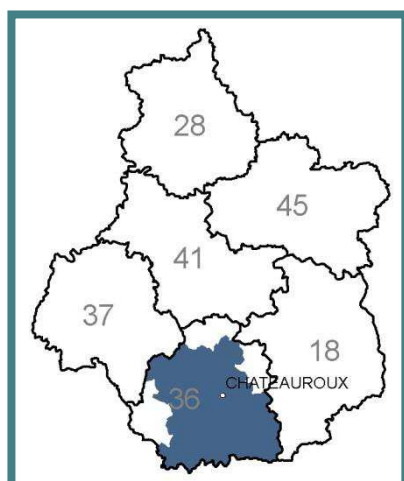
Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Châteaudun est parmi les plus importants (7^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 2,4 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Châteaudun. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation. L'unité urbaine de Châteaudun a la 7^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Châteaudun et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Fiche portrait

Châteauroux



Source : Forum territoriaux SRADDT 2010, région Centre

Communes de l'UNITE URBAINE de Châteauroux
Châteauroux
Déols
Le Poinçonnet
Saint-Maur

Châteauroux se situe dans le sud de la région Centre, dans le département de l'Indre. La ville se trouve à l'interface de la Brenne, du Boischaud-Sud et de la Champagne berrichonne. La zone d'emploi de Châteauroux utilisée est celle selon son périmètre INSEE 2010, et contient la zone d'emploi de La Châtre.

	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes	1	4	45	182
Population en 2008	46 026	63 863	93 261	177 407
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	1 802,1	370,0	62,3	35,3
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008, en %	- 0,16 %	+ 0,28 %	+0,39 %	- 0,12 %

Source : INSEE 2008



Photographie : <http://www.chateauroux-tourisme.fr>

Fiche portrait

Châteauroux

I. GÉOGRAPHIE

Châteauroux se trouve à la jonction de plusieurs espaces : la Sologne et l'Auvergne. Elle se trouve dans le Berry. Châteauroux fait partie de la plaque territoriale du Sud régional.

Réseau routier :

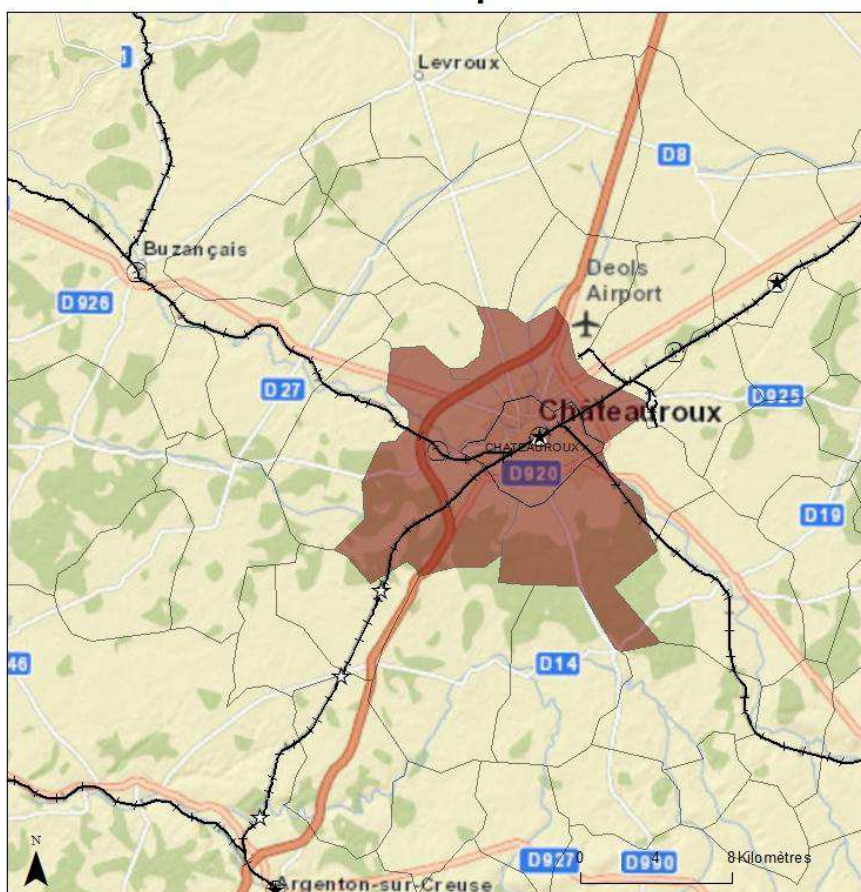
L'accessibilité au réseau autoroutier est bonne puisque la ville est située sur l'A20 (gratuite) avec un échangeur à 10 minutes du centre ville. Cette autoroute permet de rejoindre Vierzon en 45 minutes et Limoges en 1h15.

Orléans est aussi accessible par l'A20 en 1h30.

La N151 permet de rejoindre Bourges en 1h10 et Issoudun en 32 minutes.

La D943 permet de rejoindre La Châtre en 44 minutes.

Infrastructures de transport à Châteauroux



- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ✱ Gare de voyageurs et de fret
- +++ Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

Réseau ferroviaire :

La desserte ferroviaire est très bonne avec 76 liaisons de base par jour et 821 616 montées/descentes en 2008 sur les lignes TER et Intercités. La gare de Châteauroux est donc la deuxième des villes étudiées en dessertes et la première en fréquentation ferroviaire. La gare est desservie par le TGV sur la ligne Brive-la-Gaillarde-Lille Europe, cependant la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse est en mauvais état et cause de fréquents retards.¹

Avec des liaisons vers Orléans (1h40), Tours (2h15) et Bourges (1h15), la ville est bien reliée aux grandes villes régionales. La gare de Châteauroux a aussi une envergure nationale avec des liaisons vers Paris (2h), Limoges (1h), Brives (2h10), Lille (4h) et Toulouse (5h).

Véritable nœud ferroviaire, Châteauroux dispose aussi d'un aéroport à Déols essentiellement dédié au fret. L'aéroport a transporté 3 443 passagers en 2010.²

¹ Entretien téléphonique avec Mme LAGONOTTE, Chargée de Développement Economique Communauté d'Agglomération Castelroussine, le 27/06/2012

² <http://www.aeroport.fr/les-aeroports-de-l-uaf/>

Fiche portrait

Châteauroux

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi de Châteauroux est attractive comparée aux seize autres villes étudiées avec 8 910 entrants dans la zone d'emploi et 5 110 sortants en 2007.

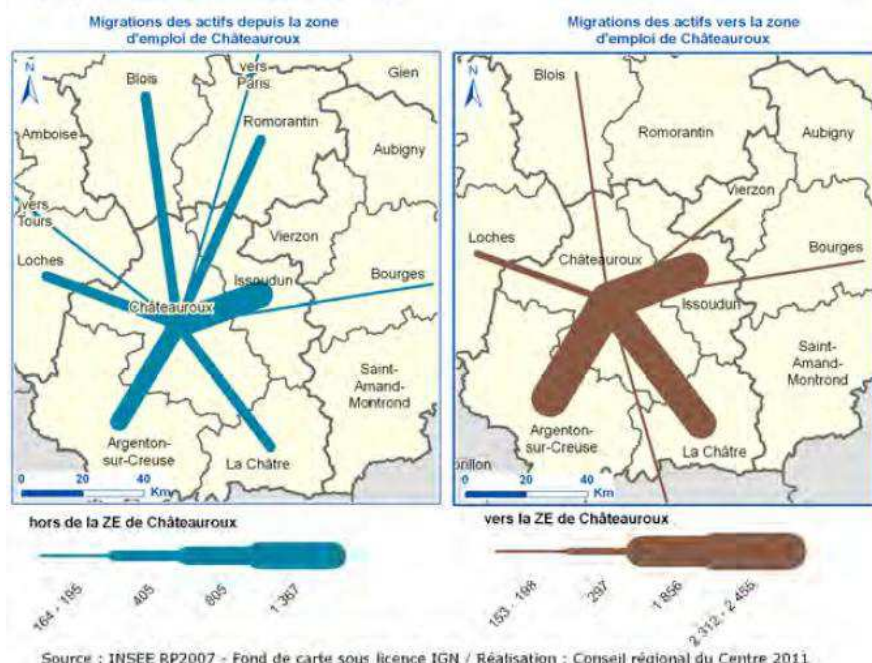
Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement à Issoudun (1 370), Argenton-sur-Creuse (800). L'Ile-de-France est attractive pour cette zone puisque 440 personnes vont y travailler.

Les entrants viennent en majorité d'Argenton-sur-Creuse (2 450), Issoudun (2 310) et La Châtre (1 850). Les relations avec les grandes villes régionales sont faibles puisque seulement 200 personnes se rendent à Bourges et autant viennent y travailler. En revanche on constate la forte attractivité de Châteauroux pour les petites villes alentours.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	0,57	13,5 min	0,3 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	1/16	3/12	3/12

Mobilité
domicile-
travail
Source : INSEE
2007, DATAR
2006

Les migrations domicile - travail des actifs concernant la zone d'emploi de Châteauroux en 2007

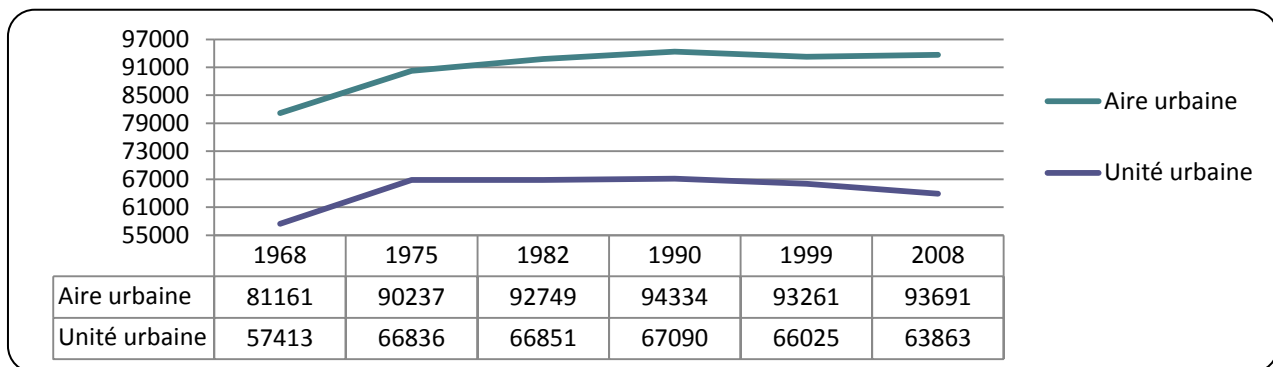


La bonne accessibilité de ce territoire et la faible dépendance qu'il entretient avec les villes alentours permet de le classer dans la catégorie des villes autonomes.

Fiche portrait

Châteauroux

II. POPULATION



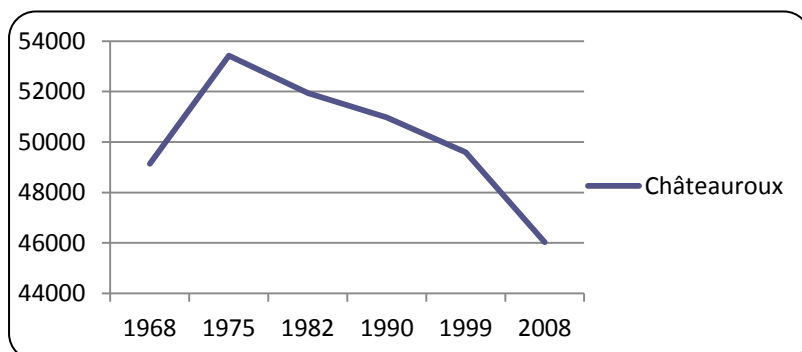
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Châteauroux de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Châteauroux comprend 63 863 habitants en 2008, répartis dans quatre communes. Elle a gagné 6 450 habitants entre 1968 et 2008, soit une croissance démographique de 11,2%. Cependant, depuis 1990 l'unité urbaine perd des habitants (-4,8%). L'aire urbaine quant à elle, malgré une légère baisse démographique entre 1990 et 1999, ne perd plus d'habitants. Ceci montre la volonté de la population de s'installer plus en périphérie que dans le centre urbain.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

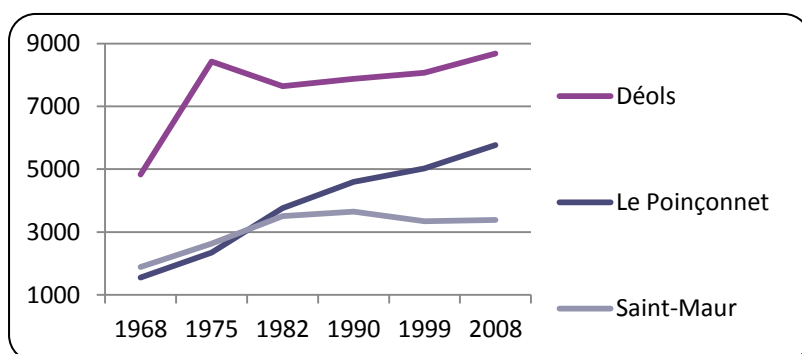
En effet, cette évolution démographique n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. La commune de Châteauroux a connu une très forte baisse démographique entre 1975 et 2008 avec une perte de 3 112 habitants. « Cette baisse s'explique par le fait que la population recherche plus un habitat pavillonnaire, et se localisent donc en périphérie. »³



Evolution de la population de la commune de Châteauroux de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Cependant, on remarque que pour les autres communes qui composent l'unité urbaine, la tendance est différente. En effet, toutes gagnent des habitants depuis 1968. « Mais les communes de Déols et de Le Poinçonnet ont bénéficié de plus de projets de promotion immobilière que Saint-Maur. »³ Ces deux graphiques illustrent bien que les nouveaux arrivants préfèrent s'installer dans la première couronne plutôt que dans le centre urbain.



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de 1968 à 2008

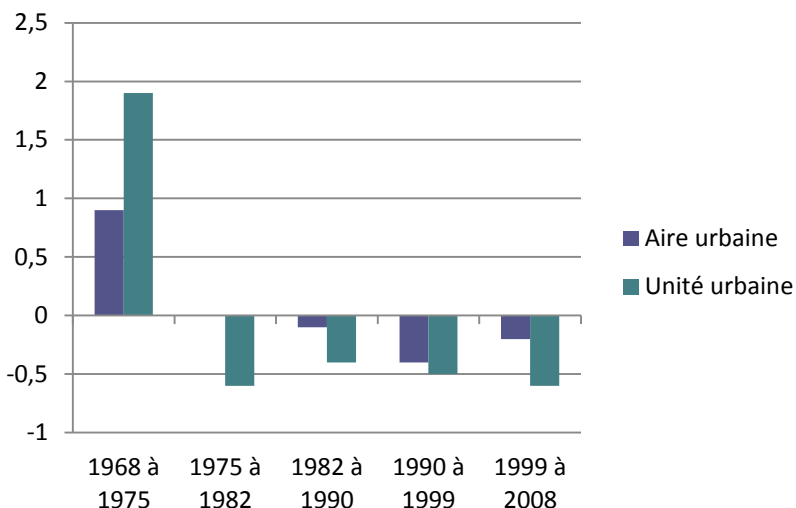
Source : INSEE 2008

³ Entretien téléphonique avec Mr. PAGNART et Mme. LAGONOTTE de la Communauté d'Agglomération Castelloussine, le 27/06/2012.

Fiche portrait

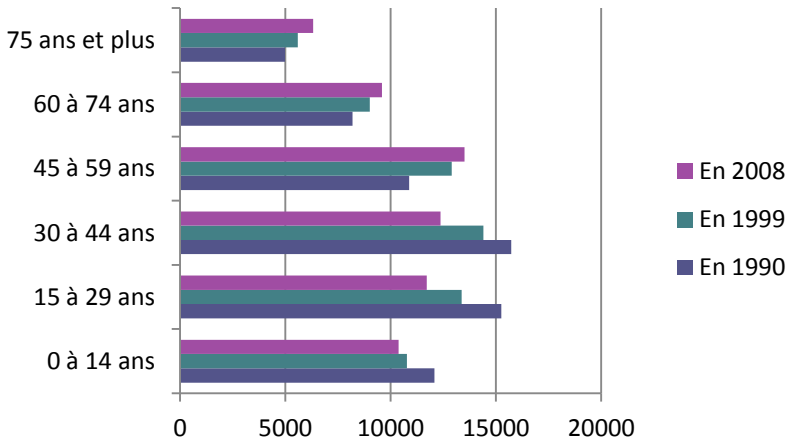
Châteauroux

L'unité urbaine n'a eut de croissance démographique due aux entrées et aux sorties que sur la période 1968-1975. Et depuis 1975, il apparaît que l'aire urbaine, bien que son attractivité soit en baisse, attire toujours plus que l'unité urbaine. De plus l'unité urbaine perd des habitants depuis 1982 avec plus de sorties que d'entrées. On constate une corrélation entre un solde migratoire négatif et une croissance démographique en perte de vitesse.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %
Source : INSEE 2008

Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Châteauroux est en phase de mutation. Entre 1990 et 2008, c'est le nombre de personnes de 45 ans et plus qui a augmenté, notamment les 45 à 59 ans, avec une augmentation de 24,1%. En revanche, on constate une baisse notable des 15 à 44 ans, avec le départ de 23,3% des jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008. « Cette répartition s'explique par la population vieillissante de Châteauroux et que de jeunes retraités parisiens viennent s'installer à Châteauroux pour profiter du cadre de vie d'une VPM. »⁴

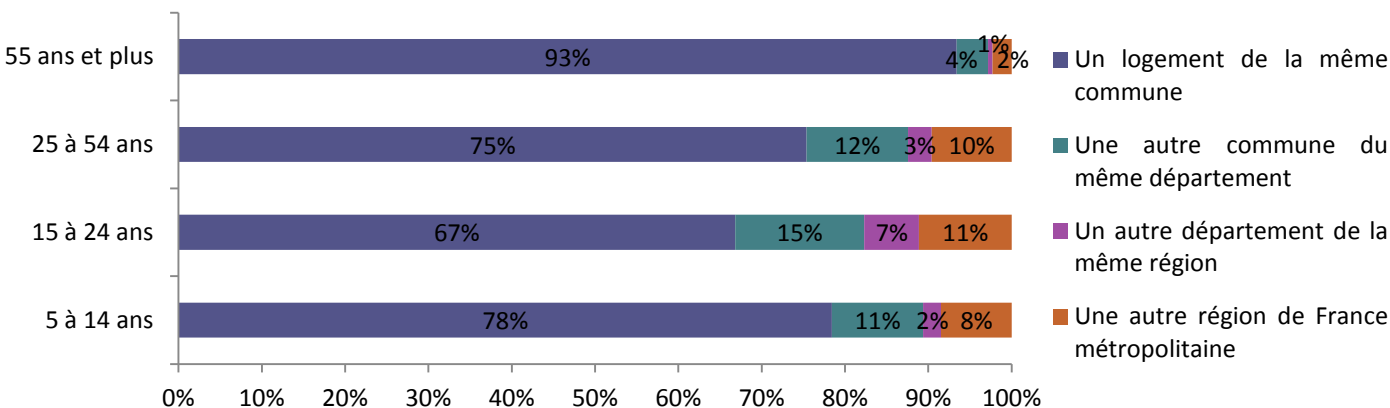


Répartition de la population par classe d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE

⁴ Ibid.

Fiche portrait

Châteauroux



Lieu de résidence cinq ans auparavant en 2008 pour l'unité urbaine de Châteauroux

Source : INSEE

Bien que pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles, 93% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seul 3% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Et au contraire, ce sont les catégories des 5 à 14 ans, et des 25 à 54 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 33% d'entre eux qui n'habitaient pas sur la même commune 5 ans plus tôt. Cependant dans ces 33% de nouveaux jeunes, 15% résidaient déjà dans le département de l'Indre.

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	54 172	100%	54 577	100%	53 460	100%
Agriculteurs exploitants	148	0,3%	107	0,2%	96	0,2%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1625	3,0%	1451	2,7%	1129	2,1%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2467	4,6%	2842	5,2%	3261	6,1%
Professions intermédiaires	5821	10,7%	6636	12,2%	6822	12,8%
Employés	10448	19,3%	10302	18,9%	10363	19,4%
Ouvriers	10905	20,1%	9422	17,3%	7918	14,8%
Retraités	11669	21,5%	13128	24,1%	15806	29,6%
Sans activité professionnelle	11088	20,5%	10689	19,6%	8063	15,1%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 pour l'unité urbaine

Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de 35,5% entre 1999 et 2008). Et dans le même temps, les ouvriers sont la catégorie avec la plus grosse diminution (-27,4% depuis 1990), ceci est dû à de fortes disparitions d'emplois dans l'industrie. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont en forte augmentation depuis 1990 (+32,2%), ceci peut s'expliquer par le fait que Châteauroux soit le chef-lieu du département de l'Indre. Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise a quant à lui fortement baissé (décroissance de -30,5% entre 1990 et 2008).

Fiche portrait

Châteauroux

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 38 072 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 785 871k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 20 642€.

La tendance depuis 2006 est l'augmentation du pourcentage de foyers fiscaux non imposables et la diminution du nombre de foyers fiscaux imposables. Le revenu net déclaré moyen, en stagnation, est inférieur à celui de la région Centre qui est de 22 004€.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	38 106	38 181	38 253	38 072
Revenu net déclaré (K euros)	774 743	788 508	793 309	785 871
Revenu net déclaré moyen (euros)	20 331	20 652	20 738	20 642
Foyers fiscaux non imposables en %	45,8	45	46,3	46,3

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Châteauroux de 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. On remarque l'augmentation de ménages d'une seule personne et la forte diminution de couples avec enfant, que ce soit dans l'aire ou dans l'unité urbaine de Châteauroux. Les familles monoparentales, dans leur quasi-totalité composées d'une femme seule avec enfant, et qui sont les plus sujettes à la précarité, sont elles aussi en augmentation. L'aire urbaine se différencie de l'unité urbaine par un taux de femmes seules plus faible et par plus de couples avec enfant.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100%	100%	100%	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	13,6%	12,8%	15,4%	13,9%
	femmes seules	21,1%	18,7%	24,7%	21,8%
Ménage avec famille(s)	couples sans enfant	28,6%	29,5%	29,0%	30,6%
	couples avec enfant	28,2%	31,2%	21,9%	25,9%
	familles monoparentales	8,5%	7,7%	8,9%	7,9%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Châteauroux à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est légèrement inférieur à celui des autres VPM étudiées, mais aussi à celui de la région Centre en 2008 (+8,4%). Le taux est également inférieur pour le pourcentage de bénéficiaires de la CMUC et les allocataires majoritaires de la CAF.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Châteauroux	8,2	7,8%	4,7%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,9%	4,8%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Châteauroux

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé

- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

Ils ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

Géographie prioritaire

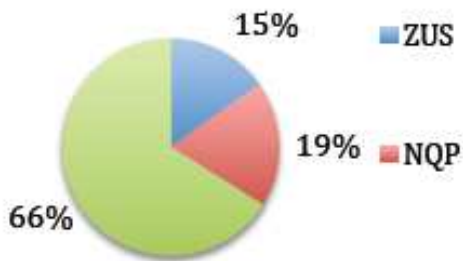
EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages	
CA Castelroussine	Châteauroux Expérimentation du Plan Stratégique Local	Beaulieu Saint Jean Vaugirard	2 1 2	ZUS ZUS ZUS	ZRU
		Saint-Jacques	2	NPQ	
		Les Nations	3	NPQ	
		Saint-Denis	3	NPQ	
		Le Fonchoir	3	NPQ	
		Saint Jean (Hors-ZUS)	1	NPQ	
		Vaugirard (Hors-ZUS)	2	NPQ	
	Déols	Le Clou	3	NPQ	

Sources: SGCIV / ONZUS
Réalisation : Villes au Carré

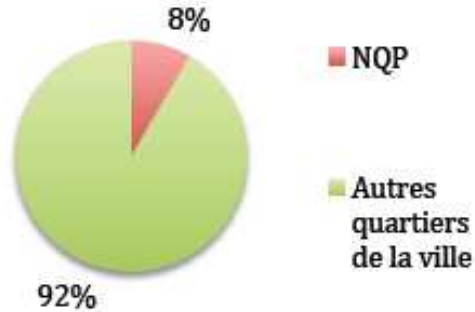
Fiche portrait

Châteauroux

Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville de Châteauroux en 2009



Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville de Déols en 2009



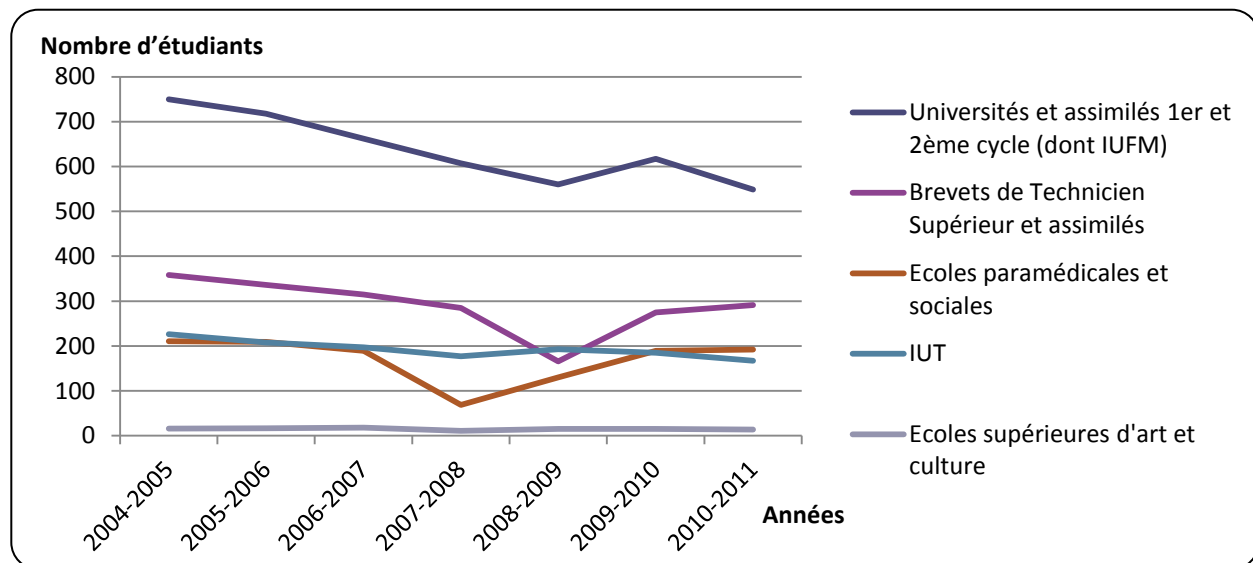
Source : INSEE
Réalisation : Villes au Carré

Sur la population des ménages de Châteauroux, plus d'une personne sur trois habite un quartier politique de la ville.

Fiche portrait

Châteauroux

III. FORMATION



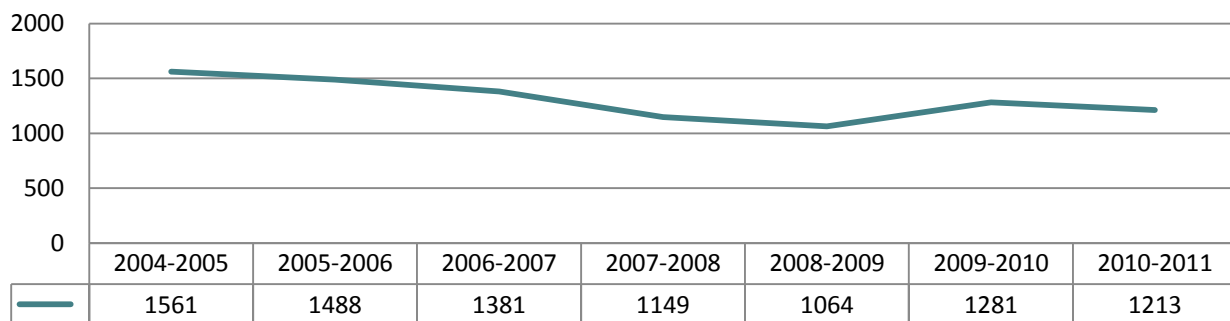
Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Châteauroux entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Châteauroux sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est en baisse avec un écart de 500 étudiants entre la valeur la plus haute et la plus basse. L'effectif le plus bas est pour l'année scolaire 2008-2009. Après 2009 les effectifs ont connu une hausse pour atteindre 1 213 étudiants en 2010-2011. Les formations sont variées sur cette zone d'emploi. Les universités de 1^{er} et 2^{ème} cycle et IUFM représentent 45 % des effectifs en 2011. Viennent ensuite les BTS avec 24 %, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (classes préparatoires aux écoles paramédicales et diplôme d'infirmier) avec 16 % et l'Institut Universitaire de Technologie avec 14 %. L'école municipale des beaux arts de Châteauroux ne représente quant à elle qu'1 % des effectifs de cette zone d'emploi en 2011.

La zone d'emploi de Châteauroux est la 6^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi ayant des formations supérieures. En accueillant 1 200 étudiants, la zone d'emploi de Châteauroux est la 1^{ère} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées.

Effectifs post-bac de la zone d'emploi de Châteauroux

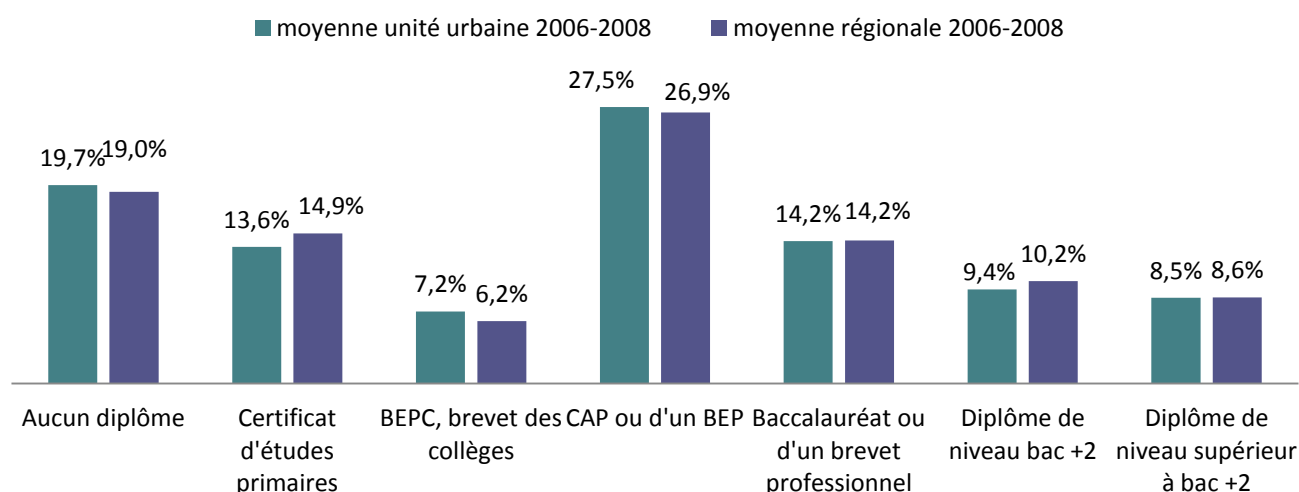


Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Fiche portrait

Châteauroux

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Châteauroux et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si l'on compare l'unité urbaine de Châteauroux à la moyenne régionale, on constate que sa population est autant diplômée.

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Châteauroux fait partie des unités urbaines ayant le moins de personnes sans diplômes (3^{ème} sur 16 pour le RP 2008). Elle a autant de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 que la moyenne régionale, et se trouve au dessus de la moyenne des seize villes étudiées en étant 2^{ème} en 2008.

Sur la période 2006-2008, le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de Châteauroux a augmenté. Le pourcentage de personnes n'ayant aucun diplôme, un certificat d'études primaire ou un brevet des collèges a diminué (de respectivement -1,4 %, -1,4 % et -0,2 %) sachant que sur cette période la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine a légèrement diminué (-1,3 %). Le nombre de personnes ayant un CAP-BEP, un baccalauréat, un diplôme de niveau bac +2, ou un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de respectivement 0,9 %, 1,1 %, 0,6 % et 0,5%.

La population de l'unité urbaine de Châteauroux, relativement proche de la moyenne régionale, a augmenté son niveau de formation sur la période 2006-2008.

Fiche portrait

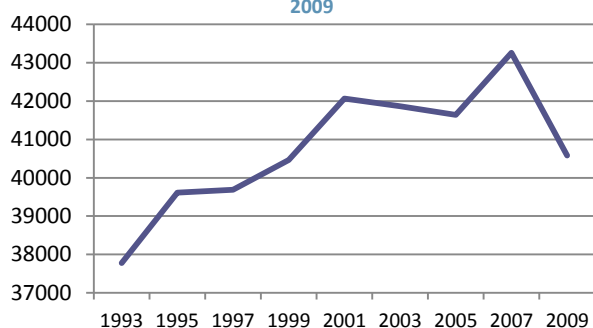
Châteauroux

IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

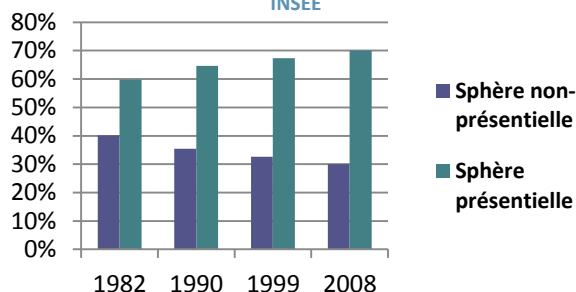
Cluster / Grappe d'entreprise

Déols, commune de l'unité urbaine de Châteauroux, est le siège du pôle d'excellence régional Aérocentre qui regroupe aujourd'hui 46 entreprises de la filière aéronautique, filière traditionnellement implantée dans la zone d'emploi castelroussine depuis 1916. La synergie entre les entreprises est favorisée à Châteauroux par la Pépinière d'entreprises gérée par la Communauté d'Agglomération Castelroussine (CAC).

Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Châteauroux entre 1993 et 2009 - Source : Pôle Emploi, 2009

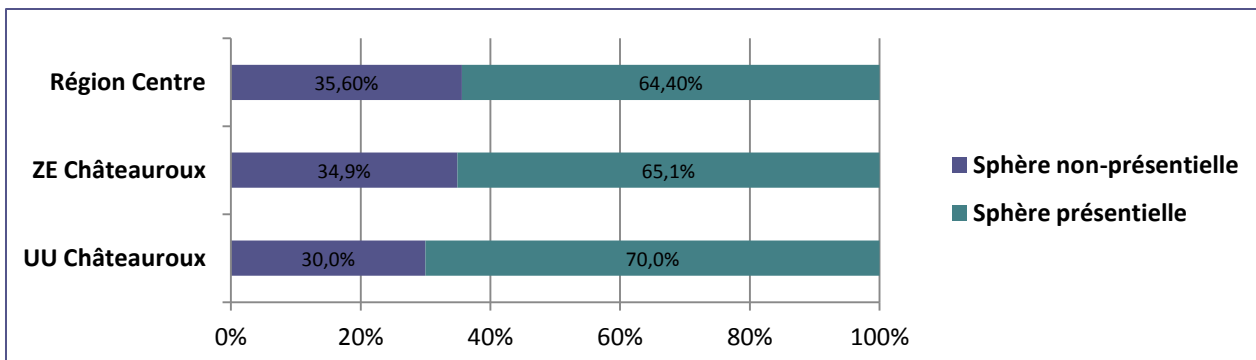


Evolution des parts des emplois des sphères présentes et non-présentes entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Châteauroux - Source : INSEE



Dans l'ensemble, les pertes d'emplois observées à l'échelle de la zone d'emploi de Châteauroux sont liées au secteur de l'industrie. Elles ont été compensées par une hausse du nombre d'emplois dans l'administration publique et les services (« migration » d'emploi de la sphère non-présentielle vers la sphère présente avec notamment un secteur tertiaire de plus en plus présent).

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes en 2008

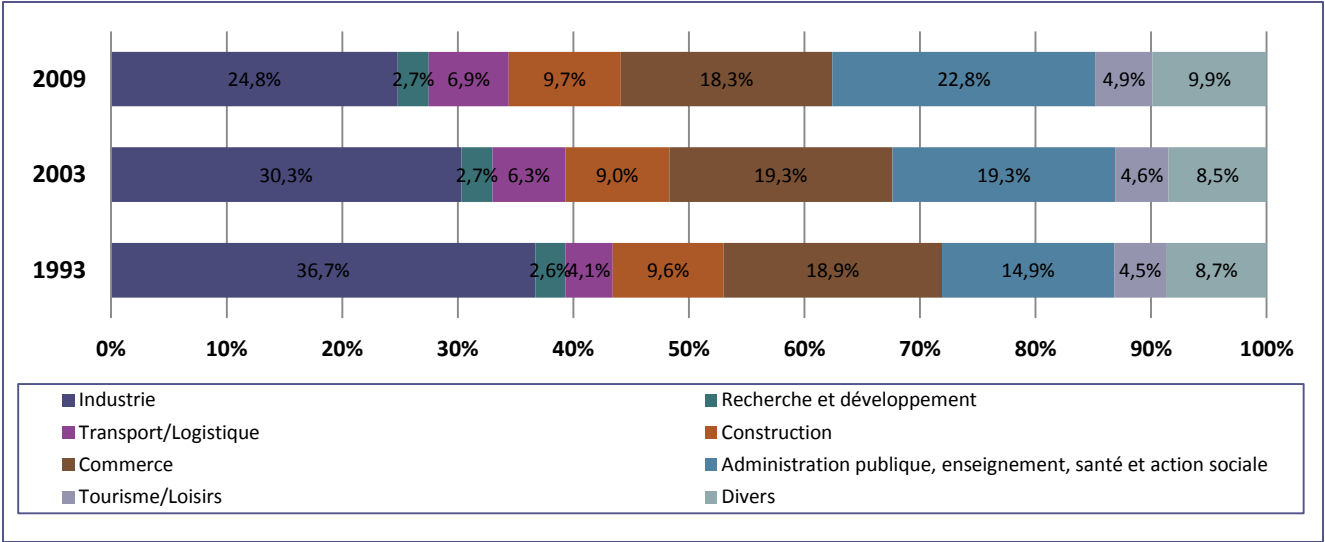
Source : INSEE

Dans la zone d'emploi de Châteauroux les parts des économies présentes et non-présentes sont comparables à celles de la région Centre. On observe une différence marquée entre l'unité urbaine de Châteauroux et sa zone d'emploi avec une part du présentiel plus élevée dans la première (70% contre 65,1% dans la zone d'emploi). La fonction de pôle de services supérieurs de la ville de Châteauroux est ainsi mise en avant.

Fiche portrait

Châteauroux

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la repartitions des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Châteauroux
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

Le secteur de l'administration publique et des services est plus présent en terme d'effectifs salariés sur la zone d'emploi de Châteauroux qu'à l'échelle de la région Centre. On constate que la part de l'industrie a nettement diminuée, au profit justement du secteur cité précédemment. La zone d'emploi de Châteauroux, la plus grande en terme de population et d'emplois au regard des 16 VPM retenues, conserve dans les autres secteurs d'activité une relative stabilité.

Concentration de l'emploi industriel

Si l'industrie du textile et de l'habillement a ancré le secteur secondaire dans la zone d'emploi de Châteauroux, la maroquinerie est restée génératrice de débouchés durant la période creuse de 2007-2009. Aujourd'hui la métallurgie et la fabrication de pièces métalliques est le premier secteur industriel de la zone avec 5,42% des effectifs contre 3,44 à l'échelle de la région Centre. A noter que la fermeture de la base aérienne de l'OTAN en 1966 a laissé derrière elle une base industrielle conséquente sur ce territoire.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 40 580			
Industrie	10070	24,8%	24,8%
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	2201	5,4%	3,4%
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	1688	4,2%	3,1%
Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	1444	3,6%	3,4%
Aut. ind. manuf., répa. & inst. de mach.	1072	2,6%	2,1%
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	805	2,0%	2,0%
Travail bois, ind. papier & imprimerie	790	2,0%	1,9%
Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	702	1,7%	0,7%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Châteauroux
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Châteauroux

Concentration de l'emploi administratif et de services

A l'image des statistiques précédentes, la concentration de l'emploi administratif de la zone d'emploi de Châteauroux suit de près les réalités régionales. Seul les parts du domaine « activité pour la santé humaine » et « l'action sociale sans hébergement » s'avèrent supérieures. Ceci peut notamment s'expliquer par la présence parmi les plus grands employeurs de la zone du Centre Hospitalier de Châteauroux, et par la présence de nombreux services de santé accessibles à la population.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 40 580</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	9238	22,8%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	4301	10,6%	10,5%
Enseignement	487	1,2%	1,6%
Administration publique	465	1,1%	1,7%
Activités pour la santé humaine	1377	3,4%	2,7%
Hébergement médico-social et social	838	2,1%	2,7%
Action sociale sans hébergement	1770	4,4%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Châteauroux
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAUROUX	1100 salariés	Santé	/
COMMUNE DE CHATEAUROUX	750-999 salariés	Administration publique	/
CONSEIL GENERAL DE L'INDRE	680 salariés	Administration publique	/
ARMATIS CENTRE	650 salariés	Publicité et études de marchés	Boulogne Billancourt (92)
HARRY'S FRANCE CHÂTEAUROUX	516 salariés	Fabrication de denrées alimentaires	Paris (75)
MONTUPET SA	346 salariés	Métallurgie et fabrication de produits métalliques - Filière automobile	Clichy (92)

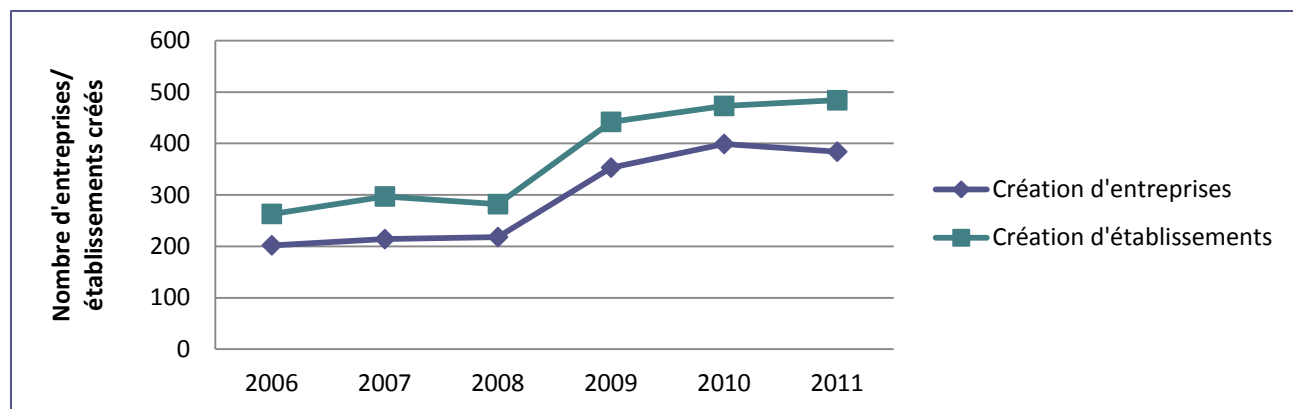
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Châteauroux
Source : INSEE – CLAP, 2008 – <http://www.fichentreprise.com/> - données actualisées

Les trois plus grands établissements de la zone d'emploi de Châteauroux sont des établissements publics. En terme d'effectifs dans le secteur privé, 32,9% des salariés travaillent dans une entreprise dont le siège social n'est pas en région Centre [INSEE, 2009], ce qui rend une partie de l'économie castelroussine dépendante des sièges sociaux situés hors de la zone d'emploi de Châteauroux.

Fiche portrait

Châteauroux

Démographie des entreprises



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Châteauroux
Source : INSEE, 2011

La zone d'emploi de Châteauroux comptait en 2009 plus de 4,4% des entreprises implantées en région **Centre**. Malgré des statistiques de création d'entreprises élevées, du fait de la taille en terme d'emploi et de population de l'unité urbaine castelroussine, ce territoire est marqué par un taux de création d'entreprise en dessous de la moyenne régionale [INSEE, 2011].

Cependant, la zone d'emploi de Châteauroux présente de nombreux facteurs d'attractivité pour les entreprises à l'image de l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie Centre Val de Loire qui propose des dispositifs dont les entreprises peuvent bénéficier pour la formation continue ou les contrats de professionnalisation. La Pépinière d'Entreprises, gérée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre et de la structure d'aide à la création d'entreprise Indre Initiative, est également un lieu propice au développement de projets économiques.

A noter que plusieurs entreprises du secteur de la métallurgie de la zone d'emploi de Châteauroux appartiennent au Pôle Industriel Cœur de France, association créée afin d'améliorer la compétitivité économique du territoire pour conserver les marchés, maintenir les emplois et générer la créativité nécessaire à l'accession à l'innovation.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une
antenne

CCI : oui
CM : oui

L'unité urbaine de Châteauroux regroupe la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre et une Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Ces deux institutions témoignent d'une part du rayonnement de la ville sur sa périphérie proche et éloignée, mais également d'un intérêt potentiel porté au territoire par les acteurs économiques.

Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

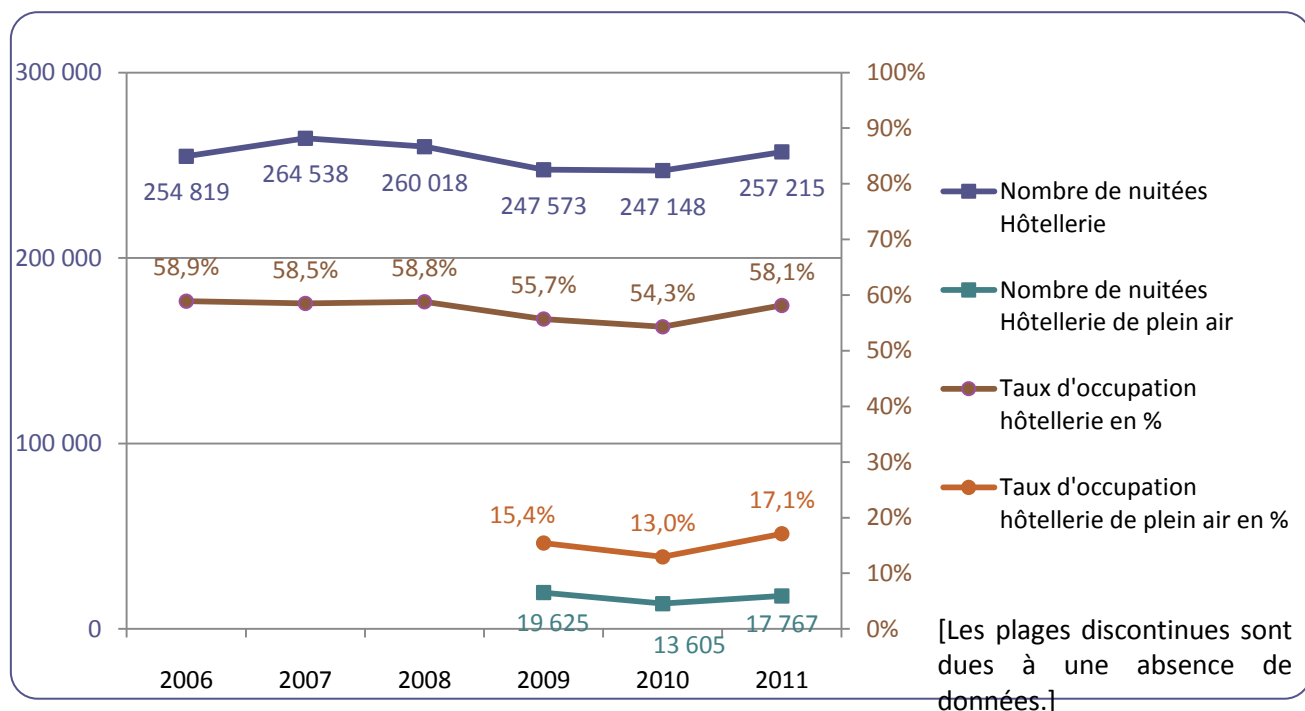
Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

En tant que préfecture de l'Indre, Châteauroux regroupe des instances judiciaires et administratives générant des flux à l'échelle du département.

Fiche portrait

Châteauroux

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays bassin de vie Castelroussin

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

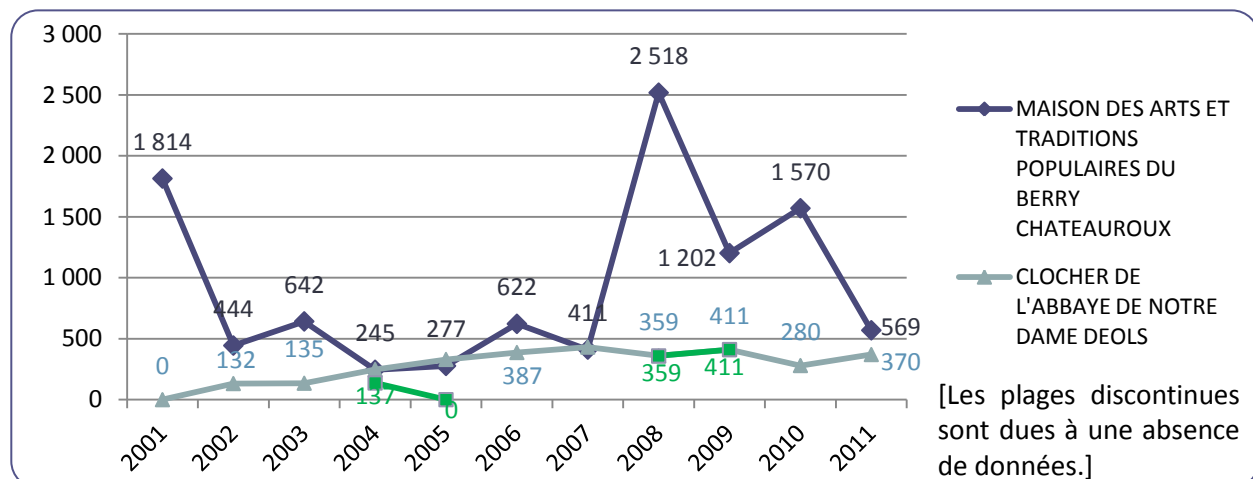
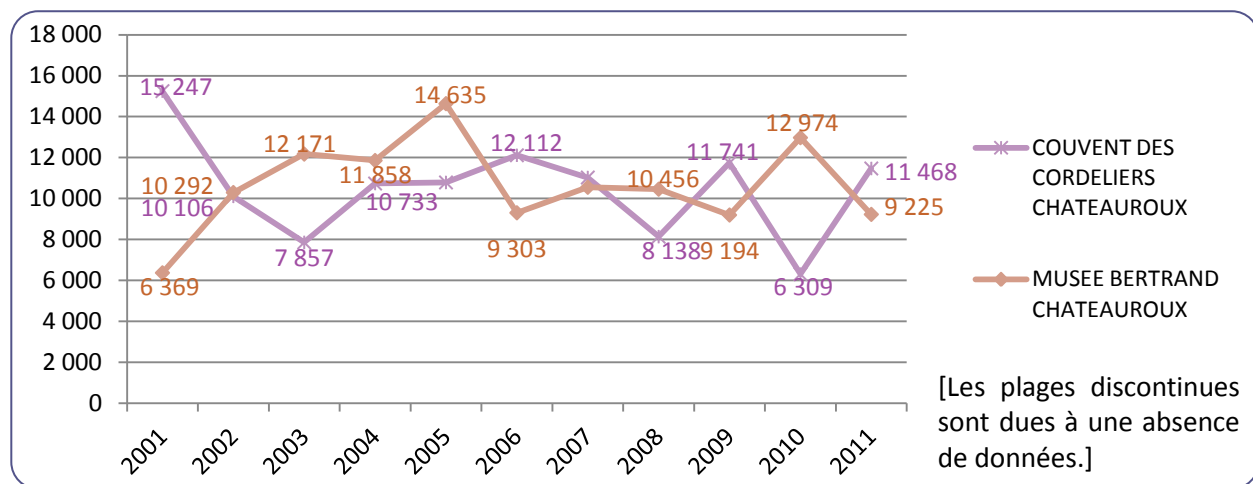
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays bassin de vie Castelroussin est majoritairement due à l'hôtellerie avec 257 215 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est quatorze fois moins fréquentée que l'hôtellerie classique avec 17 767 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une baisse de fréquentation entre 2007 et 2010, passant de 264 538 nuitées en 2007 à 247 573 nuitées en 2010. Cependant, la tendance globale sur la période 2006-2011 est à l'augmentation du nombre de nuitées avec 2 396 nuitées de plus en 2011 qu'en 2006. Le taux d'occupation semble suivre la même tendance que le nombre de nuitées, ce qui indique que le nombre de chambres proposées est resté constant. Du fait du peu de données disponibles nous ne pouvons pas réellement donner une tendance pour la fréquentation de l'hôtellerie de plein air pour ce Pays. Globalement elle semble en perte de fréquentation entre 2009 et 2011 avec 1 858 nuitées de moins (avec en moyenne 17 000 nuitées par an sur ces trois années). Le taux d'occupation suivant la même tendance, le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2009 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 8^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et de 12^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées, toujours pour l'hôtellerie de plein air. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 17,1% dans le Pays bassin de vie Castelroussin en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 2^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, et également un classement de 2^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande semblent en adéquation pour l'hôtellerie. Dans ce Pays, l'offre et la demande sont relativement en adéquation, malgré une offre trop importante par rapport à la demande pour l'hôtellerie de plein air.

Fiche portrait

Châteauroux



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Châteauroux

Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine de Châteauroux est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine de Châteauroux se situent à Déols et Châteauroux. Leur fréquentation est comprise entre 130 et 15 250 visiteurs par an sur la période 2001-2011. La fréquentation variant largement d'une année sur l'autre, et selon différentes tendances, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011. La fréquentation du Couvent des Cordeliers est en baisse sur cette période avec 15 247 visiteurs en 2001 et 11 468 en 2011. La forte hausse de fréquentation entre 2010 et 2011 serait vraisemblablement due au fait que la biennale du Couvent des Cordeliers soit fêtée en 2011. La fréquentation du Musée Bertrand bien que globalement en hausse, varie largement d'une année sur l'autre, avec un pic de fréquentation en 2005 avec 14 635 visiteurs. La Maison des Arts et Traditions populaires du Berry connaît globalement une baisse de fréquentation en passant de 1 814 visiteurs en 2001 à 569 en 2011, malgré un pic de fréquentation en 2008 (2 518 visiteurs). La fréquentation du clocher de l'Abbaye de Notre Dame à Déols est en augmentation constante sur la période 2001-2011 pour atteindre 370 visiteurs en 2011. Le manque de données quant à la fréquentation de l'Ecoparc de Chenevières de Déols ne nous permet pas de définir une tendance pour sa fréquentation. Il a reçu 411 visiteurs en 2009. Le Festival Darc a lieu tous les ans au mois d'août, il s'agit d'un stage international de danse qui accueille plus de 600 stagiaires chaque année.

L'unité urbaine de Châteauroux en accueillant environ 22 500 visiteurs en 2011 est une unité urbaine relativement attractive d'un point de vue touristique, et se classe 8^{ème} des 16 villes étudiées.

Fiche portrait

Châteauroux

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1 000 habitants	18,1	5,3	2,6	26,0
% de gamme de service	70%	20%	10%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

Châteauroux est relativement peu équipée en services par rapport aux 16 villes étudiées elle est la 14^{ème} ville avec 26 équipements pour 1 000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine. Dans chacune des gammes, Châteauroux est peu équipée comparé aux autres VPM étant 12^{ème} sur 16 dans le supérieur, 13^{ème} dans la gamme intermédiaire et 13^{ème} dans la gamme de proximité. La répartition des services et équipements selon leurs gammes montre que la gamme de proximité est bien représentée au détriment des gammes intermédiaires et supérieures . Ces services sont assez fortement présents dans le reste de l'aire urbaine puisque 53% des services de proximité s'y trouvent.

Accessibilité aux commerces

Châteauroux		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10 000 habitants	Unité urbaine	3,29	57,31
	Reste de l'aire urbaine	0,34	22,13

Commerces selon leur taille et lieu d'implantation
Source : INSEE BPE 2010

Châteauroux est relativement peu équipée en commerce étant 13^{ème} sur 16 en nombre de commerces de grande taille avec 4,61 pour 10 000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine . Dans l'unité urbaine, Châteauroux a le 13^{ème} taux de commerces, grandes surfaces comprises, et se trouve donc en dessous de la moyenne des 16 villes étudiées. Dans le reste de l'aire urbaine , le taux de commerce par habitant est meilleur étant le troisième des 16 villes. Cela s'explique par la présence de deux zones commerciales dans l'aire urbaine. La répartition des commerces montre une plus faible centralité pour Châteauroux par rapport aux 16 villes. Ce résultat peut s'expliquer par la taille plus importante de l'aire urbaine.

Fiche portrait

Châteauroux

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 min d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,74	0	6,6	8,3
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	13/16	1/16	7/16	5/16

Accessibilité à la santé
Sources : INSEE 2008, DATAR 2006

Bien que les médecins généralistes soient accessibles, l'aire urbaine de Châteauroux possède un taux de médecins par habitants plus faible que les autres villes (13^{ème}/16). Châteauroux souffre d'un manque de généralistes et de spécialistes, cependant les effectifs d'infirmiers sont satisfaisants⁵. Les services de santé sont bien accessibles pour la population par rapport aux autres villes étudiées (5/16).

⁵Ibid.

Fiche portrait

Châteauroux

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
70,5 %	32,3 %

Comparaison de la surface artificialisée de Châteauroux et de la moyenne des 16 villes étudiées

La commune de Châteauroux est très artificialisée. Lorsque l'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Châteauroux se trouve au dessus de la moyenne, étant 2^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

	Châteauroux	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 443 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	63,7 % 282 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	0 % 0 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	36,3 % 161 ha	16,6 % 3 139 ha

Comparaison des zones d'activités de Châteauroux et de la région Centre

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Châteauroux est de 63,7 %. Ce taux est inférieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.objectifindre.com/> Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 193,5	50,75

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Châteauroux

Le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est supérieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : <http://www.adil36.org>

Mise à jour : 01/01/12

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Châteauroux	8,7 %	+ 1,4 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

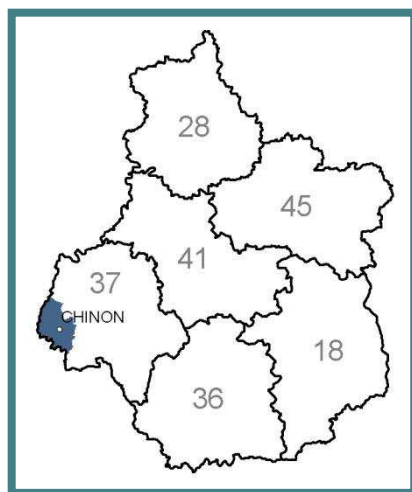
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Châteauroux et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Châteauroux est parmi les moins importants (14^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 1,4 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Châteauroux. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Châteauroux a la 10^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Chinon



	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité et aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes	1	3	29
Population en 2008	8 078	9 787	35 035
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	207	139,1	61,9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008, en %	+ 0,11	+ 0,26	+ 0,30

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITE URBAINE de Chinon
Chinon
Ligré
Rivière

Chinon se situe dans le département de l'Indre-et-Loire. La ville se situe dans le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine. De plus, elle fait partie du Val-de-Loire et est de ce fait classée patrimoine UNESCO. Chinon est également labellisée Ville d'Art et d'Histoire.



Photographie : <http://www.jimsloire.blogspot.fr>

Fiche portrait

Chinon

I. GÉOGRAPHIE

Chinon est à 10 km de la limite entre la région Centre et la région Poitou-Charentes. Elle est également à 20 km de la limite région Centre/Pays-de-Loire avec le département du Maine-et-Loire. Chinon est proche de l'agglomération de Tours, et se trouve sur la plaque territoriale de l'axe ligérien.

La particularité du territoire vient du fait que, selon l'INSEE, l'aire urbaine et l'unité urbaine sont confondus.

Réseau routier :

L'accessibilité au réseau autoroutier est moyenne.

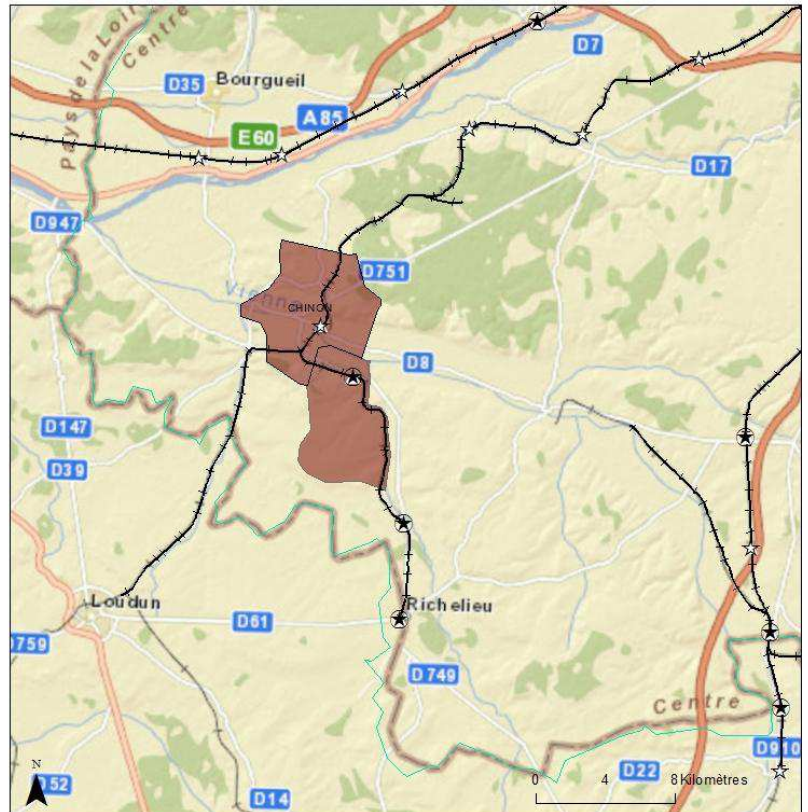
L'A85 est accessible en 25 minutes à Bourgueil. Elle permet de rejoindre Angers en 1h.

L'A10 est accessible en 35 minutes à Sainte-Maure-de-Touraine.

La D751 permet de rejoindre Tours en 46 minutes et Saumur en 37 minutes.

La D749 permet d'atteindre Châtelleraut en 46 minutes et Poitiers par l'A10 en 1h25.

Infrastructures de transport à Chinon



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla³, INSEE, Esri World Street Map

○	Gare de fret	 Unité urbaine
☆	Gare de voyageurs	 Aire urbaine
⊗	Gare de voyageurs et de fret	
—+—+—	Ligne ferroviaire	

Réseau ferroviaire :

La desserte ferroviaire est moyenne avec 21 liaisons par jour de base et, en 2008, 140 709 montées/descentes sur la ligne TER. C'est la dixième gare sur les seize villes étudiées.

Tours est accessible en 50 minutes. La ligne ferroviaire vers Tours est un facteur important de désenclavement. Il existe d'autres liaisons SNCF mais celles-ci s'effectuent uniquement par autocar vers Loudun en 35 minutes et Thouars en 1h25. Ces deux liaisons font l'objet d'un projet de réouverture.¹

¹ Entretien téléphonique avec M. CHABALIER, DGS de la Communauté de Commune de Chinon, le 11/07/2012

Fiche portrait

Chinon

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi de Chinon est moyennement attractive, comparée aux seize autres villes étudiées, avec 4 895 entrants dans la zone d'emploi et 6 721 sortants en 2007.

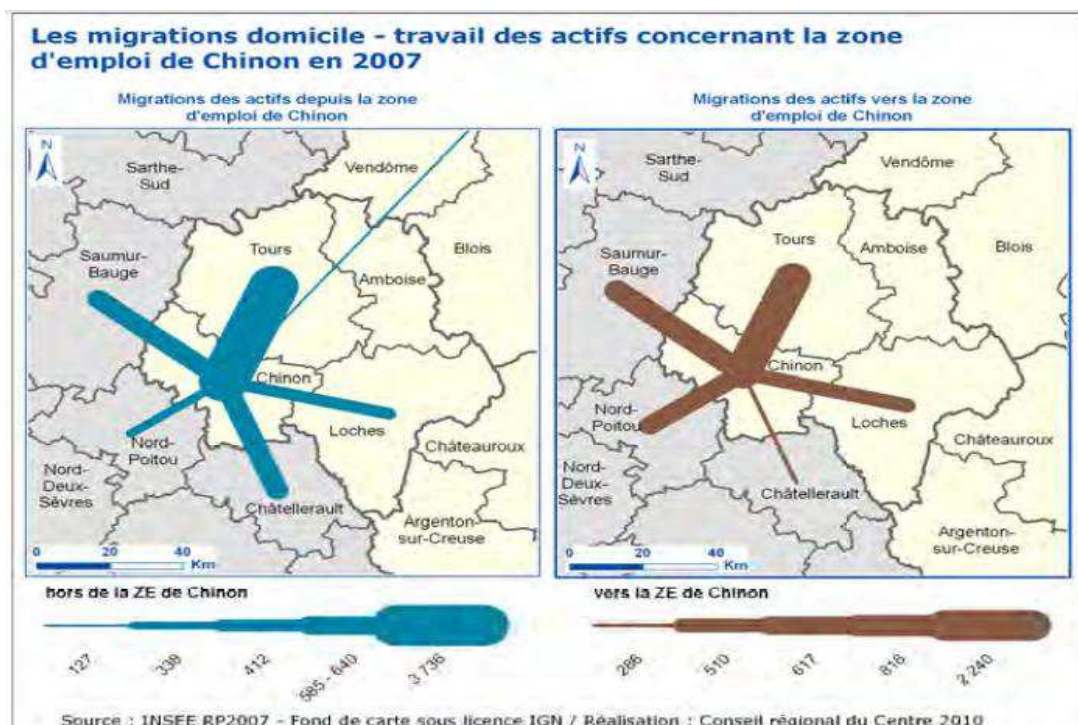
Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement à Tours (3736) ou, dans une moindre mesure, dans la zone d'emplois de Saumur-Bauge(640) et à Châtelleraut (585).

Les entrants viennent en majorité de Saumur-Bauge (818), de la zone du Nord Poitou (617) avec les villes de Loudun Thouars, et de la zone d'emplois de Loches (510) .

Les statistiques de 2007 suivantes montrent que Chinon est sous l'influence de Tours, mais elle est aussi attractive pour d'autres villes comme Saumur , Loudun, et Loches.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)
	1,37
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	7/16

Mobilité domicile-travail
Source : INSEE 2007

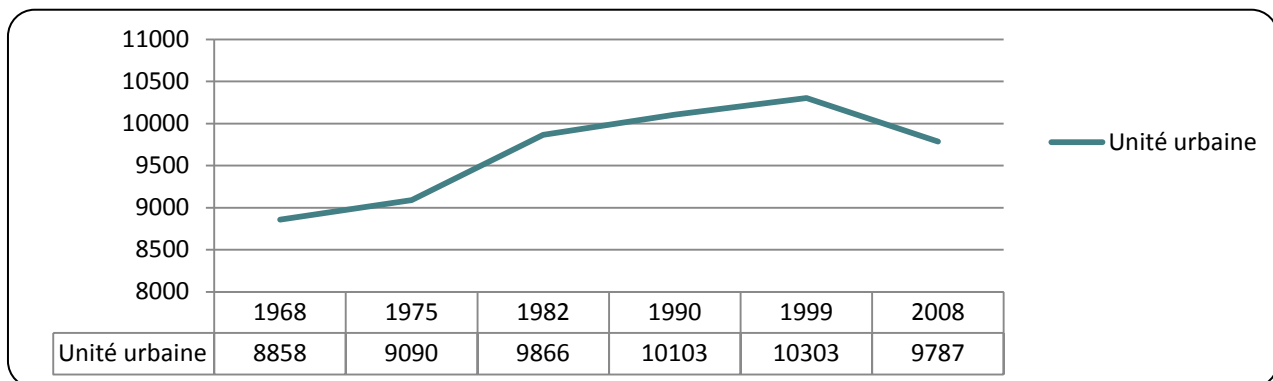


Les déplacements domicile-travail montrent que Chinon est sous l'influence d'une large agglomération.

Fiche portrait

Chinon

II. POPULATION



Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Chinon de 1968 à 2008

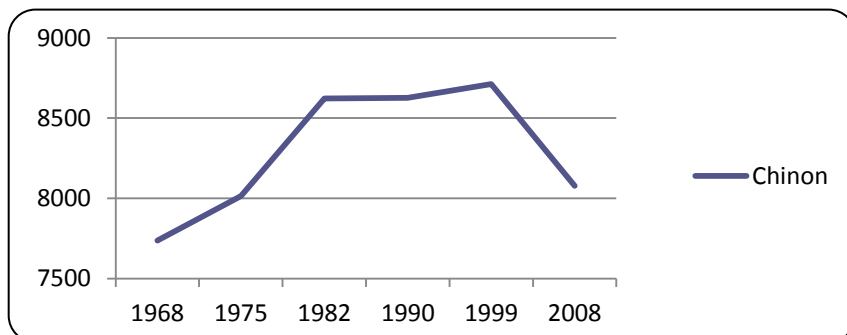
Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Chinon comprend 9 787 habitants en 2008, répartis dans trois communes. Elle a gagné 929 habitants entre 1968 et 2008, soit une croissance démographique de 10,5%. L'unité urbaine a gagné de la population de 1968 à 1999, mais la tendance s'est inversée depuis 1999 et Chinon perd des habitants. « Cette faible croissance démographique à partir de 1968 est due à une politique très volontariste des élus de Chinon, notamment dans le domaine social. De plus, il convient de préciser que depuis 2008, la chute a été bien freinée. »¹

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

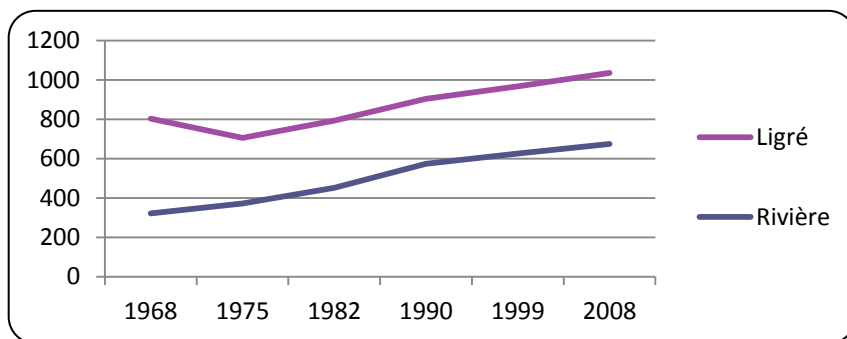
La commune de Chinon suit les mêmes évolutions démographiques que l'unité urbaine. Les périodes de croissances et de décroissances sont les mêmes. Ceci s'explique par le poids très important de la commune de Chinon dans l'unité urbaine. En effet, 83% de l'unité urbaine réside dans la commune de Chinon. « Ce déclin de population s'explique par un PLU contraignant à Chinon, un taux de fiscalité élevé instaurant une forte concurrence fiscale et par un habitat ancien et vétuste en cœur de ville, créant des problèmes de vacances. »²

Cependant, on remarque que pour les autres communes qui composent l'unité urbaine, la tendance est différente. En effet, toutes gagnent des habitants depuis 1968. Les nouveaux arrivants préfèrent s'installer dans la première couronne plutôt que dans le centre urbain.



Evolution de la population de la commune de Chinon de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de Chinon de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

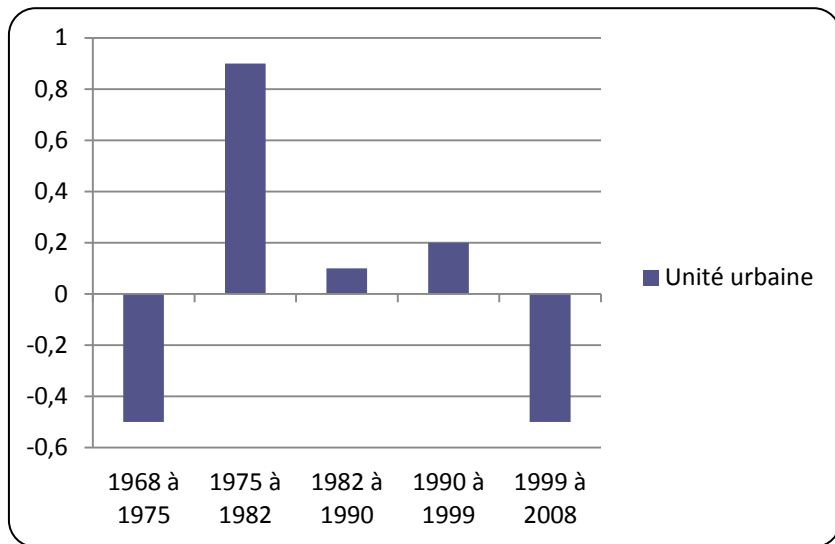
¹ Entretien téléphonique avec M. CHABALIER, DGS de la Communauté de Commune de Chinon, le 11/07/2012.

² Ibid.

Fiche portrait

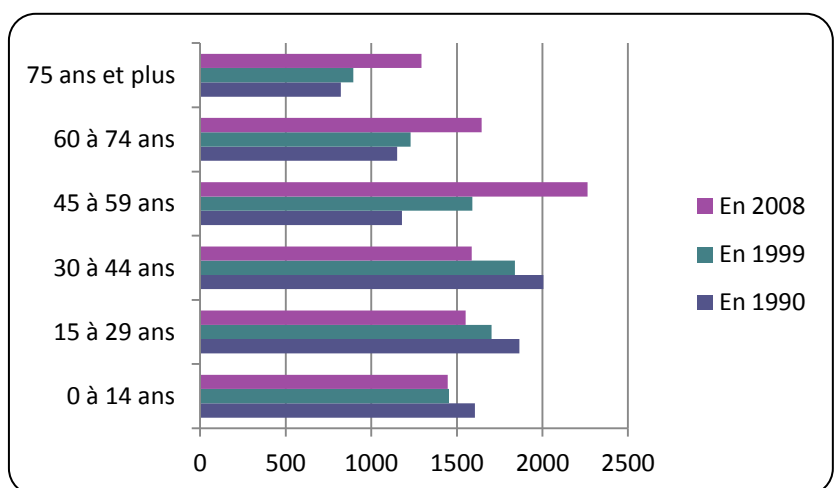
Chinon

On remarque, qu'à l'échelle de l'unité urbaine, il y a une corrélation entre l'évolution démographique et la variation annuelle moyenne de la population due aux entrées et aux sorties. L'unité urbaine de Chinon a connu une croissance démographique malgré un solde migratoire négatif entre 1968 et 1975. Sur toutes les autres périodes, le gain ou la perte d'habitants s'explique par le solde migratoire.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %
Source : INSEE 2008

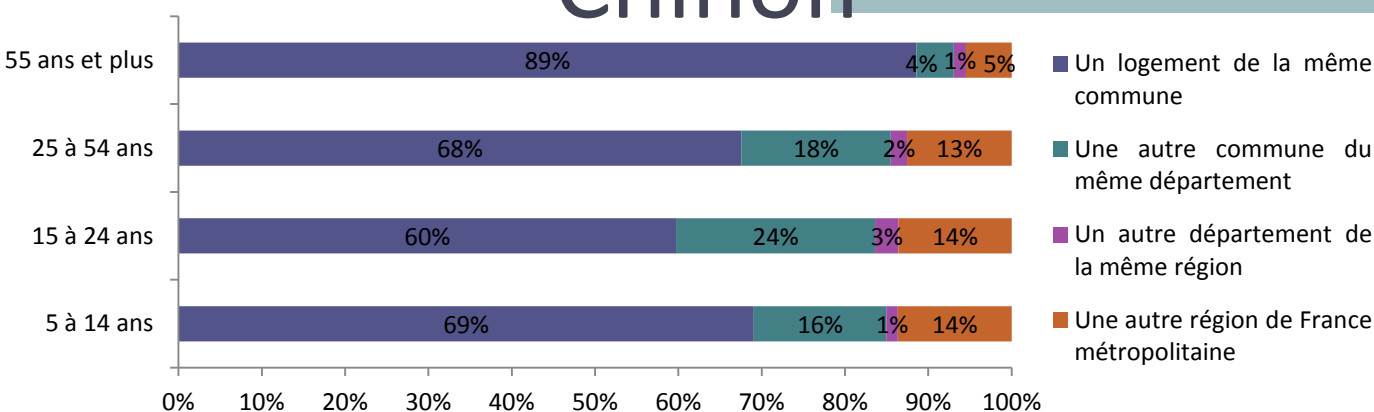
Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Chinon est en phase de mutation. Dans cette période, le nombre de personnes de 45 ans et plus a très fortement augmenté, notamment les 45 ans à 59 ans, avec une augmentation de 91,9%. En revanche, on constate une baisse notable des 15 à 44 ans, avec le départ de 16,8% des jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008.



Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE

Fiche portrait

Chinon



Lieu de résidence cinq ans auparavant en 2008 pour l'unité urbaine de Chinon

Source : INSEE

Bien que pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine, la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont assez peu mobiles : 89 % d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seul 6% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Ce sont les catégories des 5 à 14 ans, et des 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 40% qui n'habitaient pas dans la même commune 5 ans plus tôt. Cependant, dans ces 40% de nouveaux jeunes, 24% résidaient déjà dans le département de l'Indre-et-Loire. Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle, avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	8 043	100%	8 340	100%	8 353	100%
Agriculteurs exploitants	117	1,5%	88	1,1%	32	0,4%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	328	4,1%	288	3,5%	311	3,7%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	379	4,7%	416	5,0%	451	5,4%
Professions intermédiaires	815	10,1%	1 024	12,3%	995	11,9%
Employés	1 477	18,4%	1 456	17,5%	1 387	16,6%
Ouvriers	1 259	15,7%	1 220	14,6%	1 023	12,2%
Retraités	1 852	23,0%	2 180	26,1%	2 960	35,4%
Sans activité professionnelle	1 816	22,6%	1 660	19,9%	1 193	14,3%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine

Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de 59,8% entre 1999 et 2008). « Il y a un flux de gens qui ont travaillé en Île-de-France, qui ont une résidence secondaire à Chinon et qui s'y installe pour la retraite. »¹ En parallèle, les ouvriers sont la catégorie avec la plus grosse diminution (-18,7% depuis 1990), ceci dû à des disparitions d'emplois dans l'industrie. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont en forte augmentation depuis 1990 (+19%). Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise est quand à lui, resté à peu près le même (décroissance de -2,1% entre 1990 et 2008).

¹ Ibid.

Fiche portrait

Chinon

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 6 041 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 125 716 k€, soit un revenu net déclaré moyen de 20 810 €.

La tendance, depuis 2006, est l'augmentation du revenu net déclaré. Le revenu net déclaré moyen a également augmenté de 2,9 % depuis 2006. Cependant, il est toujours inférieur à celui de la région Centre qui est de 22 004 €.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	5 917	5 924	5 955	6 041
Revenu net déclaré (K euros)	119 689	122 623	122 595	125 716
Revenu net déclaré moyen (euros)	20 228	20 699	20 587	20 810
Foyers fiscaux non imposables en %	50,6	49,4	51,4	50,3

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Chinon de 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages peut, en partie, expliquer la précarité chez certaines familles. On remarque l'augmentation de ménages d'une seule personne et de couples sans enfant dans l'unité urbaine de Chinon. Les couples avec enfant, sont par contre, en forte diminution. Les familles monoparentales, pour la quasi-totalité composées d'une femme seule avec enfant(s), et qui sont les plus sujettes à la précarité, sont elles aussi en diminution.

		1999	%	2008	%
Ensemble		4 272	100%	4 518	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	504	11,8%	676	15,0%
	femmes seules	908	21,3%	1 103	24,4%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	1 212	28,4%	1 457	32,2%
	couple avec enfant	1 252	29,3%	962	21,3%
	famille monoparentale	396	9,3%	320	7,1%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Chinon à celles des 15 autres VPM. Il apparaît, que le taux de chômage est légèrement inférieur à celui des autres VPM étudiées.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Chinon	7,6	ND	ND
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,9%	4,8%

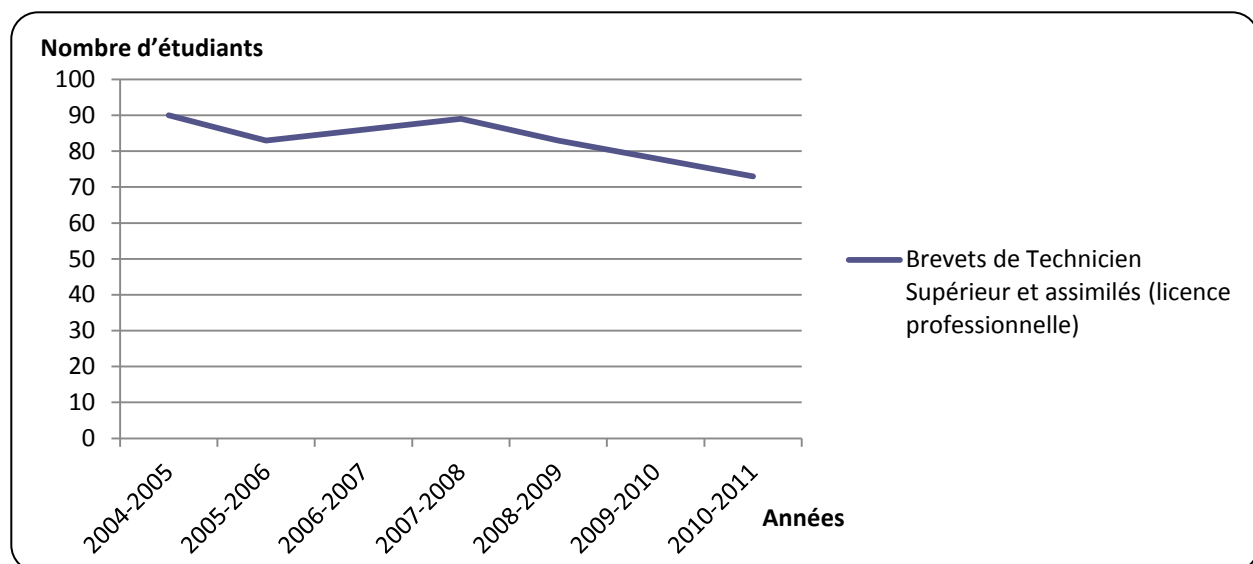
Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Chinon

III. FORMATION

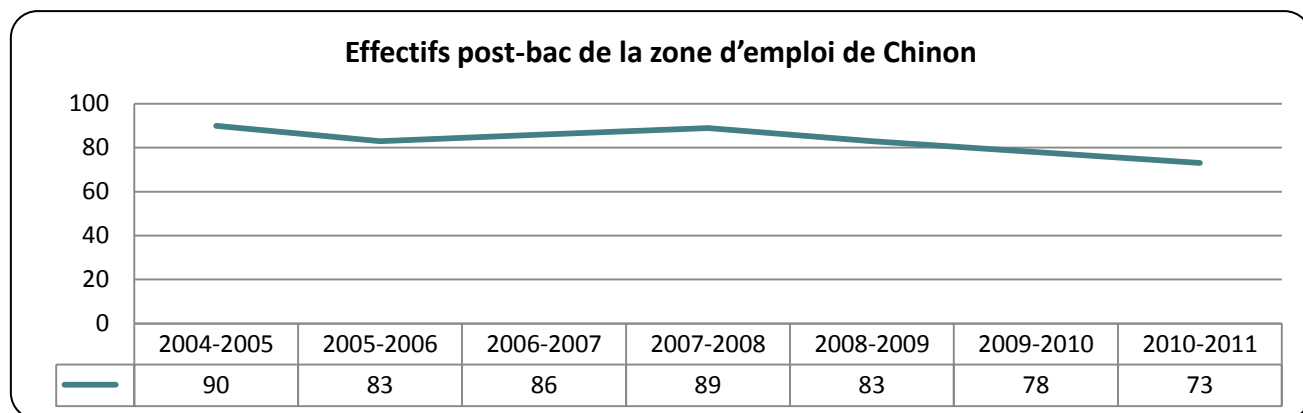


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Chinon entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations, dans la zone d'emploi de Chinon, sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est en baisse avec un écart d'une trentaine d'étudiants entre la valeur la plus haute et la plus basse. Les formations de Brevet de Techniciens supérieurs sont les seules représentées sur cette zone d'emploi.

La zone d'emploi de Chinon est la 17^{ème} destination étudiante de la région Centre, sur 21 agglomérations ou zones d'emploi ayant des formations supérieures. Même si elle n'accueille qu'environ 70 étudiants, la zone d'emploi de Chinon est la 11^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées.¹



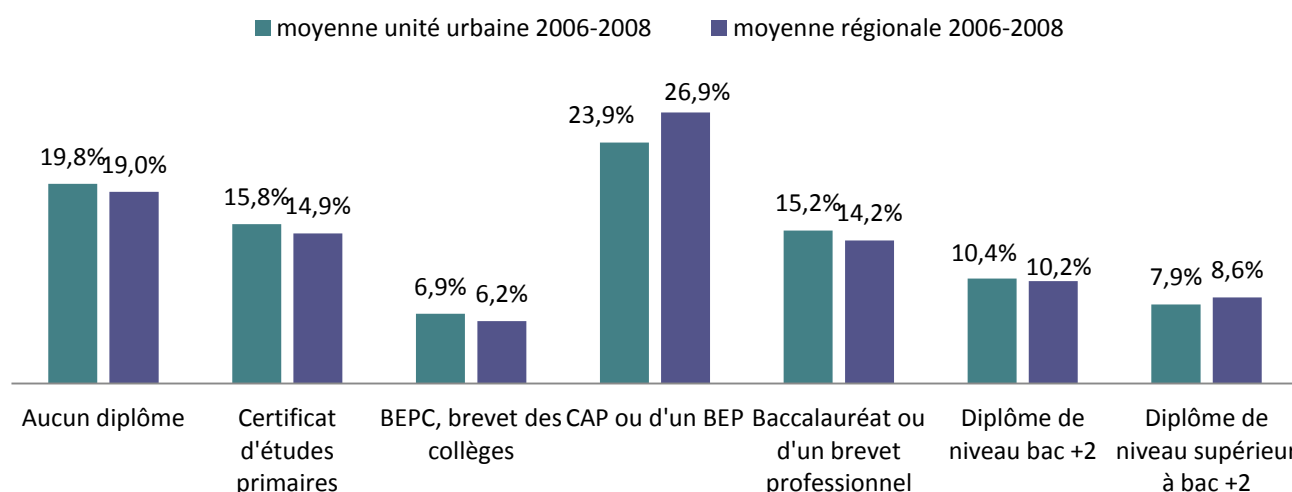
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

¹ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Chinon

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Chinon et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si on compare l'unité urbaine de Chinon et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme et certificat d'études primaires), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau supérieur à bac +2, CAP ou BEP, BEPC ou brevet des collèges).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Chinon est la 9^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplôme (pour le Recensement de la Population 2008), avec 2,4% de plus que la moyenne régionale en 2008. Cependant, même si comparé à la moyenne régionale, l'unité urbaine de Chinon a légèrement moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2, elle se trouve au dessus de la moyenne des seize villes étudiées en étant 4^{ème} (RP 2008).

Sur la période 2006-2008, le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de Chinon est resté constant. Le pourcentage de personnes ayant un CAP, un diplôme de niveau bac +2 ou un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de 1,1%, 1,3% et 0,8% sur cette période. Le taux de certificats d'études primaires, de brevet des collèges, et de baccalauréats a diminué de respectivement - 2,7%, - 1,1% et - 1,2% entre 2006 et 2008. De plus, le nombre de personnes non diplômées a augmenté de 1,8 % sur cette période, sachant que la population non scolarisée de 15 ans ou plus, dans l'unité urbaine, a fortement augmentée (+ 17,1%). Cette augmentation du nombre de personnes non diplômées est à l'inverse des tendances des autres villes étudiées ainsi que de la tendance régionale.

La population de l'unité urbaine de Chinon a une forte proportion de personnes non diplômées par rapport à la moyenne régionale. Cependant, malgré l'augmentation du nombre de personnes non diplômées sur la période 2006-2008, le nombre de personnes diplômées semble globalement stable sur cette période. C'est la troisième unité urbaine ayant la population la plus diplômée des seize unités urbaine étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

Fiche portrait

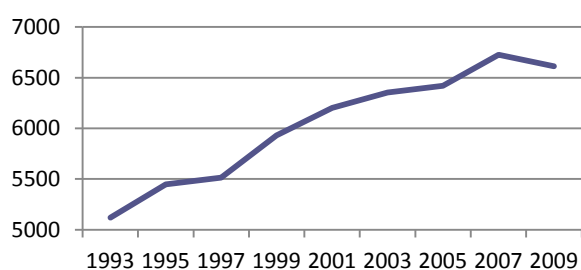
Chinon

IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Cluster / Grappe d'entreprises

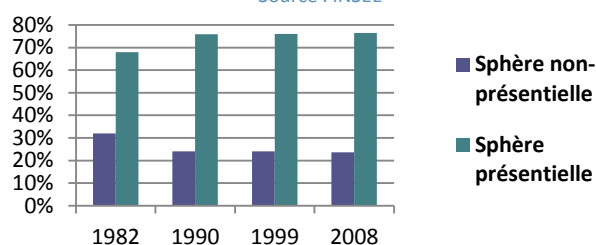
La zone d'emploi de Chinon ne comporte pas de pôle de compétitivité ni de grappe d'entreprises. Cependant, une volonté existe depuis quelques années de créer dans la commune de Chinon un pôle d'excellence autour de la thématique de l'eau. Ce projet a été favorisé par la présence d'une antenne universitaire à Chinon, qu'il s'agit de pérenniser tout en créant sur le site retenu une pépinière d'entreprises. Impulsé par la communauté de communes Rivière – Chinon – Saint Benoît la Forêt, ce projet en cours reçoit le soutien de nombreux partenaires. Il pourrait à terme être intégré au pôle de compétitivité Dream qui s'intéresse aux questions des écotechnologies liées à l'eau et ses milieux.

Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Chinon entre 1993 et 2009 – Source : Pôle Emploi, 2009



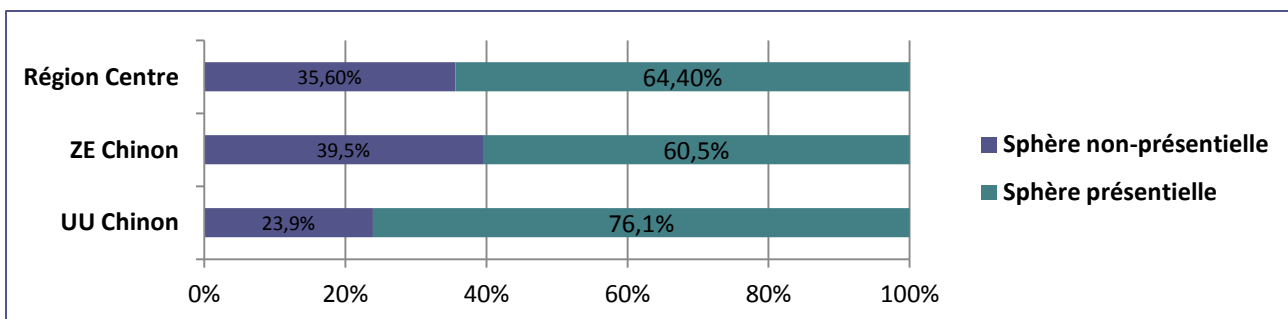
Evolution des parts des emplois des sphères présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Chinon

Source : INSEE



L'emploi salarié dans la zone d'emploi de Chinon évolue de façon assez constante depuis 1993. Les pertes se concentrent exclusivement dans la sphère non-présentielle, notamment dans l'industrie, le secteur tertiaire tirant l'emploi vers le haut sur cette période. A l'échelle du département de l'Indre-et-Loire, c'est la zone d'emploi de Chinon qui s'est montrée la plus dynamique en terme de hausse des effectifs salariés en 2010 (+1,5% soit plus de 190 emplois supplémentaires) [Nouvelle République - 13/04/2012].

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielles et non-présentielles par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielles et non-présentielles en 2008

Source : INSEE

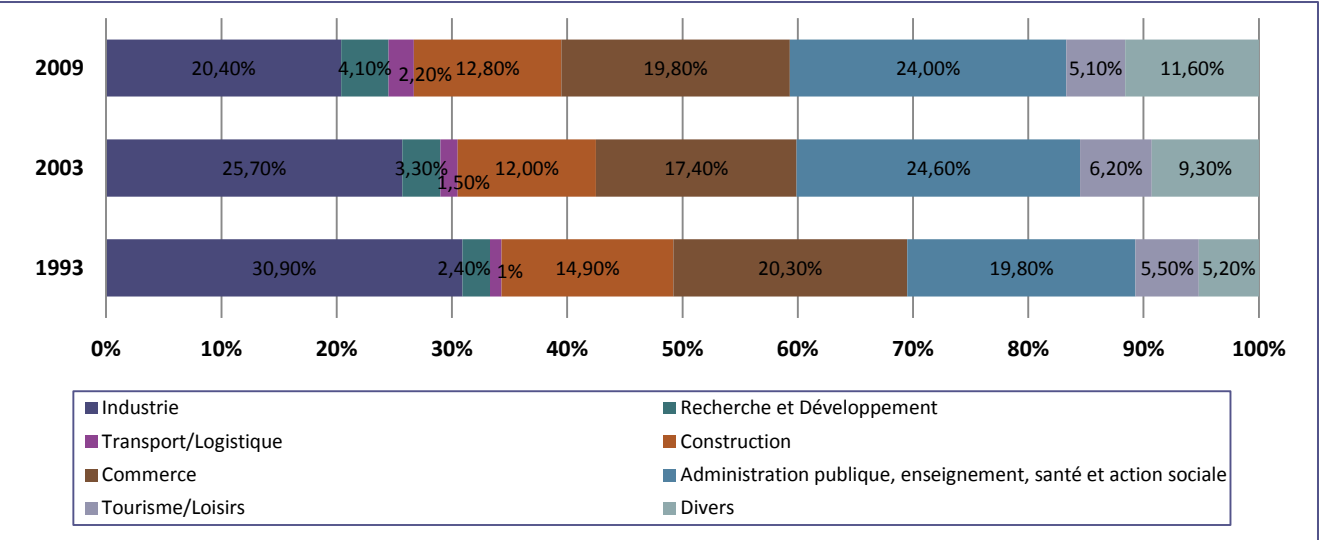
Si la part de la sphère de l'économie présentielle est moins élevée dans la zone d'emploi de Chinon qu'à l'échelle de la région Centre, il n'en va pas de même pour son unité urbaine (76,1% de part de sphère présentielle contre 60,5% pour sa zone d'emploi) dans laquelle sont concentrés la plupart des emplois tertiaires et des services aux personnes et aux entreprises. Chinon est un pôle de services supérieurs pour sa périphérie.

Fiche portrait

Chinon

Nature de l'économie

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la repartitions des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Chinon
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

A l'image de l'ensemble des VPM étudiées, les deux principaux secteurs d'activité de la zone d'emploi de Chinon sont l'industrie et le secteur de l'administration publique et des services. Il s'agit également de souligner que le développement industriel de la zone d'emploi du chinonais a été favorisé par l'implantation de la centrale nucléaire. Les effectifs des autres domaines d'activité se sont globalement maintenus depuis 1993, avec un nombre d'emplois salariés qui a augmenté de 6,6% de 2001 à 2009.

Concentration de l'emploi industriel

L'industrie est dominée dans la zone d'emploi de Chinon par le secteur de l'énergie. La zone a en effet accueilli dès 1955 les premières installations du programme nucléaire national établi par EDF. Aujourd'hui la centrale nucléaire située à Avoine (37) concentre près de 1300 emplois et en génère dans tous les services associés au contrôle technique (l'entreprise Endel par exemple emploie 380 salariés) et à la maintenance de celle-ci.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 6611			
Industrie	1353	20,5%	24,8%
Autres industries manufacturières, réparation & installation de machines	670	10,13%	2,13%
Gestion eau, déchets & dépollution	185	2,80%	0,94%
Fabrication aliments, boissons & produits de base, tabac	163	2,47%	3,11%
Travail bois, industrie du papier & imprimerie	115	1,74%	1,87%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	98	1,48%	3,37%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Chinon
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Chinon

Concentration de l'emploi administratif et de services

La zone d'emploi de Chinon est marquée par une part de l'économie présentielle aussi importante qu'à l'échelle de la Région Centre (24% contre 22,8%). Les parts de l'hébergement médico-social et de l'action sociale sans hébergement sont cependant plus élevées. Ceci s'explique principalement par la présence du centre hospitalier du Chinonais à Saint-Benoît-la-Forêt. Installé sur l'ancien camp militaire américain, il a été entièrement ré-équipé de 2004 à 2007 et emploie près de 1 000 personnes.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 6611</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	1584	24,0%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	680	10,3%	10,5%
Enseignement	60	0,9%	1,6%
Administration publique	8	0,1%	1,7%
Activités pour la santé humaine	215	3,3%	2,7%
Hébergement médico-social et social	341	5,2%	2,7%
Action sociale sans hébergement	280	4,2%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Chinon
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
EDF – CNP CHINON	1300 salariés	Production d'électricité	Paris (75)
CENTRE HOSPITALIER DU CHINONNAIS	950 salariés	Santé	/
TECHMAN INDUSTRIE	500-749 salariés	Activités de contrôle et analyses techniques	Marseille (13)
SOCIETE ENDEL	380 salariés	Maintenance industrielle	Colombes (92)
PLATEFORME LOGISTIQUE SYSTEME U	270 salariés	Gestion de denrées alimentaires	Rungis (94)
HOPITAL LOCAL DE SAINTE-MAURE	200-249 salariés	Santé	/

Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Chinon
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées

Trois des quatre plus grands employeurs de la zone d'emploi de Chinon sont liés, directement ou indirectement, à la centrale nucléaire. La société Techman Industrie emploie par exemple plus de 500 salariés dans le domaine de la logistique nucléaire, du traitement des déchets ou encore du levage et de la manutention. La société ENDEL est quant à elle une filiale française du groupe GDF-SUEZ qui s'occupe de la sécurité et de la maintenance industrielle. Elle emploie 380 personnes dans la zone d'emploi de Chinon.

Fiche portrait

Chinon

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans la commune de Chinon

Source : INSEE 2011

Le succès du dispositif d'auto-entrepreneuriat, mis en place au début 2009, s'est confirmé à Chinon par une forte croissance de la création d'entreprises et d'établissements. Ainsi on est passé de la création de 23 entreprises en 2008 à 70 en 2009. Si les effets de la crise internationale se sont fait ressentir en 2010 avec une baisse marquée du nombre de créations d'entreprises, il faut souligner que la dynamique atteinte en 2009 a été quasi-retrouvée en 2011.

A noter que les secteurs de l'industrie et de la construction affichent des taux de créations supérieurs à la moyenne régionale : respectivement 15,0 % et 19,6 % contre 11,2 % et 16,7 % en région Centre [Région Centre, 2011].

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne d'Indre-et-Loire)

CM : oui

Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

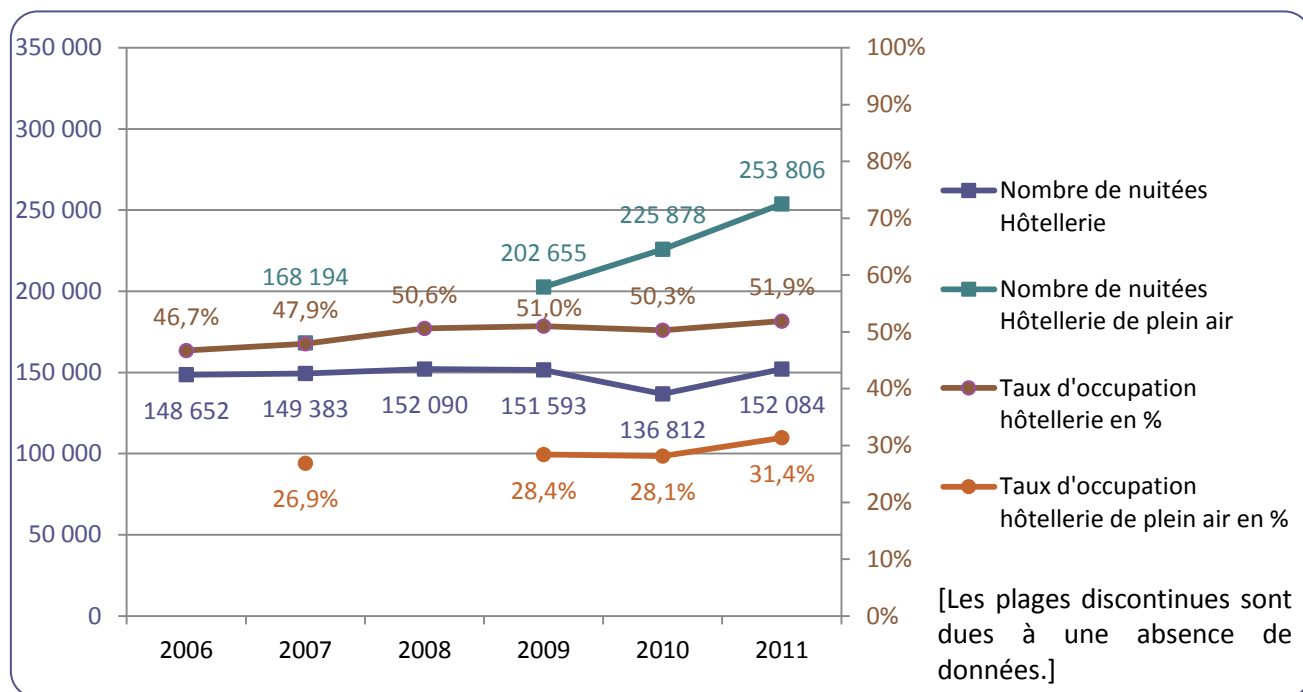
La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire à Chinon favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant une forme de conseil plus local.

La permanence de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire assure, toujours dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises sur le territoire.

Fiche portrait

Chinon

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Chinonais

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

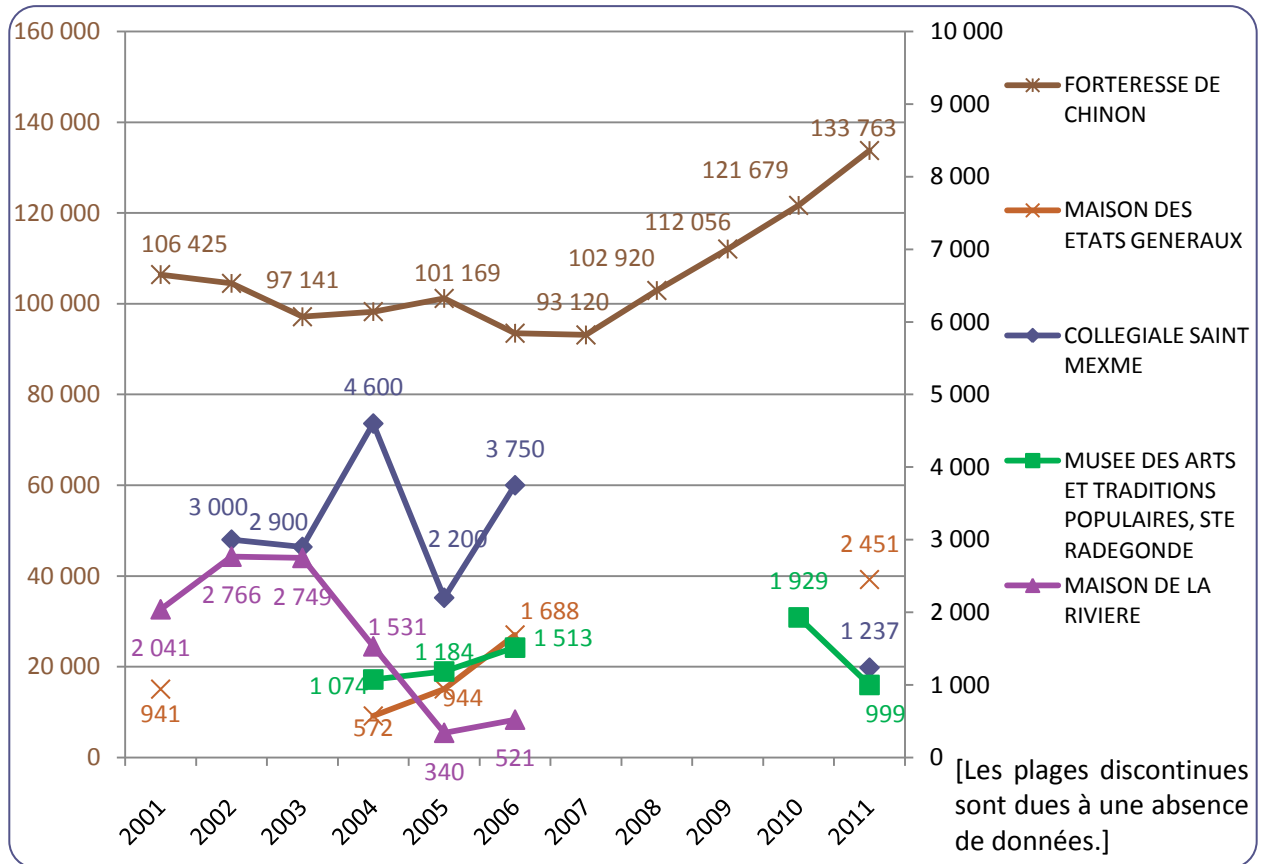
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Chinonais est majoritairement due à l'hôtellerie de plein air avec 253 806 nuitées en 2011. L'hôtellerie est 1,5 fois moins fréquentée que l'hôtellerie de plein air avec 152 084 nuitées en 2011.

La fréquentation de l'hôtellerie est restée relativement constante sur la période 2001-2011, avec une légère baisse de fréquentation en 2010. Elle a de plus gagné 3 432 nuitées entre 2001 et 2011. Le taux d'occupation a davantage augmenté que la courbe du nombre de nuitées ce qui signifie que le nombre de chambres proposées a diminué sur cette période (-10 000 chambres au total sur la période 2001-2011). La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est en hausse de fréquentation entre 2007 et 2011, passant de 168 194 nuitées en 2007 à 253 806 en 2011. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées, donc le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés, on obtient un classement de 1^{er}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et, également, de 1^{er}/16 par rapport au nombre de nuitées. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 5^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 4^{ème}/16, par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande semblent en adéquation dans ce Pays, avec un taux de remplissage de 51,9% pour l'hôtellerie et une première place dans le classement des 16 villes étudiées quant à la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées. Ainsi qu'une première place dans le classement des seize villes étudiées quant à la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées.

Fiche portrait

Chinon



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Chinon

Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine de Chinon est composée de sites et monuments. Il y a une manifestation majeure, le marché médiéval qui a lieu le 1^{er} week-end d'août et qui attire environ 20 000 visiteurs. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine de Chinon se situent à Chinon même. Leur fréquentation est comprise entre 340 et 133 700 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La fréquentation variant largement d'une année sur l'autre, et selon différentes tendances, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011. La fréquentation de la Forteresse de Chinon est globalement en hausse sur cette période avec 106 425 visiteurs en 2001 et 133 763 en 2011. La fréquentation de la Collégiale Saint-Mexme est en dent de scie car elle dépend du nombre de spectacles qu'elle accueille, ce qui varie d'une année sur l'autre, mais est globalement en baisse avec 1 237 visiteurs en 2011. Le Musée des Arts et Traditions Populaires enregistre une baisse importante en 2010 due à la réouverture du Château de Chinon, suite aux travaux de rénovation. La maison de la rivière connaît quant à elle une perte de fréquentation importante sur la période 2003-2005 avec 2 400 visiteurs de moins en deux ans. Celle-ci a fermé en raison de sa faible fréquentation. La fréquentation de la Maison des Etats Généraux est en augmentation sur la période 2004-2006 pour atteindre 1 668 visiteurs en 2006, et 2 451 visiteurs en 2011; les données ne sont pas disponibles entre 2007 et 2010. Les Caves Painctes et ses 10 000 visiteurs annuels estimés constituent elles aussi un attrait conséquent pour l'unité urbaine.

La zone d'emploi de Chinon est elle aussi attractive touristiquement, avec le Château de Rivau à Léméré (26 702 visiteurs en 2011), et la Devinière-Musée Rabelais à Seuilly (15 551 visiteurs en 2011) qui se trouvent tous deux à 10 km de Chinon.

L'unité urbaine de Chinon, en accueillant environ 157 500 visiteurs en 2011, est très attractive touristiquement, et se classe 3^{ème} des 16 villes étudiées.

Fiche portrait

Chinon

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1000 habitants	25,0	10,5	5,5	41,1
% de gamme de service	61%	26%	13%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

Chinon est très bien équipée en services et équipements par rapport aux 16 villes étudiées. Elle est la 1^{ère} ville avec 41,1 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine.

Dans chacune des gammes, Chinon est la mieux équipée comparée aux autres VPM.

La répartition des services et équipements, selon leurs gammes, montre que la gamme supérieure et intermédiaire est bien représentée avec le meilleur taux des seize VPM.

Ces résultats s'expliquent par l'importance du tourisme (36 restaurants) et du personnel de santé, qui génère un nombre plus important de services et équipements. Les services et l'administration publique sont en effet les traits importants de l'économie de Chinon².

Commerces dans l'aire urbaine

Chinon	Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10 000 habitants	7,15	66,41

Commerce selon leur taille et lieu d'implantation
Source : INSEE BPE 2010

Chinon est moyennement pourvue en commerces et se place en 9^{ème} position sur les 16 villes. En revanche, avec 7,15 grand commerces pour 100 000 habitants, Chinon est en 6^{ème} position.

Fiche portrait

Chinon

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 min d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 min d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	1,94	0	8,2	9,7
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	1/16	1/16	11/16	7/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Avec le meilleur taux de médecins généralistes par habitant et une accessibilité totale, Chinon ne souffre pas d'un manque de médecins en 2008, par rapport aux autres VPM. En revanche les autres services de santé sont moins accessibles, avec 9,7% de la population éloignée de plus de 20 minutes d'au moins un service de santé de proximité. Ce chiffre est tout de même bien inférieur à la moyenne des 16 villes. Grâce à la fusion de son hôpital public et d'une clinique privée, Chinon a réussi à maintenir, par sa politique volontariste, un bon niveau de santé sur son territoire.

Fiche portrait

Chinon

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
14,8 %	32,3 %

La commune de Chinon est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Chinon se trouve largement en dessous de la moyenne, étant 14^{ème}.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée de Chinon et de la moyenne des 16 villes étudiées

	Chinon	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 47,94 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	95,2 % 45,63 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	4,8 % 2,31 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	0 % 0 ha	16,6 % 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Chinon est de 95,2 %. Ce taux montre que les zones d'activités sont quasiment exploitées au maximum de leur capacité. Celui-ci est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,4 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.economie-touraine.com/> : Observatoire de l'économie et des territoires de Touraine. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de Chinon et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 721,12	19,13

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Chinon

Au sein de l'unité urbaine, le prix moyen du m² de foncier bâti est supérieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Au sein de l'unité urbaine, le prix moyen du m² de foncier non bâti est inférieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Sources : Observatoire du foncier et Agence Immobilière Citya. Mise à jour : 01/01/12

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Chinon	9,8 %	+ 2,2 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

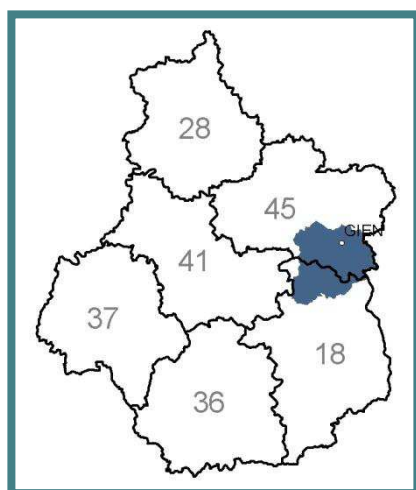
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Chinon et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Chinon est parmi les plus importants (8^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 2,2 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Chinon. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Chinon a la 9^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Gien



Communes de l'UNITE URBAINE de Gien
Gien
Nevoy

	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes <i>Dont hors département</i>	1	2	7	59 18
Population en 2008	15 337	16 445	23 104	76 894
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	226,0	166,8	95,3	38,0
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008,	+ 0,63 %	+ 0,71 %	+ 0,92 %	+ 0,59 %

Source : INSEE 2008

Gien se situe dans le département du Loiret, cependant, sa zone d'emploi se situe, également, dans le département du Cher (18 communes). En effet, elle n'est qu'à 20 km de la limite Loiret/Cher. Ce territoire est le carrefour de quatre départements puisqu'il n'est qu'à 30km de l'Yonne et de la Nièvre. La ville de Gien est traversée par la Loire et la faïence de Gien y est fabriquée.



Photographie : <http://www.annuaire-mairie.fr>

Fiche portrait

Gien

I. GÉOGRAPHIE

Infrastructures de transport à Gien

Gien se trouve dans le Val de Loire. Elle est située sur la plaque territoriale de l'axe ligérien.

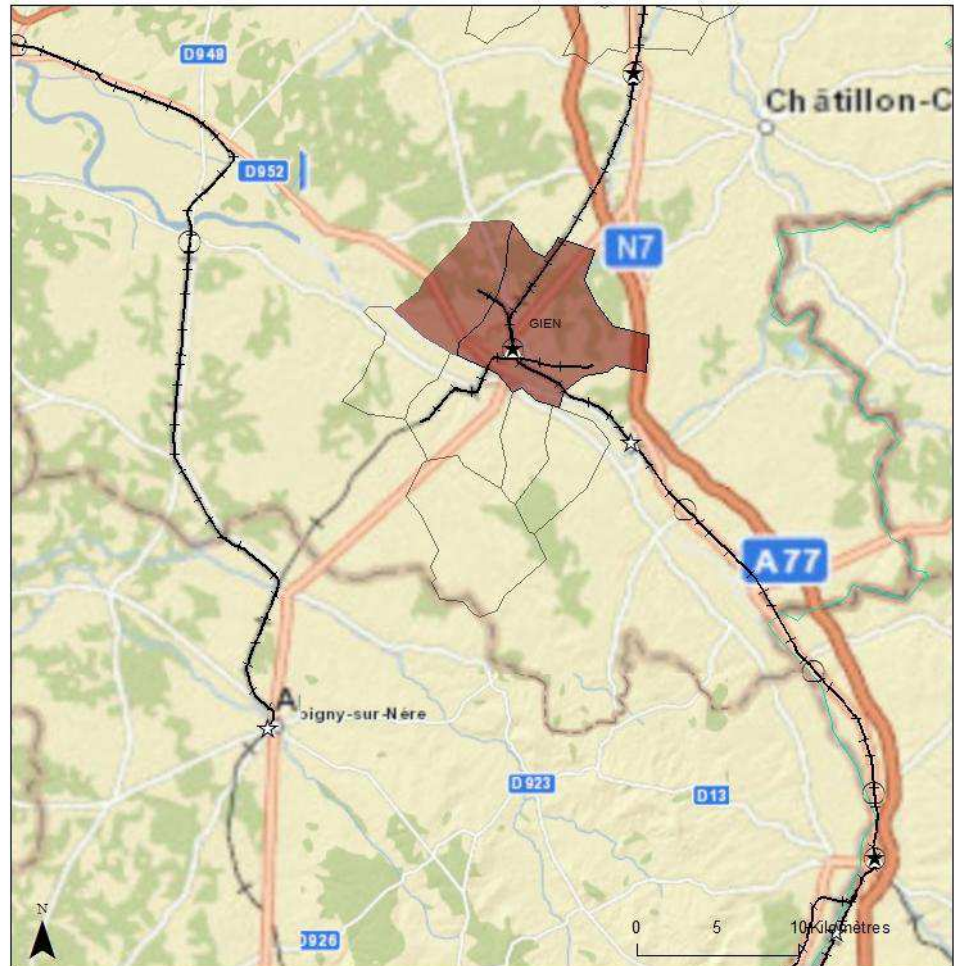
Réseau routier :

L'accessibilité au réseau autoroutier est très bonne en direction de la région parisienne : 14 minutes pour rejoindre l'A77 au Boismorand.

Paris est donc accessible en 1h40 par l'A77 ou la D2007, puis l'A6 en 2h30.

Montargis est accessible en 35 minutes par la D2007.

Outre l'axe Nord-Sud, Gien est peu accessible. Depuis Orléans, la D952 au Nord de la Loire et la D951 au Sud permettent de rejoindre Gien en une heure.



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

○	Gare de fret	 Unité urbaine
☆	Gare de voyageurs	 Aire urbaine
★	Gare de voyageurs et de fret	
—+—+—	Ligne ferroviaire	

Réseau ferroviaire :

La desserte ferroviaire est faible avec 15 liaisons de base par jour et 146 277 montées/descentes en 2008. Sur la ligne Paris-Nevers, Gien est à 1h30 de Paris par train (intercitys).

Il n'existe pas de liaison directe avec Orléans.

Fiche portrait

Gien

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi de Gien détient un déficit d'actifs moins important que les 16 villes étudiées concernant les flux domicile-travail entrants/sortants et se place en 5^{ème} position.

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement vers les zones d'emploi d'Orléans (1943), de Montargis (1176) et d'Aubigny-sur-Nère (739). Les actifs se rendant vers l'Ile-de-France représentent tout de même 527 personnes.

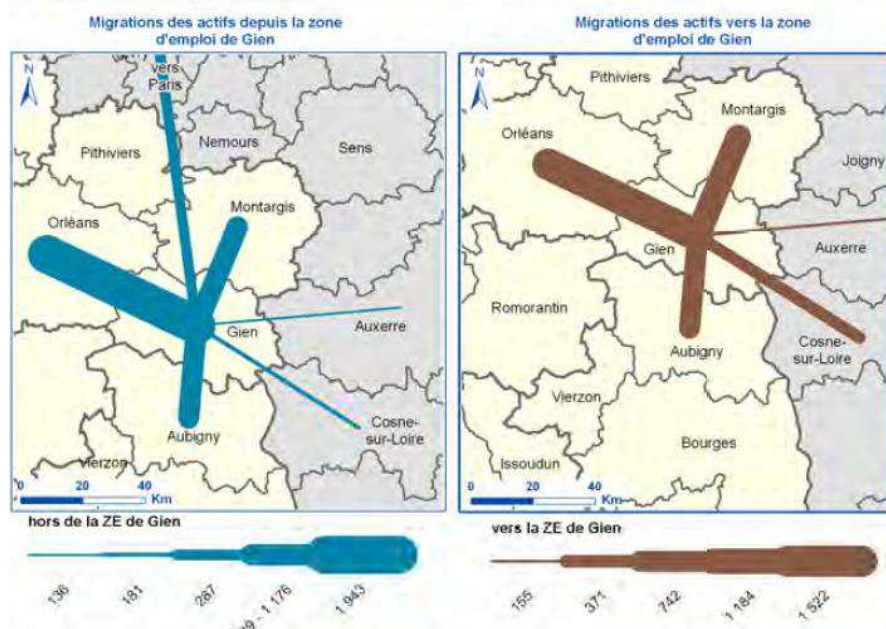
Les flux entrant viennent principalement d'Orléans (1522), de Montargis (1184), d'Aubigny (739) et de Cosne-sur-Loire (371).

Les temps moyens de transport pour les déplacements domicile-travail sont assez importants avec plus de 16 minutes de transport. Gien se trouve dans la moyenne des 12 villes et en cinquième position. Ces temps de transport ont augmenté de moins de deux minutes, une augmentation importante au regard des 11 autres villes.

	Coefficient entrants/sortant (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	1,15	16,2 min	1,7 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	5/16	5/12	4/12

Mobilité domicile-travail
Source : INSEE 2007, DATAR 2006

Les migrations domicile - travail des actifs concernant la zone d'emploi de Gien en 2007

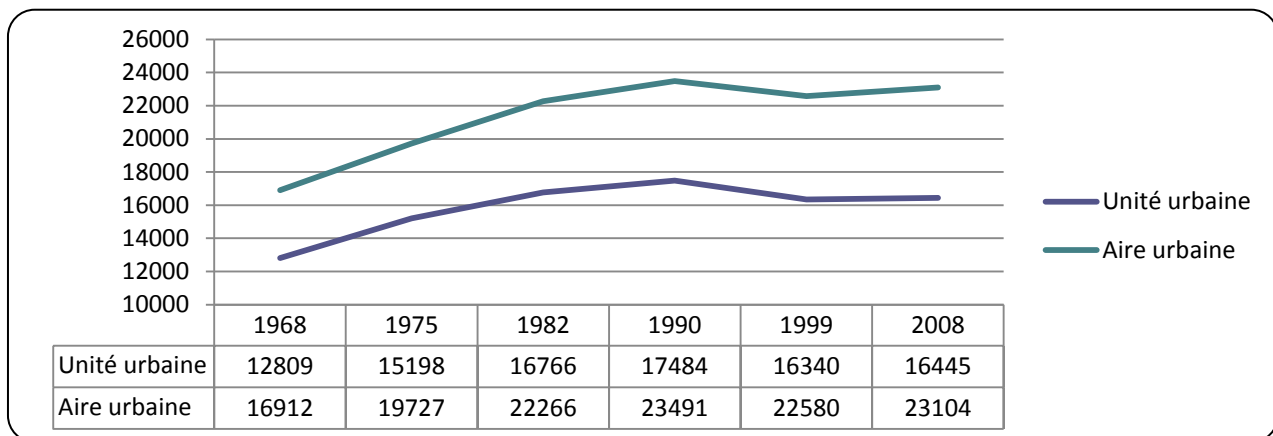


Gien étant relativement isolée, elle est classée dans la catégorie des villes autonomes.

Fiche portrait

Gien

II. POPULATION



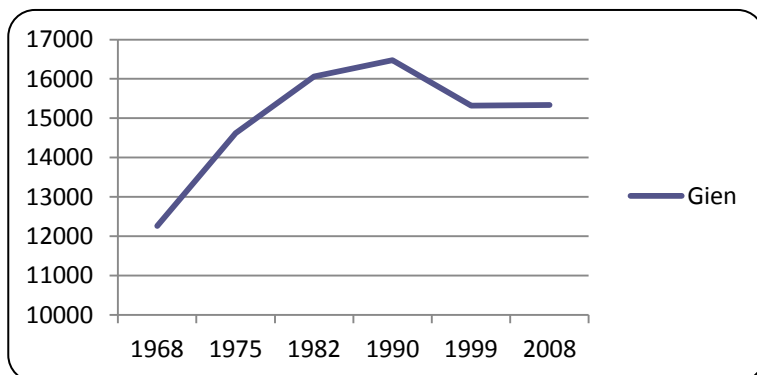
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Gien de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Gien compte, en 2008, 16 445 habitants répartis dans ses deux communes. Soit un gain de 3 636 habitants depuis 1968, ce qui équivaut à une croissance démographique annuelle de + 0,7%. On constate que l'aire urbaine de Gien, comprenant sept communes, suit exactement la même évolution. Il n'y a donc, au vu de ce graphique, pas de préférence entre l'aire urbaine et l'unité urbaine pour les habitants.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

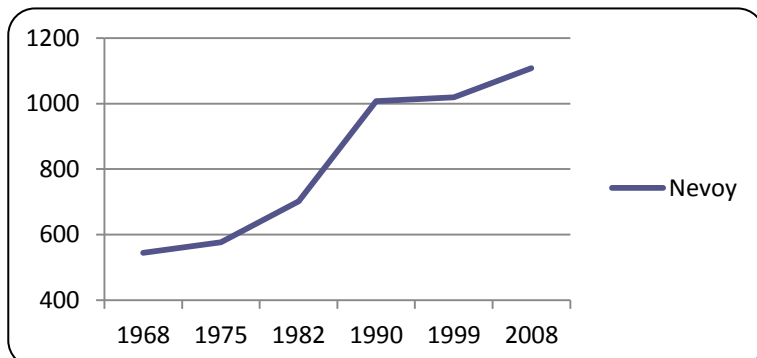
En effet, nous pouvons constater que la commune de Gien suit les mêmes évolutions démographiques que l'unité urbaine. Les périodes de croissance et de décroissance sont les mêmes. Ceci s'explique par le poids important de la commune de Gien dans cette dernière, 93,3% des habitants de l'unité urbaine résident dans la commune centre.



Evolution de la population de la commune de Gien de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

A l'inverse, la commune de Nevoy continue de gagner des habitants, et sa population a presque doublé entre 1968 et 2008, même si elle reste de petite taille face à la commune de Gien, qui polarise l'unité urbaine.



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de Gien de 1968 à 2008

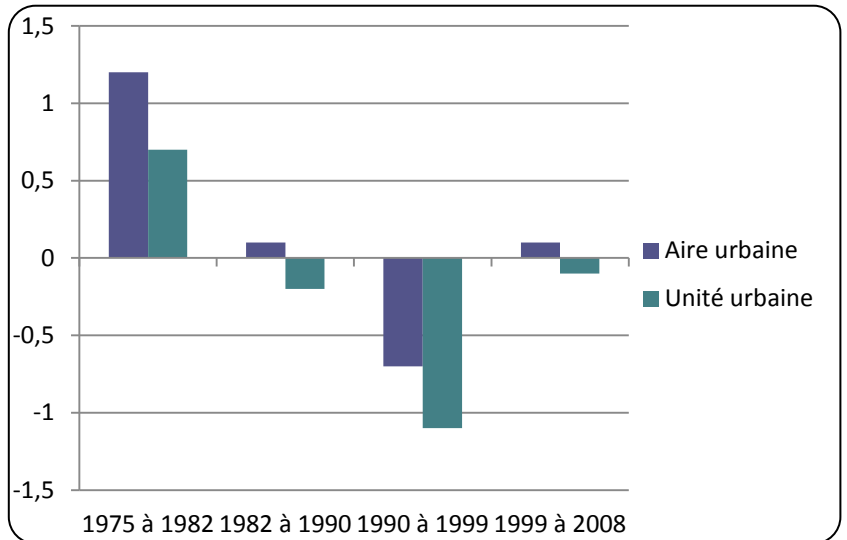
Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Gien

Concernant la variation de la population due aux entrées-sorties, il apparaît que, même si l'aire urbaine et l'unité urbaine suivent la même tendance, quant à leur évolution démographique, l'aire urbaine est plus attractive. En effet elle connaît une croissance démographique, due aux entrées et sorties, toujours supérieure à celle de l'unité urbaine, et ce depuis 1968.

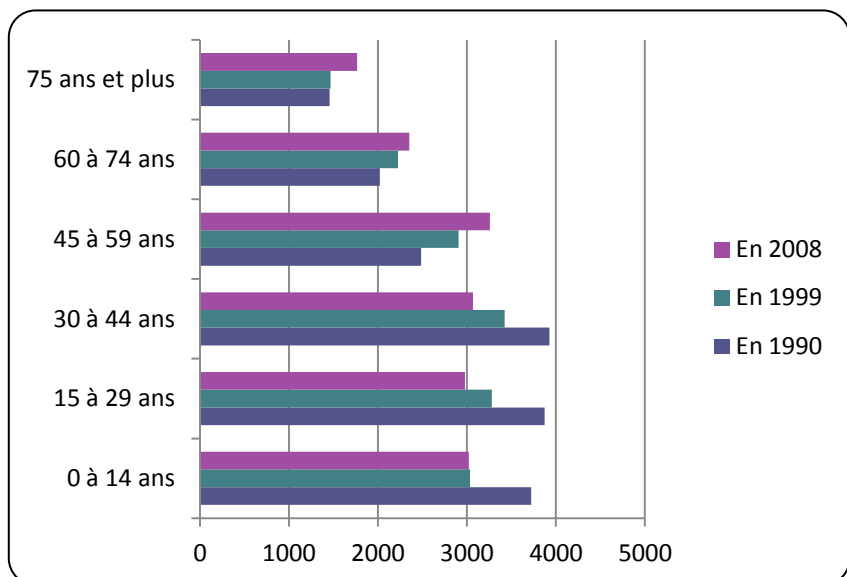
On constate une corrélation entre un solde migratoire négatif et une croissance démographique en perte de vitesse.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %

Source : INSEE 2008

Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Gien est en phase de mutation. Entre 1999 et 2008, le nombre de personnes de 45 ans et plus a augmenté, et le nombre de personnes de moins de 45 ans a diminué. On constate une baisse notable de la classe des 15 à 44 ans, avec une perte de 1 760 personnes entre 1990 et 2008.

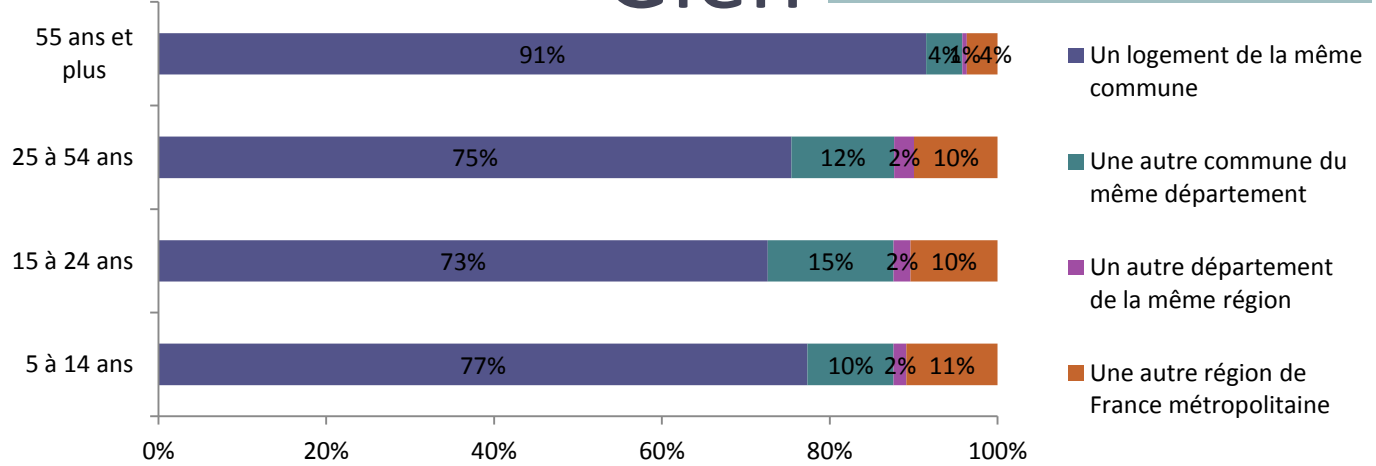


Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Gien



Lieu de résidence cinq ans auparavant en 2008 pour l'unité urbaine de Gien

Source : INSEE

Bien que pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine, la majorité réside encore dans la même commune qu'il y a 5 ans, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles. 91% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seules 5% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Ce sont les catégories des 25 à 54 ans, et des 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 27% qui n'habitaient pas dans la même commune 5 ans plus tôt. Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	13 841	100%	13 315	100%	13 363	100%
Agriculteurs exploitants	76	0,5%	72	0,5%	44	0,3%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	460	3,3%	328	2,5%	343	2,6%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	596	4,3%	584	4,4%	660	4,9%
Professions intermédiaires	1 463	10,6%	1 380	10,4%	1 487	11,1%
Employés	1 879	13,6%	2 009	15,1%	1 673	12,5%
Ouvriers	3 223	23,3%	2 804	21,1%	2 552	19,2%
Retraités	3 012	21,8%	3 292	24,7%	4 063	30,4%
Sans activité professionnelle	3 131	22,6%	2 846	21,4%	2 540	19,0%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégories socioprofessionnelles entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine

Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (+34,9% depuis 1990). Cependant, la part d'actifs diminue, et ce sont les ouvriers qui se font moins présents dans l'unité urbaine (décroissance de -20,9% entre 1990 et 2008). Pour ce qui est des professions intellectuelles supérieures et des cadres, peu représentés en 1990, ils ont connu une légère croissance de 10,7% depuis 1990, correspondant à une augmentation de 64 personnes. Dans un même temps, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont connu une décroissance de 25,4%.

Fiche portrait

Gien

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 9 196 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 180 820 k€, soit un revenu net déclaré moyen de 19 663 €.

La tendance, depuis 2006, est à l'augmentation du pourcentage de foyers fiscaux non imposables et la stagnation du nombre de foyers fiscaux imposables. Le revenu net déclaré moyen est resté constant depuis 2006. Cependant, il reste très inférieur au revenu net déclaré moyen de la région centre, qui est de 20 004 €.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	9 313	9 325	9 238	9 196
Revenu net déclaré (K euros)	184 530	182 390	181 505	180 820
Revenu net déclaré moyen (euros)	19 814	19 559	19 648	19 663
Foyers fiscaux non imposables en %	49,4	48,8	50,7	51,7

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Gien de 2006 à 2009

Source : INSEE

On remarque que, depuis 1999, la tendance est à l'augmentation du nombre de ménages d'une personne et à la forte diminution des ménages constitués d'un couple avec enfants. Les familles monoparentales, composées dans leur quasi-totalité d'une femme seule avec enfant, et qui sont plus sujettes à la précarité, sont en très légère augmentation. La composition des ménages, ainsi que leur évolution est à peu près la même dans l'aire urbaine et dans l'unité urbaine.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Ménages d'une personne	hommes seuls	13,2%	12,0%	14,8%	14,2%
	femmes seules	20,9%	19,2%	23,2%	20,0%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	27,8%	29,6%	27,5%	30,8%
	couple avec enfant	31,1%	32,7%	27,2%	28,1%
	famille monoparentale	7,0%	6,5%	7,2%	6,9%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Gien à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est supérieur à celui de la moyenne des 16 VPM. Tout comme le pourcentage de bénéficiaires de la CMUC et les allocataires majoritaires de la CAF, qui sont au-dessus de la moyenne, indiquant une précarité plus marquée que dans les autres VPM.

	Taux de chômage des 15-64 ans	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Gien	9,1	11,5%	5,1%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Gien

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé
- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

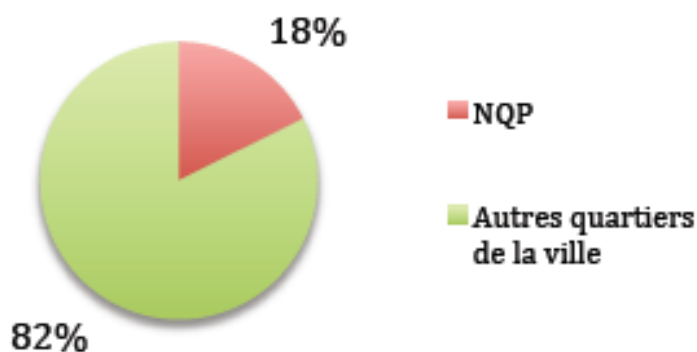
Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

Il ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

Géographie prioritaire

EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages
CC Giennoise	Gien	Montoires-Montfort	3	NPQ

Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville de Gien en 2009



Sur la population des ménages de Gien, une personne sur cinq habite un quartier politique de la ville à Gien.

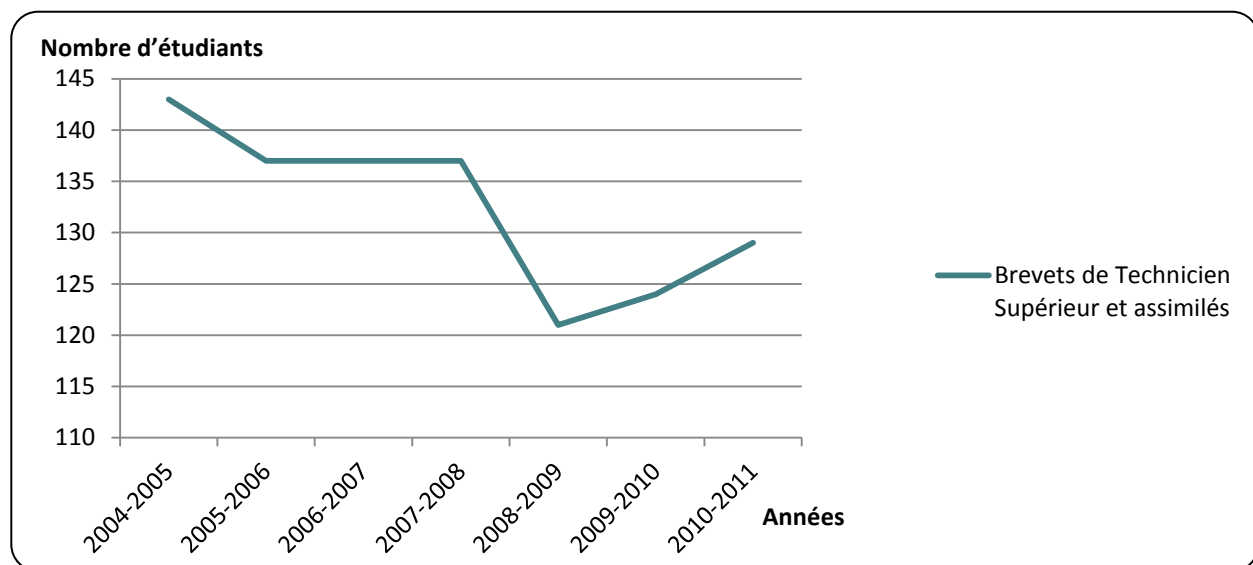
Source : INSEE

Réalisation : Villes au Carré

Fiche portrait

Gien

III. FORMATION

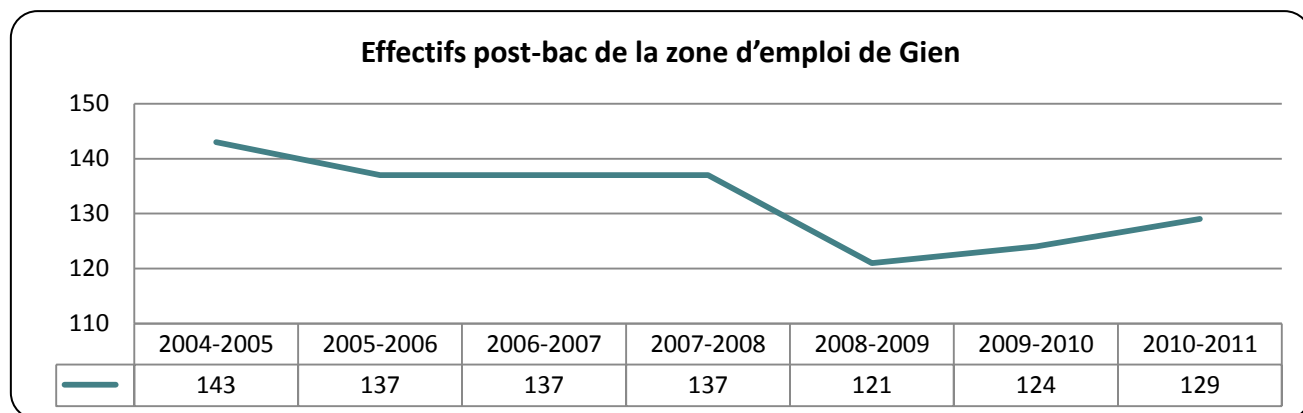


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Gien entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations, dans la zone d'emploi de Gien, sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac reste relativement constant avec un écart d'une vingtaine d'étudiants entre la valeur la plus haute et la plus basse. Les formations de Brevet de Techniciens supérieurs sont les seules représentées sur cette zone d'emploi. La fermeture d'un BTS est la cause de la chute des effectifs en 2008-2009.

La zone d'emploi de Gien est la 13^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi, pour les formations supérieures. Même si elle n'accueille qu'environ 130 étudiants, la zone d'emploi de Gien est la 7^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées. ¹



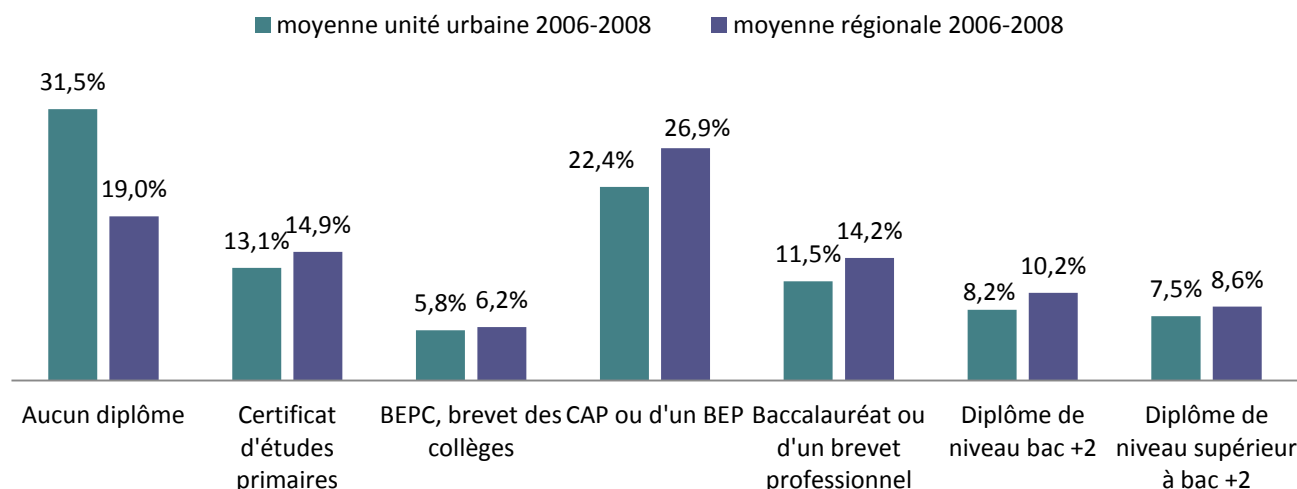
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

¹ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Gien

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Gien et comparaison à la moyenne régionale Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si l'on compare l'unité urbaine de Gien et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle compte plus de personnes sans aucun diplôme, et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau bac +2, baccalauréat ou brevet professionnel, CAP ou BEP, BEPC ou brevet des collèges).

Une comparaison des seize villes étudiées nous apprend que l'unité urbaine de Gien est la deuxième à avoir le plus de personnes sans diplôme (pour le Recensement de la Population 2008), avec 13,6% de plus que la moyenne régionale pour 2008. Cependant, l'unité urbaine de Gien a un taux de personnes de niveau supérieur à bac +2 plus important que la moyenne des seize villes étudiées en étant 5^{ème} (RP 2008).

Sur la période 2006-2008, la population de l'unité urbaine de Gien a légèrement augmenté son niveau de formation. Le pourcentage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de 0,5%. Le taux de baccalauréats et de certificats d'études primaires également, avec une faible augmentation de respectivement 0,2% et 0,1%. Les autres catégories ont, quant à elles, légèrement diminué. Le nombre de personnes ayant un brevet des collèges, un CAP ou BEP ou un diplôme de niveau bac +2 a légèrement diminué de respectivement - 0,6%, - 1,2% et - 0,2% entre 2006 et 2008. De plus, le nombre de personnes non diplômées a augmenté de 1,2% sur cette période, sachant que la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine, est restée stable (+0,3%).

La population de l'unité urbaine de Gien, bien que moins diplômée que la moyenne régionale, a néanmoins augmenté son niveau de formation sur la période 2006-2008, malgré l'augmentation du nombre de personnes non diplômées. C'est la quatorzième unité urbaine ayant la population la plus diplômée des 16 unités urbaines étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

Fiche portrait

Gien

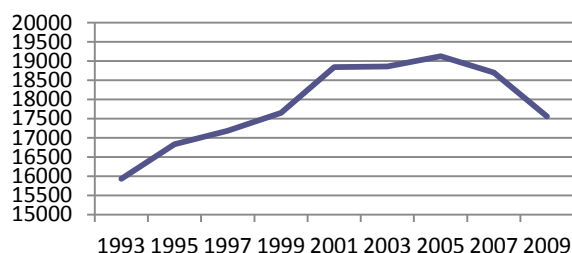
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Cluster / Grappe d'entreprises

Si le Giennois n'est pas le centre de gravité d'un pôle de compétitivité ou ne comporte pas de grappe d'entreprises, il n'en est pas moins un territoire impliqué et accueille des entreprises des différents clusters de la région Centre : Industrielle Desmarquoy qui appartient au pôle de compétitivité Elastopole, Shisheido intégré à la Cosmetic Valley ou encore EDF soutenant le récent pôle orléanais Dream .

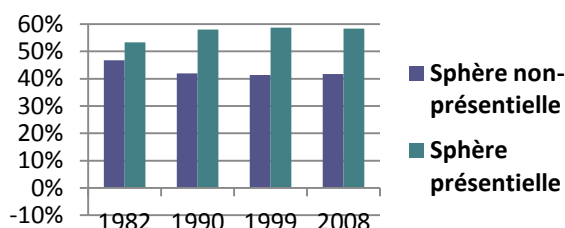
Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Chinon
entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



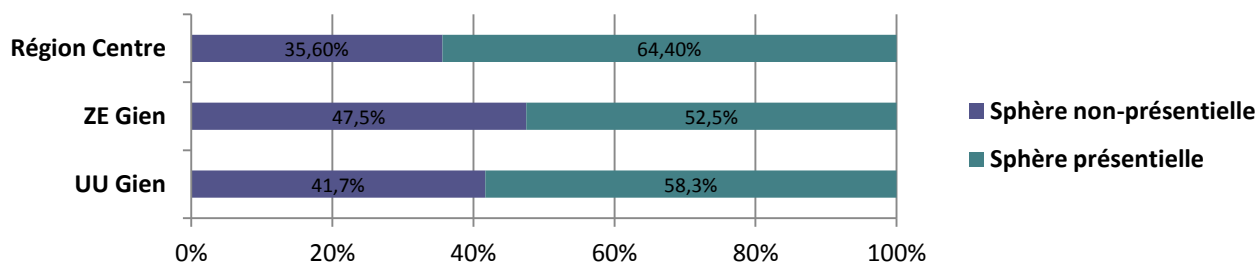
Evolution des parts des emplois des sphères
présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008
à l'échelle de l'unité urbaine de Gien

Source : INSEE



Si les créations d'emplois étaient nombreuses entre 1993 et 2006 dans le domaine des services marchands et non-marchands, compensant ainsi la perte d'emplois industriels, la réalité a changé à partir des années 2007-2008. La crise a affecté un tissu industriel déjà fragilisé dans le Giennois, occasionnant la fermeture de grandes entreprises à l'image du sous-traitant automobile Proma (perte de 80 salariés) .

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle en 2008

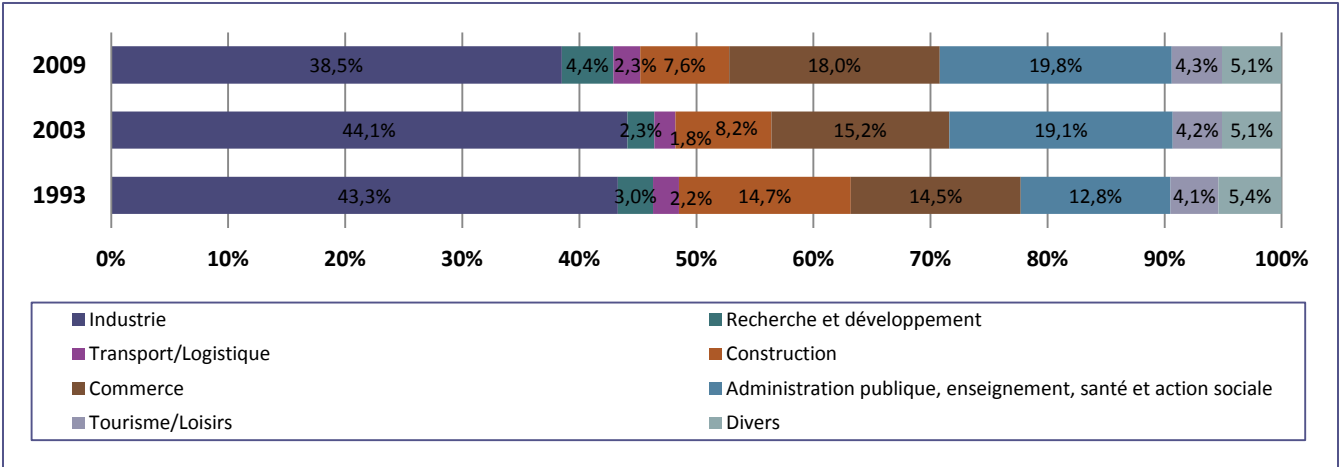
Source : INSEE

Le Giennois est caractérisé par un poids important de la sphère non-présentielle, qui représente plus de 47% des emplois à l'échelle de la zone d'emploi contre 35,6% en région Centre. La Loire a permis très tôt un ancrage des acteurs économiques ainsi que le transit des flux. Si le tertiaire progresse, le tissu industriel, majoritairement composé de PME-PMI, représentait encore en 2008 quatre emplois sur dix. Le tourisme (sphère présentielle) est l'un des enjeux actuels du Giennois (Loire à Vélo, canaux, artisanat d'art...).

Fiche portrait

Gien

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la repartitions des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Gien
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

Si la perte d'emplois industriels dans la zone d'emploi de Gien est à mettre en avant, la croissance de l'emploi dans le domaine administratif et des services est notable (+7% depuis 1993). La part de l'emploi dans le secteur de la construction a été divisée par deux de 1993 à 2008 (14,7% contre 7,6%). L'innovation s'est développée dans le Giennois grâce aux unités de recherche des grandes entreprises du territoire (Otis par exemple).

Concentration de l'emploi industriel

Forte de 38,5% des emplois dans l'industrie en 2009, la zone d'emploi de Gien est caractérisée par une industrie diversifiée, avec des pourcentages plus élevés que la moyenne régionale pour chacun des secteurs identifiés. Ainsi l'industrie du bois et du papier regroupe 7% des effectifs de la zone (Kronofrance, Georgia-Pacific). La présence de la centrale nucléaire de Dampierre, construite en 1974, fait de l'industrie de l'énergie l'une des plus importantes du Giennois.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) Effectif salarié total tout domaines confondus : 17557	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Industrie	6760	38,5%	24,8%
Travail bois, ind. papier & imprimerie	1233	7,0%	1,9%
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	1174	6,7%	3,5%
Fab. ps caoutchouc., plas., aut. ps mi. non m.	1139	6,5%	3,4%
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	871	4,9%	3,1%
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	672	3,8%	2,0%
Industrie pharmaceutique	443	2,5%	1,4%
Industrie chimique	297	1,7%	1,1%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Gien
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Gien

Concentration de l'emploi administratif et de services

La ville de Gien constitue au sein de sa zone d'emploi un pôle de services supérieurs. La commune de Briare apparaît également comme un pôle de service principal de la zone en question. La part des effectifs dans le domaine des activités de services administratifs et de soutien et l'une des plus élevée des seize VPM étudiées (12,63% contre 10,5% à l'échelle de la région Centre).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
<i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 17557</i>			
Emplois administratifs	3472	19,8%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	2217	12,6%	10,5%
Enseignement	103	0,6%	1,6%
Administration publique	27	0,1%	1,7%
Activités pour la santé humaine	540	3,1%	2,7%
Hébergement médico-social et social	192	1,1%	2,7%
Action sociale sans hébergement	393	2,2%	3,6%

Effectif salarié par établissements administratifs de la zone d'emploi de Gien
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
ELECTRICITE DE FRANCE - CNPE DE DAMPIERRE-EN-BURLY	1250 salariés	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur	Paris (75)
OTIS	500-749 salariés	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Puteaux (92)
CENTRE HOSPITALIER PIERRE DEZARNAULDS	500-749 salariés	Santé	/
SAINT-GOBAIN SULLY	485 salariés	Fabrication produits en caoutchouc, plastique et autres produits minéraux	Sully-sur-Loire (45)
PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION - PROGIPHARM	475 salariés	Industrie pharmaceutique	Boulogne-Billancourt (92)
GEORGIA- PACIFIC FRANCE	330 salariés	Travail du bois, industries du papier	Bois-Colombes (92)

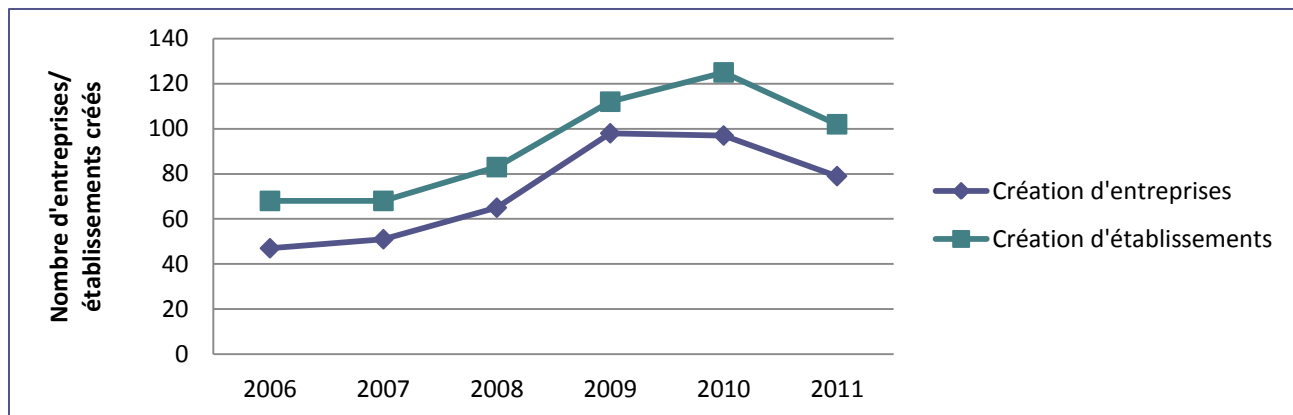
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Gien
Source : INSEE – CLAP, 2008 - <http://www.pilote41.fr/> - données actualisées

Grâce à la mise en avant d'une synergie efficace entre les acteurs du monde économique et à la promotion de son cadre de vie, le Giennois est devenu une terre d'accueil pour les entreprises, notamment de grands groupes aux capitaux étrangers : Otis (Etats-Unis) ou encore Georgia-Pacific (Suède). La faïencerie, qui a donné une réputation internationale à Gien et qui employait plus de 1000 salariés au XIXème siècle, est toujours présente sur le territoire mais occupe un poids bien moins important (environ 200 salariés).

Fiche portrait

Gien

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Gien

Source : INSEE

Le succès du dispositif d'auto-entrepreneuriat, mis en place au début 2009, s'est confirmé à Gien par la poursuite de la croissance du nombre de créations d'entreprises et d'établissements. Les auto-entrepreneurs sont impliqués dans 57% des créations d'entreprises en 2011 [INSEE, 2011].

Si on observe une diminution du nombre de créations d'entreprises et d'établissements à partir de 2010, on peut souligner que leur nombre est, en 2011, plus élevé que celui de 2008, année précédant l'apparition du régime d'auto-entrepreneur. Ce phénomène est observable à l'échelle de la région.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne du Loiret)
CM : non

La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret à Gien favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant une forme de conseil plus local.

Les entreprises du Giennois se sont organisées à travers le Mouvement des Entreprises du Pays Giennois qui comptait 58 entreprises adhérentes en 2010 soit plus de 6000 salariés. L'implication du MEPAG dans la vie locale, en synergie avec la C.C.I et le Conseil Général, dépasse même le secteur de l'économie.

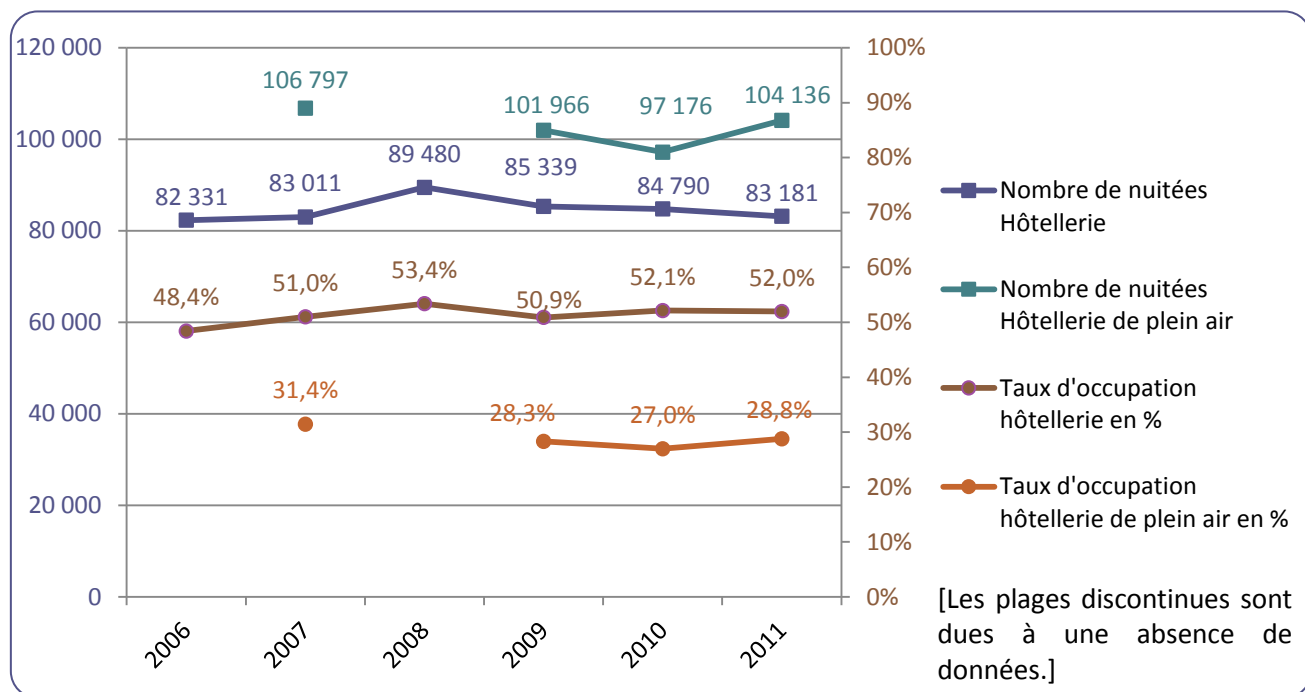
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Gien

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Giennois

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

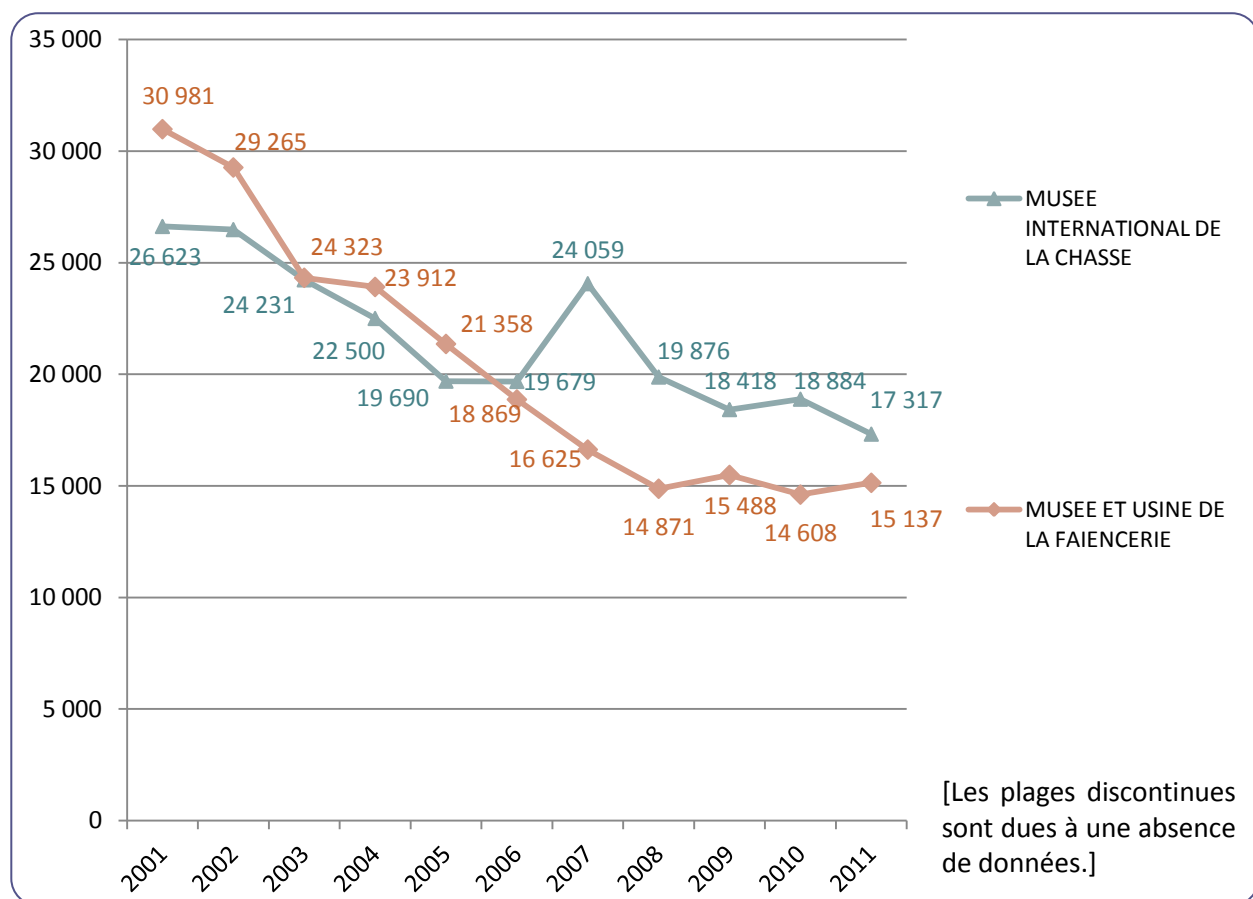
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Giennois est majoritairement le fait de l'hôtellerie de plein air avec 104 136 nuitées en 2011. L'hôtellerie est 1,25 fois moins fréquentée que l'hôtellerie de plein air avec 83 181 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une baisse de fréquentation entre 2008 et 2011, passant de 89 480 nuitées en 2008 à 83 181 nuitées en 2011. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées, hormis pour la période 2010-2011. Ce qui signifie que le nombre de chambres proposées est resté relativement constant, avec une légère baisse sur la période 2010-2011. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est, globalement, en légère baisse de fréquentation entre 2007 et 2011 passant de 106 797 nuitées en 2007 à 104 136 en 2011. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées, donc le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 2^{ème}/16 pour le taux d'occupation de l'hôtellerie de plein air, et de 3^{ème}/16, par rapport au nombre de nuitées, toujours pour l'hôtellerie de plein air. Il semblerait donc que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit en adéquation avec la demande, avec un taux d'occupation de 28,8 % dans le Pays Giennois en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie classique, nous obtenons un classement de 4^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 6^{ème}/16, par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande semblent en adéquation dans ce Pays, avec un taux d'occupation de 52 % pour l'hôtellerie et une troisième place dans le classement de 16 villes étudiées quant au nombre de nuitées réalisées en 2011 pour l'hôtellerie de plein air. Le Pays est cinquième dans le classement des seize villes étudiées quant à la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées.

Fiche portrait

Gien



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Gien
Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine de Gien est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine de Gien se situent dans la ville centre. Leur fréquentation est comprise entre 15 137 et 30 981 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La fréquentation est globalement en baisse sur la période 2001-2011. La fréquentation du Musée International de la chasse est en baisse sur cette période avec 26 623 visiteurs en 2001 et plus que 17 317 en 2011. La fréquentation du Musée et de l'usine de la faïencerie ont connu une baisse de fréquentation importante sur la période 2001-2011, passant de 30 981 visiteurs en 2001 à 15 137 visiteurs en 2011.

La zone d'emploi de Gien dispose de quelques sites touristiques importants comme le Château de Sully-sur-Loire avec 60 051 visiteurs en 2011, ou encore le Musée du Cirque et de l'Illusion à Dampierre-en-Burly avec 15 191 visiteurs en 2011.

L'unité urbaine de Gien en accueillant environ 32 500 visiteurs en 2011 est une unité urbaine assez attractive touristiquement par rapport aux 16 villes étudiées (7^{ème}/16).

Fiche portrait

Gien

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1000 habitants	20,3	6,3	3,8	30,3
% de gamme de service	67%	21%	12%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine

Source : INSEE BPE 2010

Gien est moyennement pourvue en services et équipements; par rapport aux 16 villes étudiées, elle est la 8^{ème} ville avec 30,3 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine.

Dans chacune des gammes, Gien est proche de la moyenne des autres VPM, étant 7^{ème} sur 16 dans le supérieur, 9^{ème} dans la gamme intermédiaire et 9^{ème} dans la gamme de proximité. La répartition des services et équipements selon leurs gammes est moyenne.

Accessibilité aux commerces

Gien		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	Unité urbaine	0,243	70,54
	Reste de l'aire urbaine	0,15	18,02

Commerce selon leur taille et lieu d'implantation

Source : INSEE BPE 2010

L'unité urbaine est bien équipée en commerces, avec 70,5 commerces pour 1 000 habitants. Elle est 6^{ème} sur 16 dans ce domaine. Les commerces de grande taille sont très peu présents dans l'unité urbaine, comparé aux autres VPM. Avec 2,43 commerces pour 1 000 habitants c'est la ville la moins équipée en grandes surfaces.

Avec 18 commerces pour 1000 habitants, l'aire urbaine de Gien est bien équipée et se place en 4^{ème} position par rapport aux 16 villes étudiées. Gien possède une grande surface dans l'aire urbaine, fait rare comparé aux 16 autres villes étudiées. La création dernièrement de la zone commerciale Val Sologne a permis de capter la clientèle du territoire qui consommait habituellement à Montargis ou Orléans.¹

¹ Entretien téléphonique avec M. ARNAUD, Chargée de Développement Economique, Communauté de Communes Giennoises le 11/07/2012

Fiche portrait

Gien

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 min d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 min d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,78	5,8	7,4	10,8
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	9/16	15/16	9/16	8/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les services de santé sont moyennement accessibles à Gien, avec 10,8% de la population à plus de 20 minutes. Près de 6% de la population n’a pas accès à un médecin généraliste à moins de 20 minutes, soit le deuxième pourcentage le plus important parmi les 16 villes étudiées. Pourtant, le nombre de médecins généralistes est moyen comparé aux autres villes étudiées.

Fiche portrait

Gien

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
12,1 %	32,3 %

Comparaison de la surface artificialisée de Gien et de la moyenne des 16 villes étudiées

La commune de Gien est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Gien se trouve largement en dessous de la moyenne, étant 15^{ème}.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

	Gien	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 170,87 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	88,8 % 151,7 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	3 % 5,22 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	8,2 % 13,95 ha	16,6 % 3 139 ha

Comparaison des zones d'activités de Gien et de la région Centre

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Gien est de 88,8 %. Ce taux montre que les zones d'activités sont presque exploitées au maximum de leur capacité. Celui-ci est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.cc-giennoises.fr/>. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 274,6	31,7

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Gien

Au sein de l'unité urbaine, le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Au sein de l'unité urbaine, le prix moyen du m² de foncier non bâti est inférieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Sources : Observatoire de l'habitat du Loiret et Agence Immobilière Giennoise. Mise à jour : 01/01/2012

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Gien	9,4 %	- 0,8 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

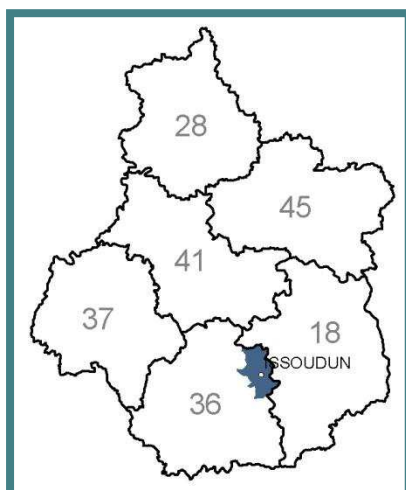
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Gien et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Gien est parmi les moins importants (11^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une diminution de la vacance de 0,8 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Gien. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Gien a la 14^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Issoudun

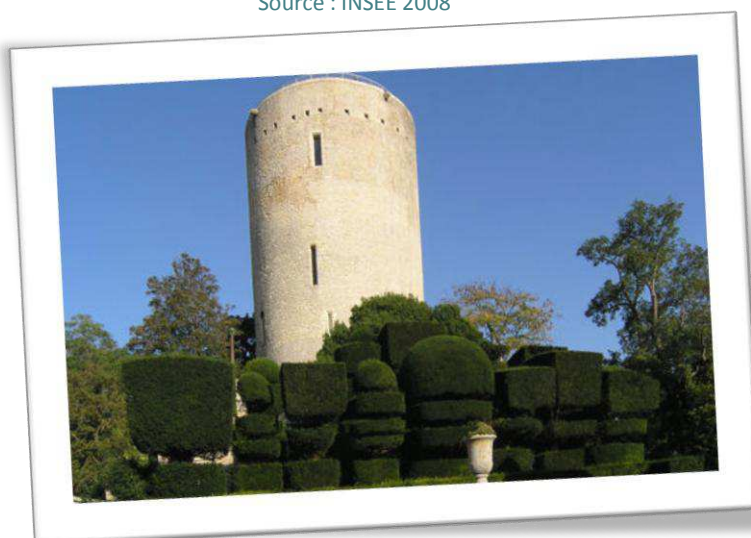


	Commune et Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes	1	11	21
Population en 2008	13 477	17 991	21 675
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	368,2	63,9	44,0
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008	- 0,27 %	- 0,11 %	- 0,14 %

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITÉ URBAINE d' Issoudun
Issoudun

Issoudun se situe dans le département de l'Indre. Cette ville est à 10km de la limite entre l'Indre et le Cher.



Photographie : <http://www.panoramio.com/photo/5514699>

Fiche portrait

Issoudun

I. GÉOGRAPHIE

Issoudun se trouve dans la plaque territoriale des villes du Sud régional.

L'unité urbaine est uniquement composée de la ville centre.

Réseau routier:

Assez mal desservie, seule une autoroute traverse la zone d'emploi.

L'A20 relie Vierzon à Montauban, elle est accessible depuis Issoudun à Vatan en 35 minutes. Cette autoroute est gratuite sur sa portion Nord.

La RN151 relie Issoudun à Bourges en 50 minutes et à Châteauroux en 35 minutes.

La D918 permet de rejoindre Vierzon en 45 minutes et Orléans par l'A71 en 1h40.

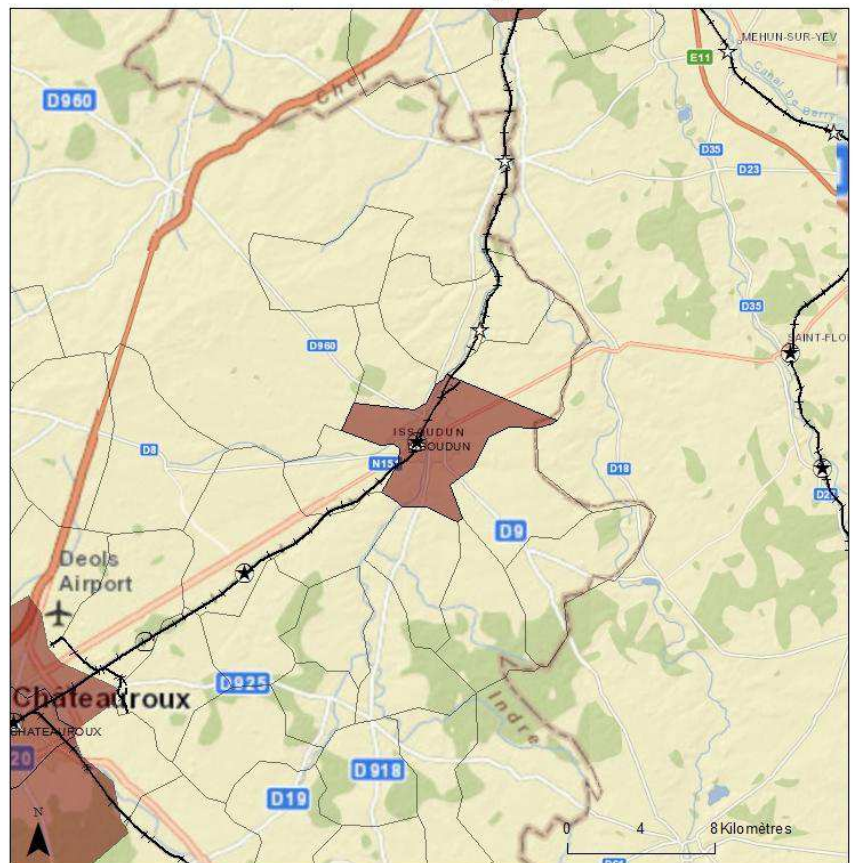
L'aéroport de Châteauroux situé à Déols est accessible en 25 minutes.

Réseau ferroviaire:

La desserte ferroviaire est relativement bonne avec 40 liaisons de base par jour (4/16) et 183 975 montées/descentes en 2008 (7/16) sur les lignes TER et Intercités. Issoudun se trouve sur la ligne Paris-Orléans-Limoge-Toulouse. Paris est accessible en 1h50 et Limoges en 1h40.

La gare d'Issoudun enregistre le trafic de fret ferroviaire le plus important de la région.

Infrastructures de transport à Issoudun



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ✱ Gare de voyageurs et de fret
- +++ Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

Fiche portrait

Issoudun

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi d'Issoudun est déficitaire en nombre d'actifs au regard des migrations domicile-travail des actifs avec 4 477 sortants et 3 419 entrants en 2007. En comparant avec les 15 autres villes ce déficit n'est pas si élevé puisqu'Issoudun est 5^{ème}.

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement vers les zones d'emploi de Châteauroux (2 312), Bourges (552), Romorantin-Lanthenay (519) et Vierzon (462).

Les entrants viennent en majorité des zones d'emploi de Châteauroux (1367), Bourges (599), Vierzon (373) et Romorantin-Lanthenay (334).

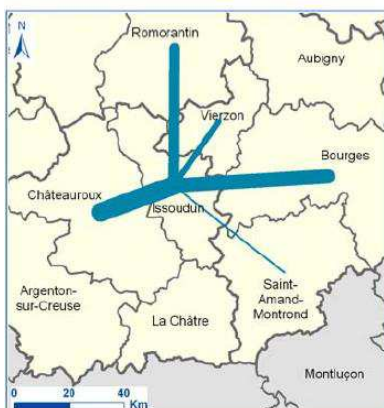
Les temps de trajet domicile-travail en 2006 sont les plus faibles des 16 villes étudiées et Issoudun est la seule ville pour laquelle ces temps de trajets ont régressé depuis 1999.

	Coefficient sortant/entrant (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	1,31	11,6 min	-0,6 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	5/16	1/12	1/12

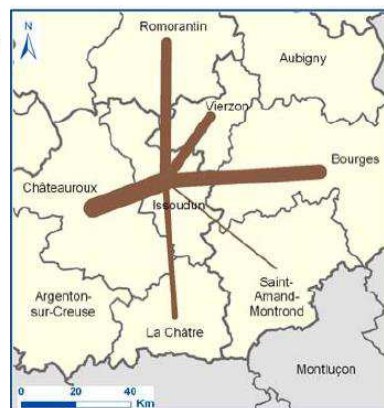
Mobilité
domicile-
travail
Source : INSEE
2007, DATAR
2006

Les migrations domicile - travail des actifs ayant un emploi concernant la zone d'emploi d'Issoudun en 2007

Migrations par zones d'emploi en région Centre d'après les données INSEE 2007



Migrations des actifs depuis la zone d'emploi d'Issoudun



Migrations des actifs vers la zone d'emploi d'Issoudun

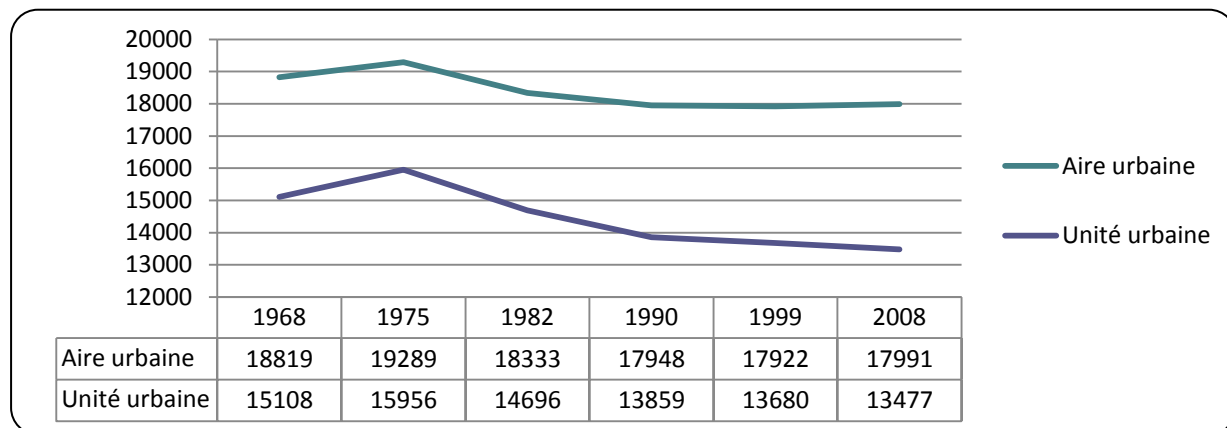
Source : INSEE RP2007 - Fond de carte sous licence IGN
Réalisation : Conseil régional du Centre 2010

Issoudun fait partie de la catégorie des villes autonomes.

Fiche portrait

Issoudun

II. POPULATION



Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine d'Issoudun de 1968 à 2008

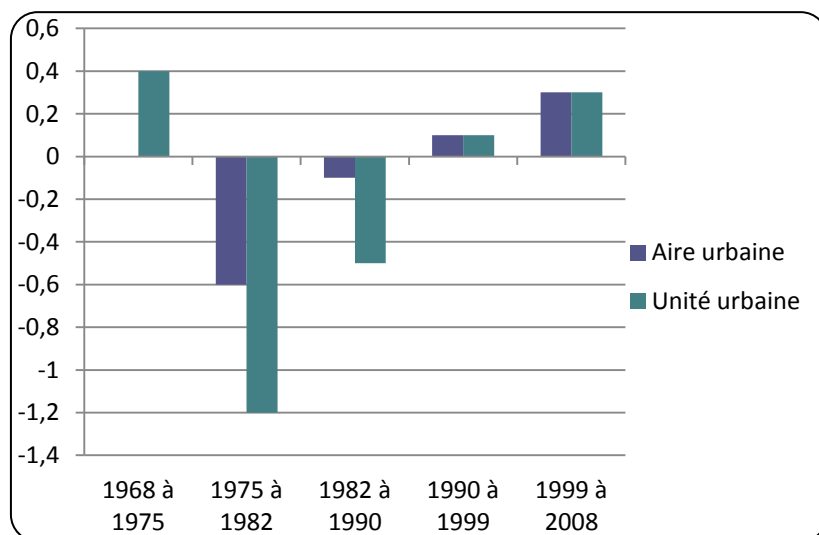
Source : INSEE 2008

L'unité urbaine d'Issoudun, qui est en fait sa seule commune, comprend 13 477 habitants en 2008. Elle a perdu 1631 habitants entre 1968 et 2008, soit une décroissance démographique de -10,8%. En effet, mis à part la période 1968-1975 où l'unité urbaine d'Issoudun avait connu une évolution démographique positive (+5,6%), la population n'a cessé de décroître. On remarque la même tendance pour la démographie de l'aire urbaine, à la différence que le nombre d'habitants s'est stabilisé depuis 1990, on dénombrait 17 991 habitants en 2008.

On peut en conclure une meilleure attractivité de l'aire urbaine entre 1999 et 2008, et la volonté de la population de s'installer en périphérie plutôt que dans le centre urbain.

Concernant la variation de la population due aux entrées sorties, on remarque que la tendance tend à s'inverser. Après une période 1975-1990 où les flux migratoires étaient majoritairement sortants, ils y a depuis 1990 plus d'entrées sur le territoire que de sorties. L'unité urbaine, bien qu'elle connaisse une décroissance démographique entre 1990 et 2008, enregistre plus d'entrées que de sorties sur la même période, indiquant un solde naturel négatif.

On constate pour les autres périodes une corrélation entre un solde migratoire négatif et une croissance démographique en perte de vitesse.



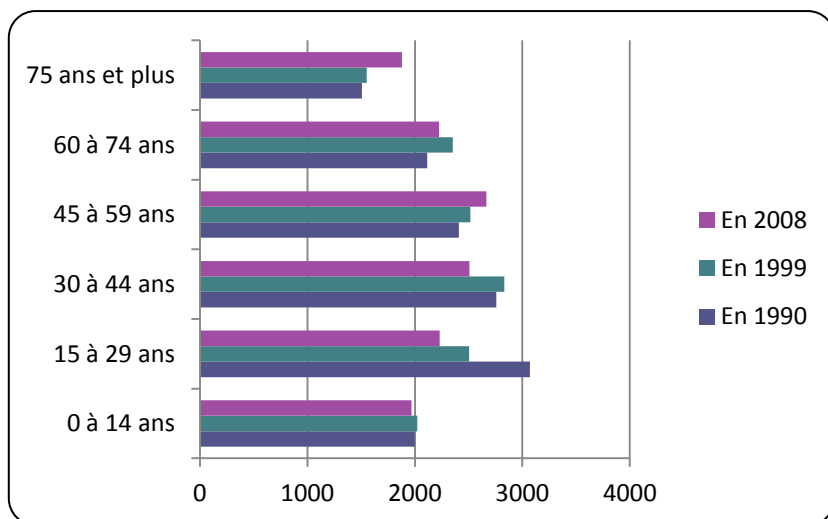
Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %

Source : INSEE 2008

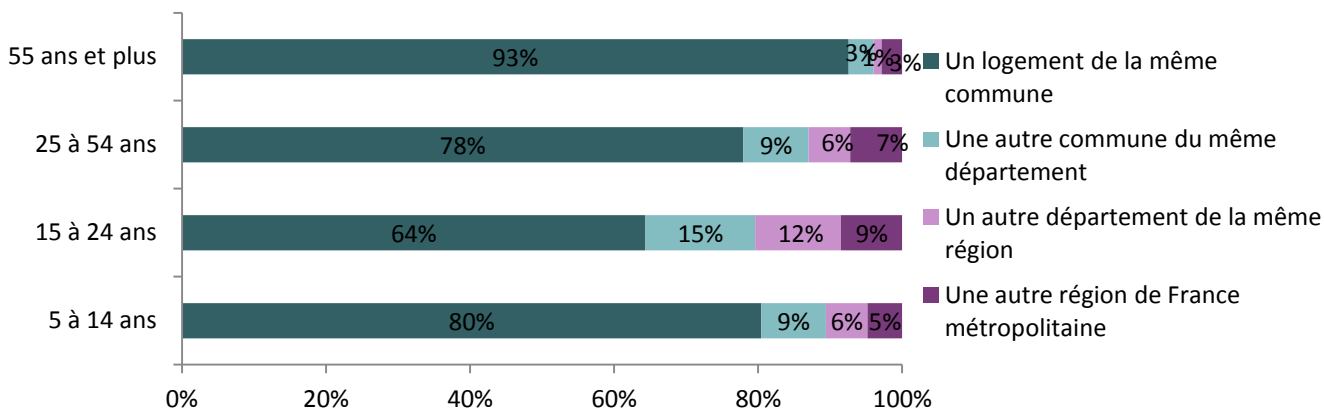
Fiche portrait

Issoudun

Au niveau de la répartition par classe d'âge, l'évolution entre 1990 et 2008, montre que l'unité urbaine d'Issoudun est en phase de mutation. Entre 1999 et 2008 ce sont les personnes de 45 ans et plus qui ont augmenté. En revanche, on constate une baisse du nombre de personnes âgées de 15 à 44 ans, avec une perte significative de 27,3% des jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008.



Répartition de la population par classe d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE



Lieu de résidence cinq ans auparavant en 2008 pour l'unité urbaine d'Issoudun
Source : INSEE

Bien que pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine la majorité résident encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles avec seulement 7% qui habitaient une autre commune cinq ans auparavant. Seul 4% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département cinq ans auparavant. Et au contraire, ce sont les 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles avec 36% d'entre eux qui ont changé de région ou de département depuis cinq ans.

Fiche portrait

Issoudun

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	11833	100%	11577	100%	11505	100%
Agriculteurs exploitants	72	0,6%	52	0,4%	58	0,5%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	524	4,4%	352	3,0%	273	2,4%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	452	3,8%	356	3,1%	450	3,9%
Professions intermédiaires	1000	8,5%	1036	8,9%	988	8,6%
Employés	1524	12,9%	1628	14,1%	1730	15,0%
Ouvriers	2971	25,1%	2472	21,4%	2136	18,6%
Retraités	3241	27,4%	3520	30,4%	4170	36,2%
Sans activité professionnelle	2048	17,3%	2161	18,7%	1700	14,8%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 pour l'unité urbaine
Source : INSEE

En effet comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de 28,7% entre 1990 et 2008). Cependant la part d'actifs diminue, les ouvriers sont moins présents dans l'unité urbaine (décroissance de -28,1% depuis 1990). Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont eux aussi en forte baisse, leur effectif a diminué de moitié ces vingt dernières années (-47,9%). Pour ce qui est des cadres et des professions intellectuelles supérieures, leur effectif n'a pas évolué depuis 1990, synonyme d'un manque d'attractivité de l'unité urbaine d'Issoudun pour cette classe.

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 7 894 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 147 024 k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 18 625€. Ce qui est très nettement inférieur à la moyenne de la région Centre, qui est de 22 004€.

Depuis 2007, le nombre de foyers fiscaux non imposables augmente. Ce pourcentage est très largement supérieur à celui de la région Centre, qui est de 44%.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	7 991	7 926	7 887	7 894
Revenu net déclaré (K euros)	147 074	151 147	148 375	147 024
Revenu net déclaré moyen (euros)	18 405	19 070	18 813	18 625
Foyers fiscaux non imposables en %	51,7	50,4	50,5	52,7

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine d'Issoudun de 2006 à 2009
Source : INSEE

Fiche portrait

Issoudun

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. On remarque l'augmentation de ménages d'une seule personne et de couples sans enfant dans l'unité urbaine de Chinon. En revanche, les couples sans enfant sont en forte diminution. Les familles monoparentales, dans leur quasi-totalité composée d'une femme avec enfant(s), qui sont les plus sujettes à la précarité, sont en augmentation à la fois dans l'aire urbaine et dans l'unité urbaine d'Issoudun.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100%	100%	100%	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	13,9%	13,2%	16,1%	14,6%
	femmes seules	22,4%	19,9%	24,5%	22,1%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	29,1%	29,9%	30,0%	30,5%
	couple avec enfant	26,0%	29,3%	19,4%	23,5%
	famille monoparentale	8,6%	7,8%	9,9%	9,3%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008
Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine d'Issoudun à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est supérieur à celui des autres VPM étudiées, mais aussi à celui de la région centre en 2008 (+8,4%).

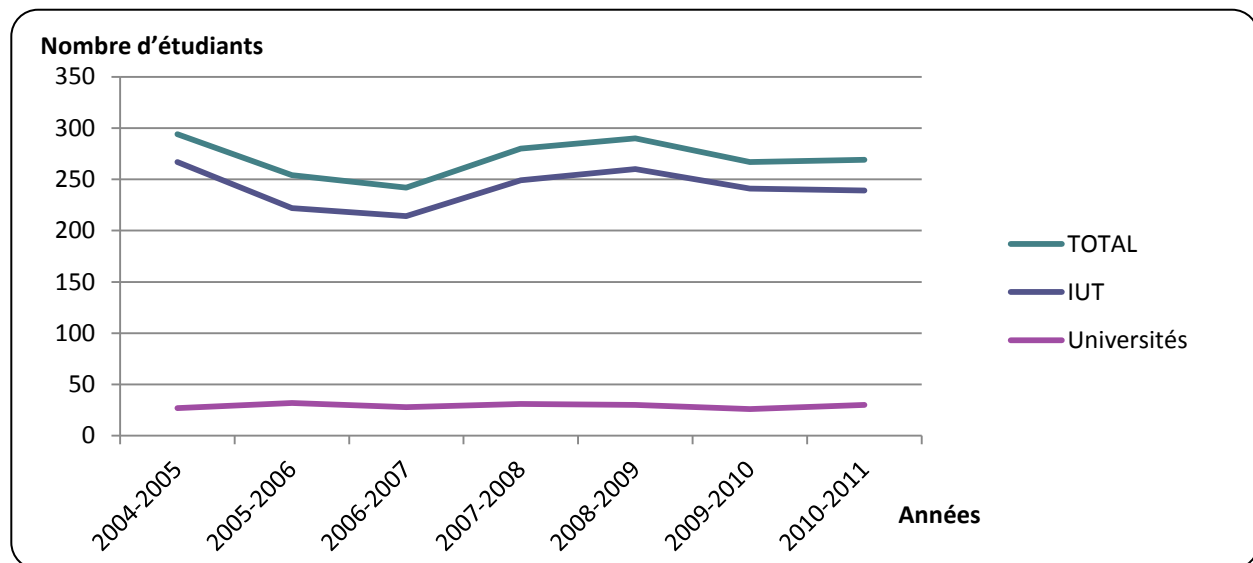
	Taux de chômage des 15-64 ans	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Issoudun	8,9	6,0%	4,8%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008
Source : INSEE

Fiche portrait

Issoudun

III. FORMATION



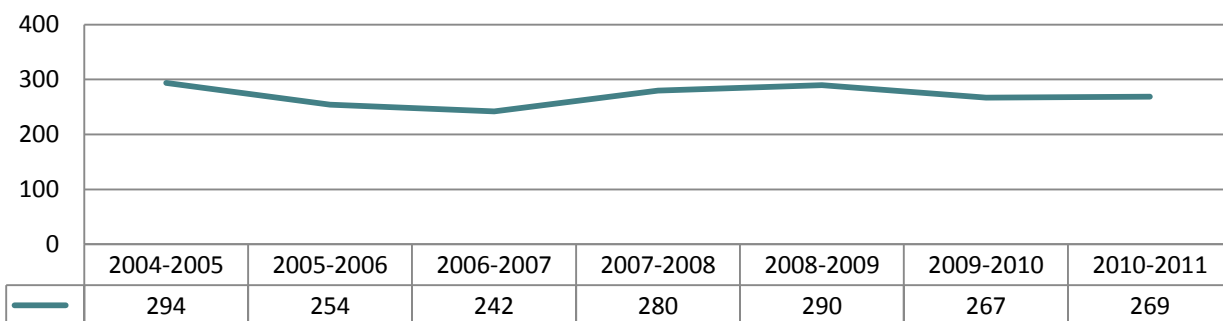
Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi d'Issoudun entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi d'Issoudun sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est en légère baisse avec un écart de 25 étudiants entre la valeur en 2011 et celle en 2004. Deux types de formations sont proposées au sein de l'IUT d'Issoudun qui appartient à l'Université d'Orléans. Des Diplômes Universitaire de Technologie (effectifs IUT) et une licence professionnelle en communication et commercialisation de produits culturels (effectifs Universités). Les effectifs de DUT représentent 90% des effectifs à Issoudun, la licence professionnelle ne pesant que pour 10%. Contrairement à la majorité des autres zones d'emploi étudiées, la zone d'emploi d'Issoudun ne propose pas de Brevets de Technicien Supérieur.

La zone d'emploi d'Issoudun est la 10^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi ayant des formations supérieures. En accueillant 269 étudiants en 2011, la zone d'emploi d'Issoudun est la 4^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées. ¹

Effectifs post-bac de la zone d'emploi d'Issoudun



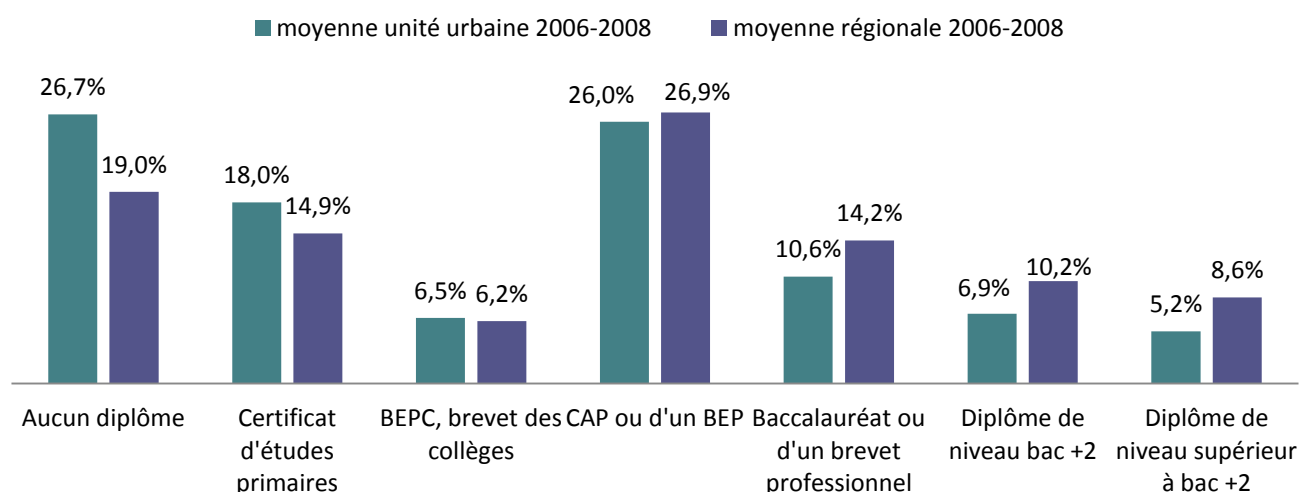
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

¹ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Issoudun

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine d'Issoudun et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si on compare l'unité urbaine d'Issoudun et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme, certificat d'études primaires et BEPC ou brevet des collèges), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau supérieur à bac et CAP ou BEP).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine d'Issoudun est la 4^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplôme (pour le Recensement de la Population 2008), avec 7,7% de plus que la moyenne régionale en 2008. L'unité urbaine d'Issoudun a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 que la moyenne régionale. Elle se classe 13^{ème}/16 villes étudiées (RP 2008).

Sur la période 2006-2008, la population de l'unité urbaine d'Issoudun a légèrement augmenté son niveau de formation. Le pourcentage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de 0,4% sur cette période. Le taux de baccalauréats et de diplômes de niveau bac +2 également avec une augmentation de respectivement 1,8% et 0,5%. Les autres catégories ont quant à elles légèrement diminuées. Le nombre de personnes ayant un certificat d'études primaires, un brevet des collèges, ou un CAP-BEP ont diminué avec respectivement -1,5%, -0,3% et -0,5% entre 2006 et 2008. De plus, le nombre de personnes non diplômées a diminué de 0,2% sur cette période sachant que la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine a diminué (-2,3%).

La population de l'unité urbaine d'Issoudun a une forte proportion de personnes non diplômées par rapport à la moyenne régionale. Cependant, avec la diminution des personnes n'ayant aucun diplôme ainsi que celles ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, et l'augmentation des diplômes supérieur au baccalauréat, il semble que le niveau de formation de la population de l'unité urbaine d'Issoudun soit en augmentation sur la période 2006-2008. C'est la douzième unité urbaine étudiée ayant la population la plus diplômée des seize unités urbaines étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

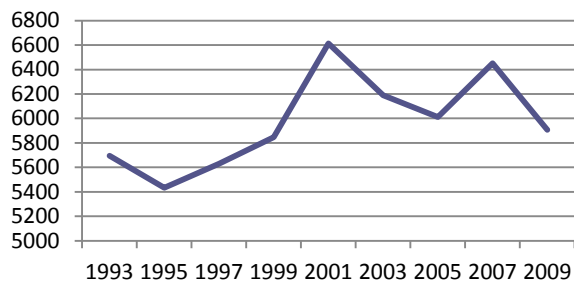
Fiche portrait

Issoudun

IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

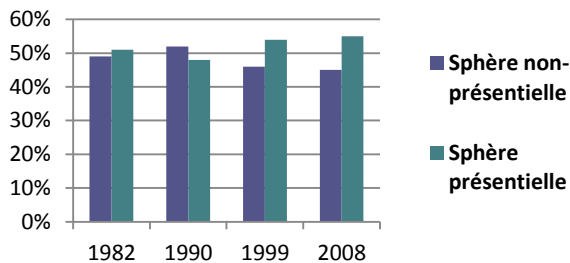
Evolution de l'emploi salarié sur la ZE d'Issoudun entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



Evolution des parts des emplois des sphères présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine d'Issoudun

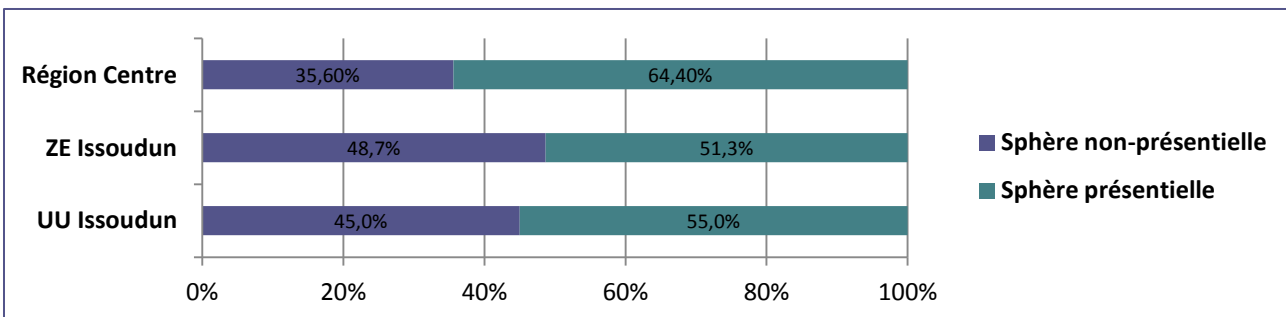
Source : INSEE



La dynamique de l'emploi salarié à l'échelle de la zone d'emploi d'Issoudun sur la période allant de 1993 à 2009 est marquée par de fortes hausses compensées par des baisses tout aussi conséquentes. Sur l'ensemble de la période, il s'agit de retenir que l'emploi a augmenté de 3,6% (5695 emplois en 1993 contre 5906 en 2009). Le nombre d'emplois de la sphère non-présentielle a augmenté jusqu'en 1990 pour représenter plus de 50% des emplois de la zone.

Les pertes d'emploi sont liées à la fermeture de nombreuses petites entreprises du domaine de l'industrie, de la construction et du commerce [Région Centre, 2011]. La fermeture du 517e Régiment du Train de Châteauroux-Déols en 2012 aura des impacts sur la population et l'emploi de la zone d'emploi d'Issoudun puisqu'elle occasionnera la perte de 170 emplois occupés par des personnes résidant sur ce territoire.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle en 2008

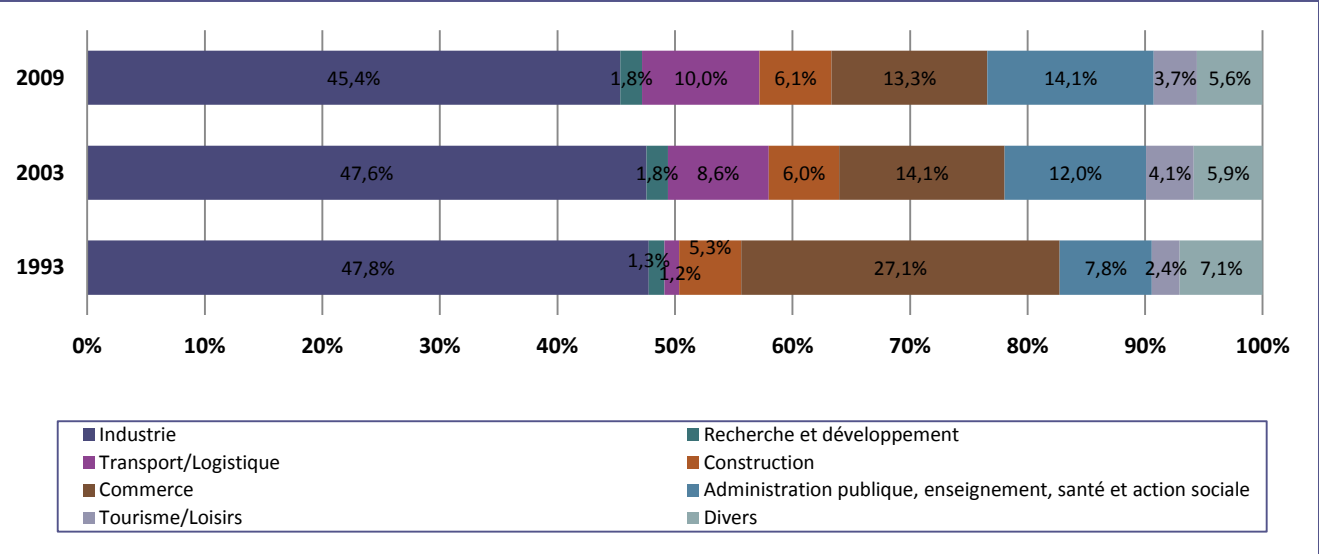
Source : INSEE

Si la part des emplois de la sphère non-présentielle a quelque peu baissé dans la zone d'emploi d'Issoudun depuis 1990, elle n'en reste pas moins l'une des plus élevées de la région Centre (48,7% contre 35,6%). L'unité urbaine d'Issoudun laisse également la part belle à la sphère non-présentielle avec près de 45% des emplois.

Fiche portrait

Issoudun

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi d'Issoudun
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

La répartition des emplois de la zone d'emploi d'Issoudun est marquée par la nette prédominance de l'industrie qui se maintient de plus à un taux très stable depuis 1993. Les effectifs du commerce ont baissé de près de 14% de 1993 à 2009, tandis que ceux de l'administration publique et des services ont doublé pour atteindre 14,1%, un pourcentage cependant peu élevé au regard de la moyenne régionale.

Concentration de l'emploi industriel

Traditionnellement, Issoudun a toujours été une ville industrielle. Elle a aujourd'hui la zone d'emploi la plus industrielle de la région Centre au regard du nombre d'habitants. L'industrie s'est développée à Issoudun autour du travail du cuir, elle conserve aujourd'hui cette dimension avec la présence de deux ateliers de la marque très haut de gamme Louis Vuitton (500 salariés environ) et de la Compagnie Européenne des Chaussures (400 employés). Le poids du secteur de la fabrication de matériels de transport est également très important (18,5% des effectifs contre 2% à l'échelle de la région).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Effectif salarié total tout domaines confondus : 5906	Nombre	Structure (%)
Industrie	2679	45,4%	24,8%
Fabrication de matériels de transport	1093	18,5%	2,0%
Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	643	10,9%	0,7%
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	266	4,5%	3,5%
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	203	3,4%	3,1%
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	137	2,3%	2,0%
Fab. prod. informat., électronique. & opt.	97	1,6%	1,1%
Aut. ind. manuf., répa. & inst. de mach.	86	1,5%	2,1%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi d'Issoudun
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Issoudun

Concentration de l'emploi administratif et de services

Si les effectifs du domaine de l'emploi administratif et des services sont nettement moins importants qu'à l'échelle de la région, l'économie sociale et solidaire reste un enjeu à Issoudun : l'aide aux personnes handicapées a été privilégiée avec plus de 100 lits dans le Centre pour Polyhandicapés, la ville-centre compte plus de 30% de logements sociaux et la gratuité des transports en commun urbains et péri-urbains a été mise en place.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 5906</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	835	14,1%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	603	10,2%	10,5%
Enseignement	47	0,8%	1,6%
Administration publique	0	0,1%	1,7%
Activités pour la santé humaine	94	1,6%	2,7%
Hébergement médico-social et social	76	1,3%	2,7%
Action sociale sans hébergement	15	0,2%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi d'Issoudun
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
SICMA AERO SEAT	1000 salariés	Fabrication de sièges d'avion	Issoudun (36)
ATELIERS LOUIS VUITTON	500 salariés	Maroquinerie	Paris (75)
COMPAGNIE EUROPEENNE DE CHAUSSURES	400 salariés	Commerce de détail de la chaussure	Paris (75)
CENTRE HOSPITALIER LA TOUR BLANCHE	250-499 salariés	Santé	/
COMMUNE D'ISSOUDUN	150-199 salariés	Administration publique	/
LIMOISE DISTRIBUTION— CENTRE LECLERC	150-199 salariés	Commerce	Ivry-sur-Seine (94)

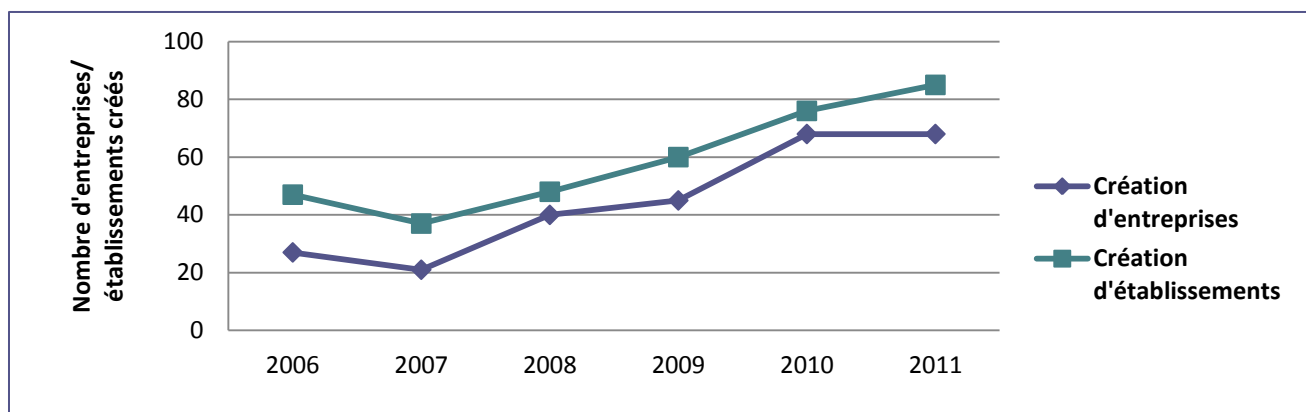
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi d'Issoudun
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées

L'économie de la zone d'emploi d'Issoudun est marquée par la présence de trois grandes usines : SICMA AERO SEAT du groupe Zodiac qui employait en 2010 près de 1000 employés, les ateliers de la marque Louis Vuitton et la Compagnie Européenne des Chaussures. Ces usines emploient à elles seules près de 70% des effectifs industriels de la zone d'emploi.

Fiche portrait

Issoudun

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine d'Issoudun

Source : INSEE 2011

L'unité urbaine d'Issoudun a moins subi les conséquences de la crise internationale que les autres VPM retenues pour notre étude : cela se manifeste par une courbe de création des établissements et des entreprises qui n'a jamais été négative depuis 2007, même après 2010. André Laignel, maire d'Issoudun, explique cela par la capacité qu'a la ville à attirer et à abriter «des entreprises industrielles de haute technologie, très présentes à l'export et qui n'ont pas eu besoin de se délocaliser pour perdurer » [Journal le Petit Berrichon – 12/01/2011].

A noter que l'on observe pas de hausse notable de créations d'entreprises et d'établissement après la mise en place du dispositif d'auto-entrepreneariat début 2009. Les auto-entrepreneurs sont cependant impliqués dans 60% des créations d'entreprises en 2011 [INSEE, 2011].

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne de l'Indre)

CM : non

La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre à Issoudun favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant un forme de conseil plus local.

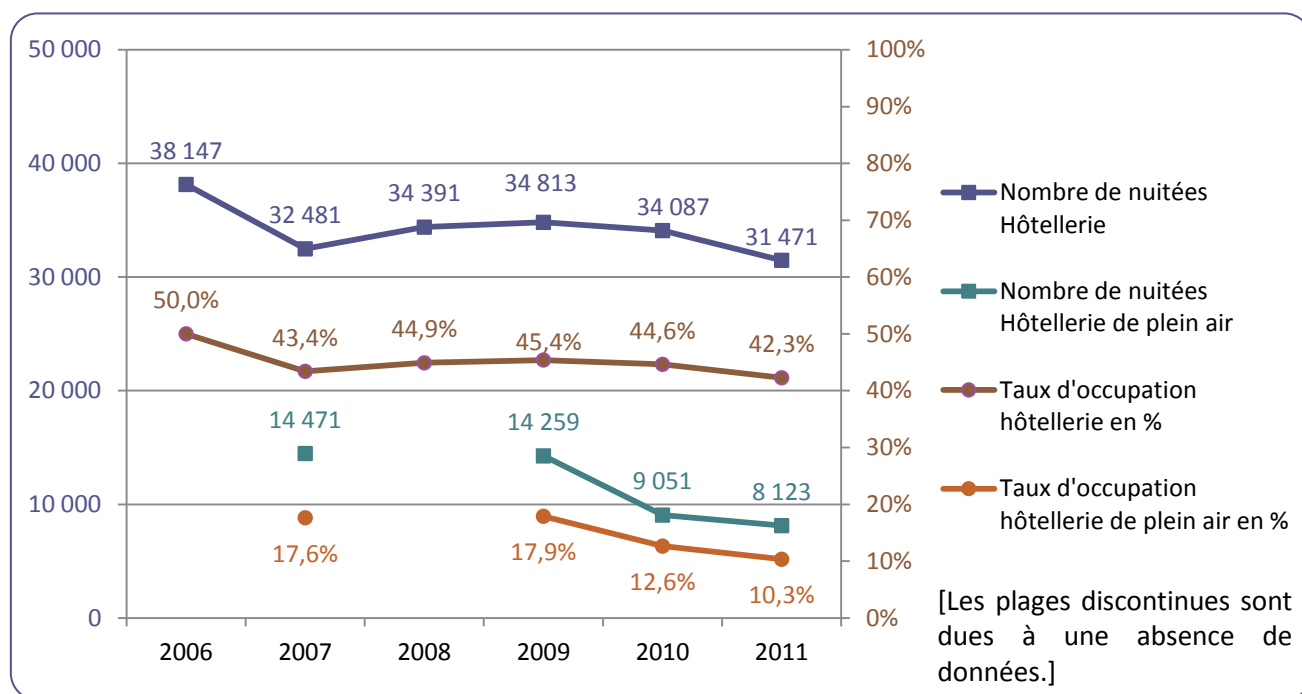
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Issoudun

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Issoudun Champagne Berrichonne

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

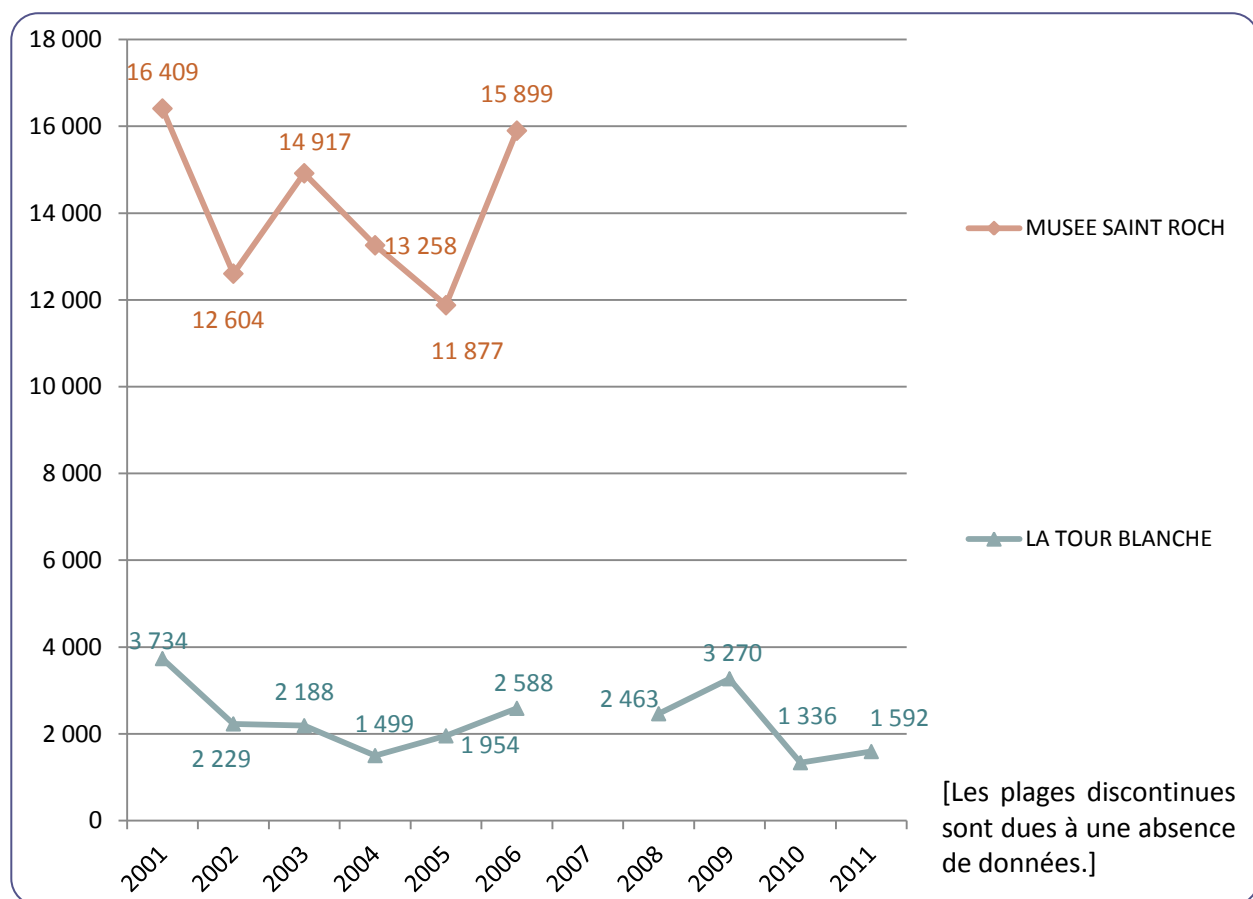
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Issoudun Champagne Berrichonne est majoritairement due à l'hôtellerie avec 31 471 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est deux fois moins fréquentée que l'hôtellerie avec 8 123 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une baisse de fréquentation entre 2006 et 2011, passant de 38 147 nuitées en 2006 à 31 471 nuitées en 2011. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées, le nombre de chambres proposées est donc resté relativement constant sur cette période. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est également en baisse entre 2007 et 2011 passant de 14 471 nuitées en 2007 à 8 123 en 2011. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées donc le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 16^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et aussi par rapport au nombre de nuitées. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 10,3% dans le Pays Issoudun Champagne Berrichonne en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 14^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, et également 14^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande ne semblent pas en réelle adéquation, avec une offre trop importante par rapport à la demande dans ce Pays et une place de seizième dans le classement des seize villes étudiées quant à la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées.

Fiche portrait

Issoudun



Fréquentation touristique de l'unité urbaine d'Issoudun
Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine d'Issoudun est essentiellement composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine d'Issoudun se situent à Issoudun même. Leur fréquentation est comprise entre 1 300 et 16 400 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La fréquentation variant largement d'une année sur l'autre, et selon différentes tendances, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011. La fréquentation du Musée Saint Roch est globalement en dent de scie sur cette période avec 16 409 visiteurs en 2001 et 12 604 en 2002. La plus basse fréquentation est pour 2005 avec 11 877 visiteurs, suivie de 15 899 visiteurs en 2006. Les données après 2006 ne sont pas disponibles pour le Musée Saint-Roch. La fréquentation de la Tour Blanche est globalement en baisse sur la période 2001-2011, passant de 3 734 visiteurs en 2001 à 1 592 en 2011, avec un pic de fréquentation en 2009 avec 3 270 visiteurs.

L'unité urbaine d'Issoudun accueillant environ 12 600 visiteurs en 2011, si on extrapole pour la fréquentation du Musée Saint Roch, est une unité urbaine relativement peu attractive touristiquement, et se classe 11^{ème} des 16 villes étudiées.

Fiche portrait

Issoudun

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1 000 habitants	17,3	5,9	2,9	26,2
% de gamme de service	66%	23%	11%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

Issoudun est relativement peu pourvue en services et équipements avec 26,18 pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine (13/16).

Ce classement s'explique par un faible taux de services ou équipements de proximité puisqu'avec 17,3 pour 1000 habitants elle est avant-dernière. Les autres gammes de services sont aussi en dessous de la moyenne des 16 villes 10^{ème} pour la gamme supérieure et 11^{ème} pour l'intermédiaire.

Accessibilité aux commerces

Issoudun		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	Unité urbaine	4,45	52,68
	Reste de l'aire urbaine	0,00	13,29

Commerces selon la taille Source : INSEE BPE 2010

Issoudun est relativement peu équipée en commerces. Avec 52,7 commerces pour 1000 habitants, elle est la dernière des villes étudiées. Les commerces de grande taille sont moyennement présents avec 4,45 commerces pour 1000 habitants (rang 9/16). Les grandes surfaces ou les villes de Bourges ou Châteauroux captent peut être la clientèle d'Issoudun.

Avec 13,3 commerces pour 1000 habitants, Issoudun compense son manque de commerces dans le reste de l'aire urbaine et se place en 5^{ème} position par rapport aux 16 villes étudiées. Pourtant, comme beaucoup d'autres VPM, le reste de l'aire urbaine d'Issoudun ne comporte pas de commerces de grande taille.

Fiche portrait

Issoudun

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,72	3,7	15	24,7
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	14/16	13/16	12/16	15/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les services de santé sont relativement peu accessibles à Issoudun. Toute la population du bassin de vie n’a pas accès à un médecin généraliste à moins de 20 minutes. Le nombre de médecins généralistes est aussi relativement faible comparé aux autres villes étudiées et à la moyenne nationale.

La part de la population à plus de 20 minutes d’au moins un des services de santé de proximité est très importante avec près de 25% de la population, (moyenne nationale 4,3%).

Au regard du vieillissement de la population constaté, l’accès aux services de santé a tendance à se dégrader.

Fiche portrait

Issoudun

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
21,6 %	32,3 %

Comparaison de la surface artificialisée d'Issoudun et de la moyenne des 16 villes étudiées

La commune d'Issoudun est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate qu'Issoudun se trouve en dessous de la moyenne, étant 10^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

	Issoudun	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 316 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	74,4 % 234,88 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	4,4 % 14 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	21,2 % 67,12 ha	16,6 % 3 139 ha

Comparaison des zones d'activités d'Issoudun et de la région Centre

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine d'Issoudun est de 74,4 %. Ce taux est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.objectifindre.com/>. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 164,5	24,7

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine d'Issoudun

Le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est inférieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : <http://www.adil36.org>. Mise à jour : 01/01/12

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Issoudun	10,8 %	+ 2,5 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

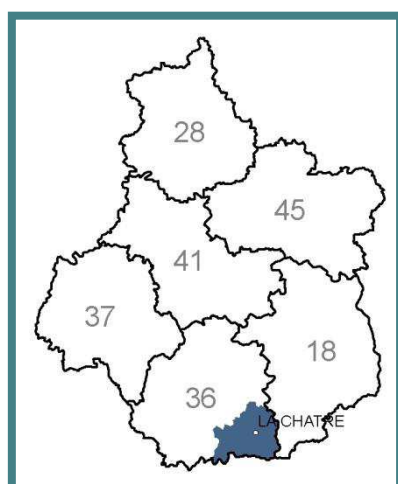
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine d'Issoudun et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine d'Issoudun est parmi les plus importants (3^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 2,5 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine d'Issoudun. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine d'Issoudun a la 6^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

La Châtre

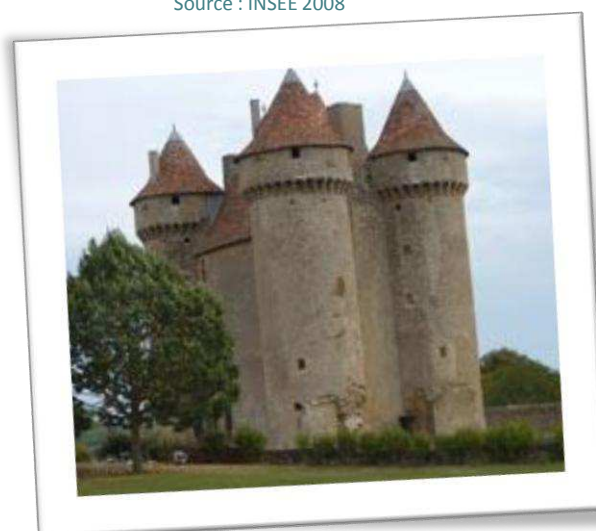


Communes de l'UNITÉ URBAINE de La Châtre
La Châtre
Le Magny
Montgivray

La Châtre se situe dans le département de l'Indre. D'après le nouveau zonage INSEE de 2010, La Châtre fait partie de la zone d'emploi de Châteauroux. Dans le cadre de notre étude nous étudierons quelques fois la zone d'emploi de La Châtre avec son tracé de 1990, représenté sur la carte ci-dessus, afin qu'elle ne soit pas incluse dans la zone d'emploi de Châteauroux. La ville n'est qu'à 20 km de la limite entre l'Indre et le Cher.

	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 1990)
Nombre de communes	1	3	6	50
Population en 2008	15 337	16 445	8 669	76 894
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	226,0	166,8	89,2	38,0
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008, en %	+ 0,63 %	+ 0,71 %	+ 0,32 %	+ 0,59 %

Source : INSEE 2008



Photographie : <http://www.tourisme.fr/office-de-tourisme/la-chatre.htm>

Fiche portrait

La Châtre

I. GÉOGRAPHIE

La Châtre se trouve dans le Boischaut Sud, aux prémices du piémont auvergnat. Elle fait partie de la plaque du Sud régional.

Réseau routier :

L'accessibilité au réseau autoroutier est relativement mauvaise. En effet, l'unité urbaine n'est pas reliée à une autoroute.

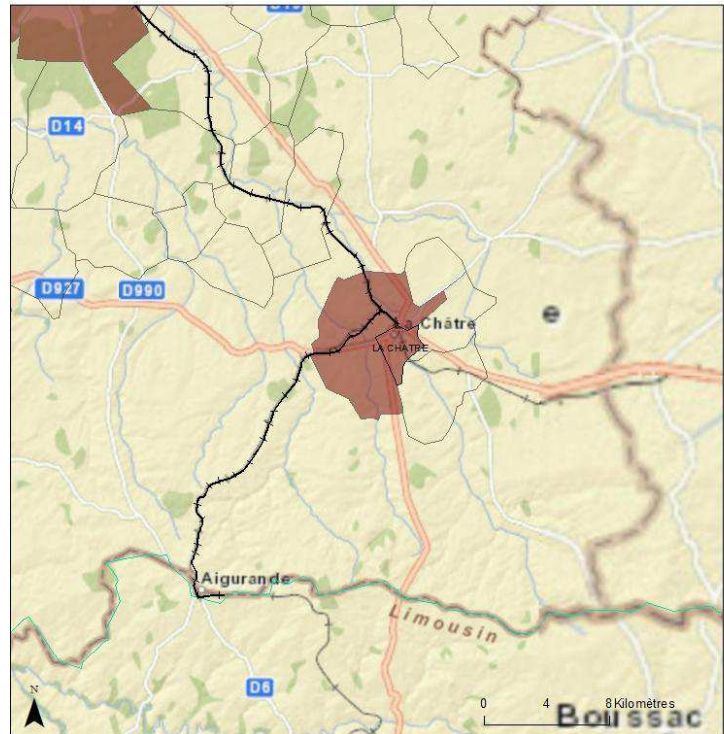
L'A20 est l'autoroute la plus proche et peut être rejointe à Argenton-sur-Creuse, en 40 minutes, à 40 km.

L'A71 est accessible à Saint-Amand-Montrond, en 50 minutes, à 49 km.

La D943 permet d'atteindre Châteauroux par le Nord, en 40 minutes, et Montluçon par le Sud, en 1h10.

La D918 permet d'atteindre Issoudun en 41 minutes.

Infrastructures de transport à La Châtre



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

○ Gare de fret	■ Unité urbaine
☆ Gare de voyageurs	□ Aire urbaine
✱ Gare de voyageurs et de fret	
+++ Ligne ferroviaire	

Réseau ferroviaire :

La Châtre n'a pas de gare ferroviaire, bien qu'il existe une voie ferrée reliant Tours à Montluçon. Ses habitants doivent donc se rendre à Châteauroux pour emprunter le train.

Le territoire de la Châtre est donc isolé. Parmi les 16 villes étudiées, la Châtre est la VPM la moins accessible.

Fiche portrait

La Châtre

Déplacements domicile travail

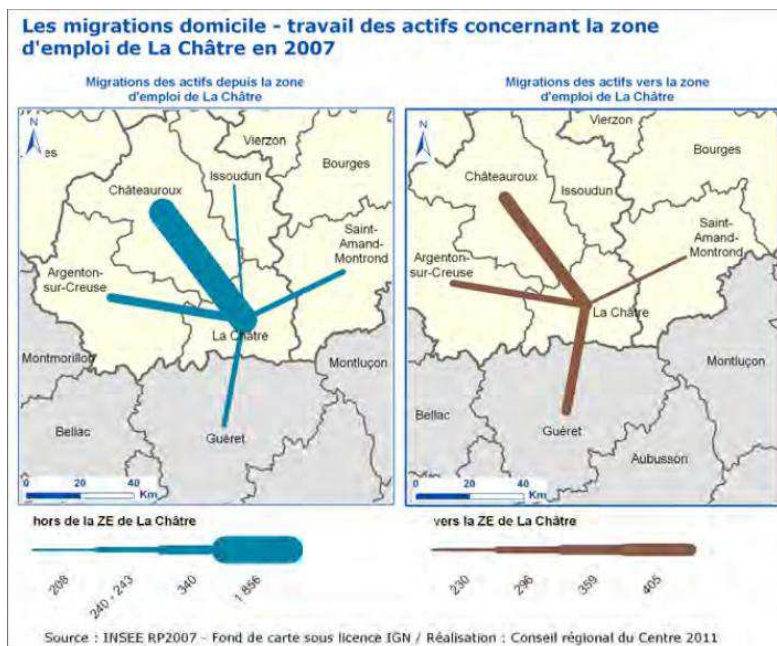
La zone d'emploi est relativement très peu attractive, comparée aux seize autres villes étudiées avec 1514 entrants dans la zone d'emploi et 3324 sortants en 2007. Bien qu'ayant l'avant dernier coefficient sortants/entrants, La Châtre génère la plus faible quantité de flux domicile-travail parmi les 16 villes étudiées.

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement à Châteauroux (1856), et dans une moindre mesure dans les villes alentours : Argenton-sur-Creuse (340), Guéret (243), Saint-Amand-Montrond (240), Issoudun (208).

Les entrants viennent en majorité de Châteauroux (405) et Guéret (359), ville avec laquelle elle entretient des flux positifs.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)
	2,2
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	15/16

Mobilité domicile-travail
Source : INSEE 2007, DATAR 2006

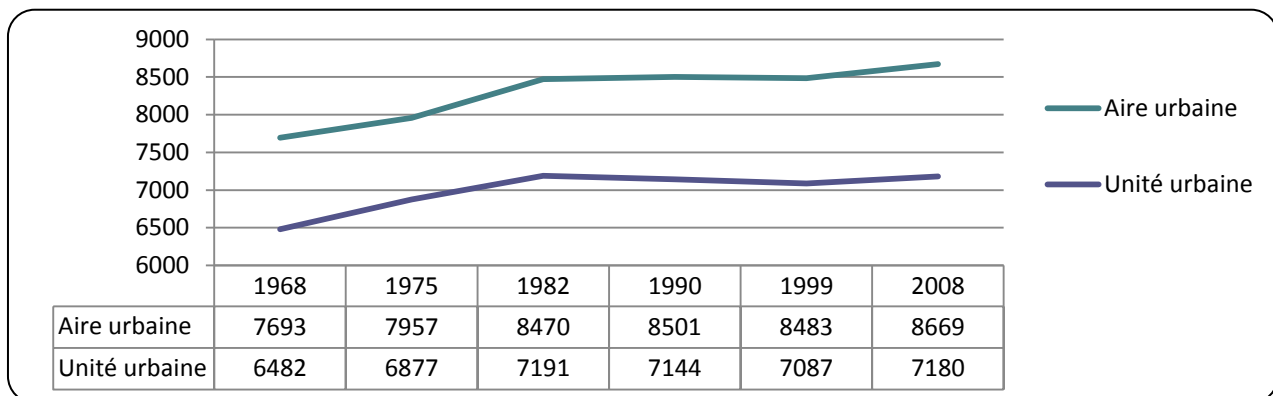


Par ses relations principalement tournées vers Châteauroux, La Châtre se trouve dans la catégorie des villes sous l'influence d'une ville moyenne.

Fiche portrait

La Châtre

II. POPULATION



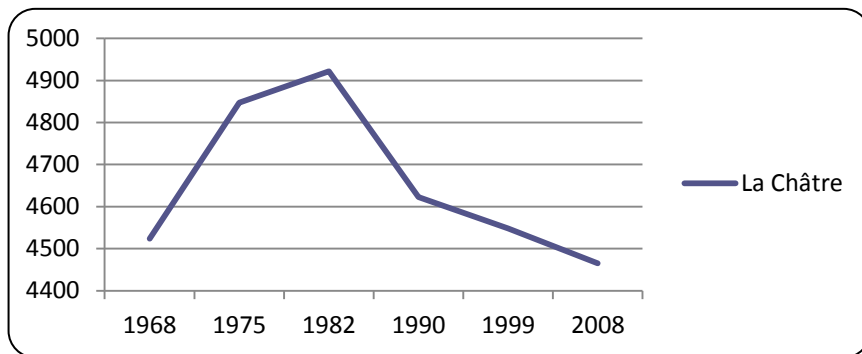
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de la Châtre de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de La Châtre comprend 7180 habitants en 2008, répartis dans trois communes. Elle a gagné 698 habitants entre 1968 et 2008, soit une croissance démographique de 10,8%. On remarque, exactement, les mêmes tendances démographiques, quelque soit l'échelle considéré (aire urbaine ou unité urbaine). Ce graphique ne nous permet donc pas de constater une préférence des habitants pour l'aire urbaine ou pour l'unité urbaine.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

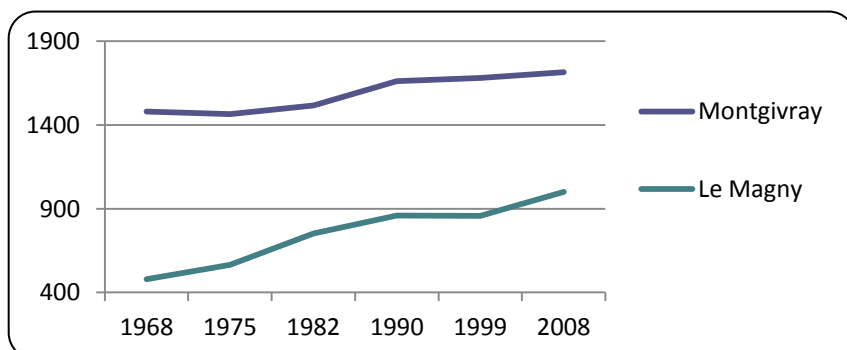
En effet, il convient de préciser que cette évolution démographique n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. Bien que la commune ait gagné des habitants de 1968 à 1982, La Châtre a connu une très forte baisse démographique entre 1982 et 2008 avec une perte de 457 habitants, soit une décroissance de - 9,3%.



Evolution de la population de la commune de La Châtre de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Cependant, les deux autres communes de l'aire urbaine ont gagné des habitants entre 1968 et 2008. Ces deux graphiques illustrent bien que les nouveaux arrivants préfèrent s'installer dans la première couronne plutôt que dans le centre urbain.



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de La Châtre de 1968 à 2008

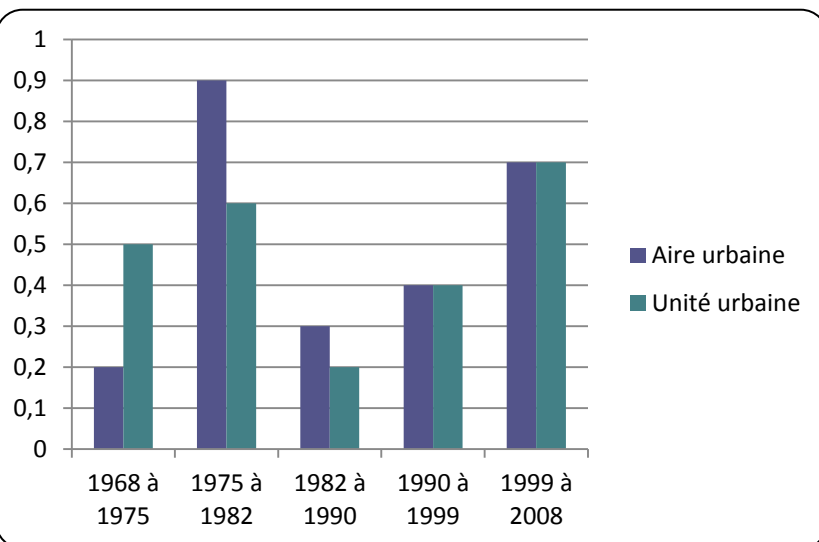
Source : INSEE 2008

Fiche portrait

La Châtre

Depuis 1968, les flux migratoires entrants sont supérieurs aux flux migratoires sortants, que ce soit pour l'aire urbaine ou pour l'unité urbaine. Ce taux de variation annuel de la population, due au solde apparent des entrées et sortie, montre une certaine attractivité de La Châtre pour les nouveaux arrivants.

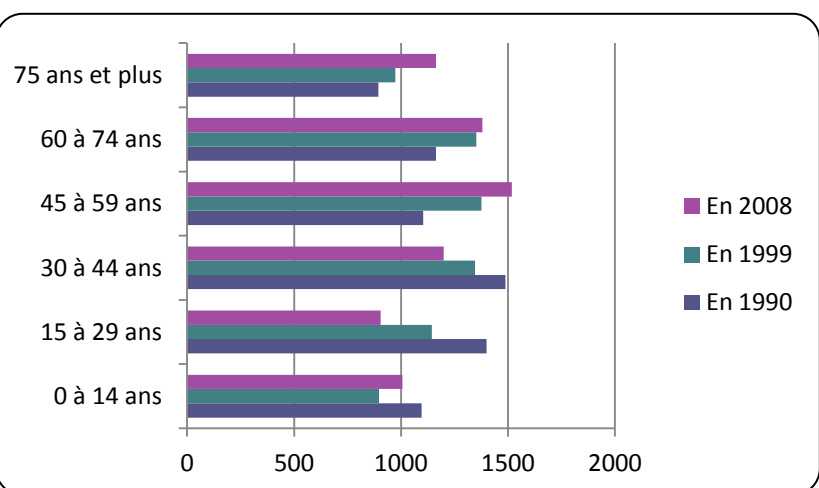
De plus, le fait que la population de la ville soit en très légère augmentation, malgré un solde migratoire de +0,7% entre 1999 et 2008, est synonyme d'un solde naturel négatif, et donc d'un certain renouvellement de la population.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %

Source : INSEE 2008

Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de La Châtre est en phase de mutation. Entre 1999 et 2008, c'est le nombre de personnes de 45 ans et plus qui a augmenté, notamment les 75 ans et plus, avec une augmentation de 30,1%. En revanche, sur la même période, les jeunes de 15 à 29 ans ont diminué de 35,4%. Il est à noter que la catégorie de 0 à 14 ans a augmenté, entre 1999 et 2008, dans un contexte où les VPM n'arrivent pas à garder les jeunes sur leur territoire.

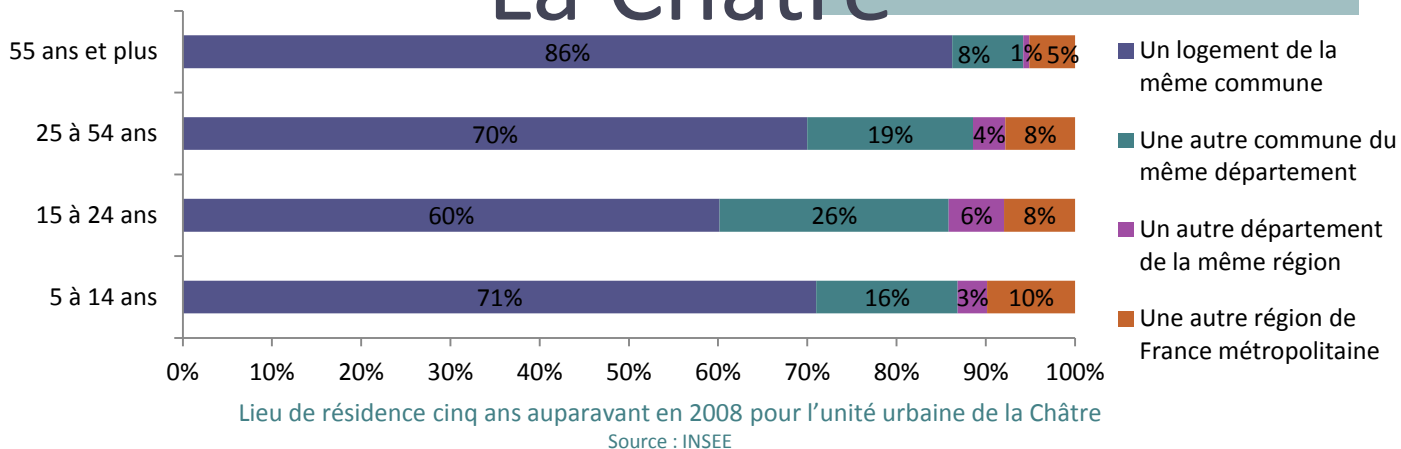


Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

La Châtre



Bien que, pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine, la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles : 86% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seul 6% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Ce sont les catégories des 25 à 54 ans, et des 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 40% qui n'habitaient pas sur la même commune 5 ans plus tôt. Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population, par catégorie socioprofessionnelle, avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	5 989	100%	6 116	100%	6 080	100%
Agriculteurs exploitants	52	0,9%	32	0,5%	44	0,7%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	292	4,9%	320	5,2%	188	3,1%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	164	2,7%	180	2,9%	236	3,9%
Professions intermédiaires	448	7,5%	524	8,6%	496	8,2%
Employés	936	15,6%	1 036	16,9%	947	15,6%
Ouvriers	1 117	18,6%	852	13,9%	826	13,6%
Retraités	1 828	30,5%	1 996	32,6%	2 689	44,2%
Sans activité professionnelle	1 153	19,3%	1 176	19,2%	654	10,8%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégories socioprofessionnelles entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine
Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de 47,1% entre 1999 et 2008). Et dans le même temps, les ouvriers sont la catégorie qui a la plus grosse diminution (-26% depuis 1990), ceci dû à de fortes disparitions d'emplois dans l'industrie. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures, sont en augmentation avec 72 nouveaux cadres (+43,9% depuis 1990), notamment grâce à l'arrivée d'entreprises sur le territoire. Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise a quant à lui fortement baissé (décroissance de -35,6% entre 1990 et 2008).

Fiche portrait

La Châtre

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 4 406 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 86 545 k€, soit un revenu net déclaré moyen de 19 643 €.

Entre 2006 et 2009, le nombre de foyers fiscaux, le revenu net déclaré moyen et le pourcentage de foyers fiscaux non imposables sont restés stable. Le revenu net déclaré moyen est encore très inférieur à celui de la région Centre, qui s'élève à 22 004€.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	4 418	4 418	4 420	4 406
Revenu net déclaré (K euros)	85 967	88 785	95 700	86 545
Revenu net déclaré moyen (euros)	19 458	20 096	21 652	19 643
Foyers fiscaux non imposables en %	52,6	50,9	52,3	52,6

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de la Châtre de 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages, peut en partie, expliquer la précarité chez certaines familles. On remarque l'augmentation de ménages d'une personne, que ce soit un homme ou une femme seule.

Le nombre de couple sans enfant est resté à peu près constant à la fois dans l'aire urbaine et dans l'unité urbaine. Cependant, le nombre de couples avec enfant et de familles monoparentales (dans leur quasi-totalité des femmes avec enfant(s)), qui sont les deux types de ménages les plus propices à la précarité, sont en baisse depuis 1999.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100%	100,0%	100%	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	12,6%	12,3%	13,1%	13,4%
	femmes seules	23,4%	21,5%	26,7%	24,3%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	32,0%	32,1%	32,3%	32,8%
	couple avec enfant	24,1%	26,8%	20,4%	22,3%
	famille monoparentale	8,0%	7,3%	7,4%	7,1%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de La Châtre à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est très inférieur à la moyenne des 16 VPM étudiées, mais aussi au taux de chômage moyen de la région Centre (8,4%).

	Taux de chômage au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
La Châtre	6,7	ND	ND
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

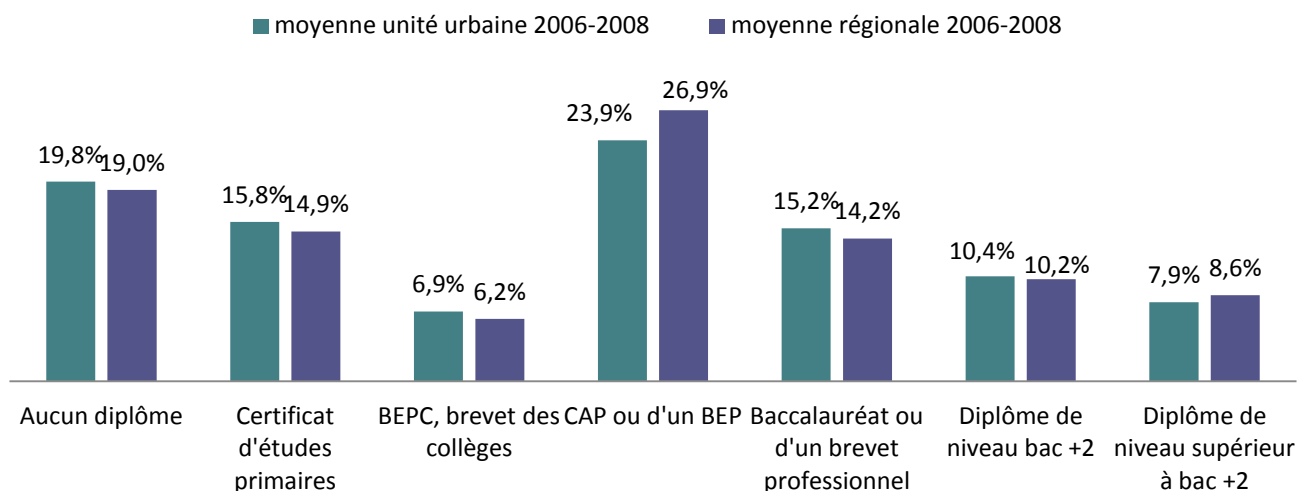
Fiche portrait

La Châtre

III. FORMATION

La zone d'emploi de La Châtre ne dispose pas de formations post baccalauréat. Elle est donc classée dernière des 16 villes étudiées selon ce critère. ¹

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de La Châtre et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si l'on compare l'unité urbaine de La Châtre et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme, certificat d'études primaires et BEPC ou brevet des collèges), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau supérieur à bac +2 et CAP ou BEP).

Une comparaison des seize villes étudiées, dans ce projet, nous apprend que l'unité urbaine de La Châtre est la 2^{ème} à avoir le moins de personnes sans diplôme (pour le Recensement de la Population 2008), avec un taux de personnes sans diplôme équivalent à celui de la moyenne régionale en 2008. L'unité urbaine de La Châtre est classée 16^{ème}/16 concernant la part de population ayant un diplôme supérieur à bac +2 (RP 2008).

Sur la période 2006-2008, le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de La Châtre est, globalement, resté constant. Le pourcentage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 est resté constant entre 2006 et 2008 avec 4,5%. Le taux de CAP-BEP, de baccalauréats et de diplôme de niveau bac +2 a connu une faible augmentation de respectivement 0,5%, 0,4% et 0,1%. Les autres catégories ont quant à elles légèrement diminuées. Le nombre de personnes ayant un certificat d'études primaires ou un brevet des collèges a légèrement diminué avec respectivement -0,5% et -0,2% entre 2006 et 2008. De plus, le nombre de personnes non diplômées a diminué de 0,3% sur cette période sachant que la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine a légèrement augmenté (+0,8%) entre 2006 et 2008.

La population de l'unité urbaine de La Châtre compte peu de personnes non diplômées mais également peu de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2. c'est la onzième unité urbaine ayant la population la plus diplômée des seize unités urbaines étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

¹ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

La Châtre

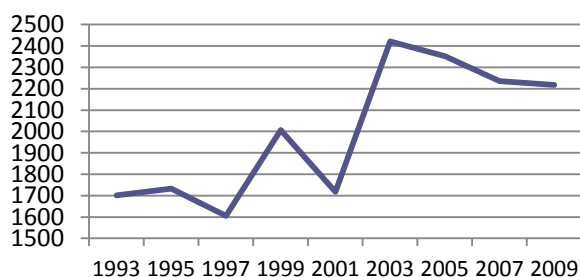
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Mise au point

Comme cité précédemment, la Châtre est intégrée à la zone d'emploi de Châteauroux depuis le dernier recensement de l'INSEE (2010). Toutes les fiches portraits, partie **nature de l'économie**, réalisées précédemment ont été réalisées à partir de l'étude des zones d'emplois des VPM en majorité. De ce fait il a été décidé de se focaliser sur l'aire urbaine de La Châtre afin d'avoir un aperçu le plus objectif de l'économie de ce territoire.

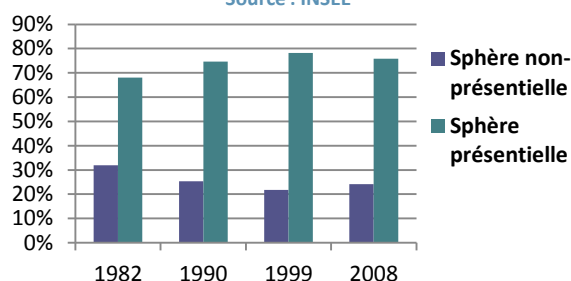
Evolution de l'emploi salarié dans l'aire urbaine de La Châtre entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



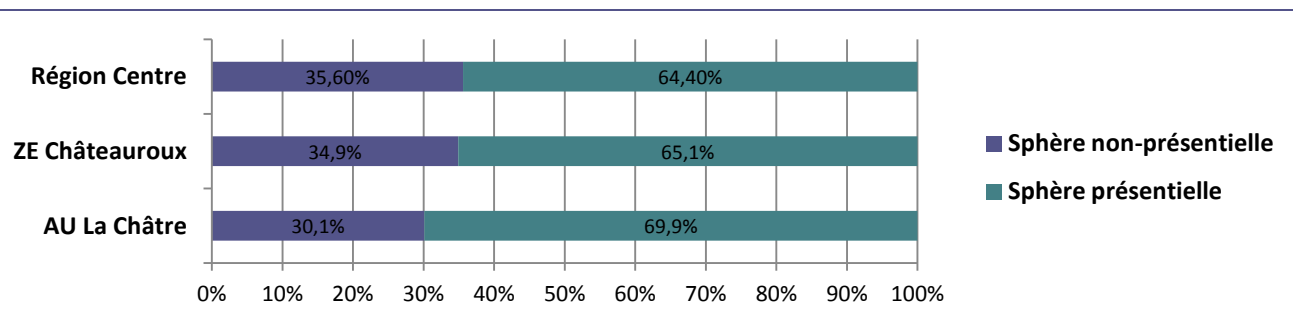
Evolution des parts des emplois des sphères présentes et non-présentes entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de La Châtre

Source : INSEE



L'évolution de l'emploi dans l'aire urbaine de La Châtre se décompose en plusieurs phases sur la période allant de 1993 à 2009. Après une relative stabilité jusqu'en 1997 l'emploi a connu une forte croissance jusqu'en 2000 pour finalement rechuter. Le véritable pic de croissance a eu lieu à partir de 2002 et ce jusqu'à la fin de l'année 2003. Ces fluctuations correspondent à des pertes d'emploi de la sphère non-présentielle, compensées par une croissance du secteur présentiel (secteur tertiaire en particulier).

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes en 2008

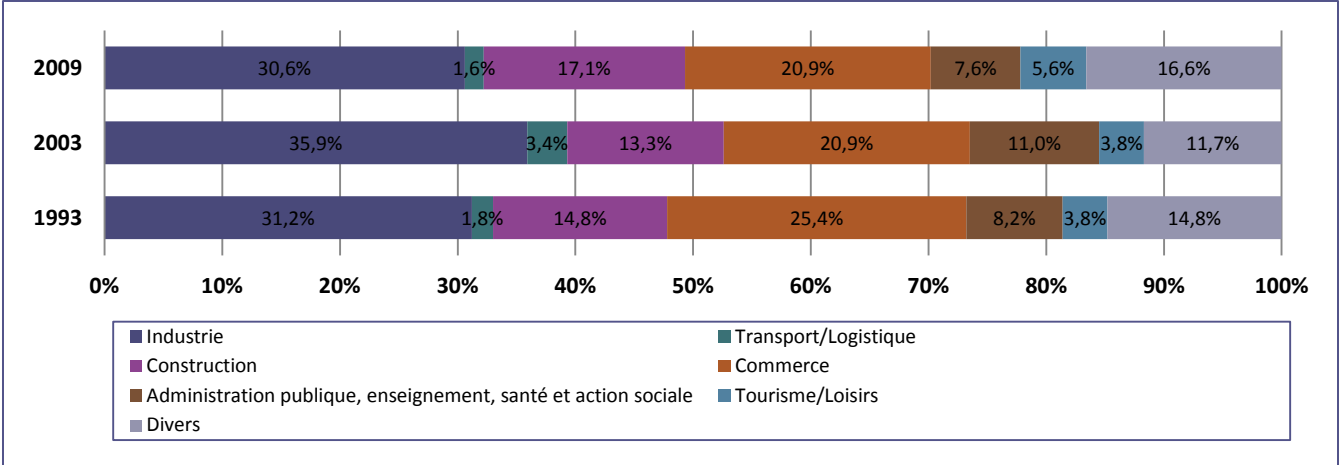
Source : INSEE

La répartition des emplois au sein des sphères présentes et non-présentes de l'aire urbaine de La Châtre se rapproche de celle relevée à l'échelle de la zone d'emploi de Châteauroux dans laquelle elle est incluse : en effet près de deux-tiers des emplois sont concentrés au sein de la sphère présente, un phénomène que l'on retrouve dans la moyenne régionale.

Fiche portrait

La Châtre

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de La Châtre
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

La part de l'économie présentielle est plus importante dans l'aire urbaine de La Châtre qu'à l'échelle de la région Centre (70% contre 64,4%). Cela se manifeste notamment par une part des emplois dans le domaine du **commerce** représentant 21% des emplois de l'aire urbaine contre 17,6% en région Centre. La construction occupe également une part très importante des emplois sur ce territoire (7% de plus qu'à l'échelle de la Région).

Concentration de l'emploi industriel

Bien que relativement peu important au regard des statistiques régionales, l'emploi industriel est marqué dans l'aire urbaine de La Châtre par la prédominance du secteur des « autres industries manufacturières » (22,8% contre 2,1% pour la région Centre) avec la présence de l'usine Fenwall spécialisée dans la production de poches de sang et d'appareillages de traitements sanguins. Nous pouvons également relever la présence d'industries de l'imprimerie.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Aire Urbaine (AU)		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 2173			
Industrie	635	29,2%	24,8%
Aut. ind. manif., répa. & inst. de mach.	496	22,8%	2,1%
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	47	2,2%	3,5%
Travail bois, ind. papier & imprimerie	37	1,7%	1,9%
Fab. aliments, boiss. & prdts base tabac	37	1,7%	3,1%
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	14	0,6%	2,0%
Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	4	0,2%	3,4%

Effectif salarié par établissement industriel de l'aire urbaine de La Châtre
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

La Châtre

Concentration de l'emploi administratif et de services

L'emploi administratif apparait peu représenté dans l'aire urbaine de La Châtre avec 7,6% des emplois contre 22,8% à l'échelle de la région Centre. Les principaux effectifs de ce secteur se concentrent au sein de structures telles le centre hospitalier de La Châtre, le lycée George Sand et la commune de la Châtre. L'appartenance à la zone d'emploi de Châteauroux et la relative proximité avec la ville-centre (40km) explique en partie ces chiffres et joue considérablement sur l'offre de services.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) Effectif salarié total tout domaines confondus : 2173	Aire urbaine		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	154	7,6%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	43	2,0%	10,5%
Enseignement	18	0,8%	1,6%
Administration publique	0	0%	1,7%
Activités pour la santé humaine	51	2,3%	2,7%
Hébergement médico-social et social	0	0%	2,7%
Action sociale sans hébergement	50	2,3%	3,6%

Effectif salarié par établissements administratifs de l'aire urbaine de La Châtre
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
FENWAL FRANCE SAS	480 salariés	Autres industries manufacturières	Lacs (36)
CENTRE HOSPITALIER DE LA CHATRE	250-499 salariés	Santé	/
IMPRIMERIE RAULT	100-149 salariés	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Aigurande (36)
SOC ENTREPRISE GENER EXPLOIT CENTRE	100-149 salariés	Construction	Montgivray (36)
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE GEORGE SAND	50-99 salariés	Enseignement	/
COMMUNE DE LA CHATRE	50-99 salariés	Administration publique	/

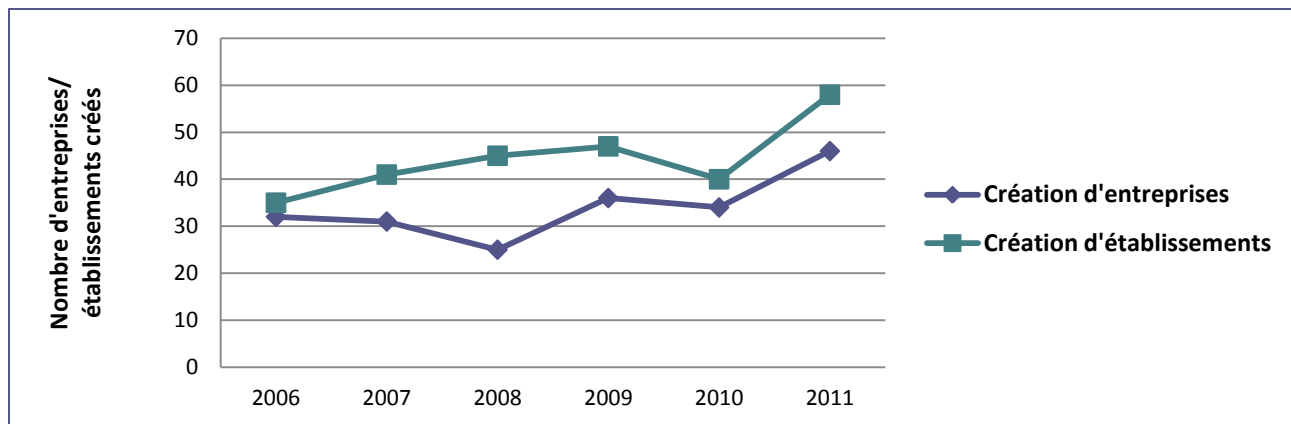
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de l'aire urbaine de La Châtre
Source : INSEE – CLAP, 2008 - données actualisées

L'usine manufacturière Fenwal du groupe américain Baxter emploie près de 22% salariés de l'aire urbaine de La Châtre. Trois des six plus grands établissements de la zone sont du domaine public. Les trois plus grands établissements industriels de l'aire urbaine (avec comme « locomotive » l'usine Fenwal et ses quelques 480 salariés) ont un siège social qui se trouve directement dans la zone d'emploi castelroussine.

Fiche portrait

La Châtre

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de La Châtre

Source : INSEE

Si le nombre de créations d'entreprises et d'établissements sur la période allant de 2006 à 2011 apparaît faible au regard des autres VPM étudiées, elles suivent cependant une dynamique positive et ce malgré les difficultés que peuvent rencontrer le territoire.

L'aire urbaine de La Châtre a su générer une certaine attractivité pour les entreprises notamment sous l'impulsion de la Communauté de Communes de la Châtre et Saint-Sevère qui a aménagé en 2007 une structure économique et administrative à La Châtre au service du développement des entreprises.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : non

CM : non

L'unité urbaine de La Châtre n'accueille aucune antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre, ni de Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Son rayonnement à l'échelle du département de l'Indre apparaît limité, il ne faut cependant pas généraliser cette analyse à l'échelle de sa périphérie.

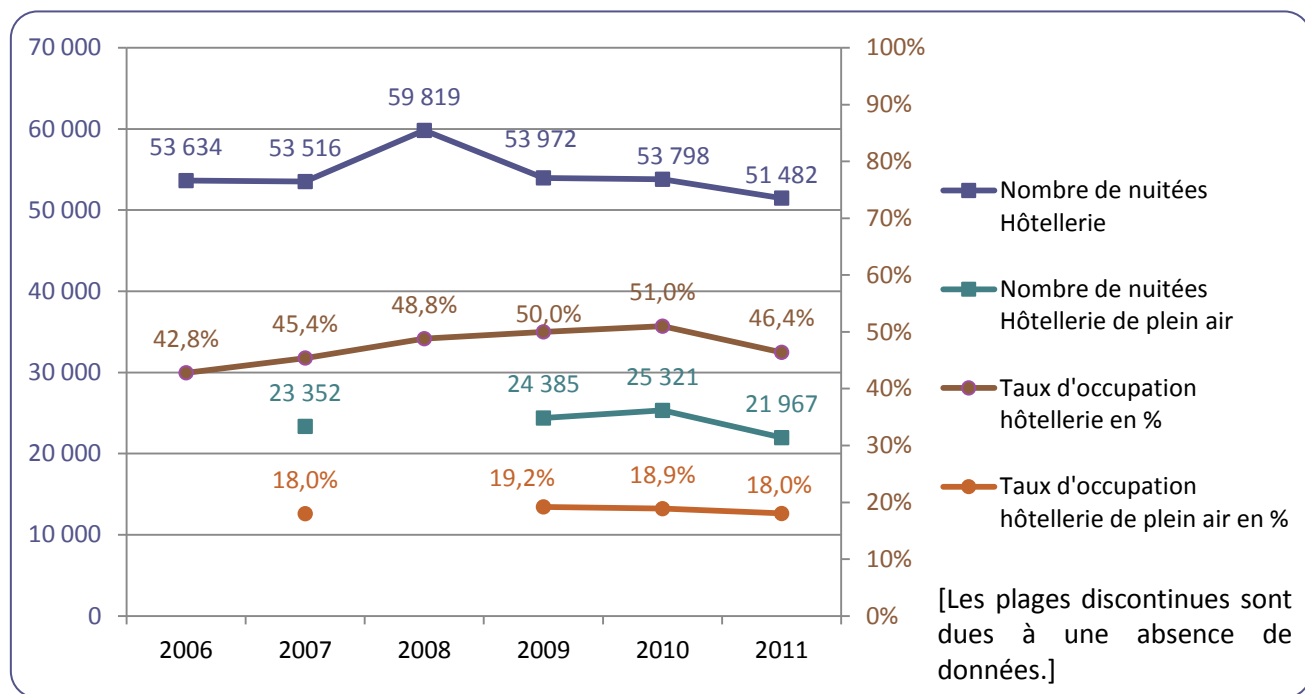
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

La Châtre

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays La Châtre en Berry

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

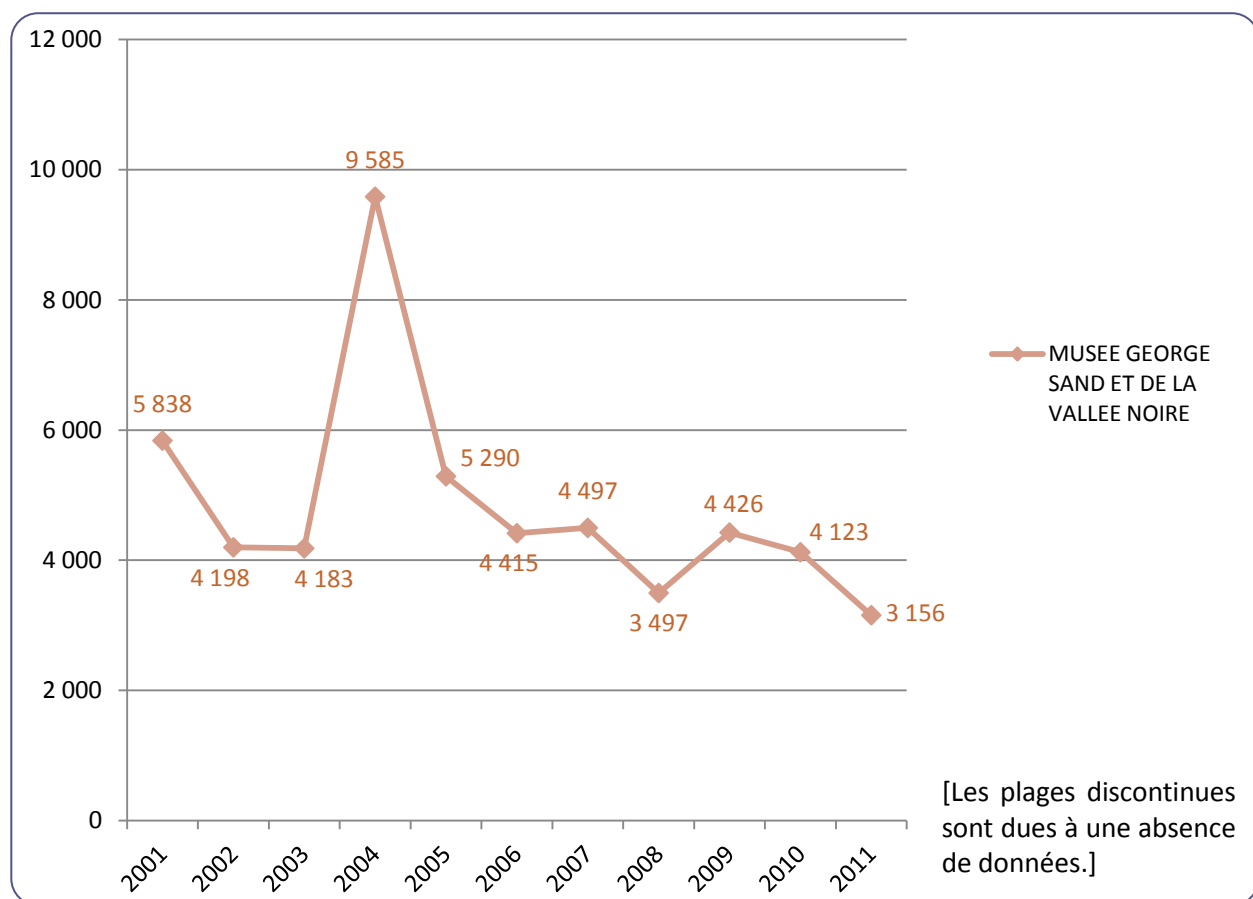
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays La Châtre en Berry est majoritairement due à l'hôtellerie avec 51 482 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est deux fois moins fréquentée que l'hôtellerie avec 21 967 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une baisse de fréquentation entre 2006 et 2011, passant de 53 634 nuitées en 2006 à 51 482 nuitées en 2011, avec un pic de fréquentation en 2008 avec 59 819. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées, ce qui signifie que le nombre de chambres proposées est resté relativement constant sur cette période, hormis en 2009 où le nombre de chambres proposées a diminué car le nombre de nuitées a fortement baissé, ce qui n'est pas le cas pour le taux d'occupation. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est globalement en légère baisse de fréquentation entre 2007 et 2011 (23 352 à 21 967 nuitées), avec un pic de fréquentation en 2010 avec 25 321 nuitées. Le taux d'occupation restant relativement constant, le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 7^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et de 10^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées, toujours pour l'hôtellerie de plein air. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 18% dans le Pays La Châtre en Berry en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 11^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 9^{ème}/16, par rapport au nombre de nuitées en 2011. Ici aussi on constate une offre plus importante que la demande. L'offre et la demande ne semblent pas en réelle adéquation, avec une offre trop importante par rapport à la demande dans ce Pays tant pour l'hôtellerie que pour l'hôtellerie de plein air.

Fiche portrait

La Châtre



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de La Châtre

Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011 et www.trente-six.fr

L'offre touristique de l'unité urbaine de La Châtre est composée d'un site touristique sur La Châtre même. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Sa fréquentation est comprise entre 3 156 et 9 585 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La tendance globale pour le Musée George Sand et de la Vallée noire est une baisse de fréquentation, passant de 5 838 visiteurs en 2001 à 3 156 en 2011 avec un pic de fréquentation en 2004 avec 9 585 visiteurs.

Les lieux touristiques aux alentours sont situés dans sa zone d'emploi de 1990 qui est actuellement la zone d'emploi de Châteauroux selon le zonage 2010 de l'INSEE. Les principaux sites touristiques de la zone d'emploi 1990 de La Châtre sont la maison de George Sand à Nohant-Vic (48 481 visiteurs en 2011), la visite de l'Eglise Saint-Jacques Le Majeur à Neuvy-Saint-Sépulcre (24 000 visiteurs en 2011 et 3 792 de plus pour l'exposition estivale) ainsi que le parc des Parelles à Crevant (11 500 visiteurs en 2011). Ces trois lieux sont situés dans un rayon de 15 kilomètres autour de La Châtre. Il semblerait que depuis cinq ans la tendance soit à une augmentation de fréquentation touristique pour ces trois sites, ce qui est à l'inverse de la tendance dans les autres villes étudiées.

L'unité urbaine de La Châtre accueillant environ 3 150 visiteurs en 2011 est une unité urbaine peu attractive du point de vue du tourisme en étant 16^{ème} par rapport aux 16 villes étudiées. Cependant, sa zone d'emploi (selon son zonage 1990 de l'INSEE) est attractive touristiquement, avec près de 90 000 visiteurs en 2011.

Fiche portrait

La Châtre

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1000 habitants	23,9	10,3	4,0	38,2
% de gamme de service	63%	27%	11%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

La Châtre est très bien équipée en services par rapport aux 16 villes étudiées. Elle est la 2^{ème} ville avec 38,2 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine.

Dans chacune des gammes, La Châtre est bien équipée, comparé aux autres VPM, étant 5^{ème} sur 16 dans le supérieur, 2^{ème} dans la gamme intermédiaire et 3^{ème} dans la gamme de proximité.

La supériorité d'une gamme de services ou équipements, parmi les trois ci-dessus, par rapport aux deux autres, montre que celle-ci (ici la gamme intermédiaire) est particulièrement bien représentée (22%, en moyenne, dans les VPM) et que la gamme dominée (ici la gamme de proximité) est peu représentée 67%, en moyenne, dans les VPM).

Ces services sont concentrés dans l'unité urbaine, le reste de l'aire urbaine ayant la part la plus faible services et équipements .

Accessibilité aux commerces

La Châtre		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	Unité urbaine	8,36	88
	Reste de l'aire urbaine	0,00	6,72

Commerce selon leur taille et lieu d'implantation
Source : INSEE BPE 2010

La Châtre est très bien équipée en commerce , dans l'ensemble de l'aire urbaine, par rapport autres VPM de la région, étant 2^{ème}. L'unité urbaine est particulièrement bien équipée en commerces et en grandes surfaces avec la deuxième et première position sur les seize VPM étudiées. Le reste de l'aire urbaine est moins pourvue en commerces, étant treizième sur le total de commerces et n'ayant pas de grandes surfaces.

Les résultats pour l'accessibilité aux commerces confirment ceux des services et équipements avec une unité urbaine qui concentre l'ensemble des services et commerces ainsi que les équipements.

Fiche portrait

La Châtre

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 min d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 min d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,69	1,7	5,7	18,9
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	15/16	12/16	4/16	12/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les services de santé sont relativement peu accessibles. Il persiste une faible part de la population qui ne peut consulter un médecin généraliste en moins de vingt minutes. De plus, avec six médecins dans l'aire urbaine, le taux de médecins par habitants est relativement faible et prend l'avant dernière position. Au moins un des services de santé de proximité n'est pas accessible en vingt minutes, pour près de 19% de la population.

Fiche portrait

La Châtre

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
40,4%	32,3%

La commune de La Châtre est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que La Châtre se trouve au dessus de la moyenne, étant 4^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75%.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée de La Châtre et de la moyenne des 16 villes étudiées

	La Châtre	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100% 13 ha	100% 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	38,5% 5 ha	69,1% 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	0% 0 ha	14,3% 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	61,5% 8 ha	16,6% 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de La Châtre est de 38,5%. Ce taux est inférieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8%) et à celui de la région Centre (69,1%).

Sources : <http://www.objectifindre.com/>. Mise à jour : 01/01/2012
Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de La Châtre et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 036	16,3

Le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est inférieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : <http://www.adil36.org>. Mise à jour : 01/01/12

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de La Châtre

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
La Châtre	9,6%	- 0,7%
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7%	+ 1,6%

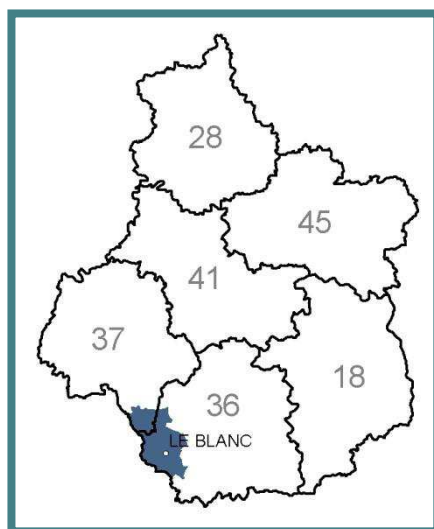
Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de La Châtre est parmi les moins importants (9^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une diminution de la vacance de 0,7% entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de La Châtre. Cette tendance est régionale avec 0,4% d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de La Châtre a la 13^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de La Châtre et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Fiche portrait

Le Blanc

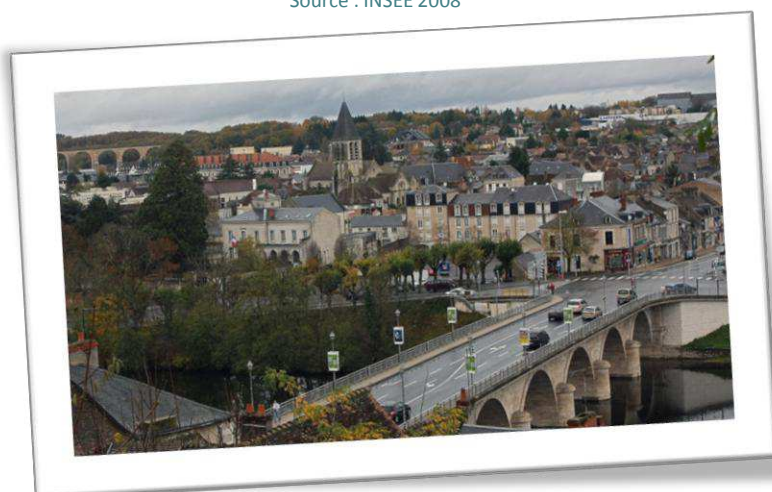


	Commune et Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes <i>dont hors département</i>	1	12	30 7
Population en 2008	6 936	11 677	23 062
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	120,4	35,7	25,0
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008	+ 0,06 %	- 0,07 %	- 0,37 %

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITE URBAINE de Le Blanc
Le Blanc

Le Blanc se situe dans le département de l'Indre. Cette ville est à 10 km de la limite entre la région Centre et la région Poitou-Charentes. Elle est la seule commune de son unité urbaine. Sa zone d'emploi englobe des communes de l'Indre-et-Loire (7), en effet la limite entre les deux départements ne se trouve qu'à 15 km de Le Blanc. Elle se trouve au cœur du PNR de la Brenne.



Photographie : voyager-comme-ulyse.com

Fiche portrait

Le Blanc

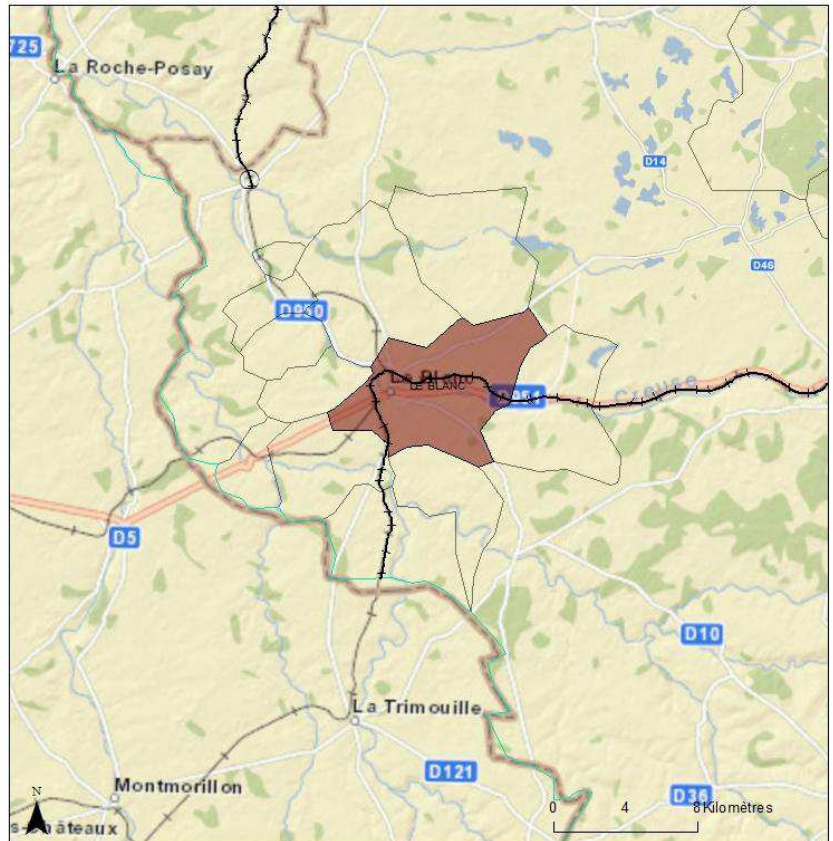
I. GÉOGRAPHIE

Centre du Parc Naturel Régional de la Brenne, le Blanc est à proximité de la Touraine, du Poitou et du Limousin et est située sur la plaque du sud régional.

L'accessibilité au réseau autoroutier est faible : 1h pour rejoindre l'A10 à Châtelleraut et 40 minutes pour rejoindre l'A20 à Argenton-sur-Creuse (autoroute non payante).

Les villes les plus proches sont Châteauroux, accessible par la D951 en 1h, et Poitiers en 1 heure par cette même route.

Infrastructures de transport à Le BLanc



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ★ Gare de voyageurs et de fret
- +—+—+ Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

Réseau ferroviaire :

La ville de Le Blanc n'a pas de gare ferroviaire. Il existe seulement quatre dessertes par autocar TER sur la ligne Châteauroux- Poitiers (Poitiers en 1h10 et Châteauroux en 1h10) à des horaires peu propices pour les navetteurs et variables d'un jour à l'autre. La gare de Le Blanc compte donc un faible nombre de voyageurs, 5741 en 2008.

Fiche portrait

Le Blanc

Déplacements domicile travail

La zone d’emploi de Le Blanc est en dessous de la moyenne des 16 VPM étudiées et fortement déficitaire en nombre entrants-sortants.

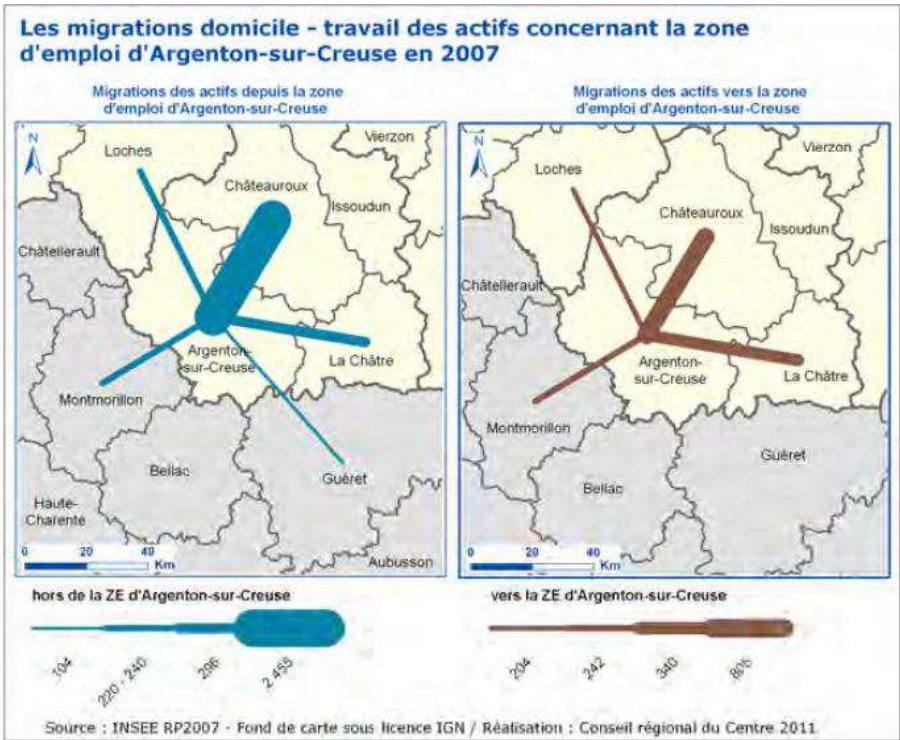
Les actifs sortants de la zone d’emploi se rendent principalement à Châteauroux (2455), dans une moindre mesure dans la zone d’emplois de la Châtre (296) et de Montmorillon (240). Ces flux orientés vers Châteauroux peuvent concerner en grande partie la ville d’Argenton-sur-Creuse, qui est dans la même zone d’emploi que Le Blanc et qui est reliée à Châteauroux par l’A20, une autoroute non payante.

Les flux entrants sont faibles et proviennent de Châteauroux (805), La Châtre (340), Montmorillon (242) et Loches (204).

Les déplacements domicile-travail montrent de faibles relations avec les villes alentours notamment Bellac, Guéret au sud et Châtelleraut au nord-ouest. Les flux domicile-travail de la zone d’emploi concernent majoritairement Châteauroux. Cependant, ils sont probablement aussi émis par Argenton-sur-Creuse.

	Coefficient entrants/sortant Dans la zone d’emploi 2007
	1,78
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	9/16

Mobilité domicile-travail
Source : INSEE 2007

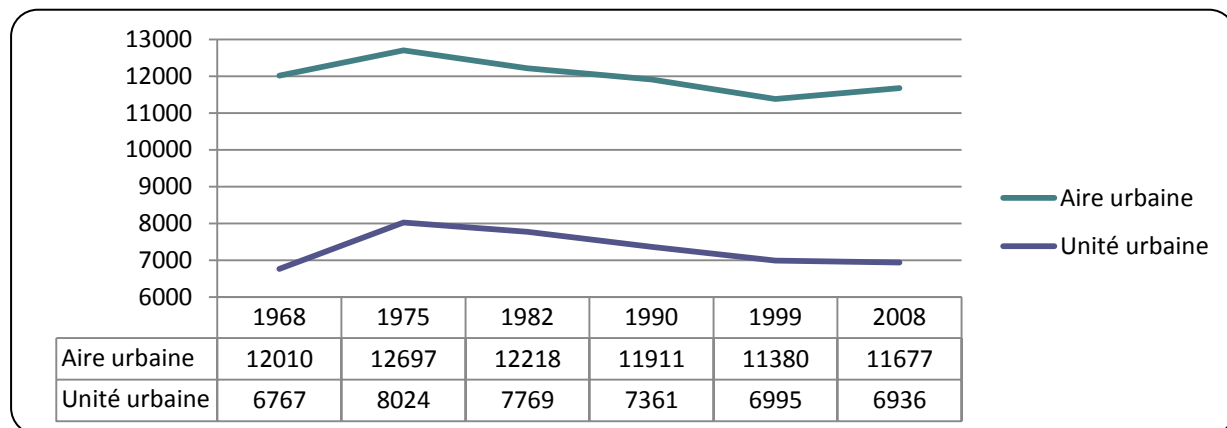


Par ses relations vers Châteauroux, Le Blanc se trouve dans la catégorie des villes sous influence d’une ville moyenne.

Fiche portrait

Le Blanc

II. POPULATION



Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Le Blanc de 1968 à 2008

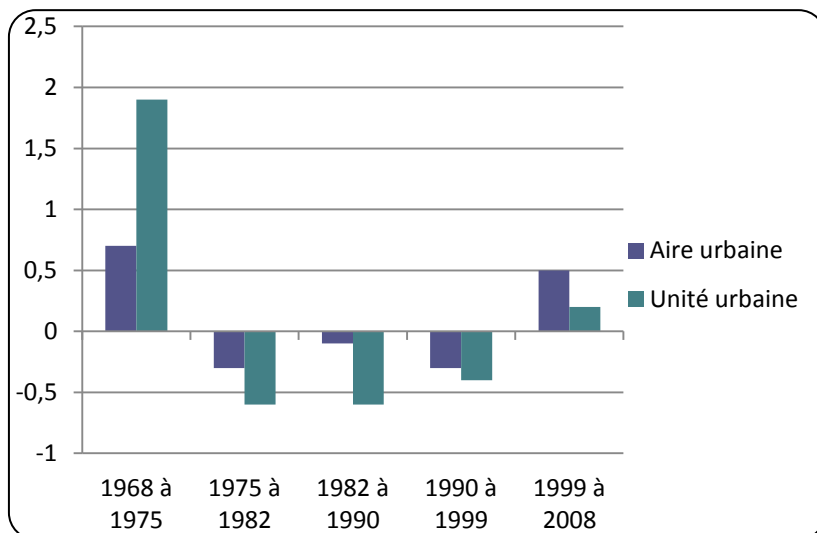
Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Le Blanc, qui est en fait sa seule commune, comprend 6936 habitants en 2008. Elle a gagné seulement 169 habitants entre 1968 et 2008, correspondant à une croissance démographique quasiment nulle (croissance annuelle de 0,06%). Cependant, le Blanc, qui a connu une forte croissance de 18,6% entre 1968 et 1975, est en décroissance depuis 1975. Au niveau de l'aire urbaine, la tendance est la même mis à part que depuis 1999, la population est de nouveau en croissance.

On peut en conclure une meilleure attractivité de l'aire urbaine entre 1999 et 2008, et la volonté de la population de s'installer plus en périphérie que dans le centre urbain.

Concernant la variation de la population due aux entrées/sorties, il apparaît que l'unité urbaine n'a été plus attractive que l'aire urbaine que sur la période 1968-1975. Entre 1975 et 1999, les sorties étaient plus nombreuses que les entrées à la fois pour l'unité urbaine et l'aire urbaine. Et depuis 1999, le solde migratoire est de nouveau positif, avec une préférence des nouveaux arrivants pour l'aire urbaine.

De plus, on constate une corrélation entre un solde migratoire négatif et une croissance démographique en perte de vitesse.



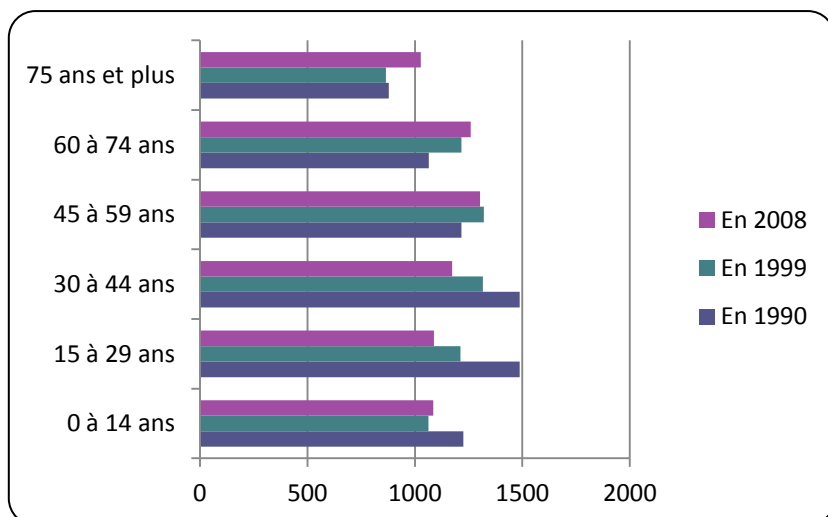
Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %

Source : INSEE 2008

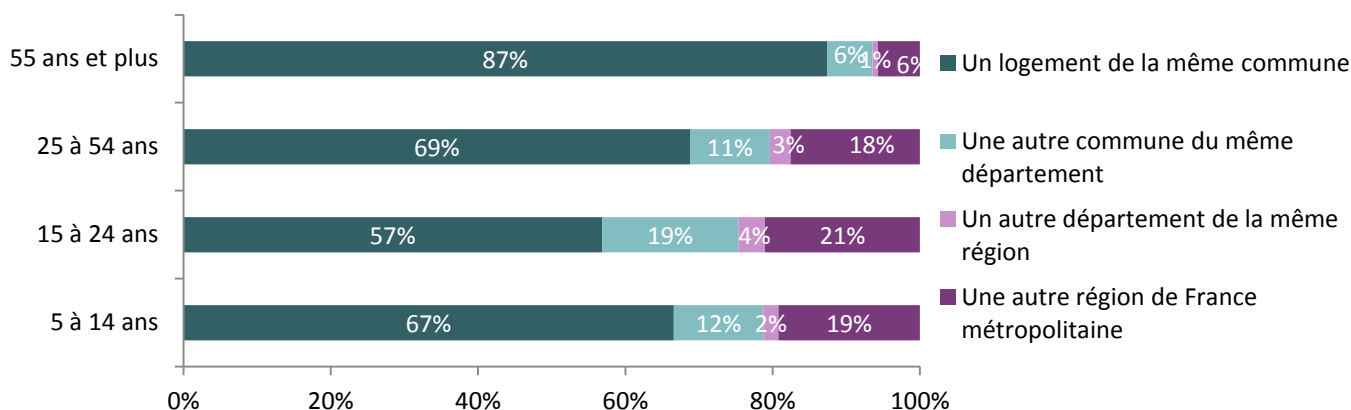
Fiche portrait

Le Blanc

Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Le Blanc est en phase de mutation. Entre 1999 et 2008 ce sont les personnes de 45 ans et plus qui ont augmenté. En revanche, on constate une baisse notable des 15 à 44 ans, avec une perte significative de 399 jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008, ce qui représente 27% de l'effectif de cette classe d'âge.



Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE



Lieu de résidence cinq ans auparavant en 2008 pour l'unité urbaine de Le Blanc
Source : INSEE

Bien que pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine, la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles, 87% d'entre-eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seul 7% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Et au contraire, ce sont les catégories des 5 à 14 ans, et des 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 43% d'entre eux qui n'habitaient pas sur la même commune 5 ans plus tôt. Cependant dans ces 43% de nouveaux jeunes, 19% résidaient déjà dans le département de l'Indre.

Fiche portrait

Le Blanc

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	6124	100%	5940	100%	5846	100%
Agriculteurs exploitants	96	1,6%	44	0,7%	24	0,4%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	280	4,6%	256	4,3%	136	2,3%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	224	3,7%	156	2,6%	221	3,8%
Professions intermédiaires	445	7,3%	548	9,2%	619	10,6%
Employés	1080	17,6%	1144	19,3%	1046	17,9%
Ouvriers	860	14,0%	680	11,4%	683	11,7%
Retraités	1632	26,6%	1828	30,8%	2256	38,6%
Sans activité professionnelle	1509	24,6%	1284	21,6%	861	14,7%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégories socioprofessionnelles entre 1990 et 2008 pour l'unité urbaine
Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de 38,2% entre 1990 et 2008). Cependant, la part d'actifs diminue, et ce sont les ouvriers qui se font moins présent dans l'unité urbaine (décroissance de -20,6% depuis 1990). Pour ce qui est des professions intellectuelles supérieures, les cadres, peu représentés en 1990, sont toujours aussi rare dans l'unité urbaine de Le Blanc. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont eux aussi en forte baisse, leur effectif a diminué de moitié ces vingt dernières années.

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 4 070 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 74 773 k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 18 372€. Ce qui est très nettement inférieur au revenu net déclaré moyen de la région Centre, qui est de 22 004€.

Depuis 2006, le revenu net déclaré moyen est constant, tout comme le pourcentage de foyers non imposables. Ce pourcentage de foyers non imposable est très largement supérieur à celui de la région Centre, qui est de 44%.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	4 069	4 070	4 043	4 070
Revenu net déclaré (K euros)	74 077	74 483	73 889	74 773
Revenu net déclaré moyen (euros)	18 205	18 301	18 276	18 372
Foyers fiscaux non imposables en %	55,5	55,6	56,4	55,7

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Le Blanc de 2006 à 2009

Source : INSEE

Fiche portrait

Le Blanc

On remarque que depuis 1999, la tendance est à l’augmentation du nombre de ménages d’une personne et à la forte diminution des ménages constitués d’un couple avec enfants, que ce soit dans l’aire ou dans l’unité urbaine. Les familles monoparentales, dans leur quasi-totalité composées d’une femme seule avec enfant(s), et qui sont les plus sujettes à la précarité, connaissent une progression plus forte dans l’aire urbaine.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100%	100%	100%	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	12,5%	12,2%	16,6%	15,0%
	femmes seules	22,4%	20,6%	23,6%	20,9%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	31,0%	32,2%	32,1%	33,0%
	couple avec enfant	26,4%	28,7%	18,9%	22,7%
	famille monoparentale	7,7%	6,3%	8,8%	8,3%

Composition des ménage dans l’unité urbaine entre 1999 et 2008
Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l’unité urbaine de Le Blanc à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est plus faible, mais Le Blanc, ne disposant pas de quartier bénéficiant d’une politique de la ville, ne peut pas être comparé sur les autres catégories.

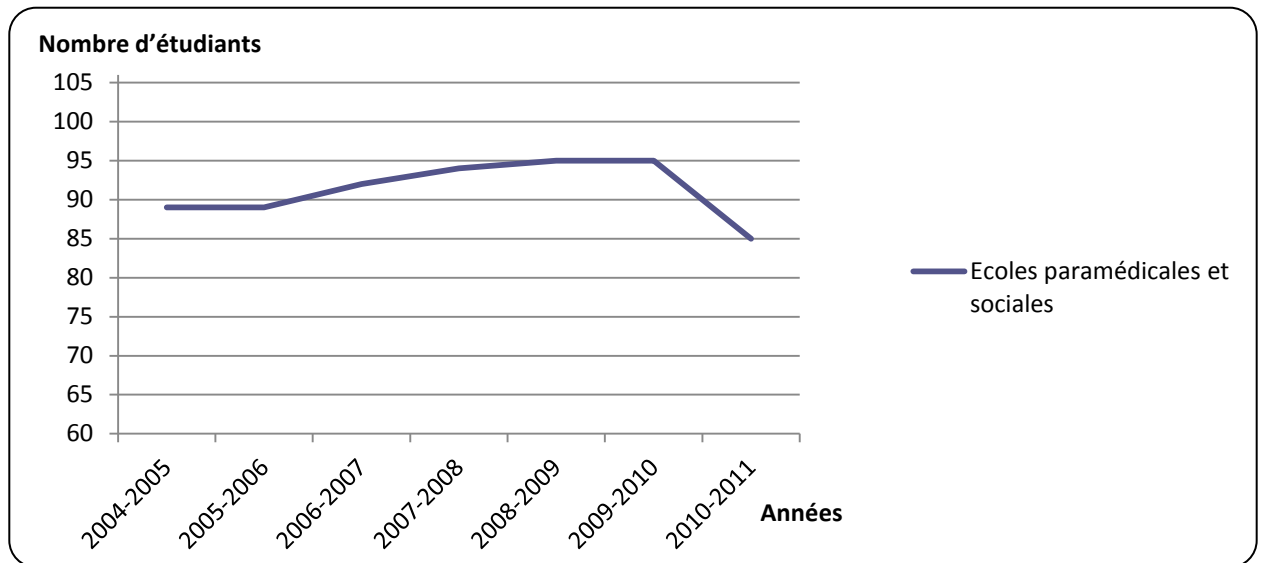
	Taux de chômage des 15-64 ans	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Le Blanc	7,3	ND	ND
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

Indicateur de précarité pour l’unité urbaine en 2008
Source : INSEE

Fiche portrait

Le Blanc

III. FORMATION

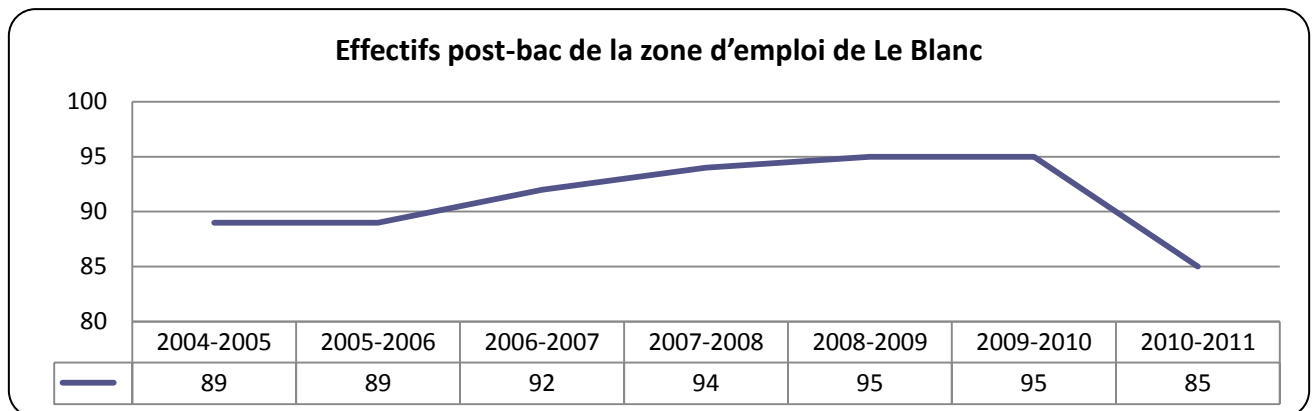


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Le Blanc entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Le Blanc sont dispensées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est resté stable avec une différence d'une dizaine d'étudiants entre la valeur la plus haute et la plus basse. Les formations des écoles paramédicales, représentées par l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (classes préparatoire aux écoles paramédicales et diplôme d'infirmier) sont les seules représentées sur cette zone d'emploi.

La zone d'emploi de Le Blanc est la 15^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi ayant des formations supérieures. Même si elle n'accueille qu'environ 90 étudiants, la zone d'emploi de Le Blanc est la 9^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées.¹



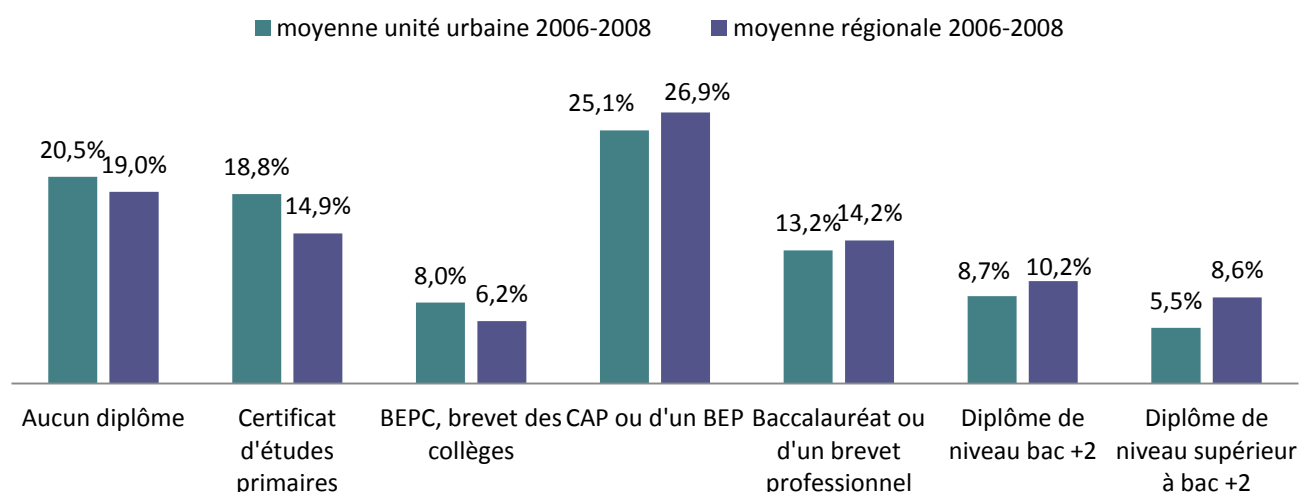
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

¹ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Le Blanc

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Le Blanc et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si on compare l'unité urbaine de Le Blanc et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme, certificat d'études primaires et BEPC ou brevet des collèges), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme supérieur au baccalauréat et Cap ou BEP).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Le Blanc est la 13^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplôme (pour le Recensement de la Population 2008), avec 1,4 % de plus que la moyenne régionale en 2008. De plus, comparée à la moyenne régionale l'unité urbaine de Le Blanc a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2, elle se trouve en dessous de la moyenne des seize villes étudiées (12^{ème}, RP 2008).

Sur la période 2006-2008, la population de l'unité urbaine de Le Blanc a augmenté son niveau de formation. Le pourcentage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de 0,8 % sur cette période. Le taux de CAP, de baccalauréats et de diplômes de niveau bac +2 ont également augmenté de respectivement 0,8%, 0,8% et 2,8% sur la période 2006-2008. Les autres catégories ont quant à elles diminué. Le nombre de personnes ayant un certificat d'étude, un brevet des collèges a diminué de respectivement -3% et -0,6% entre 2006 et 2008. De plus, le nombre de personnes non diplômées a également diminué de 1,6% sur cette période sachant que la population non scolarisée de 15 ans et plus de l'unité urbaine est restée stable (-0,5%).

La population de l'unité urbaine de Le Blanc a une part de personnes non diplômées plus importante que la moyenne régionale. Malgré ce taux plus élevé de personnes non diplômées, on peut relever que sur ces trois dernières années la population de l'unité urbaine de Le Blanc a augmenté son niveau de formation. C'est la cinquième unité urbaine ayant la population la plus diplômée des seize unités urbaines étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

Fiche portrait

Le Blanc

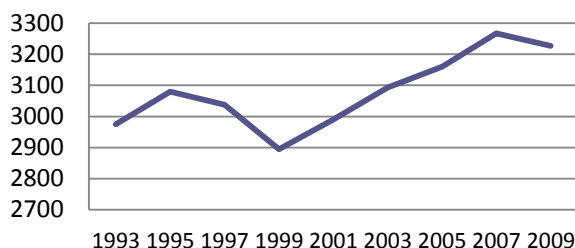
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Cluster / Grappe d'entreprise

La zone d'emploi de Le Blanc est marquée par la présence de la société Indraéro (aéronautique), premier employeur de la zone et intégrée au programme d'avions légers de l'armée de l'air. Elle fait partie du pôle d'excellence régional Aérocentre qui regroupe une trentaine d'entreprises de la région. Créé en 2009, il vise à pérenniser, développer et structurer l'industrie aéronautique en région Centre.

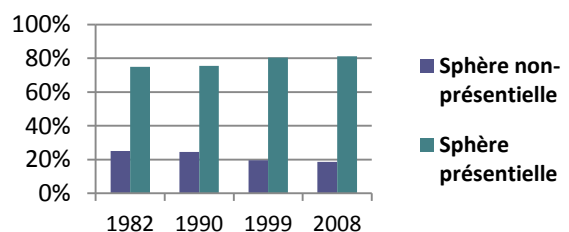
Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Le Blanc entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



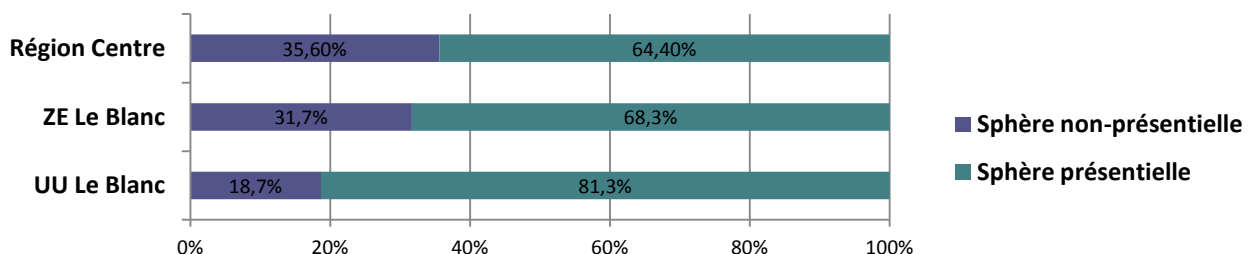
Evolution des parts des emplois des sphères présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Le Blanc

Source : INSEE



L'emploi salarié de la zone d'emploi de Le Blanc a augmenté de façon croissante de 1999 à 2007, suivant de très près le rythme de la région Centre (+0,7% par an entre ces deux années). On observe une nette prédominance de la sphère présentielle à l'échelle de l'unité urbaine du Blanc et ce sur le long terme, il n'y a pas eu de changement brusque ou de perte significative entre 1982 et 2008.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielles et non-présentielles par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielles et non-présentielles en 2008

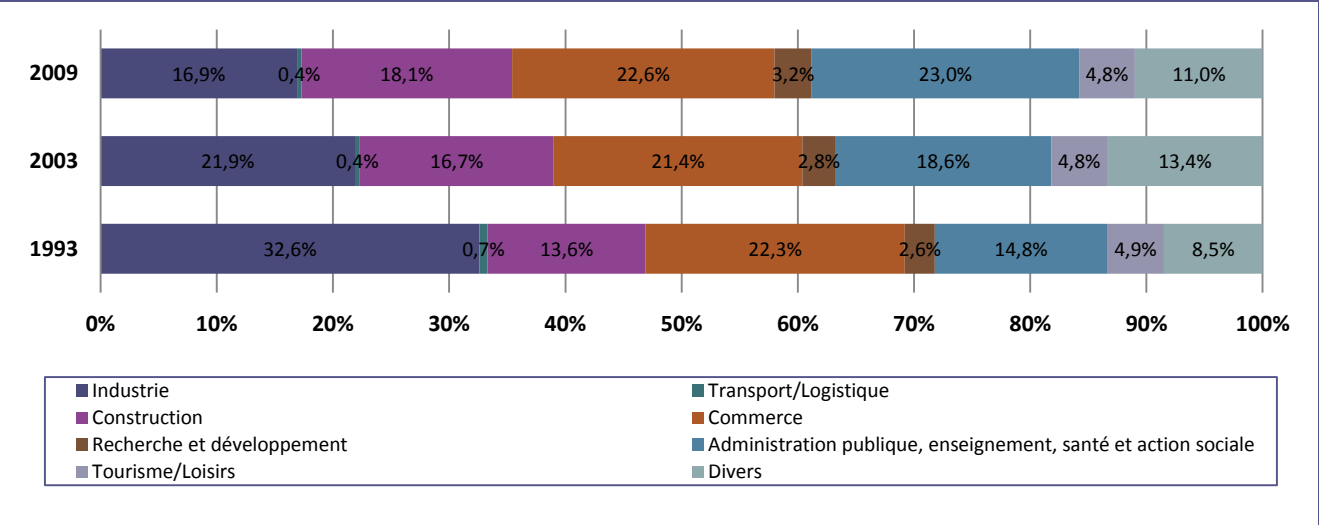
Source : INSEE

A l'image de l'importance considérable du secteur tertiaire par rapport au secteur secondaire dans la structure de l'emploi en 2009 (près de trois fois supérieur), la sphère présentielle représente un poids très important aux échelles de la zone d'emploi et de l'unité urbaine du Blanc. La différence qu'il existe entre ces deux échelles peut être expliquée par la ruralité de ce territoire, organisé autour des pôles de services que sont Le Blanc et Argenton-sur-Creuse.

Fiche portrait

Le Blanc

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la repartitions des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Le Blanc
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

Les emplois industriels représentaient en 1993 près de 33% des emplois à l'échelle de la zone d'emploi de Le Blanc. Leur part a baissé de près de moitié pour atteindre les 17% en 2009. Parallèlement, le nombre d'emplois dans les services et l'administration a considérablement augmenté. Le marché de la construction a également enregistré une hausse notable de son activité, avec une part d'emploi de 18% en 2009 contre 13,6% en 1993.

Concentration de l'emploi industriel

Avec un taux de 16,9% des effectifs salariés dans le domaine de l'industrie en 2009 contre 24,8% à l'échelle de la région Centre, la zone d'emploi du Blanc n'apparaît pas marquée par l'industrie aujourd'hui. Ce phénomène est survenu d'une manière assez « brutale » puisque ce taux était encore de 32,6% en 1993. Frappé par la désindustrialisation, ce territoire pourrait en plus pâtir de la création d'une vaste zone franche touchant 71 communes dans le bassin d'emploi de Châteauroux.

Premier essor industriel de la zone au XIXème, il faut souligner que le secteur du textile regroupe 2,2% des emplois contre 0,7% en Région Centre.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 3227			
Industrie	544	16,8%	24,8%
Fabrication aliments, boiss. & produits de base, tabac	104	3,2%	3,1%
Métallurgie & fab. pièces métalliques sauf machines	97	3,0%	3,5%
Fabrication de matériels de transport	87	2,7%	2,0%
Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	70	2,8%	0,7%
Fab. Pièces de caoutchouc, plastique	39	1,2%	3,4%
Industries extractives	23	0,7%	0,1%
Aut. ind. manufacturière, réparation. & inst. de mach.	116	3,6%	2,1%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de le Blanc
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Le Blanc

Concentration de l'emploi administratif et de services

La zone d'emploi de Le Blanc apparaît, en comparaison avec les moyennes régionales, bien dotée en emplois administratifs et en services aux personnes et aux entreprises. Cependant, il ne faut pas mettre de côté la réalité de l'organisation territoriale de la zone avec Le Blanc véritable pôle de concentration de ces emplois.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 3227</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	741	23,0%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	60	1,9%	10,5%
Enseignement	65	2,0%	1,6%
Administration publique	0	0,0%	1,7%
Activités pour la santé humaine	103	3,2%	2,7%
Hébergement médico-social et social	224	6,9%	2,7%
Action sociale sans hébergement	289	9,0%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Le Blanc
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
Indraero Siren	250-499 salariés	Fabrication de matériels de transport (aéronautique)	Le Pêchereau (36)
Centre hospitalier du Blanc	250-499 salariés	Santé	/
Pâtisserie Michel Kremer	100-149 salariés	Fabrication de denrées alimentaires	Argenton-sur-Creuse (36)
Berry Distribution – Leclerc Le Blanc	119 salariés	Commerce de détail	Le Blanc (36)
Sitram	100-149 salariés	Métallurgie	St-Benoit-du-Sault (36)
Acogemas	100-149 salariés	Hébergement médico-social et social et action sociale	Lureuil (36)

Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Le Blanc
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées

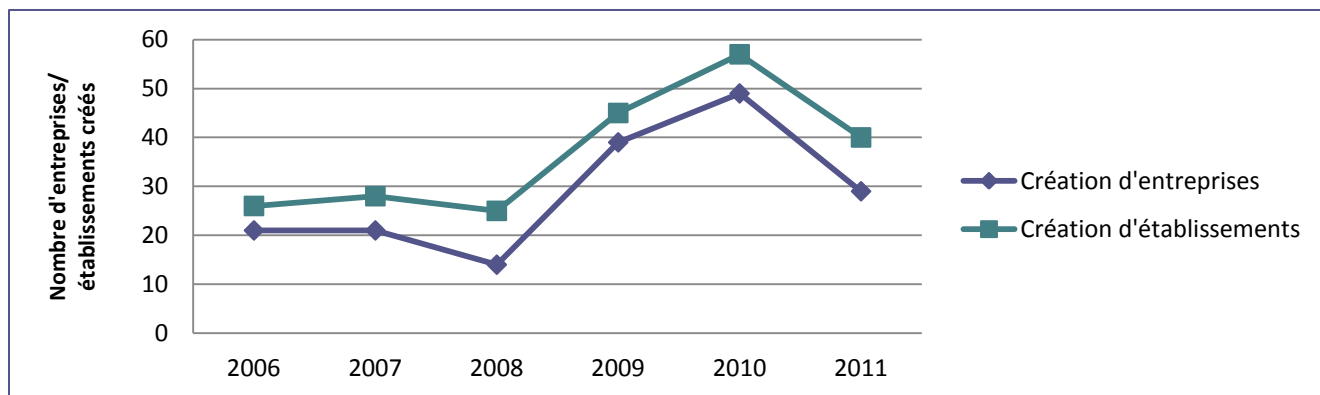
L'intégralité des sièges sociaux des six plus grands établissements de la zone d'emploi de le Blanc se trouve dans le département de l'Indre. L'ancrage de ces entreprises sur le territoire est ainsi facilité, il n'y a pas de dépendance vis-à-vis de sièges sociaux situés hors de la zone.

Non-modélisé sur ce tableau le premier employeur de la zone d'emploi est l'armée avec notamment l'Etablissement Central de l'Administration et du Soutien de la Gendarmerie Nationale au Blanc (600 employés) le centre de transmission marine à Rosnay (250 employés).

Fiche portrait

Le Blanc

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans la commune de Le Blanc

Source : INSEE 2011

Le succès du dispositif d'auto-entrepreneuriat, mis en place au début 2009, s'est confirmé au Blanc par une forte croissance de la création d'entreprises et d'établissements. Ainsi on est passé de la création de 14 entreprises en 2008 à 49 en 2010. On observe cependant une nette baisse de ce flux de création après 2010, qui peut être analysée comme les conséquences de la crise internationale sur un territoire vulnérable du point de vue économique.

Cependant, Le Blanc a su générer une certaine attractivité, notamment grâce à la création de son pôle maroquinerie de luxe qui compte aujourd'hui trois entreprises - Sténo Maroquinerie (50 salariés), Siroon (50 salariés), Société de Maroquinerie de l'Indre (44 salariés) – soit 144 salariés. Ce pôle s'apprête à accueillir une unité de production de 1500m², travaillant en sous-traitance pour de grandes marques.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une
antenne

CCI : non

CM : non

L'unité urbaine de Le Blanc n'accueille aucune antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre, pas plus que de Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Son rayonnement à l'échelle du département de l'Indre apparaît limité, il ne faut cependant pas généraliser cette analyse à l'échelle de sa périphérie.

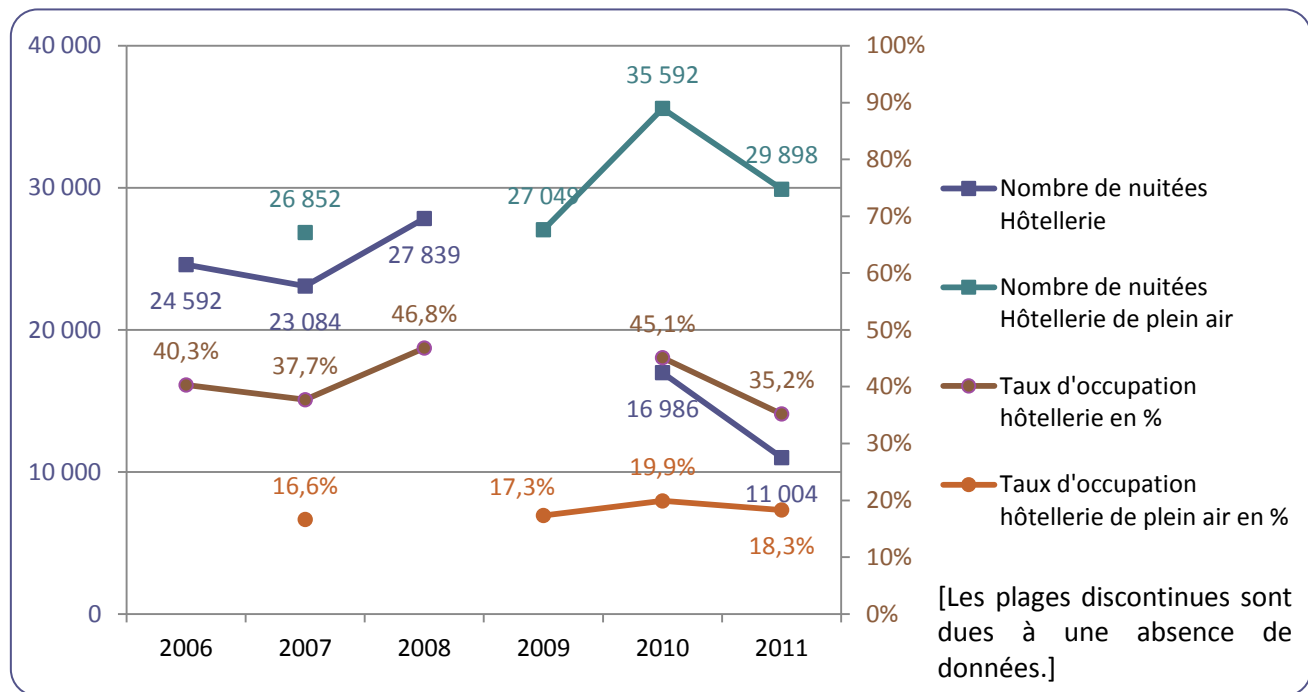
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Le Blanc

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays de Brenne

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

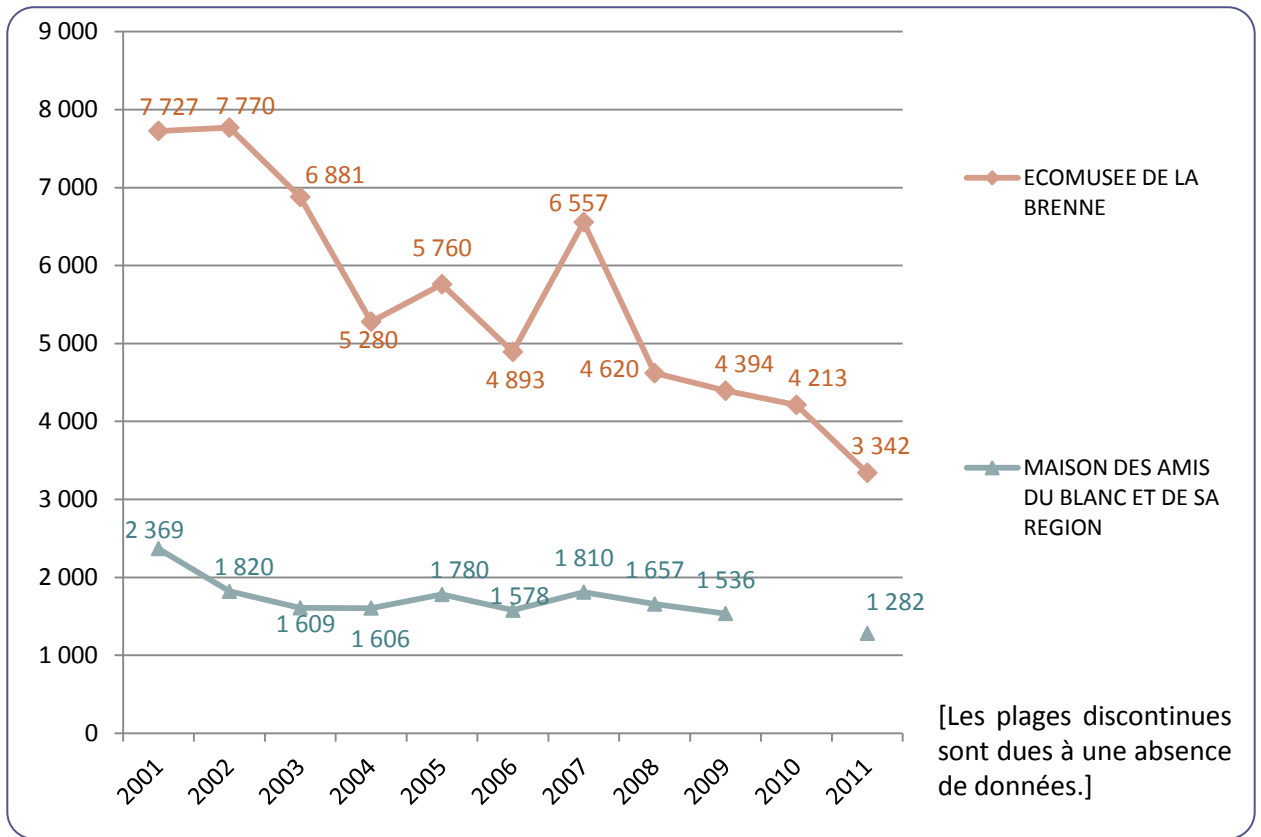
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays de Brenne est majoritairement due à l'hôtellerie de plein air avec 29 898 nuitées en 2011. L'hôtellerie est 2,7 fois moins fréquentée que l'hôtellerie de plein air avec 11 004 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une forte baisse de fréquentation entre 2008 et 2011, passant de 27 839 nuitées en 2008 à 11 004 nuitées en 2011. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées, ce qui signifie que le nombre de chambres proposées est resté relativement constant sur cette période. Hormis en 2011 où le nombre de chambres proposées a diminué car le nombre de nuitées a fortement baissé ce qui n'est pas le cas pour le taux d'occupation. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est globalement en légère hausse de fréquentation entre 2007 et 2011 (26 852 à 29 898 nuitées), avec un pic de fréquentation en 2010 avec 35 592 nuitées. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées donc le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 6^{ème}/16 pour le taux d'occupation de l'hôtellerie de plein air. Par rapport aux nuitées en 2011, il semblerait que l'offre et la demande soient relativement en adéquation, avec un taux d'occupation de 18,3% dans le Pays de Brenne (2011). En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 16^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, et également un classement de 16^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande ne semblent pas en adéquation pour l'hôtellerie avec un taux d'occupation de 35,2% et une place de quinzième dans le classement des 16 villes étudiées quant à la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées.

Fiche portrait

Le Blanc



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Le Blanc
Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011 et www.trente-six.fr

L'offre touristique de l'unité urbaine de Le Blanc est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestations ou de festivals majeurs. Les sites touristiques principaux de cette unité urbaine se trouvent à Le Blanc. Leur fréquentation est comprise entre 1 282 et 7 770 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La tendance globale pour ces deux sites est à une baisse de la fréquentation touristique sur la période 2001-2011. La fréquentation de l'Ecomusée de la Brenne est en baisse sur cette période avec 7 727 visiteurs en 2001 et plus que 3 342 en 2011. La fréquentation de la Maison des amis du Blanc et de sa région est globalement en baisse, passant de 2 369 visiteurs en 2001 à 1 282 en 2011.

Des sites touristiques sont situés dans les alentours de Le Blanc, dans un rayon de 35 kilomètres. Il semblerait que sur la période 2006-2010 la tendance soit à une baisse des fréquentations touristiques. Cependant la tendance tend à changer suite à une émission de « Des racines et des ailes » portant sur Le Blanc et ses alentours. La fréquentation de la Maison du Parc Régional en 2011 est de 76 759 visiteurs (+2,4% par rapport à 2010), celle de la Réserve de la Haute-Touche à Obterre de 54 239 visiteurs en 2011, celle de la Maison de la nature et de la réserve de Saint-Michel-en-Brenne est de 18 058 visiteurs en 2011, et celle du Château d'Azay-le-Ferron de 16 228 visiteurs en 2011(+1,5% par rapport à 2010).

L'unité urbaine de Le Blanc, accueillant environ 4 600 visiteurs en 2011, est une unité urbaine peu attractive touristiquement par rapport aux 16 villes étudiées et se classe 15^{ème} des 16 villes étudiées. Cependant ses alentours, avec une fréquentation d'environ 165 000 visiteurs en 2011, sont très attractifs.

Fiche portrait

Le Blanc

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
	Equipement pour 1000 habitants	23,0	7,5	4,5
% de gamme de service	66%	21%	13%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

Le Blanc est bien équipée en services par rapport aux 16 villes étudiées. Elle est la 4^{ème} ville avec 35,1 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine.

Dans chacune des gammes, Le Blanc est bien équipée comparé aux autres VPM étant 4^{ème} sur 16 dans le supérieur, 6^{ème} dans la gamme intermédiaire et 4^{ème} dans la gamme de proximité.

La répartition des services et équipements selon leurs gammes montre que la gamme supérieure est bien représentée avec le meilleur taux des seize VPM. Cela s'explique par la nécessité de services minimums y compris pour une faible population.

La répartition sur le territoire montre que les services et équipements de la gamme supérieure et de proximité sont fortement présents dans l'aire urbaine. En effet, 47% des services supérieurs sont situés dans le reste de l'aire urbaine.

Accessibilité aux commerces

Le Blanc		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	Unité urbaine	7,21	76,41
	Reste de l'aire urbaine	0,00	14,76

Commerces selon la taille
Source : INSEE BPE 2010

La ville centre est bien pourvue en commerces (3^{ème}/16) avec 76 commerces pour 1000 habitants. Comptant 7,21 commerces de grande taille pour 1000 habitants, Le Blanc est la troisième ville la mieux équipée derrière les villes de la Châtre et Nogent le Rotrou en commerces de grande taille.

L'aire urbaine est moyennement bien équipée en commerces avec 14,8 commerces pour 1000 habitants. Cependant celle-ci, comme la majorité des VPM étudiées, ne comporte pas de commerces de grande taille.

Fiche portrait

Le Blanc

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,86	11,3	15	31
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	7/16	16/16	13/16	16/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Le nombre de généralistes pour 1 000 habitants est moyen au Blanc.
Une part importante de la population n’a pas accès aux soins à moins de vingt minutes. Ainsi, Le Blanc est la ville étudiée où les médecins généralistes et les services de santé de proximité sont les moins accessibles. L’accès aux kinésithérapeutes est aussi difficile car 15% de la population ne peut s’y rendre en moins de vingt minutes. De plus, 11,3% de la population n’a pas accès à un médecin généraliste à moins de vingt minute, un écart très important avec les autres VPM étudiées.

Fiche portrait

Le Blanc

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
7,4 %	32,3 %

La commune de Le Blanc est très peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Le Blanc se trouve largement en dessous de la moyenne, étant 16^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée de Le Blanc et de la moyenne des 16 villes étudiées

	Le Blanc	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 23 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	78,3 % 18 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	0 % 0 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	21,7 % 5 ha	16,6 % 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Le Blanc est de 78,5 %. Ce taux est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.objectifindre.com/>. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de Le Blanc et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
921	19,1

Le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est inférieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : <http://www.adil36.org>. Mise à jour : 01/01/12

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Le Blanc

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Le Blanc	7,4 %	- 4,3 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

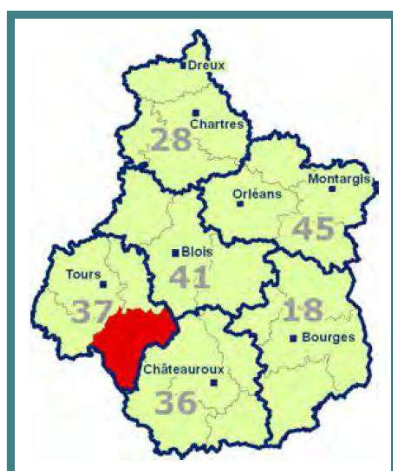
Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Le Blanc est parmi les moins importants (15^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une diminution de la vacance de 4,3 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Le Blanc. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Le Blanc a la 16^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Le Blanc et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Fiche portrait

Loches



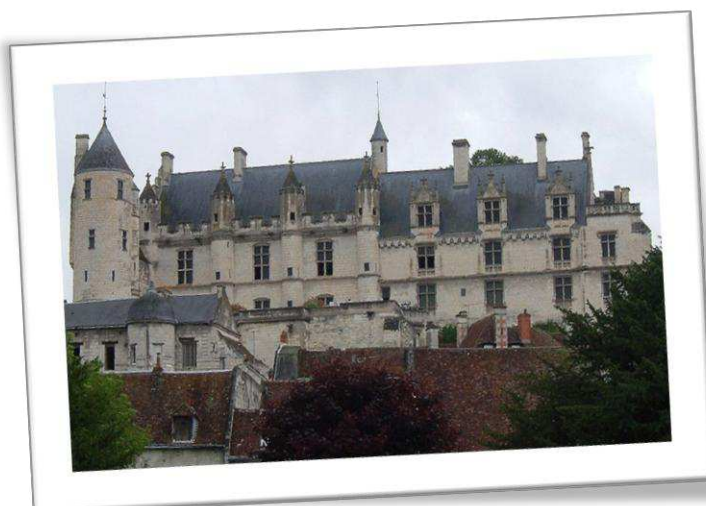
Source : Forum territoriaux SRADDT 2010, région Centre

	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes	1	4	29
Population en 2008	6 450	10 030	23 102
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	238,4	130,3	27,3
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008, en %	0,04	0,31	- 0,15

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITE URBAINE de Loches
Beaulieu-lès-Loches
Ferrière-sur-Beaulieu
Loches
Perrusson

Loches se situe dans le département de l'Indre-et-Loire. La capitale de la Touraine Côté Sud est labellisée Ville d'Art et d'Histoire et fait parti des plus beaux détours de France.



Photographie : Christophe Finot

Fiche portrait

Loches

I. GÉOGRAPHIE

Loches se situe en Touraine, elle fait partie de l'axe ligérien.

Réseau routier :

L'accessibilité au réseau autoroutier est moyenne.

L'A85 est l'autoroute la plus proche et peut être rejointe en 20 minutes.

L'A10 est accessible à Sainte-Maure-de-Touraine en 34 minutes.

La D943 permet d'atteindre Tours en 45 minutes et Châteauroux au Sud en 1h05.

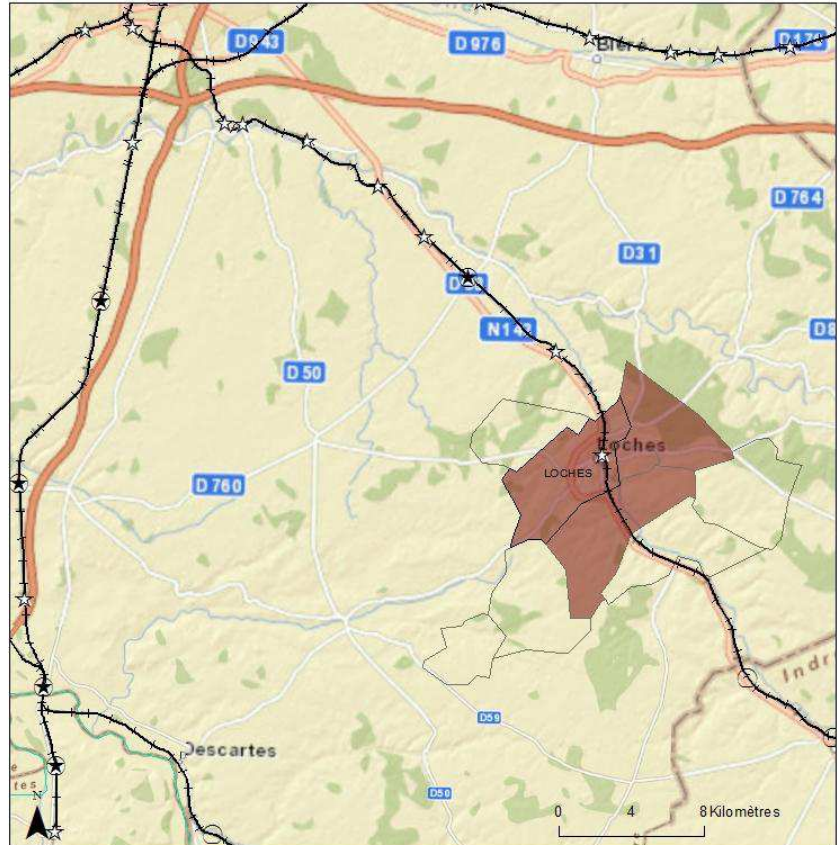
La D31 permet d'atteindre Châtelleraut en une heure.

Réseau ferroviaire :

La desserte ferroviaire est bonne avec 38 liaisons de base par jour (dont 34 par autocar) et 230011 montées/descentes en 2008 sur les lignes TER. La gare de Loches est donc la sixième des villes étudiées en desserte et en fréquentation.

Avec des liaisons vers Tours (1h), et Châteauroux (1h15), la ville est bien reliée sur un axe Nord-Sud.

Infrastructures de transport à Loches



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ⚙ Gare de voyageurs et de fret
- +—+—+ Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

Fiche portrait

Loches

Déplacements domicile travail

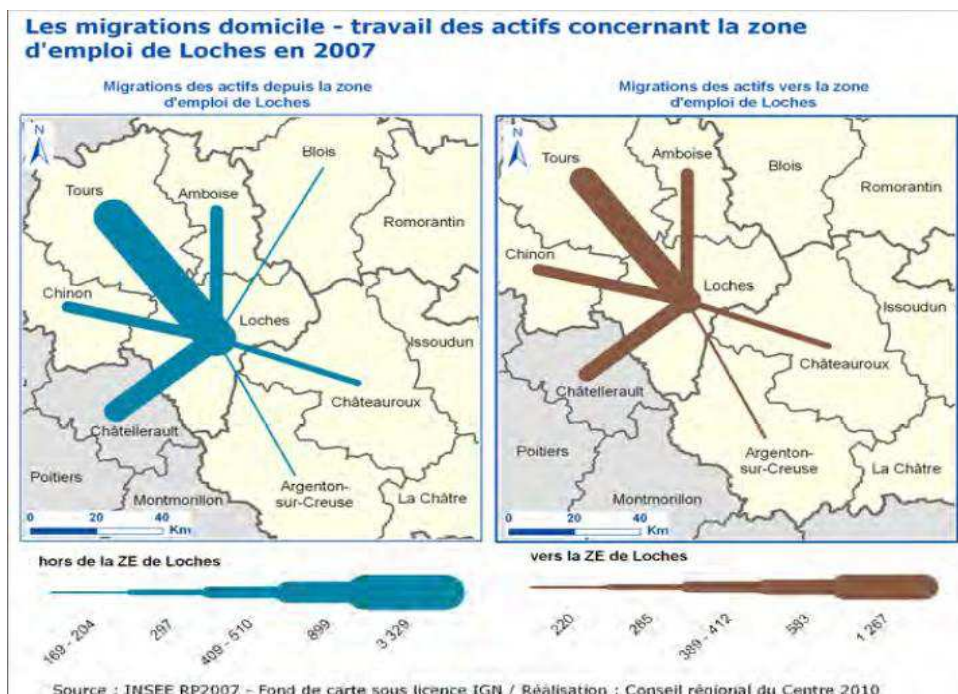
La zone d'emploi est peu attractive comparée aux seize autres villes étudiées avec 6425 entrants dans la zone d'emploi et 3545 sortants en 2007.

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement à Tours (3330), et dans une moindre mesure dans les villes alentours, Châtelleraut (900), Amboise (510), Chinon (510).

Les entrants viennent en majorité de Tours (1270) Châtelleraut (583), Chinon (410) et Amboise (410). Loches entretient des flux équilibrés avec Châteauroux (297 sorties contre 285 entrées).

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)
	1,8
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	11/16

Mobilité
domicile-
travail
Source : INSEE
2007, DATAR
2006

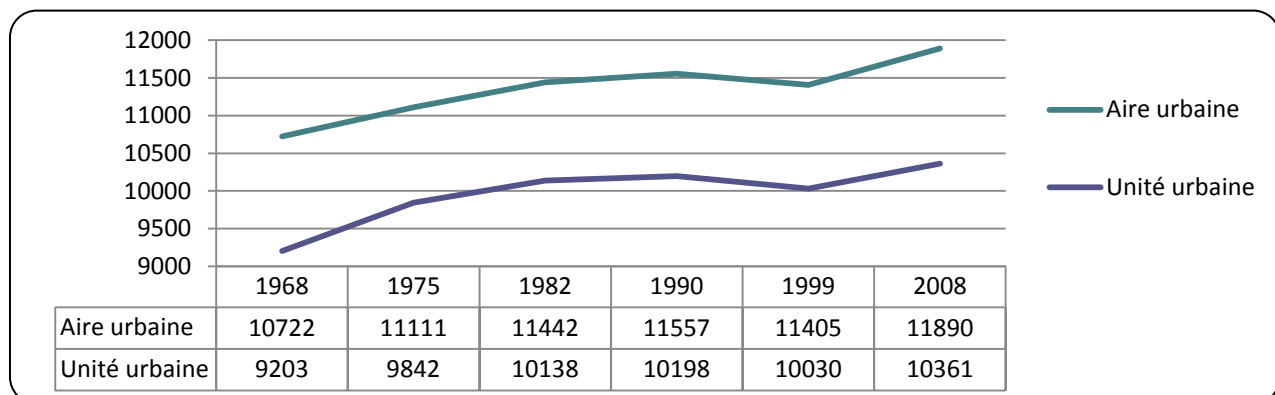


L'accessibilité est relativement bonne vers Tours, et les relations privilégiées qu'elle entretient avec cette ville permettent de classer Loches dans la catégorie des villes sous influence d'une large agglomération.

Fiche portrait

Loches

II. POPULATION



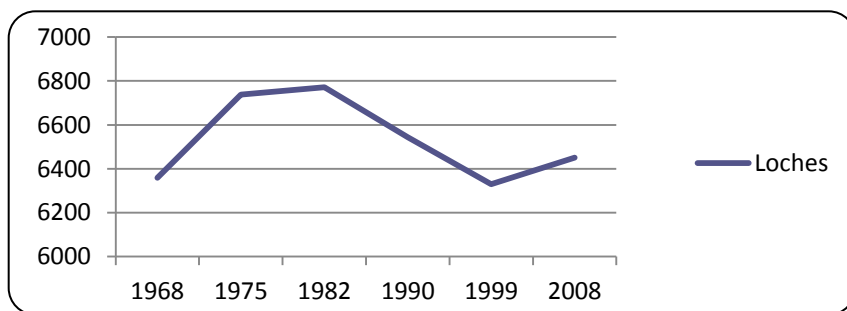
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Loches de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Loches comprend 10 361 habitants en 2008, répartis dans quatre communes. Elle a gagné 1158 habitants entre 1968 et 2008, correspondant à une croissance démographique de 12,6%. Depuis 1968, l'aire urbaine et l'unité urbaine de Loches connaissent les mêmes évolutions démographiques. A savoir une croissance démographique de 1968 à 1990, une légère baisse entre 1990 et 1999 et une croissance retrouvée depuis 1999. L'écart de population entre unité et aire urbaine est resté constant, l'aire urbaine n'a gagné que 10 habitants de plus que l'unité urbaine sur les quarante dernières années. Ceci montre que l'aire urbaine et l'unité urbaine ont la même attractivité.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

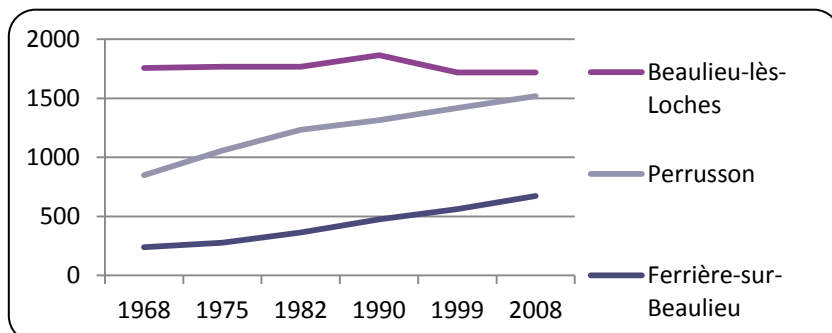
En effet, nous pouvons constater qu'à l'échelle de l'unité urbaine, la commune de Loches suit à peu près les mêmes évolutions démographiques que l'unité urbaine. Mis à part une perte d'habitants entre 1982 et 1990, les périodes de croissance et de décroissance sont les mêmes. Ceci s'explique par le poids important de la commune de Loches dans l'unité urbaine.



Evolution de la population de la commune de Loches de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Cependant, on remarque que pour les autres communes qui composent l'unité urbaine, la tendance est différente. En effet, les communes de Ferrière-sur-Beaulieu et de Perusson gagnent des habitants depuis 1968. La commune de Beaulieu-lès-Loches, qui est la deuxième la plus importante après Loches, est en légère baisse démographique depuis 1968.



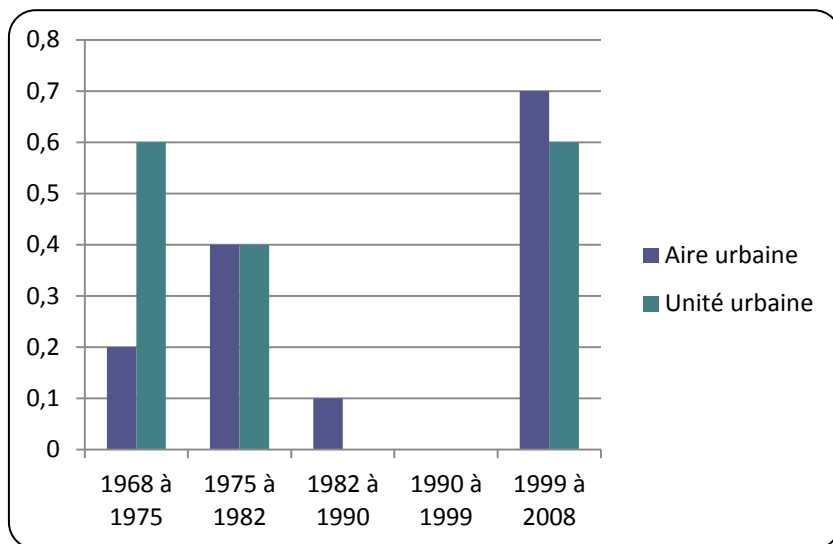
Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de Loches de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

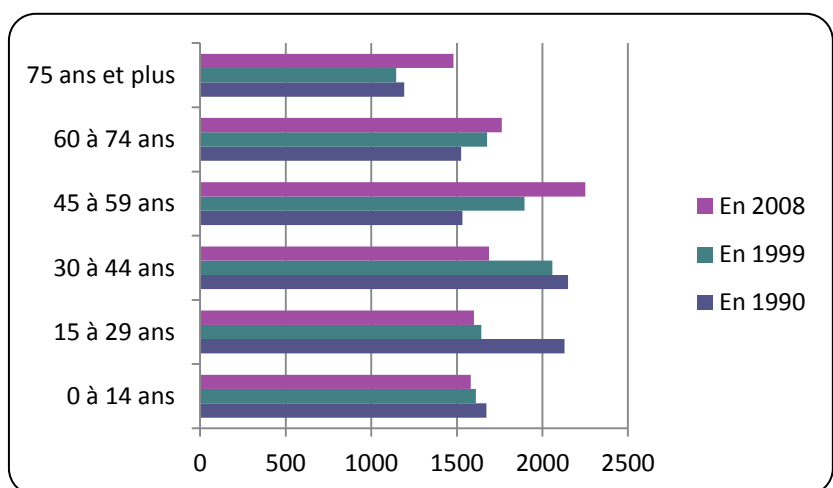
Loches

On remarque, à l'échelle de l'unité urbaine, une corrélation entre l'évolution démographique et la variation annuelle moyenne de la population due aux entrées et aux sorties. Sur la période 1968-1982, la population était en augmentation et le taux de variation annuel moyen dû aux entrées et sorties était de +0,5% sur cette même période. Entre 1982 et 1999, ce taux de variation était nul pour l'unité urbaine quand la population était en légère baisse. Et depuis 1999, le taux de variation, qui est de +0,6%, est synonyme d'une croissance démographique retrouvée.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %
Source : INSEE 2008

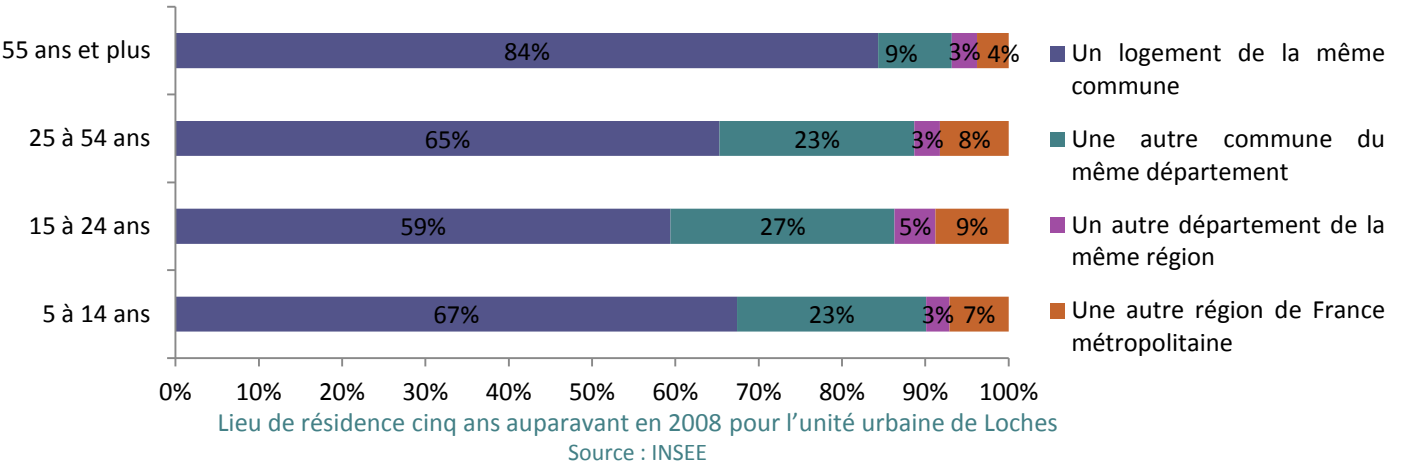
Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Loches est en phase de mutation. Entre 1990 et 2008, c'est le nombre de personnes de 45 ans et plus qui a augmenté, notamment les 45 ans à 59 ans, avec une augmentation de 46,9%. En revanche, on constate une baisse notable des 15 à 44 ans, avec le départ de 24,9% des jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008.



Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE

Fiche portrait

Loches



Bien que, pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine, la majorité de la population réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles, 84% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seules 7% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Et au contraire, ce sont les catégories des 5 à 14 ans, et des 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 41% d'entre eux qui n'habitaient pas sur la même communes 5 ans plus tôt.

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	8397	100,0%	8300	100,00%	8751	100,00%
Agriculteurs exploitants	128	1,5%	112	1,3%	72	0,8%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	400	4,8%	404	4,9%	341	3,9%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	300	3,6%	308	3,7%	340	3,9%
Professions intermédiaires	584	7,0%	692	8,3%	965	11,0%
Employés	1256	15,0%	1348	16,2%	1276	14,6%
Ouvriers	1751	20,9%	1604	19,3%	1375	15,7%
Retraités	2405	28,6%	2556	30,8%	3315	37,9%
Sans activité professionnelle	1573	18,7%	1276	15,4%	1066	12,2%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine

Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de 35,5% entre 1999 et 2008). Cependant ce n'est pas la croissance la plus importante. En effet, c'est la catégorie des professions intermédiaires qui a connu la plus grosse augmentation (+65,2% depuis 1990). Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont eux aussi en augmentation depuis 1990 (+13,3%). Et dans le même temps, les catégories des ouvriers et des d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont connu des baisses d'effectif avec respectivement -21,5% et -14,7% d'évolution entre 1990 et 2008.

Fiche portrait

Loches

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 38 072 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 127 454k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 19 362€.

La tendance depuis 2006 est l'augmentation du nombre de foyers fiscaux et la stagnation, en pourcentage, du taux de foyers fiscaux non imposables. Le revenu net déclaré moyen, en stagnation, est inférieur à celui de la région Centre qui est de 22 004€.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	6 107	6 190	6 315	6 454
Revenu net déclaré (K euros)	118 244	119 524	122 558	127 454
Revenu net déclaré moyen (euros)	19 748	19 407	19 309	19 362
Foyers fiscaux non imposables en %	53,8	54,3	53,1	53,8

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Loches de 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. On remarque l'augmentation de ménages d'une seule personne et la forte diminution de couples avec enfant, que ce soit dans l'aire ou dans l'unité urbaine de Loches. Les familles monoparentales, dans leur quasi-totalité composées d'une femme avec enfant(s), qui sont les plus sujettes à la précarité, sont elles aussi en augmentation.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ménages d'une personne	Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	hommes seuls	11,7%	12,0%	15,3%	15,2%
	femmes seules	22,6%	21,1%	24,7%	23,0%
Ménage avec famille(s)	couples sans enfant	31,6%	31,9%	31,0%	32,0%
	couples avec enfant	27,2%	28,5%	20,0%	21,4%
	familles monoparentale	6,9%	6,4%	9,0%	8,4%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Loches à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est très inférieur à celui des autres VPM étudiées, mais aussi à celui de la région centre en 2008 (+8,4%).

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Loches	6,7	ND	ND
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

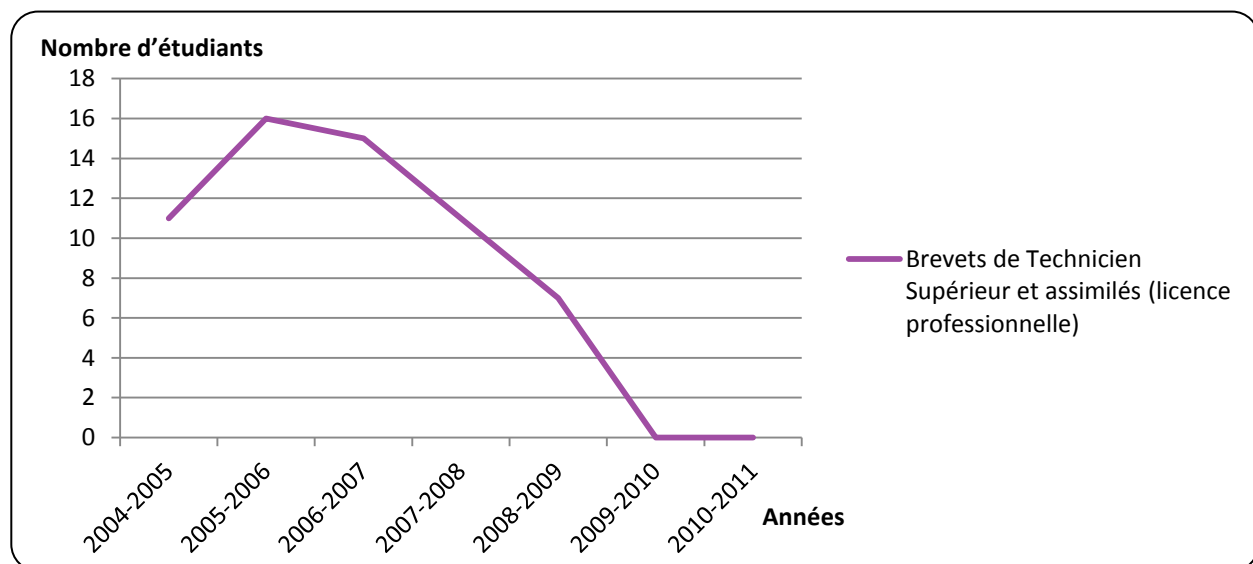
Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Loches

III. FORMATION

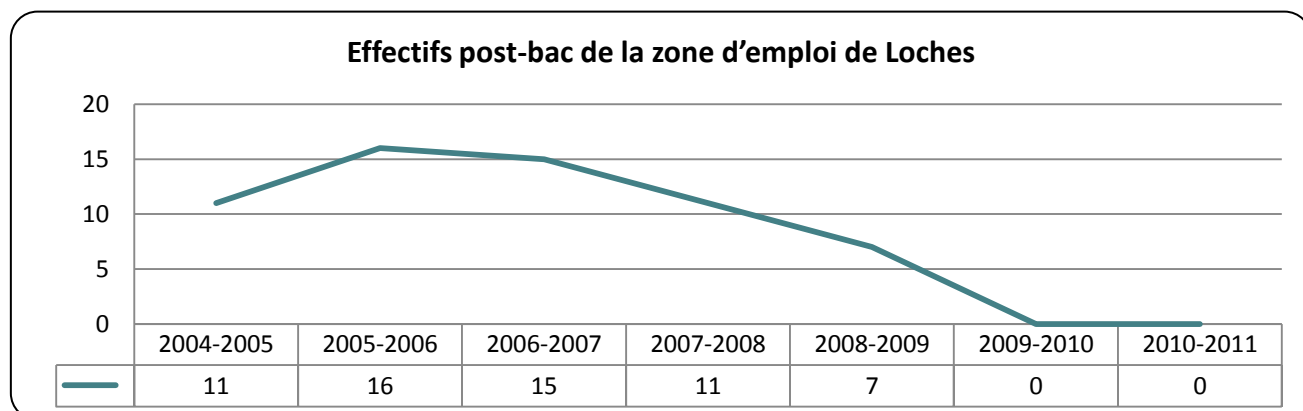


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Loches entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Loches sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est en baisse et devient nul à la rentrée 2009. L'effectif le plus haut est pour l'année scolaire 2005-2006 avec 16 étudiants. Les Brevets de Techniciens Supérieurs sont les seules formations post-bac présentes sur la zone d'emploi. Depuis la rentrée 2009-2010 la zone d'emploi de Loches n'accueille plus de formations post-bac sur son territoire.

La zone d'emploi de Loches est la 15^{ème} zone d'emploi accueillant des formations post-bac dans les seize villes étudiées. La première accueillant 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi.

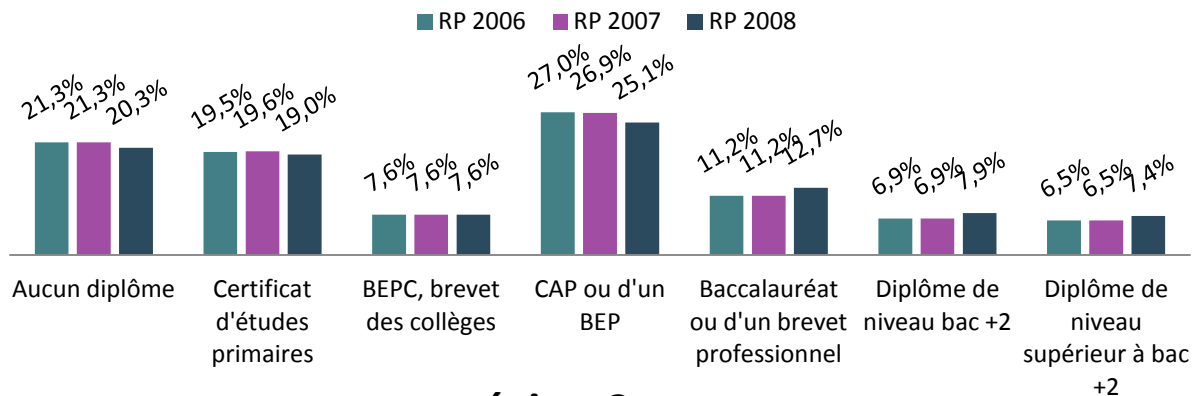


Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

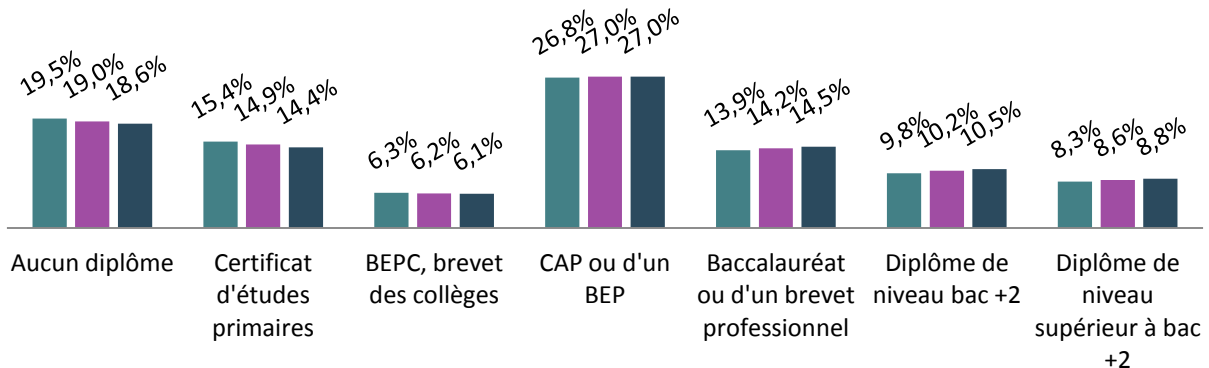
Fiche portrait

Loches

unité urbaine Loches



région Centre



Répartition de la population de l'unité urbaine de Loches et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé
Source : INSEE 2006, 2007, 2008

La population de l'unité urbaine de Loches est globalement moins diplômée que la moyenne régionale sur la période 2006-2008. Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Loches est la 11^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplôme (pour le RP 2008). Ceci confirme une part légèrement plus forte de personnes non diplômées dans cette unité urbaine avec 1,7% de plus que la moyenne régionale en 2008. Cependant, même si comparé à la moyenne régionale l'unité urbaine de Loches a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2, elle se trouve au dessus de la moyenne des seize villes étudiées en étant 6^{ème} (RP 2008).

Sur la période 2006-2008, le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de Loches a augmenté. Le pourcentage de personnes n'ayant aucun diplôme, un certificat d'études primaires ou un CAP-BEP a diminué (de respectivement -1%, -0,5% et -1,9%) sachant que sur cette période la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine, a augmenté (+2,6%). Le nombre de personnes ayant un baccalauréat, un diplôme de niveau bac +2, ou un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de respectivement 1,5%, 1% et 0,9%.

La population de l'unité urbaine de Loches, même si elle a un niveau de formation inférieur à la moyenne régionale, a augmenté son niveau de formation sur la période 2006-2008.

Fiche portrait

Loches

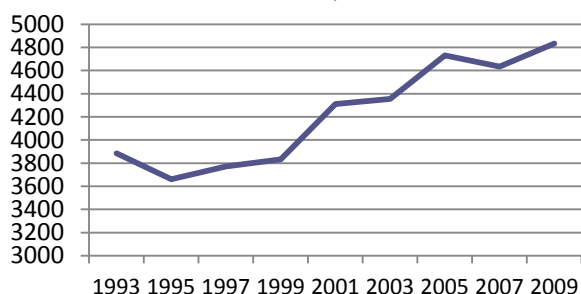
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Une offre de services originale

Si le Lochois n'accueille ni grappe d'entreprises, ni cœur de pôle de compétitivité, ce territoire propose aux entreprises une offre de services originale et localisée. Située sur le site du Node Park à Tauxigny (37), dans un sud-touraine caractérisé par sa ruralité, cette zone d'activité dont le projet est né en 1996 compte aujourd'hui plus de 1300 emplois et propose des services innovants à l'image des salles de gymnastique ou des crèches d'entreprises.

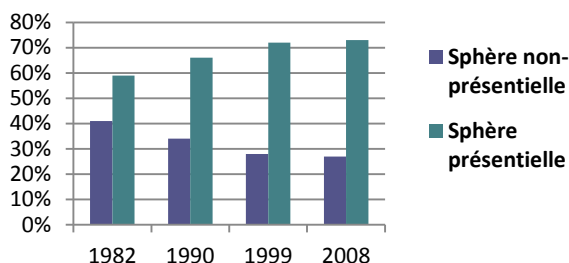
Evolution de l'emploi salarié dans la ZE de Loches
entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



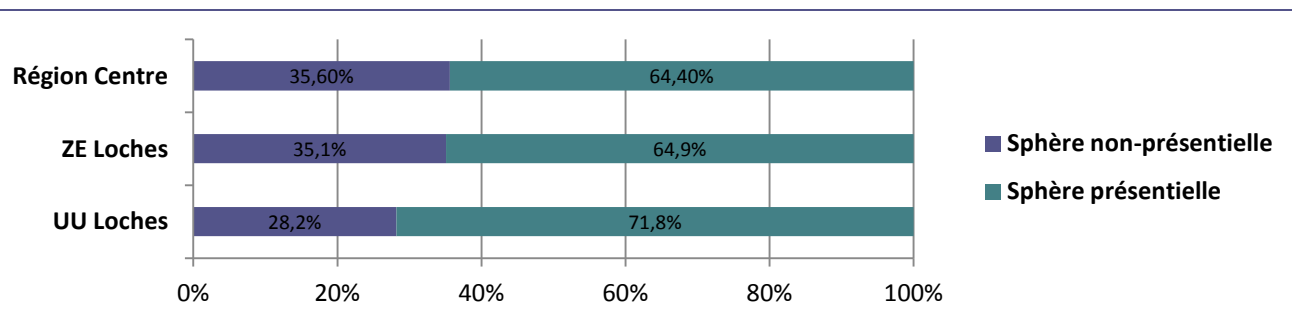
Evolution des parts des emplois des sphères
présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008
à l'échelle de l'unité urbaine de Loches

Source : INSEE



L'évolution de l'emploi salarié a suivi une dynamique positive dans la zone d'emploi de Loches sur la période allant de 1995 à 2009. Ceci peut s'expliquer par la création de zones d'activités attractives proposant de nombreux services aux employés (restaurant inter-entreprise, crèche, commerce et garage de proximité). On observe également, à l'image de l'ensemble de la région Centre, une baisse de la part des emplois de la sphère présentielle au profit d'une hausse des emplois de la sphère non-présentielle.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle en 2008

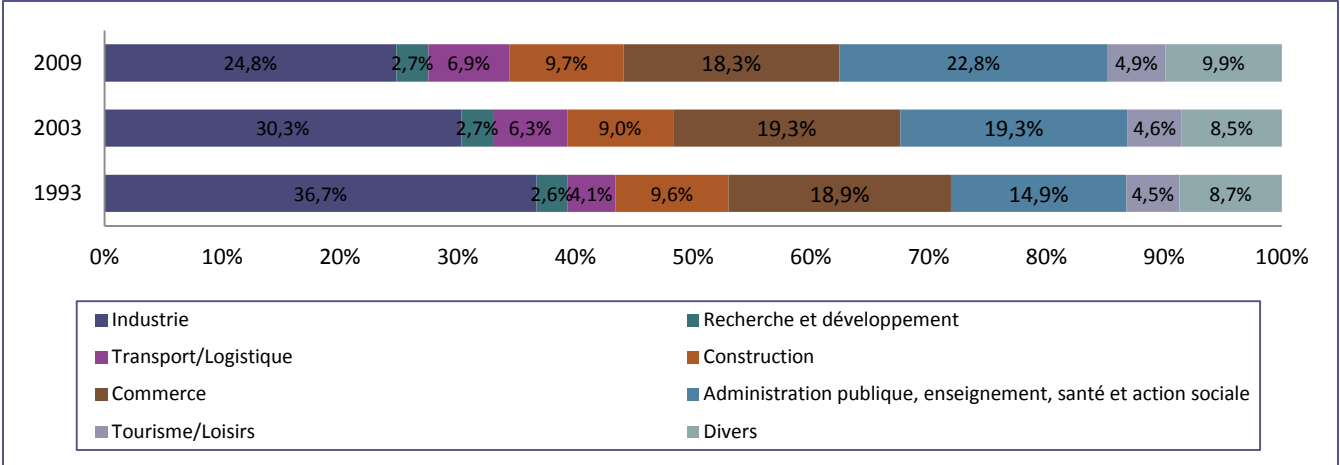
Source : INSEE

Près de deux tiers des emplois de la zone d'emploi de Loches sont rattachés à l'économie présentielle (64,9%). Ces pourcentages sont très proches de la moyenne régionale. L'unité urbaine de Loches se distingue comme pôle de service supérieur en concentrant près de 72% des emplois dans la sphère présentielle.

Fiche portrait

Loches

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Loches
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

La tendance au transfert des emplois de la sphère non-présentielle vers la sphère présentielle observable à l'échelle de la Région Centre se confirme à Loches. Ainsi, si la part de l'emploi industriel a perdu près de 12% entre 1993 et 2009, celle du secteur administratif en a gagné 8%. L'emploi tertiaire s'est développé dans le domaine du commerce et des services aux personnes. Avec près de 5% des emplois de la zone, le tourisme est un élément important du paysage économique Lochois (Loches est classée Ville d'Art et d'Histoire).

Concentration de l'emploi industriel

Représentant 24,8% des emplois de la zone d'emploi de Loches, l'industrie n'est pas « dominée » par un secteur en particulier. La métallurgie rassemble 6% des effectifs contre 3,5% à l'échelle régionale. L'activité de fabrication de matériels de transport, présente dès 1936, représente aujourd'hui 182 salariés (groupe Zodiac). Enfin, avec près de 5% des effectifs, la fabrication de produits en caoutchouc/plastique reste caractéristique de la zone.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 4833			
Industrie	1315	27,2%	24,8%
Métallurgie & fabrication de pièces métalliques sauf machines	292	6,0%	3,5%
Fab. pièces caoutchouc, plastique	236	4,9%	3,4%
Fabrication de matériels de transport	182	3,8%	2,0%
Fab. textiles, industrie de l'habillement., cuir & chauss.	164	3,4%	7,1%
Aut. ind. manufacturière, réparation & inst. de machines	141	2,9%	2,1%
Fab. produits informatiques, électroniques & optiques	102	2,1%	1,1%
Fabrication aliments, boiss. & produits de base, tabac	72	1,5%	3,1%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Loches
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Loches

Concentration de l'emploi administratif et de services

Dans la zone d'emploi de Loches, la part de l'économie présentielle est comparable à celle de la région Centre. La part élevée de l'action sociale sans hébergement (7,5% contre 3,6% à l'échelle de la région Centre) s'explique notamment par la présence d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT). La part de l'enseignement (2,3%) est à relativiser du fait de la fermeture des formations BTS à la rentrée 2009.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
<i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 4833</i>			
Emplois administratifs	1075	22,2%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	401	8,3%	10,5%
Enseignement	109	2,3%	1,6%
Administration publique	6	0,1%	1,7%
Activités pour la santé humaine	77	1,6%	2,7%
Hébergement médico-social et social	120	2,5%	2,7%
Action sociale sans hébergement	362	7,5%	3,6%

Effectif salarié par établissements administratifs de la zone d'emploi de Loches
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
LASER CONTACT	630 salariés	Activités de services administratifs et de soutien	Paris(75)
CENTRE HOSPITALIER DE LOCHES	500-749 salariés	Santé	/
BARBOT C.M	200-249 salariés	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	Descartes(37)
E.S.A.T DU FOYER DE CLUNY	200-249 salariés	Social	/
AERAZUR SUPERFLEXIT	200-249 salariés	Fabrication de matériels de transport	Plaisir (78)
SAVEBAG SA	101 – 200 salariés	Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussures	Perrusson (37)

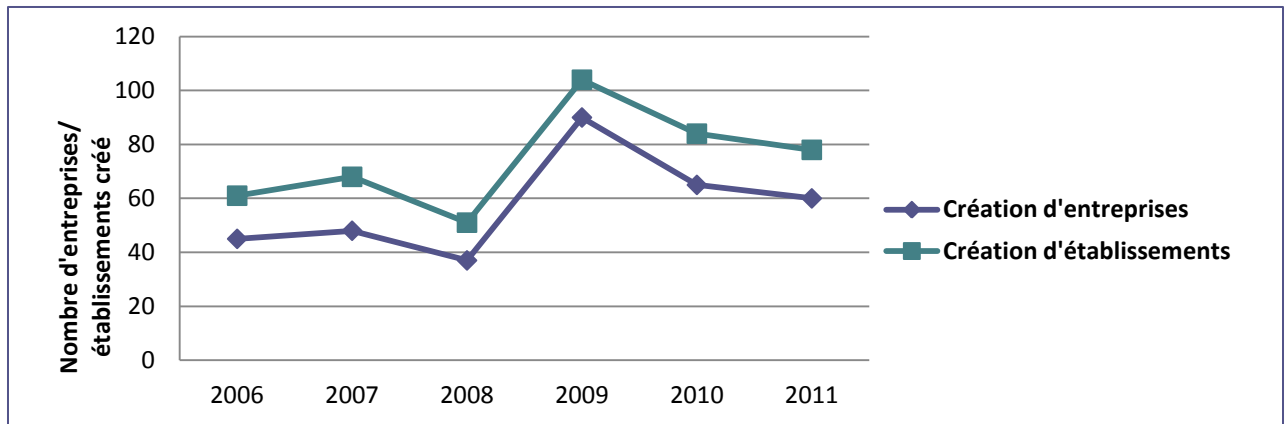
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de de Loches
Source : INSEE – CLAP, 2008 - données actualisées

Créé en 2000 à Tauxigny, le centre d'appel Laser Contact a vu ses effectifs croître pour finalement atteindre plus de 600 salariés en 2011 et ainsi devenir le plus grand établissement de la zone d'emploi de Loches. À noter que le secteur « activités de services administratifs et de soutien » représente 8,3% des effectifs de ce territoire. Le deuxième plus grand établissement relève également du secteur tertiaire puisqu'il s'agit du Centre Hospitalier de Loches.

Fiche portrait

Loches

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Loches

Source : INSEE

Le succès du dispositif d'auto-entrepreneariat, mis en place au début 2009, s'est confirmé à Loches par une exacerbation de la croissance du nombre de créations d'entreprises et d'établissements. Il concerne 45% des créations d'entreprises en 2011 [INSEE, 2011].

Si on observe une diminution du nombre de créations d'entreprises et d'établissements à partir de 2010, on peut souligner que leur nombre est, en 2011, plus élevé que celui de 2008, année précédant l'apparition du régime d'auto-entrepreneur. Ce phénomène est observable à l'échelle de la région.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : non

CM : non

Si Loches n'accueille ni antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Indre-et-Loire, ni Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Communauté de Communes Loches Développement a su créer des pôles d'activités tertiaires attractifs à l'image du Node Park à Tauxigny.

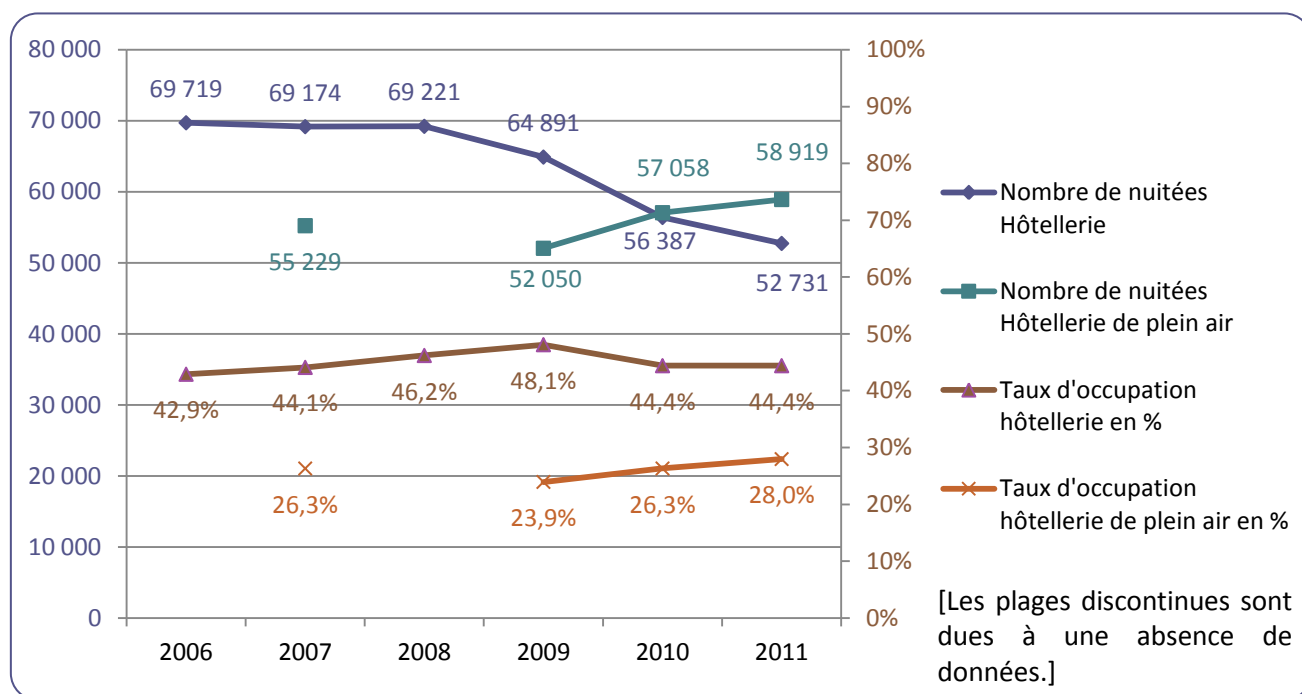
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Loches

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Loches Touraine Côté Sud

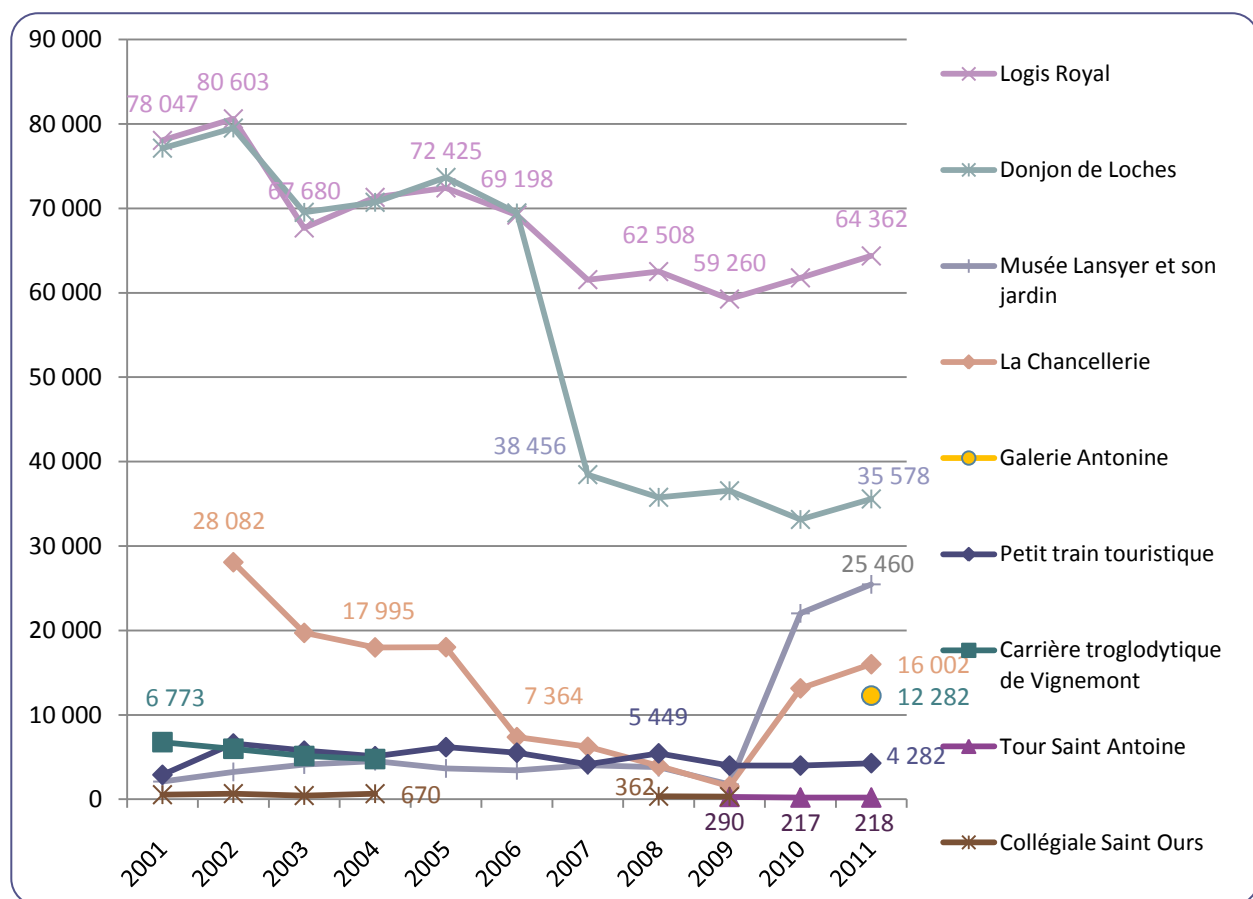
Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Loches Touraine Côté Sud est répartie entre l'hôtellerie de plein air (58 919 nuitées) et l'hôtellerie (52 731 nuitées) en 2011. L'hôtellerie étant légèrement moins fréquentée que l'hôtellerie de plein air avec 6 188 nuitées de moins en 2011. Cependant, cette tendance est récente. Elle s'est inversée en 2010. Avant 2010, l'hôtellerie était beaucoup plus fréquentée que l'hôtellerie de plein air avec environ 14 000 nuitées de plus pour l'année 2007. L'hôtellerie connaît une baisse de sa fréquentation depuis 2008 dans ce pays. Or, le taux d'occupation semble constant voire en légère hausse pour l'hôtellerie, alors que le nombre de nuitées s'effondre sur la période 2008-2011. Ce phénomène s'explique par la diminution du nombre de chambres offertes par an sur la période 2006-2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés, on obtient un classement de 3^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et de 5^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées, toujours pour l'hôtellerie de plein air. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 28% dans le Pays Loches Touraine Côté Sud en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie, nous obtenons un classement de 13^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 8^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. Il semblerait donc que malgré un taux d'occupation inférieur à 50%, le poids du nombre de nuitées en hôtellerie soit important en comparaison des 15 autres pays étudiés. L'offre et la demande ne semblent cependant pas en adéquation, avec une offre trop importante par rapport à la demande.

Fiche portrait

Loches



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Loches

Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine de Loches est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine de Loches se situent dans Loches même. Leur fréquentation est comprise entre 200 et 80 000 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La fréquentation variant largement d'une année sur l'autre, et selon différentes tendances, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011. La fréquentation du Donjon est en chute libre sur cette période avec 77 124 visiteurs en 2001 et seulement 35 578 en 2011. La fréquentation du Logis Royal bien qu'en baisse ne suit pas la même tendance que celle du Donjon, une baisse d'environ 13 500 visiteurs entre 2001 et 2011 est enregistrée. Le musée Lansyer et son jardin connaissent globalement une hausse de fréquentation en passant de 2 101 visiteurs en 2001 à 25 460 en 2011, malgré une importante chute de fréquentation en 2009 (1 768 visiteurs). La Chancellerie, après une fréquentation en baisse sur la période 2002-2009 (28 082 à 1 542 visiteurs sur cette période), connaît une hausse rapide de fréquentation avec 13 143 visiteurs en 2010 et 16 002 en 2011. La galerie Antonine, ouverte en 2011, expose les « Caravage de Philippe de Béthune » et a accueilli 12 282 visiteurs en visite libre et gratuite. La fréquentation du Petit train touristique semble relativement constante sur la période 2001-2011. La fréquentation de la Tour Saint Antoine sur la période 2009-2011 est constante avec 218 visiteurs en 2011. La Collégiale Saint Ours semble quant à elle connaître une baisse de fréquentation avec une fréquentation proche de 580 visiteurs annuels sur la période 2001-2005 contre une fréquentation de 340 visiteurs en 2010-2011.

Au vu de la masse touristique drainée par cette ville, Loches peut être considérée comme une ville touristique.

Fiche portrait

Loches

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1000 habitants	24,2	8,2	5,0	37,5
% de gamme de service	65%	22%	13%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

Loches est très bien équipée en services par rapport aux 16 villes étudiées, elle est la 3^{ème} ville avec 37,5 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine.

Dans chacune des gammes, Loches est bien équipée comparé aux autres VPM, étant 2^{ème} sur 16 dans le supérieur, 5^{ème} dans la gamme intermédiaire et 2^{ème} dans la gamme de proximité.

La répartition des services et équipements selon leurs gammes montre que la gamme supérieure est particulièrement bien représentée avec le meilleur taux des seize VPM.

Ces services sont concentrés dans l'unité urbaine ayant la part la plus faible de services et équipements dans le reste de l'aire urbaine.

Ces résultats s'expliquent par l'importance du tourisme dans l'économie qui génère un nombre plus important de services et équipements.

Accessibilité aux commerces

Loches		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	Unité urbaine	5,8	72,4
	Reste de l'aire urbaine	0,00	13,8

Commerces selon la taille Source : INSEE BPE 2010

L'aire urbaine de Loches est bien pourvue en services: avec 64,8 commerces pour 10000 habitants, elle se classe 5^{ème}.

L'unité urbaine est moyennement équipée, étant 6^{ème} pour le nombre total de commerces et 8^{ème} pour les grandes surfaces.

Le reste de l'aire urbaine est plus faiblement équipée, étant 11^{ème} sur le total, et n'a pas de grande surface.

Fiche portrait

Loches

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	1,69	0	7	19,3
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	4/16	1/16	8/16	12/16

Accessibilité à la santé Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les services de santé sont relativement bien accessibles. Toute la population a accès à un médecin généraliste en moins de vingt minutes. De plus, le taux de médecins par habitant est relativement bon et prend la quatrième position. Au moins un des services de santé de proximité n'est pas accessible en vingt minutes pour près de 19,3% de la population.

Fiche portrait

Loches

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
16 %	32,3 %

Comparaison de la surface artificialisée de Loches et de la moyenne des 16 villes étudiées

La commune de Loches est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Loches se trouve largement en dessous de la moyenne, étant 12^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

	Loches	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 73,69 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	91 % 67,09 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	9 % 6,6 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	0 % 0 ha	16,6 % 3 139 ha

Comparaison des zones d'activités de Loches et de la région Centre

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Loches est de 91 %. Ce taux est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.economie-touraine.com/> : Observatoire de l'économie et des territoires de Touraine.. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 864,78	55,5

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Loches

Le prix moyen du m² de foncier bâti est supérieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est également supérieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : Agence Immobilière BACQ. Mise à jour : 01/01/2012

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Loches	8,8 %	+ 2,6 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

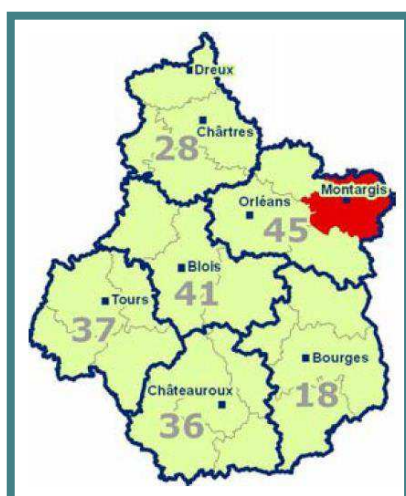
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Loches et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Loches est parmi les moins importants (12^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 2,6 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Loches. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Loches a la 5^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Montargis



Source : Forum territoriaux SRADDT 2010, région Centre

	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes	1	8	95
Population en 2008	15 526	54 759	122 767
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	3 481,2	449,7	70,9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008, en %	- 0,37	+ 0,50	+ 0,88

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITE URBAINE de Montargis
Amilly
Cepoy
Châlette-sur-Loing
Conflans-sur-Loing
Corquilleroy
Montargis
Pannes
Villemandeur

Montargis se situe dans l'Est de la région Centre, dans le Loiret. La ville est classée plus beau détour de France en 2012.



Photographie : Christian Guthier

Fiche portrait

Montargis

I. GÉOGRAPHIE

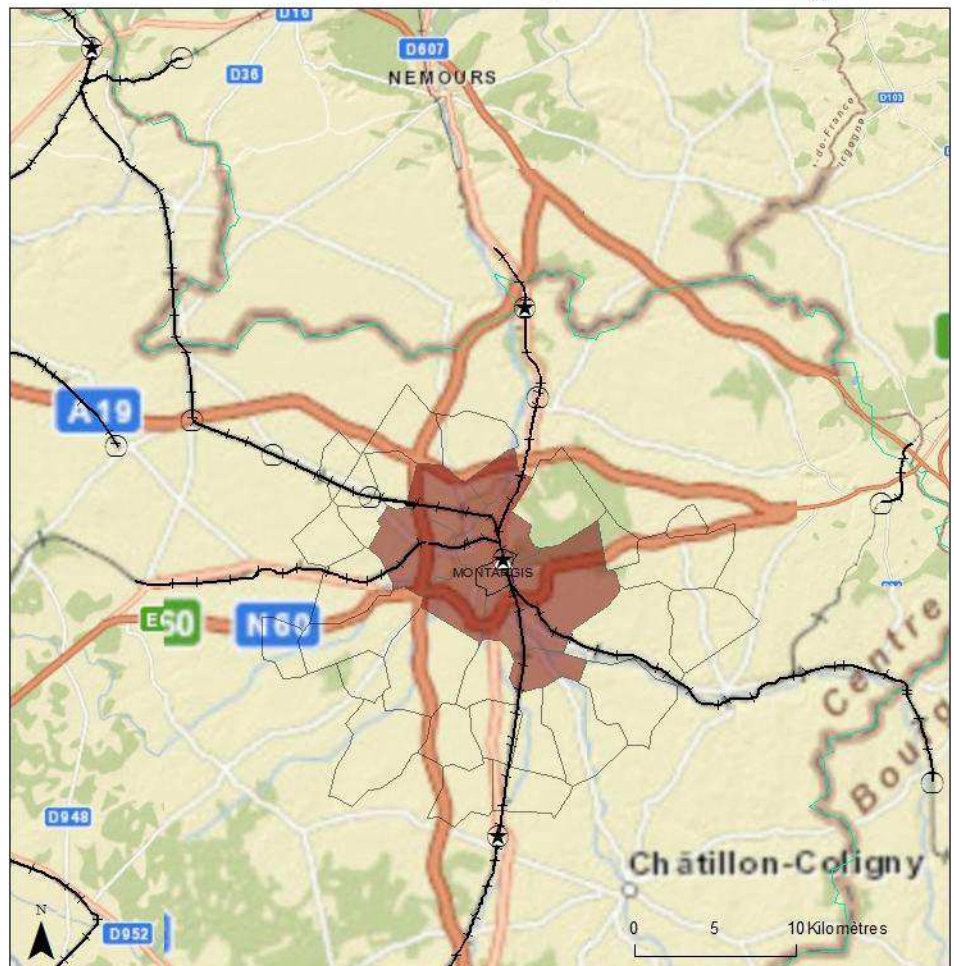
Voisine de l'Île-de-France et de la Bourgogne, Montargis se trouve dans le Gâtinais. Elle est située sur la plaque territoriale des franges franciliennes.

Réseau routier :

Paris est accessible par l'A77 puis l'A6 en 1h20 directement à la sortie Montargis (6 minutes depuis le centre ville). L'A19 est le contournement Sud de la région parisienne et relie Artenay à Sens. Cette autoroute ne représente pas un gain majeur en accessibilité pour Montargis car elle permet surtout de faire la liaison entre l'A10 et l'A6.

Orléans est accessible par la N60 en une heure.

Infrastructures de transport à Montargis



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ★ Gare de voyageurs et de fret
- +—+— Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

Réseau ferroviaire :

La desserte ferroviaire est relativement faible avec 15 liaisons de base par jour sur la ligne Paris-Nevers (Paris à une heure). Pourtant la gare de Montargis est très fréquentée avec 579 932 montées ou descentes sur les lignes TER et Intercités en 2008. La ville n'est pas desservie par le train vers Orléans.

Fiche portrait

Montargis

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi de Montargis est très déficitaire en actifs, le coefficient sortants/entrants est parmi les plus forts, ce qui montre une forte dépendance de la ville à une autre zone d'emploi.

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement vers l'Ile-de-France (5 720), dans une moindre mesure vers les zones d'emploi de Nemours (1 600), Orléans (1 200) et Pithiviers (870).

Montargis entretient des échanges équilibrés avec la Bourgogne, elle est attractive pour Gien (1 180), l'Ile-de-France (1 110) et Orléans (930).

Les temps moyens de déplacements domicile-travail sont élevés en 2006 par rapport aux seize villes étudiées mais ont relativement peu augmenté depuis 1999.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	1,98	19,7 min	0,2 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	13/16	11/12	2/12

Mobilité
domicile-
travail
Source : INSEE
2007, DATAR
2006

Les migrations domicile - travail des actifs ayant un emploi concernant la zone d'emploi de Montargis en 2007
Migrations par zones d'emploi en région Centre d'après les données INSEE 2007



Migrations des actifs depuis la zone d'emploi de Montargis

Nombre d'actifs ayant un emploi lors de la ZE de Montargis :

- 321
- 473
- 870
- 1110 - 1197
- 1454 - 1601



Migrations des actifs vers la zone d'emploi de Montargis

Nombre d'actifs ayant un emploi sur la ZE de Montargis :

- 142 - 145
- 351
- 373
- 496 - 529
- 525 - 1178

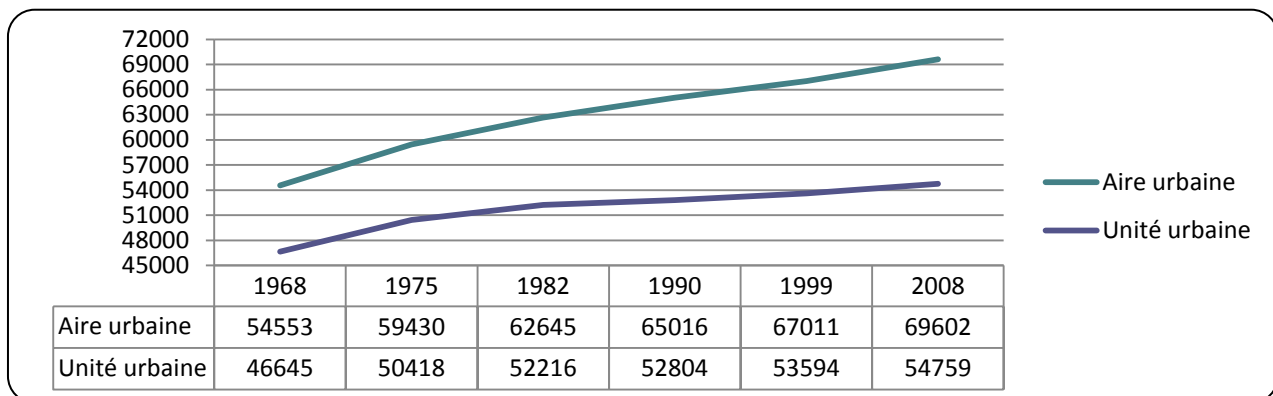
Source : INSEE RP2007 - Fond de carte sous licence IGN
Réalisation : Conseil régional du Centre 2010

Par ses infrastructures de communication et ses flux domicile travail, Montargis fait partie des franges franciliennes et de la catégorie des villes sous l'influence d'une large agglomération.

Fiche portrait

Montargis

II. POPULATION



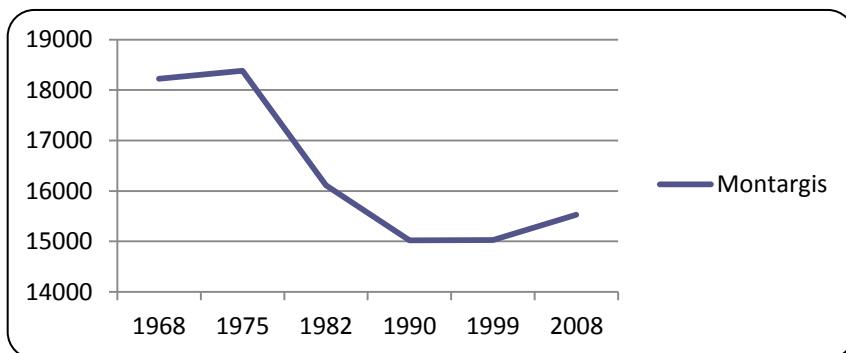
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Montargis de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Montargis comprend 54 759 habitants en 2008, répartis dans huit communes. Elle a gagné 8114 habitants entre 1968 et 2008, soit une croissance démographique de 17,4%. L'unité urbaine, tout comme l'aire urbaine, ne cessent de gagner de la population depuis 1968, bien que la croissance démographique de l'aire urbaine (+27,6%) soit supérieure à celle de l'unité urbaine. Ceci montre la volonté de la population de s'installer plus en périphérie que dans le centre urbain.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

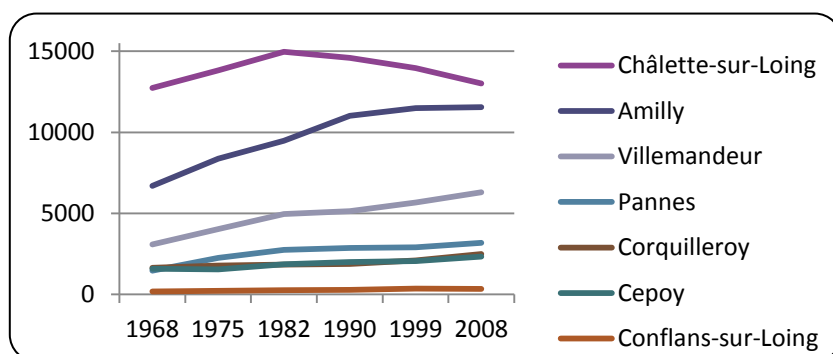
En effet, on constate que cette évolution démographique n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. La commune de Montargis a connu une très forte baisse démographique entre 1975 et 1990 avec une perte de 3 360 habitants. Mais depuis 1999, la population est de nouveau en croissance.



Evolution de la population de la commune de Montargis de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Cependant, on remarque que pour les autres communes qui composent l'unité urbaine, la tendance est différente. En effet, à l'exception de la commune de Châlette-sur-Loing, toutes gagnent des habitants depuis 1968. Ces deux graphiques illustrent bien que les nouveaux arrivants préfèrent s'installer dans la première couronne plutôt que dans le centre urbain, mais aussi qu'ils ne s'installent pas dans les deux plus grosses communes de l'unité urbaine en terme de démographie.



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de Montargis de 1968 à 2008

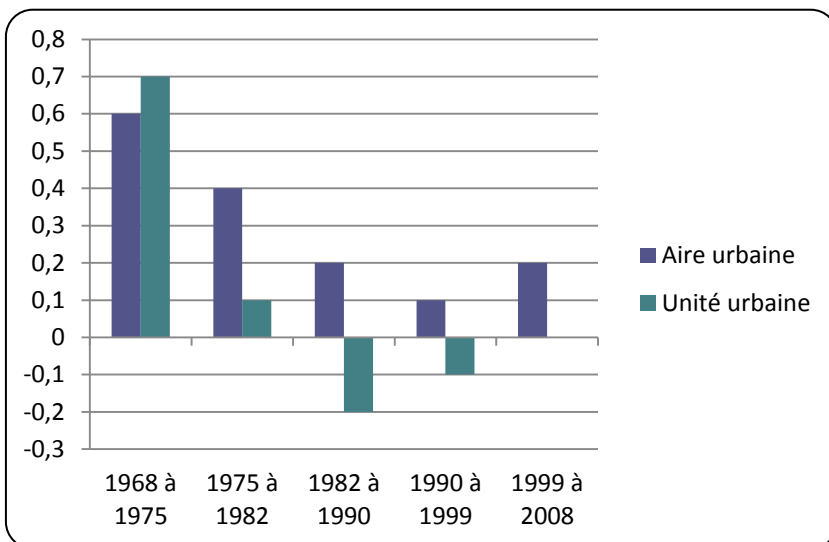
Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Montargis

L'unité urbaine n'a eu de croissance démographique due aux entrées et aux sorties que sur la période 1968-1975. Et depuis 1975, il apparaît que l'aire urbaine, bien que son attractivité soit en baisse, attire toujours plus de monde que l'unité urbaine. De plus l'unité urbaine perd des habitants depuis 1982 avec plus de sorties que d'entrées. Entre 1999 et 2008 l'unité urbaine compte autant d'entrées que de sorties.

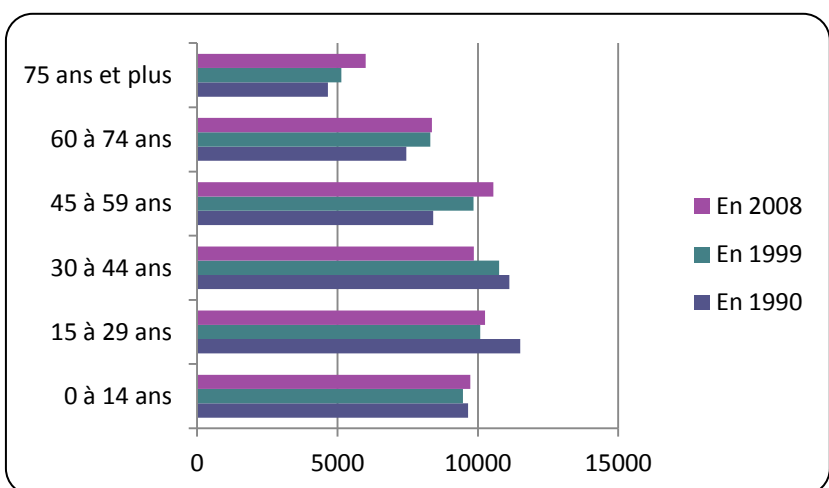
On constate une corrélation entre un solde migratoire négatif et une croissance démographique en perte de vitesse.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %

Source : INSEE 2008

Au niveau de la répartition par classe d'âge, on remarque que les 15 à 29 ans sont en hausse dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008. A contrario la tendance régionale est à une forte diminution du nombre de jeunes adultes en région Centre, et notamment dans les VPM. Cependant, comme dans le reste de la région Centre, les personnes de 45 ans et plus sont en augmentation depuis 1990. Notamment les 45 à 59 ans et les 75 ans et plus.

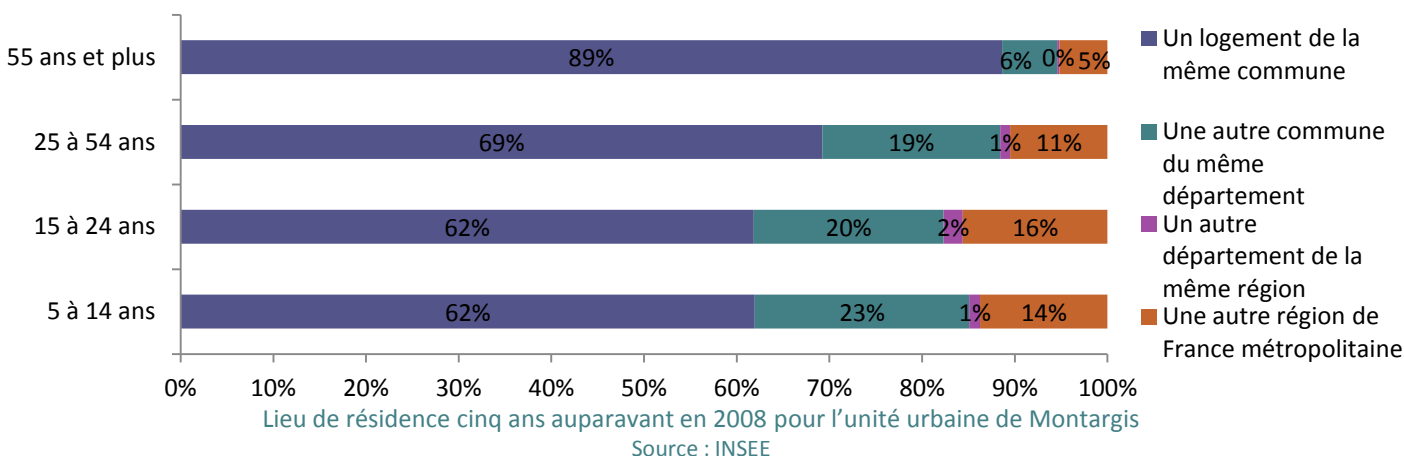


Répartition de la population par classe d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Montargis



Bien que pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine la majorité résident encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles, 89% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seules 5% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Et au contraire, ce sont les catégories des 5 à 14 ans, et des 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 38% d'entre eux qui n'habitaient pas sur la même commune 5 ans plus tôt.

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	42351	100%	43537	100%	45004	100%
Agriculteurs exploitants	140	0,3%	115	0,3%	93	0,2%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1534	3,6%	1187	2,7%	1130	2,5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1884	4,4%	1952	4,5%	2189	4,9%
Professions intermédiaires	3719	8,8%	4526	10,4%	5189	11,5%
Employés	6386	15,1%	6871	15,8%	7583	16,8%
Ouvriers	9349	22,1%	8517	19,6%	7564	16,8%
Retraités	10445	24,7%	12242	28,1%	14146	31,4%
Sans activité professionnelle	8824	20,8%	8127	18,7%	7109	15,8%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 pour l'unité urbaine
Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance annuelle de +2% depuis 1990). Et dans le même temps, les ouvriers sont la catégorie avec la plus grosse chute d'effectif, due à de fortes disparitions d'emplois dans l'industrie. Les artisans, commerçants et les chefs d'entreprise sont eux aussi en baisse (-26,3% depuis 1990). La part des cadres et des professions intellectuelles supérieures, bien que légèrement en augmentation, est toujours inférieure à la moyenne régionale. Et ceci malgré le fait que Montargis soit très bien relié à l'Île-de-France et bénéficie de son attractivité.

Fiche portrait

Montargis

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 32 147 foyers fiscaux, le total du revenu net déclaré est de 656 167k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 20 408€.

La tendance depuis 2006 est la diminution du pourcentage de foyers fiscaux non imposables et l'augmentation du nombre de foyers fiscaux imposables. Une explication possible est que les nouveaux arrivants ne sont pas dans des situations précaires.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	31 722	31 870	32 157	32 147
Revenu net déclaré (K euros)	643 071	649 223	656 167	656 050
Revenu net déclaré moyen (euros)	20 272	20 371	20 405	20 408
Foyers fiscaux non imposables en %	52	52,7	50,6	50,3

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Montargis de 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. Dans l'unité urbaine de Montargis, on remarque l'augmentation du nombre de ménages d'une seule personne, et la diminution du nombre de couples avec enfant ou de familles monoparentales (composées dans leur quasi-totalité d'une femme seule avec enfant). Les familles monoparentales, qui sont en diminution à la fois dans l'aire urbaine et dans l'unité urbaine, sont les plus sujettes à la précarité.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100%	100%	100%	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	12,4%	12,0%	14,2%	13,6%
	femmes seules	20,4%	18,6%	23,1%	20,7%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	29,5%	30,5%	29,8%	31,2%
	couple avec enfant	29,8%	31,4%	25,4%	27,3%
	famille monoparentale	7,9%	7,4%	7,5%	7,1%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Montargis à celles des 15 autres villes étudiées. Il apparaît que le taux de chômage est bien supérieur à celui des autres VPM étudiées, mais aussi à celui de la région Centre en 2008 (+8,4%). Le taux est également supérieur pour le pourcentage de bénéficiaires de la CMUC et les allocataires majoritaires de la CAF.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Montargis	10,8	8,9%	4,9%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Montargis

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé

- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

Ils ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

Géographie prioritaire

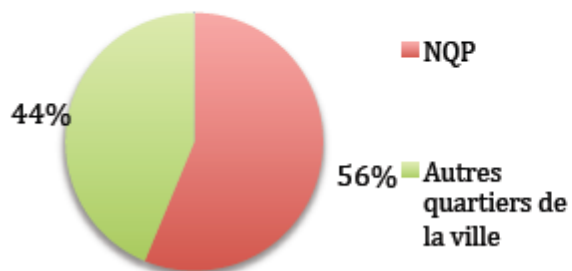
EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages		PRU
CA Montargoise et Rives du Loing	Montargis	Closiers-Chaussée	2	NPQ		
		Chautemps	3	NPQ		
		Les Cités	1	NPQ		Supplémentaire
	Châlette-sur-Loing	Kennedy/Château Blanc	1	NPQ		Supplémentaire
		Vésines	2	NPQ		
		Le Lancy	3	NPQ		

Sources: SGCIV / ONZUS
Réalisation : Villes au Carré

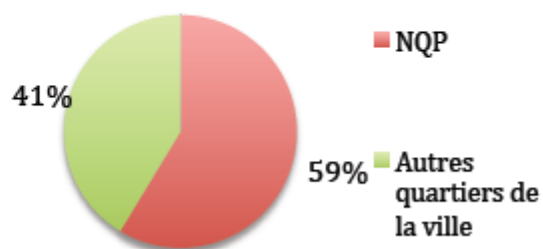
Fiche portrait

Montargis

Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville de Montargis en 2009



Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville de Chalette-sur-Loing en 2009



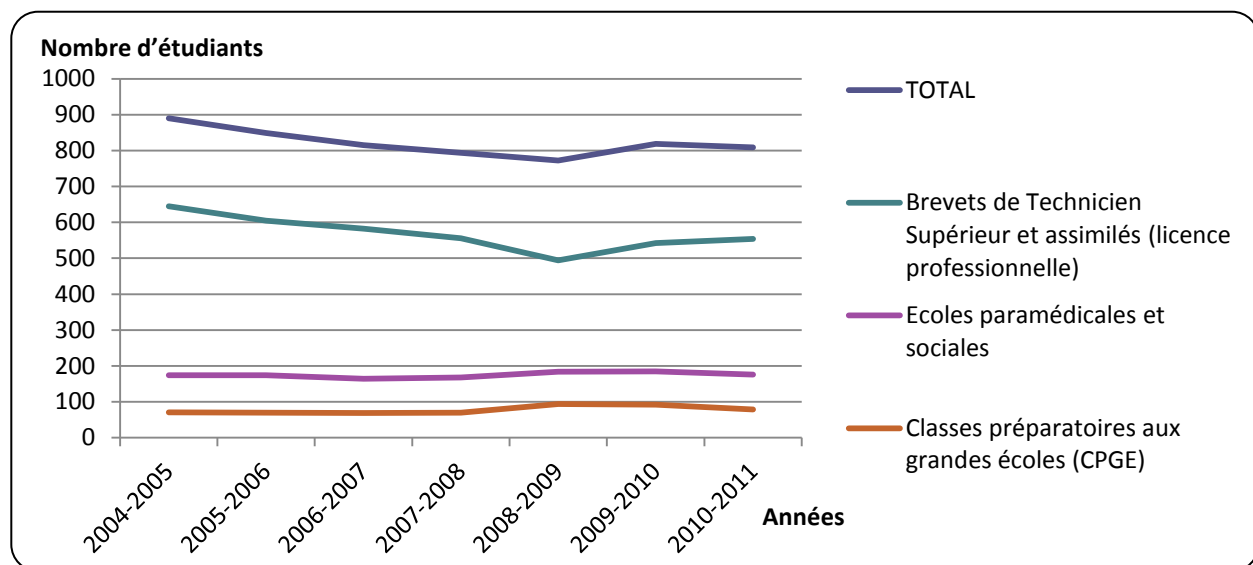
Source : INSEE
Réalisation : Villes au Carré

Sur la population des ménages, 6 personnes sur 10 des villes de Montargis et de Chalette-sur-Loing habitent un quartier labellisé politique de la ville.

Fiche portrait

Montargis

III. FORMATION



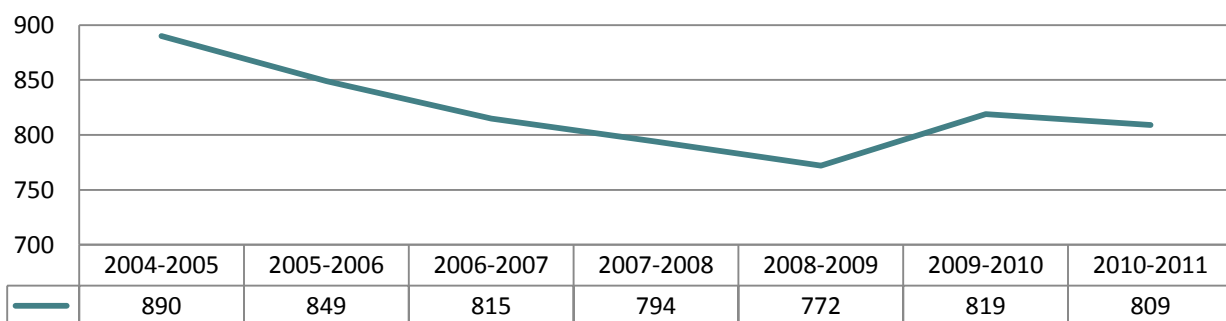
Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Montargis entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Montargis sont proposées dans cinq villes : Amilly, Châlette-sur-Loing, Montargis, Nogent-sur-Vernisson et Villemandeur ; quatre sur cinq sont dans l'unité urbaine de Montargis. Sur la période 2004-2008, il y a eu une perte de 118 étudiants pour cette zone d'emploi. Depuis 2009 les effectifs ont connu une hausse d'une quarantaine d'étudiants et tendent à se stabiliser sur l'année suivante. Les enseignements de type BTS sont les plus représentés sur cette zone d'emploi, et de ce fait l'effectif total est sensible aux modulations de ce type de formation. Des BTS agricoles sont dispensés à Amilly et Nogent-sur-Vernisson. Une licence professionnelle dans la mécanique est incluse dans cette catégorie et enseignée à Villemandeur. Les classes préparatoires sont des classes préparatoires scientifiques dont une pour les vétérinaires. Des formations dans le domaine paramédical et social sont proposées à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Châlette-sur-Loing qui forme des infirmiers et prépare à des concours dans le domaine paramédical.

La zone d'emploi de Montargis est la 7^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi pour les formations supérieures. Elle est la 2^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les zones étudiées avec 800 étudiants, la première accueillant 1 200 étudiants en 2011.

Effectifs post-bac de la zone d'emploi de Montargis

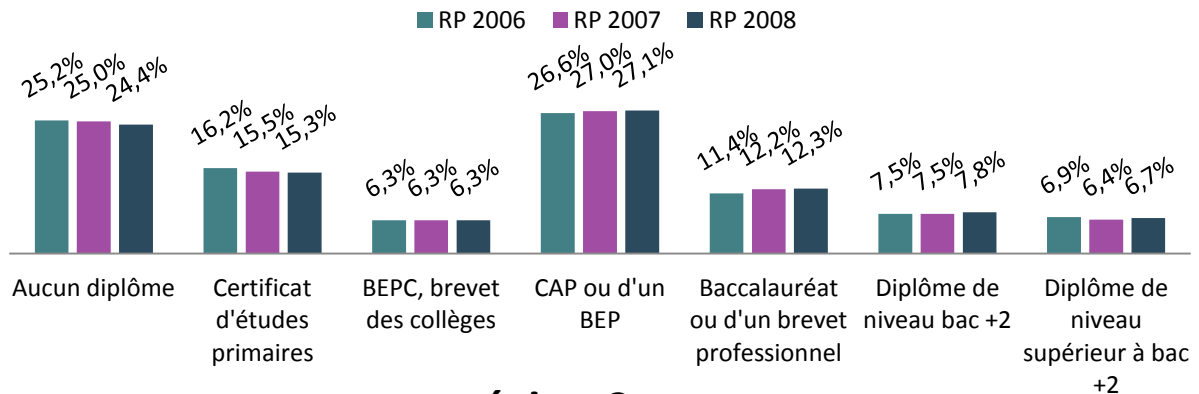


Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

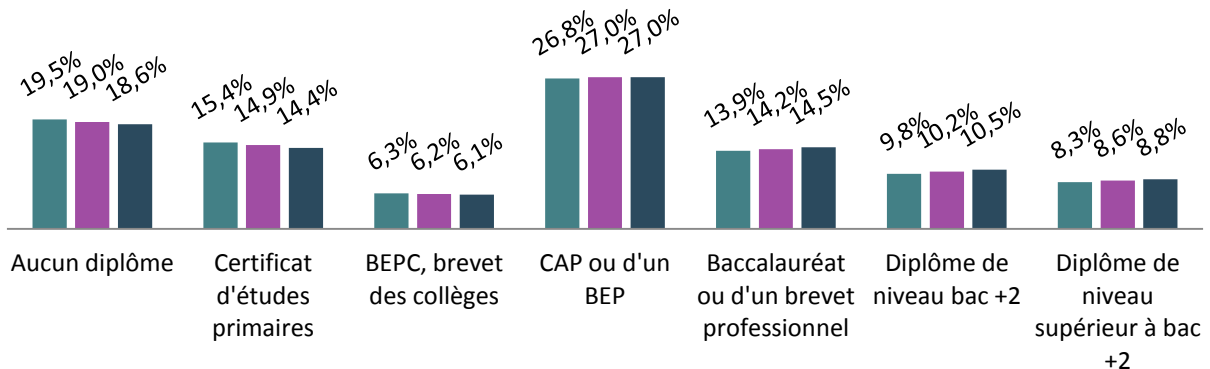
Fiche portrait

Montargis

unité urbaine Montargis



région Centre



Répartition de la population de l'unité urbaine de Montargis et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

La population de l'unité urbaine de Montargis est légèrement moins diplômée que la moyenne régionale sur la période 2006-2008. Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Montargis est la 6^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplômes (pour le RP 2008). Cependant, même si, comparé à la moyenne régionale, l'unité urbaine de Montargis a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2, elle se trouve néanmoins dans la moyenne des seize villes étudiées en étant 7^{ème} en 2008.

Globalement, si l'on compare l'unité urbaine de Montargis à la moyenne régionale, on constate qu'elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme et certificat d'études primaires), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau supérieur à bac + 2, diplôme de niveau bac +2, baccalauréat ou brevet professionnel, CAP ou BEP, BEPC ou brevet des collèges).

Sur la période 2006-2008, le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de Montargis est resté globalement constant. Le pourcentage de personnes n'ayant aucun diplôme, ou un certificat d'études primaire a diminué (0,8 et 0,9% respectivement) sachant que sur cette période la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine est restée stable (+0,1 %). Le taux de BEPC ou de brevet est resté constant sur les trois années. Le nombre de personnes ayant un CAP - BEP, baccalauréat ou diplôme de niveau bac +2 a augmenté de respectivement 0,5%, 0,9%, et 0,3%. Par contre le nombre de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 a diminué de 0,2%. Cette tendance est à l'inverse de la moyenne régionale et de la plupart des unités urbaines étudiées.

La population de l'unité urbaine de Montargis, bien que légèrement moins diplômée que la moyenne régionale, a gardé un niveau de formation constant sur la période 2006-2008.

Fiche portrait

Montargis

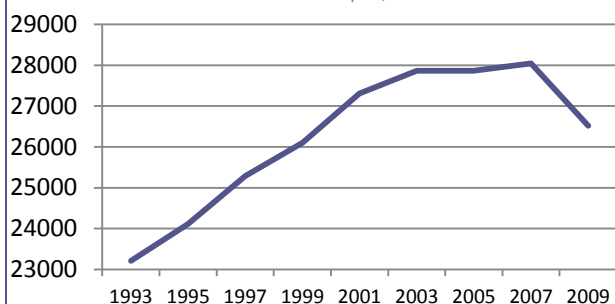
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Cluster / Grappe d'entreprise

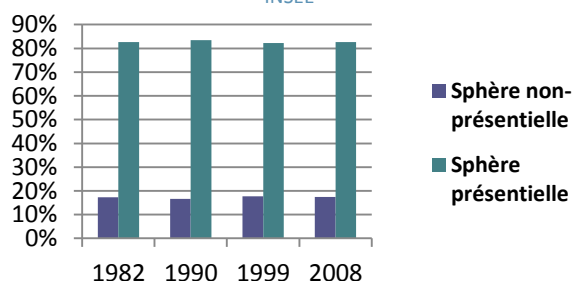
Présent au sein de l'unité urbaine de Montargis, le Centre de Recherche Hutchinson, qui emploie aujourd'hui près de deux cents ingénieurs et techniciens, est un des acteurs majeurs du pôle de compétitivité Elastopole. Ce centre est un lieu d'innovation et d'échange, mais surtout un vecteur de communication et une source d'information et d'expertise pour le groupe.

Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Montargis entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009

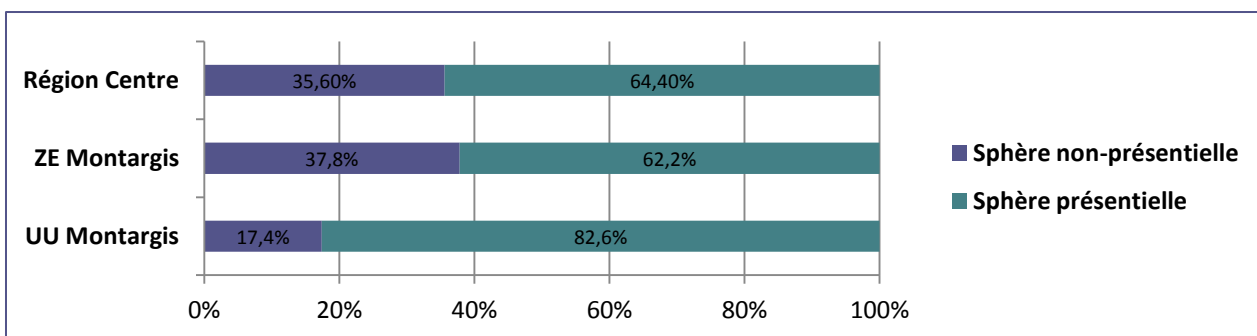


Evolution des parts des emplois des sphères présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Montargis - Source : INSEE



Entre 1995 et 2002, l'emploi salarié s'est accru de façon notable sur la zone d'emploi de Montargis, avec des taux pouvant aller jusqu'à +3,4% par an pour une moyenne de +2,8% sur cette période. Après une période de stagnation entre 2003 et 2007, une baisse est enregistrée à l'image des seize VPM retenues pour cette étude. La baisse de l'emploi se fait notamment ressentir dans les secteurs du bâtiments, de l'agriculture et de l'industrie. L'emploi dans le secteur tertiaire est quant à lui en hausse ou en stagnation depuis 1999.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle en 2008

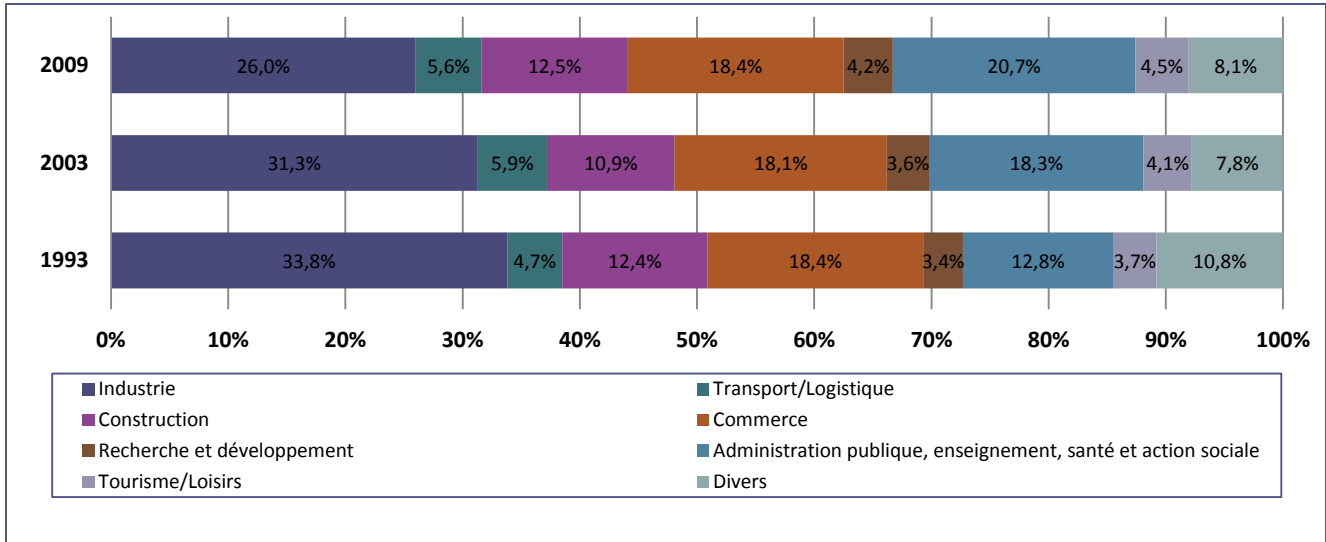
Source : INSEE

Le décalage entre la part du présentiel à l'échelle de l'unité urbaine et de la zone d'emploi de Montargis est flagrant (17,4% pour l'unité urbaine contre 37,8% dans la zone d'emploi). L'unité urbaine de Montargis concentre donc les services et ce dans le long terme (la part de la sphère non-présentielle n'a jamais franchi la barre des 18% depuis 1982), sa périphérie couvre quant à elle les activités de production de biens en majorité consommés hors de la zone.

Fiche portrait

Montargis

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Montargis
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

La tendance de transfert des emplois de la sphère non-présentielle vers la sphère présentielle observable à l'échelle de la Région Centre se confirme à Montargis. Ainsi si la part de l'emploi industriel a perdu près de 8% entre 1993 et 2009, celle du secteur administratif en a gagné 8%. Le secteur « Recherche & Développement » a gagné en emplois (+195 depuis 1993) du fait de la généralisation de la création d'unités de recherche et d'innovation dans les grands groupes présents sur le territoire (ex: Hutchinson).

Concentration de l'emploi industriel

Les caractéristiques du secteur industriel de la zone d'emploi de Montargis sont proches de la moyenne régionale. Seul le secteur du « caoutchouc-plastique » ressort comme une spécialité de la zone avec 6,7% des effectifs salariés contre 3,4% à l'échelle de la région. Cela est dû notamment à la forte implantation du groupe Hutchinson sur le territoire qui emploie près de 1500 personnes (centre de recherche, usine).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 26514			
Industrie	6887	26,0%	24,8%
Fab. pièces caoutchouc, plastique	1768	6,7%	3,4%
Fabrication de matériels de transport	1061	4,0%	2,0%
Fabrication aliments, boissons & produits de base, tabac	970	3,7%	3,1%
Aut. ind. manufacturière, réparation & inst. de machines	865	3,3%	2,1%
Métallurgie & fab. pièces métalliques sauf machines	624	2,3%	3,5%
Industrie pharmaceutique	494	1,9%	1,4%
Fabrication d'équipements électriques	236	0,9%	1,3%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Montargis
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Montargis

Concentration de l'emploi administratif et de services

Si près de 8 emplois sur 10 relèvent de la sphère présentielle dans l'unité urbaine de Montargis, les chiffres se rapprochent de la moyenne régionale lorsque l'on passe à l'échelle de la zone d'emploi (20,7% des effectifs dans le domaine de l'emploi administratif et de services contre 22,8% pour la région). Le centre hospitalier de l'agglomération montargoise est le plus grand établissement de ce territoire en terme de nombre de salariés.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 26514</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	5492	20,7%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	2676	10,1%	10,5%
Enseignement	139	0,5%	1,6%
Administration publique	108	0,4%	1,7%
Activités pour la santé humaine	772	2,9%	2,7%
Hébergement médico-social et social	700	2,6%	2,7%
Action sociale sans hébergement	1097	4,1%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Montargis
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
CENTRE HOSPITALIER AGGLO MONTARGOISE	1000-1499 salariés	Santé	/
HUTCHINSON SNC	1000-1499 salariés	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Paris (75)
FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE	250-499 salariés	Fabrication de matériels de transport	Nanterre (92)
MUTUELLE NAT HOSPIT PROF SANTE SOCIAL	250-499 salariés	Activités financières et d'assurance	Amilly (45)
SANOFI WINTHROP INDUSTRIE	250-499 salariés	Industrie pharmaceutique	Antony (92)
ADIS - CENTRE LECLECRC	250-499 salariés	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Ivry-sur-Seine (94)

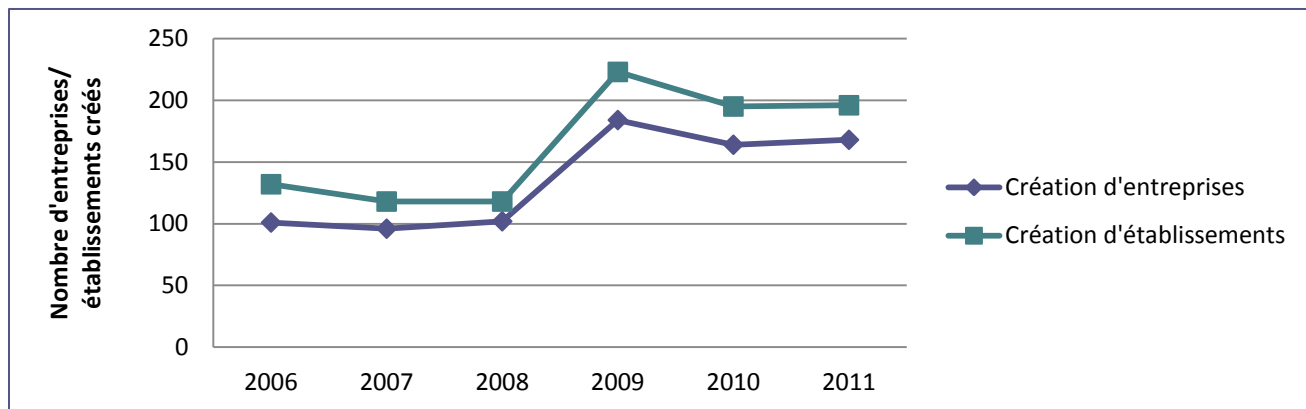
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Montargis
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées

Quatre des six plus grands établissements de la zone d'emploi de Montargis ont leur siège social hors de la Région Centre, en Île-de-France. D'après les statistiques de l'INSEE, seulement 26% des salariés de la zone d'emploi de Montargis travaillent dans un établissement dont le siège social se trouve en Région Centre. Il s'agit donc de souligner la dépendance non-négligeable de ces grands établissements vis-à-vis des sièges sociaux situés hors de la zone d'emploi.

Fiche portrait

Montargis

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Montargis

Source : INSEE, 2011

La zone d'emploi de Montargis connaît l'un des plus forts taux de création d'entreprise de la Région Centre (20,5% pour la zone d'emploi de Montargis contre une moyenne régionale de 18,7%). Près de deux tiers de ces entreprises créées sont le fait d'auto-entrepreneurs.

Contrairement à la plupart des autres VPM de région Centre, le taux de création d'entreprises et d'établissements n'a pas continué sa diminution après 2010 et s'est replacé sur une dynamique positive.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne d'Eure-et-Loir)
CM : oui

Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

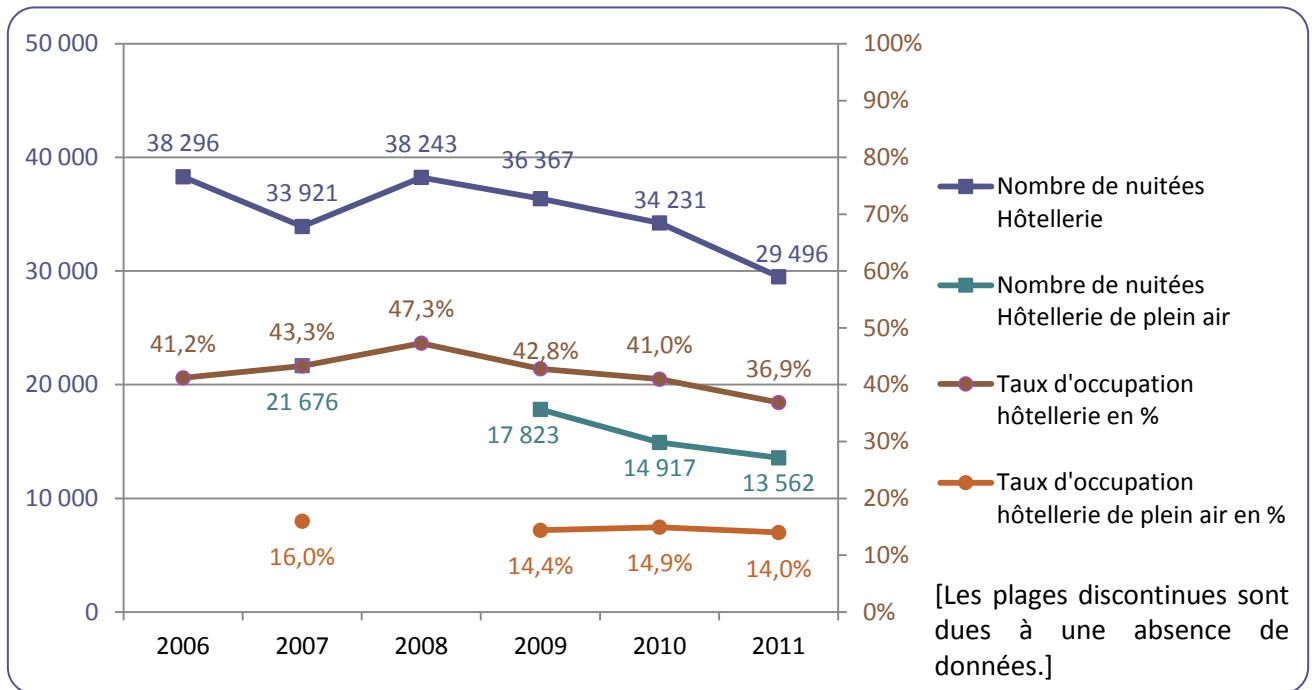
Sources : <http://www.cci.fr> / <http://www.artisanat.fr>

La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir à Montargis favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant un forme de conseil plus local. La permanence de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire assure, toujours dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises sur le territoire.

Fiche portrait

Montargis

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Gâtinais

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

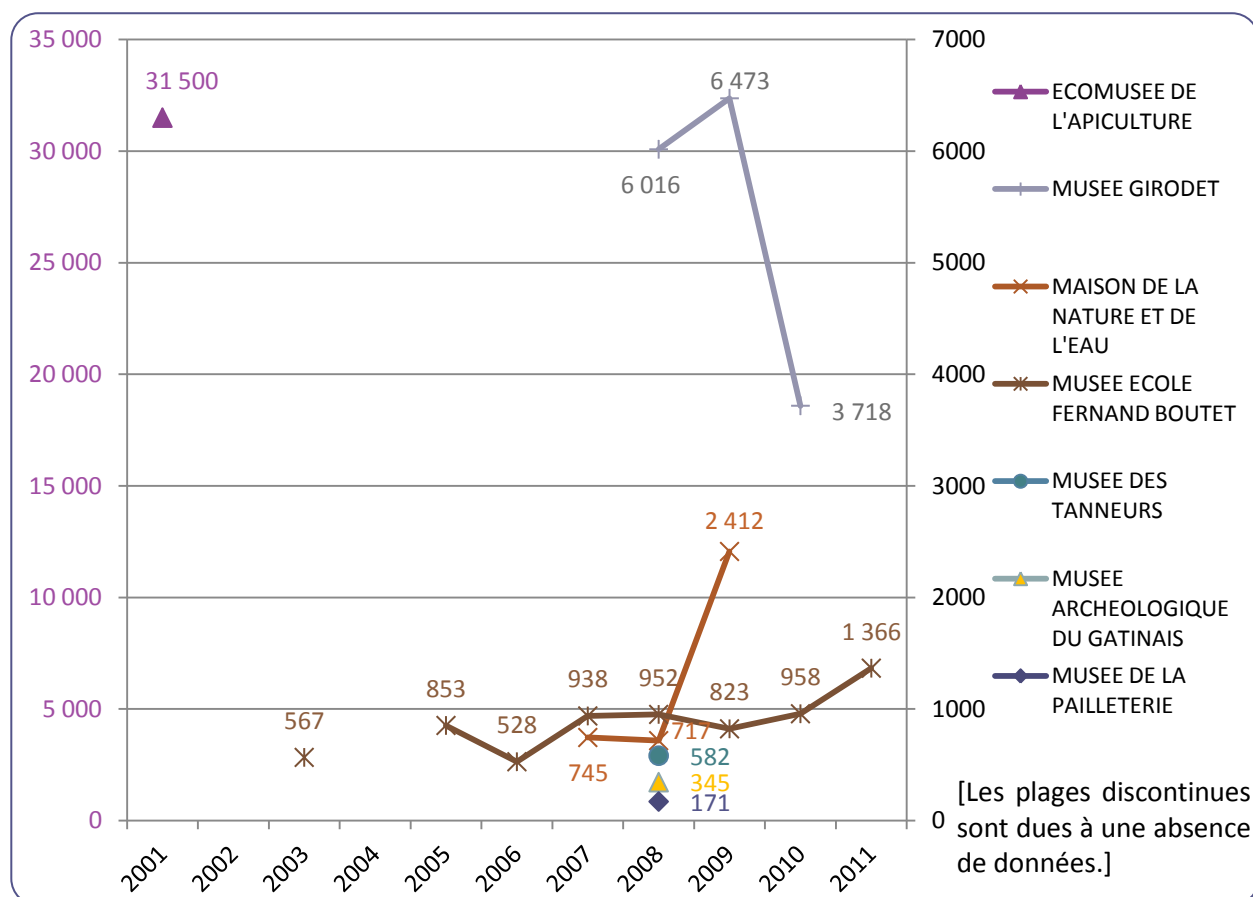
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Gâtinais est majoritairement due à l'hôtellerie avec 29 496 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est deux fois moins fréquentée que l'hôtellerie avec 13 562 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une baisse de fréquentation entre 2008 et 2011, passant de 38 243 nuitées en 2008 à 29 496 nuitées en 2011. La tendance globale sur la période 2006-2011 est à baisse de fréquentation pour l'hôtellerie avec une perte de 8 800 nuitées. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées, ce qui signifie que le nombre de chambres proposées est resté relativement constant sur cette période. Hormis en 2007 où le nombre de chambres proposées a diminué car le nombre de nuitées a fortement baissé, ce qui n'est pas le cas pour le taux d'occupation. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est globalement en baisse de fréquentation entre 2007 et 2011 (21 676 à 13 562 nuitées). Le taux d'occupation restant relativement constant, le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 11^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et de 13^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées, toujours pour l'hôtellerie de plein air. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 14% dans le Pays Gâtinais en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie, nous obtenons un classement de 15^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis également un classement de 15^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande ne semblent pas en réelle adéquation, avec une offre trop importante par rapport à la demande dans ce Pays.

Fiche portrait

Montargis



L'offre touristique de l'unité urbaine de Montargis est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine de Montargis se situent à Amilly, Châlette-sur-Loing et Montargis. Leur fréquentation est comprise entre 171 et 31 500 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La fréquentation variant largement d'une année sur l'autre, et selon différentes tendances, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011. La fréquentation de l'Ecomusée de l'Apiculture était de 31 500 visiteurs en 2001, aucune autre donnée n'est disponible. La fréquentation du Musée Girodet a connu une hausse sur la période 2008-2009, puis une forte baisse sur la période 2009-2010 due à des travaux. La Maison de la Nature et de l'Eau de Châlette-sur-Loing a connu une forte augmentation de sa fréquentation entre 2008 et 2009 passant de 717 à 2 412 visiteurs, après une stagnation entre 2007 et 2008 à en moyenne 730 visiteurs par an. Le Musée Ecole Fernand Boutet a une fréquentation globalement croissante sur la période 2003-2011, passant de 567 visiteurs en 2003 à 1 366 visiteurs en 2011. Pour les trois sites restants, les données n'étaient disponibles que pour l'année 2008. Le musée des Tanneurs a accueilli 582 visiteurs en 2008, le Musée Archéologique du Gâtinais 345 et le Musée de la Pailletterie à Amilly 171.

L'unité urbaine de Montargis accueillant environ 8 000 visiteurs en 2008, sans tenir compte d'une éventuelle fréquentation de l'Ecomusée de l'Apiculture, est une unité urbaine relativement peu attractive touristiquement par rapport aux 16 villes étudiées.

Fiche portrait

Montargis

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1000 habitants	19,6	5,0	2,5	27,0
% de gamme de service	72%	18%	9%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
 Source : INSEE BPE 2010

Montargis est relativement peu équipée en services ou équipements par rapport aux 16 villes étudiées: elle est la 12^{ème} ville, avec 27 équipements pour 1 000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine. Dans chacune des gammes, Montargis est peu équipée comparé aux autres VPM, étant 13^{ème} sur 16 dans le supérieur, 14^{ème} dans la gamme intermédiaire, et 10^{ème} dans la gamme de proximité. La gamme intermédiaire est particulièrement peu représentée parmi les autres gammes dans la périphérie.

Accessibilité aux commerces

Montargis		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10 000 habitants	Unité urbaine	4,38	54,60
	Reste de l'aire urbaine	0,00	16,17

Commerces selon leur taille et lieu d'implantation
 Source : INSEE BPE 2010

Montargis possède moins de commerces que les autres villes étudiées. Elle est classée 14 sur 16 sur le nombre total de commerces dans l'unité urbaine. Le nombre de commerces de grande taille est aussi en dessous de la moyenne de 16 villes.

La ville possède donc un faible taux d'équipements de services et commerces. Ce chiffre s'explique par son nombre important d'habitants.

Fiche portrait

Montargis

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1 000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,75	0,4	7,6	7,8
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	11/16	2/16	10/16	4/16

Accessibilité à la santé Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les services de santé sont bien accessibles dans le bassin de vie de Montargis, en revanche la population de l'aire urbaine bénéficie d'un faible nombre de médecins comparé aux autres villes étudiées.

Fiche portrait

Montargis

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
92,6 %	32,3 %

Comparaison de la surface artificialisée de Montargis et de la moyenne des 16 villes étudiées

La commune de Montargis est très artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Montargis se trouve largement au dessus de la moyenne, étant 1^{ère} avec 92,6%. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

	Montargis	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 222 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	81,9 % 181,76 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	9,5 % 21,04 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	8,6 % 19,2 ha	16,6 % 3 139 ha

Comparaison des zones d'activités de Montargis et de la région Centre

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Montargis est de 81,9 %. Ce taux est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.adeloiret.com/>. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 666	70

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Montargis

Le prix moyen du m² de foncier bâti est supérieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est supérieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : Observatoire de l'habitat du Loiret et Agence Immobilière Orpi.
 Mise à jour : 01/01/2012

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Montargis	8,7 %	+ 1,1 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

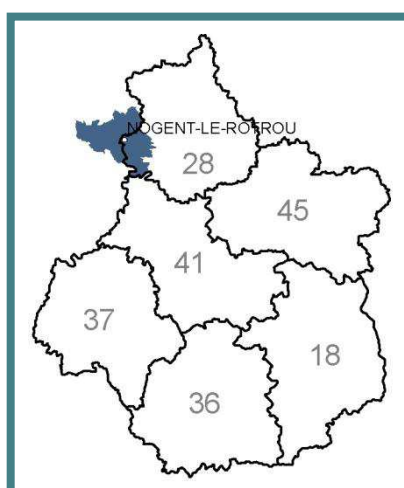
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Montargis et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Montargis est parmi les moins importants (13^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 1,1 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Montargis. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Montargis a la 12^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou



Communes de l'UNITÉ URBAINE de Nogent-le-Rotrou
Margon
Nogent-le-Rotrou

Nogent-le-Rotrou se situe dans le Nord-Ouest de la région Centre, dans le département de l'Eure-et-Loir. Cette ville est à 5 km de la limite entre la région Centre et la région Basse-Normandie. Sa zone d'emploi englobe cinquante communes de l'Orne. La ville se situe au cœur du Parc Naturel Régional du Perche, et est classée plus beau détour de France en 2012.

	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes <i>Dont hors département</i>	1	2	15	78 50
Population en 2008	11 124	12 376	18 332	49 006
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	473,6	374,4	93,1	40,8
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008, en %	- 0,10%	+ 0,03 %	+ 0,32 %	+ 0,11 %

Source : INSEE 2008



Photographie : <http://www.cc-perche.fr/nogent-le-rotrou.html>

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

I. GÉOGRAPHIE

Nogent-le-Rotrou se situe dans le Perche, sur la plaque des franges franciliennes. L'aire urbaine se trouve entre deux régions.

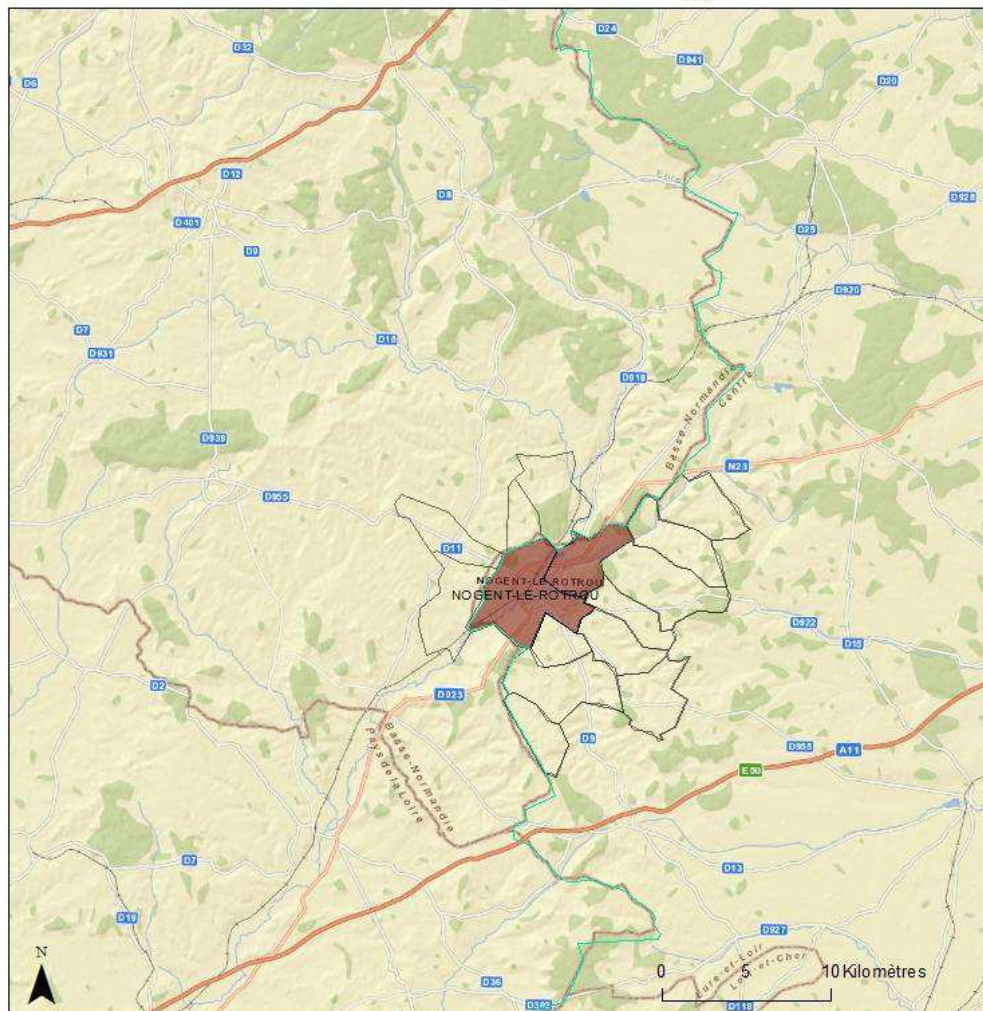
Réseau routier :

Paris est accessible par l'A11 en 1h50 à la sortie Brou (21 minutes depuis le centre ville).

L'A28 (Tours-Rouen) est accessible à Sillé-le-Guillaume en une heure. Chartres et Le Mans sont accessibles par l'A11 en une heure.

Orléans est accessible par la D955 en 1h45.

Infrastructures de transport à Nogent-le-Rotrou



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

Réseau ferroviaire :

La desserte ferroviaire est bonne avec 35 liaisons de base par jour et 436 273 montées/descentes en 2008 sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans (1h40 vers Paris et 40 minutes vers Chartres et Le Mans). La ville n'est pas desservie par le train vers Orléans.

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Déplacements domicile travail

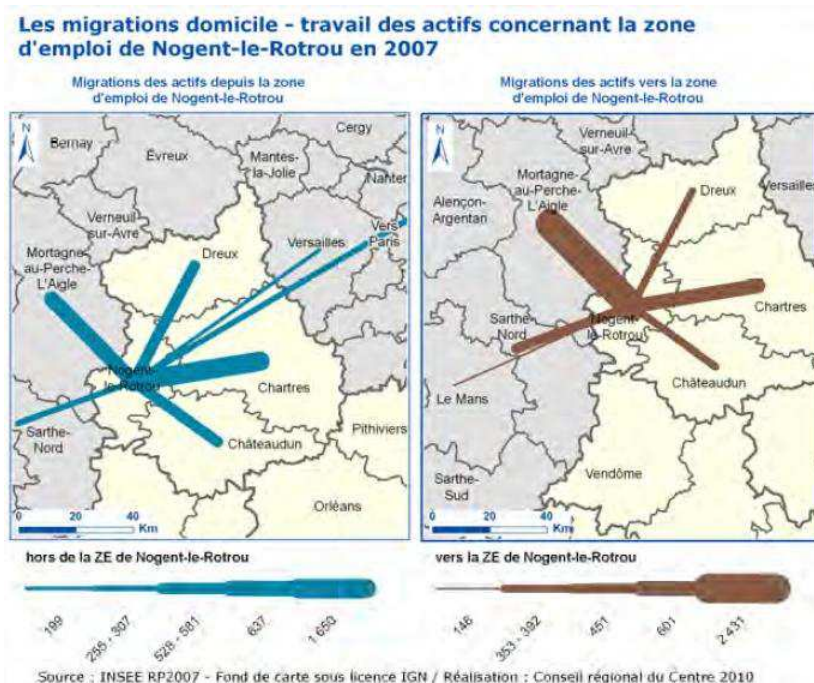
La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou a un coefficient équilibré entre les entrants et les sortants, contrairement aux autres VPM étudiées. A ce titre elle se place en troisième position (4821 sortants/4817 entrants).

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement vers la zone de Chartres (1650), dans une moindre mesure vers l'Île-de-France (1600), et les zones d'emplois de Mortagne-au-Perche (637) et Châteaudun (581).

Les actifs venant travailler dans la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou viennent en majorité de la zone d'emploi de Mortagne-au-Perche.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	1	13,8 min	0,4 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	3/16	4/12	5/12

Mobilité
domicile-
travail
Source : INSEE
2007, DATAR
2006

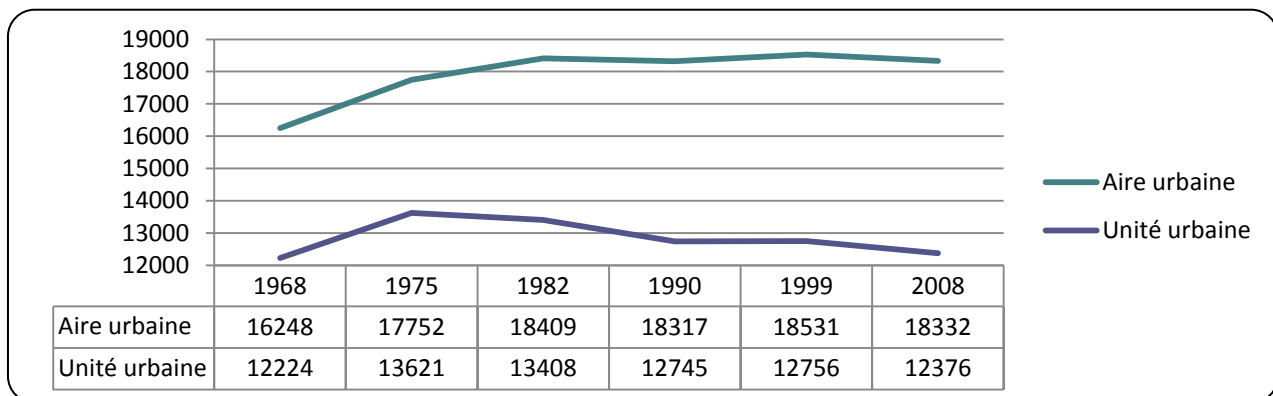


Par ses relations domicile-travail équilibrées, la ville est classée dans la catégorie des villes autonomes.

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

II. POPULATION



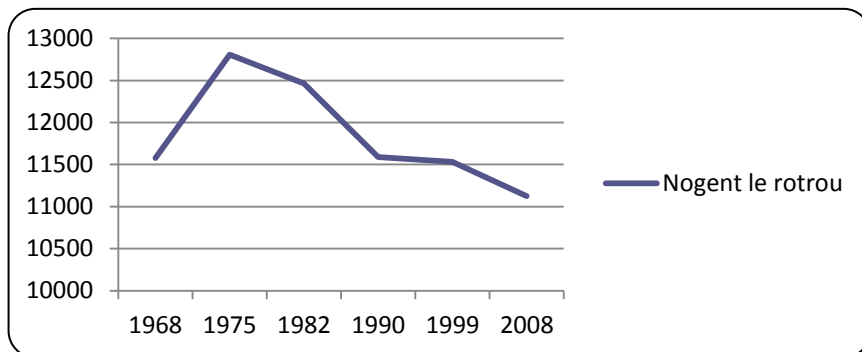
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Nogent-le-Rotrou de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou comprend 12 376 habitants en 2008, répartis dans deux communes. Elle a gagné seulement 152 habitants entre 1968 et 2008, correspondant à une croissance démographique de 1,2%. L'aire urbaine, bien qu'elle perde des habitants depuis 1999, a connu une croissance de 12,8% depuis 1968. Ceci montre la volonté de la population de s'installer plus en périphérie que dans le centre urbain.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

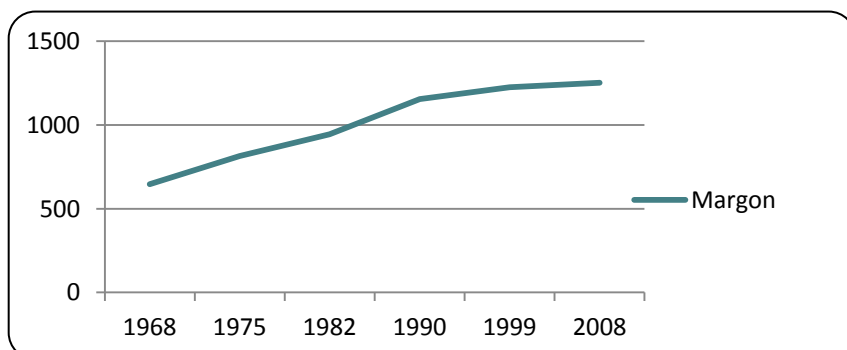
En effet, nous pouvons constater que la commune de Nogent-le-Rotrou suit les mêmes évolutions démographiques que l'unité urbaine. Les périodes de croissances et de décroissances, hormis entre 1990 et 1999, sont les mêmes. Ceci s'explique par le poids très important de Nogent-le-Rotrou dans l'unité urbaine. En 2008, 90% des habitants de l'unité urbaine résidaient dans la commune centre.



Evolution de la population de la commune de Nogent-le-Rotrou de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Cependant, on remarque que pour Margon, l'autre commune appartenant à l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou, la tendance est différente. En effet, Margon ne cesse de voir sa population augmenter, avec une croissance de 93,8% entre 1968 et 2008. Ces deux graphiques illustrent bien que les nouveaux arrivants préfèrent s'installer dans la première couronne plutôt que dans le centre urbain.



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou de 1968 à 2008

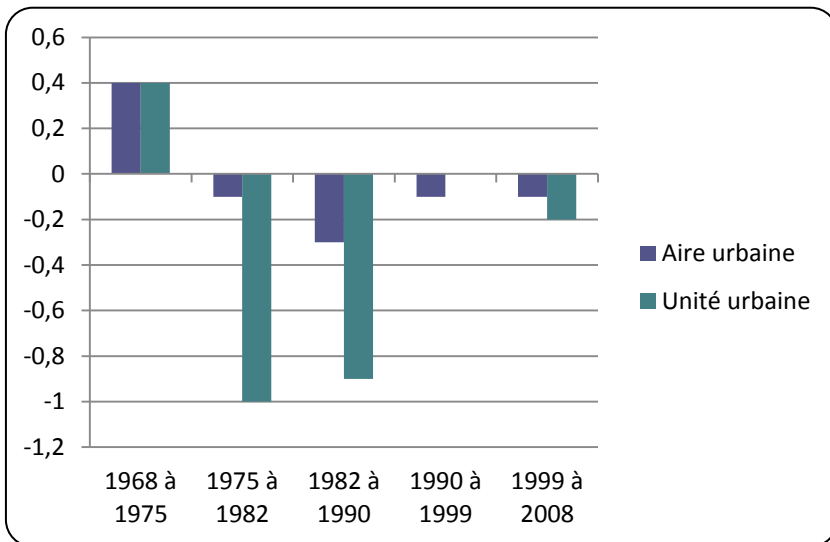
Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

L'unité urbaine et l'aire urbaine n'ont connu de croissance démographique, due aux entrées et aux sorties, que sur la période 1968-1975. Le solde migratoire très déficitaire de l'unité urbaine entre 1975 et 1990 s'explique par le poids démographique de la commune de Nogent-le-Rotrou, qui comme le montrent les graphiques précédents, a perdu beaucoup de population sur cette période. Depuis 1990, les flux sortants sont presque compensés par les flux entrants. On remarque que depuis 1975, l'aire urbaine est plus attractive que l'unité urbaine.

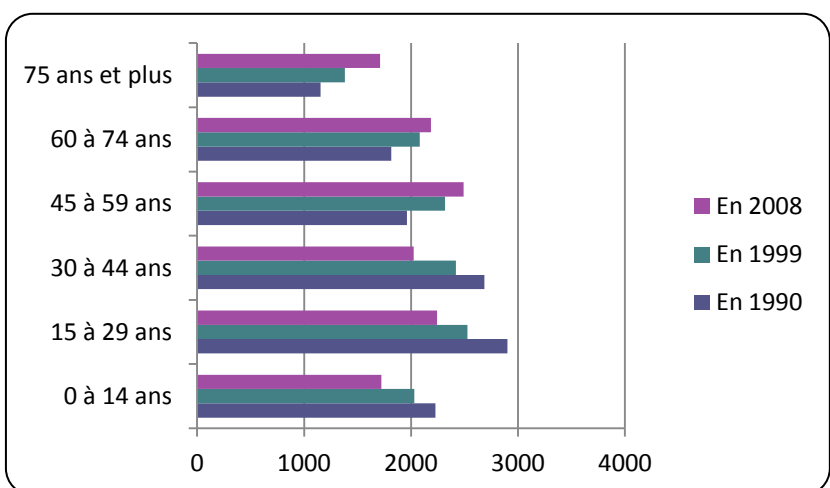
Il y a une corrélation entre le solde migratoire et l'évolution démographique.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %

Source : INSEE 2008

Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou est en phase de mutation. Entre 1999 et 2008, c'est le nombre de personnes de 45 ans et plus qui a augmenté, notamment les 75 ans et plus, avec une augmentation de 48,1%. En revanche, on constate une baisse notable des 15 à 44 ans, avec le départ de 22,6% des jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008.

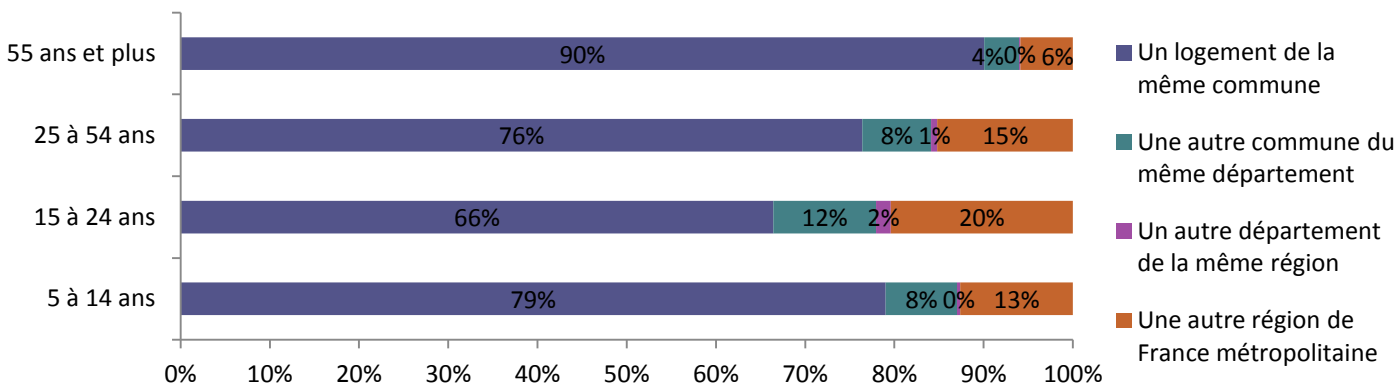


Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou



Lieu de résidence cinq ans auparavant en 2008 pour l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou

Source : INSEE

Bien que, pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine, la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus est très peu mobile, 90% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seules 6% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Et au contraire, ce sont les catégories des 15 à 24 ans, et des 25 à 54 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 34% d'entre eux qui n'habitaient pas sur la même commune 5 ans plus tôt. Cependant, dans ces 34% de nouveaux jeunes, 12% résidaient déjà dans le département de l'Eure-et-Loir.

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	10393	100%	10556	100%	10602	100%
Agriculteurs exploitants	72	0,7%	40	0,4%	14	0,1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	440	4,2%	324	3,1%	296	2,8%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	448	4,3%	460	4,4%	499	4,7%
Professions intermédiaires	900	8,7%	940	8,9%	978	9,2%
Employés	1476	14,2%	1480	14,0%	1763	16,6%
Ouvriers	2571	24,7%	2396	22,7%	1753	16,5%
Retraités	2631	25,3%	3284	31,1%	4061	38,3%
Sans activité professionnelle	1855	17,8%	1632	15,5%	1238	11,7%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégories socioprofessionnelles entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine

Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de 54,3% entre 1999 et 2008). Et dans le même temps, les ouvriers sont la catégorie avec la plus grosse diminution (-31,8% depuis 1990), ceci est dû à de fortes disparitions d'emplois dans l'industrie. Le nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures, bien qu'en augmentation (+11,4% depuis 1990), est toujours inférieur à la moyenne régionale. Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise a lui aussi fortement baissé (décroissance de -32,7% entre 1990 et 2008).

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 7 146 foyers fiscaux, le total du revenu net déclaré est de 146 291k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 20 472€.

La tendance depuis 2006 est à l'augmentation du pourcentage de foyers fiscaux non imposables et la diminution du nombre de foyers fiscaux imposables. Le revenu net déclaré moyen, en stagnation, est inférieur à celui de la région Centre qui est de 22 004€.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	7 282	7 243	7 214	7 146
Revenu net déclaré (K euros)	150 521	148 501	146 444	146 291
Revenu net déclaré moyen (euros)	20 670	20 503	20 300	20 472
Foyers fiscaux non imposables en %	46,4	45,7	47,7	48,1

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine Nogent-le-Rotrou de 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. On remarque l'augmentation de ménages d'une seule personne et la forte diminution de couples avec enfant, que ce soit dans l'aire ou dans l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou. Les familles monoparentales, composées dans leur quasi-totalité d'une femme seule avec enfant, et qui sont les plus sujettes à la précarité, sont elles aussi en augmentation. L'aire urbaine se différencie de l'unité urbaine par un taux de femmes seules plus faible mais par plus de couples avec enfant.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100%	100%	100 %	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	10,7%	9,8%	13,1%	12,4%
	femmes seules	23,5%	20,2%	25,5%	21,6%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	30,9%	31,6%	31,5%	33,4%
	couple avec enfant	28,4%	32,6%	19,8%	25,2%
	famille monoparentale	6,6%	5,8%	8,1%	7,3%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou à celles des quinze autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est légèrement supérieur à celui des autres VPM étudiées, mais aussi à celui de la région Centre en 2008 (+8,4%). Cependant, le taux est inférieur pour le pourcentage de bénéficiaires de la CMUC et les allocataires majoritaires de la CAF.

	Taux de chômage des 15-64 ans	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Nogent-le-Rotrou	8,6	4,8%	3,6%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,9%	4,8%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé

- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

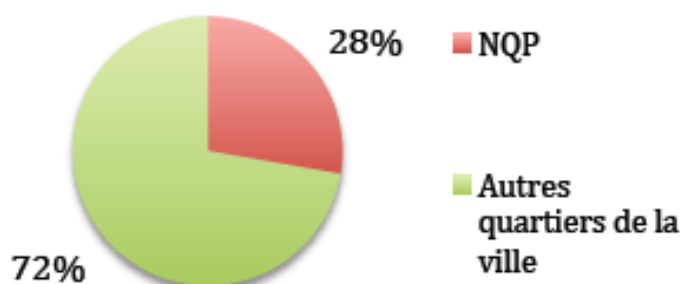
Ils ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

Géographie prioritaire

EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages
CC du Perche	Nogent-le-Rotrou	Gauchetières	3	NPQ

Sources: SGCIV / ONZUS
Réalisation : Villes au Carré

Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville de Nogent-le-Rotrou en 2009



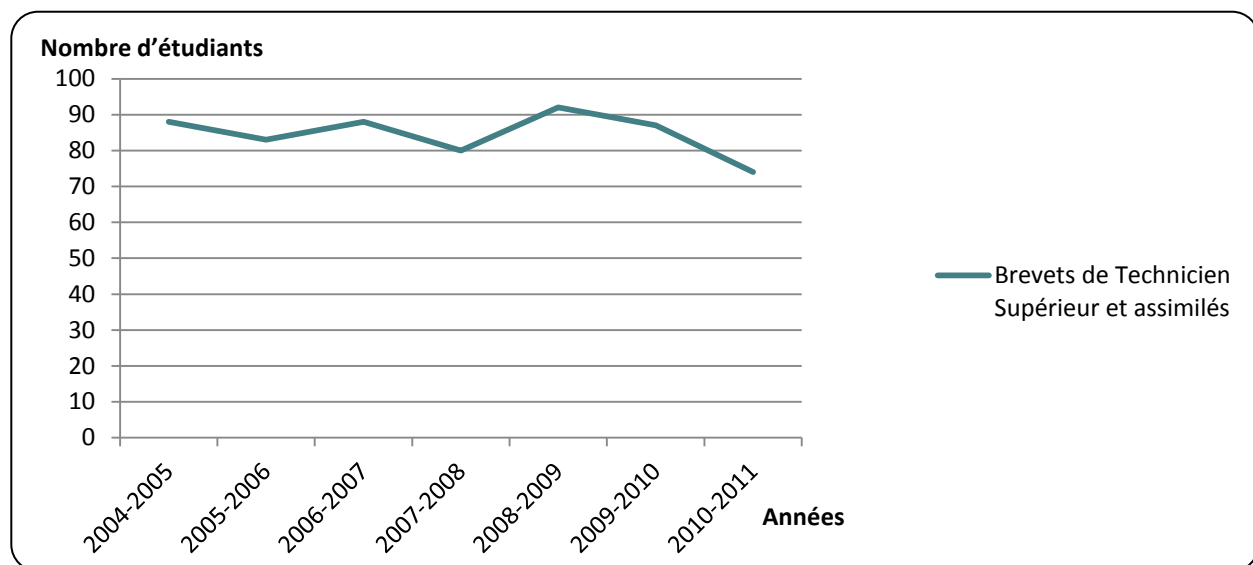
Sur la population des ménages de Nogent-le-Rotrou, plus d'une personne sur quatre habite le NPQ Gauchetières.

Source : INSEE
Réalisation : Villes au Carré

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

III. FORMATION

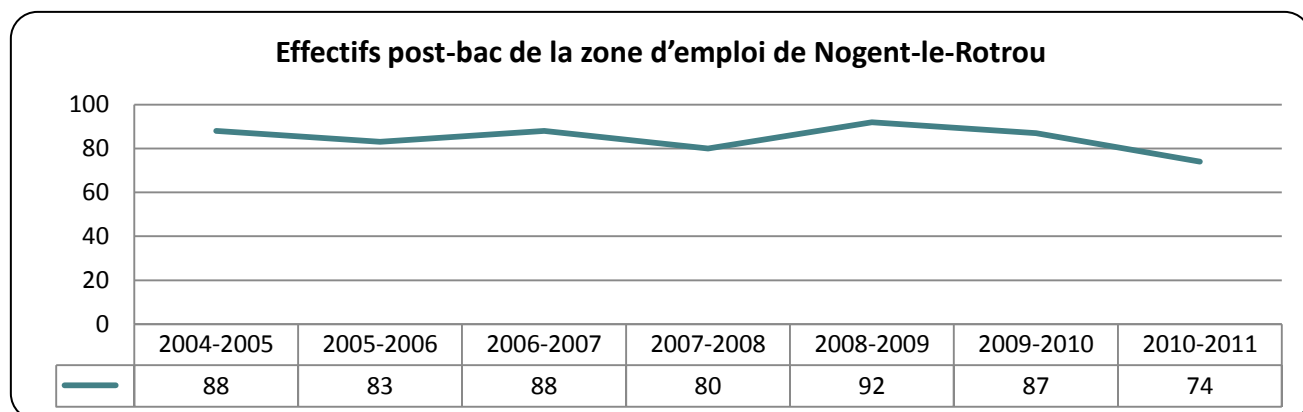


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac reste relativement constant avec un écart d'une vingtaine d'étudiants entre la valeur la plus haute et la plus basse. Les formations de Brevet de Techniciens supérieurs sont les seules représentées sur cette zone d'emploi.

La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou est la 16^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi pour les formations supérieures. Même si elle n'accueille qu'environ 80 étudiants, la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou est la 10^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées.¹



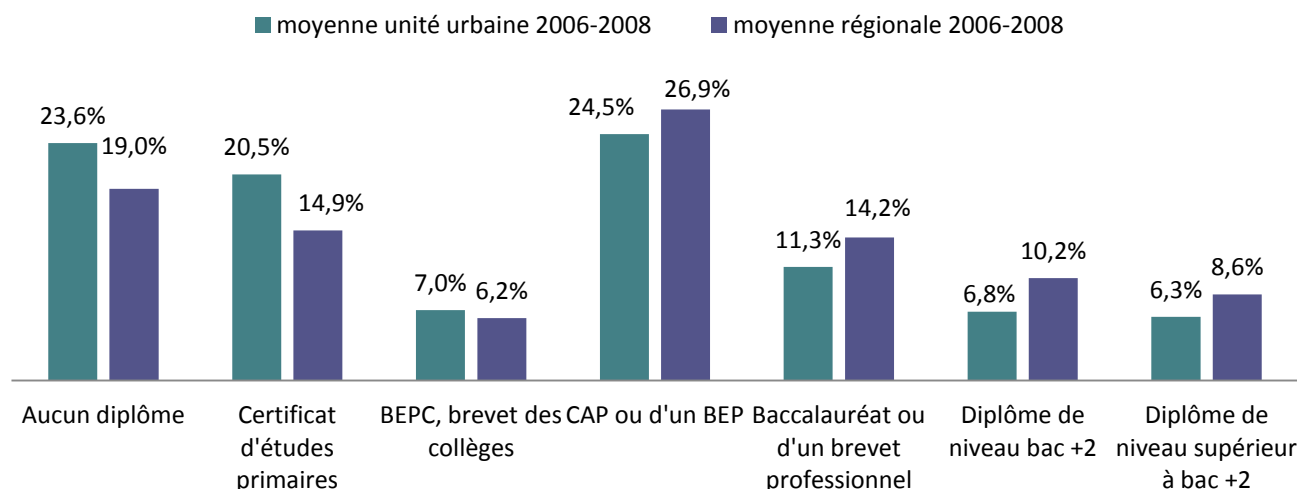
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

¹ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si l'on compare l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme et certificat d'études primaires), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau supérieur à bac + 2, diplôme de niveau bac +2, baccalauréat ou brevet professionnel, CAP ou BEP, BEPC ou brevet des collèges).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou est la 7^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplômes (pour le RP 2008). Comparé à la moyenne régionale, l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2, elle se trouve donc en dessous de la moyenne des seize villes étudiées en étant 9^{ème} en 2008.

Sur la période 2006-2008, le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou est resté globalement constant. Le pourcentage de personnes n'ayant aucun diplôme, ou un certificat d'études primaire a diminué (0,4% et 0,5% respectivement) sachant que sur cette période la population non scolarisée de 15 ans ou plus, de l'unité urbaine, est restée stable (-0,3 %). Le taux de brevets des collèges et de CAP a également diminué sur les trois années (-0,3% et 0,4%). Le nombre de personnes ayant un baccalauréat ou diplôme de niveau bac +2 a augmenté de respectivement 0,2% et 0,8%. Par contre le nombre de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 a diminué de 0,2%. Cette tendance va à l'inverse de la moyenne régionale et de la plupart des unités urbaines étudiées.

La population de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou, bien que légèrement moins diplômée que la moyenne régionale, a gardé un niveau de formation constant sur la période 2006-2008.

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

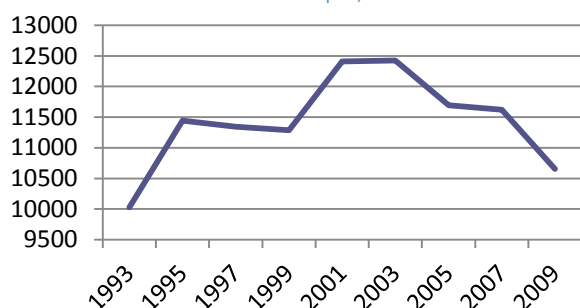
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Mise au point

Nogent-le-Rotrou est traditionnellement l'un des bassins industriels les plus importants de la région Centre. Très touché par la crise de la fin de la première décennie du XXI^{ème} siècle, son territoire a vu de grandes entreprises fermer ou réduire considérablement leurs effectifs (Valeo) et tâche aujourd'hui de se ré-organiser autour de savoirs locaux (Perche).

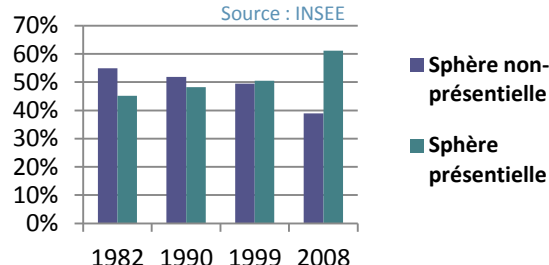
Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Nogent-le-Rotrou entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



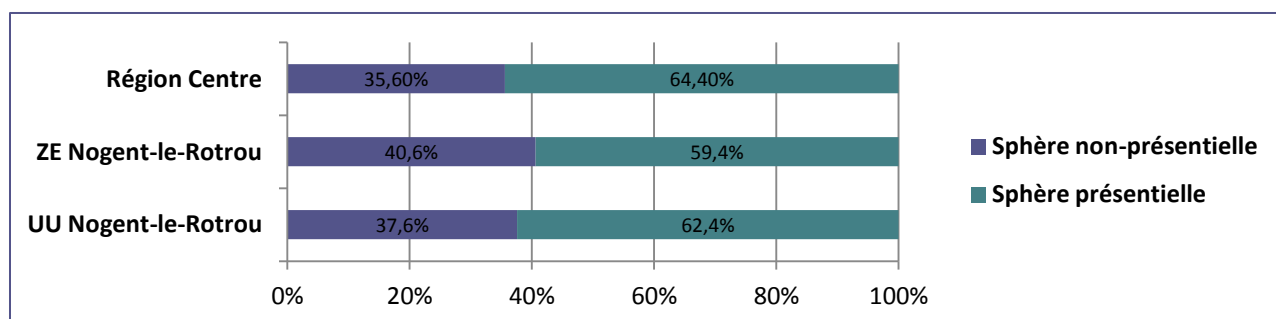
Evolution des parts des emplois des sphères présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou

Source : INSEE



Après un plafond atteint en 2003, le nombre d'emplois salariés dans la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou n'a cessé de diminuer. Les secteurs les plus touchés sont ceux de l'industrie avec -1,9% par an en moyenne jusqu'en 2009 (l'usine Valeo est par exemple passée de 1500 salariés à un peu moins de 500 en quelques années). Parallèlement on observe une progression des effectifs dans le secteur tertiaire, qui se retrouve dans la hausse constante des emplois dans la sphère présentielle depuis 1982. Nous retiendrons cependant que le poids du tertiaire à Nogent-le-Rotrou demeure en deçà de la moyenne régionale tandis que celui de l'industrie la dépasse.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle en 2008

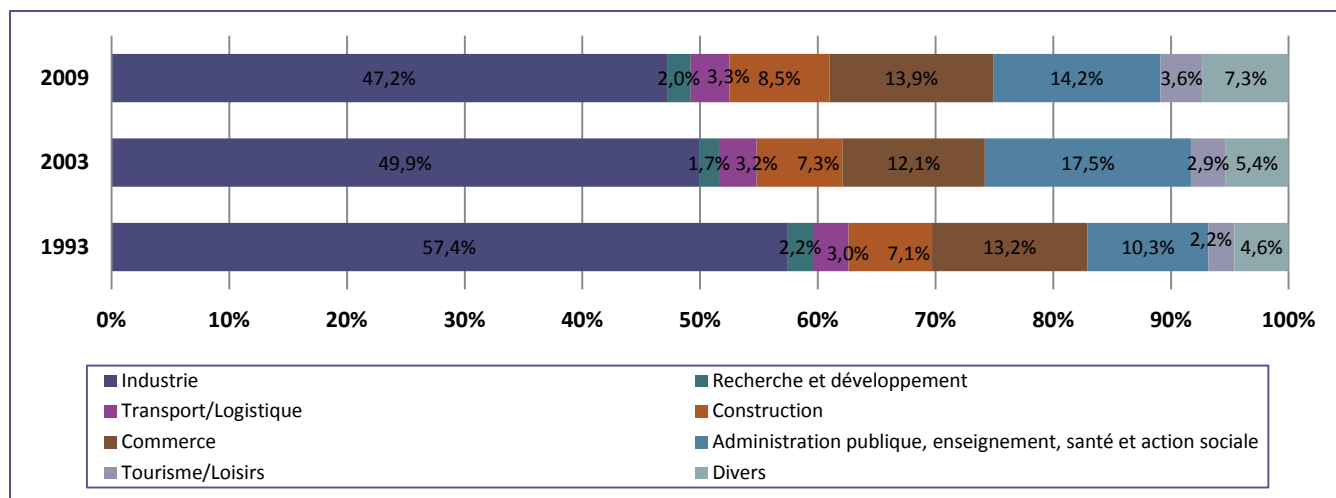
Source : INSEE

A l'image de l'importance de l'industrie dans la structure de l'emploi du territoire Nogentais, la sphère non-présentielle représente un poids important aux échelles de la zone d'emploi et de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou. Elle dépassait même la sphère présentielle à l'aube du XXI^{ème} siècle, phénomène rare malgré l'importance du secteur de l'industrie en Région Centre.

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou

Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

Malgré une diminution de plus de 10% depuis 1993 (de 57,4% de la part des emplois à 47,2% en 2009), l'industrie reste traditionnellement ancrée comme le secteur d'activité majeur de la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou. Si désindustrialisation il y a eu, elle s'est faite au profit du secteur administratif et des services à la personne, mais aussi du tourisme, en tant que capitale du Perche. Les domaines de la construction et du commerce restent relativement stables depuis 1993.

Concentration de l'emploi industriel

La part des effectifs salariés par domaines de l'emploi industriel est, pour chacune des catégories identifiées, supérieure à la moyenne régionale dans la zone d'emploi Nogentaise. Ceci est le témoin d'une industrie diversifiée. La fabrication de matériels de transport s'avère être le secteur le plus important de la zone : il emploie 9,1% des effectifs contre 2% environ à l'échelle de la région Centre.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
<i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 10657</i>			
Industrie	2282	47,2%	24,8%
Fabrication de matériels de transport	972	9,1%	2,0%
Fab. pièces caoutchouc, plastique	790	7,4%	3,4%
Autre industrie manufacturière, réparation & inst. de machines	705	6,6%	2,1%
Industrie chimique	634	5,9%	1,1%
Métallurgie & fab. pièces métalliques sauf machines	555	5,2%	3,5%
Fabric. de machines & équipements	549	5,1%	2,0%
Fab. aliments, boiss. & produits base tabac	351	3,3%	3,1%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou - Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Concentration de l'emploi administratif et de services

Si le secteur administratif et des services est nettement en deçà de la moyenne régionale, il peut se vanter de connaître une croissance positive depuis 1999, notamment dans le secteur de la santé et de l'action sociale. Nogent-le-Rotrou accueille de plus la Fondation d'Auteuil qui aide grandement à la formation et à l'insertion de jeunes défavorisés.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 10 657</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	1513	14,2%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	591	5,6%	10,5%
Enseignement	42	0,4%	1,6%
Administration publique	22	0,2%	1,3%
Activités pour la santé humaine	229	2,2%	2,8%
Hébergement médico-social et social	424	4,0%	2,7%
Action sociale sans hébergement	205	1,9%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou - Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
B. BRAUN MEDICAL S.A.S	500-749 salariés	Industrie manufacturière Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Boulogne-Billancourt (92)
VALEO SYSTEMES THERMIQUES	250-499 salariés		La Verrière (78)
FONDATION ORPHELINS APPRENTIS D'AUTEUIL	250-499 salariés	Social	Paris (75)
HOPITAL DE NOGENT-LE-ROTRON	250-499 salariés	Santé	/
COMMUNE DE NOGENT-LE-ROTRON	200-249 salariés	Administration publique	/
MARIE-LAURE PLV	150-199 salariés	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Epinay-sur-seine (93)

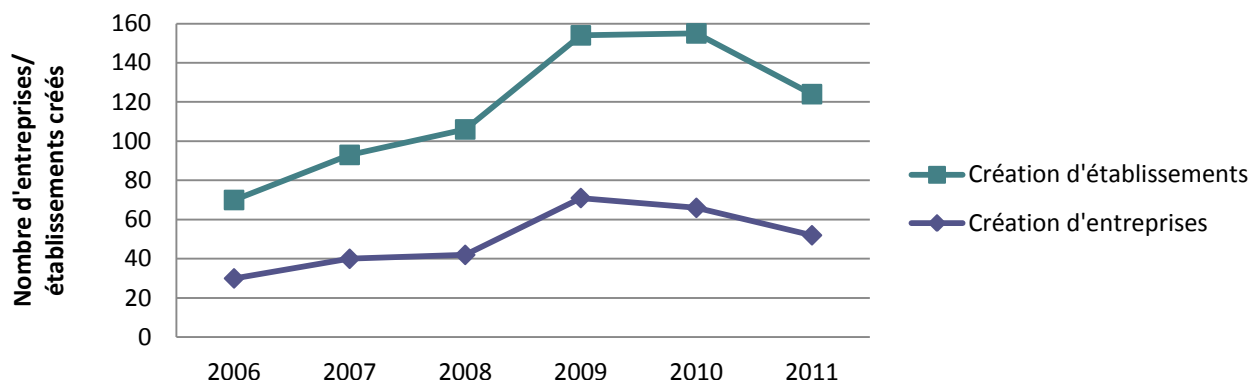
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées

Trois des six plus grands établissements de la zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou sont du domaine de l'administration et du service à la personne. Les trois autres sont des établissements industriels ayant leurs sièges sociaux en Île-de-France, à eux seuls ils représentent près de la moitié des emplois industriels du territoire Nogentais [INSEE, 2011]. La zone d'emploi de Nogent-le Rotrou à le statut de « pôle de développement » avec pour spécificité son caractère industriel dans le cadre d'une étude sur les villes moyennes dans cette région (menée par le Ceser en collaboration avec l'INSEE).

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou
Source : INSEE

La zone d'emploi de Nogent-le-Rotrou comptait en 2009 1500 entreprises, dont 12,6% d'entreprises de l'industrie contre 9,1% à l'échelle de la région [Région Centre, 2011].

Si on observe une diminution du nombre de créations d'entreprises et d'établissements à partir de 2010, on peut souligner que leur nombre est, en 2011, plus élevé que celui de 2008, année précédant l'apparition du régime d'auto-entrepreneur. Ce phénomène est observable à l'échelle de la région. En 2011, 63% des créations d'entreprises étaient liées à l'auto-entrepreneuriat, soit trente-trois créations sur cinquante-deux.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne de l'Eure-et-Loir)
CM : non

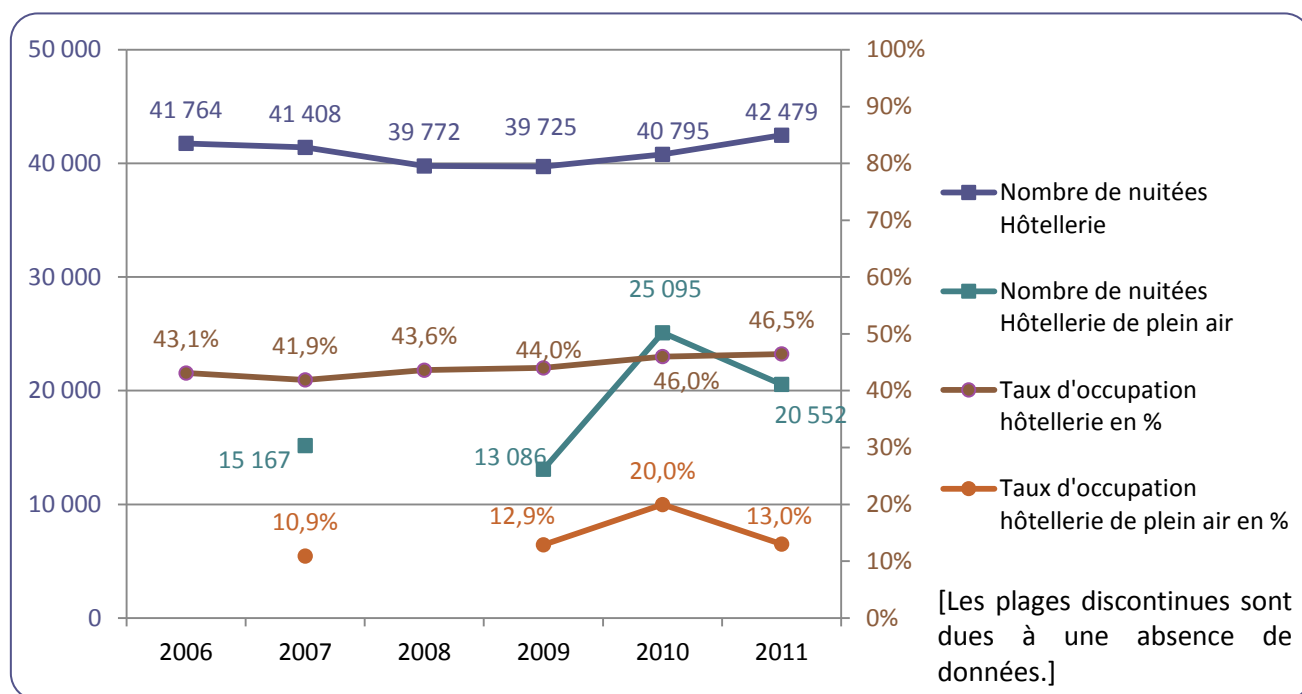
La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure-et-Loir à Nogent-le-Rotrou favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant un forme de conseil plus local.

Echelle : unité urbaine au 01/01/2012
Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays du Perche

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

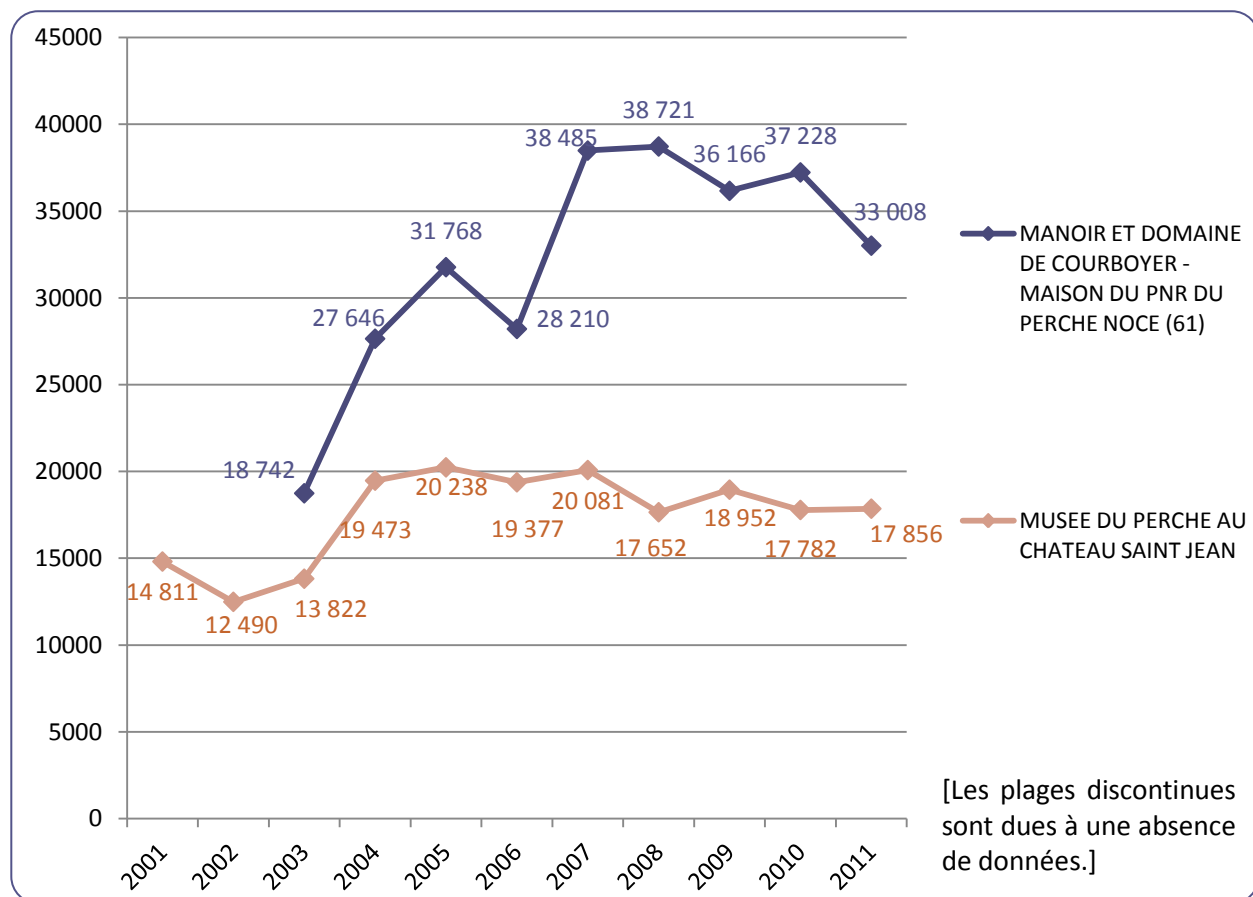
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays du Perche est majoritairement due à l'hôtellerie avec 42 479 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est deux fois moins fréquentée que l'hôtellerie avec 20 552 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une légère baisse de fréquentation entre 2006 et 2009, passant de 41 764 nuitées en 2006 à 39 725 nuitées en 2009. Cependant la tendance globale sur la période 2006-2011 est à l'augmentation pour l'hôtellerie avec une hausse de 1 300 nuitées. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées, ce qui signifie que le nombre de chambres proposées est resté relativement constant sur cette période. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est en dents de scie, à l'image de la forte augmentation du nombre de nuitées entre 2009 et 2010 (+12 009 nuitées) et de la baisse de 4 523 nuitées entre 2010 et 2011. Le taux d'occupation suit la même tendance que le nombre de nuitées entre 2007 et 2011. Nous ne pouvons donc pas définir de tendance générale pour l'hôtellerie de plein air.

En comparant ce Pays aux quinze autres étudiés, on obtient un classement de 13^{ème}/16 pour le taux d'occupation de l'hôtellerie de plein air, et de 11^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées, toujours pour l'hôtellerie de plein air. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 13% dans le Pays du Perche en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie, nous obtenons un classement de 10^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 13^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande ne semblent pas en réelle adéquation, avec une offre trop importante par rapport à la demande dans ce Pays.

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou avec la maison du Parc (61)

Source : <http://www.ornetourisme.com> et CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Le site touristique principal de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou se situe à Nogent même. Sa fréquentation est comprise entre 12 490 et 20 200 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La fréquentation du Musée du Perche est globalement en légère hausse sur cette période avec 14 811 visiteurs en 2001 et 17 856 en 2011. La fréquentation a augmenté sur la période 2002-2005 pour atteindre 20 238 visiteurs en 2005, et elle est en légère décroissance sur la période 2005-2011 avec en moyenne 18 800 visiteurs par an.

Même si il ne fait pas partie de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou, nous pouvons citer le Manoir et le domaine de Courboyer, ainsi que la Maison du Parc Naturel Régional du Perche. En effet l'attractivité de ce lieu est importante avec 33 008 visiteurs en 2011. On constate qu'après avoir connu une période de croissance sur la période 2003-2007, ce site est en perte de fréquentation depuis 2007, avec 5 500 visiteurs de moins entre 2007 et 2011.

L'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou, en accueillant environ 17 850 visiteurs en 2011, est une unité urbaine peu attractive touristiquement, et se classe 10^{ème} des 16 villes étudiées.

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
	Equipement pour 1000 habitants	17,3	5,9	2,9
% de gamme de service	66%	23%	11%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine

Source : INSEE BPE 2010

Nogent-le-Rotrou est moyennement pourvue en services et équipements avec 26,2 pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine (7/16).

Nogent-le-Rotrou est moyennement équipée en comparaison avec les autres VPM, étant 8^{ème} sur 16 dans le supérieur, 4^{ème} dans la gamme intermédiaire, et 7^{ème} dans la gamme de proximité.

Accessibilité aux commerces

Nogent-le-Rotrou		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	Unité urbaine	7,27	88,07
	Reste de l'aire urbaine	0,00	8,39

Commerces selon la taille

Source : INSEE BPE 2010

Nogent-le-Rotrou est bien équipée en commerces sur la totalité de l'aire urbaine. Dans l'unité urbaine, Nogent-le-Rotrou a le premier taux de commerces et le deuxième en commerces de grande surface pour 1000 habitants. En revanche le reste de l'aire urbaine est plus faiblement équipé.

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,76	0	0	7,1
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	14/16	16/16	16/16	15/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les services de santé sont très accessibles dans le bassin de vie; en revanche, la population de l'aire urbaine bénéficie d'un faible nombre de médecins en comparaison des autres villes étudiées puisqu'elle est 14^{ème} sur 16.

Fiche portrait

Nogent-le-Rotrou

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
21,5 %	32,3 %

La commune de Nogent-le-Rotrou est peu artificialisée. Lorsque l'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Nogent-le-Rotrou se trouve en dessous de la moyenne, étant 11^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée de Nogent-le-Rotrou et de la moyenne des 16 villes étudiées

	Nogent-le-Rotrou	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 125,4 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	92,8 % 116,3 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	5,5 % 6,95 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	1,7 % 2,15 ha	16,6 % 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou est de 92,8 %. Ce taux est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://nouveauuciel.com/>. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de Nogent-le-Rotrou et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti €/m ²	Prix moyen du m ² du non-bâti €/m ²
1 343,86	37,38

Le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est inférieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : Agence Immobilière Demeures du Perche. Mise à jour : 01/01/2012

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Nogent-le-Rotrou	10,3 %	+ 2,3 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

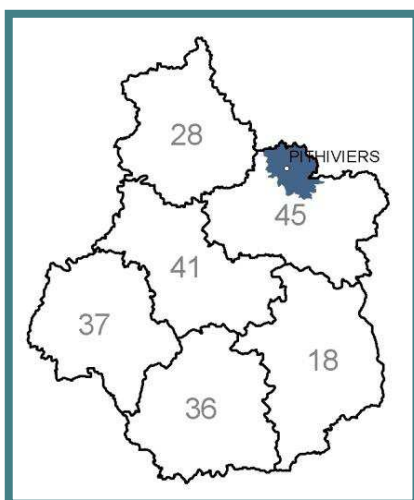
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou est parmi les plus importants (4^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 2,3 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Nogent-le-Rotrou a la 8^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE

Fiche portrait

Pithiviers



	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité et Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes	1	3	70
Population en 2008	8 719	11 176	50 245
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	1 256,3	348,3	57,6
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008, en %	+ 0,001 %	+ 0,37 %	+ 0,85 %

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITE URBAINE de Pithiviers
Bondaroy
Dadonville
Pithiviers

Pithiviers se situe dans le nord-est de la région Centre, dans le Loiret. Cette ville est à 20 km de la limite entre la région Centre et la région Ile-de-France. Son aire urbaine et son unité urbaine sont confondues. Pithiviers se trouve à la jonction de la Beauce, du Gâtinais, de l'Ile-de-France et du Val-de-Loire.



Photographie : Dorian Claeys

Pithiviers

I. GÉOGRAPHIE

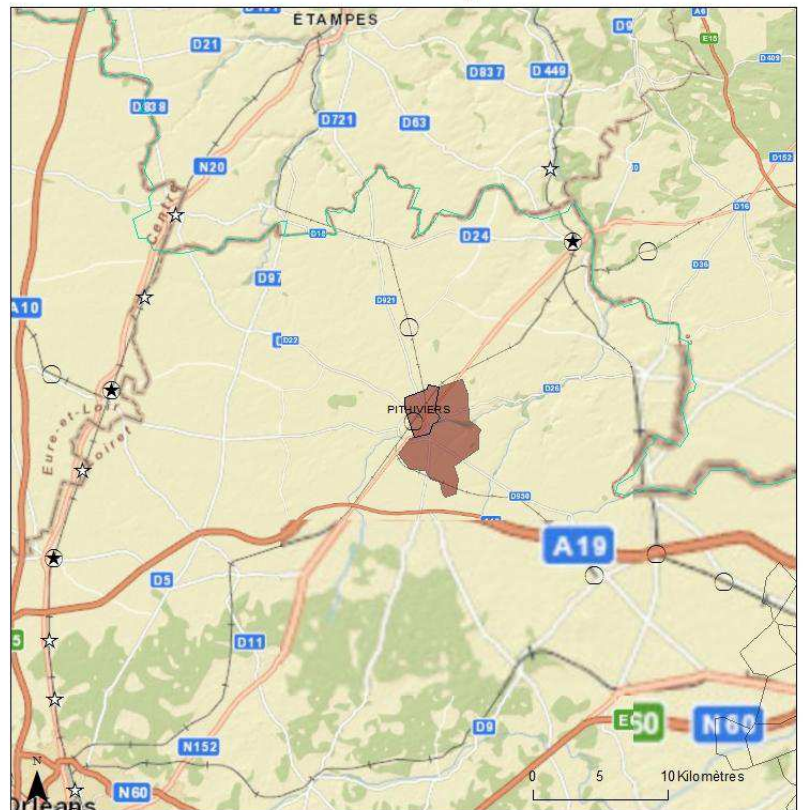
Pithiviers se trouve entre l'orléanais et la région parisienne, et fait partie de la plaque territoriale des franges franciliennes.

Réseau routier :

L'accessibilité au réseau autoroutier est bonne puisque la ville est située à proximité de l'A19, un échangeur à 12 minutes du centre ville. Cette autoroute permet de rejoindre l'A77 et l'A10 en 30 minutes.

La capitale régionale est accessible par la N152 en 50 minutes, Etampes par la D921 en 40 minutes, Montargis par la D950 en 45 minutes. Il faut compter 1h30 pour rejoindre le centre de Paris par l'A6 ou la N20.

Infrastructures de transport à Pithiviers



Réalisation: stage DA4 villes². Sources: IGN GeoFlac, INSEE, Esri World Street Map

- ☐ Gare de fret
 ☒ Unité urbaine
- ☒ Gare de voyageurs
 ☐ Aire urbaine
- ☒ Gare de voyageurs et de fret

Réseau ferroviaire :

La ville de Pithiviers n'a pas de gare ferroviaire. La gare la plus proche se trouve à Malherbes , terminus de la ligne D du RER et à 1h20 de la station Châtelet-les-Halles. L'absence de gare est un vrai handicap pour le territoire qui se trouve ainsi isolé.

La ville est tout de même desservie par le réseau départemental de transport Ulys qui permet de rejoindre toutes les villes alentours (Montargis en 1h10, Etampes en 1h, Orléans en 1h40).

Fiche portrait

Pithiviers

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi Pithiviers est relativement peu attractive en actifs comparée aux seize autres villes étudiées avec 4518 entrants dans la zone d'emploi et 8264 sortants en 2007.

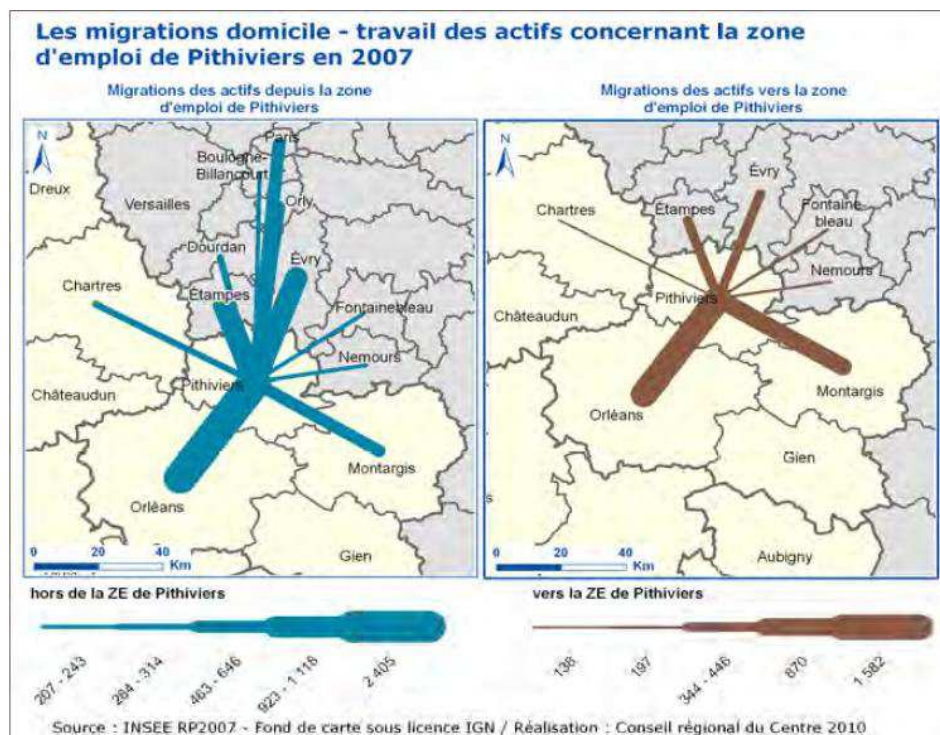
Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement vers l'Île-de-France (5121), à destination d'Evry (1118), d'Etampes (923) et de Paris (646). La zone d'emplois d'Orléans est néanmoins la principale zone d'attraction (2405).

Les entrants viennent en majorité de la zone d'emplois d'Orléans (1582), et Montargis (870).

Les déplacements domicile-travail entre zones d'emplois montrent l'influence importante de l'Île-de-France. Ils confirment le rattachement de ce territoire aux franges franciliennes, mais aussi l'influence d'Orléans qui reste importante. L'éloignement relatif des principales zones d'attraction contribue aux temps de déplacements domicile-travail plus importants.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	1,98	16,4 min	0,9 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	12/16	10/12	8/12

Mobilité
domicile-
travail
Sources : INSEE
2007, DATAR
2006

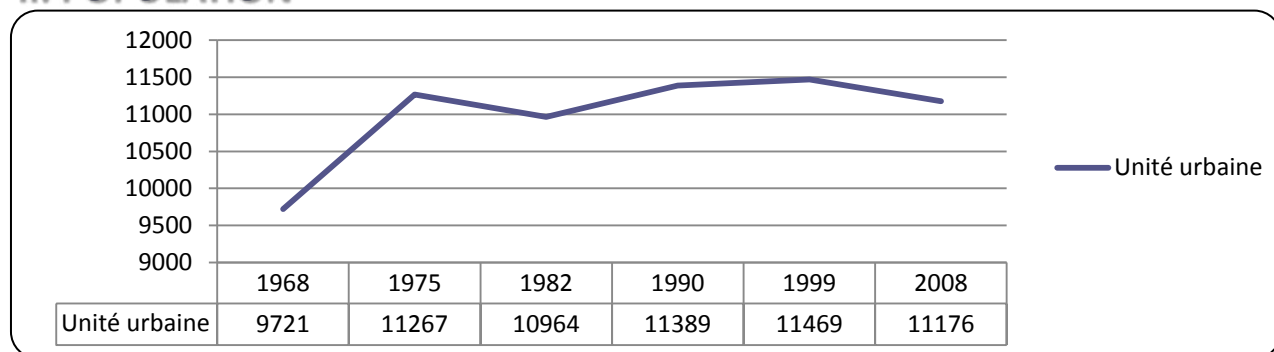


L'indicateur des flux domicile-travail permet de classer Pithiviers dans la catégorie des villes sous l'influence d'une large agglomération.

Fiche portrait

Pithiviers

II. POPULATION



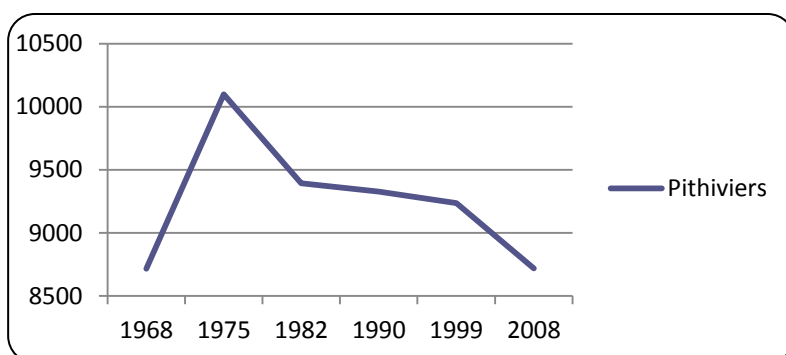
Evolution de la population dans l'unité urbaine de Pithiviers de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Pithiviers comprend 11 176 habitants en 2008, répartis dans trois communes. Après une forte croissance démographique entre 1968 et 1975, Pithiviers comptait 11 267 habitants, soit environ la même population qu'en 2008. « Cette croissance entre 1968 et 1975 est due à l'ouverture d'un nouveau quartier rattaché à Pithiviers, car les industries manquaient de main d'œuvre. »¹

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

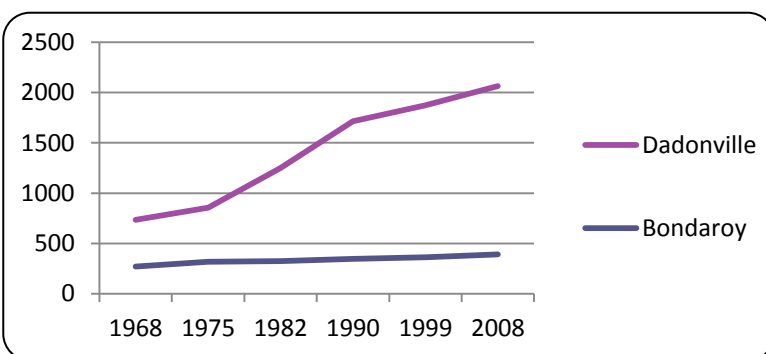
En effet, à l'échelle de l'unité urbaine, la commune de Pithiviers suit à peu près les mêmes évolutions démographiques que l'unité urbaine. Mis à part une perte d'habitants entre 1982 et 1990, les périodes de croissance et de décroissance sont les mêmes. Ceci s'explique par le poids important de la commune de Pithiviers dans l'unité urbaine.



Evolution de la population de la commune de Pithiviers de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Cependant, on remarque que pour les autres communes qui composent l'unité urbaine, la tendance est différente. En effet, les communes de Dadonville et de Bondaroy gagnent des habitants depuis 1968. Dadonville a notamment connu une croissance de 181% entre 1968 et 2008, passant de 735 à 2 066 habitants « car elle a accueilli beaucoup de projets de promotions dans l'optique de se développer. Au contraire, Bondaroy veut rester une commune rurale et agricole. »¹



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de Pithiviers de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

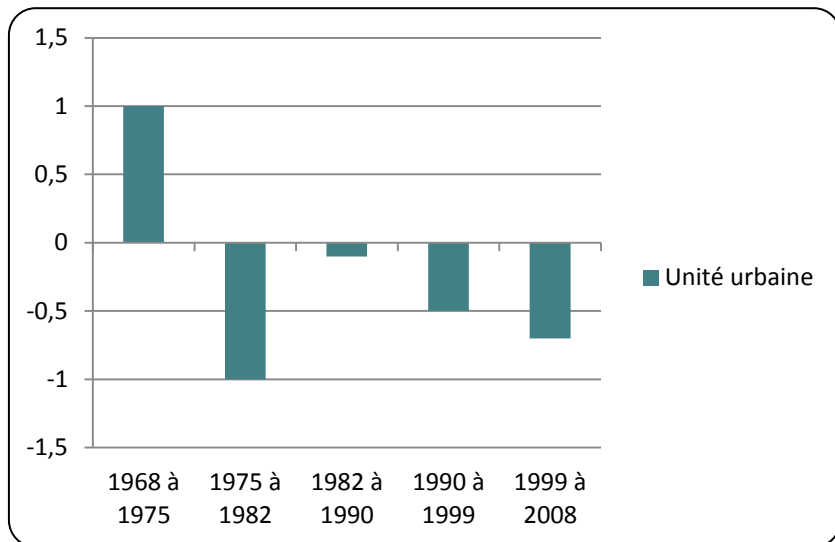
Ces graphiques montrent que les nouveaux arrivants préfèrent s'installer dans la première couronne plutôt que dans le centre urbain.

¹ Entretien téléphonique avec Mme Bonneau, maire, et Mme Providence, directeur général des services de Pithiviers, le 02.07.12.

Fiche portrait

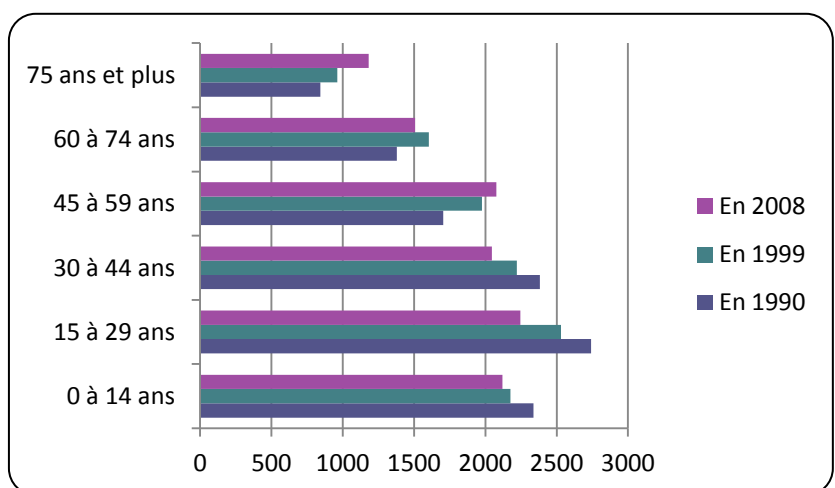
Pithiviers

On remarque une corrélation entre l'évolution démographique de la commune de Pithiviers et la variation annuelle moyenne de la population dans l'unité urbaine due aux entrées et aux sorties. Après avoir connu une période 1968-1975 avec beaucoup plus d'entrées que de sorties, l'unité urbaine de Pithiviers a, depuis 2008, toujours eu plus de départs que d'arrivées sur son territoire.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %
Source : INSEE 2008

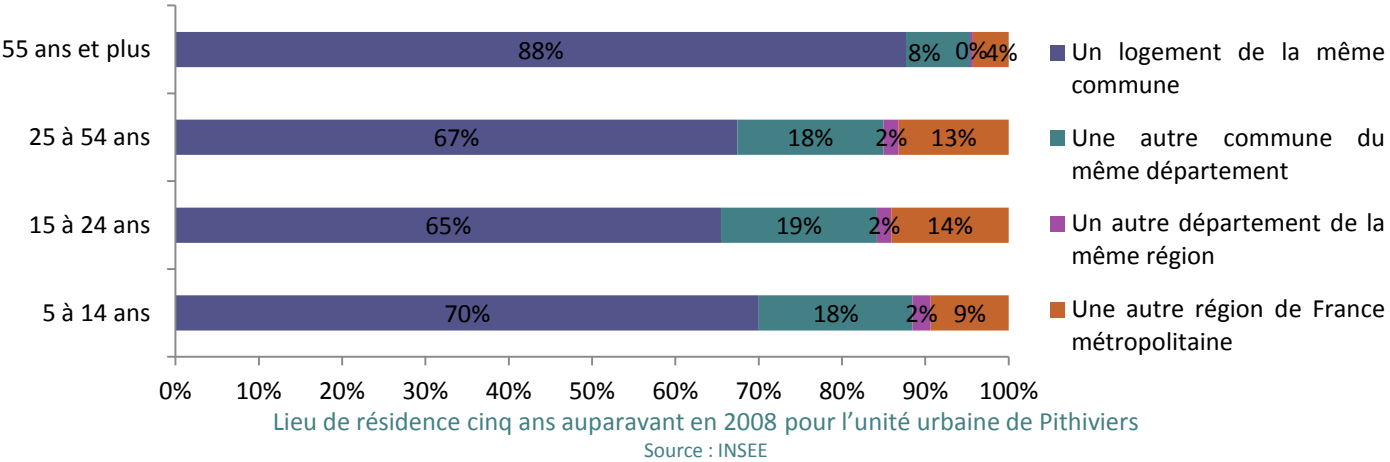
Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Pithiviers est en phase de mutation. Sur cette même période, le nombre de personnes de 45 ans et plus a très fortement augmenté, notamment les 75 ans et plus, avec une augmentation de 40,3%. En revanche, on constate une baisse notable des 15 à 44 ans, avec le départ de 18,1% des jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008.



Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE

Fiche portrait

Pithiviers



Bien que pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles, 88% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seules 4% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Et au contraire, ce sont les catégories des 25 à 54 ans, et des 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 35% d'entre eux qui n'habitaient pas sur la même commune 5 ans plus tôt.

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	8859	100%	9237	100%	9077	100%
Agriculteurs exploitants	120	1,4%	32	0,3%	36	0,4%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	328	3,7%	218	2,4%	153	1,7%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	392	4,4%	377	4,1%	371	4,1%
Professions intermédiaires	668	7,5%	754	8,2%	931	10,3%
Employés	1136	12,8%	1359	14,7%	1348	14,9%
Ouvriers	2384	26,9%	2386	25,8%	2187	24,1%
Retraités	1963	22,2%	2297	24,9%	2582	28,4%
Sans activité professionnelle	1868	21,1%	1814	19,6%	1469	16,2%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine

Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de 31,5% entre 1999 et 2008). Les employés et les professions intermédiaires sont eux aussi augmentation avec respectivement 18,7% et 39,8% d'évolution entre 1990 et 2008. Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en relative stabilité, -5,3% en vingt ans. Cependant, on remarque une réelle chute du nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprises, dont l'effectif a baissé de moitié(-53,3%). Les ouvriers sont également en baisse; cependant, il convient de préciser que dans un contexte de désindustrialisation des VPM, l'unité urbaine de Pithiviers est celle qui a perdu le moins d'ouvriers, avec une baisse de seulement -8,3%.

Fiche portrait

Pithiviers

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 6 585 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 127 983k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 19 435€.

Depuis 2006, on constate une augmentation du nombre de foyers fiscaux, mais également l'augmentation de la part des foyers fiscaux non imposables, qui représentent 52,3% des foyers en 2009. Le revenu net déclaré moyen est très inférieur au revenu net moyen de la région Centre, qui est de 22 004€.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	6 398	6 513	6 531	6 585
Revenu net déclaré (K euros)	123 041	125 912	126 188	127 983
Revenu net déclaré moyen (euros)	19 231	19 332	19 321	19 435
Foyers fiscaux non imposables en %	50,1	49,3	52,1	52,3

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Pithiviers de 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. On remarque, dans l'unité urbaine de Pithiviers, que le nombre de ménages constitués d'un homme seul ou d'un couple sans enfant est relativement constant depuis 1999. En revanche, les ménages d'une femme seule et les familles monoparentales, composées dans leur quasi-totalité d'une femme seule avec enfant, et qui sont les plus sujets à la précarité, sont en augmentation. Cependant, les ménages composés d'un couple avec enfant sont en diminution.

		1999	%	2008	%
Ensemble		4 541	100%	4 609	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	589	13,0%	605	13,1%
	femmes seules	842	18,5%	978	21,2%
Ménage avec famille(s)	couples sans enfant	1 304	28,7%	1 313	28,5%
	Couples avec enfant	1 501	33,1%	1 339	29,1%
	familles monoparentale	305	6,7%	374	8,1%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Pithiviers à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est supérieur à celui des autres VPM étudiées, mais aussi à celui de la région Centre en 2008 (+8,4%). Le nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire est également supérieur à la moyenne.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Pithiviers	8,7	9,4%	4,3%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Pithiviers

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé

- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

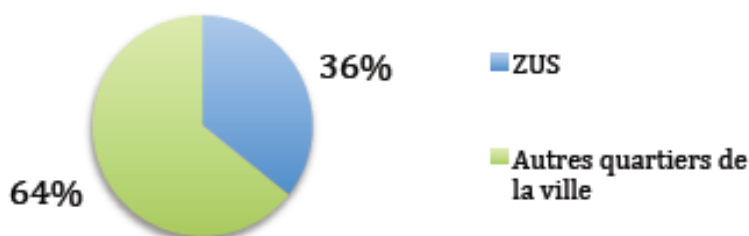
Ils ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

Géographie prioritaire

EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages			PRU
SIVU Cohésion Sociale	Pithiviers	Quartier Nord Saint Aignan	2 1	ZUS ZUS	ZRU		Opération isolée

Sources: SGCIV / ONZUS
Réalisation : Villes au Carré

Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville de Pithiviers en 2009



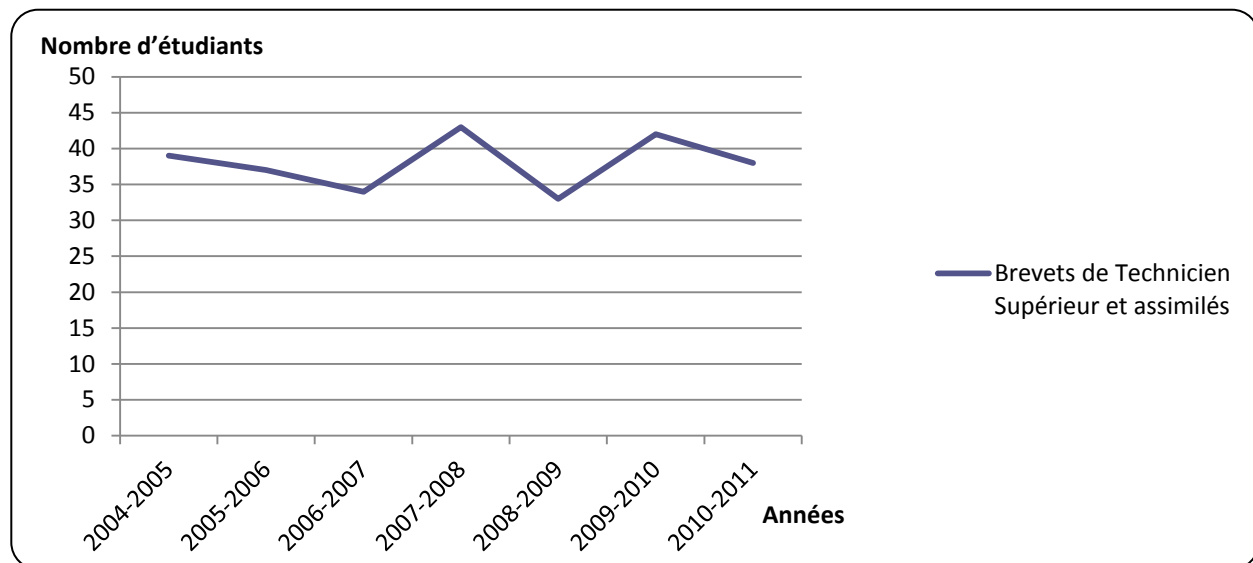
Sur la population des ménages de Pithiviers, plus d'une personne sur trois habite en ZUS.

Source : INSEE
Réalisation : Villes au Carré

Fiche portrait

Pithiviers

III. FORMATION

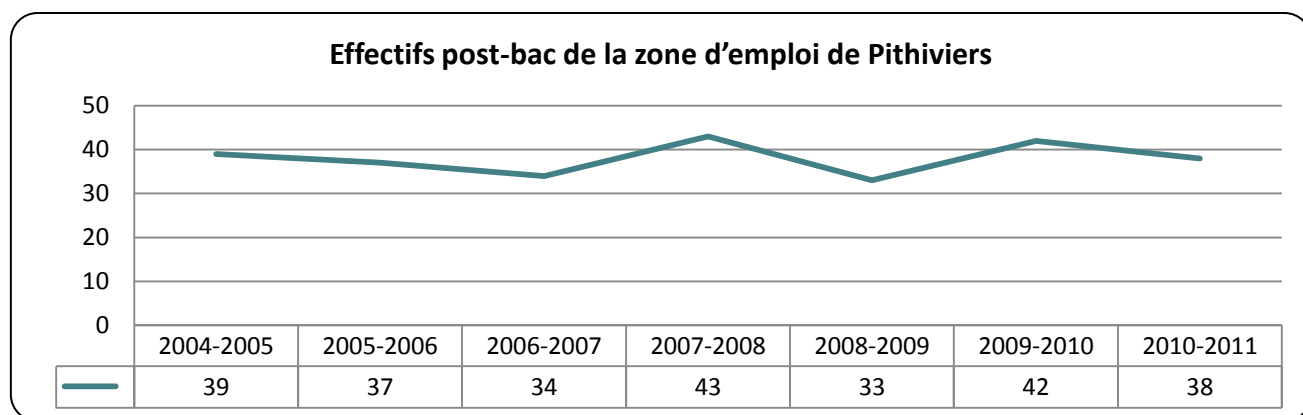


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Pithiviers entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Pithiviers sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac reste constant avec un écart de cinq étudiants entre la valeur la plus haute et la plus basse. Les formations de Brevet de Techniciens supérieurs sont les seules représentées sur cette zone d'emploi. Un seul BTS est proposé: celui d'Assistant de gestion de PME-PMI.

La zone d'emploi de Pithiviers est la 21^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi ayant des formations supérieures. En accueillant environ 40 étudiants, la zone d'emploi de Pithiviers est la 14^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les 16 villes étudiées. ²



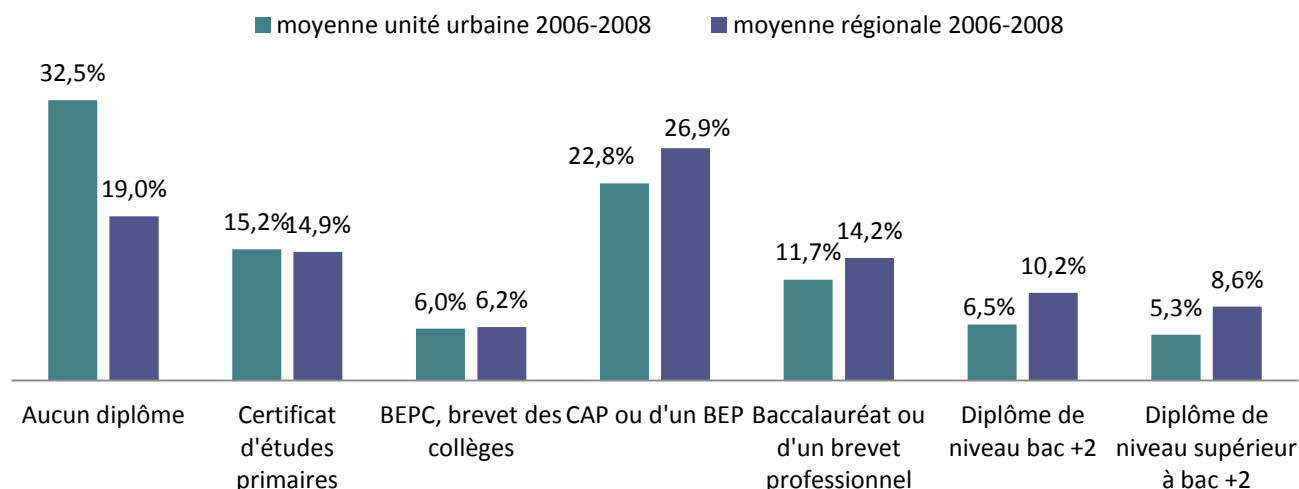
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

² La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Pithiviers

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Pithiviers et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si l'on compare l'unité urbaine de Pithiviers et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme et certificat d'études primaires), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau bac +2, baccalauréat ou brevet professionnel, CAP ou BEP, BEPC ou brevet des collèges).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Pithiviers est celle qui a le plus de personnes sans diplôme sur les 16 villes étudiées (pour le Recensement de la Population 2008). Si on compare l'unité urbaine de Pithiviers à la moyenne régionale, on constate qu'elle a beaucoup plus de personnes sans diplômes (+13,9% en 2008), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (-3,5% de diplôme de niveau supérieur à bac +2, -4% de diplôme de niveau bac +2, -2,8% de baccalauréat ou brevet professionnel, et -4,1% de CAP-BEP en 2008). L'unité urbaine de Pithiviers a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 que les 15 autres villes étudiées (14^{ème} /16 pour le RP 2008).

Sur la période 2006-2008, le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de Pithiviers est resté constant sachant que sur cette période la population non scolarisée de 15 ans ou plus, de l'unité urbaine est restée stable (-0,4 %).

La population de l'unité urbaine de Pithiviers, bien que moins diplômée que la moyenne régionale, a gardé un niveau de formation constant sur la période 2006-2008. C'est l'unité urbaine la moins diplômée des seize unités urbaines étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

Fiche portrait

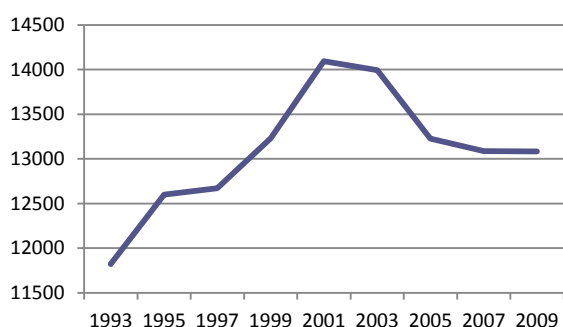
Pithiviers

IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

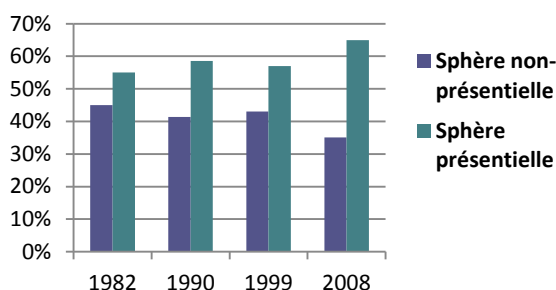
Cluster / Grappe d'entreprise

Plusieurs entreprises de la zone d'emploi de Pithiviers sont intégrées à des pôles de compétitivité inter-régionaux reconnus à l'image de Sefi 45 (Dadonville) pour le pôle Sciences et Systèmes de l'Énergie Électrique S2E2, et de la coopérative Beauce-Gâtinais céréales intégrée au pôle Dream Eau et Milieux.

Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Pithiviers entre 1993 et 2009 - Source : Pôle Emploi, 2009

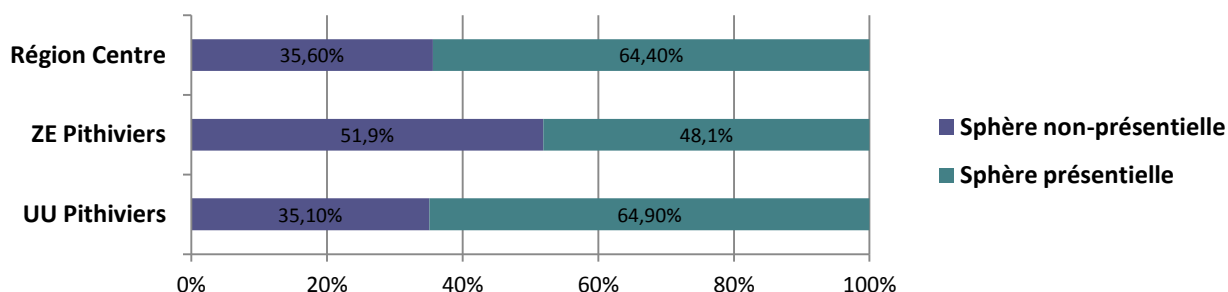


Evolution des parts des emplois des sphères présentes et non-présentes entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Pithiviers - Source : INSEE



L'emploi salarié a connu une forte expansion à l'échelle de la zone d'emploi de Pithiviers entre 1993 et 2001 (+19,2%). Après une relative stabilité, il a ensuite connu une chute assez brutale due à la fermeture d'entreprises industrielles et ce jusqu'en 2005. Le nombre d'emplois sur le territoire se maintient depuis, grâce à de nombreuses créations d'emplois dans le secteur tertiaire (commerce).

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes par rapport au nombre total d'emplois



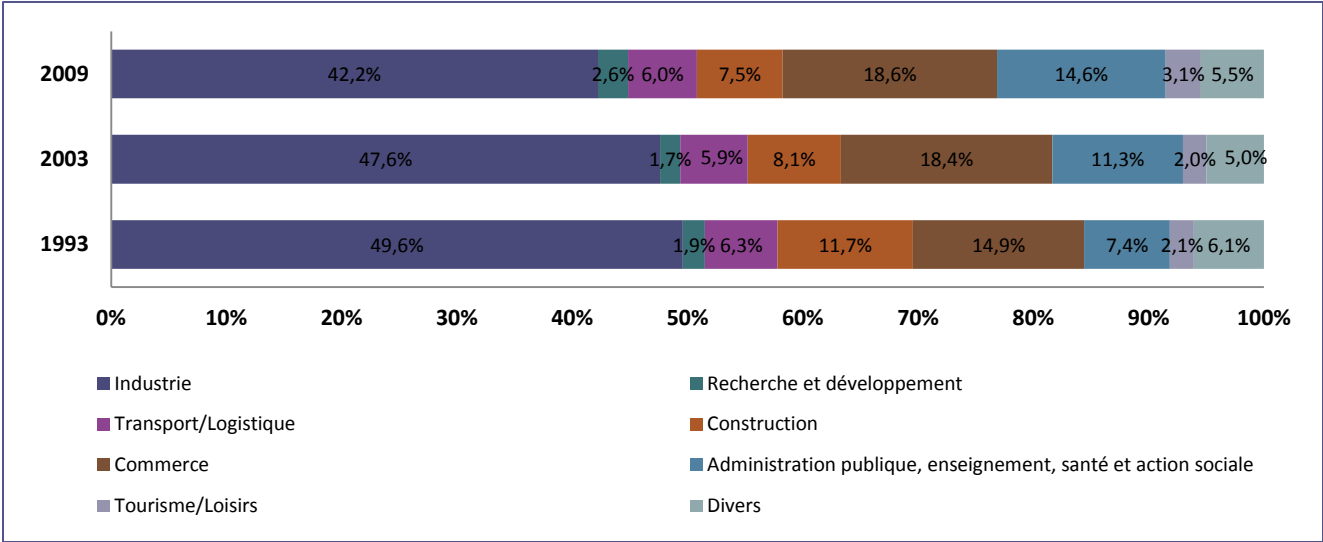
Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes en 2008
Source : INSEE

Le décalage entre la part du présentiel à l'échelle de l'unité urbaine et de la zone d'emploi de Pithiviers est flagrant (près de 65% contre 48%). La proportion d'emplois de la zone dans la sphère non-présentielle (52%) est très nettement supérieure à celle de la région Centre. L'unité urbaine de Pithiviers concentre donc les services, sa périphérie couvre quant à elle les activités de production de biens en majorité consommés hors de la zone.

Fiche portrait

Pithiviers

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Pithiviers
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

Si la part de l'emploi industriel a baissé de plus de 7% depuis 1993 ce secteur d'activité reste caractéristique de la zone d'emploi de Pithiviers (42,2% des emplois). Parallèlement à la baisse du nombre d'emplois industriels, il s'agit de mettre en évidence la régression du secteur de la construction (-4,2%). Le nombre d'emplois administratifs, de la santé et de l'action sociale a quant à lui doublé sur cette période.

Concentration de l'emploi industriel

La zone d'emploi de Pithiviers est l'une des plus industrialisée de la région Centre. La première activité industrielle de la zone est l'industrie du papier et de l'imprimerie qui regroupe près de 11,7% du total des emplois. Le terme de « pôle d'industrie du livre » peut être employé au regard du nombre d'entreprises rattachées à ce type d'activité industrielle dans le Pithiverais. Traditionnellement présente sur le territoire, l'industrie agro-alimentaire regroupe 8,2 % des emplois (Savane Brossard, Doux Frais...). Les secteurs de la chimie et de la pharmacie sont également dynamiques (Isochem emploie 200 salariés, 3M...).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) Effectif salarié total tout domaines confondus : 13085	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Industrie	5526	42,2%	24,8%
Travail bois, ind. papier & imprimerie	1526	11,7%	1,9%
Fab. aliments, boiss. & produits base tabac	1076	8,2%	3,1%
Fabrication de machines & équipements n.c.a.	449	3,4%	2,0%
Fab. ps caou., plas., aut. ps mi. non m.	443	3,4%	3,4%
Fabrication de matériels de transport	390	3,0%	2,0%
Industrie pharmaceutique	379	2,9%	1,4%
Métallurgie & fab. ps mét. sauf machines	367	2,8%	3,5%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Pithiviers
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Pithiviers

Concentration de l'emploi administratif et de services

La différence entre la sphère présentielle et non-présentielle dans la zone d'emploi de Pithiviers s'explique en partie par le fait que le secteur « santé et action sociale » soit très en deçà de la moyenne régionale (4,2% contre 9%). La question de la présence de services publics se pose également depuis peu avec le départ de certains services de l'Etat (tribunal d'instance en 2009 par exemple). La part des activités de services administratifs et de soutien est relativement élevée avec près de 10% des effectifs.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 13085</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	1913	14,6%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	1301	9,9%	10,5%
Enseignement	66	0,5%	1,6%
Administration publique	5	0,1%	1,7%
Activités pour la santé humaine	124	1,0%	2,7%
Hébergement médico-social et social	221	1,7%	2,7%
Action sociale sans hébergement	196	1,5%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Pithiviers
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
MAURY IMPRIMEUR SA (site de Manchecourt)	500-749 salariés	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Millau (12)
CENTRE HOSPITALIER	250-499 salariés	Santé	/
MAURY IMPRIMEUR SA (site de Malesherbes)	250-499 salariés	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Millau (12)
INTERFORUM	450 salariés	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	Ivry-sur-Seine (94)
THYSSENKRUPP SOFEDIT	250-499 salariés	Fabrication de matériels de transport	Le Theil (61)
ISOICHEM	200 salariés	Industrie pharmaceutique	

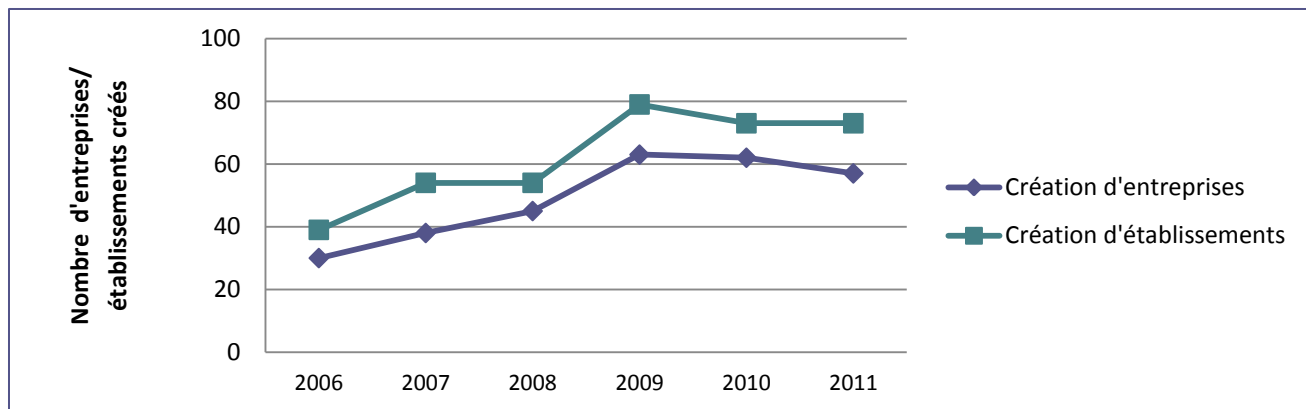
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Pithiviers
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées

La liste des plus grands établissements de la zone d'emploi de Pithiviers est marquée par la présence de plusieurs usines directement **associées** à l'industrie du papier et de l'imprimerie à l'image des deux sites de production du groupe Maury Imprimeur qui regroupent « 1000 salariés environ » [Région Centre, 2011]. Le groupe Interforum (diffusion/distribution d'ouvrages d'éditeurs) emploie quant à lui 450 personnes sur son site de Malesherbes.

Fiche portrait

Pithiviers

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Pithiviers

Source : INSEE, 2011

La zone d'emploi de Pithiviers, proche de l'Île-de-France et relativement bien accessible par l'autoroute, connaît un taux de création d'entreprise « très proche de la moyenne régionale » [Région Centre, 2011]. Elle a été moins affectée par la crise que la plupart des zones d'emplois de la région Centre, en témoignent des taux de créations d'entreprises et d'établissements relativement proches entre 2009 et 2011.

Le succès du dispositif d'auto-entrepreneuriat, mis en place au début 2009, s'est confirmé à Pithiviers. Il concerne 43% des créations d'entreprises en 2011 [INSEE, 2011].

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne du Loiret)

CM : non

La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret à Pithiviers favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant un forme de conseil plus local.

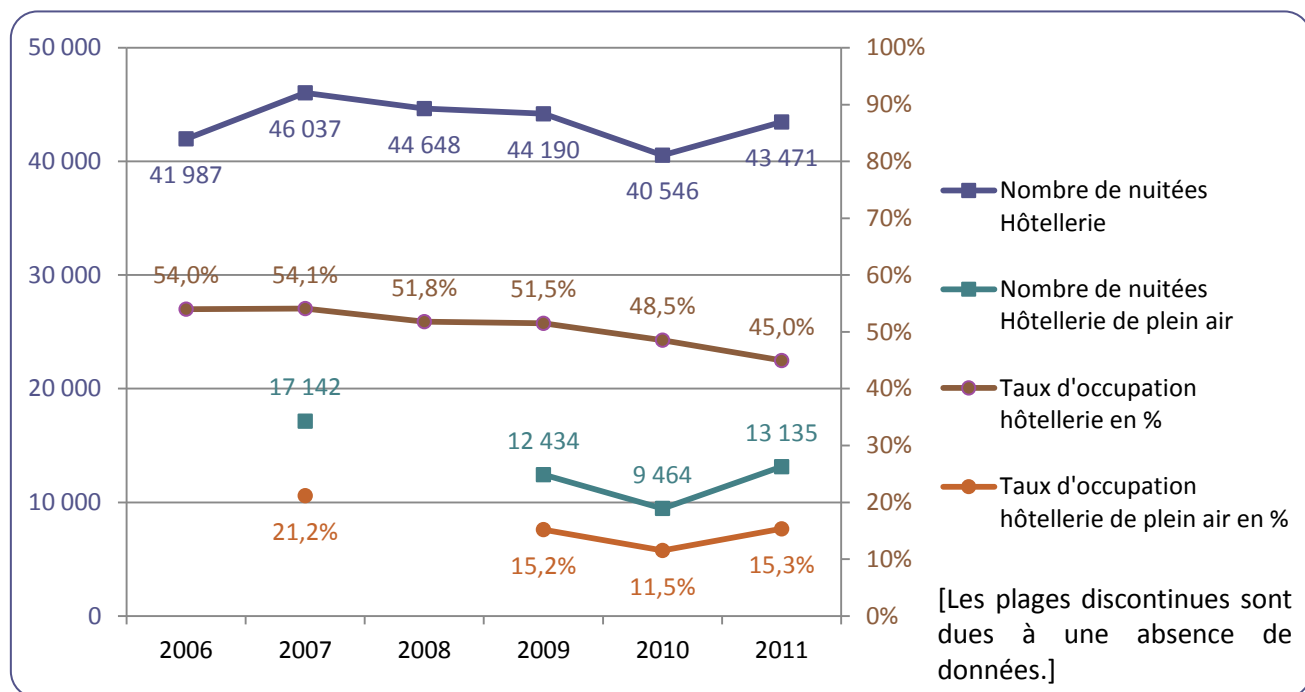
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Pithiviers

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

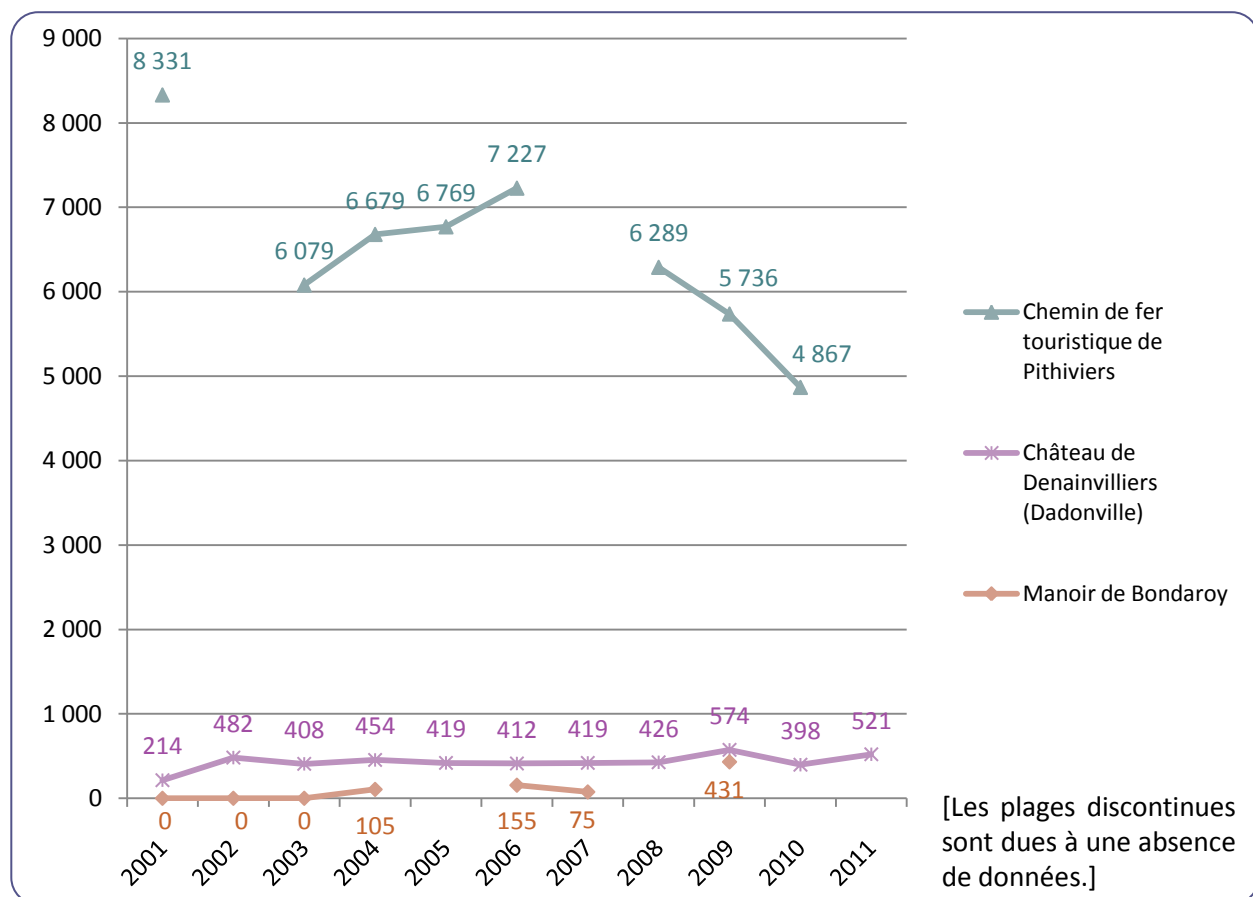
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais est majoritairement due à l'hôtellerie avec 43 471 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est trois fois moins fréquentée que l'hôtellerie avec 13 135 nuitées en 2011.

L'hôtellerie connaît globalement une hausse de fréquentation sur la période 2006-2011 avec 1 484 nuitées de plus entre 2006 et 2011. Le taux d'occupation de l'hôtellerie est en décroissance, alors que le nombre de nuitées augmente, ce qui signifie que le nombre de chambres proposées a diminué, sur la période 2007-2011 (-2 000 chambres). La fréquentation de l'hôtellerie de plein air a baissé entre 2007 et 2010 (-7 678 nuitées). Elle a ensuite connu une forte augmentation entre 2010 et 2011 (+ 3 671 nuitées). Le taux d'occupation a suivi la même tendance ce qui signifie que le nombre d'emplacements disponible n'a pas beaucoup varié entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 10^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et de 14^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées, toujours pour l'hôtellerie de plein air. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 15,3% dans le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie, nous obtenons un classement de 12^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, et encore un classement de 12^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande ne semblent donc pas en réelle adéquation, avec une offre trop importante par rapport à la demande. La fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées est en dessous de la moyenne des seize villes étudiées (13^{ème}/16).

Fiche portrait

Pithiviers



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Pithiviers

Sources : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011 ; www.visaloire.com et www.les-plus-beaux-villages-de-france.org

L'offre touristique de l'unité urbaine de Pithiviers est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou festival majeur. Le site touristique principal de l'unité urbaine de Pithiviers est le train touristique de Pithiviers. Sa fréquentation est comprise entre 8 300 et 4 800 visiteurs par an sur la période 2001-2011. Il semblerait que, depuis quatre ans, la tendance soit à une baisse de la fréquentation, avec une perte de 2 360 visiteurs entre 2006 et 2011. La fréquentation du Château de Denainvilliers à Dadonville semble quant à elle constante au fil des ans avec 521 visiteurs en 2011. La fréquentation du Manoir de Bondaroy semble varier d'une centaine de visiteurs tous les ans, cependant cette analyse ne peut être plus poussée du fait de l'absence de données pour certaines années.

La zone d'emploi de Pithiviers contient un des plus beaux villages de France : Yèvre-le-Châtel (commune de Yèvre-la-Ville). Ce village est à 7 km du centre ville de Pithiviers. De nombreux sites sont à visiter, notamment le Château Fort du XIII^{ème} siècle et l'église romane Saint-Gault du XII^{ème} siècle. La ville de Chilleurs-aux-Bois, bien qu'elle ne fasse pas partie de la zone d'emploi de Pithiviers, n'est qu'à 15 km de la ville centre, et a attiré en 2011 au Château de Chamrolles 40 953 visiteurs.

Du fait de l'absence de site touristique majeur ainsi que de manifestations de type festival, il semblerait que l'unité urbaine de Pithiviers ne puisse pas prétendre à une fréquentation touristique de grande ampleur, ce qui est en corrélation avec les données sur les hébergements touristiques. Cependant, les alentours de Pithiviers semblent relativement attractifs.

Fiche portrait

Pithiviers

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
	Equipement pour 1000 habitants	20,8	9,7	4,7
% de gamme de service	59%	28%	13%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine

Source : INSEE BPE 2010

Pithiviers est relativement bien équipée en services par rapport aux 16 villes étudiées: avec 35,1 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine, elle se classe 5^{ème}.

Le taux de services supérieurs est important, avec 4,7 équipements ou services pour 1000 habitants, elle est 3^{ème} sur les 16 VPM étudiées, de même pour la gamme intermédiaire. Ces deux gammes sont particulièrement bien représentées. Le pourcentage de services ou équipements supérieurs et intermédiaires est le plus fort des 16 villes.

L'aire urbaine de Pithiviers étant petite, sa population a tout de même besoin d'une offre de services et équipements minimum sur le territoire. Les bons taux d'équipements s'expliquent donc par cette masse critique à atteindre. De plus, cette ville rayonne sur un territoire dépourvu de grandes villes au Nord-Ouest.

Accessibilité aux commerces

Pithiviers	Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	6,3	77

Commerces selon la taille

Source : INSEE BPE 2010

L'aire urbaine de Pithiviers est bien équipée en commerces, étant 3^{ème} sur les 16 VPM étudiées avec 77 commerces pour 10 000 habitants, ce qui confirme le rôle de centralité de Pithiviers sur un territoire plus vaste.

Avec plus de 6 grandes surfaces pour 10000 habitants, Pithiviers est aussi bien pourvue, étant sixième sur les 16 VPM étudiées.

Fiche portrait

Pithiviers

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	1,43	0	15,9	16,7
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	3/16	1/16	15/16	10/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les médecins généralistes sont accessibles, et en nombre relativement important comparés aux autres VPM étudiées. En revanche, l'accès aux autres services de santé est moins bon. Près de 16% de la population n'a pas accès à un kinésithérapeute en moins de 20 minutes.

Fiche portrait

Pithiviers

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
57,9 %	32,3 %

La commune de Pithiviers est artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Pithiviers se trouve au dessus de la moyenne, étant 3^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée de Pithiviers et de la moyenne des 16 villes étudiées

	Pithiviers	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 75 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	35 % 26,28 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	0 % 0 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	65 % 48,72 ha	16,6 % 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Pithiviers est de 35 %. Ce taux est inférieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.adeloiret.com/>. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de Pithiviers et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti €/m ²	Prix moyen du m ² du non-bâti €/m ²
1 526,2	50,4

Le prix moyen du m² de foncier bâti est supérieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est supérieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Sources: Observatoire de l'habitat du Loiret et Era Immobilier. Mise à jour : 01/01/2012

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Pithiviers

	Logements vacants en 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Pithiviers	10,1 %	+ 2,8 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

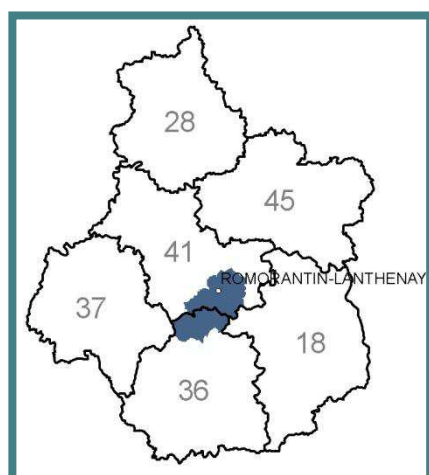
Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Pithiviers est parmi les plus importants (5^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 2,8 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Pithiviers. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Pithiviers a la 4^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE. Mise à jour : 30/06/11

Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Pithiviers et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

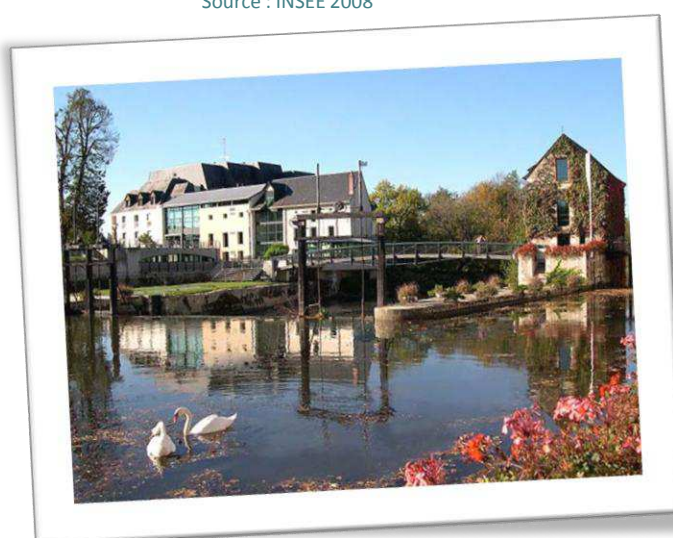


	Commune et Unité Urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes <i>dont hors département</i>	1	11	45 21
Population en 2008	17 395	28 263	56 951
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	383,9	77,7	42,4
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008	+ 0,59 %	+ 0,93 %	+ 0,29 %

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITÉ URBAINE de Romorantin- Lanthenay
Romorantin-Lanthenay

Romorantin-Lanthenay se situe dans le centre de la région Centre, dans le département du Loir-et-Cher. Cette ville est à 15 km de la limite entre l'Indre et le Loir-et-Cher, et à 20 km de la limite Loir-et-Cher/Cher. Sa zone d'emploi recouvre le sud du Loir-et-Cher et le nord de l'Indre. De plus, Romorantin se trouve en plein cœur de la Sologne, et en est la capitale.



Photographie : <http://www.37-online.net/loisir/musee/article.php?article=46>

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

I. GÉOGRAPHIE

Romorantin-Lanthenay se trouve au cœur de la Sologne. Elle fait partie de la plaque territoriale de l'axe ligérien.

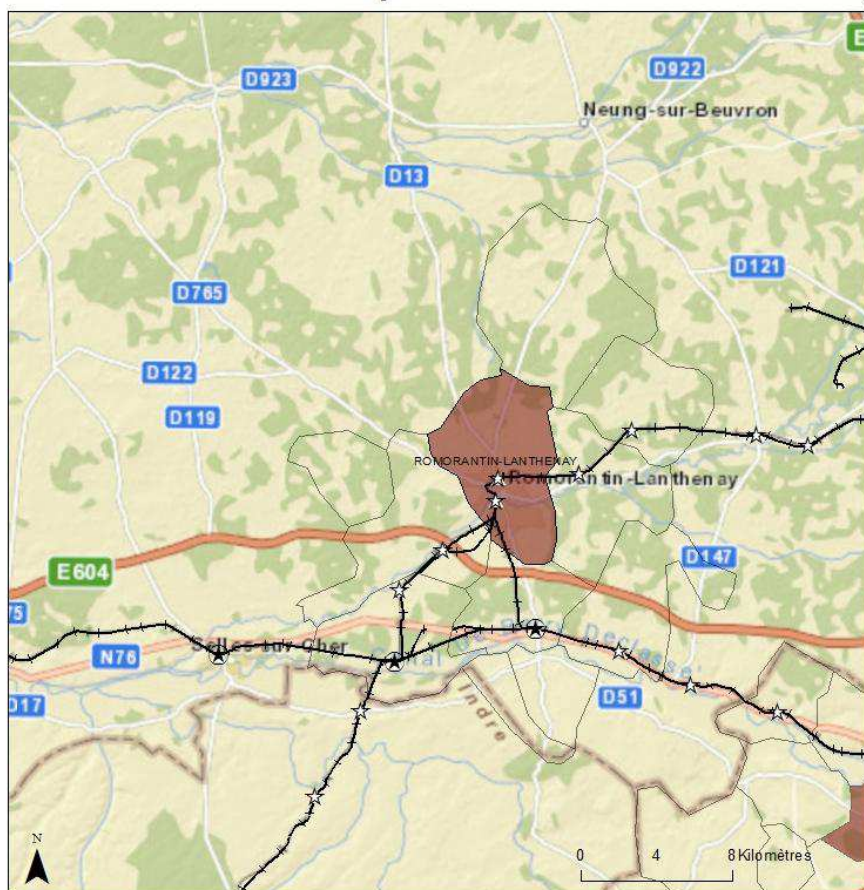
Réseau routier :

L'accessibilité au réseau autoroutier est bonne puisque la ville est proche de l'A85 avec un échangeur à 8 minutes du centre ville. Cet autoroute permet de rejoindre Tours en 1h07, Bourges en 55 minutes et Vierzion en 30 minutes. Elle permet aussi de rejoindre l'A71 en 20 minutes.

L'A10 est accessible à Blois en 50 minutes par la D745.

Orléans est accessible en 1h10.

Infrastructures de transport à Romorantin-Lanthenay



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ★ Gare de voyageurs et de fret
- +—+—+ Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

Réseau ferroviaire :

La desserte est moyenne avec 24 liaisons de base par jour et 150 187 montées/descentes en 2008. Il existe deux gares sur la commune : Faubourg d'Orléans et Romorantin-Blanc-Argent.

Bien que Romorantin possède un réseau ferroviaire, les liaisons SNCF s'effectuent principalement par autocar. Vierzion est accessible en 40 minutes, Salbris en 45 minutes.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay est moyennement attractive comparée aux seize autres villes étudiées avec 4 200 entrants dans la zone d'emploi et 6 960 sortants en 2007.

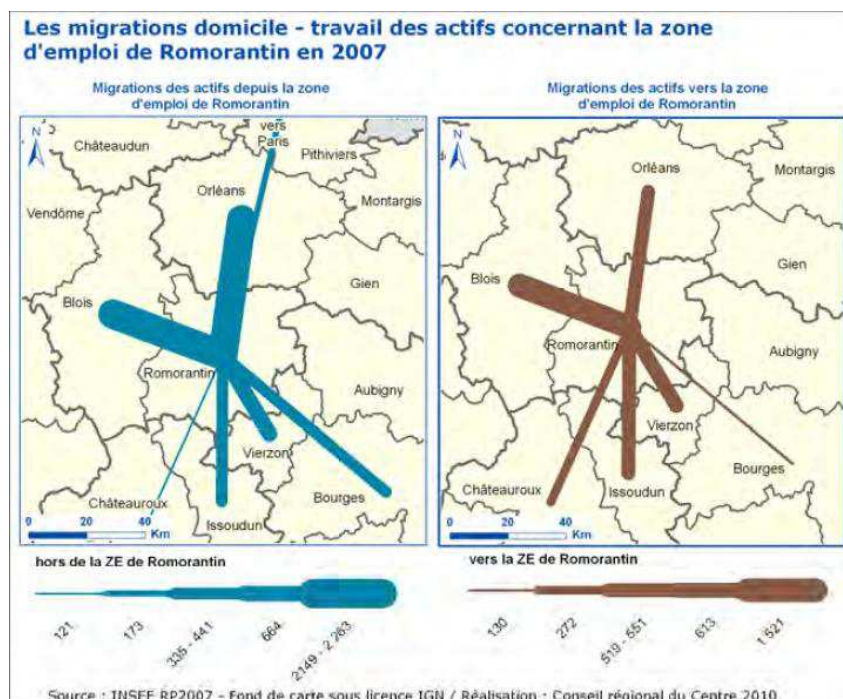
Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement à Blois (2 263), ou Orléans (2 149), et dans une moindre mesure Vierzon (664) et Bourges (441).

Les entrants viennent en majorité de Blois (1 521) puis de Vierzon (631), Orléans (551) et Issoudun (519). Romorantin est donc polarisée par deux villes de l'axe ligérien: Orléans et Blois.

Le temps moyen de déplacement domicile-travail est moyen par rapport aux 16 VPM étudiées, cependant il a fortement augmenté depuis 1999.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	1,66	15,8 min	2,5 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	7/16	7/12	11/12

Mobilité
domicile-
travail
Sources : INSEE
2007, DATAR
2006

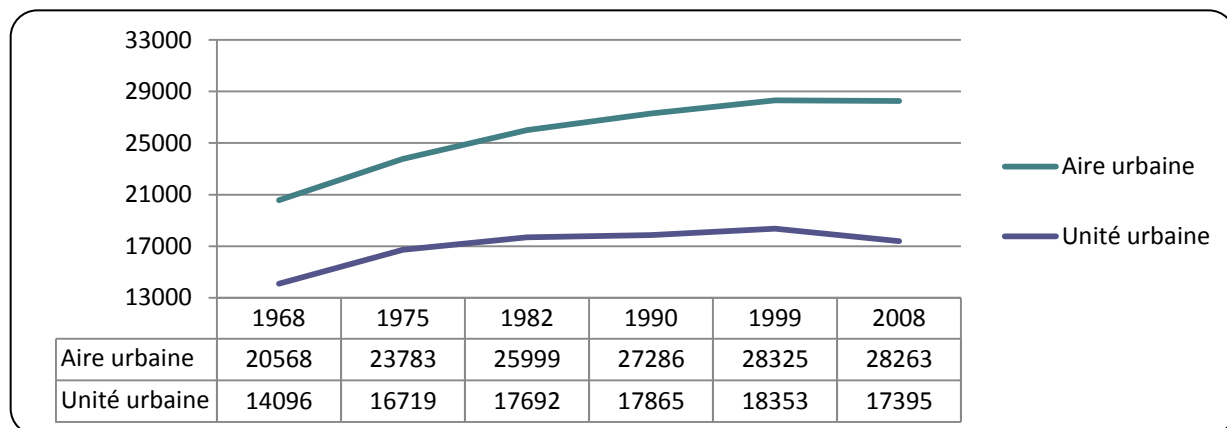


Romorantin-Lanthenay est classée dans la catégorie des villes sous influence d'une ville moyenne. Cependant, elle se distingue des autres villes par l'absence d'une polarisation bien marquée pour ses flux domiciles-travail entrants/sortants.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

II. POPULATION



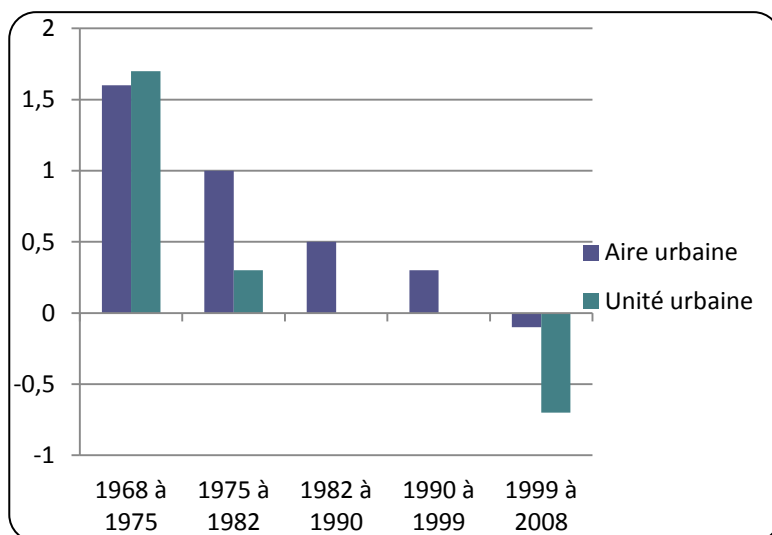
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Romorantin-Lanthenay de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay, qui est en fait sa seule commune, comprend 17 395 habitants en 2008. Elle a gagné 3 299 habitants entre 1968 et 2008, soit une croissance démographique de 23,4%. Entre 1968 et 1999, l'aire urbaine et l'unité urbaine n'ont cessé de gagner de la population. Cependant, sur cette même période, la croissance de l'aire urbaine (+37,7%) a été meilleure que celle de l'unité urbaine (+30,2%). Entre 1999 et 2008, la population de l'aire urbaine est restée stable, alors que l'unité urbaine perdait des habitants pour la première fois depuis 1968.

On peut en conclure une meilleure attractivité de l'aire urbaine que de l'unité urbaine, et la volonté de la population de s'installer plus en périphérie que dans la commune de Romorantin-Lanthenay.

On remarque, à l'échelle de l'unité urbaine et de l'aire urbaine, une corrélation entre l'évolution démographique et la variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées et sorties. En effet, plus la variation annuelle moyenne de la population due au solde migratoire est importante, plus le territoire connaît une croissance importante. Sur la période 1999-2008, cette variation annuelle est négative pour l'unité urbaine, synonyme de plus de départs que d'arrivées: elle correspond bien à la perte de population que connaît l'unité urbaine sur cette même période. Depuis 1968, que ce soit pour l'aire ou pour l'unité urbaine, cette variation annuelle de la population due au solde migratoire est en décroissance, passant, pour l'unité urbaine, de 1,7% en 1968 et 1975 à -0,7% entre 1999 et 2008.



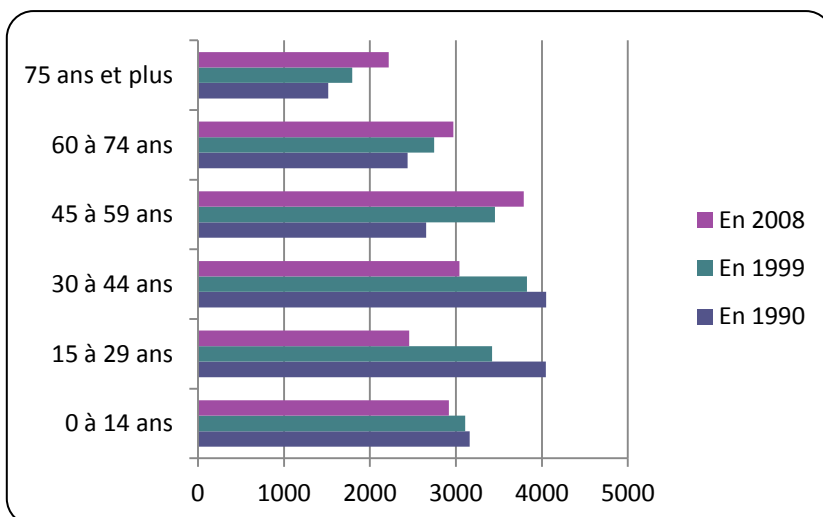
Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

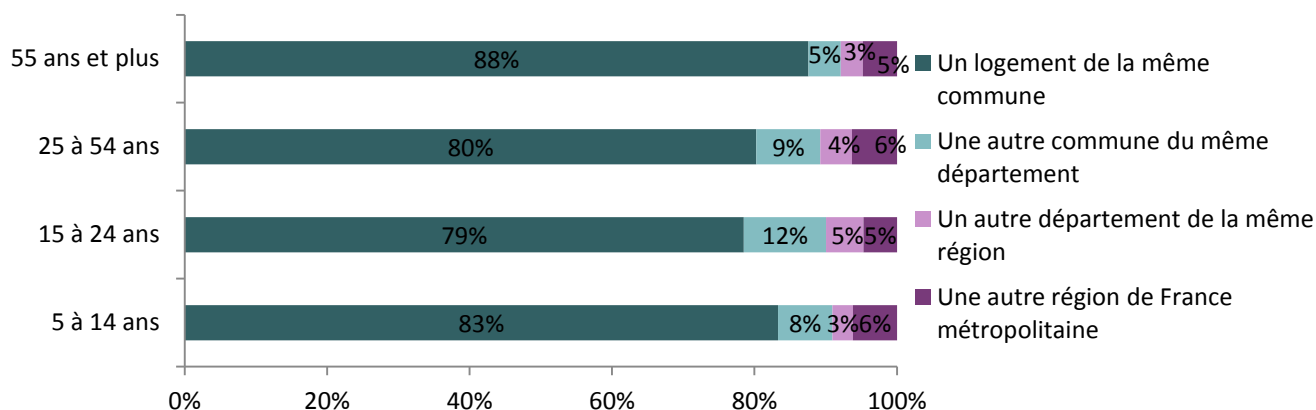
Romorantin-Lanthenay

Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay est en phase de mutation. Entre 1990 et 2008 le nombre de personnes de 45 ans et plus a augmenté. Notamment les 45 à 59 ans et les 75 ans et plus, qui ont vu leurs effectifs augmenter de respectivement 42,9% et 46,4%. En revanche, on constate une baisse des personnes âgées de 0 à 44 ans, avec une perte significative de -39,3% des jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008.



Répartition de la population par classe d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008

Source : INSEE



Lieu de résidence cinq ans auparavant en 2008 pour l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay

Source : INSEE

Bien que, pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine, la majorité résident encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles, 88% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seules 8% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Et au contraire, ce sont les catégories des 15 à 24 ans, et des 25 à 54 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 21% d'entre eux qui n'habitaient pas sur la même commune 5 ans plus tôt. Romorantin-Lanthenay apparaît donc comme une des VPM ayant le plus fort pourcentage de 15 à 24 ans habitant dans la même commune que 5 ans auparavant. Le fait que l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay ne soit composée que de sa commune centre explique en partie ce résultat, car les jeunes de 15-24 ans de l'unité urbaine ne peuvent déménager dans une autre commune de l'unité urbaine.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

En effet, comme le tableau ci-dessous le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de 42,7% entre 1990 et 2008). La deuxième croissance la plus importante est celle des cadres et des professions intellectuelles supérieures qui ont connu une croissance de 28,6% depuis 1990, correspondant à un effectif de 136 personnes. Sur la même période, le nombre d'ouvriers et le nombre d'agriculteurs exploitants a fortement baissé, avec des évolutions de respectivement -40,1% et -43,% entre 1990 et 2008. Cette forte décroissance du nombre d'ouvriers est un signe, comme dans la majorité des VPM, de désindustrialisation. Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise est quant à lui resté constant depuis 1990.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	14480	100 %	15112	100%	14483	100%
Agriculteurs exploitants	72	0,5%	72	0,5%	41	0,3%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	420	2,9%	484	3,2%	401	2,8%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	476	3,3%	521	3,4%	612	4,2%
Professions intermédiaires	1296	9,0%	1597	10,6%	1445	10,0%
Employés	2183	15,1%	2253	14,9%	2266	15,6%
Ouvriers	3595	24,8%	3383	22,4%	2154	14,9%
Retraités	3667	25,3%	4114	27,2%	5234	36,1%
Sans activité professionnelle	2771	19,1%	2688	17,8%	2330	16,1%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégories socioprofessionnelles entre 1990 et 2008 pour l'unité urbaine
Source : INSEE

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 10 850 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 207 634k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 19 137€.

Depuis 2006, le nombre de foyers fiscaux est en constante augmentation, tout comme le taux de foyers fiscaux non imposables. Ce qui signifie que ces nouveaux arrivants sont, pour beaucoup, proches d'être en situation précaire.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	10 442	10 694	10 935	10 850
Revenu net déclaré (K euros)	204 026	205 959	208 909	207 634
Revenu net déclaré moyen (euros)	19 539	19 259	19 105	19 137
Foyers fiscaux non imposables en %	50,3	50,1	52,6	52,7

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Romorantin de 2006 à 2009
Source : INSEE

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. Que ce soit dans l'unité ou dans l'aire urbaine, les ménages composés d'une personne et ceux composés d'un couple sans enfant sont en augmentation depuis 1990. Les familles monoparentales, composées dans leur quasi-totalité d'une femme seule avec enfant, et qui sont les plus susceptibles de se trouver en situation précaire, sont également en augmentation dans l'unité et l'aire urbaine. Cependant, les ménages composés d'un couple avec enfant sont en forte diminution. L'aire urbaine se distingue de l'unité urbaine par le fait qu'elle comporte davantage de ménages composés d'un couple, avec ou sans enfant.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100%	100%	100%	100%
Ménages d'une personne	hommes seuls	12,2%	11,8%	13,9%	13,1%
	femmes seules	20,2%	17,1%	23,7%	20,3%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	30,4%	32,3%	32,0%	34,2%
	couple avec enfant	29,4%	31,9%	21,5%	24,2%
	famille monoparentale	7,8%	6,9%	8,9%	8,2%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est légèrement inférieur à celui des autres VPM étudiées, mais aussi à celui de la région Centre en 2008 (+8,4%). Le nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire est très supérieur à la moyenne.

	Taux de chômage des 15-64 ans	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Romorantin-Lanthenay	8,3	11,5%	5,4%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,9%	4,8%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé

- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

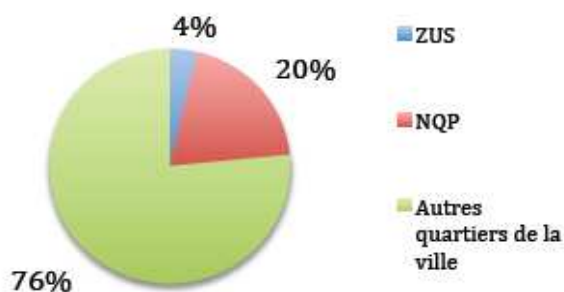
Ils ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

Géographie prioritaire

EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages			PRU
CC du Romorantinais et du Monestois	Romorantin-Lanthenay	Saint Marc	2	ZUS			Opération isolée
		Les Favignolles	2	NPQ			
		Bourgeau	3	NPQ			

Sources: SGCIV / ONZUS
Réalisation : Villes au Carré

Répartition de la population des ménages par quartiers sur la ville de Romorantin-Lanthenay en 2009



Source : INSEE

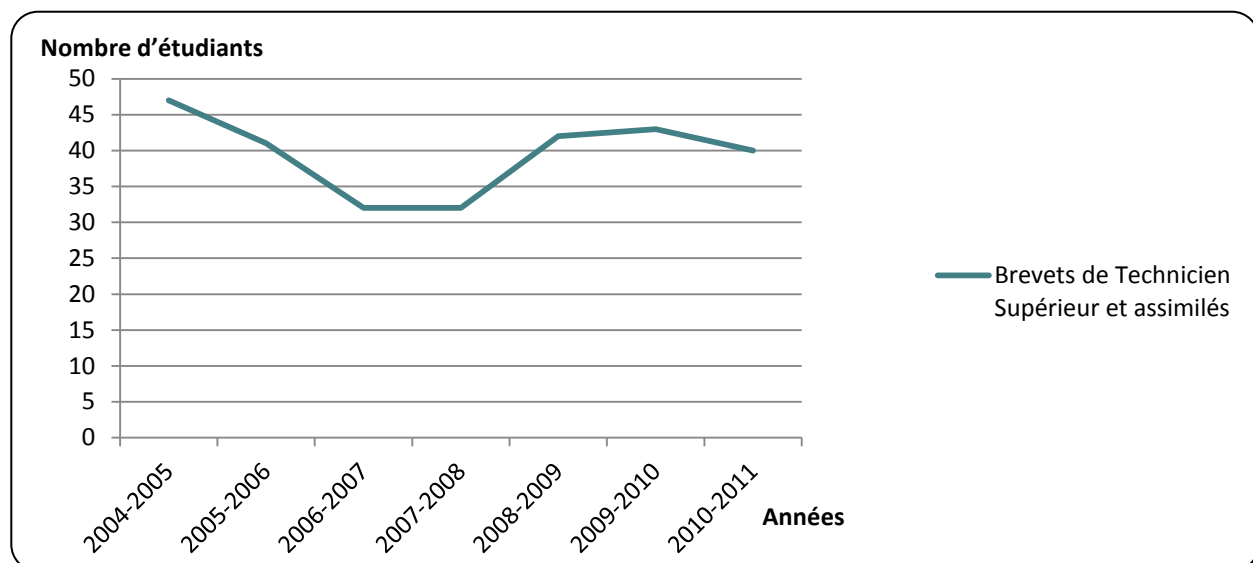
Réalisation : Villes au Carré

Sur la population des ménages de Romorantin-Lanthenay, près d'une personne sur quatre habite un quartier politique de la ville.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

III. FORMATION

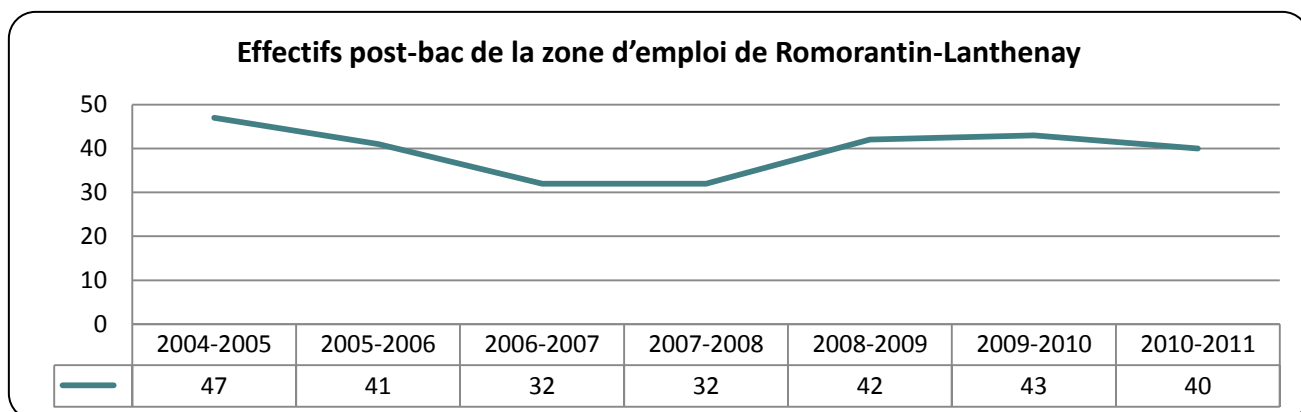


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est en légère baisse avec un écart d'une quinzaine d'étudiants entre la valeur la plus haute et la plus basse. Les formations de Brevet de Techniciens Supérieurs sont les seules représentées sur cette zone d'emploi.

La zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay est la 20^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi ayant des formations supérieures. En accueillant environ 40 étudiants, la zone d'emploi de Romorantin est la 13^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les 16 villes étudiées.¹



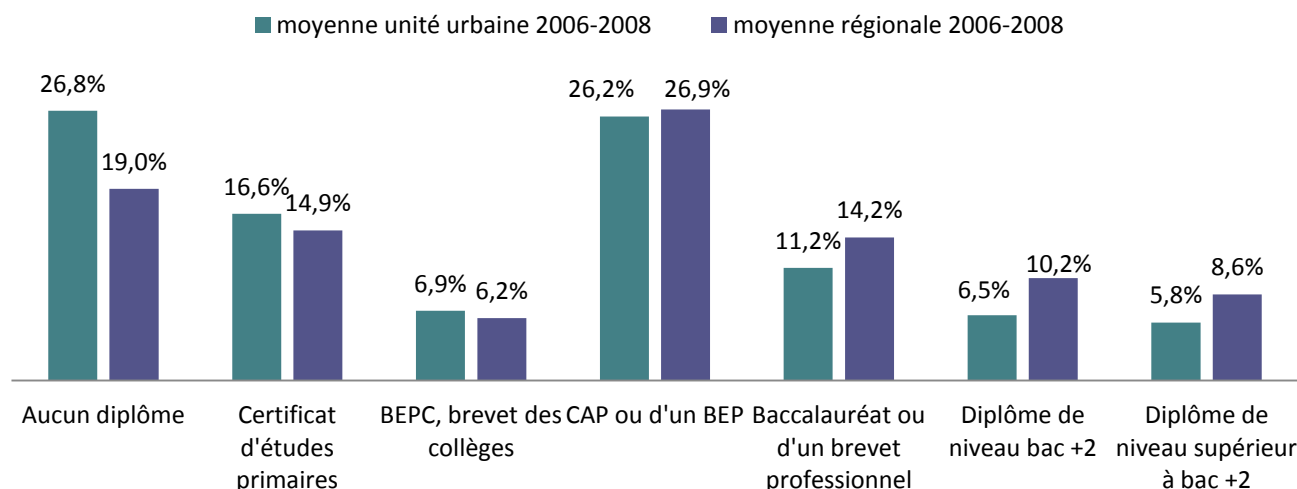
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

¹ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si on compare l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme, certificat d'études primaires et BEPC ou brevet des collèges), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau supérieur à bac et CAP ou BEP).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Romorantin est la 3^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplôme (pour le Recensement de la Population 2008), avec 8,4% de plus que la moyenne régionale en 2008. L'unité urbaine de Romorantin a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 que la moyenne régionale. Elle se classe 11^{ème}/16 villes étudiées (RP 2008).

Sur la période 2006-2008, la population de l'unité urbaine de Romorantin a gardé un niveau de formation constant. Le pourcentage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de 0,2% sur cette période. Le taux de baccalauréats et de diplômes de niveau bac +2 également avec une augmentation de respectivement 0,4% et 0,1%. Les autres catégories ont quant à elles légèrement diminué. Le nombre de personnes ayant un certificat d'études primaires, un brevet des collèges, ou un CAP-BEP a diminué de respectivement 0%, -0,2% et -0,8% entre 2006 et 2008. Le nombre de personnes non diplômées, contrairement à la tendance globale a augmenté de 0,4% sur cette période sachant que la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine, est resté stable (+0,4%).

La population de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay a une forte proportion de personnes non diplômées par rapport à la moyenne régionale. Cependant, avec la diminution du nombre de personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, et l'augmentation du nombre personnes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat, il semble que le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de Romorantin reste constant sur la période 2006-2008. C'est la treizième unité urbaine étudiée ayant la population la plus diplômée des seize unités urbaines étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

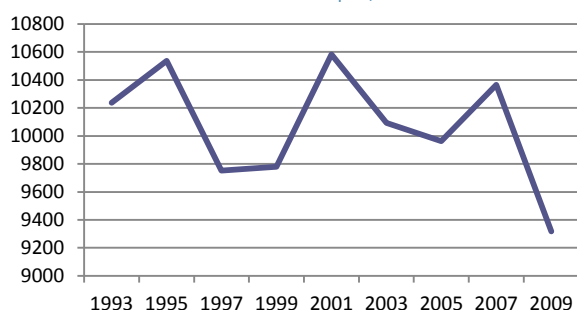
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Cluster / Grappe d'entreprise

Trois pôles d'excellence régionaux sont représentés dans la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay : le pôle de compétitivité interrégional S2E2 (usine Philips), le pôle européen de la céramique (activité traditionnellement présente sur le territoire) et le cluster Shop Expert Valley, spécialisé dans l'aménagement d'espaces de vente, qui rassemble un ensemble de PME sur le territoire.

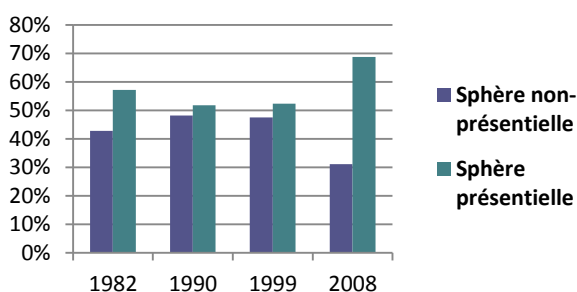
Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Romorantin-Lanthenay entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



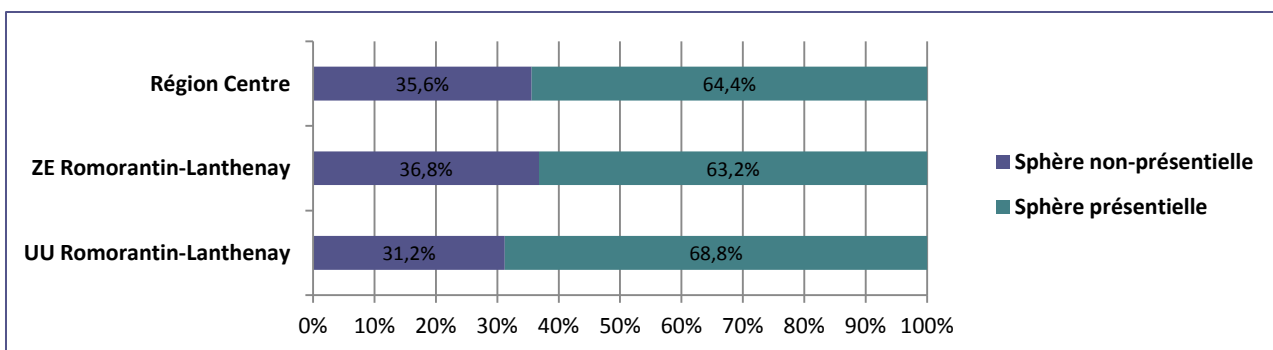
Evolution des parts des emplois des sphères présentes et non-présentes entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay

Source : INSEE



Après un plafond atteint en 2001 (13041 emplois), le nombre d'emplois salariés dans la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay a chuté de près de 19,5% pour atteindre 10498 emplois en 2003. Ce phénomène est dû à la fermeture totale de l'usine Matra Automobile (qui a entraîné la suppression de 2200 emplois et ainsi ébranlé tout le bassin industriel solognot). Cette fermeture explique également la chute brutale de la part de l'emploi dans la sphère non-présentielle entre 1999 et 2008 (de près de 50% à environ 30%).

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes en 2008

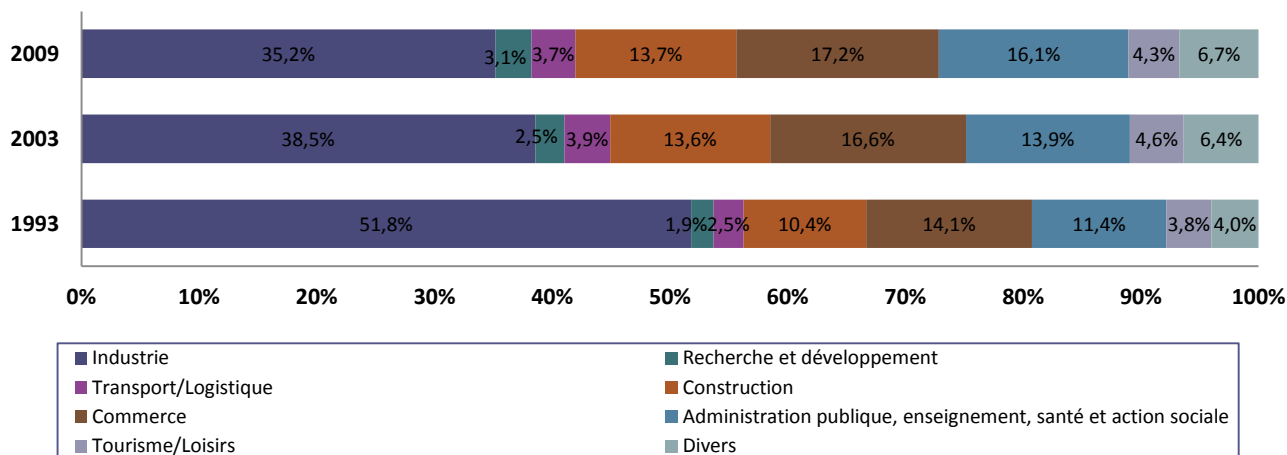
Source : INSEE

Si jusqu'à l'aube du XXIème siècle les parts des sphères présentes et non-présentes étaient relativement équivalentes à l'échelle de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay, la dynamique de désindustrialisation observable dans la plupart des VPM de région Centre a eu raison de cette réalité. Les pourcentages d'emplois dans ces deux sphères de l'économie étaient en 2008 très proches des moyennes régionales, tant à l'échelle de l'unité urbaine que de la zone d'emploi.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay - Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

A l'image de la baisse de la part de la sphère non-présentielle dans le Romorantinais, la part de l'industrie a chuté de 16,6% entre 1993 et 2009. Ainsi, « l'habillement, la fabrication de produits réfractaires, la céramique ont complètement disparu du paysage économique local » [Maison de l'Emploi de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, 2010]. Les secteurs du commerce, de l'administration, des services et de la construction ont quant à eux su générer de l'emploi.

Concentration de l'emploi industriel

Longtemps « mono-industrie » (construction mécanique : automobile et armement), la zone d'emploi de Romorantin dispose aujourd'hui d'un tissu de PME/PMI. Chacun des sept domaines industriels les plus importants en terme d'effectifs sur la zone représente une part d'emplois plus élevée que la moyenne régionale. Le secteur du « caoutchouc-plastique » se démarque cependant, il regroupe en effet 7,1% des effectifs de la zone d'emploi (soit 740 salariés) contre 3,4% à l'échelle de la région.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Effectif salarié total tout domaines confondus : 10 399	Nombre	Structure (%)
Industrie		3656	35,2%
Fab. pièces caoutchouc, plastique	740	7,1%	3,4%
Aut. ind. manufacturière, réparation & inst. de machines	568	5,5%	2,1%
Fabrication de matériels de transport	522	5,0%	2,0%
Métallurgie & fab. pièces métalliques sauf machines	477	4,6%	3,5%
Fab. aliments, boiss. & produits base tabac	383	3,7%	3,1%
Fabric. de machines & équipements	282	2,7%	2,0%
Fabrication d'équipements électriques	170	1,6%	1,3%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay

Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

Concentration de l'emploi administratif et de services

La part de l'emploi administratif et de services est plus faible dans la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay qu'à l'échelle de la région Centre (16,1% contre 22,8%). Le poids des "activités pour la santé humaine" est cependant plus élevé que la moyenne régionale (7,7% des effectifs de la zone contre 6,3%). Ceci s'explique en partie par la présence de l'important centre hospitalier de Romorantin.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 10399</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs et de services	1674	16,1	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	556	5,3%	10,5%
Enseignement	94	0,9%	1,6%
Administration publique	15	0,2%	1,3%
Activités pour la santé humaine	250	2,4%	2,8%
Hébergement médico-social et social	520	5,0%	2,7%
Action sociale sans hébergement	279	2,7%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay - Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
CENTRE HOSPITALIER ROMORANTIN LANTHENAY	824 salariés	Santé	/
CENTER PARCS FRANCE	550 salariés	Hébergement touristique et restauration	Paris (75)
COMMUNE DE ROMORANTIN LANTHENAY	544 salariés	Administration publique	/
SOTIRA 41	298 salariés	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique - Filière automobile	Change (53)
ETABLISSEMENTS CAILLAU	270 salariés	Métallurgie et fabrication de produits métalliques - Filière automobile	Issy-les-Moulineaux (92)
PHILIPS FRANCE	220 salariés	Fabrication d'équipements électriques	Suresnes (92)

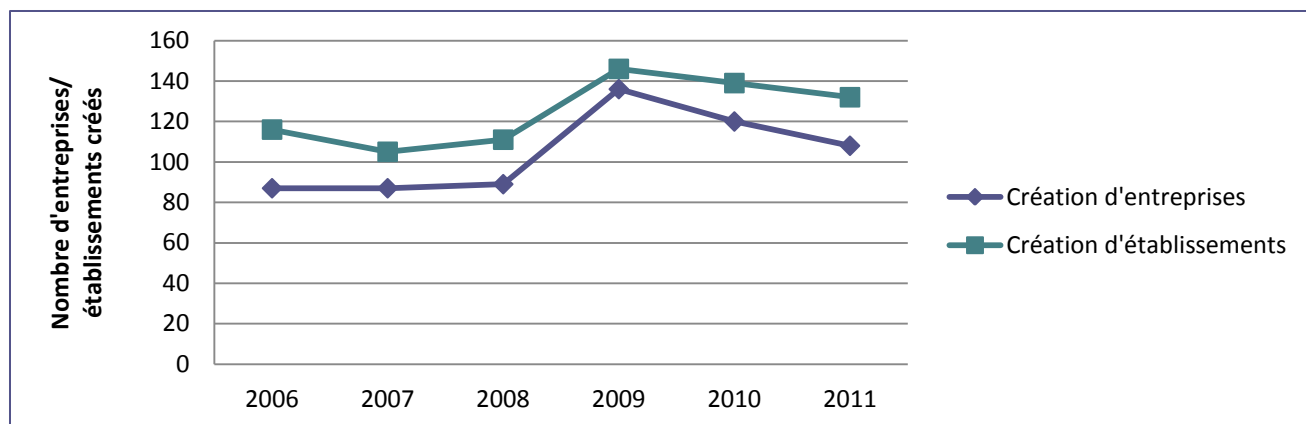
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Romorantin-Lanthenay
Source : Maison de l'Emploi de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, 2011

On constate parmi ces six plus grands établissements de la zone d'emploi l'absence d'entreprise industrielle de plus de 300 salariés (la plus grande étant Sotira41 avec 298 salariés). Il apparaît que la concentration de l'emploi est diffuse, en effet ces six établissements ne représentent que 26% de l'emploi salarié du territoire. Enfin ces derniers sont marqués par « une dépendance non-négligeable vis-à-vis des sièges sociaux situés hors de la zone d'emploi [Maison de l'Emploi de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay, 2011].

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay
Source : INSEE

Si l'image du dynamisme économique du territoire Romorantinais a pu être dégradée suite aux fermetures des usines Matra Automobile et MBDA, la courbe de création d'entreprises et d'établissements reste en moyenne positive pour l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay.

La dynamique de filière autour du pôle Shop Expert Valley ou le tissu déjà dense de PME de sous-traitance peuvent être des facteurs d'attractivité. Cependant, l'absence de « locomotive économique » comme une grande entreprise industrielle ou la forte désindustrialisation au début du XXIème siècle peuvent être vus comme des freins à l'implantation de nouveaux établissements ou entreprises.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne du Loir-et-Cher)
CM : non

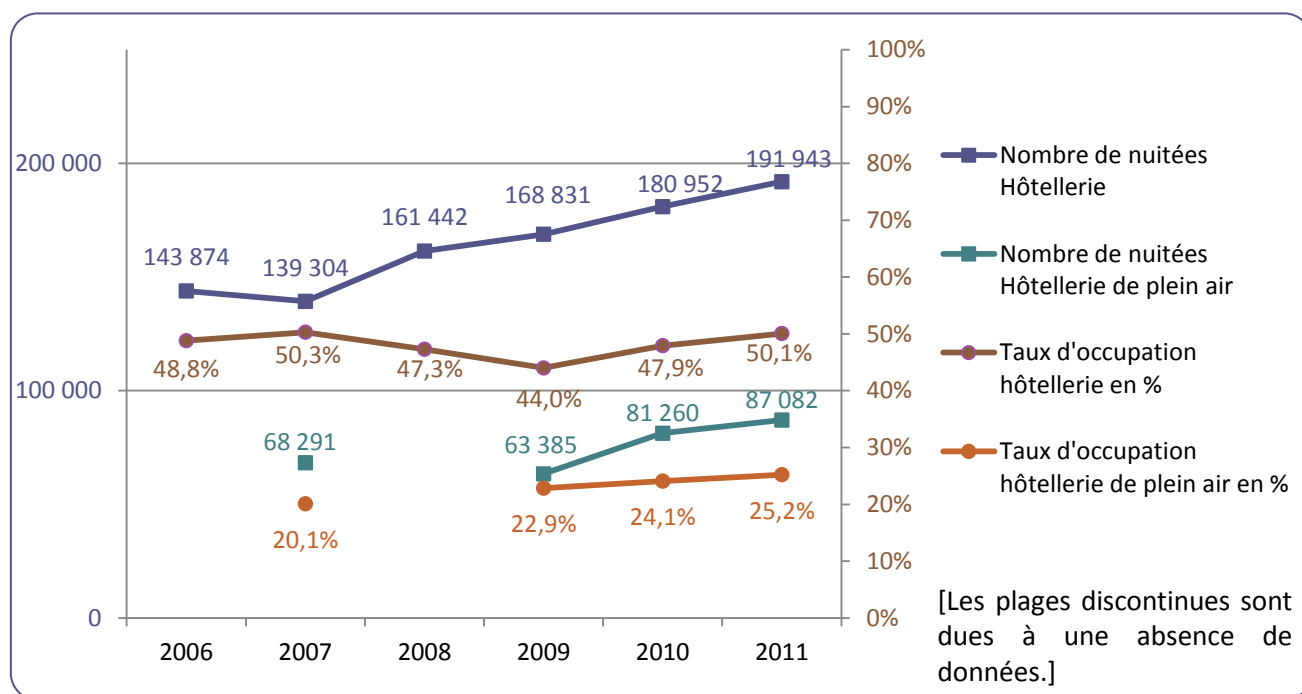
La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loir-et-Cher à Romorantin-Lanthenay favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire (PME/PMI ici) en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant un forme de conseil plus local.

Echelle : unité urbaine au 01/01/2012
Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Vallée du Cher et Romorantinais

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

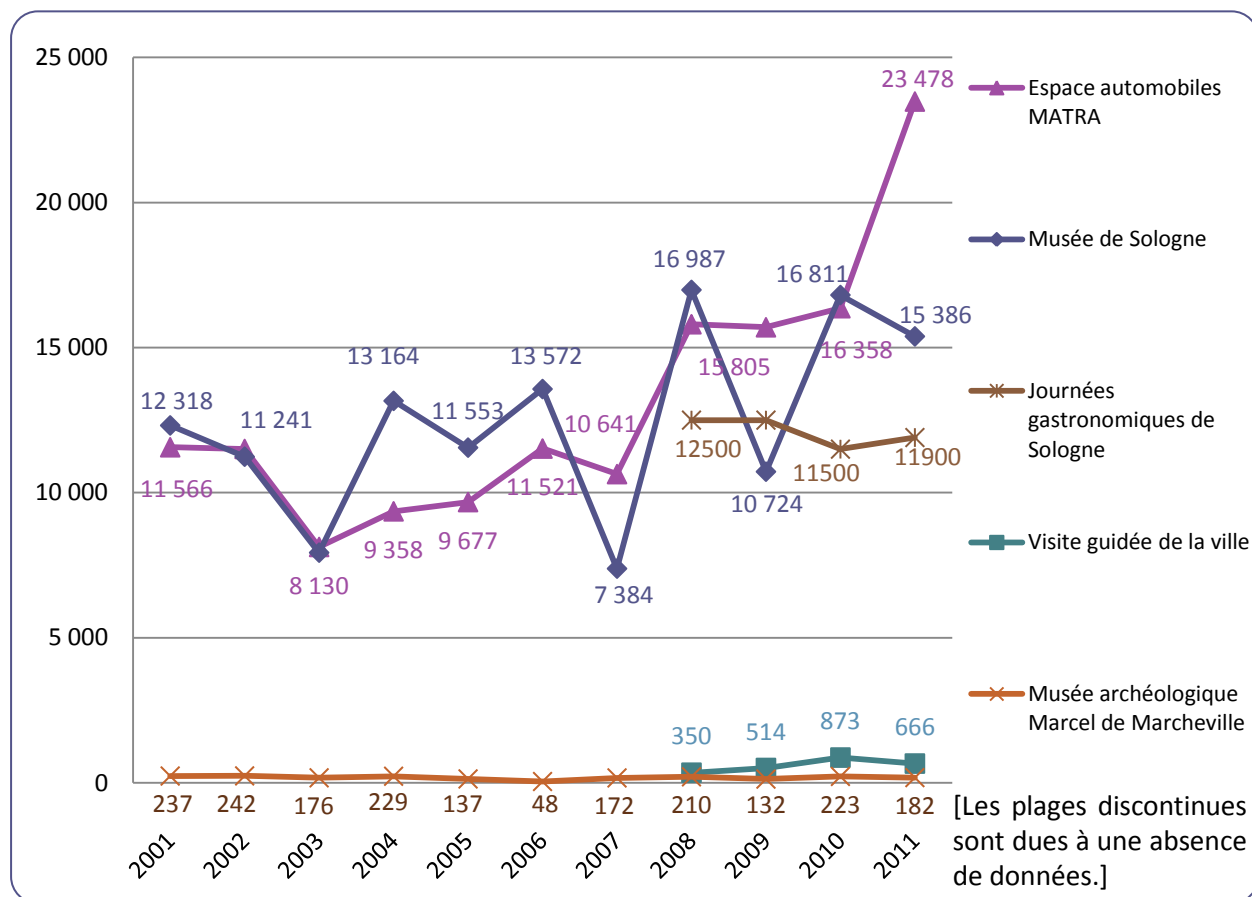
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Vallée du Cher et Romorantinais est majoritairement due à l'hôtellerie avec 191 943 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est deux fois moins fréquentée que l'hôtellerie avec 87 082 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une baisse de fréquentation entre 2006 et 2007, passant de 143 874 nuitées en 2006 à 139 304 nuitées en 2007. Cependant, la tendance globale sur la période 2006-2011 est à l'augmentation pour l'hôtellerie avec une augmentation de 48 000 nuitées. Le taux d'occupation ne suit pas la même tendance que le nombre de nuitées, ce qui signifie que le nombre de chambres proposées a augmenté sur la période 2007-2011. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est globalement en hausse de fréquentation entre 2007 et 2011 (68 291 à 87 082 nuitées). Le taux d'occupation suivant la même tendance que le nombre de nuitées, le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 4^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et aussi par rapport au nombre de nuitées. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit en adéquation avec la demande, avec un taux d'occupation de 27,2% dans le Pays Vallée du Cher et Romorantinais en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 6^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 3^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande semblent donc en adéquation dans ce Pays qui se classe troisième parmi les seize villes étudiées quant à la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay

Sources : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET et <http://www.coeur-val-de-loire.com/espace-pro/etudes-statistiques.asp>

L'offre touristique de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay est en grande partie composée de sites et monuments. Une manifestation appelée 'Journées gastronomiques de Sologne' est également présente sur l'unité urbaine: elle a attiré 11 900 visiteurs en 2011. Le site touristique principal de l'unité urbaine de Romorantin est l'espace automobiles MATRA. Sa fréquentation est comprise entre 8 130 et 23 470 visiteurs par an sur la période 2001-2011. Le pic de fréquentation en 2011 serait vraisemblablement dû à une exposition temporaire de 2CV. Depuis cinq ans la tendance est constante pour la fréquentation touristique, voire en augmentation pour ce qui est de l'espace MATRA.

L'offre touristique à Romorantin-Lanthenay est riche et diversifiée, avec des musées traditionnels, une manifestation gastronomique, et un espace automobile, représentant un total de 51 600 entrées comptabilisées en 2011. Cet aspect touristique de Romorantin-Lanthenay est en corrélation avec les données sur les hébergements touristiques vues précédemment. Elle se classe cinquième sur seize unités urbaines étudiées.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1 000 habitants	21,3	6,0	2,3	29,7
% de gamme de service	72%	20%	8%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine

Source : INSEE BPE 2010

Romorantin est relativement peu équipée en services et équipements par rapport aux 16 villes étudiées. Avec 29,7 équipements pour 1 000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine, elle se classe 9^{ème}.

Le taux de services supérieurs est faible: avec 2,3 équipements ou services pour 1 000 habitants, elle est 3^{ème} sur les 16 VPM étudiées, et il en est de même pour la gamme intermédiaire. Ces deux gammes sont en dessous de la moyenne nationale et elle se classe 15^{ème} sur les 16 VPM. Le pourcentage de services ou équipements supérieurs est d'ailleurs le plus faible des 16 villes. La gamme intermédiaire se rapproche de la moyenne nationale et se trouve en 10^{ème} position sur les 16 villes.

La gamme de proximité est proche de la moyenne nationale et classe Romorantin en 6^{ème} position sur les 16 villes. Les services et équipements de proximité se situent à 55% dans la périphérie.

L'aire urbaine de Romorantin-Lanthenay est faiblement équipée, particulièrement dans la gamme supérieure.

Accessibilité aux commerces

Romorantin-Lanthenay		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10 000 habitants	Unité urbaine	3,45	68,41
	Reste de l'aire urbaine	1,84	23,92

Commerce selon leur taille et lieu d'implantation

Source : INSEE BPE 2010

Si l'unité urbaine comporte relativement peu de commerces par rapport au nombre d'habitants, l'aire urbaine est la mieux pourvue à la fois en grandes surfaces et en nombre total de commerces. Cela s'explique par la forte part des commerces de proximité en périphérie.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,99	0	6,0	14,8
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	5/16	1/16	5/16	9/16

Accessibilité à la santé
Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les médecins généralistes sont bien accessibles par rapport aux 16 VPM étudiées. En revanche la part de la population éloignée de plus 20 minutes d'au moins un des services de santé de proximité est moyenne.

Fiche portrait

Romorantin-Lanthenay

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
26,6 %	32,3 %

La commune de Romorantin-Lanthenay est peu artificialisée. Lorsque l'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Romorantin-Lanthenay se trouve dans la moyenne en étant 8^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée de Romorantin-Lanthenay et de la moyenne des 16 villes étudiées

	Romorantin-Lanthenay	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 233,07 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	48,3 % 112,68 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	9,4 % 21,89 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	42,3 % 98,5 ha	16,6 % 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay est de 48,3 %. Ce taux montre que les zones d'activités ne sont pas exploitées au maximum de leur capacité. Celui-ci est inférieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1%).

Sources : <http://www.basodet.pilote41.fr/> Mise à jour : 01/02/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de Romorantin-Lanthenay et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 300	60,6

Le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est supérieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : Agence Immobilière Century 21. Mise à jour : 01/01/2012

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Romorantin-Lanthenay	12,2 %	+ 5,3 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

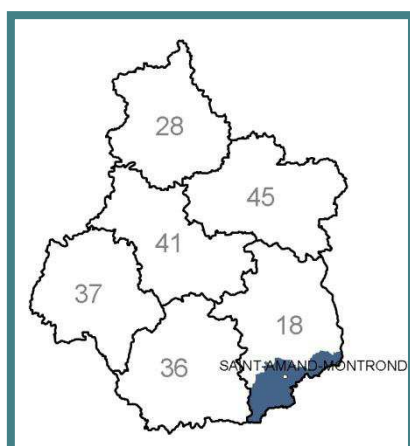
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine d'Romorantin-Lanthenay et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay est parmi les plus importants (2^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 1,6% entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Romorantin-Lanthenay celle qui a la plus forte évolution du nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

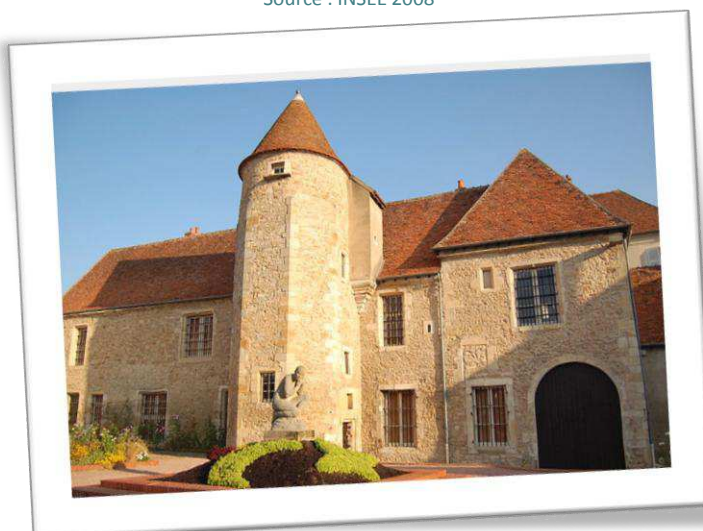


	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes	1	3	22	61
Population en 2008	11 376	13 898	21 471	38 976
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	564,0	425,5	51,4	26,8
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008	- 0,03 %	+ 0,13 %	+ 0,01 %	- 0,33 %

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITE URBAINE de Saint-Amand- Montrond
Drevant
Orval
Saint-Amand-Montrond

Saint-Amand-Montrond se situe dans le département du Cher. La ville se trouve à 10 km de la limite Cher/Allier et à 30 km de celle entre le Cher et l'Indre.



Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

I. GÉOGRAPHIE

Saint-Amand-Montrond se trouve dans le Berry, aux portes de l'Auvergne. Elle fait partie de la plaque territoriale du Sud régional.

Réseau routier :

L'accessibilité au réseau autoroutier est bonne puisque la ville est à proximité immédiate de l'A71 avec un échangeur à 6 minutes du centre ville. Cette autoroute permet de rejoindre Bourges au Nord en 40 minutes et Montluçon au Sud en 45 minutes. La D925 permet de rejoindre La Châtre (50 minutes), Issoudun (1h) Châteauroux (1h10).

Réseau ferroviaire :

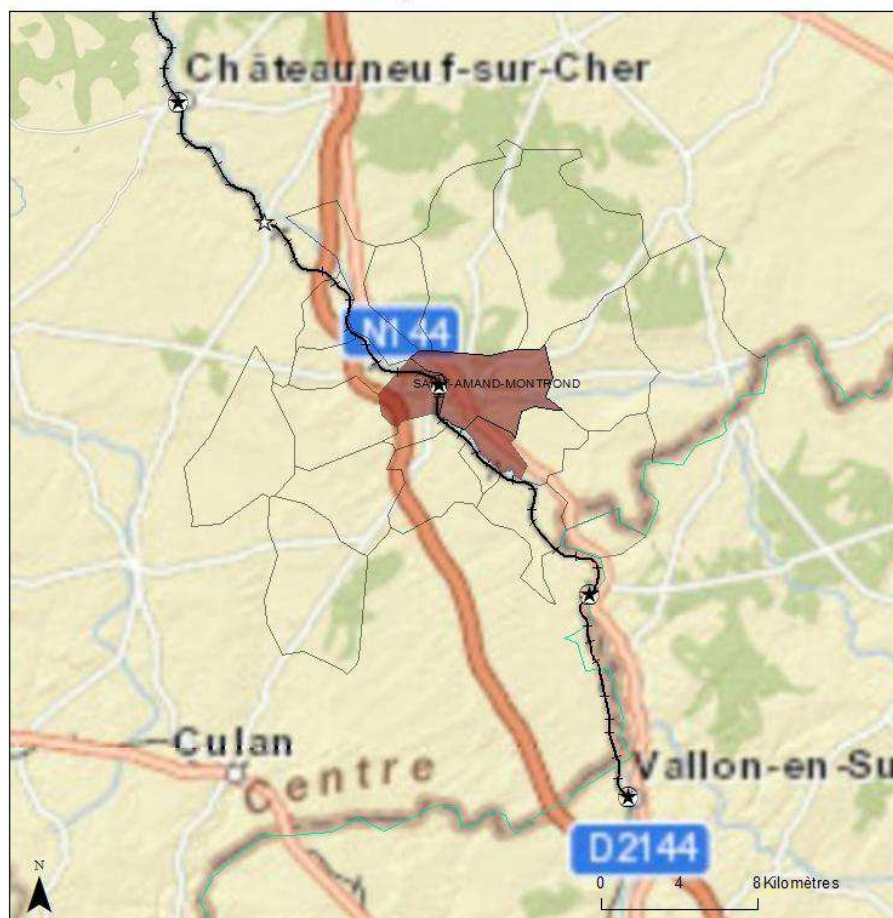
La desserte est relativement faible avec 17 liaisons de base par jour et 82 315 montées/descentes en 2008 à la gare d'Orval.

Bourges est accessible en 50 min par TER. Un car se rend à Montluçon en milieu d'après midi en 40 minutes.

Paris est accessible en 2h50.

Vierzon est accessible en 50 minutes.

Infrastructures de transport à Saint Amand-Montrond



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ⊗ Gare de voyageurs et de fret
- +++ Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond est relativement peu attractive, comparée aux seize autres villes étudiées avec 2 045 entrants dans la zone d'emploi et 4 280 sortants en 2007.

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement à Bourges (2644), dans une moindre mesure à Montluçon en Auvergne (520) et à La Châtre (230).

Comme pour les flux sortants, les entrants viennent en majorité de Bourges (870) puis de Montluçon (407) et de La Châtre (240).

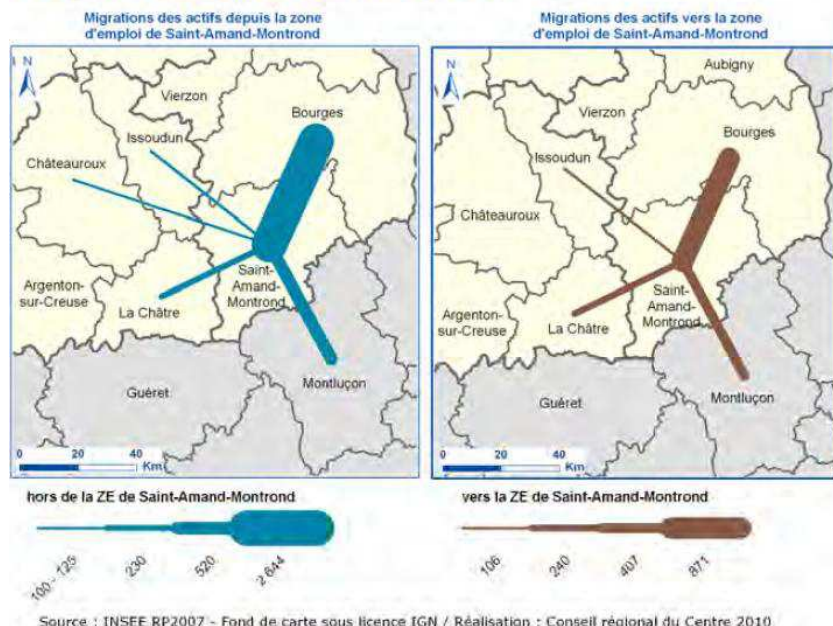
Saint-Amand-Montrond est donc essentiellement polarisée par Bourges et dans une moindre mesure par Montluçon.

Le temps moyen de déplacement domicile-travail est faible par rapport aux 16 VPM étudiées, grâce à la proximité de l'A71.

	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	2,09	13,3 min	0,5 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	14/16	2/12	6/12

Mobilité
domicile-
travail
Source : INSEE
2007, DATAR
2006

Les migrations domicile - travail des actifs concernant la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond en 2007

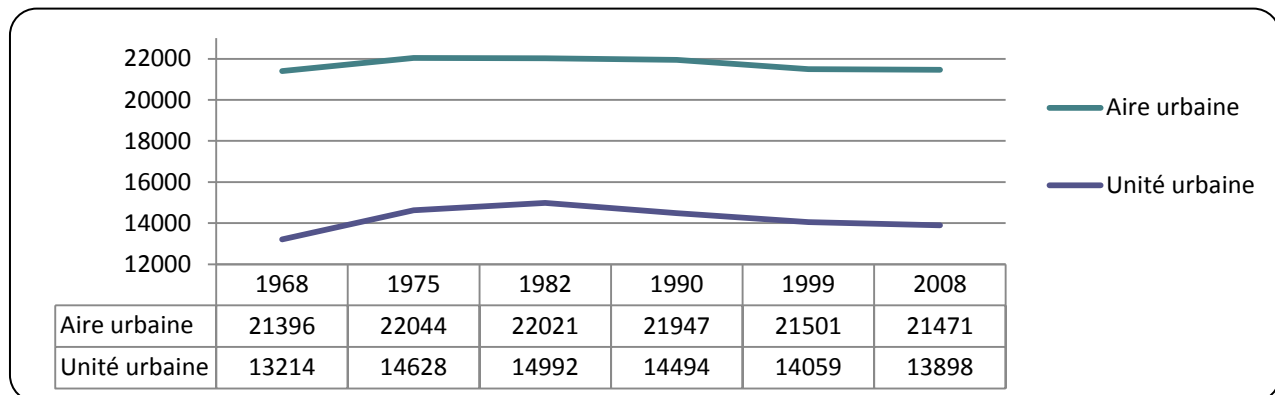


La bonne accessibilité de ce territoire et les relations, qu'elle entretient avec les villes alentours, permettent de le classer dans la catégorie des villes sous influence d'une ville moyenne.

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

II. POPULATION



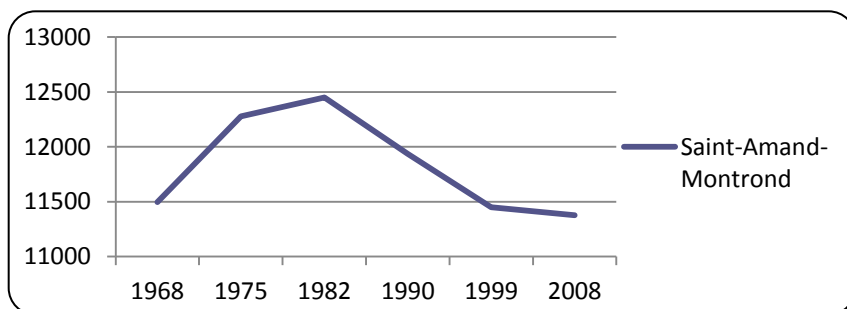
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond comprend 13 898 habitants en 2008, répartis dans trois communes. Elle a gagné 684 habitants entre 1968 et 2008, soit une croissance démographique de 5,2%. Depuis 1968, l'aire urbaine et l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond connaissent les mêmes évolutions démographiques. A savoir une croissance démographique de 1968 à 1982, et une perte lente mais continue de population entre 1990 et 1999. L'écart de population entre unité et aire urbaine est resté relativement constant. Ceci montre que l'aire urbaine et l'unité urbaine ont la même attractivité.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

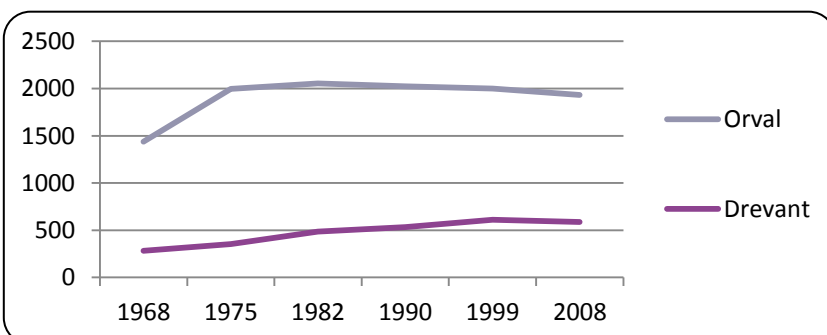
En effet, nous pouvons constater qu'à l'échelle de l'unité urbaine, la commune de Saint-Amand-Montrond suit les mêmes évolutions démographiques que celle-ci. Les périodes de croissances et de décroissances sont les mêmes. Ceci s'explique par le poids important de la commune de Saint-Amand-Montrond dans l'unité urbaine.



Evolution de la population de la commune de Saint-Amand-Montrond de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Cependant, on remarque que pour les autres communes qui composent l'unité urbaine, la tendance est différente. La commune d'Orval a un nombre d'habitants constant depuis 1975 et la commune de Drevant, a connu une croissance de 108% depuis 1968, cependant elle ne compte que 589 habitants en 2008, soit 4% de la population de l'unité urbaine.



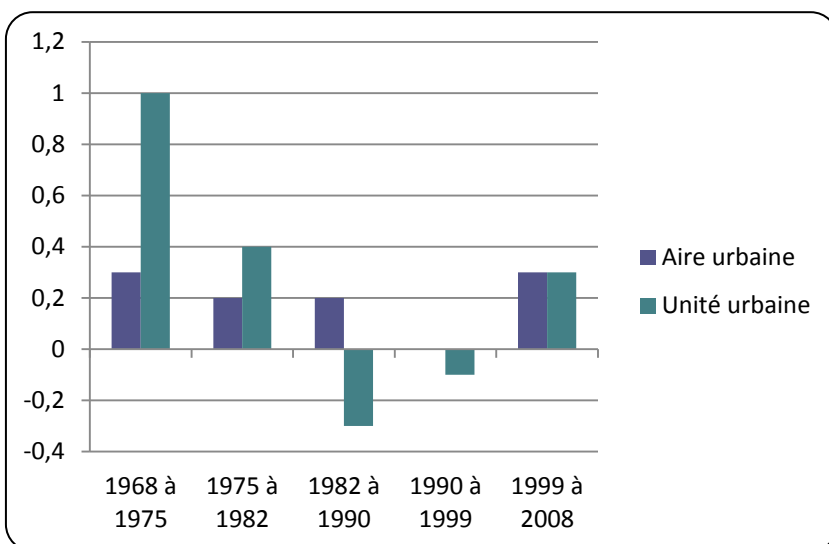
Evolution de la population des communes de l'unité de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

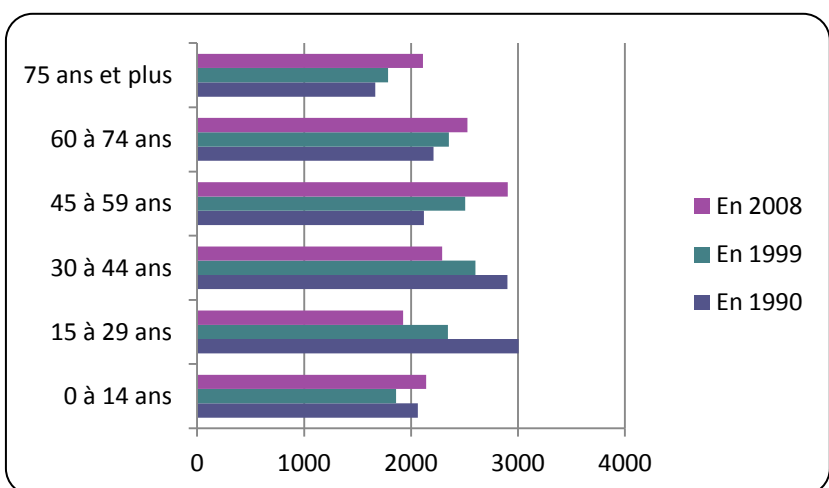
Saint-Amand-Montrond

On remarque, à l'échelle de l'unité urbaine, une corrélation entre l'évolution démographique et la variation annuelle moyenne de la population due aux entrées et aux sorties. Sur la période 1968-1975, la population était en augmentation et le taux de variation annuel moyen due aux entrées et sorties était de + 1%. Le solde migratoire négatif entre 1982 et 1999 correspond, également, bien à la décroissance démographique qu'a connu Saint-Amand-Montrond.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %
Source : INSEE 2008

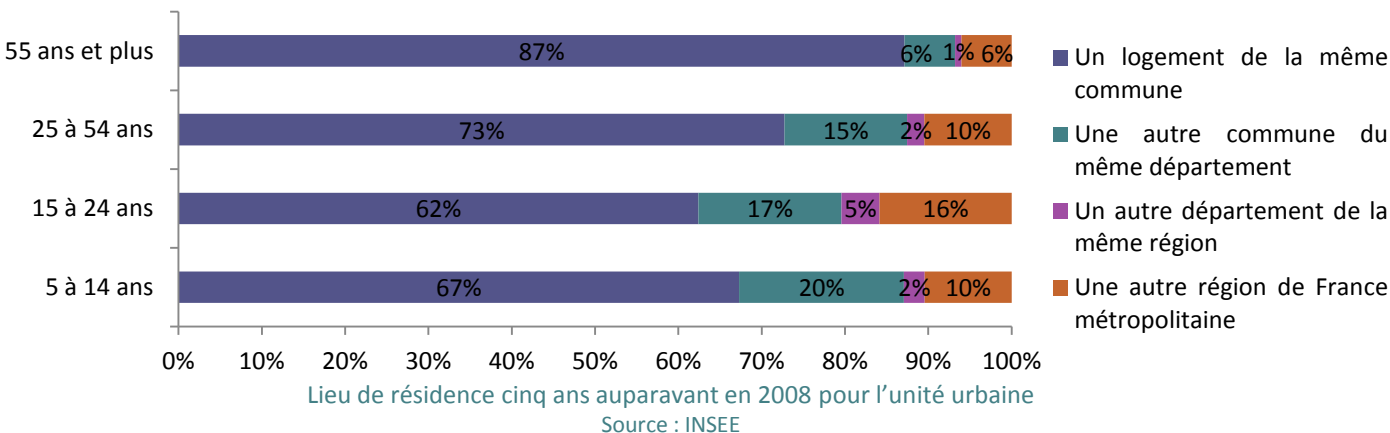
Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond est en phase de mutation. Entre 1990 et 2008 ce sont les personnes de 45 ans et plus qui ont augmenté. Notamment les 45 à 59 ans et les 75 ans et plus, qui ont vu leur effectif augmenter de respectivement 36,9% et 26,7%. En revanche, on constate une baisse des personnes âgées de 15 à 44 ans, avec une perte significative de - 35,9% des jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008.



Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond



Bien que pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles : 87% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seul 7% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Ce sont les catégories des 5 à 14 ans, et des 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 38 % qui n'habitaient pas sur la même communes 5 ans plus tôt. Cependant, dans ces 38% de nouveaux jeunes, 17% résidaient déjà dans le département du Cher. Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	12 242	100,0%	12 046	100,00%	11 756	100,00%
Agriculteurs exploitants	32	0,3%	48	0,4%	28	0,2%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	563	4,6%	406	3,4%	298	2,5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	467	3,8%	376	3,1%	394	3,4%
Professions intermédiaires	813	6,6%	940	7,8%	853	7,3%
Employés	1 769	14,5%	2 056	17,1%	1 986	16,9%
Ouvriers	2 667	21,8%	2 200	18,3%	1 855	15,8%
Retraités	3 542	28,9%	3 832	31,8%	4 629	39,4%
Sans activité professionnelle	2 389	19,5%	2 188	18,2%	1 713	14,6%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégories socioprofessionnelles entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine
Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de + 30,7 % entre 1990 et 2008). La deuxième croissance la plus importante est à mettre au profit des employés qui ont connu une croissance de + 12,2% depuis 1990. Mais dans le même temps, ce sont presque toutes les autres catégories socioprofessionnelles qui perdent du poids. Sur la même période, le nombre d'ouvriers et le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont fortement baissé, avec des évolutions de respectivement - 30,4% et - 47,1% entre 1990 et 2008. Cette forte décroissance du nombre de d'ouvriers est un signe, comme dans la majorité des VPM de désindustrialisation. La catégories des cadres des professions intellectuelles supérieures est elle aussi en décroissance depuis 1990, avec une réduction de - 15,6% de son effectif.

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 8 282 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 152 436 k€, soit un revenu net déclaré moyen de 18 406 €.

Depuis 2006, le nombre de foyers fiscaux est resté constant, tout comme le revenu net déclaré moyen. Le taux de foyers fiscaux non imposables à quant à lui légèrement augmenté depuis 2006.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	8 301	8 377	8 391	8 282
Revenu net déclaré (K euros)	150 663	154 020	153 319	152 436
Revenu net déclaré moyen (euros)	18 150	18 386	18 272	18 406
Foyers fiscaux non imposables en %	54,2	53,3	55,4	54,8

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. Que ce soit dans l'unité ou dans l'aire urbaine, les ménages composés d'une personne sont en augmentation depuis 1990. Les familles monoparentales, dans leur quasi-totalité composées d'une femme seule avec enfant(s), et qui sont les plus susceptibles de se trouver en situation précaire, sont également en augmentation. Cependant, les ménages composés d'un couple avec enfant sont en forte diminution, les ménages constitués d'un couple sans enfant, d'habitude en forte augmentation dans les VPM, notamment dans les aires urbaines, sont ici constants entre 1999 et 2009. L'aire urbaine se distingue de l'unité urbaine par le fait qu'elle soit plus composée par des ménages composés d'un couple, avec ou sans enfant.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Ménages d'une personne	hommes seuls	13,2%	12,0%	16,8%	15,4%
	femmes seules	23,7%	20,9%	26,1%	22,7%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	29,9%	31,0%	30,3%	31,2%
	couple avec enfant	25,4%	29,3%	17,7%	22,0%
	famille monoparentale	7,8%	6,8%	9,3%	8,7%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est bien supérieur à celui des autres VPM étudiées, mais aussi à celui de la région centre en 2008 (+ 8,4%). Le nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire est cependant inférieur à la moyenne.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Saint-Amand-Montrond	9,3	7,6%	5,2%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

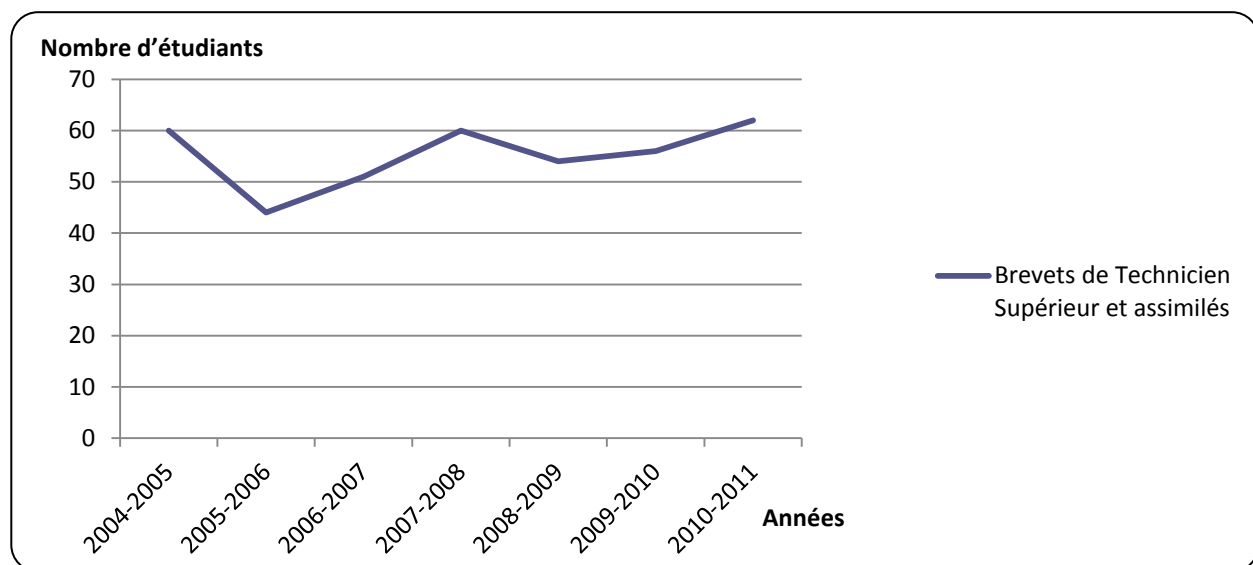
Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

III. FORMATION

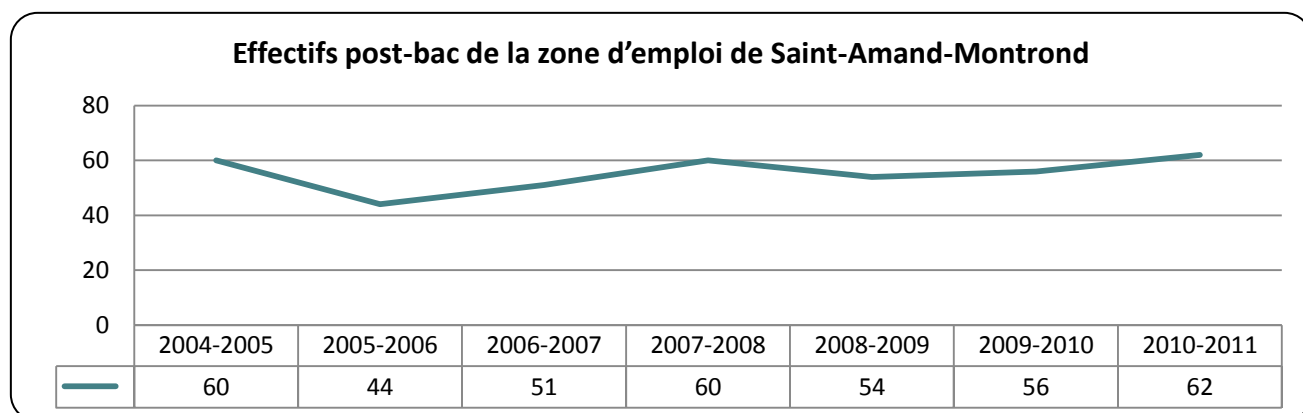


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est constant avec un écart de 18 étudiants entre la valeur la plus haute et la plus basse. L'effectif le plus bas est pour l'année scolaire 2005-2006. Les formations de Brevets de Techniciens Supérieur sont les seules représentées dans cette zone d'emploi.

La zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond est la 18^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi ayant des formations supérieures. En accueillant 60 étudiants, la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond est la 12^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées. ¹



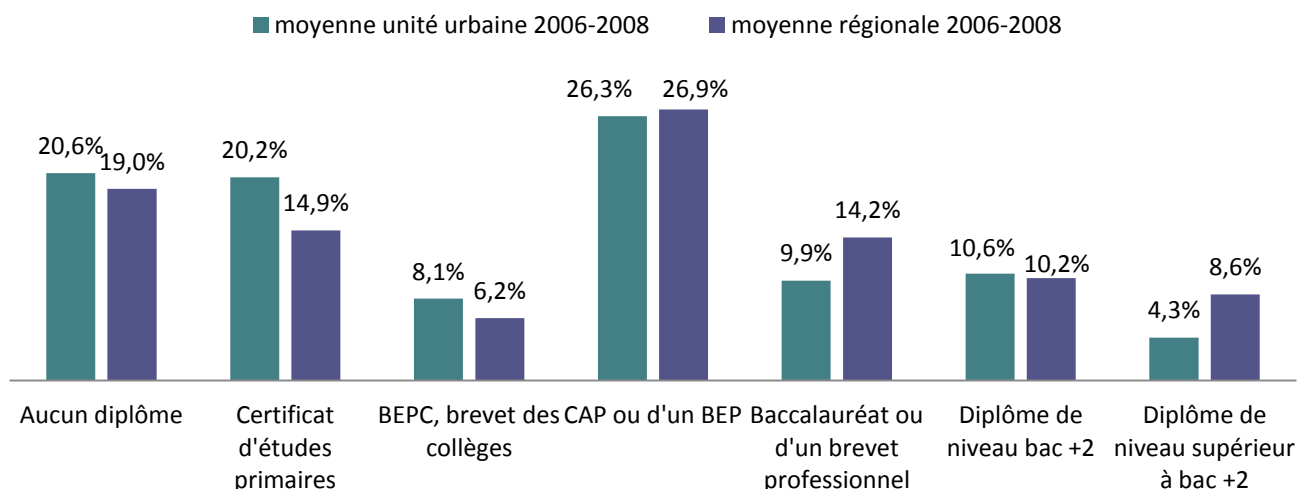
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

¹ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si on compare l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme, certificat d'études primaires et BEPC ou brevet des collèges), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau supérieur à bac et CAP ou BEP).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond est la 5^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplôme (pour le Recensement de la Population 2008), avec 1,6% de plus que la moyenne régionale en 2008. L'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 que la moyenne régionale. Elle se classe 15^{ème}/16 villes étudiées (RP 2008).

Sur la période 2006-2008, la population de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond a conservé un niveau de formation constant. Le pourcentage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de 0,5% sur cette période. Le taux de CAP/BEP et de diplômes de niveau bac +2 également avec une augmentation de respectivement 2,8% et 0,3%. Les autres catégories ont quant à elles diminuées. Le nombre de personnes ayant un certificat d'études primaires, un brevet des collèges, ou un baccalauréat ou brevet professionnel ont diminué avec respectivement -2,1%, -0,2% et -0,7% entre 2006 et 2008. De plus, le nombre de personnes non diplômées a diminué de 0,5% sur cette période sachant que la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine a augmenté (+ 3,8 %).

La population de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond a une proportion de personnes non diplômées importante par rapport à la moyenne régionale. Cependant, avec la diminution des personnes n'ayant aucun diplôme ainsi que celles ayant un diplôme inférieur au baccalauréat ; et l'augmentation des diplômes supérieur au baccalauréat, il semble que le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond soit resté constant sur la période 2006-2008. C'est la neuvième unité urbaine étudiée ayant la population la plus diplômée des seize unités urbaines étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

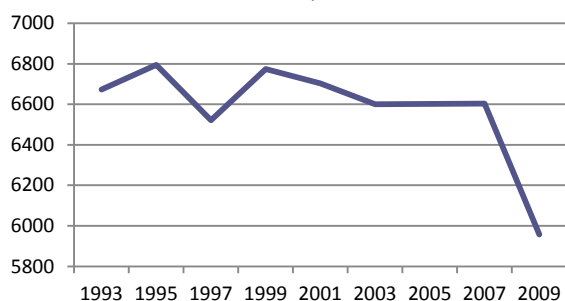
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Cluster / Grappe d'entreprise

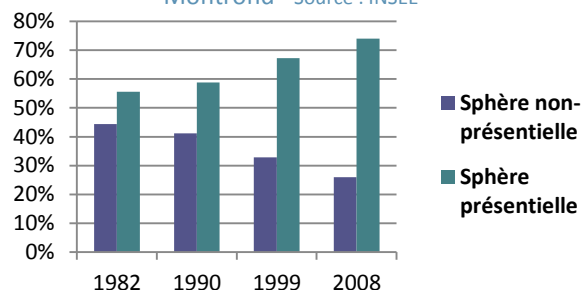
Depuis l'implantation du premier atelier en 1888, Saint-Amand-Montrond est devenue l'un des principaux pôles français de fabrication de bijoux. Le pôle des métiers du luxe (zone d'activité dédiée de 6ha) a été créé en 2007 autour du Pôle Technologique de l'Or pour rassembler les secteurs et métiers sur le département, à savoir la bijouterie/joaillerie, la maroquinerie, le prêt à porter de luxe et les arts de la table. La Communauté de Communes du Cœur de France dont fait partie Saint-Amand a été labélisée Pôle d'Excellence des Métiers d'Art en 2010.

Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Saint-Amand-Montrond entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009

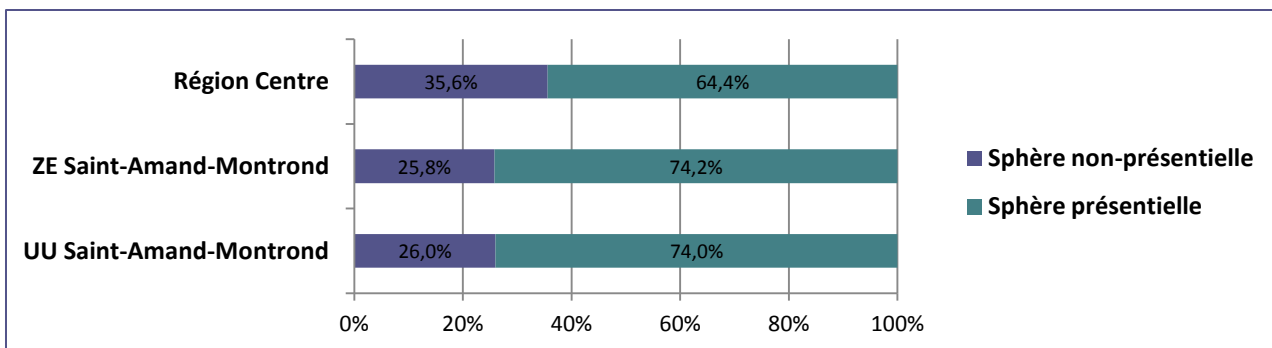


Evolution des parts des emplois des sphères présentes et non-présentes entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond - Source : INSEE



La zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond a été touchée de plein fouet par la désindustrialisation (secteurs de l'habillement et du cuir, imprimerie, bois et papier). « Le retard avec lequel la création d'emplois de service s'est produite » [Département du Cher, 2007] explique en partie une perte quasi-constante du nombre d'emplois sur le territoire. La période allant de fin 2006 à 2009 est marquée par une perte de près de 10%.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentes et non-présentes en 2008

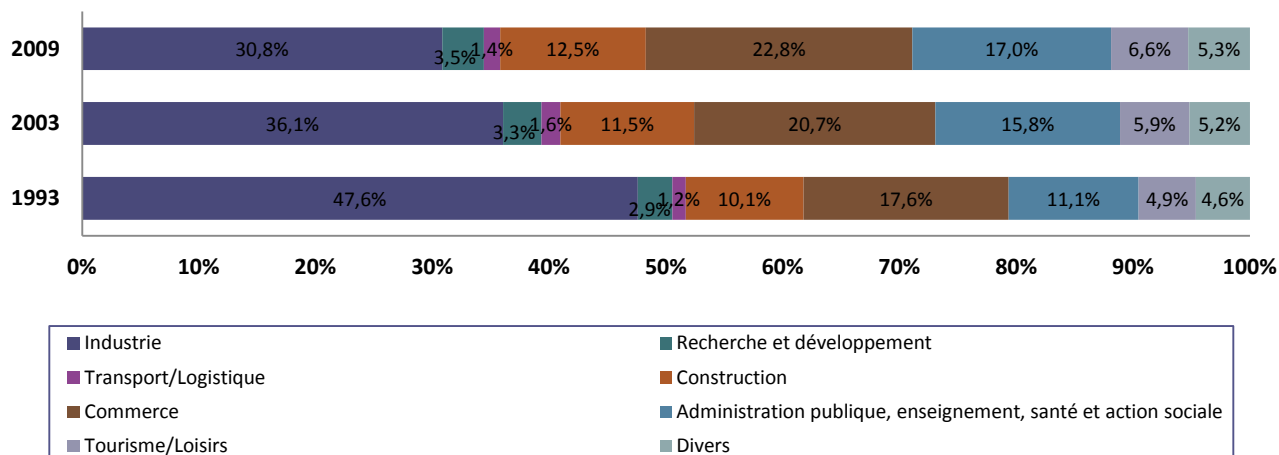
Source : INSEE

La zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond suit le même schéma de répartition dans les sphères présentes et non-présentes que son unité urbaine. A ces deux échelles, la part de l'économie présente est nettement supérieure à celle de la moyenne régionale (74% contre 64,4%).

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond - Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

A l'image de la baisse de la part de la sphère non-présentielle dans le Saint-Amandois, la part de l'industrie a chuté de 16,8% entre 1993 et 2009, ce qui est l'un des plus forts taux de la région Centre. Les secteurs du commerce, de l'administration, des services et de la construction ont quant à eux su générer de l'emploi. Le Saint-Amandois tâche également de mettre en avant ses atouts touristiques, ce qui se retranscrit par une hausse de près de 2% de la part du tourisme entre 1993 et 2009.

Concentration de l'emploi industriel

L'implantation de l'industrie de la métallurgie a été permise par la présence de mines de fer au début du XIXème siècle, toujours importante elle emploie 4,6% des effectifs de la zone d'emploi en 2009. Malgré de récentes difficultés, le premier secteur industriel est de loin l'industrie du papier et de l'imprimerie (10,6% contre 1,9% à l'échelle de la région Centre). La fabrication de bijoux, qui fait la renommée du Saint-Amandois, emploie aujourd'hui une centaine de salariés.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 5958			
Industrie	1838	30,8%	24,8%
Travail bois, ind. papier & imprimerie	631	10,6%	1,9%
Métallurgie & fab. pièces métalliques sauf machines	272	4,6%	3,4%
Aut. ind. manufacturière, réparation & inst. de machines	260	4,3%	2,1%
Fab. pièces caoutchouc, plastique	162	2,7%	3,4%
Gestion eau, déchets & dépollution	160	2,7%	0,9%
Fab. aliments, boiss. & produits base tabac	123	2,1%	3,1%
Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	109	1,8%	0,7%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond - Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

Concentration de l'emploi administratif et de services

La part de l'emploi administratif et de services est plus faible dans la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond qu'à l'échelle de la région Centre (17% contre 22,8%). Le poids des "activités pour la santé humaine" est cependant nettement plus élevé que la moyenne régionale (11,5% des effectifs de la zone contre 6,3%). On retrouve d'ailleurs deux centres hospitaliers dans la liste des plus grands établissements de la zone d'emploi.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
<i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 5958</i>			
Emplois administratifs et de services	1014	17%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	269	4,5%	10,5%
Enseignement	46	0,8%	1,6%
Administration publique	7	0,2%	1,3%
Activités pour la santé humaine	239	4,0%	2,8%
Hébergement médico-social et social	140	2,3%	2,7%
Action sociale sans hébergement	313	5,2%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond - Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
CENTRE HOSPITALIER SAINT AMAND MONTROND	500-749 salariés	Santé	/
COMMUNE DE SAINT AMAND MONTROND	200-249 salariés	Administration publique	/
SMURFIT KAPPA FRANCE	150-199 salariés	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Saint-Mandé (94)
BUSSIÈRE	150-199 salariés	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	Paris (75)
CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND - CHEZAL-BENOIT	150-199 salariés	Santé	/
CENTRE HOSPITALIER GEORGE SAND UNITE DE SOINS LONGUE DUREE - CHEZAL-BENOIT	150-199 salariés	Santé	/

Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Saint-Amand-Montrond

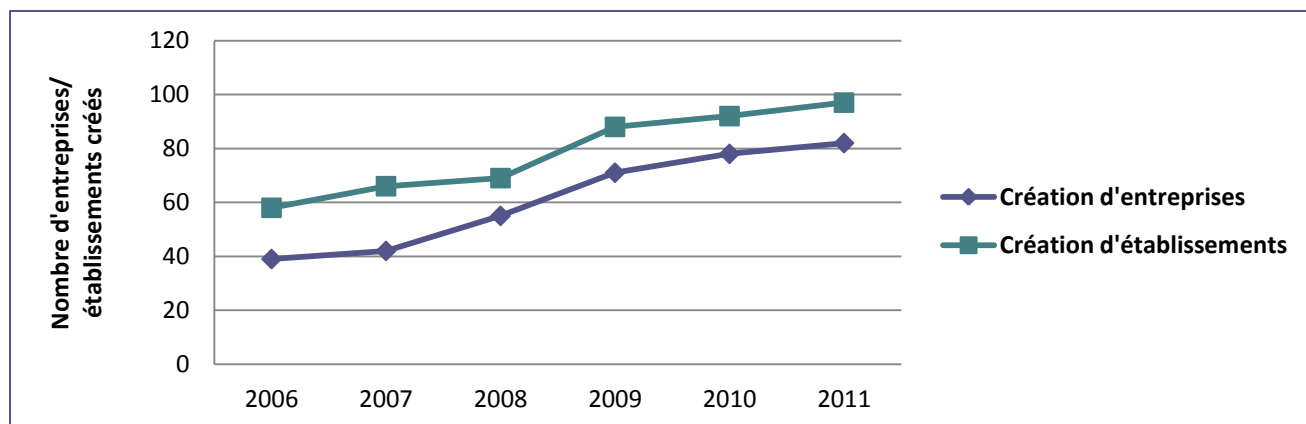
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées

La grande industrie est très peu représentée sur le territoire du Saint-Amandois : les deux plus grandes usines de la zone d'emploi, Smurfit Kappa et Bussière Imprimerie, sont localisées à Saint-Amand-Montrond même et ne dépassent pas les 200 salariés. Les quatre autres plus grands établissements de la zone sont liés au secteur de la santé ou de l'administration publique.

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond
Source : INSEE

Malgré une « érosion de la présence des grands groupes industriels » [Département du Cher, 2007] et « un taux de création d'entreprises plus faible que la moyenne régionale » [Région Centre, 2011], le Saint-Amandois a su attirer PME et PMI, notamment dans le cadre du pôle des métiers du luxe.

Ainsi le nombre de créations d'entreprises a augmenté de 52% entre 2006 et 2009. Celui de la création d'établissements de 40% environ.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne
CCI : non CM : oui

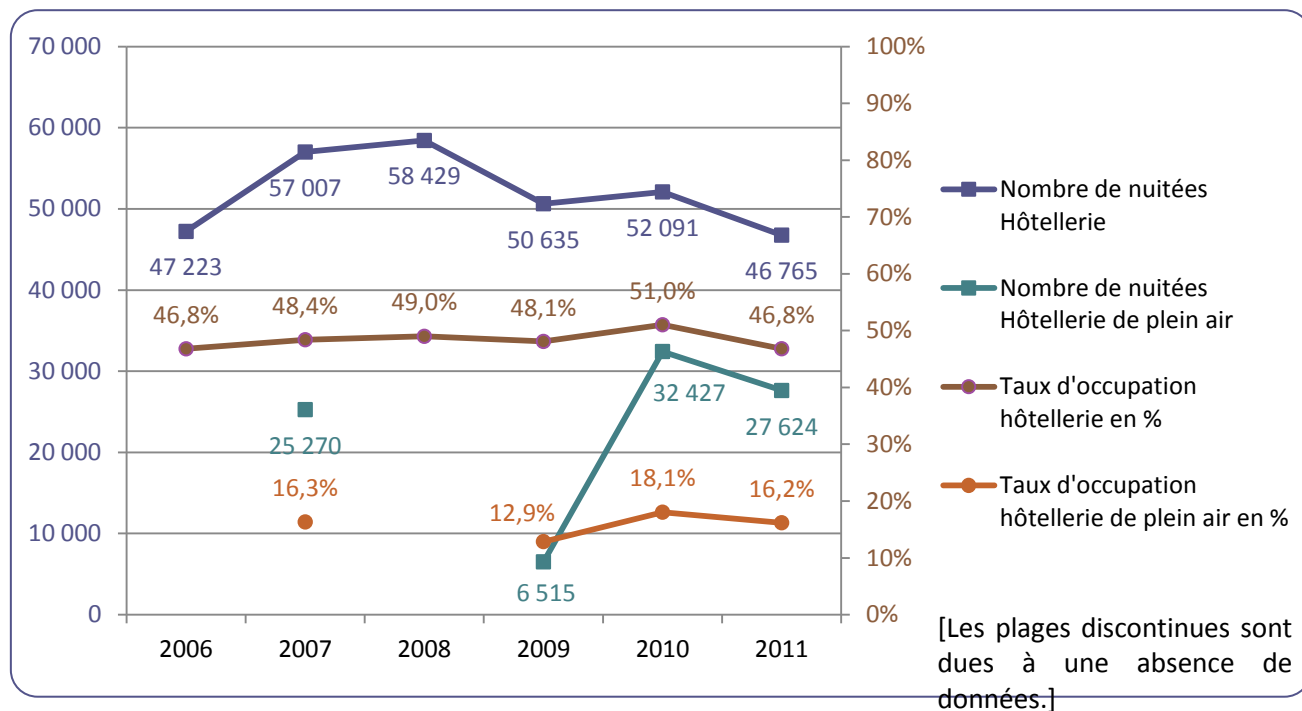
Si l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond n'accueille pas d'antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher, elle a sur son territoire une permanence de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Cher. Cette dernière assure, dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises sur le territoire.

Echelle : unité urbaine au 01/01/2012
Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Berry-Saint-Amandois

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Berry-Saint-Amandois est majoritairement due à l'hôtellerie avec 46 765 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est presque deux fois moins fréquentée avec 27 624 nuitées de moins que l'hôtellerie en 2011.

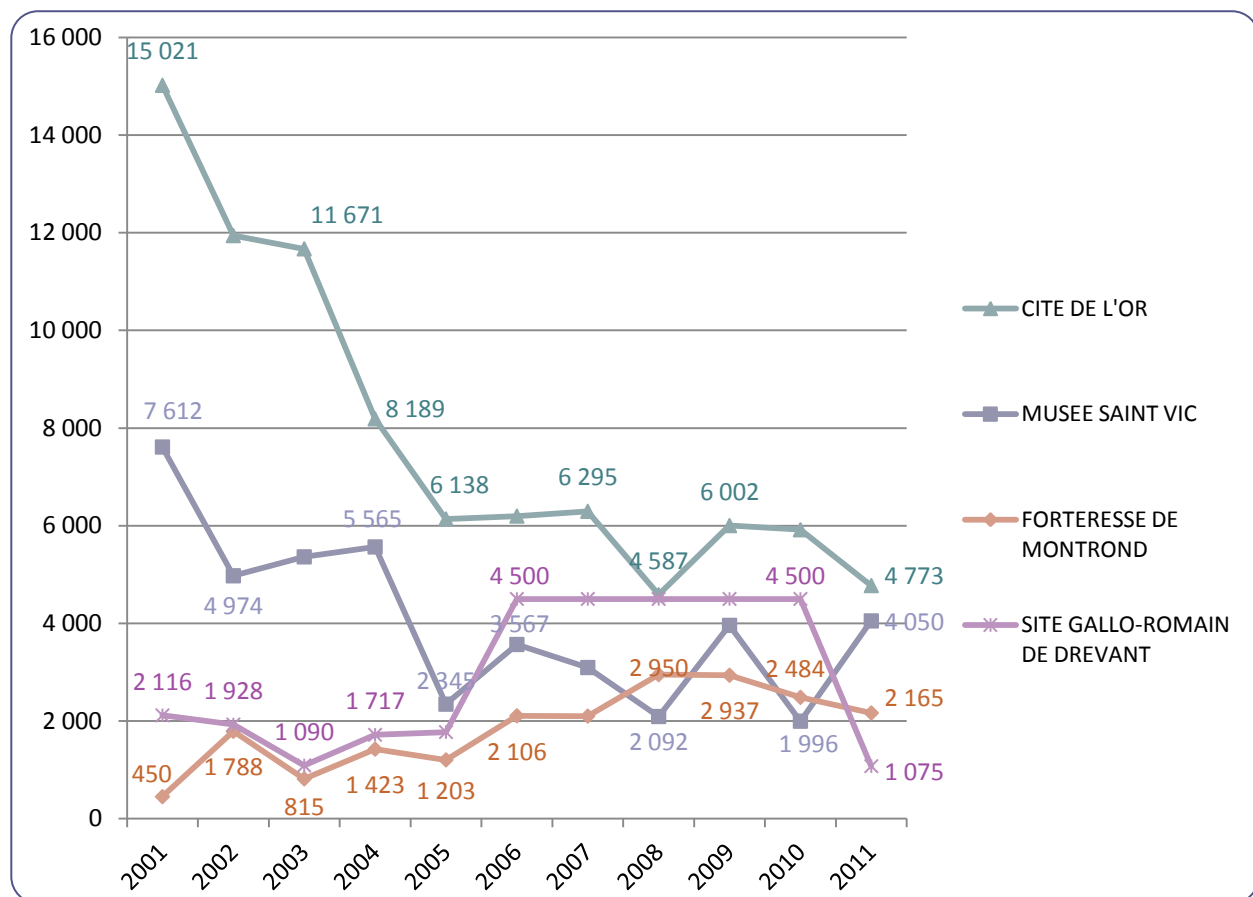
L'hôtellerie connaît une baisse de fréquentation depuis 2008, passant de 58 429 nuitées en 2008 à 46 765 nuitées en 2011. Le taux d'occupation semble rester constant ce qui indique que le nombre de chambres proposées a été réduit. Sur la période 2006-2008, l'offre de chambre en hôtellerie a augmenté car le nombre de nuitées augmente sur cette période, et le taux d'occupation reste constant.

La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est en dent de scie, une chute importante de fréquentation entre 2007 et 2009 (25 270 à 6 515 nuitées), puis la fréquentation a été multipliée par 5 entre 2009 et 2010, suivie d'une baisse de 4 800 nuitées entre 2010 et 2011. Le taux d'occupation restant relativement constant, le nombre d'emplacements offerts pour l'hôtellerie de plein air a diminué entre 2007 et 2009, et augmenté entre 2009 et 2010.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 9^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et de 7^{ème}/16, par rapport au nombre de nuitées. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 16,2% dans le Pays Berry-Saint-Amandois en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 9^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 10^{ème}/16, par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande ne semblent pas en réelle adéquation, avec une offre trop importante par rapport à la demande dans ce Pays et une place de neuvième dans le classement des seize villes étudiées quant à la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées..

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond

Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond se situent à Drevant et Saint-Amand-Montrond. Leur fréquentation est comprise entre 450 et 15 000 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La fréquentation variant largement d'une année sur l'autre, et selon différentes tendances, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011. La fréquentation de la Cité de l'or est en chute libre sur cette période avec 15 021 visiteurs en 2001 et seulement 4 773 en 2011. La fréquentation du Musée Saint Vic, bien qu'en baisse ne suit pas la même tendance que celle de la Cité de l'or, une baisse d'environ 3 500 visiteurs entre 2001 et 2011 est enregistrée. La Forteresse de Saint-Amand-Montrond connaît globalement une hausse de fréquentation en passant de 450 visiteurs en 2001 à 2 165 en 2011, malgré une baisse de fréquentation depuis 2008. Le Site Gallo-Romain de Drevant, après une fréquentation en baisse sur la période 2001-2005 (2 116 à 1 717 visiteurs sur cette période), connaît une hausse rapide de fréquentation avec 4 500 visiteurs de 2006 à 2010, puis en 2011 la fréquentation chute à 1 075 visiteurs.

L'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond en accueillant environ 12 000 visiteurs en 2011 est une unité urbaine relativement peu attractive, sur le plan touristique et se classe 12^{ème} des 16 villes étudiées.

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1000 habitants	22,8	6,7	3,8	33,3
% de gamme de service	69%	20%	11%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine

Source : INSEE BPE 2010

Saint-Amand-Montrond est moyennement équipée en services, par rapport aux 16 villes étudiées. Avec 33,3 équipements pour 1 000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine, elle est la 7^{ème} ville .

Dans chacune des gammes, Saint-Amand-Montrond est mieux équipée que la moyenne nationale et dans la moyenne des autres VPM étant 7^{ème} sur 16 dans le supérieur, 8^{ème} dans la gamme intermédiaire et 6^{ème} dans la gamme de proximité.

La périphérie est particulièrement bien équipée puisque 30 % des équipements et services supérieurs et 65% de la gamme de proximité se trouvent dans l'aire urbaine.

Accessibilité aux commerces

Saint-Amand-Montrond		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	Unité urbaine	7,20	70,51
	Reste de l'aire urbaine	0	17,17

Commerce selon leur taille et lieu d'implantation Source : INSEE BPE 2010

Saint-Amand-Montrond est moyennement pourvue en commerces étant 7^{ème} dans l'unité urbaine et le reste de l'aire urbaine. En revanche elle est particulièrement bien pourvue en grandes surfaces dans l'unité urbaine. La forte part d'équipements et services dans le reste de l'aire urbaine ne se reflète pas dans les commerces.

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 min d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 min d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,76	4,4	15	22,7
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	9/16	14/16	12/16	13/16

Accessibilité à la santé Source : INSEE 2008, DATAR 2006

L'accessibilité à la santé est relativement mauvaises avec 22,7% de la population n'ayant pas accès à un des services de santé de proximité en 2006.

Les médecins généralistes sont aussi en faible nombre par rapport à la population et encore 4,4% n'a pas accès à un médecin généraliste en moins de 20 minutes.

Fiche portrait

Saint-Amand-Montrond

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
35,9%	32,3%

La commune de Saint-Amand-Montrond est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Saint-Amand-Montrond se trouve au dessus de la moyenne, étant 5^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75%.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée de Saint-Amand-Montrond et de la moyenne des 16 villes étudiées

	Saint-Amand-Montrond	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100% 113 ha	100% 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	75,2% 85 ha	69,1% 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	13,3% 15 ha	14,3% 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	11,5% 13 ha	16,6% 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond est de 75,2%. Ce taux montre que les zones d'activités sont quasiment exploitées au maximum de leur capacité. Celui-ci est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8%) et à celui de la région Centre (69,1%).

Sources : <http://www.ville-saint-amand-montrond.fr/>. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de Saint-Amand-Montrond et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 100	15

Le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est inférieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : Bourse de l'Immobilier. Mise à jour : 01/01/2012

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Saint-Amand-Montrond	9,9%	+ 1,3%
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7%	+ 1,6%

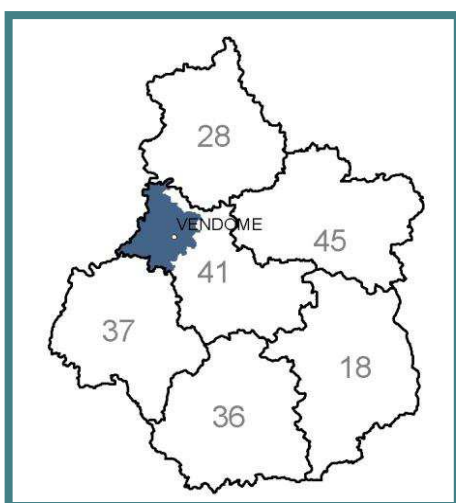
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine d'Saint-Amand-Montrond et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond est parmi les plus importants (6^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 1,3% entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond. Cette tendance est régionale avec 0,4% d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Saint-Amand-Montrond a la 11^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Vendôme



	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes	1	4	36	92
Population en 2008	16 669	23 288	39 610	66 114
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	697,7	332,3	73,1	43,4
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008, en %	+ 0,08	+ 0,49	+ 0,63	+ 0,21

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITE URBAINE de Vendôme
Areines
Naveil
Saint-Ouen
Vendôme
Villerville

Vendôme se situe dans le département du Loir-et-Cher, dans la région naturelle du Perche Vendômois. La ville est labellisée Ville d'Art et d'Histoire.



Photographie : <http://www.annuaire-mairie.fr>

Fiche portrait

Vendôme

I. GÉOGRAPHIE

Vendôme se trouve à la jonction de la Beauce, des Coteaux de la Loire et du Perche. Elle est située à l'extrémité de la plaque territoriale de l'axe ligérien.

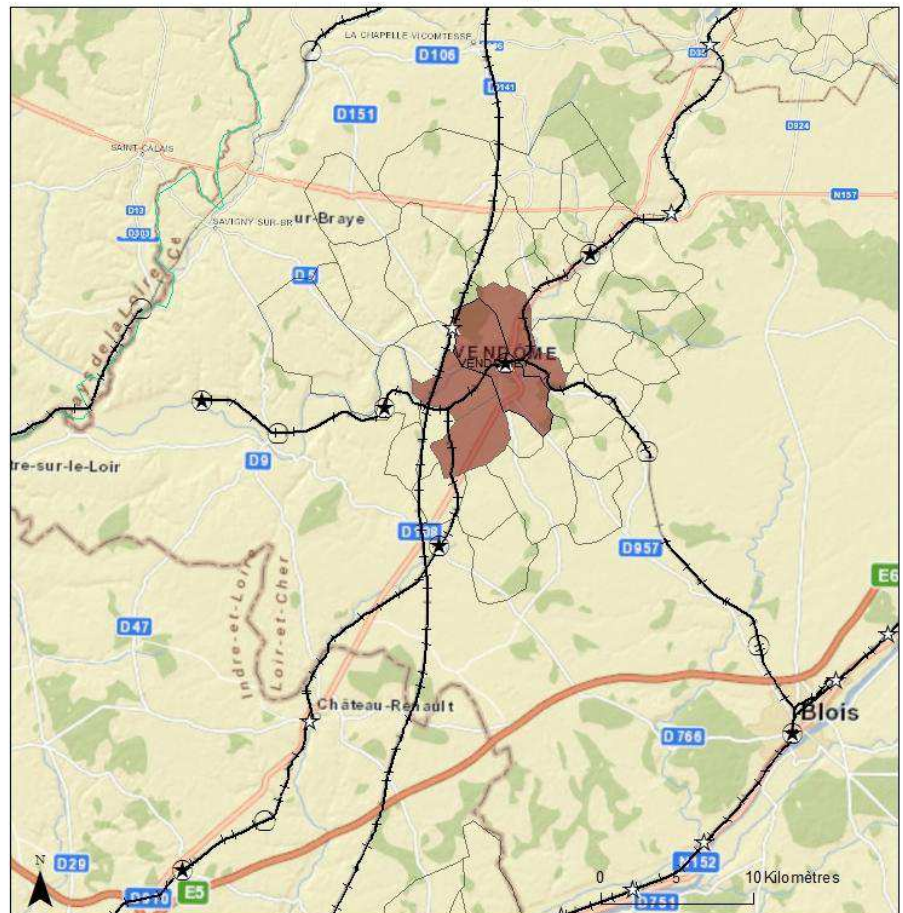
Réseau routier:

L'accessibilité au réseau autoroutier est relativement faible : 1h05 pour rejoindre l'A11 à La Ferté-Bernard et 38 minutes pour rejoindre l'A10 à Blois. Orléans est à 1h20 en empruntant l'A10.

Le Mans est accessible par la D357 en 1h30; La N10 permet de rejoindre Tours en une heure et Chartres en 1h30.

La D957 permet de rejoindre Blois en 36 minutes.

Infrastructures de transport à Vendôme



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ⊛ Gare de voyageurs et de fret
- +—+—+ Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

Réseau ferroviaire:

Bien reliée par le TGV, Vendôme est à 40 minutes de Paris et 26 minutes de Tours avec 8 trajets par jour en moyenne.

Hors TGV, la desserte est moyenne avec 26 trajets de base en jours ouvrables et 79727 montées ou descentes en 2008 sur les TER et Intercités.

Les liaisons régionales sont faibles avec seulement trois trajets par jour d'une durée d'une heure vers Tours en train TER, complétés par 4 trajets en autocar.

Fiche portrait

Vendôme

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi de Vendôme est dans la moyenne des 16 villes étudiées concernant les flux domicile travail sortants (5890)/entrants (3440).

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement vers les zones d'emploi de Blois (2073), la Sarthe-Nord (1302) et Châteaudun (665). On remarque l'importance de la liaison TGV vers l'Île-de-France avec 885 sortants. Les entrants viennent en majorité des zones d'emploi de Blois (1173), Amboise (468), et de la Sarthe-Nord (560).

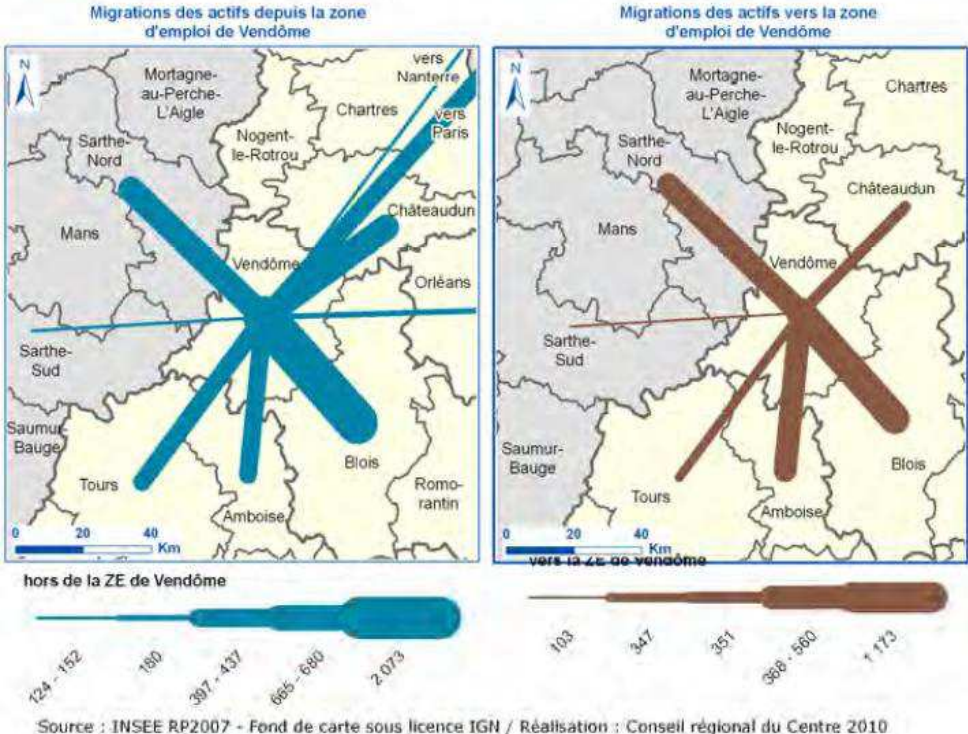
Les déplacements domicile-travail montrent une répartition des flux selon deux axes, nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest. Bien que la zone d'emploi de Tours offre un potentiel d'emplois plus important, elle reste moins attractive que celle de Blois pour les Vendômois.

Les temps de trajet domicile-travail en 2006 sont élevés comparé aux 16 villes mais restent inférieurs à la moyenne nationale. Ils ont le plus fortement augmenté entre 1999 et 2006.

	Coefficient sortant/entrant (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	1,71	18,9 minutes	1,9
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	8/16	10/12	10/12

Mobilité
domicile-
travail
Source : INSEE
2007, DATAR
2006

Les migrations domicile - travail des actifs concernant la zone d'emploi de Vendôme en 2007

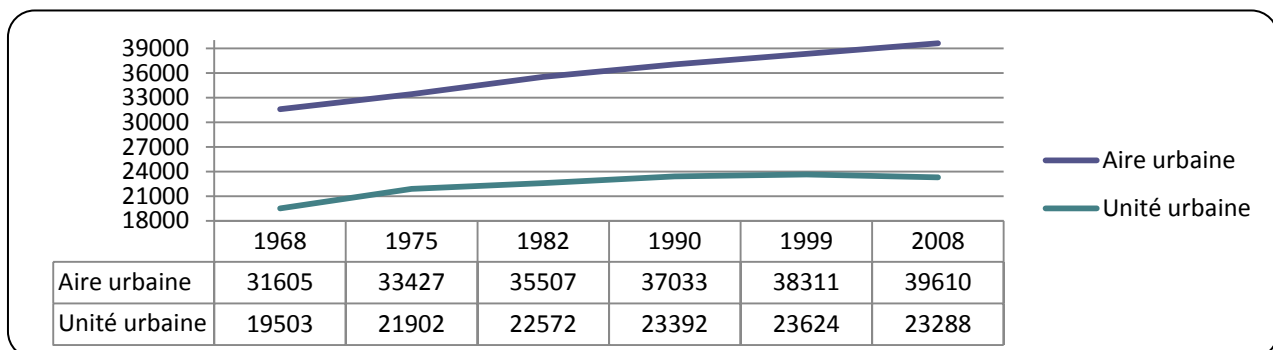


Vendôme par sa faible accessibilité se trouve dans la catégorie des villes sans polarisation nette.

Fiche portrait

Vendôme

II. POPULATION



Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de Vendôme de 1968 à 2008

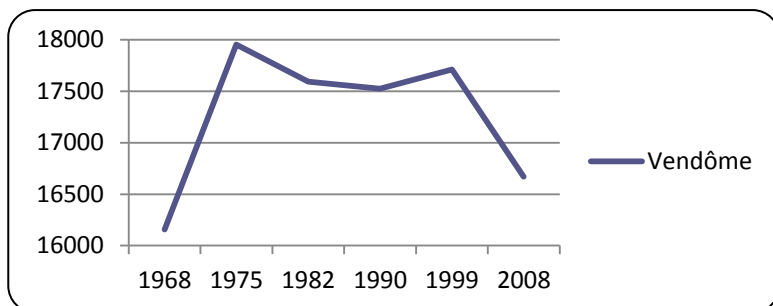
Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Vendôme comprend 23 288 habitants en 2008, répartis dans ses cinq communes. Elle a gagné 3785 habitants entre 1968 et 2008, soit une croissance démographique de 19,4%. Cependant, cette très forte progression s'est faite sur la période 1968-1999 et, entre 1999 et 2008, Vendôme a connu une diminution de -336 habitants. La population de l'aire urbaine est en constante augmentation, contrairement à celle de l'unité urbaine. L'aire urbaine compte 39 610 habitants en 2008, soit une croissance démographique de 25,3% par rapport à 1968. On peut en conclure une meilleure attractivité de l'aire urbaine entre 1999 et 2008, et la volonté de la population de s'installer en périphérie plutôt que dans le centre urbain. « *Les nouveaux arrivants privilégient l'aire urbaine car le prix du foncier bâti y est moins cher, mais surtout pour la nature de l'offre foncière bâtie, plus pavillonnaire dans l'aire urbaine. Quand l'offre foncière bâtie de Vendôme se caractérise plus par un parc locatif composé en plus forte proportion d'appartements.* »¹

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

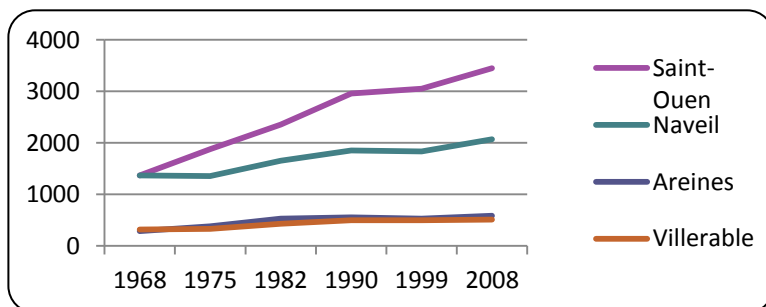
En effet, cette évolution démographique n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire. La commune de Vendôme a connu une très forte croissance entre 1968 et 1975 avec un gain de 1795 habitants. Mais depuis 1975 la population est en décroissance, notamment entre 1999 et 2008 avec une perte de 1040 habitants.

A l'inverse, les quatre communes qui l'entourent connaissent des croissances positives. Ces deux graphiques illustrent que les nouveaux arrivants préfèrent s'installer dans la première couronne plutôt que dans le centre urbain. « *Ceci s'explique par le fait que la fiscalité de ces communes est moins chère que celle de la commune centre et par le fait que le foncier bâti est moins cher dans ces communes.* »¹



Evolution de la population de la commune de Vendôme de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008



Evolution de la population des communes de l'unité urbaine de Vendôme de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

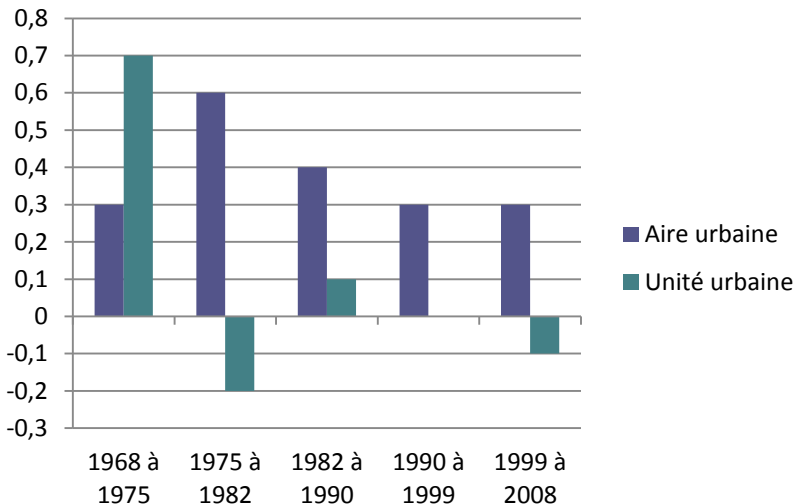
¹ Entretien avec M. Garnavault, Directeur de l'Emploi et du Développement économique de la communauté du Pays de Vendôme, à Vendôme le 13/06/2012.

Fiche portrait

Vendôme

Concernant la variation de la population due aux entrées/sorties, il apparaît que depuis 1975, l'aire urbaine est beaucoup plus attractive que l'unité urbaine. Elle a un solde migratoire positif depuis 1968. L'unité urbaine, malgré un solde migratoire de +0,7 entre 1968 et 1975, a du mal à attirer de nouveaux arrivants et a une évolution négative ou nulle depuis 1990.

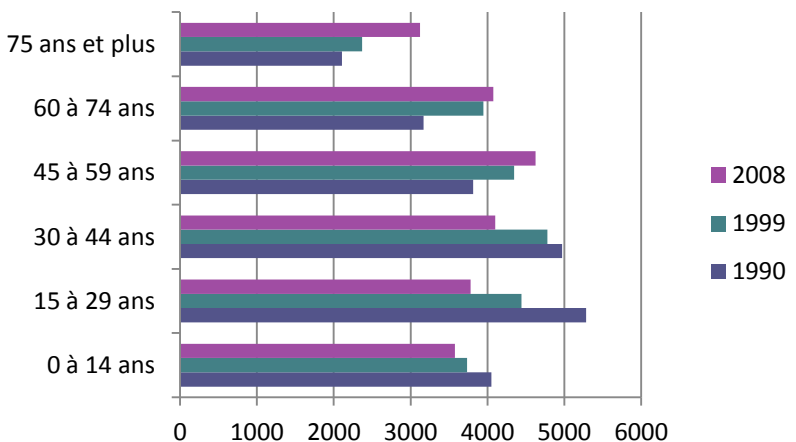
On constate une corrélation entre un solde migratoire négatif et une évolution démographique négative.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées /sorties en %

Source : INSEE 2008

Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Vendôme est en phase de mutation. Durant cette période, le nombre de personnes de 45 ans et plus a augmenté, dont 1019 personnes âgées de 75 ans et plus. En revanche, on constate une baisse notable des 15 à 44 ans, avec une perte de 1 502 jeunes de 15 à 29 ans entre 1990 et 2008.

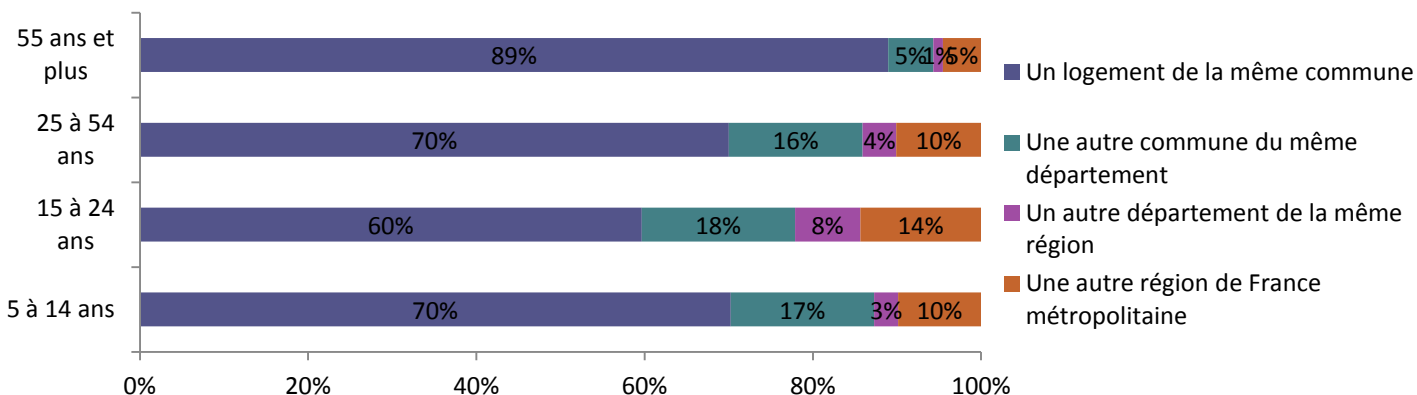


Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Vendôme



Lieu de résidence cinq ans auparavant en 2008 pour l'unité urbaine de Vendôme

Source : INSEE

Bien que, pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine, la majorité résident encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus est assez peu mobile. En effet, 89% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seules 6% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Au contraire, ce sont les 15 à 24 ans qui sont les plus mobiles, 40% d'entre eux n'habitaient pas sur la même communes 5 ans plus tôt. Cependant dans ces 40% de nouveaux jeunes, 18% résidaient déjà dans le département du Loir-et-Cher.

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	19 520	100%	19 852	100%	19 793	100%
Agriculteurs exploitants	108	0,6%	60	0,3%	57	0,3%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	752	3,9%	644	3,2%	493	2,5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	872	4,5%	1072	5,4%	1162	5,9%
Professions intermédiaires	1705	8,7%	2124	10,7%	2121	10,7%
Employés	2713	13,9%	2800	14,1%	2890	14,6%
Ouvriers	4716	24,2%	3760	18,9%	3075	15,5%
Retraités	4632	23,7%	5808	29,3%	7156	36,2%
Sans activité professionnelle	4022	20,6%	3584	18,1%	2839	14,3%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 pour l'unité urbaine

Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de +54,5% en vingt ans). En parallèle, la part d'actifs diminue et la part des ouvriers régresse dans l'unité urbaine (décroissance annuelle de -1,9% entre 1990 et 2008). Ceci s'explique par le fait que « *pour survivre, les PME ont dû se moderniser et évoluer, pour cela elles ont choisi d'augmenter leur niveau de compétences, recrutant alors plus d'ingénieurs et de cadres que d'ouvriers* ». ² Le nombre d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprises est aussi en forte diminution (-52,5% depuis 1990). Pour ce qui est des professions intellectuelles supérieures et des cadres, bien que peu représentés en 1990, ils sont en forte augmentation (+33,2% depuis 1990). Ceci montre un certain attrait de l'unité urbaine de Vendôme pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures. « *La ligne TGV reliant Paris à Vendôme, mise en service en 1990, a pu attirer cette classe créative.* »

² Ibid

Fiche portrait

Vendôme

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 13 754 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 306 945 k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 22 317€.

Depuis 2006 le pourcentage de foyers fiscaux non-imposables a augmenté et le nombre de foyers fiscaux imposables stagne. Le revenu net déclaré moyen est resté constant depuis 2006.

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	13 587	13 641	13 773	13 754
Revenu net déclaré (K euros)	302 021	311 369	324 499	306 945
Revenu net déclaré moyen (euros)	22 229	22 826	23 561	22 317
Foyers fiscaux non-imposables en %	45,5	44,9	46,7	47,2

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine de Vendôme de 2006 à 2009

Source : INSEE

Depuis 1999, le nombre de ménages d'une personne augmente, et les ménages constitués d'un couple avec enfants diminue. Les familles monoparentales, dans leur quasi-totalité composées d'une femme avec enfant(s), qui sont les plus sujettes à la précarité, sont en stagnation dans l'unité urbaine, mais en augmentation dans l'aire urbaine.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Ménages d'une personne	hommes seuls	12,3%	11,1%	14,6%	13,1%
	femmes seules	19,3%	17,3%	24,0%	20,3%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	32,6%	33,2%	33,0%	33,2%
	couple avec enfant	29,0%	32,2%	22,1%	26,6%
	famille monoparentale	6,7%	6,2%	6,3%	6,8%

Composition des ménages dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

En comparant l'unité urbaine de Vendôme à celles des 15 autres VPM, il apparaît que le taux de chômage est plus faible, comme le pourcentage de bénéficiaires de la CMUC et les allocataires majoritaires de la CAF.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF dont constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Vendôme	7,7	6,7%	4,5%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,9%	4,8%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Vendôme

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé
- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

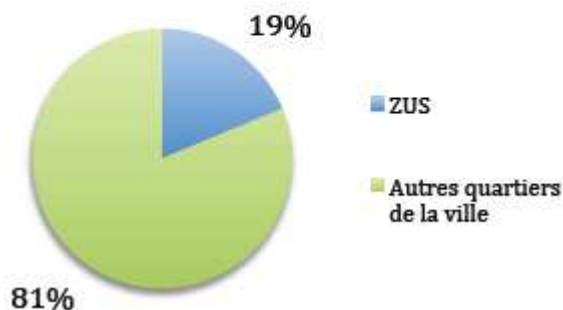
Il ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

Géographie prioritaire

EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages
CC du Pays de Vendôme	Vendôme	Les Rottes	3	ZUS

Répartition de la population des ménages
par quartiers sur la ville de Vendôme en
2009

Sources: SGCIV / ONZUS
Réalisation : Villes au Carré



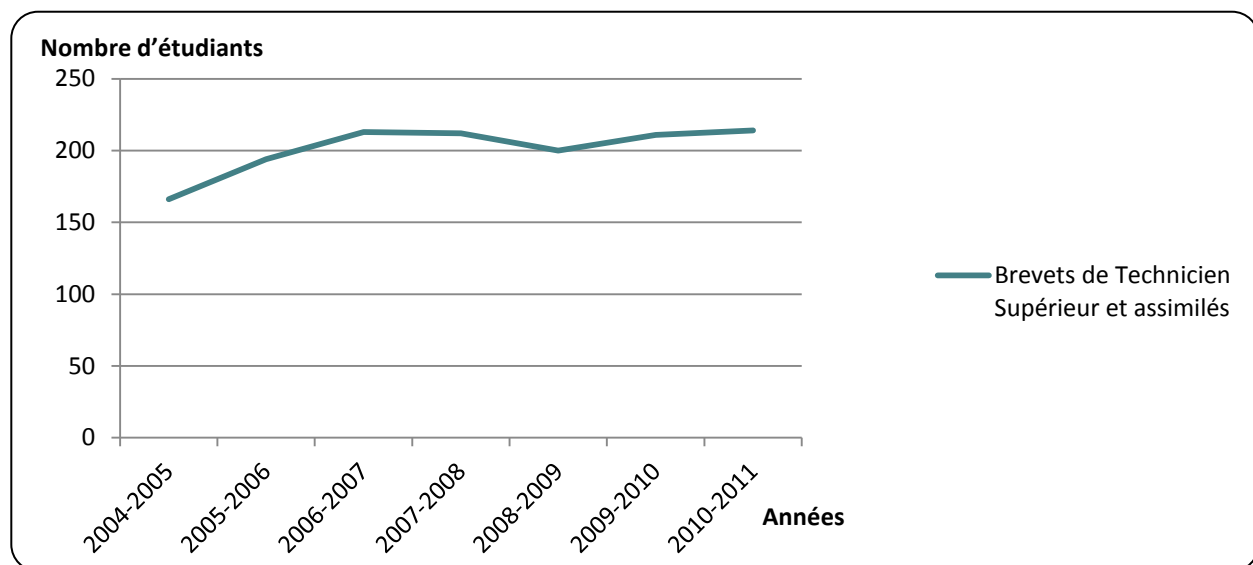
Source : INSEE
Réalisation : Villes au Carré

Sur la population des ménages de Vendôme, près d'une personne sur cinq habite la ZUS des Rottes.

Fiche portrait

Vendôme

III. FORMATION

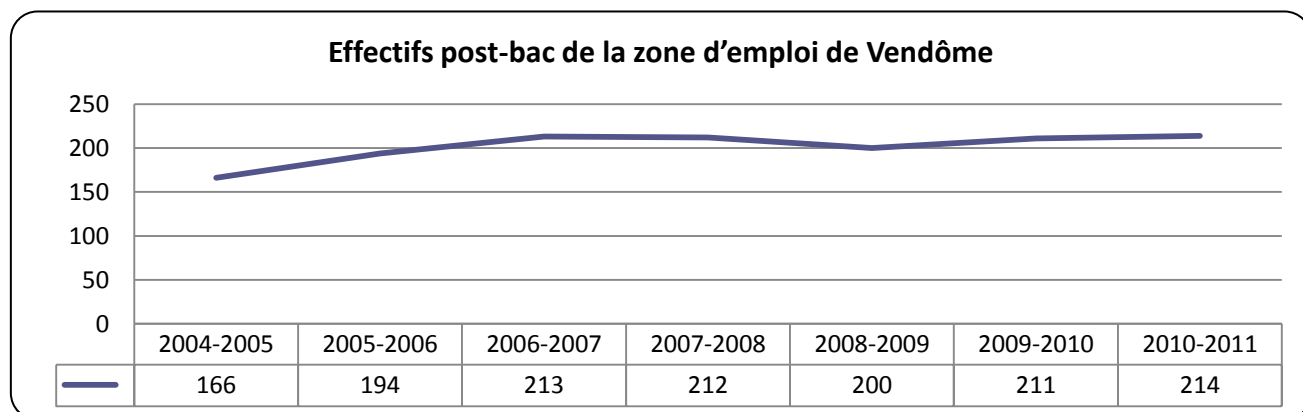


Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Vendôme entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Vendôme sont dispensées dans la ville centre ainsi que dans trois autres communes : Areines, Montoire-sur-le-Loir et Saint-Ouen, dont deux sont des communes de l'unité urbaine. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est en augmentation avec un gain d'une cinquantaine d'étudiants entre la valeur la plus haute et la plus basse. Les formations de Brevet de Techniciens Supérieurs sont les seules représentées sur cette zone d'emploi. Des BTS agricoles sont dispensés à Areines et Montoire-sur-le-Loir.

La zone d'emploi de Vendôme est la 11^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi pour les formations supérieures. Même si elle n'accueille qu'environ 200 étudiants, la zone d'emploi de Vendôme est la 5^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées.³



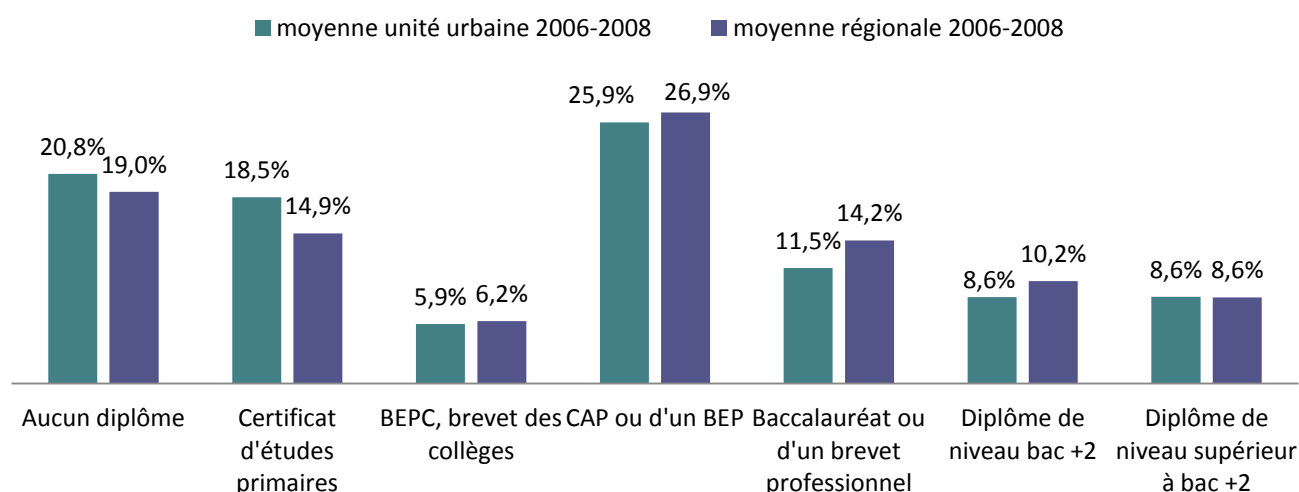
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

³ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Vendôme

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Vendôme et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé pour la population non scolarisée de plus de 15 ans

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si l'on compare l'unité urbaine de Vendôme et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme ou certificat d'études primaires), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau bac +2, baccalauréat ou brevet professionnel, CAP ou BEP, BEPC ou brevet des collèges).

Une comparaison des seize villes étudiées nous apprend que l'unité urbaine de Vendôme est dans la moyenne des VPM par rapport au nombre de personnes sans diplôme (10^{ème} /16 pour le Recensement de la Population 2008). Cependant, l'unité urbaine de Vendôme a le même taux de personnes de niveau supérieur à bac + 2 que la moyenne régionale en 2008, classant ainsi l'unité urbaine de Vendôme 2^{ème} des villes étudiées sur ce critère.

Sur la période 2006-2008, la population de l'unité urbaine de Vendôme a augmenté son niveau de formation. Le pourcentage de personnes n'ayant aucun diplôme, ou un certificat d'études primaire a diminué et le nombre de personnes ayant un diplôme égal ou supérieur au BEPC, brevet des collèges, a augmenté. Ainsi de 2006 à 2008, le nombre de personnes ayant un CAP ou un BEP a augmenté de 2,1% ; et sur cette même période le nombre de personne ayant un certificat d'études primaires a diminué de 2,7% sachant que sur cette période la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine, est restée stable (-0,1 %).

La population de l'unité du vendômois, bien que légèrement moins diplômée que la moyenne régionale, a néanmoins augmenté son niveau de formation sur la période 2006-2008. C'est la quatrième unité urbaine ayant la population la plus diplômée des 16 unités urbaine étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

Fiche portrait

Vendôme

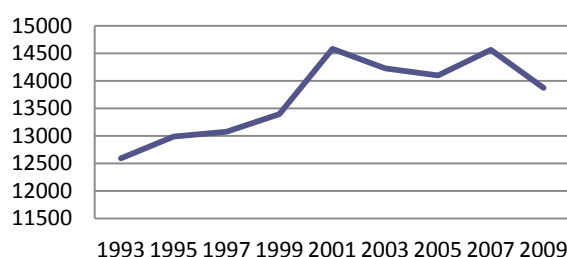
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Cluster / Grappe d'entreprises

La zone d'emploi de Vendôme est marquée par la présence de PME appartenant à la grappe d'entreprises/cluster Shop Expert Valley, premier pôle de compétences en matière d'aménagement d'espaces de vente en France. On peut notamment citer l'entreprise Trigano Jardin (150 salariés) qui fabrique des meubles de plein air. Le groupe Chavigny présent dans la zone fait quant à lui partie du cluster Agrodynamic et Développement Durable centré sur le Pays Dunois et le Pays de Beauce (Eure-et-Loir).

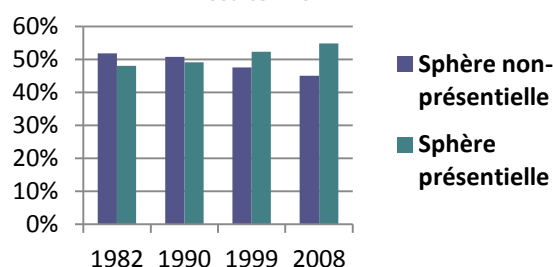
Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Vendôme entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



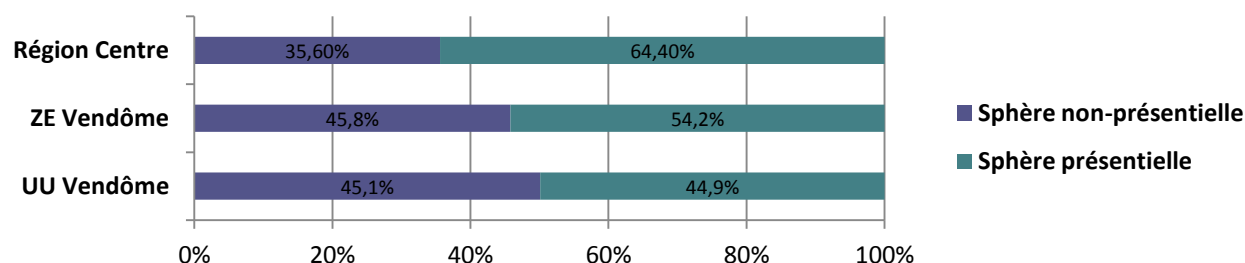
Evolution des parts des emplois des sphères présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Vendôme

Source : INSEE



L'emploi salarié sur la zone d'emploi de Vendôme a connu une croissance négative entre 2002 et 2006 qui correspond à des pertes d'emplois industriels (industrie plastique et caoutchouc, fabrication de matériel de transport). Ce phénomène de désindustrialisation se manifeste également par l'augmentation de la part des emplois dans la sphère présentielle depuis les années 1990. Après une embellie en 2007-2008, la crise de l'emploi touche à nouveau Vendôme et sa zone d'emploi entre 2008 et 2009.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle en 2008

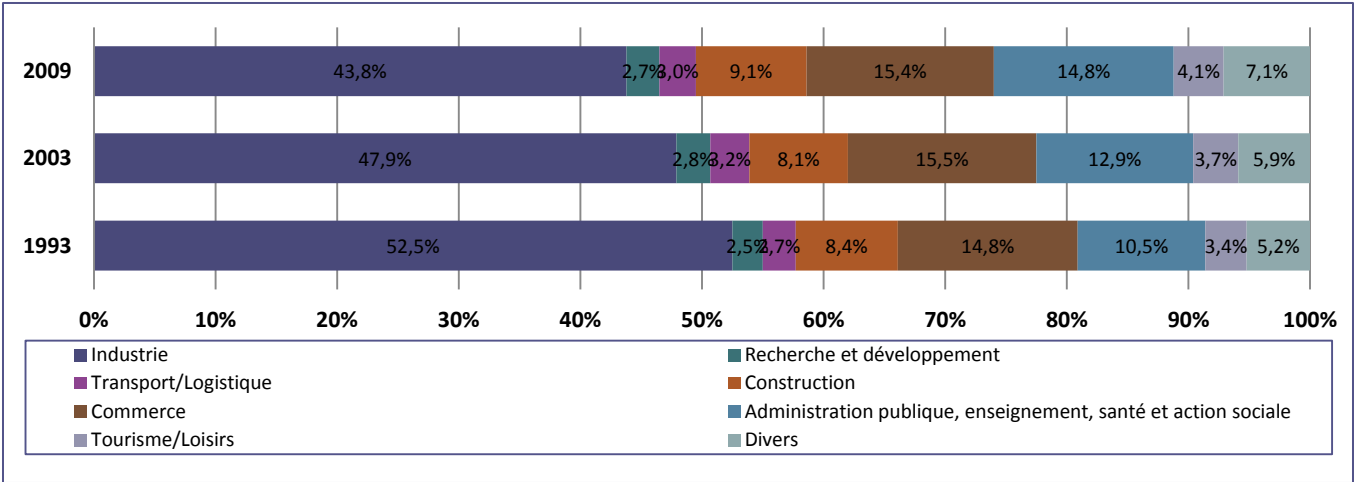
Source : INSEE

A l'image de l'importance de l'industrie dans la structure de l'emploi dans la zone, la sphère non-présentielle représente un poids très important aux échelles de la zone d'emploi et de l'unité urbaine vendômoise (part la plus élevée des seize villes étudiées). Elle dépassait même la sphère présentielle jusqu'en 1990, phénomène rare malgré l'importance du secteur de l'industrie en Région Centre.

Fiche portrait

Vendôme

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la repartitions des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Vendôme
Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

Dans la zone d'emploi de Vendôme, où l'emploi a augmenté de 10,1% entre 1993 et 2009, le recul de l'industrie s'est clairement fait au profit du secteur tertiaire. L'offre de services a augmenté pour tendre vers un ancrage optimal de la population sur le territoire. Les créations récentes, impulsées par les grands groupes présents sur le territoire à l'image de BEL ou de Thales, de centres de recherche et de développement [Communauté du Pays de Vendôme, 2009] a des effets positifs sur le dynamisme économique de la zone.

Concentration de l'emploi industriel

Forte de 43,8% des effectifs salariés dans le domaine de l'industrie contre 24,8% à l'échelle de la région Centre, soit quasiment 10% de plus, la zone d'emploi de Vendôme conserve une tradition industrielle forte, notamment dans le secteur de l'industrie agroalimentaire (5,7% contre 3,1% en Région Centre) : abattoirs LDC, groupe BEL... Le pourcentage élevé d'emplois dans le domaine « fabrication d'autres produits industriels est dû à l'importance du secteur de la fabrication d'équipements électriques, électronique et informatique sur le territoire, avec pour figure de proue l'entreprise Brandt du groupe FagorBrandt (520 000 appareils standards produits par an).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Effectif salarié total tout domaines confondus : 13871			
Industrie	5038	36,32%	24,77%
Métallurgie & fabrication pièces métalliques sauf machines	857	6,18%	3,44%
Fabrication aliments, boissons & produits de base, tabac	790	5,70%	3,11%
Fabrication produits informatiques, électroniques & optiques	759	5,47%	1,07%
Autres industries manufacturières, réparation & installation de machines	753	5,43%	2,13%
Fabrication d'équipements électriques	576	4,15%	1,27%
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	420	3,03%	3,37%
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	298	2,15%	2,02%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Vendôme
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Vendôme

Concentration de l'emploi administratif et de services

Malgré une hausse constante du nombre d'emplois dans le secteur administratif depuis 1993, le secteur reste à l'échelle de la zone d'emploi de Vendôme en dessous de la moyenne régionale. Ce phénomène est assez net concernant les « activités de services administratifs et de soutien ». L'économie sociale et solidaire est impulsée sur la zone d'emploi par la Communauté du Pays de Vendôme qui soutient par exemple la relance des chantiers d'insertion bâtiment à travers le centre intercommunal d'action sociale. La ville de Vendôme est également le siège de l'association Centraider (coopération et solidarité internationale en Région Centre).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 13871</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs	2036	14,7%	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	719	5,2%	10,5%
Enseignement	103	0,8%	1,6%
Administration publique	12	0,1%	1,7%
Activités pour la santé humaine	444	3,2%	2,7%
Hébergement médico-social et social	420	3,0%	2,7%
Action sociale sans hébergement	338	2,4%	3,6%

Effectif salarié par établissements administratifs de la zone d'emploi de Vendôme
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
ZF systèmes de direction NACAM, S.A.S.	659 salariés	Fabrication de matériels de transport	Schwäbisch Gmünd (Allemagne)
Thales Avionics S.A	520 salariés	Réparation et installation de machines et équipements	Meudon-la-Forêt (92)
Hôpital de Vendôme	420 salariés	Santé	/
Société Nouvelle de Volailles - SNV	344 salariés	Fabrication de denrées alimentaires	Savigny-sur-Braye (41)
Aménagement Rationnel Magasins	325 salariés	Fabrication de meubles	Moneteau (89)
Brandt S.A.S	250 salariés	Fabrication d'équipements électriques	Guipuzkoa (Espagne)

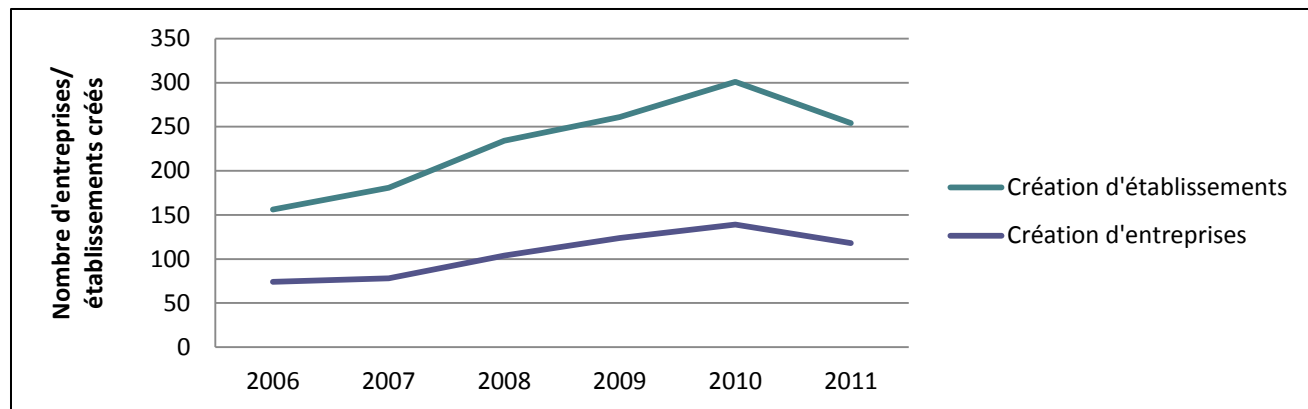
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Vendôme
Source : INSEE – CLAP, 2008 - <http://www.pilote41.fr/> - données actualisées

Contrairement à d'autres VPM de la région Centre, la majorité des grands établissements de la zone d'emploi de Vendôme se concentre dans le secteur privé. Il est également important de souligner la fermeture totale en 2009 de l'usine vendômoise du grand groupe allemand Thyssen Krupp, spécialisé dans la fabrication de matériels de transport. Elle a occasionné la suppression de 389 CDI et de plus de 140 emplois intérimaires.

Fiche portrait

Vendôme

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Vendôme

Source : INSEE

Le succès du dispositif d'auto-entrepreneuriat, mis en place au début 2009, s'est confirmé à Vendôme par la poursuite de la croissance du nombre de créations d'entreprises et d'établissements, sans pour autant l'exacerber. Il concerne 49% des créations d'entreprises en 2011 [INSEE, 2011].

Si on observe une diminution du nombre de créations d'entreprises et d'établissements à partir de 2010, on peut souligner que leur nombre est, en 2011, plus élevé que celui de 2008, année précédant l'apparition du régime d'auto-entrepreneur. Ce phénomène est observable à l'échelle de la région.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne du Loir-et-Cher)
CM : non

La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie dans l'unité urbaine à Vendôme favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant une forme de conseil plus local.

Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

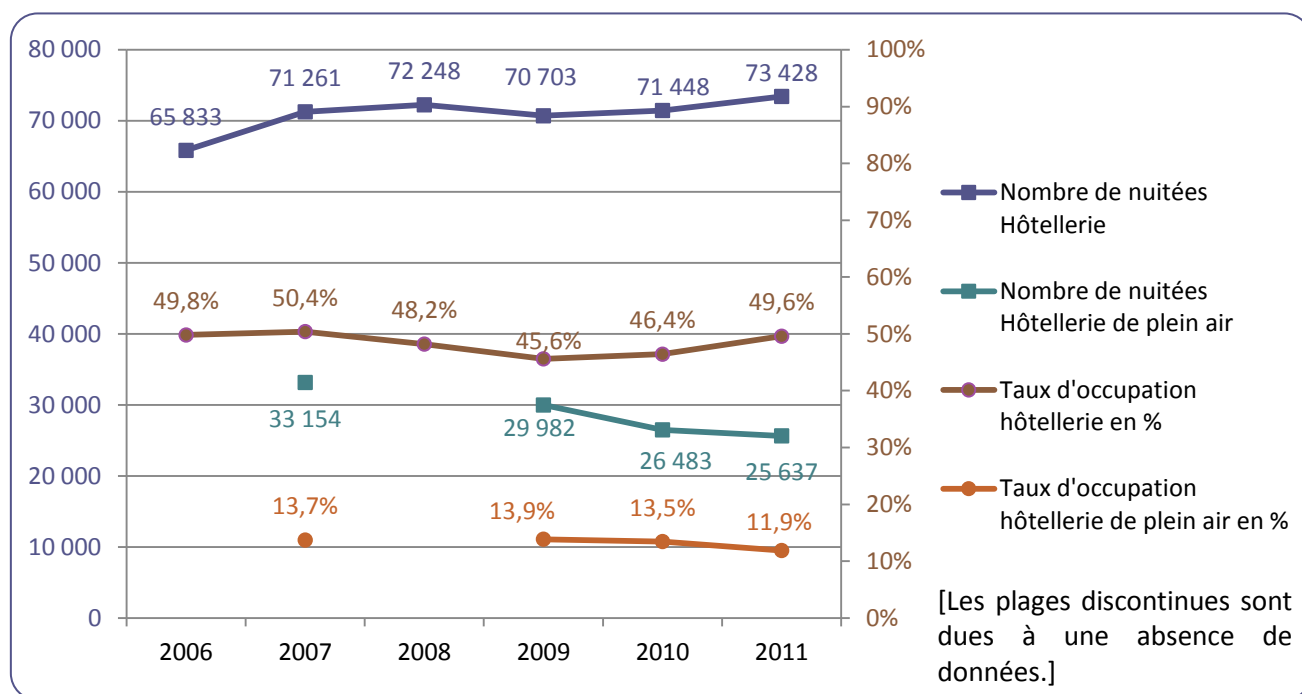
Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

De plus, les commerçants du territoire se sont organisés dès 1999 autour de la Fédération du Commerce du Vendômois. Elle compte parmi ses adhérents différentes associations de commerçants du centre-ville, des zones rurales, des marchés, ainsi que des représentants de la grande distribution.

Fiche portrait

Vendôme

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays Vendômois

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

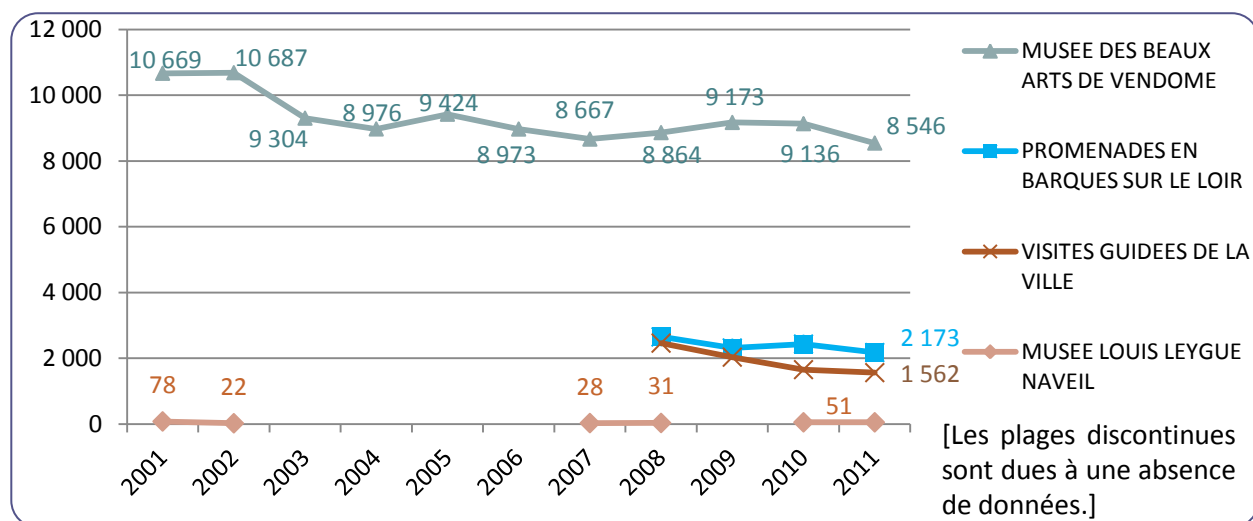
La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays Vendômois est majoritairement due à l'hôtellerie avec 73 428 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est 2,8 fois moins fréquentée que l'hôtellerie avec 25 637 nuitées en 2011.

L'hôtellerie a connu une hausse de fréquentation entre 2006 et 2011, passant de 65 833 nuitées en 2006 à 73 428 nuitées en 2011. Le taux d'occupation ne suit pas tout à fait la même tendance que le nombre de nuitées, ce qui signifie que le nombre de chambres proposées a augmenté sur la période 2008-2010 notamment, pour baisser ensuite entre 2010 et 2011. La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est globalement en légère baisse de fréquentation entre 2007 et 2011, passant de 33 154 nuitées en 2007 à 25 637 en 2011. Le taux d'occupation suit relativement la même tendance que le nombre de nuitées, sauf en 2009 où le nombre de nuitées diminue, contrairement au taux d'occupation qui augmente, ce qui signifie que le nombre d'emplacements offerts a diminué.

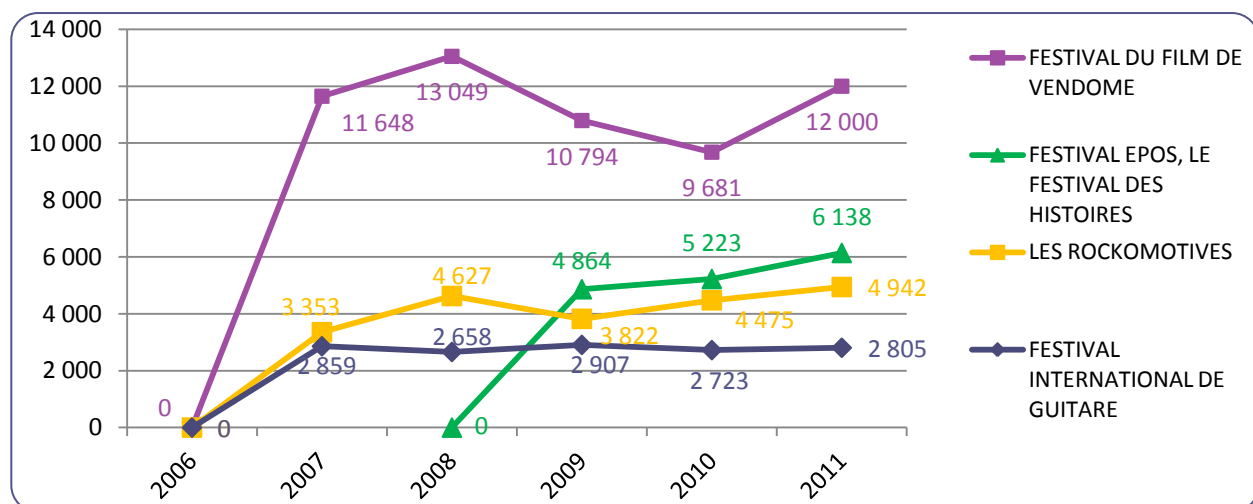
En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 15^{ème}/16 pour le taux d'occupation de hôtellerie de plein air, et de 8^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées, toujours pour l'hôtellerie de plein air. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 11,9% dans le Pays Vendômois en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie, nous obtenons un classement de 7^{ème}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis également un classement de 7^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande ne semblent pas en réelle adéquation, avec une offre trop importante par rapport à la demande. Cependant la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées se trouve dans la moyenne des 16 villes étudiées (8^{ème}/16).

Fiche portrait

Vendôme



Fréquentation des sites touristiques de l'unité urbaine de Vendôme
Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011 et www.tourismeloiret-cher.com



Fréquentation des festivals de l'unité urbaine de Vendôme
Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011 et www.tourismeloiret-cher.com

L'offre touristique de l'unité urbaine de Vendôme est composée de deux sites et monuments, et de quatre festivals. Vendôme est une des rares villes étudiées à disposer d'autant de festivals avec une fréquentation supérieure à 3 000 visiteurs sur la ville centre de son unité urbaine. La fréquentation touristique à Vendôme et Naveil est comprise entre 30 et 13 000 visiteurs par an sur la période 2001-2011. La fréquentation variant largement d'une année sur l'autre, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011.

L'unité urbaine de Vendôme, en accueillant environ 38 200 visiteurs (dont 25 800 festivaliers) en 2011, est une unité urbaine touristique par rapport aux 16 villes étudiées (6^{ème}). Cette attractivité est essentiellement due à la présence sur son territoire de festivals majeurs, car globalement on constate que les évolutions sont négatives pour les sites et monuments alors qu'elles sont plutôt positives pour les festivals sur la période 2001-2011.

Dans la zone d'emploi de Vendôme on trouve deux villes touristiques : Arville avec la Commanderie des Templiers (22 200 visiteurs en 2011), et Montoire-sur-le-Loir avec deux festivals pour un total de 18 500 festivaliers en 2011.

Fiche portrait

Vendôme

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1000 habitants	19,2	5,6	2,9	27,7
% de gamme de service	69%	20%	11%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
 Source : INSEE BPE 2010

Vendôme est relativement peu équipée en services par rapport aux 16 villes étudiées. Elle est la 11^{ème} ville avec 27,7 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine. Dans chacune des gammes, Vendôme est relativement peu équipée comparé aux autres VPM. Elle est 11^{ème} sur 16 dans le supérieur, 12^{ème} dans la gamme intermédiaire, et 11^{ème} dans la gamme de proximité. Les services sont fortement présents dans le reste de l'aire urbaine, puisque 66% des services de proximité et 17% de services intermédiaires de l'ensemble de l'aire urbaine s'y trouvent.

Commerces dans l'aire urbaine

Vendôme		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10 000 habitants	Unité urbaine	3,44	64,84
	Reste de l'aire urbaine	0,00	20,83

Commerces selon la taille
 Source : INSEE BPE 2010

L'unité urbaine est relativement peu équipée en commerces. Avec 64,8 commerces pour 1000 habitants, elle est 11^{ème} sur les 16 villes étudiées. Les commerces de grande taille sont peu présents dans l'unité urbaine comparé aux autres VPM avec 3,4 commerces pour 1000 habitants (rang : 13/16). Cette position s'explique par la politique volontariste de la Communauté du Pays de Vendôme pour limiter l'installation de grande surfaces⁴. Avec 20,8 commerces pour 1000 habitants, Vendôme compense son manque de commerces dans le reste de l'aire urbaine et se place en 4^{ème} position par rapport aux 16 villes étudiées. Pourtant, comme beaucoup d'autres VPM, l'aire urbaine de Vendôme ne comporte pas de commerces de grande taille.

⁴ Entretien avec M. Garnavault, Directeur de l'Emploi et du Développement économique de la communauté du Pays de Vendôme, à Vendôme le 13/06/2012.

Fiche portrait

Vendôme

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	0,98	0	5,4	9,2
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	6/16	1/16	3/16	6/16

Accessibilité à la santé
Sources : INSEE 2008, DATAR 2006

L'analyse de l'accessibilité à la santé montre que la santé est bien accessible à Vendôme. Toute la population du bassin de vie a accès à un médecin généraliste à moins de 20 minutes. Le nombre de médecins généralistes est aussi bon comparé aux autres villes étudiées. En revanche la part de la population à plus de 20 minutes d'un service de santé de proximité est moins bonne, c'est le double de la moyenne nationale (4,3%).

Fiche portrait

Vendôme

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
32,1 %	32,3 %

Comparaison de la surface artificialisée de Vendôme et de la moyenne des 16 villes étudiées

La commune de Vendôme est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Vendôme est très proche de la moyenne, étant 6^{ème}.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

	Vendôme	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 418,48 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	41,9 % 175,41 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	17,3 % 72,29 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	40,8 % 170,78 ha	16,6 % 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Vendôme est de 41,9 %. Ce taux est inférieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Source : <http://www.pilote41.fr/>. Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de Vendôme et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 836	49

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Vendôme

Au sein de l'unité urbaine, le prix moyen du m² de foncier bâti est supérieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Au sein de l'unité urbaine, le prix moyen du m² de foncier non bâti est supérieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : Données Perval. Mise à jour : 01/01/12

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Vendôme	9,5 %	+ 4,1 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

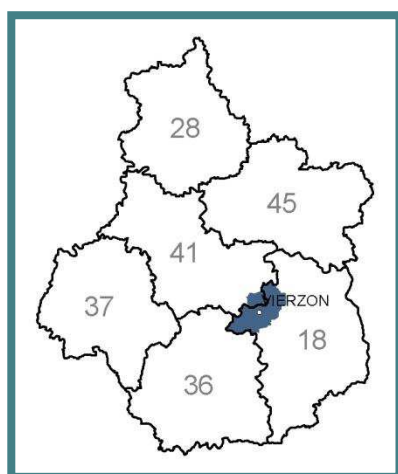
Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Vendôme et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Vendôme est parmi les moins importants (10^{ème}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 4,1 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Vendôme. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Vendôme a la 3^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

Vierzon



	Commune (périmètre INSEE 2010)	Unité urbaine (périmètre INSEE 2010)	Aire urbaine (périmètre INSEE 2010)	Zone d'emploi (périmètre INSEE 2010)
Nombre de communes <i>Dont hors département</i>	1	3	11	23 2
Population en 2008	27 495	30 486	35 695	46 994
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2008	369,1	290,6	109,1	58,4
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1968 et 2008	- 0,46 %	- 0,32 %	- 0,23 %	- 0,12 %

Source : INSEE 2008

Communes de l'UNITE URBAINE de Vierzon
Méreau
Saint-Hilaire-de-Court
Vierzon

Vierzon se situe dans le département du Cher. La ville se trouve à 10 km de la limite Cher/Loir-et-Cher et à 20 km de celle entre le Cher et l'Indre. Deux communes de sa zone d'emploi sont situées dans le Loir-et-Cher.



Photographie : <http://roccoco.free.fr>

Fiche portrait

Vierzon

I. GÉOGRAPHIE

Véritable lieu de carrefour, Vierzon est située à la frontière entre la Sologne et le Berry et entre les plaques territoriale de l'axe ligérien et du Sud régional.

Réseau routier :

L'accessibilité au réseau autoroutier est très bonne. En effet, de nombreuses autoroutes se rejoignent à Vierzon.

L'A71 est accessible par deux échangeurs au Nord et à l'Est, en 5 minutes depuis le centre ville. Elle permet de rejoindre Orléans au Nord en 1h05 et Bourges au Sud-est en 30 minutes.

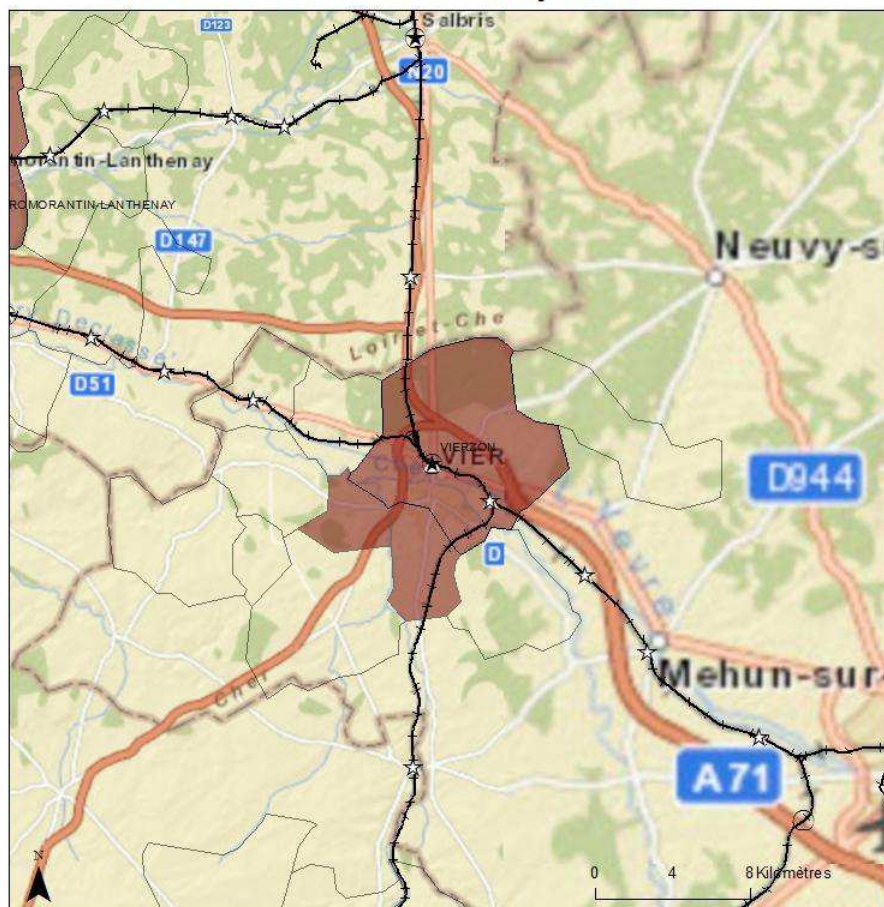
L'A85, accessible en 10 minutes par l'A71 au Nord, permet de rejoindre Romorantin-Lanthenay en 30 minutes et Tours par l'A85 en 1h20. Enfin l'A20, accessible au Nord en moins de 5 minutes depuis le centre ville, est gratuite jusqu'à Nespouls. Elle permet de rejoindre Châteauroux en 43 minutes et Argenton-sur-Creuse en une heure.

Réseau ferroviaire :

Vierzon bénéficie d'une situation très favorable sur la desserte ferroviaire. Elle compte 192 liaisons de base par jour et 769830 montées/descentes cumulées dans ses deux gares, Vierzon ville et Vierzon-Forges, en 2008. La gare de Vierzon est donc la première des villes étudiées en desserte et la deuxième en fréquentation.

La gare de Vierzon-Ville est desservie par le TGV. Lille et Brive-la-Gaillarde sont atteintes en 3h, l'aéroport de Roissy en 2h20.

Infrastructures de transport à Vierzon



Réalisation: stage DA4 villes², Sources: IGN GeoFla©, INSEE, Esri World Street Map

- Gare de fret
- ☆ Gare de voyageurs
- ★ Gare de voyageurs et de fret
- +++ Ligne ferroviaire
- Unité urbaine
- Aire urbaine

La desserte de Vierzon est exceptionnelle, ayant cinq fois plus de desserte que la moyenne des autres VPM et le double de Châteauroux. Carrefour ferroviaire, Vierzon se trouve sur les lignes les Aubrais-Montauban, Brive-la-Gaillarde-Lille Europe, Pornichet-Saincaize, Tours-Dijon et Tours-Lyon. Elle dessert plus d'une vingtaine de villes: Orléans (1h), Lyon (4h), Tours(1h10), Bourges(20 minutes), Paris (1h30)...

Fiche portrait

Vierzon

Déplacements domicile travail

La zone d'emploi est relativement attractive comparée aux seize autres villes étudiées, bien qu'elle soit déficitaire avec 3 321 entrants dans la zone d'emploi et 5 064 sortants en 2007.

Les actifs sortants de la zone d'emploi se rendent principalement à Bourges (3023), et, dans une moindre mesure, à Romorantin-Lanthenay (613) et Issoudun (373).

Les entrants viennent de ces mêmes villes: Bourges(1507), Romorantin-Lanthenay (664) et Issoudun (462).

Les temps de déplacement domicile-travail sont faibles et ont peu augmenté entre 1999 et 2006.

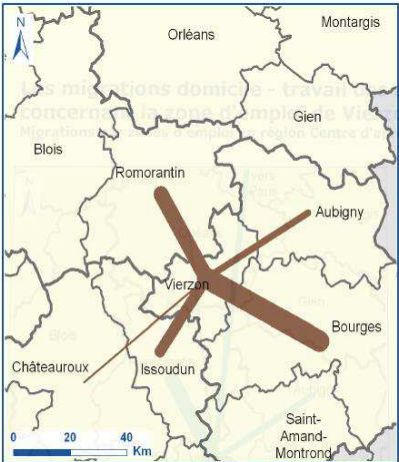
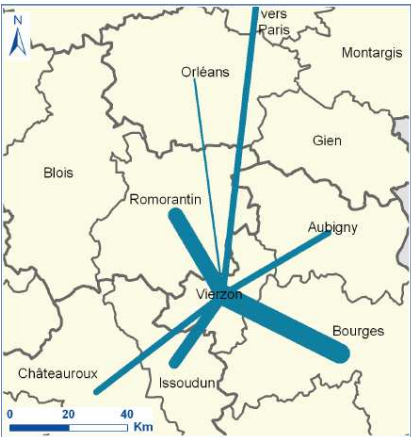
	Coefficient sortants/entrants (dans la zone d'emploi 2007)	Temps de déplacement moyen, domicile-travail (dans l'aire urbaine en 2006)	Ecart de temps de déplacement domicile travail moyen entre 1999 -2006 (dans l'aire urbaine)
	1,086	15,1 min	0,3 min
Rang de la ville par rapport aux autres VPM étudiées	3/16	5/12	4/12

Mobilité
domicile-
travail

Source : INSEE
2007, DATAR
2006

Les migrations domicile - travail des actifs ayant un emploi concernant la zone d'emploi de Vierzon en 2007

Migrations par zones d'emploi en région Centre d'après les données INSEE 2007



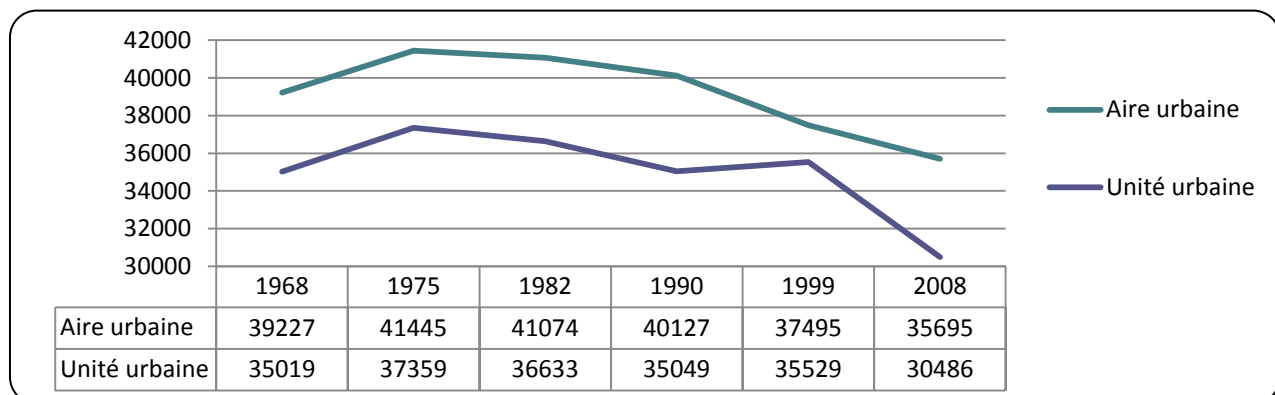
Source : INSEE RP2007 - Fond de carte sous licence IGN
Réalisation : Conseil régional du Centre 2010

La bonne accessibilité de Vierzon et ses faibles relations avec les villes alentours permettent de la classer dans la catégorie des villes autonomes.

Fiche portrait

Vierzon

II. POPULATION



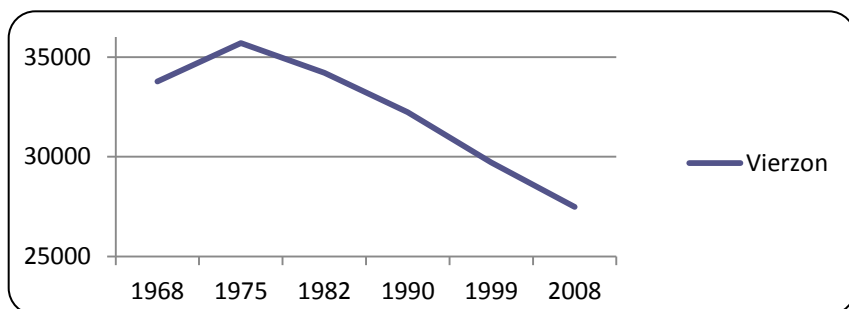
Evolution de la population dans l'unité urbaine et dans l'aire urbaine de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

L'unité urbaine de Vierzon comprend 30 486 habitants en 2008, répartis dans trois communes. Elle a perdu 4533 habitants entre 1968 et 2008, correspondant à une décroissance démographique de -12,9%. L'unité urbaine, malgré les périodes 1968-1975 et 1990-1999, où elle a gagné de la population, n'a cessé de perdre des habitants. Notamment entre 1999 et 2008 où elle a perdu 5043 habitants. L'aire urbaine est elle aussi en décroissance démographique depuis 1975. Ce graphique exprime un manque d'attractivité pour l'aire et l'unité urbaine de Vierzon.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la répartition de la population dans les communes de l'unité urbaine.

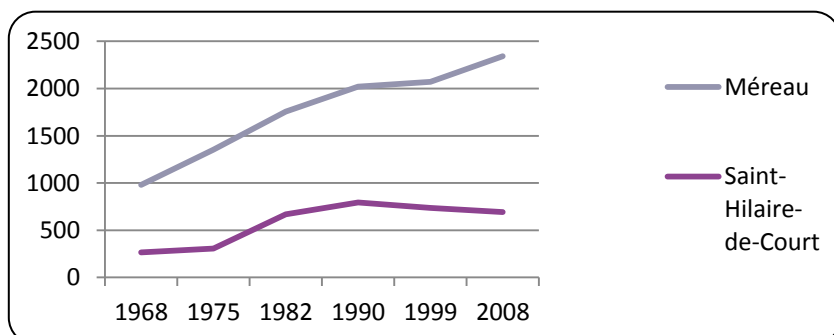
En effet, nous pouvons constater qu'à l'échelle de l'unité urbaine, la commune de Vierzon suit les mêmes évolutions démographiques que l'unité urbaine. Les périodes de croissances et de décroissances, hormis entre 1990 et 1999, sont les mêmes. Ceci s'explique par le poids très important de la commune de Vierzon dans l'unité urbaine.



Evolution de la population de la commune de Vierzon de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Cependant, on remarque que pour les autres communes qui composent l'unité urbaine, la tendance est différente. Les communes de Saint-Hilaire-de-Court et de Méreau gagnent des habitants depuis 1968. La commune de Méreau a connu une croissance de 139% depuis 1968. Cependant, ces deux communes ne représentent en 2008, en terme de poids démographique, que 10% de l'unité urbaine.



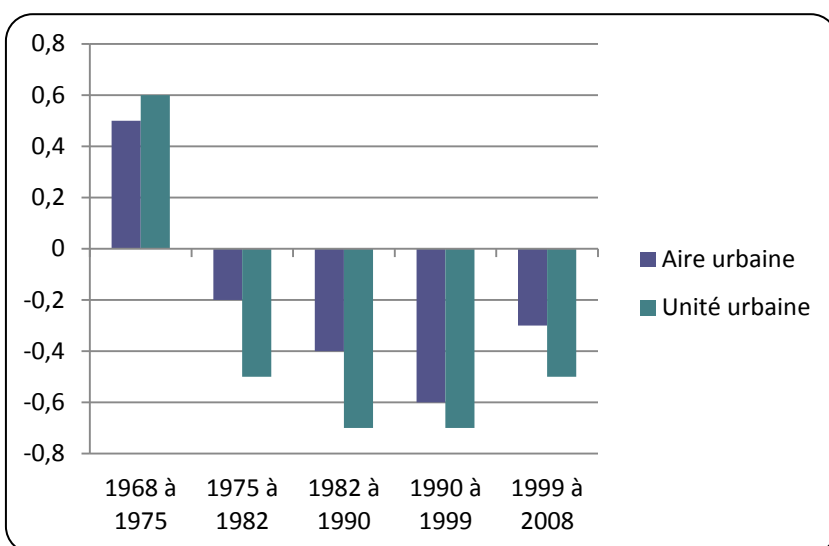
Evolution de la population des communes de l'unité de 1968 à 2008

Source : INSEE 2008

Fiche portrait

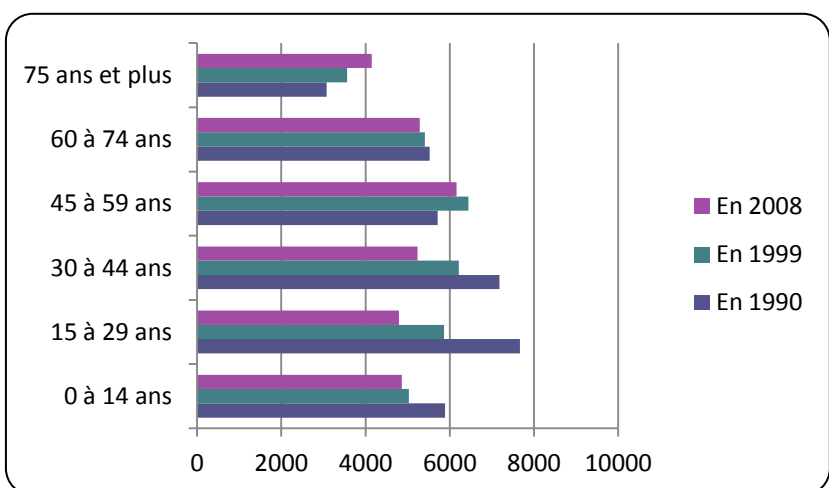
Vierzon

On remarque, à l'échelle de l'unité urbaine, une corrélation entre l'évolution démographique et la variation annuelle moyenne de la population due aux entrées et aux sorties. Sur la période 1968-1975, la population était en augmentation et le taux de variation annuel moyen du aux entrées et sorties était de +0,6% sur cette même période. Cependant, depuis 1968, on remarque que le solde migratoire est négatif, ce qui correspond bien à l'évolution démographique négative que Vierzon connaît.



Variation annuelle moyenne de la population due au solde apparent des entrées sorties en %
Source : INSEE 2008

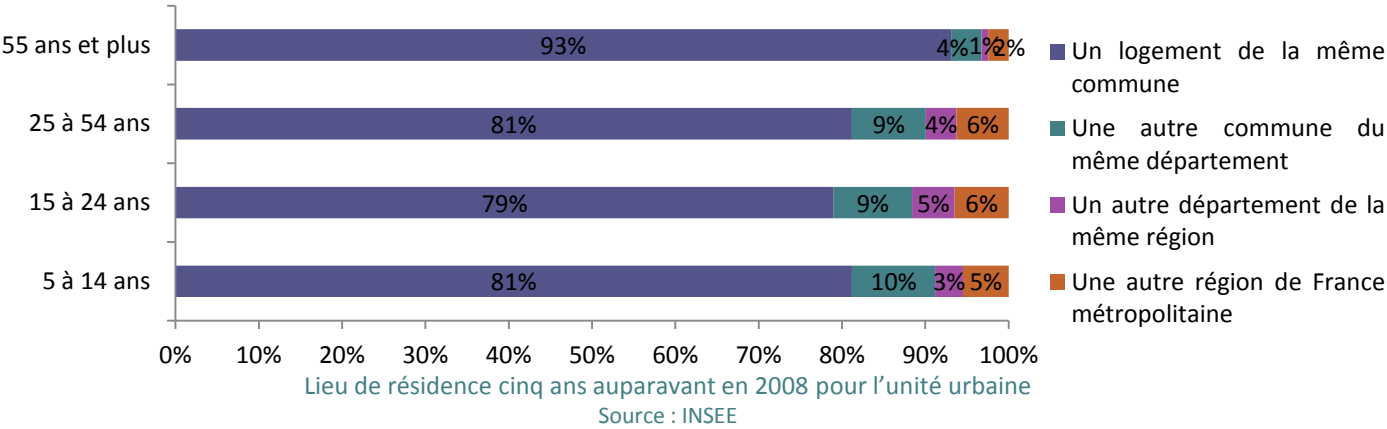
Au niveau de la répartition par classe d'âge, au regard de l'évolution entre 1990 et 2008, il apparaît que l'unité urbaine de Vierzon est en phase de mutation. Entre 1990 et 2008 ce sont les personnes de 45 ans et plus qui ont augmenté. Notamment les 45 à 59 ans et les 75 ans et plus, qui ont vu leurs effectifs augmenter de respectivement 7,8% et 34,8%. En revanche, on constate une baisse très importante des personnes âgées de 15 à 44 ans. En effet, les 15 à 29 ans et les 30 à 44 ans ont respectivement connu des évolutions de -37,5% et -27,1% entre 1990 et 2008.



Répartition de la population par classes d'âge dans l'unité urbaine de 1990 à 2008
Source : INSEE

Fiche portrait

Vierzon



Bien que, pour toutes les classes d'âge de l'unité urbaine, la majorité réside encore dans la même commune que 5 ans auparavant, il apparaît que la catégorie des 55 ans et plus sont très peu mobiles, 93% d'entre eux habitaient dans la même commune 5 ans auparavant. Seules 3% des personnes de 55 ans et plus habitaient une autre région ou un autre département. Et au contraire, ce sont les catégories des 15 à 14 ans, et des 25 à 54 ans, qui sont les plus mobiles avec, pour les 15 à 24 ans, 21% d'entre eux qui n'habitaient pas sur la même communes 5 ans plus tôt. Cependant dans ces 21% de nouveaux jeunes, 9% résidaient déjà dans le département du Cher.

Cet ancrage des 55 ans et plus se retrouve dans la répartition de la population par catégorie socioprofessionnelle avec la nette augmentation des retraités ces vingt dernières années.

	En 1990	%	En 1999	%	En 2008	%
Ensemble	28822	100,0%	27163	100,00%	25601	100,00%
Agriculteurs exploitants	96	0,3%	93	0,3%	63	0,2%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1000	3,5%	731	2,7%	621	2,4%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	872	3,0%	884	3,3%	926	3,6%
Professions intermédiaires	2197	7,6%	2535	9,3%	2552	10,0%
Employés	3777	13,1%	4049	14,9%	3958	15,5%
Ouvriers	6527	22,6%	5091	18,7%	4216	16,5%
Retraités	7569	26,3%	8061	29,7%	8923	34,9%
Sans activité professionnelle	6784	23,5%	5719	21,1%	4342	17,0%

Répartition de la population de plus de 15 ans par catégorie socioprofessionnelle entre 1990 et 2008 dans l'unité urbaine

Source : INSEE

En effet, comme le tableau ci-dessus le montre, les retraités sont en forte augmentation (croissance de +17,9% entre 1990 et 2008). La deuxième croissance la plus importante est à mettre au profit de la catégorie des professions intermédiaires qui ont connu une croissance de +16,2% depuis 1990. Mais dans le même temps, ce sont presque toutes les autres catégories socioprofessionnelles qui perdent du poids. Sur la même période, le nombre d'ouvriers et le nombre d'artisans, commerçants, et chefs d'entreprise ont fortement baissé, avec des évolutions de respectivement -35,4% et -37,9% entre 1990 et 2008. Cette forte décroissance du nombre de d'ouvriers est un signe, comme dans la majorité des VPM, de désindustrialisation. La catégorie des cadres des professions intellectuelles supérieures est quant à elle en légère augmentation, avec une croissance de +6,2% depuis 1990.

Fiche portrait

Vierzon

Revenus et indicateur de précarité

En 2009, sur l'ensemble des 18 384 foyers fiscaux, le revenu net déclaré est de 333 124k euros, soit un revenu net déclaré moyen de 18 120€.

Depuis 2006, le nombre de foyers fiscaux est resté constant, tout comme le revenu net déclaré moyen. Le taux de foyers fiscaux non imposables à quant à lui légèrement augmenté depuis 2006 (+1,2%).

	2006	2007	2008	2009
Ensemble des foyers fiscaux	18 485	18 511	18 486	18 384
Revenu net déclaré (K euros)	332 337	335 222	334 930	333 124
Revenu net déclaré moyen (euros)	17 979	18 109	18 118	18 120
Foyers fiscaux non imposables en %	53,5	52,4	54,4	54,7

Revenus et nombre des foyers fiscaux dans l'unité urbaine 2006 à 2009

Source : INSEE

L'évolution de la composition des ménages peut en partie expliquer la précarité chez certaines familles. Que ce soit dans l'unité ou dans l'aire urbaine, les ménages composés d'une personne et ceux composés d'un couple sans enfant sont en augmentation depuis 1990. Les familles monoparentales, composées dans leur quasi-totalité d'une femme seule avec enfant, et qui sont les plus susceptibles de se trouver en situation précaire, sont également en augmentation dans l'unité et dans l'aire urbaine. Cependant, les ménages composés d'un couple avec enfant sont en forte diminution.

		1999		2008	
		Unité urbaine	Aire urbaine	Unité urbaine	Aire urbaine
Ensemble		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Ménages d'une personne	hommes seuls	12,8%	12,8%	13,7%	13,4%
	femmes seules	20,2%	19,3%	23,3%	22,0%
Ménage avec famille(s)	couple sans enfant	30,9%	30,9%	31,8%	32,5%
	couple avec enfant	28,1%	29,4%	22,0%	23,3%
	famille monoparentale	8,0%	7,6%	9,2%	8,9%

Composition des ménage dans l'unité urbaine entre 1999 et 2008

Source : INSEE

Notre indicateur de précarité nous permet de comparer l'unité urbaine de Vierzon à celles des 15 autres VPM. Il apparaît que le taux de chômage est bien supérieur à celui des autres VPM étudiées, c'est l'aire urbaine que a le 3^{ème} plus fort taux de chômage de la région Centre. Le nombre de bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire est également supérieur à la moyenne. Ces données laissent à penser que Vierzon abrite un certain nombre de ménages en situation précaire.

	Taux de chômage par zone d'emploi au 31 décembre 2010	Bénéficiaires CMUC/pop2008	Allocataires CAF constitué à plus de 50% de prestations sociales/pop 2008
Vierzon	10,7	9,8%	5,9%
Moyenne des 16 VPM étudiées	8,4	7,90%	4,80%

Indicateur de précarité pour l'unité urbaine en 2008

Source : INSEE

Fiche portrait

Vierzon

Introduction à la «Politique De la Ville»

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont vocation à assurer un «cadre clair, lisible et plus opérationnel à l'action conjuguée des acteurs locaux au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté ».

Conclus initialement pour une durée de trois ans renouvelable (2007-2009), ils s'articulent autour de trois principes:

- Un cadre contractuel unique pour l'ensemble des interventions en faveur des quartiers et une cohérence des actions menées à l'échelle de l'agglomération;
- Des priorités d'intervention qui s'articulent pour l'État autour de quatre champs prioritaires dans lesquels sont définis des programmes d'actions précis :
 - Accès à l'emploi et développement économique
 - Réussite éducative
 - Prévention de la délinquance
 - Santé

- Une évaluation systématique des actions (définition d'objectifs et d'indicateurs de suivi et d'évaluation pour chaque priorité, bilan annuel permettant de réorienter celles-ci).

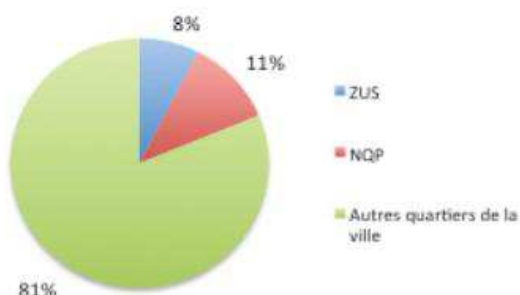
Les contrats associent, autour du partenariat pivot constitué de l'Etat, du maire et/ou du président de l'intercommunalité, l'ensemble des acteurs locaux dont la mobilisation est essentielle à la réussite du projet de cohésion sociale défini au bénéfice des habitants des quartiers en difficulté: Conseils régionaux, Conseils généraux, bailleurs sociaux, CAF, associations, entreprises, etc. Ils constituent ainsi un outil intégré au service d'un projet de territoire : élaboré à partir d'un diagnostic partagé, ce projet prend en compte les objectifs d'intégration et de lutte contre les discriminations de façon transversale.

Ils ont été prolongés jusqu'en 2014 par une circulaire de novembre 2010. Une circulaire du 27 avril 2011 relative à la mise en œuvre des CUCS expérimentaux a retenu Dreux comme site test en région centre.

Géographie prioritaire

EPCI	Ville	Quartiers	Priorités CUCS	Zonages			PRU
CC Vierzon pays des cinq rivières	Vierzon	Clos du Roy Henri Sellier	1 1	ZUS ZUS	ZRU		Opération isolée Supplémentaire
		Colombier	2	NPQ			
		Centre-ville	3	NPQ			

Répartition de la population des ménages
par quartiers sur la ville de Vierzon en
2009



Source : INSEE

Réalisation : Villes au Carré

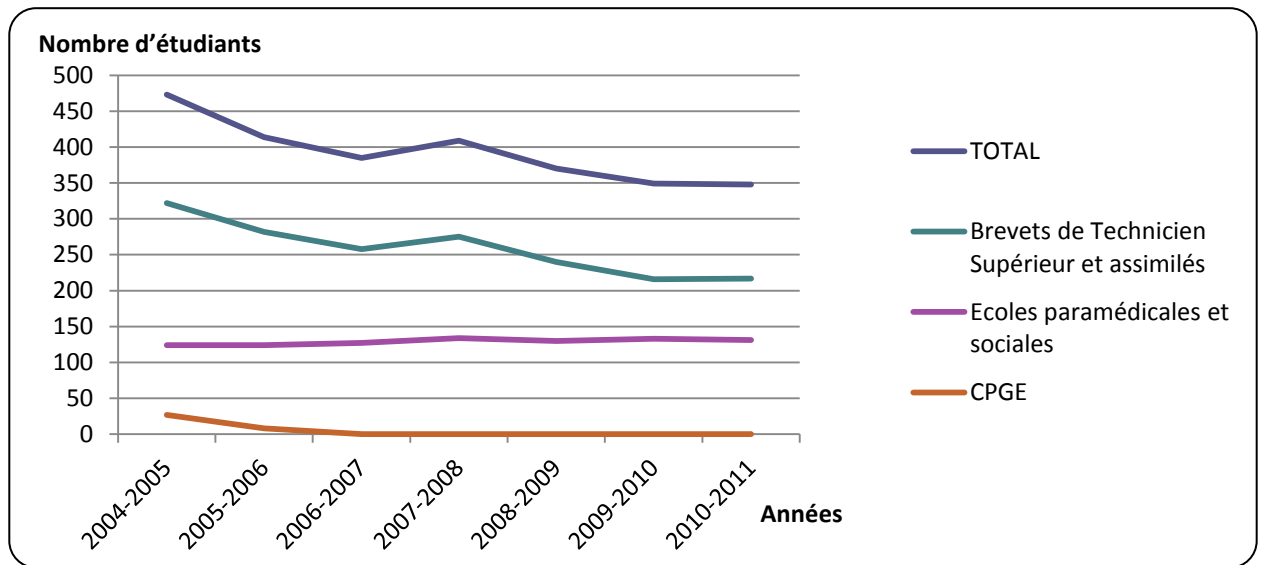
Sources : SGCIV / ONZUS
Réalisation : Villes au Carré

Sur la population des ménages, plus d'une personne sur cinq habite un quartier politique de la ville à Vierzon.

Fiche portrait

Vierzon

III. FORMATION



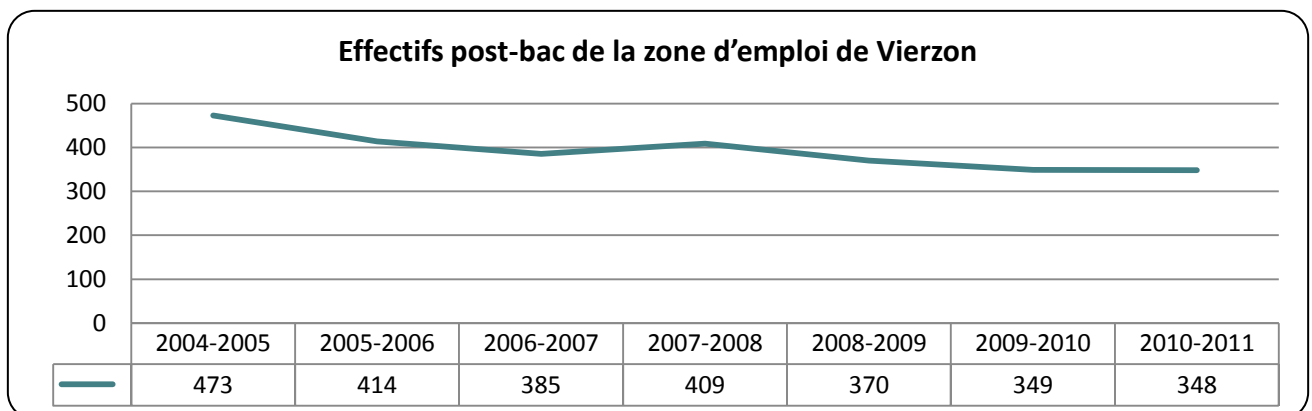
Types et effectifs selon les formations pour la zone d'emploi de Vierzon entre 2004 et 2011

Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

Les formations dans la zone d'emploi de Vierzon sont proposées dans la ville centre. Sur la période 2004-2011, l'effectif d'étudiants post-bac est en baisse avec un écart de 125 étudiants entre la valeur la plus haute (2004-2005) et la plus basse (2010-2011). Différentes formations sont proposées, des Brevets de Technicien Supérieur et des formations d'infirmier à l'IFSI (effectifs écoles paramédicales et sociales). Sur la période 2004-2006 des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles sont présentes sur le territoire. Leur effectif est nul à partir de la rentrée 2006-2007.

Les Brevets de Technicien Supérieur représentent 62% des effectifs en 2011, et l'IFSI 38%. De ce fait, l'effectif total de la zone d'emploi de Vierzon est influencé par les effectifs des BTS.

La zone d'emploi de Vierzon est la 9^{ème} destination étudiante de la région Centre sur 21 agglomérations ou zones d'emploi ayant des formations supérieures. En accueillant 348 étudiants, la zone d'emploi de Vierzon est la 3^{ème} zone ayant le plus grand nombre d'étudiants dans les villes étudiées. ¹



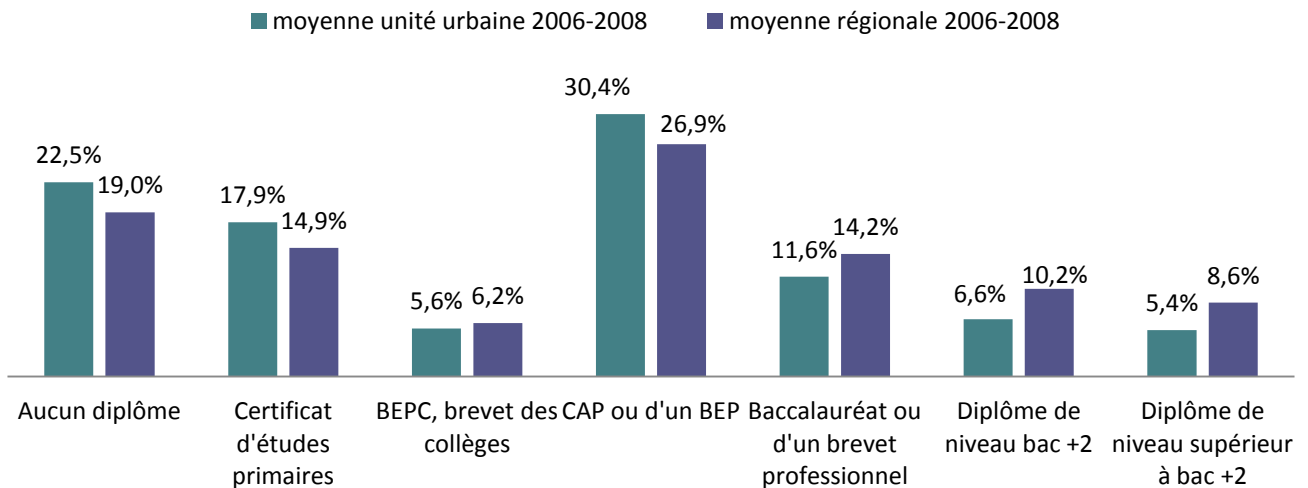
Source : MESR – DGESIP / DGRI – SIES, Atlas régional 2004-2011

¹ La première ayant environ 1 200 étudiants dans sa zone d'emploi en 2011.

Fiche portrait

Vierzon

Répartition de la population par diplôme le plus élevé



Répartition de la population de l'unité urbaine de Vierzon et comparaison à la région Centre par diplôme le plus élevé

Source : INSEE 2006, 2007, 2008

Globalement, si on compare l'unité urbaine de Vierzon et la moyenne régionale, on constate que sa population est moins diplômée. Elle a plus de personnes peu ou pas diplômées (aucun diplôme, certificat d'études primaires), et moins de personnes diplômées que la moyenne régionale (diplôme de niveau supérieur à bac).

Une comparaison des seize villes étudiées dans ce projet nous apprend que l'unité urbaine de Vierzon est la 8^{ème} à avoir le plus de personnes sans diplôme (pour le Recensement de la Population 2008), avec 3,7% de plus que la moyenne régionale en 2008. L'unité urbaine de Vierzon a moins de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 que la moyenne régionale. Elle se classe 8^{ème}/16 villes étudiées (RP 2008).

Sur la période 2006-2008, la population de l'unité urbaine de Vierzon a légèrement augmenté son niveau de formation. Le pourcentage de personnes ayant un diplôme supérieur à bac +2 a augmenté de 1,5% sur cette période. Le taux de brevet des collèges, de baccalauréats et de diplômes de niveau bac +2 également avec une augmentation de respectivement 0,4%, 1,3% et 0,3%. Les autres catégories ont quant à elles légèrement diminué. Le nombre de personnes ayant un certificat d'études primaires, ou un CAP-BEP, a diminué de respectivement -0,3% et -2,3% entre 2006 et 2008. De plus, le nombre de personnes non diplômées a diminué de 0,7% sur cette période sachant que la population non scolarisée de 15 ans et plus, de l'unité urbaine, a diminué (-0,9%).

La population de l'unité urbaine de Vierzon a une proportion de personnes non diplômées importante par rapport à la moyenne régionale. Cependant, avec la diminution du nombre de personnes n'ayant aucun diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat, et parallèlement l'augmentation du nombre de diplômes supérieurs au baccalauréat, il semble que le niveau de formation de la population de l'unité urbaine de Vierzon soit en légère augmentation sur la période 2006-2008. C'est la sixième unité urbaine étudiée ayant la population la plus diplômée des seize unités urbaines étudiées, selon notre classement pour le RP 2008.

Fiche portrait

Vierzon

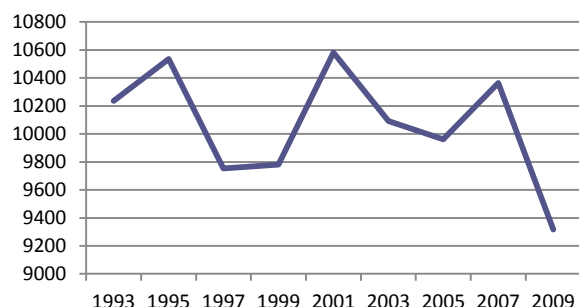
IV. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Cluster / Grappe d'entreprise

Le cluster AGHIR, reconnu grappe d'entreprise par la DATAR, s'est structuré en 2011 sur la zone d'emploi de Vierzon. Il est né du partenariat entre le pôle Handicap Autonomie créé par la Communauté de Communes de Vierzon et le Centre Hospitalier de Vierzon. Dynamiques d'échanges, mises en réseau, AGHIR est un pôle de ressources d'importance régionale. Le territoire s'ancre également dans un réseau industriel plus vaste associant les PME de la sous-traitance : le Pôle Industriel Cœur de France.

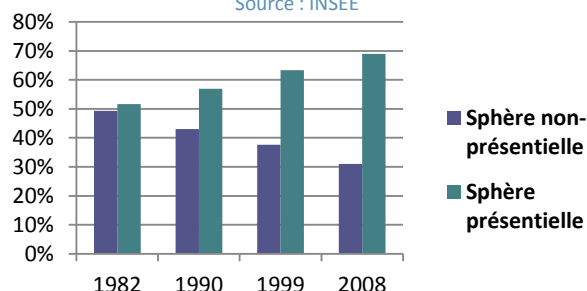
Evolution de l'emploi salarié sur la ZE de Chinon entre 1993 et 2009

Source : Pôle Emploi, 2009



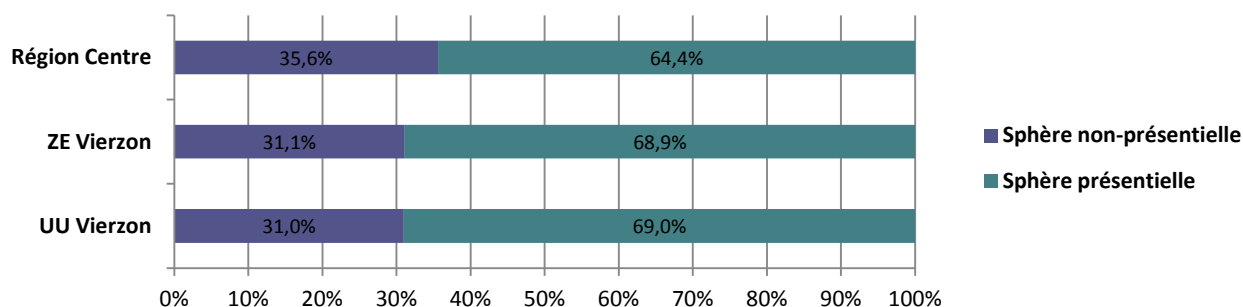
Evolution des parts des emplois des sphères présentielle et non-présentielle entre 1982 et 2008 à l'échelle de l'unité urbaine de Vierzon

Source : INSEE



Après des périodes de hausses et de baisses alternées, l'emploi salarié a chuté de près de 9% entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Vierzon. L'industrie a subi de fortes pertes d'effectifs (domaines de la métallurgie, de la chimie, du plastique et caoutchouc). Ce phénomène se retranscrit dans l'analyse de la part des sphères présentielle et non-présentielle, cette dernière ayant perdu près de 20% à l'échelle de l'unité urbaine de Vierzon entre 1982 et 2008.

Pourcentage d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle par rapport au nombre total d'emplois



Comparaison des pourcentages d'emploi dans les sphères présentielle et non-présentielle en 2008

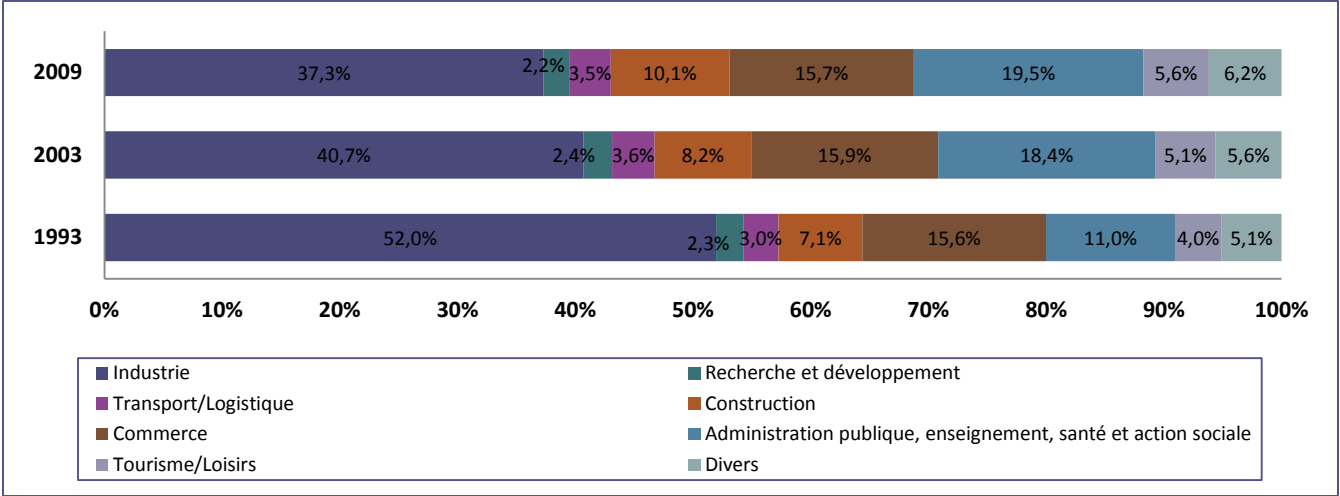
Source : INSEE

Si les parts des sphères présentielle et non-présentielle étaient quasi-égales en 1982 dans l'unité urbaine de Vierzon, la désindustrialisation marquée sur ce territoire a vu l'économie présentielle rehausser considérablement ses effectifs. Ainsi, la sphère présentielle représentait 70% des emplois de l'unité urbaine et de la zone d'emploi de Vierzon en 2008.

Fiche portrait

Vierzon

Répartition des emplois par secteurs d'activités



Comparaison de la répartition des salariés par secteurs d'activités entre 1993 et 2009 dans la zone d'emploi de Vierzon - Source : Pôle Emploi 2009, 2003, 1993

A l'image de la baisse de la part de la sphère non-présentielle dans le Vierzonnais, la part de l'industrie a chuté de 14,7% entre 1993 et 2009. Les secteurs de l'administration, des services et de la construction ont quant à eux su générer de l'emploi (+8,5% pour les premiers, +3% pour le secteur de la construction). Les autres domaines d'activité identifiés restent relativement stables depuis 1993.

Concentration de l'emploi industriel

La vocation industrielle de Vierzon remonte au XVIIIème siècle et s'appuyait sur la présence de matières premières (bois, minerai). Deuxième bassin porcelainier de France, Vierzon a également été pendant longtemps la capitale du machinisme agricole. Héritage de ce passé, la métallurgie et la « fabrication de machines et équipements » sont aujourd'hui deux des principaux secteurs industriels de la zone d'emploi. Les effectifs d'emplois industriels dans le domaine de la « fabrication d'équipements électroniques » est en constante augmentation depuis le début du XXIème siècle.

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009)	Zone d'emploi		Région
	Effectif salarié total tout domaines confondus : 9317	Nombre	Structure (%)
Industrie	3476	37,3%	24,8%
Métallurgie & fab. pièces métalliques sauf machines	797	8,5%	3,5%
Fab. pièces caoutchouc, plastique	758	8,1%	3,4%
Fabric. de machines & équipements	562	6,0%	2,0%
Fabrication d'équipements électriques	388	4,2%	1,3%
Fab. textiles, ind. hab., cuir & chauss.	271	2,9%	0,7%
Fab. aliments, boiss. & produits base tabac	161	1,7%	3,1%
Industrie chimique	151	1,6%	1,1%

Effectif salarié par établissement industriel de la zone d'emploi de Vierzon
Source : Pôle Emploi 2009

Fiche portrait

Vierzon

Concentration de l'emploi administratif et de services

L'économie de la zone d'emploi de Vierzon est marquée par le fait que « sept emplois sur dix relèvent de la sphère présentielle » [Région Centre, 2011]. En accord avec cette réalité, le pourcentage d'effectifs salariés dans le domaine administratif et des services est proche de la moyenne régionale (19,5% contre 22,8%). Le secteur de la santé et de l'action sociale est très bien représenté dans la zone d'emploi de Vierzon avec 13% des effectifs salariés (contre 9% pour la région).

Effectif salarié par établissement en 2009 (source : Pôle Emploi – 2009) <i>Effectif salarié total tout domaines confondus : 9317</i>	Zone d'emploi		Région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Emplois administratifs et de services	1816	19,5	22,8%
Activités de services administratifs et de soutien	511	5,5%	10,5%
Enseignement	53	0,6%	1,6%
Administration publique	30	0,3%	1,3%
Activités pour la santé humaine	205	2,2%	2,8%
Hébergement médico-social et social	605	6,5%	2,7%
Action sociale sans hébergement	412	4,4%	3,6%

Effectif salarié par établissement administratif de la zone d'emploi de Vierzon
Source : Pôle Emploi 2009

Les plus grands établissements de la zone d'emploi

Raison sociale	Taille de l'établissement	Activité	Localisation siège social
COMMUNE DE VIERZON	680 salariés	Administration publique	/
SOC NAT DES CHEMINS DE FER FRANCAIS (SNCF)	250-499 salariés	Transports et entreposage	Paris (75)
PAULSTRA SNC	360 salariés	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	Paris (75)
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	213 salariés	Social	/
PARKER HANNIFIN FRANCE SAS	210 salariés	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Contamine-sur-Arve (74)
KOYO BEARINGS	170 salariés	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	Vierzon (18)

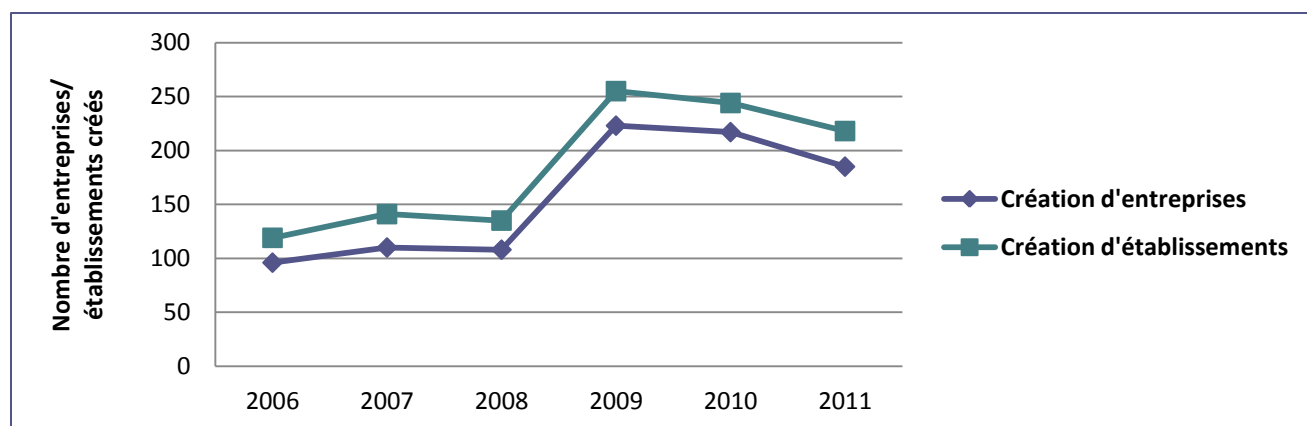
Liste des six plus grands établissements publics ou privés de la zone d'emploi de Vierzon
Source : INSEE – CLAP, 2008 – données actualisées – Pays de Vierzon, 2010

Il apparait que la concentration de l'emploi est diffuse, en effet ces six établissements ne représentent qu'environ 22% de l'emploi salarié du territoire. Deux des plus grands employeurs de la zone d'emploi relèvent de l'administration publique. Les autres grands employeurs du territoire sont marqués par une dépendance vis-à-vis des sièges sociaux situés hors de la zone d'emploi.

Fiche portrait

Vierzon

Démographie des entreprises (nombre/flux de création)



Flux de création d'entreprises et d'établissements entre 2006 et 2011 dans l'unité urbaine de Vierzon

Source : INSEE

Le succès du dispositif d'auto-entrepreneuriat, mis en place au début 2009, s'est confirmé à Vierzon par une forte croissance de la création d'entreprises et d'établissements. Ainsi on est passé de la création de 108 entreprises en 2008 à 223 en 2009 (soit une hausse de plus de 50%). On observe cependant une baisse de ce flux de création après 2009, qui peut être analysée comme les conséquences de la crise internationale.

La dynamique de filière autour du pôle AGHIR ou le tissu déjà dense de PME/PMI intégrées au Pôle Industriel Cœur de France peuvent être des facteurs d'attractivité. Cependant, l'absence de « locomotive économique » comme une grande entreprise industrielle ou la forte désindustrialisation au début du XXIème siècle peuvent être vus comme des freins à l'implantation de nouveaux établissements ou entreprises.

Chambre de Commerce et d'Industrie / Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Existence d'une CCI/CM ou d'une antenne

CCI : oui (antenne du Cher)
CM : non

La présence d'une antenne de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher à Vierzon favorise l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire en leur assurant un soutien, en mobilisant plus facilement des appuis financiers et en leur apportant un forme de conseil plus local.

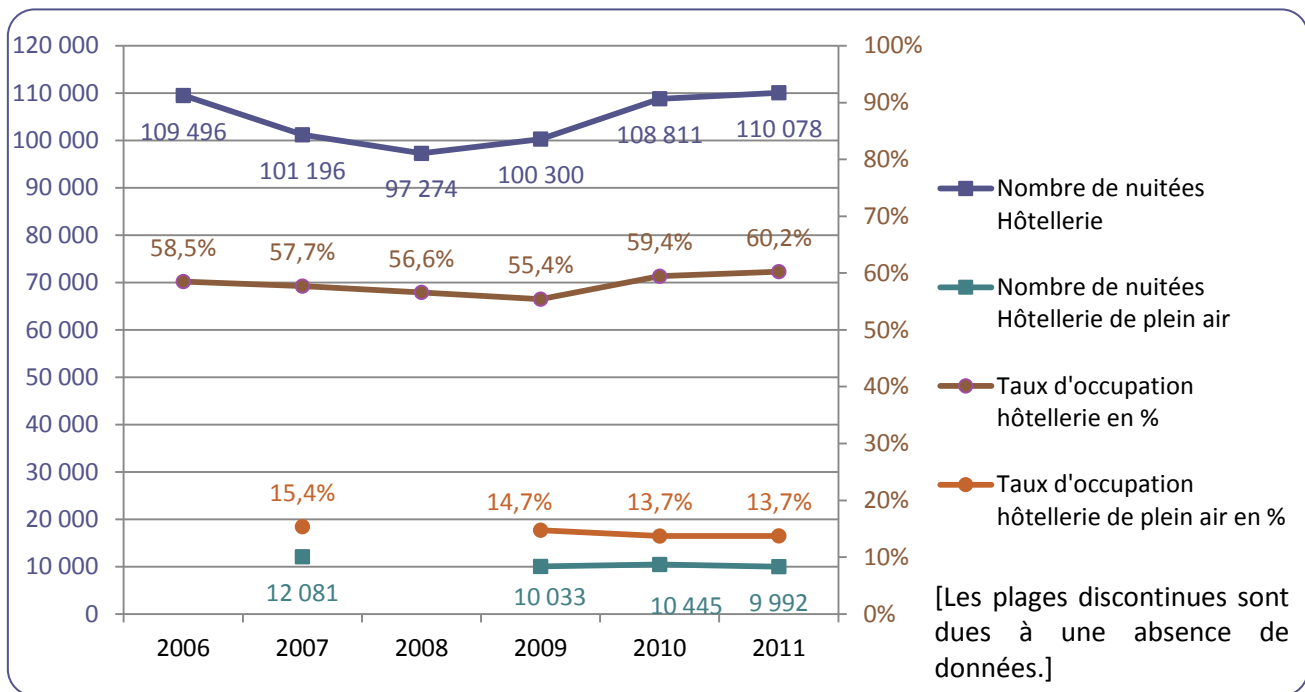
Echelle : unité urbaine au 01/01/2012

Sources : <http://www.cci.fr/> <http://www.artisanat.fr>

Fiche portrait

Vierzon

Fréquentation touristique



Fréquentation touristique en hôtellerie et hôtellerie de plein air du Pays de Vierzon

Source : Enquête INSEE/DGCIS/CRT Centre-Val de Loire 2006-2011

La fréquentation des hébergements touristiques dans le Pays de Vierzon est majoritairement due à l'hôtellerie avec 110 078 nuitées en 2011. L'hôtellerie de plein air est onze fois moins fréquentée que l'hôtellerie avec 9 992 nuitées en 2011.

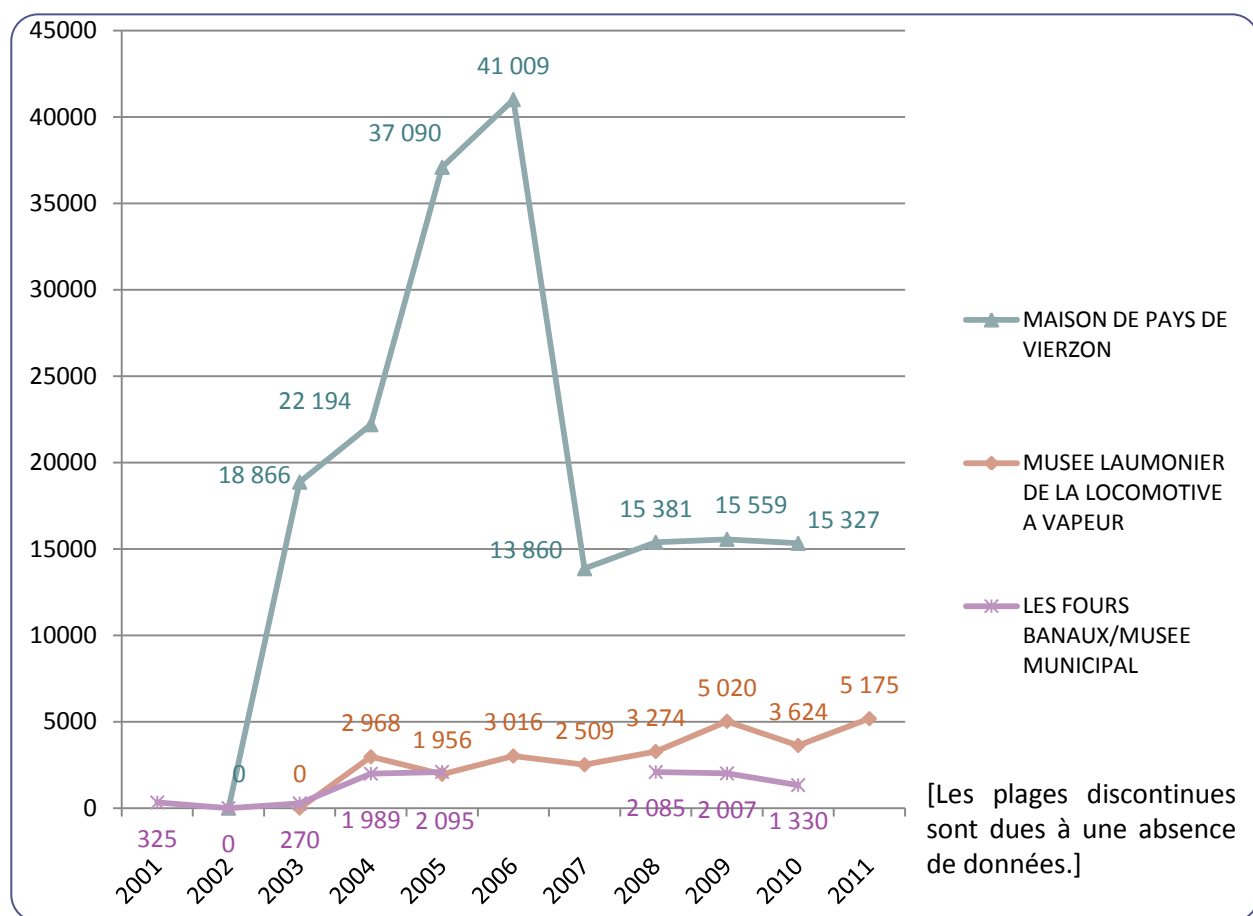
L'hôtellerie connaît une hausse de fréquentation depuis 2008, passant de 97 274 nuitées en 2008 à 110 078 nuitées en 2011. Le taux d'occupation semble suivre la même tendance ce qui indique que le nombre de chambres proposées est resté constant. Sur la période 2006-2008, l'hôtellerie a connu une baisse de fréquentation, moins 12 222 nuitées en deux ans ; le taux d'occupation de l'hôtellerie a suivi la même tendance en perdant 1,9%.

La fréquentation de l'hôtellerie de plein air est en baisse entre 2007 et 2011 (12 081 à 9 992 nuitées). Le taux d'occupation suivant la même tendance, le nombre d'emplacements offerts pour hôtellerie de plein air est resté constant entre 2007 et 2011.

En comparant ce Pays aux 15 autres étudiés on obtient un classement de 12^{ème}/16 pour le taux d'occupation de l'hôtellerie de plein air, et de 15^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées. Il semblerait que l'offre pour l'hôtellerie de plein air soit plus importante que la demande, avec un taux d'occupation de 13,7% dans le Pays de Vierzon en 2011. En réalisant la même comparaison pour l'hôtellerie nous obtenons un classement de 1^{er}/16 avec comme critère le taux d'occupation, puis un classement de 5^{ème}/16 par rapport au nombre de nuitées en 2011. L'offre et la demande semblent en adéquation pour l'hôtellerie avec un taux de remplissage de 60,2% en 2011 et une place de sixième dans le classement des seize villes étudiées quant à la fréquentation totale des deux types d'hébergements touristiques en nombre de nuitées.

Fiche portrait

Vierzon



Fréquentation touristique de l'unité urbaine de Vierzon

Source : CRT Centre-Val de Loire/CDT/OET 2001-2011

L'offre touristique de l'unité urbaine de Vierzon est composée de sites et monuments. Il n'y a pas de manifestation ou de festival majeur. Les sites touristiques principaux de l'unité urbaine de Vierzon se situent à Vierzon même. Leur fréquentation est comprise entre 270 et 41 000 visiteurs par an sur la période 2001-2011.

La fréquentation variant largement sur cette période, et selon différentes tendances, il est difficile de définir une tendance globale sur la période 2001-2011. La fréquentation de la Maison de Pays de Vierzon a connu une forte hausse de sa fréquentation sur la période 2002-2006, puis une chute brutale entre 2006 et 2007 (-27 150 visiteurs) et est en légère augmentation sur la période 2007-2010. La fréquentation du Musée Laumonier de la locomotive à vapeur est globalement en augmentation sur la période 2004-2011, passant de 2 968 à 5 175 visiteurs. Les Fours Banaux et le musée principal de Vierzon connaissent une légère décroissance entre 2008 et 2011 (-755 visiteurs sur cette période).

L'unité urbaine de Vierzon, en accueillant environ 22 000 visiteurs en 2011 (chiffre obtenu par extrapolation), est une unité urbaine relativement attractive touristiquement, et se classe 9^{ème} des 16 villes étudiées.

Fiche portrait

Vierzon

Equipements dans l'aire urbaine

Gamme	Proximité	Intermédiaire	Supérieur	Total
Equipement pour 1000 habitants	18,0	4,9	2,3	25,1
% de gamme de service	71%	19%	9%	100%

Equipements et services en 2010 suivant leurs gammes dans l'aire urbaine
Source : INSEE BPE 2010

Vierzon est peu équipée en services par rapport aux 16 villes étudiées, elle est la 15^{ème} ville avec 25 équipements pour 1000 habitants dans l'ensemble de l'aire urbaine.

Dans chacune des gammes, Vierzon est peu équipée comparé aux autres VPM étant 14^{ème} sur 16 dans le supérieur, 15^{ème} dans la gamme intermédiaire et la gamme de proximité.

La représentation d'une gamme de service parmi les trois autres montre que la gamme de proximité est bien représentée au détriment des gammes intermédiaires et supérieures.

Ces services sont concentrés dans l'unité urbaine car la part de services et d'équipements est plus faible dans le reste de l'aire urbaine.

Accessibilité aux commerces

La Châtre		Commerce de grande taille	Total de commerces
Nombre de commerces pour 10000 habitants	Unité urbaine	2,95	45,92
	Reste de l'aire urbaine	0	17,28

Commerces selon la taille Source : INSEE BPE 2010

Vierzon est la ville la moins pourvue en commerces parmi les autres VPM. Elle est avant-dernière pour les grandes surfaces dans l'unité urbaine.

Le reste de l'aire urbaine est mieux pourvue en commerces étant sixième sur le total de commerces et n'ayant pas de grande surfaces dans l'aire urbaine.

Les résultats pour les commerces confirment ceux des services et équipements avec une ville relativement peu équipée en commerces, en services et équipements; mais avec un bon tissu de commerces de proximité dans le reste de l'aire urbaine.

Fiche portrait

Vierzon

Accessibilité à la santé

	Nombre de médecins généralistes pour 1000 habitants (dans l'aire urbaine en 2008)	Part de la population à plus de 20 mn d'un médecin généraliste (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population à plus de 20 mn d'un kinésithérapeute (dans le bassin de vie en 2006)	Part de la population éloignée de plus de 20 min d'au moins un des services de santé de proximité (dans le bassin de vie en 2006)
	1,48	0	6,0	7,1
Rang par rapport aux 16 autres villes étudiées	2/16	1/16	6/16	2/16

Accessibilité à la santé Source : INSEE 2008, DATAR 2006

Les services de santé sont bien accessibles: seulement 7% de la population n'a pas accès à au moins un des services de santé à moins de 20 minutes.
Toute la population peut visiter un médecin généraliste en moins de vingt minutes.
Le taux de médecins par habitant est le deuxième taux le plus important.
L'accessibilité générale à la santé semble satisfaisante et se démarque des autres VPM.

Fiche portrait

Vierzon

V. FONCIER ET IMMOBILIER

Surface communale artificialisée	Moyenne des 16 villes étudiées
23,8 %	32,3 %

La commune de Vierzon est peu artificialisée. Lorsqu'on compare les 16 villes étudiées sur ce critère, on constate que Vierzon se trouve en dessous de la moyenne, étant 9^{ème}. La moyenne régionale est de 3,75 %.

Sources : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>
<http://www.annuaire-mairie.fr/>. Mise à jour : 01/01/12

Comparaison de la surface artificialisée de Vierzon et de la moyenne des 16 villes étudiées

	Vierzon	Région Centre
Surface totale des Zones d'Activités	100 % 360,08 ha	100 % 18 900 ha
Taux de remplissage des Zones d'Activités	79,1 % 284,82 ha	69,1 % 13 061 ha
Surface de foncier valorisable disponible	5,9 % 21,18 ha	14,3 % 2 700 ha
Surface non équipée/Infrastructures	15 % 54,08 ha	16,6 % 3 139 ha

Le taux de remplissage des zones d'activités de l'unité urbaine de Vierzon est de 79,1 %. Ce taux montre que les zones d'activités sont quasiment exploitées au maximum de leur capacité. Celui-ci est supérieur à celui de la moyenne des 16 villes étudiées (72,8 %) et à celui de la région Centre (69,1 %).

Sources : <http://www.simplanter.fr/> Mise à jour : 01/01/2012
 Diagnostic territorial des zones d'activités économiques de la région Centre. 31/05/10

Comparaison des zones d'activités de Vierzon et de la région Centre

Prix moyen du m ² de bâti (€/m ²)	Prix moyen du m ² du non-bâti (€/m ²)
1 250	28.46

Le prix moyen du m² de foncier bâti est inférieur au prix moyen des seize villes étudiées.

Le prix moyen du m² de foncier non bâti est inférieur à la moyenne des seize villes étudiées.

Source : Agence Immobilière Remangeon. Mise à jour : 01/01/2012

Prix moyen du foncier de l'unité urbaine de Vierzon

	Logements vacants 2008	Ecart entre 1999 et 2008
Vierzon	14,1 %	+ 4,8 %
Moyenne des 16 VPM étudiées	9,7 %	+ 1,6 %

Le taux de vacance du parc de logements de l'unité urbaine de Vierzon est parmi les plus importants (1^{er}) des seize villes étudiées. Il y a eu une augmentation de la vacance de 4,8 % entre 1999 et 2008 pour l'unité urbaine de Vierzon. Cette tendance est régionale avec 0,4 % d'augmentation de la vacance pour la région Centre. L'unité urbaine de Vierzon a la 2^{ème} plus forte évolution dans le nombre de logements vacants entre 1999 et 2008.

Source : INSEE 2008

Vacance du parc de logement de l'unité urbaine de Vierzon et comparaison à la moyenne des autres VPM étudiées